This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

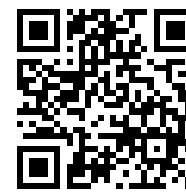

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 476942

Digitized by Google

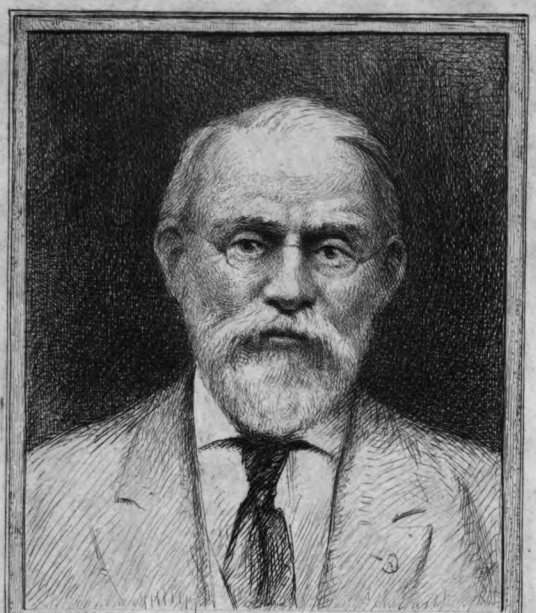

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.M267
S8

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES & DE MORTAIN

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

Littérature, Sciences & Arts

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES & DE MORTAIN

TOME VII

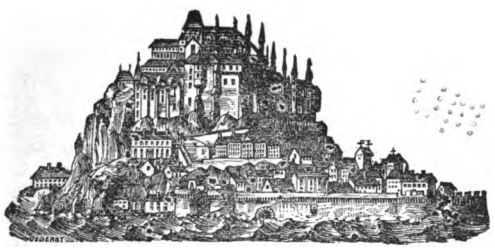

AVRANCHES

Typographie & Lithographie Henri Gibert, rue des Fossés.

DÉCEMBRE 1885

Digitized by Google

Digitized by Google

Dumming
Nijhoff
5-11-27
13603

LITTÉRATURE POPULAIRE

DE LA NORMANDIE

INTRODUCTION

Après le mouvement de la littérature romantique et nationale, il s'en est produit un autre qui n'est pas moins original, mais plus réaliste encore : c'est le retour vers la littérature populaire par la recherche et l'étude philologique des patois et idiômes de France, par les locutions et sobriquets, les contes et traditions historiques. Naturellement, ce mouvement est né et s'est développé en province et la Normandie, du moins pour la langue populaire, y a eu une large part, tandis que la Bretagne, pays d'imagination, y avait la plus grande pour le romanesque et le merveilleux. C'est surtout le domaine des races celtiques. Ce mouvement, comme tout en France, se centralisa, et du jour où le comité historique, par la plume élégante et avec l'esprit compréhensif de J.-J. Ampère, notre ancien professeur au Collége de France, envoya à tout le pays ses instructions pour les chants populaires, il y eut un surcroît d'activité, parce qu'on voulut travailler au recueil complet de la poésie populaire de France. On jeta en masse les chansons du peuple dans le sein du comité, où malheureusement elles dorment encore. Mais ce qu'on appelle aujourd'hui le *folk-lore*, ou le savoir du peuple, reparaît dans la publication des *Littératures populaires de toutes les nations.*

Ces instructions recommandaient la fidélité de style du conteur ou du chanteur. Il est évident que le collecteur n'a rien à ajouter de son fonds, que tout mot, tout détail, réaliste ou même obscène, a sa portée et son enseignement. Aussi, aujourd'hui, dans ce temps

Digitized by Google

de naturalisme, qui a du bon, s'il est une observation plus exacte du vrai, le conte est écrit ou doit être écrit comme sous la dictée. Un Luzel pour les contes en breton, un Sébillot pour les récits de la Bretagne francisée ou *gallotte*, ne se permettent aucune retouche, aucune nuance aux narrations populaires.

L'éducation littéraire est même un obstacle à cette vive reproduction : cela ne s'invente pas, et bien habile serait celui qui imprimerait l'estampille du peuple dans un récit de son invention. Il faut infiniment d'expérience de ces choses, bêtes quelquefois, grossières souvent, toujours crédules, pour approcher même de la couleur locale. Pour la reproduire il faut y aller hardiment, franchement, ne pas faire la petite bouche ; il faut dire le début fréquent du conteur : « Au temps très jadis quand les poules pissaient par la patte, » ou la finale du conte bas-normand : « J'rencon-tris une enfilée de boudins, j'en fis part à tous mes amins et tui-tui-tuit men p'tit conte est fini. » Ce régal joue un grand rôle dans les contes normands ; c'est cette enfilée qu'un souhait fait pendre au nez du Bonhomme Misère. L'immolation du porc est un événement dans la maison rurale de Normandie ; on invite ses parents et amis à la *cochonnaille* et spécialement à manger saucisses et boudins. Ce dernier mets, modifiant son nom et sa nature, est aussi prépondérant dans la vie anglaise, où le *pudding* est devenu le manger national. Cette finale des contes bas-normands rappelle celle de la chanson : « Moute, moute, la v'la toute, mite, mite, la v'la dite. » On pourrait rencontrer une formule du moyen-âge, comme cette finale du roman de Fregus : « Ichi est la fin du romanch, pais et salus as escoutans. »

Bien que nous ne l'ayons pas rencontrée, nous croyons qu'on trouverait encore la formulette de début des contes orientaux, celle des *Mille et une nuits* : « Ma chère sœur, si vous ne dormez pas, dites nous un de ces beaux contes que vous savez. » Mais la formulette finale la plus connue est celle-ci : « Je jetai mon bonnet par dessus les moulins et je ne sais ce que tout cela devint. »

C'est que la France avait eu son Macpherson, et que le Barzaz-Breiz ressemblait quelque peu aux poésies d'Ossian : c'était un fond vrai revêtu de formes littéraires. Il se fit donc naturellement une réaction contre cette manière à la fois vraie et artificielle et on se rejeta dans un pur réalisme légitime. Toutefois comme Macpherson, le collecteur du Barzaz-Breiz, Hersart de la Villemarqué, avait

Digitized by Google

fait preuve d'un véritable talent d'arrangeur, et comme il est difficile de faire la part exacte de l'arrangement et du réel, on ne peut qu'admirer certaines pièces, telles que le combat de la *Surveillante* et du *Québec*. Il n'y a peut-être pas de combat naval plus dramatisé que celui-là. Le capitaine du Couédic, qui avait composé de Bretons l'équipage de sa frégate la *Surveillante*, avait dit qu'elle serait son char de triomphe ou son cercueil. Elle fut l'un et l'autre. Au sortir de Brest, elle se trouva face à face avec la frégate anglaise le *Québec*, et la lutte s'engagea en vue de Brest ; le port, la rade, les falaises encombrés de spectateurs. C'était autrement saisissant que les naumachies dans le Colysée. Le narrateur breton, je crois que c'est bien un procédé à lui, ne connaît pas le précepte d'Horace pour le récit : *Semper ad eventum festinat et in medias res auditorem rapit ;* mais il le met en pratique.

En effet, et nous citons de mémoire, tel est le début : « Les agrès, les cordages et les mâts tombaient sur le pont comme les glands dans la forêt, quand le vent d'orage a passé. » Mais il y a des traits d'un caractère certainement populaire. Que fera le conteur breton de l'épisode historique de la chûte du pavillon blanc, haché par la mitraille, et du pilotin, que Louis XVI anoblit, montant sous la pluie de feu au grand mât où il arbore son mouchoir? Il en fera un drame. « Les Bretons amènent, s'écrient les Anglais ! Les Bretons amener ! jamais... Jean l'Anglais, je ne dis pas. » Mais comme le courage salue toujours le courage, surtout le courage malheureux, la narrateur termine ainsi quand le feu se fut pris au *Québec* dont se dégrappa vivement la *Surveillante* : « Le capitaine anglais est mort brûlé dans sa peau : c'était un homme. »

Il est extrêmement difficile de raconter un conte populaire : l'ignorant y réussit mieux que le savant. Un des hommes les plus savants de la France, Edélestand du Méril y a échoué lorsqu'il a voulu se faire peuple pour dire la tradition normande du *Bonhomme Misère*. Des contes de fées, Perrault n'a reproduit que la fabulation même : il les a écrits pour de petits princes ou de petits bourgeois. C'est peut-être La Fontaine qui est le conteur populaire le plus caractérisé de notre littérature. Il a le merveilleux comme fond, et s'il ne parle pas patois, il a la langue populaire au plus haut degré. Son *Savetier*, son *Gareau* parlent comme des hommes du peuple des villes ou des campagnes. Nodier a beaucoup approché de la vérité du genre dans le *Chien de Brisquet ;* il est allé même,

Digitized by Google

chose déjà hardie en son temps, jusqu'à employer des termes et des formes du patois, par exemple dans l'épitaphe :

C'est ici qu'est la Bichonne,
Le pauvre chien de Brisquet.

« Et c'est depuis ce temps qu'on dit en commun proverbe : « Malheureux comme le chien à Brisquet, qui n'allit qu'une fois au bois et que le loup mangit. »

Une femme qui eut un vif sentiment des idées populaires et un vrai sens philologique des patois, G. Sand, fit le chef-d'œuvre du roman villageois dans la *Mare au Diable*. C'est l'idylle rurale avec le bon sens du paysan, l'amour fondé sur l'estime, le réel distingué ; mais l'absence de merveilleux le retranche du nombre des contes populaires.

Il nous semble évident qu'il faut laisser aux contes et à la chanson leur forme extérieure, autant que possible, autant qu'il le faut pour l'intelligence du texte. Par exemple, on doit y respecter le mot de patois, quand il est assez clair en lui-même, comme se rattachant à un mot français et même le terme vulgaire, s'il est très caractéristique, sauf à le traduire en note. Il ne faut pas enlever au conte son caractère réaliste en édulcorant la forme du conteur et de la conteuse. On ne doit s'arrêter qu'à l'obscénité ; mais la grossièreté a ses droits. Si le conte commence ainsi : « Au temps jadis, quand les poules pissaient par la patte. » On n'y peut rien changer. Ces formulettes initiales ont leur couleur et leur sens comme les formulettes finales, dont nous donnons plus loin des spécimens. Ainsi, c'est peut-être dans une d'elles qu'il faut trouver la solution d'une locution inexpliquée : « Jeter son bonnet par-dessus les moulins. » On présume qu'elle est venue de cette fin des contes de fées, dit Quittard : « Je jetai mon bonnet par-dessus les moulins et je ne sais pas ce que tout cela devint. » C'est bien le mot d'un conteur à bout d'invention, désespéré, qui envoie tout promener. L'oreille du peuple est musicale : il ne commet pas l'hiatus ; ce n'est pas lui qui dira *oui ou non* et *va et vient*. Souvent alors, adieu à l'étymologie. Est-il bien facile de trouver dans le terme pop. *baleterné* les deux éléments balai-erné ou éreinté, usé ? Pour la rime, il ne tient qu'à l'assonnance, comme on le voit dans ce couplet très senti d'ailleurs de cette jolie « chansonnette villaticque, » comme dit Rabelais en son français-latin :

Digitized by Google

L'oiseau qui sur la branche
Le jour et la nuit chante
N'a pas si grande ardeur
Que moi, la belle, au cœur.

En 1790, un chant patriotique, le *Ça ira*, bien différent du *Ça ira* de 93, celui que Michelet appelle le meurtrier, circulait dans les campagnes, sur une seule rime, et même sans rime, rappelant les monorimes chrétiens, les commandements de Dieu et de l'Eglise. Peu de chants populaires sont aussi dénués de musique prosodique que celui-là :

Le peuple en ce jour sans cesse répète :
Ah ! ça ira ! ça ira ! ça ira !
Suivant les maximes de l'Evangile,
Ah ! ça ira ! ça ira ! ça ira !
Du législateur tout s'accomplira !
Celui qui s'élève on l'abaissera
Et qui s'abaisse on l'élévera.

Un de ces procédés poétiques, c'est d'accentuer fortement les syllabes muettes ou sourdes : « Quand j'y étais chez mon père. » Ce procédé des lettres intercalaires, étrangères à la filiation étymologique, joue un grand rôle en philologie, et la langue française est riche en intercalations de *d*, de *n*, spécialement dans les termes d'origine vulgaire. L'intercalation du son *i* est fréquente dans la poésie populaire normande, comme dans cette variante mortainaise de la chanson de Marianson :

Te souvient-il qu'à la première feis (fois)
Tes anneaux s'y rompirent en t'y serrant les deis.

Et dans les cantilènes pieuses :

L'autre jour en m'y promenant,
Mon doux Jésus j'ai rencontré.

La grammaire populaire n'admet que des prétérits en *it* : « La branche venit à rompre et Guilleri tombit, carabi ! »

Le style du peuple se distingue par les mots courts, incisifs, nets, rapides : c'est cette langue trotte-menu que s'est si bien assimilée La Fontaine ; mais riche et abondante dans ses répétitions elle charge souvent l'idée en la développant. Par exemple : « ne

Digitized by Google

craindre rien, » voilà une idée ; la voici dans la bouche du peuple : « ne craindre ni pic, ni truc, ni tac, ni choc. » Est-ce assez mordant?

La légende féerique, le conte fantastique, le merveilleux, en un mot, ne forment guère à la vie : l'idéal désapprend la réalité. Un livre de grand style, *les Rois en exil*, d'Alph. Daudet, nous montre l'effet étrange produit sur un esprit d'enfant par les sornettes fantastiques de son institutrice, lorsqu'il passe aux mains d'un maître et aux leçons de l'histoire : « La vie qu'il commençait à entrevoir le frappait seulement par des analogies avec ses contes où les fées, les bons génies se mêlaient aux rois et aux reines, les sortaient des landes maudites et des oubliettes... A la leçon, au beau milieu d'une explication difficile qu'on lui donnait : « C'est comme dans l'histoire du petit tailleur, » disait-il ; ou s'il lisait le récit d'une grande bataille : « Le géant Robistor en a bien plus tué. » C'est ce sentiment du surnaturel qui lui donnait son expression distraite, gardant l'éblouissement de fausse lumière d'un enfant qui sort de Rothomago. » Aussi la sapience normande, qui retire un fruit d'un récit de bon sens, utilitaire, avec cette finale : « Mon conte est fini, faites-en votre profit, » a prévu cette confusion du réel et du surnaturel : Ed. du Méril cite, dans ses *Contes de bonnes femmes*, une formule finale usitée en Normandie, après une histoire merveilleuse : « Ouvrez les fenêtres que les menteries s'en aillent. » C'est une semblable fin de conte qui termine, dans Rabelais, la merveilleuse généalogie de Pantagruel : « Avez-vous bien le tout entendu? Buvez donc un bon coup sans eau. Car si ne le croyez, non fais-je (ni moi non plus) dist-elle, » et ce dernier mot est une formule, car il ne se rapporte à rien qui précède. Ce merveilleux moqueur n'a-t-il pas raillé ses inventions, « ces balivernes et plaisantes moquettes? »

Un intelligent collectionneur de contes bas-normands, M. Oscar Havard, qui ne cueille que les inédits, écrits, comme sous la dictée, « quelquefois dans de pauvres maisons où de petits nourrissons de Paris ou Cancale fraternisaient avec de jeunes cochons, » qui recueillit les conjurations magiques d'une devineresse de Villedieu où l'on jette encore des sorts et ou l'on « cerne le mal, » M. Havard prend position entre deux écoles qui entendent différemment l'origine des contes. L'une prétend qu'ils sont des mythes, c'est-à-dire des personnifications de phénomènes naturels, et des

Digitized by Google

fragments de l'antique théodicée aryenne. Ainsi, chez les Aryens, le feu devient le dieu Agni (en l. *ignis*), « l'enfant divin, le héros rouge, le fils aux cheveux d'or » des poèmes védiques ; chez les Grecs, le feu est Apollon, armé de rayons, c'est-à-dire de flèches. « L'impression du lever du jour était le fond de la mythologie ; toute la théogonie de l'antiquité se concentre dans la révélation de la nature par l'aurore. » (Edgard Quinet, *La Création II*, 17). C'est ainsi que pense aussi Max Muller.

Cette explication peut être applicable aux dogmes mythologiques, mais elle est trop haute pour la plupart des contes populaires. Ce sont des légendes, or la légende n'est pas autre chose qu'un fait vrai transformé, embelli, élevé au surnaturel par l'imagination des populations. Il s'en fait encore de nos jours, et même M. Havard croit être sur les traces d'une légende contemporaine, d'après une rencontre qu'il fit du côté de Pontorson, d'un pâtour d'une dizaine d'années. Maintenant, quand la muse populaire chante, elle chante en beau français ; la chanson de « Surcouf le corsaire » avec son air sombre et dur, ce ne sont pas les Flambards qui l'ont faite : « L'enfant me raconta deux fabliaux, et comme je lui demandais s'il savait encore quelque chose, il m'offrit de me dire l'histoire du « Petit Martyr. » Alors le pâtour entama l'histoire d' « un petit gars qui vivait sous un *escalieu*. » Je reconnais le récit d'un crime de séquestration jugé le mois précédent par la Cour d'assises de Rennes. Mais comment en avait-il eu connaissance ? Je trouvai dans une ferme voisine un carré de papier qui contenait l'histoire du petit Rivière de Saint-Hervé. Il me restait à savoir comment cette feuille était parvenue dans le village.... Le mercredi suivant, jour de foire à Pontorson, je me trouvai en présence d'un chanteur qui, sur l'air de Fualdès, scandait la complainte du petit Rivière. J'eus bientôt fait connaissance avec lui. C'était un marchand de toile lorrain, mais comme la toile n'allait pas, il s'était mis à exploiter l'histoire de l'enfant séquestré. Il avait déjà parcouru une partie de la Bretagne ; il se proposait de « faire » d'autres départements, la Corrèze, la Creuse, le Tarn, justement ceux où l'instruction est encore peu répandue.... J'avais devant moi le descendant des « *Goliardi* » et des trouvères du moyen-âge... Je suis sûr que dans deux ou trois ans d'ici les persécuteurs du petit Rivière seront des Sarrazins (nom qu'on donne à Pontorson aux ogres des contes de Perrault). Il sera le fils d'un roi et la mère Camboué qui l'a délivré

Digitized by Google

sera une fée bienfaisante. » C'est un exemple frappant pris sur le vif de la manière dont se forment les légendes. Toutefois, les âges d'imagination ou de crédulité sont passés. On ne fait plus guère de légendes, c'était bon pour le vieux temps. Par exemple Edgard Quinet a une aperception de ce genre sur le monde préhistorique : « Je me demande quel parti les anciens auraient tiré de la demi-civilisation des lacustres. Il me semble qu'Hésiode, Homère, Lucrèce, Virgile lui auraient emprunté quelques traits. Les pilotis auraient été enfoncés par les dieux souterrains. Les troupeaux de petites vaches se seraient abreuvés dans les lacs sous la garde d'un Cyclope. » (*La Création, II*, 18).

Cependant, hâtons-nous de recueillir les contes populaires : l'oubli en est encore plus grand aujourd'hui qu'il y a quarante ans, alors que nous disions déjà : « Le vieillard conte encore, mais son fils n'écoute plus. » (*Légendes du pays*, l'Avranchin). Mais les collecteurs sont en campagne : rien n'échappera, depuis la devinette, le proverbe, le dicton, jusqu'au conte, à la complainte et à la pastorale, et ce dernier mot, en Normandie, est restreint à la scène des mages et des bergers.

Lorsque M. Havard dit que si les mêmes histoires se retrouvent dans l'Inde et dans la Scandinavie, il faut mettre ce phénomène sur le compte des voyageurs qui, se transportant d'un pays à un autre, y transportent leurs récits, il ne signale que la plus faible cause de leur transmission. La principale, c'est le proche en proche, autrement dit la tradition. C'est ainsi que tous nos grands contes européens sont venus de l'Inde centrale, avec identité de fond et variantes de formes, comme *la Jarre du Derviche*, qui est devenue *la Laitière et le Pot au lait*. Peau-d'âne vient de la vieille Egypte.

Ce n'est pas sans doute au hasard que sont tombés ces mots « dans l'Inde et la Scandinavie. » En effet, John Campbell, que nous avons particulièrement connu, et qui nous montrait autrefois le moustique du nord pris dans sa grammaire *lapka*, avec laquelle il utilisait ses loisirs des éternelles journées de Laponie où il était allé en pêcheur, John Campbell, entendant les contes scandinaves, les voyant venir de Russie, puis de l'Orient, et les suivant à la piste jusque dans les montagnes d'Ecosse, eut l'idée d'écrire ses *gaëlic tales*. Il comparait les traditions, passant de peuplade en peuplade, ces fruits orientaux jetés dans le nord de l'Europe, à

Digitized by Google

ces fruits d'Amérique, cocos, noix et cônes de pins, qui viennent de flots en flots sur les côtes d'Islande et de Laponie.

Il les a publiées en gaëlic avec la traduction anglaise. Telle est la connexité des contes et l'influence du contact des populations que plusieurs de ces contes se trouvent à la fois presque partout. Ainsi le conte que me contait mon père sous le nom de Pimpernel, que j'ai mis dans mon *Glossaire Normand* (1er vol.), et qui figure dans ce présent livre, je le rencontre dans un de ceux recueillis par les frères Grimm, en Allemagne, et dans le *Soldier* de Campbell, entendu par lui chez les Highlanders. Le conte breton, le *Voleur avisé*, publié dans la *Mélusine* de Gaidoz, se retrouve en Russie sous le même nom; on sait qu'il est dans Hérodote. Est-ce que l'éminent botaniste anglais Hooker n'a pas démontré que les menhirs et les dolmens se retrouvent dans l'Himalaya et que ces noms celtiques sont tout simplement des termes aryens ou indiens, encore usités aujourd'hui? Il ne serait pas bien difficile de jalonner la marche des contes populaires : Hahn constate une ressemblance frappante entre les lieux de la Grèce actuelle et de l'Allemagne; et Dozon, dans ses *contes* albanais, rapproche ceux-ci des contes et des chants bulgares et des récits slaves. Le conte normand l'*Osselet qui chante* est l'*Os chantant* des frères Grimm, du n° 28. C'est en cette matière la loi universelle, l'évolution.

Il n'y a donc pas de conte qui n'ait son ancêtre; pas une chanson qui ne sorte d'une chanson; pas d'air qui ne se perpétue indéfiniment. Ainsi sur la ronde

Jamais je n'oublierai
La fille au batteur de gerbes,
Jamais je n'oublierai
La fille au batteur de blé.
Elle coupait si bien le blé
La fille, etc.

a été calquée la ronde bretonne :

Jamais je n'oublierons
Les filles de Ploërmel,
Jamais je n'oublierons
Les filles de Paimpont.

Paimpont, dans les bois duquel on croit retrouver la forêt de Brocéliande du cycle d'Arthur ou de la Table ronde.

Digitized by Google

La chanson de Malborough est la chanson du duc de Guise ; le sire de Framboisy (impérial), de nos jours, est sorti d'un chant ancien que chantait naguère à son fils une dame qui serait plus que centenaire aujourd'hui. En voici des passages :

Il 'tait un prince
Revenant de l'armée ;
Trouva sa dame
Sur un pont de Paris.

— Dites-moi, dame,
Avez-vous un mari ?
— Oui, à l'armée.
Qu'il y puisse mourir !

— Vraiment, madame,
J'en serais bien marri.
— Hélas ! mon prince,
Quell' parole j'ai dit !

— Prenez vos armes
Et faites-moi mourir.
— Hé bien ! madame,
Ça va pouvoir venir.

Les Noëls se superposent sur les Noëls. Beaucoup commencent par : « Bienheureuse nuit » et les variantes viennent après, presque dénuées de rime, comme dans celui-ci du Mortainais :

O bienheureuse nuit,
Dans laquelle un beau fils
Nous est né d'une vierge,
Plus saint qu'un séraphin,
Plus brillant que les anges,
C'est un fils tout divin.

Hérode, tu croyais
Etre le roi des rois ;
Tu es trop téméraire.
C'est le fils sans pareil,
Qui est né d'une vierge,
Son père est éternel.

On n'en finirait pas d'exemples de rimes vagues et indéterminées. Le précurseur des amateurs de littérature orale, un homme qui fut un initiateur en bien des choses, en histoire naturelle comme en

Digitized by Google

en littérature, Charles Nodier, qui appelait les contes de Perrault « le chef-d'œuvre ignoré du siècle des chefs-d'œuvre, » recueillait, il y a déjà bien longtemps, de la voix d'un chanteur de place, les vers suivants :

De deux amants d'Aigueperse
Apprenez le cas piteux :
Ils sont nés par grand'détresse
Aveugles de leurs deux yeux.

Autant il y a d'idéal, d'amour pur, de chevalerie dans la littérature bretonne et galloise, autant il y a dans celle de Normandie de naturalisme, de raillerie, même de grossièreté. La sapience normande exclut l'idée de dévouement, de vérité et de chevalerie ; elle dit « mieux vaut se dédire que se détruire. » C'est de la Coutume de Normandie, qui ne rendait définitive que le lendemain une convention écrite, qu'est venu le dicton « dormir sur le contrat. » C'est des poésies celtiques que s'inspirait celui qui parlait ainsi de l'amour :

Amour qui est si *haute chose*
Et de si grand'douceur enclose ..
Amour qui n'est fausse ni feinte
Et précieuse en chose *sainte*.

C'était l'auteur du *Chevalier au lion*, composé sur le thème d'Yvain, compagnons de la Table-Ronde, c'était Chrestien de Troyes. Wace, dans le poème consacré au héros normand, G. le Bâtard, raconte crûment les amours de Guillaume et d'Arlette, et à la première nuit l'amour normand consiste « à faire sa volonté. » On verra dans la *Croix pleureuse* comment le Bâtard traîne sa femme Mathilde par la ville, à la queue de son cheval, jusqu'à la croix qui termine cette *via dolente*. On verra bien d'ailleurs, dans notre excursion dans la poésie normande, comment le Normand traite la femme et l'amour. Du reste, tout cela venait du pays d'origine : « Tout ce que nous savons des anciennes lois auxquelles la femme était soumise, chez les Scandinaves, dit Marmier (*Voy. en Islande*), accuse dans la position une indépendance extrême..... le mariage était un marché. Le futur achetait sa femme par ses présents. » On chante ce refrain dans l'Avranchin :

Bats à fred, bats à chas (chaud),
Bats ta femme et ne la tue pas.

Digitized by Google

Mais l'on va plus loin dans le pays de Caux :

Battre sa femme est un péchié,
Mieux vaut la tuer que l'estropier,
On est plus tôt débarrasié.

Le peuple donne des voix à la nature en général, spécialement aux oiseaux ; il a une vague idée qu'ils ont un langage à eux et qu'ils se comprennent. La Fontaine, le petit garçon qui accompagnait dans les bois son père, garde chef des forêts, avait entendu parler les arbres, lui qui dit : « Les arbres parlent peu, si ce n'est dans mon livre. » Je ne sache pas que le peuple fasse parler les végétaux ; il n'en est pas de même des poètes qui font gémir les roseaux, se plaindre les sapins, etc. Mais il traduit le langage des oiseaux ; le *pleu-pleu* du pivert signifie : il va pleuvoir, et il l'appelle l'avocat des meuniers. Dans son nom de Saint-Syphorien, le peuple croit imiter un oiseau, qui, croit-on, appelle ce saint, dans son sifflement, suivi d'une roulade. Des anciens noms d'animaux du cycle de Renard, nous ne connaissons plus que chanteclair (le coq), resté dans les noms propres d'hommes et dans l'anglais *chanticleer*, langue où l'on trouve aussi *gib*, chat, dérivé de son nom cyclique Gilbert. Mais les Normands disent encore une margot (la pie), robin (le bœuf ou le taureau), perrette (l'oie). En Normandie, où l'on tourne tout en raillerie et souvent en grossièreté, on traduit ainsi le chant du coucou, et ici le peuple rencontre la vraie étymologie d'un mot controversé (*cuculus*, en latin, lâche, paresseux) :

Cocu, cocu men père,
Ch'est la faute à ma mère,
Si men père est cocu,
Ma mère l'a bien voulu.

On chante encore cette variante injurieuse :

Coucou ten père,
Coucou ta mère,
Coucou, té itou.

A tout prendre nous aimons mieux ce qui suit :

Les coucous sont bons,
Mais on n'en prend guère
De crainte que l'on a
De tuer son père.

Digitized by Google

Dans l'Avranchin on adresse au coucou un chant bizarre et incohérent, le reste peut-être d'un chant suivi où le second mot ne nous est pas connu :

Coucou bindelle,
Ta mère t'appelle ;
Ten père est biau,
Ta mère est belle,
La corde au cou,
Les fers aux pieds,
Vilain coucou.

Du Méril cite ce dialogue, si populaire en Normandie parmi les enfants, où l'on fait dialoguer la brebis et le mouton : « Te v'la binn aise, dit une brebis à un mouton qui broute de l'herbe et celui-ci répond : bel et bien, bel et bien. » (*Etudes d'archéol.*, 510). Le moyen-âge traitait l'animal comme une personne et le regardait comme responsable de ses actes : de là les nombreux jugements contre les animaux. Le souvenir reste dans l'Avranchin de la condamnation d'une chèvre, sur laquelle ce refrain s'apitoie : « La bique bianche, la poure bique bianche, la bique à Jacques Andreu. »

On a traduit le cri du vanneau et on l'a appelé le *Dix-huit*. Le loriot dit : « Sors tes viaux ; » la caille chante : « Paie tes dettes » et petit-petin, babil qui rappelle celui que Rabelais note ainsi : « *Nac petetin, petetac.* » C'est aussi par des cris d'oiseaux que se terminaient les contes en Normandie : « Et tui, tui, tui, mon petit conte est fini. » Un conte d'Andersen finit par *quivit, quivit*, le chant de l'hirondelle. — « Et alors le coq chanta kikeriki, et mon conte est fini. » (Edel. du Méril, 452, *Etude archéol.*). Ce dernier cite la même chose comme finale du conte 150 des frères Grimm : « Alors une poule chanta kikeriki, mon conte est fini. » Quand le peuple a fait du latin *lusciniola*, le français rossignol, il a fait passer dans ce mot la note la plus belle, la plus sonore, le *ror*, de cet oiseau qui a toutes les nuances. Elles n'ont jamais été mieux reproduites que dans ce passage de Pline sur son chant : « *Plenus, gravis, acutus, creber, extentus, ubi visum est, vibrans, summus, medius, imus.* » C'est le peuple qui a dénommé les oiseaux, et cela d'après leur cri. Buffon remarque que le nom de la huppe ne vient pas de la touffe de plumes qui est sur la tête de l'oiseau, mais de son cri *pou-pou*, d'où le grec επoψ, le latin *upupa*, l'anglais *pewet*. Le

Digitized by Google

proverbe, dont l'essence est la rime, appliqué à certains animaux, sort quelquefois de son moule étroit de deux vers :

Si le mouron (la salamandre) entendait,
Si la taupe veyait,
Il n'y aurait sur terre
Un seul homme qui vivrait.

La sapience normande nous met en garde contre trois choses dans un dicton (ap. de Brieux), où le cidre proscrit le vin :

Soleil qui luisarne au matin,
Femme qui parle latin
Et enfant nourri de vin,
Ne viennent jamais à bonne fin.

Il y a une variante :

Poule qui chante,
Prêtre qui danse,
Femme qui sait le latin,
N'ont jamais fait bonne fin.

Une autre famille de mots *forissit* (sort) d'une onomatopée populaire, de ce *xi*, *xe*, usité pour animer les chiens et que Rabelais a ainsi formulée : « *gzz*, *gzzx*, d'avant ! d'avant ! » laquelle est la dominante du latin *ciere*, *citare*, *excitare*, l'anglais *stir*, l'allemand *stieben*, etc.

On a tiré souvent des moralités du caractère ou de l'aspect des oiseaux. Le pélican tire de la poche de sa gorge, pour ses petits, la nourriture qu'il y a amassée : on y a vu l'oiseau s'ouvrant la poitrine pour les nourrir et il est devenu le symbole de l'amour paternel. Sans la croyance populaire, nous n'aurions pas ces beaux vers, beaux entre tous, ceux qu'Alfred de Musset a écrits. On les sait par cœur :

Lorsque le pélican, lassé d'un long voyage,
Dans les brouillards du soir, retourne à ses roseaux,
Ses petits affamés courent sur le rivage...
Pour toute nourriture, il apporte son cœur !

On a cru aussi que la cigogne nourrissait ses vieux parents, et on en a tiré de ce fait une leçon de piété filiale :

Digitized by Google

Le cigogneau ayant prins sa croissance
Porte et nourrit ses père et mère vieux.
Ainsi chacun d'aider soit curieux
Son père vieil tombé en décadence.

Faire parler les animaux et même les objets inanimés est tout à fait dans le génie de l'Allemagne. Citons le chant de la balle de Kerner et ce passage pris dans Grimm : « Que dit le loup au cerf, dis-moi, bon chasseur, au cerf en hiver : « Sus, sus, enfant sec et maigre, tu passeras par ma gorge, et je t'emporte dans la forêt sauvage. »

La plus jolie légende normande, tirée des oiseaux, est celle du roitelet, appelé *reblot*, *berruchet*, le plus petit des oiseaux du pays, quoiqu'il y en ait un plus exigu, l'oiseau-mouche normand, le roitelet couronné d'or. C'est sans doute d'après cette couronne d'or que le roitelet a été appelé le roi (le *rei*), ou le petit roi, roitelet, et en bas-normand *reblot* pour *regulot*, en vieux fr. *roitel* C'est le reblot qui alla chercher le feu du ciel ; mais dans le trajet il se brûla les plumes et arriva tout nu sur la terre. Alors les oiseaux lui offrirent chacun une de leurs plumes, ce qui fit le vêtement assez sombre que l'on connaît. Un seul refusa ; ce fut le chathuant. Aussitôt tous tombèrent à grands cris et à coups de bec sur la vilaine bête, qui n'osa plus sortir que la nuit, et maintenant encore, s'il est surpris par le crépuscule du matin, toute la gente ailée lui court sus avec un tapage de malédiction. Lui aussi, le roitelet, quand il est gai, est un annonceur de la pluie ; et un homme très grave, Ambroise Paré, a écrit : « Le petit roytelet, se resjouissant plus que de coutume, sautant et plaisamment chantant, denote la pluye advenir. » D'après cette légende, le roitelet a reçu le nom de *poulette au bon Dieu.*

On dit que le geai a tous les cris : on pourrait alors lui donner, comme au moqueur d'Amérique, le nom de l'oiseau « aux quatre cents langues, » ce que les savants ont traduit par le terme de *Polyglotte.*

Nous avons recueilli, aux limites normandes, un chant de Baguer-Morvan, très imitatif sur le rossignol :

Une petite bonne femme
Passant par Paris, ri, ri, ri,
Qu'avait le *pal* (poil), si gris,
Si gris, si gris, si gris,

Digitized by Google

Appela sont petit chien,
Chut, chut, chut.
Le petit chien
Ne voulut pas venir,
Ni, ni, ni.
La petite bonne femme
Le frappa si du,
Si du, si du, si du,
Que le chien en mourit,
Ri, ri, ri.

On raconte au même lieu une petite fable dont La Fontaine aurait tiré grand parti : « Le rouge-gorge vient en hiver se poser sur le *contrehu* (la moitié inférieure de la porte) et dit : Ma cousine, ma cousine, ma cousine ; et l'été, perché sur un arbre, il dit : Je voudrais bien savoir de quel bord que nous sommes parents. »

Le peuple fait parler non-seulement les animaux, mais encore les cloches quand elles sonnent le glas de la mort, il dit : « La cloche tire des larmes. » Elle dit encore :

Corps mort, va-t-en,
Seigneur t'attend,
Y assez long temps
Que t'es vivant.

Rabelais, s'emparant de ce thème populaire qui donne du sentiment aux choses inanimées a fait aussi parler les cloches : Escoute l'oracle des cloches de Varennes. Que disent-elles ! Escoute : *Marie toy, marie toy : marie, marie. Si tu te marie, marie, marie, très bien t'en trouveras, veras, veras. Marie, marie.* Ne faisait-on pas dire aux bourdons de son pays : Orléans, Beaugency, Vendôme, Vendôme ; ce dernier mot sur un rhythme lourd et assourdi ?

Le peuple obéit à une tendance qui le porte à personnifier le phénomène naturel, procédé qui explique beaucoup de mythes et de religions. Nous ne citerons que le feu-follet ; pour le Normand c'est un lutin qui vous conduit dans un précipice et éclate de rire ; pour l'Anglais, c'est Jean-à-la-Lanterne ; pour le Breton, c'est l'âme d'un prêtre qui a failli sur le 6e commandement.

On connaît ces bruits d'insectes souvent invisibles, dans l'air, vers midi « à l'aube des mouches, » comme dit Rabelais. Nous demandions à un paysan ce que c'était que ce bourdonnement : « C'est mérienne qui danse » personnifiant ainsi, à la manière de

Digitized by Google

Shakespeare, la méridienne, qui devient alors une sylphide, un être chantant et dansant.

On trouverait aussi une petite veine poétique ou *rimaille* sur les fleurs. La pièce de la plus longue haleine, que nous connaissions, est un chant enfantin psalmodié, qui a plus de rime que de raison :

Des poirions
Pour les garçons ;
Des pommeroles
Pour les folles ;
Des pâquerettes
Pour les fillettes ;
Des jaunets
Pour les filsets ;
Des coucous
Pour les fous.

En Normandie, il est difficile à l'amateur de ces choses d'obtenir des contes et des chansons : il y faut de l'art, de la diplomatie, des gâteaux aux enfants, des déguisements, comme de marchand de quelque chose, de vieux meubles, anciennes faïences, tissus démodés. Et encore n'y réussit-on guère Le Normand, né malin, croit aisément qu'on se moque de lui ; ou bien il se débarrasse de l'importun en lui donnant des lambeaux agaçants d'histoires ou de chansons, souvent rien que le titre, un commencement et une fin, et en disant : « Pour le reste, il est aux oubliettes. » Ainsi je n'ai jamais pu recueillir en entier l'histoire de *Toumentine et Rabichon*... « la petite fille chez les sauvages son frère qui la retrouve près d'un ruisseau, sa fuite... » rien que des morceaux.

Rarement, le Normand s'élève à l'image, à la couleur, à la poésie. J'ai recueilli quelques pensées de cet ordre cependant. Un vieux paysan, mon voisin de campagne, qui m'a fourni une grande partie de mon *Glossaire normand* et qui avait vu la Révolution, me disait : « Monsieur, dans ce temps-là, le soleil ne se levait pas. » Un fermier du même village personnifiait à la Shakespeare ce tourbillon de mouches qui, à l'heure de midi ou de méridienne, bourdonne invisible dans le haut de l'air : « c'est mérienne (méridienne) qui danse. » Un marin de Carolles, dans une violente tempête où la mer moutonnait en montagnes, la représentait ainsi : « la plaine du marin a des bosses. » Un observateur perspicace, un styliste

Digitized by Google

artiste, un fils de Balzac, a constaté la justesse de l'expression : « il pleut des hallebardes en disant » « la pluie à filets limpides, à lames aiguës. »(Alph. Daudet, le *Nabab*).

Ce serait dans le proverbe qu'il faudrait chercher la poésie du langage du Normand, si elle n'était pas trop étroite et trop sèche dans cette formule de la sagesse et de la raison. Prenez par exemple les proverbes sur avril, l'arrivée du printemps ; avec une série, on ferait une espèce de chant populaire ;

Quand l'avri fait le mai,
Le mai fait l'avri.
A la mi-avri,
Faut y veir à s'couvri.
A la mi-avri,
Le coucou est mort ou vi.
Avri le doux,
Quand y s'y met est l'pire de tous.
Le coucou en avri
Est venu, s'il a à veni.
Nul avri sans épi.
Bourgeon d'avri
Ne met pas de pommes au bari.
Dans le mès d'avri,
Toute bête change d'habits.

L'opposition démocratique et l'humeur frondeuse a sa veine en Normandie. On y appelle *un noble*, le cochon, comme ne faisant rien et n'étant utile qu'après sa mort. Dans l'Avranchin, on désigne le cochon, pour une raison analogue, par le sobriquet de « préfet de campagne. » Toutefois, on ne trouve guère en Normandie de ces récits vraiment démocratiques où la distance entre la demoiselle noble est comblée par la beauté et le savoir d'un jeune enfant du peuple, comme dans ce charmant *gwerz*, recueilli par Quellien, et inséré dans la *Revue de linguistique* (1882), où la demoiselle de Coatgouré dit en parlant de son amour, Le Cloarec de Coatreven : « Je sais bien que lui n'a pas de fortune, mais des biens, assez il y a des miens. » N'est-ce pas aussi un thème démocratique que celui des contes assez nombreux où l'homme du peuple tire d'embarras le roi, le noble, l'abbé, comme par exemple le meunier dans la triple énigme posée par le roi Jean à l'abbé de Cantorbéry ? Le peuple met le talent naturel au-dessus du talent acquis, les *ingenia* au-dessus des *studia*, pour parler comme Tacite.

Digitized by Google

Le terme « noble gueux » est une expression de mépris. Dans le Bessin, on dit d'un noble pauvre : « C'est la noblesse à Jean Firou ; va te coucher, tu souperas demain. » Les nobles, ce sont les « nobliaux. » On appelle le cochon « *un moussieu* (monsieur) *de soie*, » et même un *moussieu* tout court, d'après le *Glossaire* du Val-de-Saire, de M. Axel Romdahl. Un proverbe réclame la liberté pour tout le monde : « Il est aussi permins (permis) à l'âne de braire qu'au roussigneu de chanter. » On entend quelquefois le dicton :

Quand Adam béchait,
Quand Eve filait,
Pas de noble n'existait.

Et, comme dit le paysan dans un conte allemand : « Adam, comme nous l'apprend notre curé, a été notre père à tous ; nous sommes tous ses enfants. » Toutefois, cette veine n'est pas riche, et, sauf les chansons révolutionnaires, il n'y a rien de violent comme dans les vers de Wace sur la révolte des paysans du XII^e^ siècle, comme les chants des Jacqueries.

On n'y trouve que la malice patiente de Jacques Bonhomme. Il y a aussi une démocratie latente dans ce thème assez commun où le paysan et surtout sa femme trompent le diable, puis aussi où ils tirent d'embarras des seigneurs, des abbés, des nobles enfin. Telle est la donnée des trois questions posées à ces personnages, le thème, en Angleterre, de l'archevêque de Cantorbéry, sommé par le roi Jean de lui dire ce qu'il est, ce qu'il pense, ce qu'il vaut, et qui est tiré de son grand embarras par son meunier. C'est un thème dont nous parlons encore un peu plus loin et que nous trouvons en Allemagne et dans les pays scandinaves. Mais, contrairement aux Allemands, nous n'avons pas de chants ou de formules de compagnonnage et de récits de chasses poétiques; pour les chasses fantastiques, nous n'avons qu'une très vieille légende, celle du noir chasseur Hennequin, citée par Ordéric Vital, et dont le nom nous donne une étymologie longtemps cherchée, celle d'Arlequin.

Cette veine démocratique se trouve aussi dans une partie de la France qui, dans nos guerres civiles, obéit plus à des sentiments religieux qu'à la fidélité féodale. « Voyez le paysan vendéen guidant la charrue que traînent les quatre bœufs de l'attelage. Chacun a son nom : Châtain, Rougeaud, Moureau (noir) et Nobliet. Celui-ci a la plus mauvaise place, sous sa main, à portée de l'aiguillon...

Digitized by Google

c'est Nobliet qui reçoit les coups. » (*La Vendée en* 1793, par E. Bonnemère).

Un dicton de l'Avranchin raille la pauvreté de certains gentilshommes, « Pauvre comme les seigneurs de la Lande de Beuvais, qui ont une épée à quatre. » Un autre du même pays met en doute leur loyauté :

Apparence de beau temps,
De vieillard santé,
Promesse de gentilhomme,
Faut pas s'y fier.

Il y a encore cette variante : « Foi de gentilhomme, un autre gage vaut mieux. »

Même en Bretagne, où la noblesse était le plus respectée, on se permettait des brocards contre les nobles pauvres : « Noblesse de la Malhoure (près de Lamballe) qui a à moitié dîné, quand la soupe est mangée. » La pointe contre les Normands s'y rencontre partout : « Traître comme un prêtre normand. »

Cette veine démocratique pourrait être suivie dans toute l'histoire normande, depuis les griefs si énergiquement articulés contre les seigneurs dans le roman de Rou, en passant par les légendes féodales, pour arriver aux temps modernes, où ces sentiments s'expriment brutalement contre la noblesse, presque toujours, comme on vient de le voir, représentée sous la forme du pourceau. Ainsi le porc, déjà dénommé ci-dessus un monsieur, un noble, s'appelle encore « M. de Triauville, » un mot où l'on reconnaît truie, en norm. une *trie*. C'est ainsi qu'en Bretagne même, le porc est appelé *Mab-Rohan*, fils de Rohan, la plus illustre famille du pays. Il y a peu de villages où le paysan ne se délecte des faits et dires d'un gentilhomme stupide, dont le type principal est, dans le Bessin, M. de la Vacquerie. Il n'y en a guère non plus qui n'ait ses histoires de gentilshommes brutaux et débauchés qui forcent les paysannes, battent fausse monnaie, abattent à coups de fusil les couvreurs sur les toits et se jouent des vilains par des redevances grossières et humiliantes. C'est ainsi que la légende, à sa manière, jette une lumière sur les révolutions.

Si la poésie est quelque part en Normandie c'est dans ce qui fait son orgueil et ses délices, c'est-à-dire dans le pommier et son produit, le cidre. Le pommier est un bouquet qui a la beauté des couleurs,

Digitized by Google

l'ampleur des formes, la suavité de l'odeur. D'un pommier fleuri, on dit « blanc comme un drap, biau comme une chapelle. » Mais la prudence normande ne s'aventure pas dans le champ des espérances : « Fleur n'est pas pomme et pomme n'est pas bère (cidre). » Le piot est « déifique liqueur, dit Rabelais, et se pioter est un des bonheurs du Normand, qui dit quelquefois comme synonyme « se mettre en bête. » Or, piot ne peut venir du grec (Littré), mais se tire bien d'un terme populaire latin *potitare*, qui est dans Plaute. Il y a même, en bas-normand, une étonnante expression, « se débauchier » qui signifie s'attrister. Pourquoi? c'est que le gars qui a de la peine se donne une ou plusieurs soulaisons ; dès lors, il y a équation entre peine et débauche.

Le cidre c'est le *bère*, le boire par excellence. Sur ce sujet la nomenclature poétique est riche : « du bon bère, du sacré bon bère, du cidre *gouleyant* et justificatif, c'est-à-dire loyal et sans eau ; du cidre légitime, qui n'a pas été baptisé ; il est chrétien ce cidre-là ! C'est du bère qui prêche (parle) à son homme. » C'est du *fout-bas*, le gros cidre qui jette le buveur à terre. On l'élève au niveau du vin dans ces mots : « On en dirait la messe, si c'était permins. » On l'appelle encore « cidre du père Adam, » c'est-à-dire du paradis terrestre. En passant devant un pommier tout blanc et rose de fleurs, on se dit : « Tire ton capet, » avec toute la solennité avec laquelle on dit au théâtre : « Madame, saluez. » On se console d'une invasion de hannetons dans ce dicton : « Année hannetonneuse, année pommeuse. » Un autre dicton ne manque pas de mouvement :

Brouillard dans les Avents,
Beaucoup de pommes, Normands !

La fin d'une chanson est accompagnée de cette ritournelle :

Toute chanson qui prend sa fin
Demande à bère, à bère, à bère,
Toute chanson qui prend sa fin
Demande à ber' jusqu'au matin.

Sur le cidre, les belles et bonnes épithètes abondent : « Sacré bon bère, raide bon bère ! le joli cidre, le cidre *laugueyant*, *passeyant*, *cœuru*, *vaillant*, *justificatif* (qui justifie qu'il n'a pas d'eau). Ce langage, le poète des ivrognes, l'unique franc buveur de la

Digitized by Google

chanson, Ol. Basselin, le *bon Gallois*, le *bon Virois*, l'a élevé d'un degré dans une opulente série de synonymes et d'épithètes : « O sildre beau ! vostre sildre loyal ! — bon sildre orangé ! — ce bon piot ! Soulas des goziers ! O sildre délectable ! »

Le glossaire normand offre une grande richesse d'expressions de *beuverie*, depuis la nuance gracieuse, comme *lerme* (goutte), *trinquette*, *soupirette*, ou, comme dit Basselin, *soupirance*, jusqu'aux fortes couleurs : *brûlé-saoûl*, *saoûl à déconnaître les terres*, *saoûl comme trente mille hommes*, *comme la bourrique au diable*.

Le Normand ne se bat guère que quand il est saoûl ; le Breton se bat toujours et sans préliminaire, témoin le dicton :

« Comme le Breton, je te dira, je te *bara* » (baillerai des coups).

Le Normand se moque de cette humeur batailleuse :

Les Bretons de la Basse-Bretagne,
Quand ils sont bêtes
Ils se cassent la tête,
Quand ils sont sous
Ils se cassent le cou....

L'ivrognerie, ou mieux, la *beuverie*, a sa poésie en Normandie, depuis longtemps, témoin ce passage du miracle de Sainte-Geneviève :

A la guise de Normandie,
Je bef à vous de chipe en chope.

On cite avec orgueil les héros de la boisson, les Gargantua ou pop. les Gantua du *pichier*, ou les galope-chopine. Comme la femme boit aussi jusqu'à l'excès, la bonne buveuse s'appelle Marie Pinton, avec ce dicton : « Marie Pinton, qui aime mieux sa pinte que son démion. »

Il y a en Haute-Normandie un type d'ivrogne, Fesse-pinte, qui se trouve dans un livre imprimé à Rouen, en 1544 : *Bringuenarilles, cousin germain de Fesse-pinte*. Le type de la Basse-Normandie s'appelait galope-chopine.

L'ivrogne normand atteint son idéal dans le poète des Vaudevires, Olivier Basselin, que ses ivresses scandaleuses firent fouetter publiquement par les Anglais :

T'ont donc les Anglais mis à fin,
Pauvre Olivier Basselin.

Digitized by Google

Ce Basselin reste le type du véritable ivrogne, cet homme altéré, mais gai et bienveillant, qui vous explique bachiquement pourquoi, en Normandie, on plante des pommiers dans les cimetières, ce buveur qui tient plus au cidre qu'à la vie et qui, atteint de mal d'yeux, ce mal des ivrognes, répond au médecin qu'il vaut mieux

Laisser périr les fenêtres
Et sauver la maison.

C'est de notre pays qu'est partie l'expression « boire à tire la rigaut, » qui rappelle la *beuverie* de ces sonneurs de la cloche énorme donnée par l'archevêque Odon Rigaut et qui marque sa nationalité, ce que ne fait pas le dicton « boire comme un sonneur. » Aujourd'hui encore les sonneurs boivent dans la tour, dans les grandes sonneries.

Nous sommes bien loin de l'idéal celtique, dont on ne trouverait que de faibles lueurs en Normandie, car l'idéal, l'idéal romanesque et religieux, est au fond de toute créature humaine. De Merlin nous n'avons que le nom donné dans l'Avranchin à ce coin de fer enmanché, bien supérieur en force à la hache, ce nom de *merlin*, dans lequel une étymologie fantaisiste trouverait une allusion à l'enchanteur qui ouvrait toutes les portes et brisait toutes les résistances. De Barenton, la fontaine merveilleuse, nous n'avons aussi que le nom, celui d'un chef-lieu de canton d'un pays beau de sauvagerie, mais qu'une prosaïque philologie tire de deux mots celtiques qui signifient la hauteur nue et stérile, la *barren-ton*. Nous n'avons pas de forêts enchantées, et de celle de Brocéliande, nous n'avons, dans notre voisinage, qu'un nom approchant, cette église de Broélande, pour ainsi dire taillée dans un bloc de granit. Mais nous avons un bon nombre de traditions de Gargantua, cette bête énorme et vorace, le mangeur par excellence, légende plus bourgeoise que populaire, alimentée par le livre de Rabelais, mais qui pourtant a pénétré dans le peuple, témoin ce dicton de l'Avranchin : « manger comme un Gantua. » On y parle de son épée « dont le fil coupait à sept lieues de distance; » une rivière, la Sée, est l'épanchement de ce que Rabelais appelait « son internelle humidité. » Toutefois Gargantua est demi-populaire, demi-bourgeois. Au-dessus du peuple s'étalent les images troubadouresques, les Saladin et les Malek-Adel, souvenirs des croisades, et ce sont des

Digitized by Google

lettrés qui racontent les *Mille et une Nuits*, dont l'histoire la plus répandue est *Ali-Baba* ou les *Quarante Voleurs*, la *Lampe merveilleuse*, qu'enfant et jeune homme nous écoutions dans la forge d'un maréchal, grand liseur.

La Normandie n'est pas un pays conteur comme la Bretagne, et cela, nous pouvons le dire, même nous qui habitons aux marches des deux provinces. Elles se sont tellement haïes que, dans le passé, elles ont exercé peu d'action l'une sur l'autre. Ce qui montre que notre province normande n'a plus guère le génie narratif qu'elle a montré dans ses vieilles épopées, c'est qu'on trouve très peu d'histoires amples, développées. Le plus souvent on n'entend plus que des lambeaux. Nous avons sous les yeux trois conteries écourtées des environs d'Avranches ; il n'y a que peu à y prendre. L'une est celle du *Gorge-Rouge*, racontée par une plume trop littéraire. C'est le rouge-gorge qui a pitié du Christ sur l'arbre de la croix, que le peuple croit être un chêne ; il arrache une des épines de la couronne qui déchire le front du Sauveur. Une goutte de sang jaillit sur la poitrine ou *falle* de l'oiseau, qui prend le nom de la *Pitié-de-Dieu*. Lorsque le peuplier s'écrie : « Le Christ n'est qu'un homme, moi seul je suis Dieu, moi qui suis obligé de baisser ma tête pour le voir mourir sur le bois du chêne, mon frère, » ton orgueil fera place à la timidité, lui dit l'oiseau, et le vol du roitelet fera trembler ton feuillage. » Et il laissa tomber de son épine une goutte de sang sur les feuilles de l'arbre, et depuis leur agitation perpétuelle lui a fait donner le nom de tremble.

La *Pleureuse des bruyères*, c'est Julie de Chavoy, dont le fiancé, Richard, est mort sous les murs de Joppé, et qui, folle par amour, est errante dans les bruyères. « Les troupeaux ne veulent plus boire l'eau de nos ruisseaux depuis que la Pleureuse y a mêlé ses larmes. » Elle meurt, on l'enterre sous un rosier planté par Richard. Tous les soirs, une colombe blanche, l'âme de la Pleureuse, vient se poser sur les branches et roucoule un chant que les paysans comprennent bien :

Quand li rosier flétrira,
Alors le beau castel chéera.

La légende suivante, le troglodyte, offre un fond populaire avec des termes savants, le titre par exemple et le mot de la fin : « Le *ré* (forme populaire de roitelet) et la *mesette* (mésange) à lon-

Digitized by Google

gue queue, eurent une querelle à propos d'un mérisier choisi par chacun d'eux, pour y construire leur petite maison. Le *ré*, vaincu, alla se cacher sous les tiches (caves) des vieux chemins, et dit à ses petits : « Habitez la haie d'épines, les ronces et les lieux obscurs, jusqu'à ce que vous ayez vengé l'honneur de votre famille. »

Mais si la mésange à longue-queue est petite, elle est courageuse et maligne. Elle fait toujours son nid entre les branches fourchues des hêtres les plus altiers : le *ré* ne la vaincra pas : il demeurera toujours dans les trous, et c'est pour cela qu'on l'a nommé le troglodyte. Contrairement à la plupart des animaux, ce n'est pas son cri qui l'a dénommé, c'est-à-dire son *gluit gluit*. Mais on l'a appelé le *ré*, le roi, le roitelet, le reblot, contraction de *regulot* : on le nomme aussi *berruchet*. Les noms d'animaux sont donc des onomatopées ; elles sont nombreuses dans toutes les langues, mais surtout dans les langues populaires. Je trouve deux exemples de ces mots, racines des idiômes, l'un est dans le dictionnaire normand de M. Joret : c'est *oluer*, arrêter, retarder : il vient du cri *ho-la-hue* des charretiers pour arrêter les chevaux. L'autre, du patois de Valognes, c'est le *sou, sou*, pour appeler les cochons. Ne voit-on pas là le *sus* des Latins, enfantant toute une famille : souiller, souillon, souille, etc.

Puisque nous venons de parler de l'antipathie des Normands et des Bretons, nous devons montrer sous quelle forme elle se produit chez ces deux populations. Le Normand jette à son ennemi de très gros mots; il y a telle de ces injures où Breton rime avec un terme dégoûtant, ou avec le nom d'un sale animal. Mais on ne trouverait pas chez les Normands la haine de l'Anglais portée aussi loin que chez les Bretons : on les a vus traiter avec mépris « Jean l'Anglais » dans le combat naval du *Québec* et de la *Surveillante*. Edgard Quinet, qui s'est fortement imprégné de l'esprit celtique, dans son Merlin, a mis le même sobriquet dans la bouche d'un barde : « Quoique Jean l'Anglais soit un méchant traître, il ne domptera pas mon cœur, tant que sera debout le rocher de Maël. « C'est, dit-il, le début d'un ancien chant populaire breton. » En général, le Breton n'est pas grossier envers le Normand : il se montre fier ou malin, ou même se fait sa part, comme on peut le voir dans ces dictons : « savez-vous la différence qu'il y a entre le chien normand et le chien breton ? c'est que le premier regarde en haut (au gibet) et le second regarde en bas (dans le fossé où son maître est ivre-mort). » Il y a une fierté dédaigneuse dans un cou-

Digitized by Google

plet où figurent trois lieux de pèlerinages normands visités par les Bretons :

Sans le grand saint Gourgon,
Le gros saint Pierre-ès-Loges
Et saint Michel du Mont,
Je n'irions jamais veir
Ce que les Normands font.

Dans le Léonnais, le nom familier des maquignons normands est : *gardinn*, les gredins, les gueux.

Il y a aussi de la malice humoristique dans cette addition au cantique de saint Yves :

Saint Yves était un Breton,
Grand avocat et non larron ;
Si saint Yves eût été Normand,
On n'en pourrait pas dire autant.

Le Normand ne chante ni ne danse, mais il y a une autre chose qu'il sait bien faire, lui, que son poète national, Wace, appelle « bombancier. » On la trouve dans le blason des gens de Bellou-en-Houlme, qui peint bien ce grand appétit du paysan normand :

Je ne menge ni ne denche,
Mais je bets et menge
Tant qu'en veut.

Mais que mange-t-il donc le Normand? La malice de ses voisins nous l'apprend dans le dicton :

Le chapon de Normandie,
Une croûte dans la bouillie.

La bouillie, le mets naturel des Normands, qui leur a valu le sobriquet : « Les bouilleux de Normandie. »

C'est que les Normands ne furent pas un peuple d'imagination et d'idéal, comme les races celtiques. Ils eurent l'esprit d'aventure le plus audacieux, mais non celui de la chevalerie. Ils partirent pour « gaagner. » On les trouve sur tous les rivages, comme le cormoran sur les grèves, guettant la proie et les épaves. Leur chantre, Wace, faisant un des premiers calembours de notre langue, les appelle des mendiants : « la gent de *north mendie.* »

Digitized by Google

Fondateurs de royaumes et maîtres des mers, ils viennent d'être retrouvés comme chefs, par M. Schlumberger, jusque dans les armées bysantines, au xi[e] siècle. Dans les croisades, s'ils sont des plus braves, ils sont relativement les plus sceptiques, et c'est sur la Terre-Sainte qu'ils se permettent de douter du miracle de la sainte épine.

Il n'a pas cette foi passive qui remet tout à la Providence, et dans une jolie variante de l'adage « Aide-toi, le ciel t'aidera, » il dit : « On aide au bon Dieu à faire du bon blé ! » Ce qui est le thème de la chanson moderne : « Un peu d'aide au bon Dieu ! »

Que leur dit au matin d'Hastings le héros de la race, G. le Bastard : « Combattez vaillamment et prudemment, ce que j'aurai, vous l'aurez ; ce que je conquerrai, vous le conquerrez. » Un de leurs plus éminents capitaines, dont on peut observer, dans la galerie de Torigny, la figure grave, fine et discrète, Jacques de Matignon, a, dans Brantôme, son portrait qui peint bien la race : « Le capitaine le mieux né et acquis à la patience, un très fin *Tringuat* normand, se comportant à son commencement, et au mitan et sur la fin, et tousjours, de mieux en mieux, avec lentitude, et son mot usité : *Accordé*, et son serment *: col Dieu.* » Cependant si la moralité du Normand laisse à désirer, on rencontre au moins des sentiments généreux dans quelques dictons, spéc. dans ces deux exemples :

La main du serpent
Qui donne et qui reprend,
Ren (rien) n'est pu à sé,
Que c'qu'en a donné.

Le proverbe exige la raison, mais aussi et plus encore la rime : retranchez-la, il ne reste presque rien, exemple : le proverbe d'Agen « Abrin-Lambrin » ; si vous traduisez « avril, bourgeon » toute la poésie a disparu.

Quand le Normand se retourne contre ses adversaires, il les assomme d'un gros mot. Il riposte au Breton :

Breton, bretonnaille,
Combien ta volaille ?
Deux sous et demi,
Et le Breton aussi.

Mais c'est dans les sobriquets donnés au voisin qu'il est malin et

Digitized by Google

même méchant. En deux mots il exécute son ennemi ; exemple pour Marcelet (près Caen) : Sodome, Gomorre et Marcelet. Nous renvoyons aux *sobriquets* et dictons normands, dans notre 3e vol. de l'*Avranchin monumental et historique :* mais nous en détachons une série avranchine qui donne une idée de sa verve dure et grossière :

Poilley, le pouillous
Et le morvoux ;
Ducey, le lentous ;
Juilley, les chouettes ;
Saint-Quentin, m.... à plein bachin ;
Le Val-Saint-Père, m..... par terre ;
Courtils, les chats rôtis ;
Pontaubault, écorche-chevaux,
Et Céaux
En mange les boyaux.

La bouche, la gueule normande, est pleine des termes qui ont rapport à la plus sale fonction du corps humain ; c'est, du reste, une opulente veine du Nord de la France, et il n'y avait que dans cette zône qu'on pouvait publier « l'histoire secrète du prince Croquétron et de la princesse Foirette, et Gringuenaude. » Le Midi est moins grossier, et si Rabelais a exploité cette fonction quelquefois, c'est dans l'autre qu'il a mis ses affections.

Les Normands, sur le sol de la France, avaient bien perdu de l'esprit poétique qui respire dans les livres scandinaves, dans l'Edda et les Sagas. Dans cette population, livrée à la rapine et aux appétits grossiers, et que Wace définit ainsi :

Orgueillus sunt Normant è fier (ferus),
Vantéor è bombancier.

Un autre dicton macaronique, où *trifla* est peut-être pour *tripla*, signale la gloutonnerie des Normands :

Si Normannus eris
Triflagoulamen eris.

L'élément scandinave dut être très peu nombreux et vite absorbé par la race celto-romaine où déjà l'élément franc était prédominant. On sait que les Normands n'avaient point amené de femmes, et qu'au bout de deux ou trois générations la langue noroise n'était plus comprise même à Rouen. Dans cette province de beuverie, de

Digitized by Google

bonne chère, « bombancière », on ne comprenait plus guère sans doute ces beaux préceptes de continence du *Hava-mal* : « Il n'y a rien de plus honteux pour les fils du siècle que de trop boire ; car, plus un homme boit, plus il perd son jugement. Un oiseau chante devant celui qui s'enivre, mais il lui enlève son âme. » Du reste, les vestiges matériels et moraux des Scandinaves ou Danois, sauf le jury et des noms d'hommes et de lieu (v. notre double étude sur ce sujet), sont peu nombreux sur le sol de cette Neustrie, qu'ils appelaient de ce nom de Valland, où une philologie complaisante lirait : « la terre du paradis » (Walhalla-land), par comparaison avec l'aridité des terres *nordesques*. Ils n'y gardèrent pas longtemps leur cri de guerre : « Tur aïe » (que Thor aide) que Wace leur attribue :

Poinct li cheval criant : Tur aïe. (*R. de Rou*, II, 32).

Nous croyons moins à cet autre cri, signalé par une chronique islandaise « nui, nui ! le français anuit, aujourd'hui. » Le premier cri fut remplacé par « Dex aïe ».

Les départements n'ont pas aboli les provinces et les grandes ont gardé un type de population, un dialecte propre, des produits caractéristiques. Dans ces derniers temps, elles se sont ranimées par l'association littéraire : la Provence a ses *félibres* (fait-livres), et la Société de la *Cigale* ; la Normandie a celle de la *Pomme*. On y reconnait un compatriote par une certaine odeur ; on lui dit : « Vous sentez la pomme. » La Bretagne a ses Congrès, plus savants que littéraires, mais elle n'a pas, comme sa sœur de Galles, ses concours de poésie et de musique. Si un groupe de bardes bretons adoptait un symbole, ce serait sans doute le gui, le gui druidique, ainsi dénommé de ses *derw* (chênes), toutefois devenu si rare que des botanistes tels que Brébisson et Besnou ne l'ont jamais vu et que celui qui écrit ces lignes, botaniste-amateur, mais botaniste-voyageur, ne l'a jamais rencontré qu'une fois dans le pays de Mortain, Isigny-Paindaveine. Mais le légendaire rameau d'or ne sert plus aujourd'hui qu'à guérir de la jaunisse, car il y a longtemps que le peuple a inventé la médecine du *similia similibus curantur*. C'est ainsi que Saint-Clair guérit le mal des yeux. Quant à l'*anguilaneu*, mot d'ailleurs à mille formes, où je prends *oguinané*, il n'a nul rapport au gui, ni à l'année neuve, vu que les Druides ne parlaient pas latin. C'est, selon La Villemarqué : « *Eghinad-mé*, »

Digitized by Google

étrennez-moi. Un courant scandinave vint se joindre à la veine druidique relative au gui. C'était aussi pour les Danois un rameau merveilleux : c'est avec leur *mistiltein* (le *mistletoe* des Anglais) que Balor est percé, alors que toutes les autres armes ont échoué. Chez les Anglo-Saxons, le gui reste un arbuste vénéré, ornement du *home* à la fête de Noël. Qu'est-il chez nous? Le bouchon du cabaret.

La Bretagne, bien plus fidèle gardienne des traditions que la Normandie, a conservé des vestiges d'une de nos plus vieilles légendes religieuses. Elle est d'origine juive : Mahomet l'a mise dans le Coran ; elle a régné dans tout le moyen-âge avec un caractère chrétien. Voltaire l'a introduite dans son roman de *Zadig*, sans ce dernier caractère. Elle s'appela l'*Ange* et l'*Ermite* : on y voit un ange accomplissant, devant un témoin étonné et scandalisé, des actes criminels en apparence, mais dont il montre le but caché dans les vues de la Providence. Le fin chercheur de contes normands, M. Oscar Havard, découvrira peut-être cette légende chez nous. Il a bien trouvé à nos marches bretonnes, à Seins, le *conte de Théophile*. Ce drame religieux de Rutebeuf est l'histoire d'un vidame qui, dépossédé de sa charge par son évêque, se donne au diable. Satan la lui fait rendre, en prenant son âme, mais la Vierge rompt le pacte fait avec le méchant, le *malvez*. Beaucoup de locutions populaires cachent des légendes d'où elles sont sorties, et c'est la partie obscure de l'étymologie française. Qui expliquera le dicton normand : « Tu es comme le cheval à Hudru, tu ris de ta bêtise? » et le dicton général « Connu comme le loup blanc », et celui-ci « Jeter son bonnet par-dessus les moulins », et tant d'autres, qui forment un ensemble bien digne de tenter un vrai philologue.

Celui qui, en Normandie, cherchera la poésie, quelque chose d'ailé, de délicat, d'idéal, n'en trouvera que de faibles lambeaux ; pas de pièces de longue haleine, de morceaux d'ensemble. On glanera encore quelques épis dans les champs de son réalisme, non pas dans les villes, non pas dans les bourgs, mais dans les villages. Nous demandons ici à citer de nous un passage de la *Revue de linguistique* où nous traitions de G. Sand comme interprète du patois berrichon et comme poétesse pastorale.

« Je tire tous ces mots du roman de Jeanne, mais je n'en puis détacher toute la poésie de ce langage rural où « serener les ouailles » veut dire faire paître les brebis au *serein*, au soir, pas

Digitized by Google

plus que je ne pourrais mettre dans un glossaire normand des mots profonds ou charmants que j'entends en ce moment en une campagne normande du bord de la mer : « Sonner en mort, tirer des larmes (sonner le glas), ma chérie belle ! » ni une locution, d'un réalisme effrayant, appliquée au pauvre mourant courbé vers la tombe : « la terre le resuppe. » Il n'y a que le latin qui puisse traduire cela : « *terra resorbet.* » Si la poétesse berrichonne nous parle de « la Biche, de la Vermeille, de la Reine, les trois belles vaches confiées aux soins de Jeanne, » des mots d'un ciel pur et serein, moi, de ma table de travail, mais sous un ciel moins heureux, j'entends retentir dans les champs qu'on laboure, pour les chevaux et les bœufs : « Oh ! Joli ! hi Papillon ! hue Caillie, l'Ami, Bijou, Brindelé, Moisi, la Blanche, Rosette, Basset, Roulot ! » Mais nous n'avons pas de chants suivis comme cette chanson de la Vendée, un vrai *ranz* des vaches :

Hé mon rougeaud, mon noireaud,
Allons ferme à l'housteau (logis),
Vous aurez du r'nouveau (du regain),
L'bon Dieu aime les chrétiens ;
Le blé a grainé bien
Mes mignons, c'est vot'gain.
Les gens auront du pain,
Les enfants seront gais,
Les femmes vont bien chanter. »

C'est un de ces chants bucoliques qu'entendait dans la Bresse Edgar Quinet, lorsqu'il écrivait : « Un gardeur de chevaux fit entendre le chant du bouvier. La longue note tenue, tremblante, de ce chant né dans nos plaines et fait pour elles, me navra de son long accent de détresse. » (*Hist. de mes idées*, 187). Il y a une formule populaire chargée de bénédictions ou de malédictions et très expressive dont s'est servi un écrivain qui a toutes les langues, Alphonse Daudet : « Que le feu du ciel brûle les beys et puis les beys. » (*Le Nabab*), il eût pu ajouter « et encore les beys. » Et la haine aurait eu sa formule complète. L'extrême admiration s'exprime par cette formule « on ne peut pas mieux, » c'est un superlatif absolu.

Parmi les formulettes de contes il y en a une très curieuse que Rabelais a sans doute relevée du peuple : « Le grand avaleur de moulins à vent est mort suffoqué en mangeant un coin de beurre (coin de pain beurré), à la gueule d'un four chaud par ordonnance

Digitized by Google

des médecins. » Sotte ordonnance, croyons-nous, et trait de malice contre le médecin. L'habile commentateur de Rabelais, J. Fleury, dit que cette espèce de mort se trouve dans les traditions des environs de Cherbourg : « Des personnages des récits populaires meurent ainsi et cette fin est présentée d'une façon ironique et comme conclusion d'un récit qu'on ne croit pas. »

Ce n'est pas assez de recueillir les mots populaires, il faut y joindre les dictons qui donnent la physionomie morale et les locutions qui touchent à la grammaire, à la syntaxe et souvent aux formes du vieux latin populaire. Ainsi, dans notre romancière, si fine observatrice de la langue berrichonne, on trouve cette expression, pour dire feindre le réveil : « Il fit celui qui s'éveille, » (*Les Maîtres Sonneurs*) ; elle est purement latine : « *Facio qui res alias agit*, » dit Cicéron, je fais semblant d'être distrait.

On peut dire qu'en fait d'altérations dans la bouche du peuple, il harmonise toujours à sa langue les mots étrangers. Ainsi, dans les croisades, les Arabes disaient *filassefé* pour philosophe, et les Grecs, entendant les Français dire en raillant : « Pousse, Allemand, » répétaient ce mot à leur manière : « πουçε, Αλαμανε. » A Jersey, où se forme une langue hybride, on anglaise les mots français ou normands, et même, chez les Anglais, qui peut reconnaître dans *Haporth*, un sou, la contraction de *halfpenny worth*. Entre nations, on rencontre des synonymes d'idées, surtout dans les proverbes ; mais, pour ne pas sortir de notre sujet, nous ne citerons que l'équivalent anglais de notre locution : « dire des contes de ma mère l'oie, un coq-à-l'âne, » c'est : « to tell a story of a cock and bull, » dire l'histoire du coq et du taureau.

Une étude complète de littérature populaire ne saurait négliger aucune expression de la vie du peuple ; les plus petites bribes doivent être ramassées. A ce titre, on ne peut oublier les berceuses ou chansons de nourrices. Ce n'est pas qu'il y en ait de bien poétiques en Normandie sur un thème aussi charmant. Nous ne croyons pas avoir rien sur le ton de cette *balançoire* des Pyrénées :

Dourmi, ô dourmi, bounie nin :
La ney e moul freda e buyarda.

« Dors, ô dors, bon petiot ; la nuit est moult frède et brouillardeuse. » Les *berceuses* de l'Avranchin sont niaises ou insignifiantes ; des rimes et c'est tout :

Digitized by Google

Dodelinette, vends des pelettes,
Dodino, vends des sabots.

Tous ces termes enfantiles forment le point de départ d'une famille de mots : *Dorloter*, *dandiner*, *dandin* et *dadin*, *dodiner*, *dorlotine*, *dorelot*, *dodeliner*, *dodinette*, etc. « Quant n'ont pas assez fait dodo ces petitz enfanchonnés. » (Ch. d'Orléans). Un des jeux de Gargantua dans Rabelais est le « dorelot du lièvre. »

Il faudrait aussi tenir compte des formules et des chansons de compagnonnage très importantes en Allemagne, comme Michelet nous le montre. Le compagnonnage avait encore quelques restes dans notre enfance, et nous entendons encore l'interrogatoire : « Bonjour, maître, quel métier, maître? etc. » et la mystification faite au jeune compagnon qu'on envoie chercher « le moule à quillettes » ou « la corde à décorder le vent. » G. Sand a traité ce côté populaire dans son *Compagnon du tour de France*, et Mlle Puget l'a chanté dans « Compagnons du devoir. » Mais tout cela s'en est allé ou s'en va. Il ne reste que quelques livres des métiers, comme « l'arrivée du brave Toulousain et le devoir des braves compagnons de la petite maniole. » (Troyes, vers 1710). En Normandie, on dit *manique* pour cet appareil des cordonniers.

Il y a aussi des chants de réveil, des aubades. Les plus connus sont : « Frère Jacques, dormez-vous? sonnez les matines, » et « Ho ! Regnault, réveille-toi ! veille, ô Regnault, réveille-toi. »

Il y a une veine plus philologique que littéraire : ce sont des mots qui, partis d'un monde savant, ont émaillé la langue du peuple normand. Ce monde, c'est le clergé et la magistrature, et ces mots sont latins. Si le sacristain bas-normand répondait la messe à son curé de cette manière : « *Per dominon nostron Jeson Christon*, » le peuple en recevant des termes latins les a gardés avec leur prononciation normale : une dépréciation discrète et vague s'exprime par « ce n'est pas *secundum* ; » une audience obtenue et demande octroyée se dit : « il a eu son *audivi*. »

Parmi ces locutions on peut citer « venir a jubé » à soumission, en imitant l'attitude du diacre à genoux qui disait au célébrant « *Jube domine* » dans cette partie de l'église qui a tiré de là son nom français de jubé. L'anglais *dirge*, chant funèbre, n'est-il pas le premier mot du psaume *Dirige*? Il y a encore un mot, qui est dans le dict. de Littré; c'est le *gaude*. On dit encore d'une chose qui n'a rien d'admirable : Cha n'fait pas crier mirabilia... n'faut pas crier

Digitized by Google

mirabilia... Le Normand, qui jalouse le prêtre pour son bien-être et son oisiveté relatives, dit qu'il ne manque jamais de rien : « *Sanctorum* ne manque jamais. » Ce nom est dans Rabelais : « Chattemittes, sanctorons, cagots, ermites. »

Le *Tu autem* exprime le nœud d'une question, le point principal d'une affaire : « J'y estois, dist Gargantua, et bien tost en sçaurez le *tu autem.* » (Rabelais). L'àgios ὁ θεος se reconnaît dans « faire des agios, » des révérences, des adorations, des *adoremus.* Le *modicum* est le dimanche après Pâques où l'on met dans la bouche du Christ plusieurs fois *modicum* (encore un peu de temps); mais on prononce maudicum, pour accentuer cette semaine maudite, d'après *maudicion*, v. fr. pour malédiction.

L'*antè té* (l'avent) est passé
Plus de boen temps à espérer ;
Le *modicon* n'est pas passé,
Le mauvais temps peut arriver.

Le v. fr. milsodor, cheval de prix, n'est-il pas litt. mille solidorum ? « Etre comme *debitoribus* » c'est être stupéfait. Rabelais a employé cette locution. On dit pop. « avoir campos » pour avoir congé, prendre la clef des champs.

La rime impose la prononciation comme dans le cantique de saint Roch :

Pour peste venenosique
Qui nous fait tant de travaux,
Prions saint Roch en publique
Car c'est l'un des principaux
Avec saint Sébastien.
Amen.

C'est dans cette veine que se placent les devinailles à physionomie latine, comme « pipassa canosa », la pie passa (la rivière), le chat n'osa ; comme « *simul diversitas* », six mules, dix verres, six tasses.

C'est vraiment trop niais que ces dictons dont la clef se trouve dans les mots isolés. L'important, c'est d'enlever ces notes bizarres avec une volubilité qui empêche de deviner.

Le grand triomphe du proposeur de devinailles consiste dans la bêtise de l'auditeur à qui on donne à la fois l'énigme et le mot, et qui ne le devine pas. Par exemple : « Ou je te le dis, ou je

Digitized by Google

te le nomme, tu ne le devineras pas, si je ne te le nomme. » C'est le houx. Il y a encore cette énigme, qu'il faut naturellement dire très vite pour *emberlificoter* le devineur : « Sem, Cham et Japhet, enfants de Noé, de qui étaient-ils fils ? » La devinette repose très souvent sur un calembour, et plus il est ordurier, plus il est goûté. Rabelais, un savant, un philosophe par le fond, est tout à fait peuple par la forme, et, à ce point de vue, c'est un trésor inépuisable et un langage éblouissant. Le mot ordurier a pour lui une saveur à nulle autre pareille et le calembour l'enchante. Il en est un que nous citerons, parce qu'il se rapproche beaucoup d'un autre où le peuple n'a pas respecté un grand saint. Si Rabelais écrit « au cul passion » (occupation), le peuple accentue le même mot dans la chanson de saint Eloi :

Et quand saint Eloi forgeait
Son fils Oculi soufflait.

C'est chez le peuple que Rabelais a trouvé par centaines des exemples de ce burlesque qu'on nomme *petterie* et contre-*petterie*, comme *coupe gorgée* (gorge coupée), *coupe testée* (tête coupée) et *femme folle à la messe* contrepeté en « *femme molle à la fesse.* » Celle de Beaumont-le-Vicomte est trop forte pour être citée dans notre siècle pudibond. Panurge appelle antistrophe ce procédé à propos duquel le peuple dit, « la langue lui fourche. »

Une veine très riche en Normandie est celle des devinailles à la physionomie et à l'apparence obscènes, mais avec un dénouement honnête.

On obtient à la fois un auditeur très intrigué et très surpris. Parmi des milliers de spécimens de ce genre, nous citerons le dernier que nous avons recueilli, et cela de la bouche d'un chaste habitant de la campagne : Qu'est-ce qui est

Pelu comme un cochon,
Raide comme un bâton,
Les hommes en ont,
Les femmes en attendent ?

c'est le goupillon qui asperge les hommes avant les femmes.

Que les patois soient les dépositaires de la bonne vieille langue française, où le gaulois a eu d'ailleurs plus d'influence qu'on n'en a reconnu, de cette langue brève, courte, « trotte-menu, » issue,

Digitized by Google

non du latin classique, mais de l'idiôme populaire latin, c'est ce qui est parfaitement certain. Aussi l'on a pu dire qu'en France, c'est le peuple qui parle bien, et que ce sont les gens instruits qui parlent mal.

Le siècle de Louis XIV a fait une profonde coupure dans l'idiôme national et nous a donné les grands mots pédantesques, les « *sesquipedalia verba*, » les mots « long d'une toise » qui tranchent sur ce glossaire du moyen-âge, du gaulois dont un fin connaisseur, Fénélon, disait : « Il avait je ne sais quoi de court, de vif, de passionné. » Deux hommes, d'ailleurs nés près du peuple, Molière et La Fontaine, seuls, en gardèrent la tradition. Nous assistons à ce réveil glorieux de la langue de nos pères et de leur génie « souple, ondoyant et divers. » Mais c'est surtout dans les proverbes que se perpétuent les vieux termes, broyés, réduits, monosyllabés pendant des siècles dans la bouche du peuple. Il y en aurait des mille à citer, et nous l'avons fait, selon nos forces, dans notre *Glossaire normand*, où cet idiôme se montre dans son éblouissante opulence. En ce moment je n'en veux citer que deux, récemment recueillis ; dans l'un se trouve le singulier de ce pluriel ouailles (ovilia) resté en français :

A la Noël
Les jours creissent d'un pas d'*oel (ovile)*
A l'an neu,
I creissent d'un pas de bœu,
A la féte des Rois,
I creissent d'un fi (fil) de soie.

Les fêtes, en effet, dans les dictons de payans, sont moins des motifs de prière et d'adoration que des dates, des calendriers, des axiômes agricoles ou de sapience. Nous citons une autre série proverbiale puisée dans cette veine, normande par excellence, inépuisable comme son patois. C'est celle de la Chandeleur ou Chandelour :

A la Chandeleur,
Les grandes douleurs.
A la Chandelour,
Deux heures creissent le jour
A la Chandeleure,
La chandelle pleure.
A la Chandeleu,
Le mesle est dans l'æu.
A la Chandelour,
C'qui gèl'la nuit degel'le jour.

Digitized by Google

Un autre mot, qui a une importance philologique, est le titre d'un conte recueilli par M. Havard, ce *mirlicoquet*, qui rappelle cette « chanson de Ricoquet, » citée par Rabelais et conservée dans le proverbe : « C'est la chanson du ricochet, » quand on redit toujours la même chose, comme le coq dans son chant. Ce préfixe *mirli*, qui donne, à coquet le sens de merveilleux et qui est le latin *miri* (de mirus) donne la clef de mirliflore, mirobolant, mirlifiche (de *fiche*, affiquet), mirlifique, mirlificoquentieux, où se dessine le l. *mirificentior*. Le coq et la poule jouent un grand rôle dans la langue et les superstitions en Normandie : il y a d'abord les mots cités plus haut, puis à Valognes le *perlicoquet* désigne une petite glane et ici le préfixe n'est pas d'interprétation facile. On croit en outre que le coq pond un œuf d'où sort un serpent ou ce triple être fantastique appelé coqcigrue, (coq, cygne et grue,) et quand la poule « chante le coq, » c'est-à-dire comme le coq, elle présage un malheur.

C'est avec la poule noire qu'on évoque le diable, à minuit, dans un carrefour ; on crie : « argent de ma poule noire !... » et le diable apparaît, le pacte est fait.

Quand nous disons que le peuple parle bien, nous avons en cela beaucoup de bonnes raisons ; il a toujours un mot pour chaque idée ; Rabelais forme assez mal le féminin du mari trompé par sa femme ; le peuple dit *cornette*. Ensuite il tire son mot d'un radical connu ; enfin il le fait bref, vif et accentué. C'est le peuple qui fait la langue ; l'art consacre ces mots. Je trouve dans une chanson militaire :

Quoique ça c'est une chose qui m'enrage
D'être fait mourir loin du pays.

Et dans Michelet, le styliste exquis : « Ce qui les enrageait le plus, c'est qu'ils ne trouvaient rien dans les maisons. »

Plus on creuse la langue populaire, plus on trouve le latin, le latin vulgaire, celui de Térence, de Plaute et même de César, qui a écrit : « *ut posset rediri ab illo*, » pour qu'on pût revenir de chez lui, d'auprès de lui. Je prends ce terme rural *répondre*, qui n'est pas français, et qui est excellent dans le sens de rendre, de rendement Il est très vieux et le voilà dans un terme anglo-normand du XIII^e^ siècle : « responce des blées ; » c'est le latin « *respondere votis* » (*coloni*), « *respondere colono*, » et absolument « *respondere*. »

Digitized by Google

Pour ne parler que de récentes trouvailles dans cette mine inépuisable, je citerai encore : « à la rade du soleil » où apparaît le *radiare* de la langue latine. C'est peut-être dans le pays de Sapience que l'on trouverait le plus grand nombre de proverbes, cette sagesse des nations ; cette riche veine offre une grande sobriété d'expressions, une concision laconique. Il est rare que le dicton, le proverbe aient plus de deux rimes. C'est une exception que celui-ci :

Le jour Saint-Thomas,
Les jours sont tout au bas ;
Puche, coule ta lessive
Et lave tes draps
Sous treis jours Noël t'éras (auras).

Dans un degré au-dessus du domaine populaire se place une couche littéraire à demi-classique, celle des universités, des colléges, des séminaires. Ces chansons latines visent surtout les moines, et rentrent dans la satyre rabelaisienne, leur ennemie la plus acharnée et la plus maligne. On chante encore ou l'on chantait naguère dans les colléges :

Vir monachus è monasterio
Egressus est in mense julio
Pulchra cum puella, la la,
Pulchra cum puella.

On dirait que la chanson de Rabelais est le développement de celle-ci. « Ne bouge, dist Gymnaste, mon mignon, je vais te quérir, car tu es gentil petit monachus, » et il chante :

Monachus in claustro
Non valet ova duo,
Sed, quando est extra,
Benè valet triginta.

C'est bien là la devise de celui qui personnifie l'homme franc et vigoureux, Frère Jean des Entommeures. Il y avait aussi des chansons universitaires en français. On chantait naguère un air d'un opéra en vogue :

Les fils de l'Université,
De l'Université de Vienne,
Seront toujours quoi qu'il advienne
Les favoris de la beauté.

Digitized by Google

C'est le même sujet que la *Chanson des Escoliers*, du XVI^e^ siècle :

C'est la façon des jeunes escoliers
D'être amoureux, ils le sont volontiers
Par leur beau parler
Ils se font aimer
Des dames en tous lieux.

Un thème populaire très niais, s'il n'a pour but de se moquer de ceux qui disent des évidences, des *truismes* comme disent les Anglais, a pour principale expression la chanson de M. de la Palisse, qui ne fait pas honneur au patriotisme français. Le peuple a un bon nombre de dictons et de chansons sur ce thème; nous nous rappelons un fragment de l'une d'elles :

A vouloir blanchir un nègre
Le barbier perd son savon.

Rabelais n'a pas dédaigné ce genre naïf ou railleur, qui d'ailleurs, comme tout ce qui est populaire, a de lointaines origines. Villon avait dit :

Cy gist Pornet le franc archier
Qui cy mourut sans desmarchier...
Et mourut l'an qu'il trespassa.

Rabelais reproduit ce dernier vers pour la mort de Badebec :

Cy gist son corps, auquel vesquit sans vice,
Et mourut l'an et jour que trépassa.

Nous aimons autant :

Monsieur La Palisse est mort
Mort de maladie.
Un quart d'heure avant sa mort
Il était encore en vie.

Un autre thème populaire qui a été introduit dans des poèmes classiques, spécialement par Virgile, repose sur une promesse, une espérance dont la réalisation est impossible ; c'est une variation sur le mot : jamais. En entrant dans un cabaret normand, on aperçoit, à l'endroit le plus apparent, la complainte sur la mort de Crédit : « Crédit est mort, les mauvais payeurs l'ont tué, » et l'image représente Crédit à terre, assommé par de joyeux viveurs, femmes de joie, joueurs de violon, et au-dessus, sous un grand coq, on lit :

Digitized by Google

Quand ce coq chanté aura,
Alors crédit on vous fera.

Les Romains disaient « aux calendes grecques »; les Français disent « à la semaine des trois jeudis. » Rabelais a développé ce motif, « mais, demanda Pantagruel, quand serez-vous hors de debtes? Es calendes grecques, respondit Panurge, lorsque tout le monde sera content et que serai héritier de vous-mêmes. » On connaît le passage de Virgile sur ce sujet dans la première églogue. « *Ante leves ergo pascent in æthere cervi... quam nostro illabatur pectore vultus.* »

Par un procédé assez voisin, c'est-à-dire fondé sur l'impossibilité de vérifier, on a formé les inscriptions des cloches, par exemple celle du bourdon de Rouen :

Je m'appelle George d'Amboise,
Cinquante mille livres je poise,
Et quiconque me poisera
Cinquante mille livres trovera.

Ou bien encore celle du bourdon de Rennes ou de Poitiers :

Je suis nommée dame Françoise,
Cinquante mille livres je poise,
Et si de tant ne me croyez,
Descendez-moi et me poisez.

Une partie intégrante du caractère des Normands est la ruse : leur histoire ou leur légende est pleine de stratagèmes : « Les traditions bien connues sur les ruses de guerre des Normands se retrouvent dans toutes les parties de l'Europe où les Normands ont porté leurs armes, dit M. Steenstrup (10e vol. du *Bull. des Antiq. de Norm.*). Elles sont des traces caractéristiques de leurs expéditions. » Il cite deux de ces ruses, l'enterrement fictif et les oiseaux incendiaires. Pour ces deux histoires nous ne citerons qu'une source, celle de notre poète national Wace, qui nous raconte que Hastings, pour prendre la ville de Luna, se fit passer pour mort et introduire dans la ville assiégée. Voir ce récit dans le *Roman de Rou*. Voir l'autre dans le *Roman de Brut* où les oiseaux de la ville assiégée sont pris et sont chargés sur leurs ailes d'éponges enflammées qui incendient les maisons.

Digitized by Google

Beaucoup de contes normands roulent sur cette donnée : le diable trompé par le paysan, surtout par sa femme. La fabulation des trois questions existe aussi en Allemagne dans la légende de saint André, où le diable, sous la forme d'une femme, tente de séduire un évêque ; un pélerin se présente et la prétendue femme, pour se débarrasser de lui, pose trois questions, dont voici la dernière : « Quelle est la distance du ciel à la terre ? — Tu le sais mieux que moi, répond le pélerin, puisque tu as mesuré l'espace, quand tu es tombé du ciel. » Et le malin disparaît. Même histoire dans les Sagas. L'esprit du paysan exalté et donné comme supépérieur à celui du diable et de l'homme instruit, forme le fond de cet *Eulenspiégel* (miroir du hibou), d'où nous avons retiré le mot espiègle, de ce fils de paysan qui fréquente toutes les classes et fait tout les métiers : « C'est le fou du peuple, » dit Michelet, par contraste avec les fous des princes. » Le récit original a été traduit en français ; il a chez nous passé à l'état de livre populaire et il a été introduit dans la bibliothèque bleue.

Excepté les Arabes, il n'y a pas de peuple qui n'ait un théâtre : deux des plus remarquables théâtres populaires sont le théâtre breton et le théâtre basque, deux langues. M. Vinson nous a fait connaître celui-ci où il a retrouvé des éléments mythologiques, spécialement un Bacchus. Sa pièce la plus représentée est *Geneviève de Brabant*, où les auteurs basques ont mis des réalités fort hardies, par exemple quand la magie montre à Sifroi, dans l'eau d'une terrine, son épouse Geneviève couchée avec le cuisinier Drogan. « Voyez donc comme ils sont dans le lit, l'un dessus, l'autre en grand plaisir. » Comme en Normandie, les pièces portent le nom général de pastorales. Parmi les pièces normandes, après la Nativité, figure aussi aux premiers rangs l'histoire de Geneviève, mais elle n'est plus jouée que par des acteurs de bois ou de carton, ou par des ombres chinoises. Nous touchons ici à une veine assez féconde. Nous analyserons plus loin les pastorales normandes ; nous signalerons ici des sujets plus communs encore : la *Tentation de Saint-Antoine*, la *Mère Gigogne*, le *Pont cassé*, etc.

On court peut-être encore, dans quelques coins de la Normandie, la farandole, dans laquelle nous avons eu notre part, il y a quelque cinquante ans, sous le nom de l'*Angulle* (anguille), *enfilée*, avec accompagnement de la chanson de Mme de Pompadour sur un rhythme galopant, essoufflé, qui justifierait son étymologie par

Digitized by Google

furentola, la furieuse, sur une note finale singulière. Mais comment finir sur une syllable muette ?

Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés,
Les ponts (arcades des bras) sont ouverts,
Belles Olivettes,
Les ponts sont ouverts
Belles *olivons*.

La farandole n'est pas une danse : c'est une course ; les rondes normandes ne sont qu'un branle circulaire, le Normand chante peu et ne danse pas du tout. Son voisin, le Breton, chante beaucoup, danse un peu ; il a une musique à lui, le biniou, et on dit : c'est joli un biniou, mais ce qu'il y a de plus joli, c'est deux binious. C'est l'instrument des races celtiques : cornemuse en français, *biniou* en breton, *bag-pipe* en écossais, et jusqu'en Calabre, *pifero*. Le Breton, ce qu'on ne trouve guère en Normandie, a une poésie noble, élevée, distinguée, auprès de chants et de récits vulgaires ; c'est ainsi qu'un poète royal a composé de beaux vers sur sa captivité :

Nymphes qui le pays gracieux habitez,
Où court ma belle Loire, arrosant la contrée...
Rhône, Seine, Garonne et vous Marne et Charente,
...,. Fleuves qu'alentour environne
L'Océan et le Rhin, l'Alpe et les Pyrénées,
Où est votre seigneur que tant fort vous aimez ?

Avec cette finale affaiblie, mais d'une tournure franchement populaire :

Vaincu je fus et rendu prisonnier,
Parmi le camp en tous lieux fus mené,
Pour me montrer, ça et là promené.

(FRANÇOIS Ier.)

« *Desinit in piscem mulier formosa supernè.* »

Digitized by Google

LÉGENDAIRE NORMAND

Il y a trois choses à considérer dans la légende, sa source, qui est le plus souvent un fait réel, sa provenance géographique et enfin sa portée, c'est-à-dire la signification morale et la leçon pratique qui en découle.

Pour montrer la transfiguration légendaire d'un fait réel, on ne manquerait pas d'exemples ; mais nous en citerons un spécimen d'origine normande, puisque l'histoire a pris naissance dans les grèves du Mont Saint-Michel.

On connaît assez bien l'histoire de Péril : des annales du Mont Saint-Michel toutes pleines de faits merveilleux, elle a passé dans les livres des pélerins et même dans la littérature scénique du moyen-âge. Elle a été racontée par Dom Huynes, le plus célèbre chroniqueur de cette grande abbaye. C'est une femme enceinte qui vient en pèlerinage au Mont; elle est surprise par la mer entre ce Mont et Saint-Léonard, de la côte voisine. Dans son danger elle invoque *Saint-Michel au péril de la mer* ou Saint-Michel *del péril*, selon la chanson de Roland, et fait vœu de lui consacrer l'enfant qu'elle porte, si c'est un fils. A ce vœu la mer se forme en muraille autour d'elle, renouvelant le passage de la mer Rouge; la femme enfante dans cette enceinte, sur le sol sec et nu, un fils qui se consacra en effet à Saint-Michel et reçut le nom de Péril.

Voilà la légende, voici la réalité. Dans cette même partie des grèves, entre le Mont et la côte de Saint-Léonard, il y a un fond élevé, un rocher, qui découvre encore aujourd'hui dans les très grandes marées, et sur lequel fut érigée cette croix, signalée dans les livres des pèlerinages sous le nom de Croix-demi-grève. C'est là, sur ce rocher, qu'a dû accoucher la pèlerine de la légende; le reste, le vœu, la consécration n'ont plus rien que de naturel.

Après cet exemple de la manière dont se forment les légendes, nous entrons dans la littérature normande, nous servant beaucoup de ce que nous en avons écrit dans l'introduction de notre *Histoire et Glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française.*

Digitized by Google

La tâche principale de la mythologie est, comme celle de la philologie, de retrouver l'unité sous la variété immense des récits et poésies populaires. En littérature, ces thèmes s'appellent cycles et on peut les réduire à quatre : le cycle des fées, êtres surnaturels, bizarres et intelligents, mais généralement bienfaisants, dont le caractère physique est l'exiguité des formes ; le cycle du diable et des esprits méchants, en lutte avec les bons et presque toujours vaincus ; le cycle des saints ou la perfection par la sainteté, par la prépondérance de l'âme sur le corps ; le cycle des héros, l'épopée humaine, l'homme élevé à des proportions morales et souvent physiques qui dépassent le niveau de l'humanité, mais qui y tiennent par leurs passions.

I

CYCLE DES FÉES

Il y a des fées partout, *Péris* en Orient, *Fata* en Italie (du l. *vates*, sibylle), *Fades* dans le midi de la France, *Fairies* en Angleterre, *Normes*, *Elfs* en Scandinavie, *corrigans* en Bretagne. Elles président à la naissance : dans les environs d'Argentan, on sert une table pour le génie du nouveau-né (*Norm. merveilleuse*, p. 93). Cet usage existait en Provence, d'après le roman de Guillaume au court-nez :

Coustumes avoient les gens, par veritez,
Et en Provence et en autres regnez,
Tables métoient et siéges ordenez
Et sus la table *vj* blans pains buletez
Et pav encoste iert li enfès posez.

Le peuple normand représente la fée sous la forme d'une vieille petite femme. L'espèce mâle est le *lutin*, que l'on appelle aussi le *fé*, comme le témoigne la légende du *Fé amoureux*. Un fé aime une belle villageoise ; le mari inquiet prend les vêtements de sa femme et se met à filer, après avoir rougi au feu la *galetière* ou la poêle aux galettes. Le Fé, à cette vue, chante : « Où donc est la belle, belle d'hier soir, qui file, file et qui *atourole* toujours (roule autour du fuseau) ; car toi, tu tournes et tu n'atouroles jamais... Le mari le brûle de sa galetière, et aux lutins qui demandent : « qui t'a brûlé ? » le *fé* répond : c'est Moi-même. Or, Moi-même était

Digitized by Google

le nom que s'était donné le paysan. Ce dernier trait rappelle l'épisode d'Ulysse et de Polyphême.

L'union du mortel et de la fée est un des thèmes assez fréquents. En ce genre l'histoire de *Mélusine* est la plus célèbre. En Normandie, l'on a la *Fée d'Argouges*, légende racontée par Pluquet. Le sire d'Argouges, qui avait été protégé par une fée dans un combat contre un géant, avait reçu la main de cette fée, à la condition qu'il ne prononcerait jamais devant elle le mot Mort. Un jour, impatienté de l'attendre, il lâche le terme fatal : « Belle dame, seriez bonne à aller chercher la mort, car vous êtes bien longue en vos besoignes. » Aussitôt la fée disparût avec un cri, *la Mort*, qu'elle vient redire chaque nuit et en laissant empreinte sa main sur la porte du château. Dès lors les deux seigneurs s'appelèrent d'Argouges *à la fée;* leur cri de guerre était : A la fée ! et une fée figurait dans leurs armes. Mêmes légende à Ranes, à la Champagne, près d'Avranches. Il y a quarante ans, nous entendions dire cette légende appliquée à ce dernier castel ; nous venons d'y retourner, on ne s'en souvient plus.

L'histoire des fées de Pirou a été rattachée aux invasions des Normands. Elles s'envolèrent à leur approche, sous forme d'oies sauvages, du château de Pirou, ce qui a valu le sobriquet d'*oies de Pirou*, aux habitants de cette commune. Vigneul de Marville a donné cette version ; Couppey, dans l'*Annuaire de la Manche*, en a donné une autre un peu différente, ce sont les soldats de la garnison, s'échappant sous cette même forme, obtenue à l'aide du grimoire.

La danse au clair de lune est le bonheur des fées ; on sait ce que la musique a fait de ces danses de nuit dans *Oberon* et la poésie dans le *Songe d'une nuit d'été*. Le lieu de la danse, où l'herbe est foulée ou brûlée, s'appelle le *cercle des fées;* c'est ordinairement près des roches druidiques, dès lors nommées *chambres des fées*, comme celles de Briquebec. Le nom de *Ronde des pouilleux*, rattaché aux fées, est en contradiction avec leur nature si propre et si élégante et rappelle plutôt des bivouacs de Bohémiens. Elles s'appellent *Dames blanches* et *Lavandières*, battant, au clair de lune, le linge avec une main de fer, dont elles assomment l'indiscret curieux. Une des principales est la *Dame d'Aprigny*, dont la légende est racontée par Pluquet, dans les *Contes pop. de Bayeux*. Les *Milloraines*, femmes blanches, de haute stature, méchantes seule-

Digitized by Google

ment quand on leur adresse la parole, habitantes du bord des eaux, sont particulières à la Manche. La bête *Havette*, citée par Littré en son dictionnaire, est, dit-il, une espèce d'ondine qui attire dans l'eau, superstition de la Manche. Ce mot de Milloraine, la fée à la main de fer, est l'altération du v. fr. main-d'*oraine* (*oraine*, airain.) Il y a aussi la *Martine*, fée sous la forme d'une martre.

Le fantôme, appartenant aux provinces dannubiennes, le Vampire, a pénétré en Normandie : il existe aux environs d'Elbeuf, sous la dénomination de *Vampire-blanc-manteau* (Guilmeth, *Histoire d'Elbeuf*). La *Cité de Limes*, près Dieppe, vaste camp romain, est, d'après la *Normandie merveilleuse*, regardée par le peuple comme le champ de foire des fées. Un lieu près de la même ville, hanté par des femmes blanches, a été reconnu pour une sépulture romaine (Vitet, *Hist. de Dieppe*); la superstition guide l'archéologie. Littré cite dans son dictionnaire la mère Mique, sorte de démon d'après une superstition du pays de Laigle, probablement une fée moqueuse, dans le sens de la locution « faire la nique, » qui vient de l'all. *nicken*, faire un signe de tête, en v. fr. *niquer*.

Des croyances scandinaves, il n'est guère resté chez nous que ce mot *Drole*, issu de *Troll*, nain bizarre, laid et souterrain, l'analogue du gnôme germanique. Les lutins normands sont les lutins proprement dits, gais et serviables, qui traient les vaches, filent la quenouille, harnachent les chevaux pendant la nuit, des faits réels dus à des opérations somnambuliques : les *Farfadets*, peu populaires; les *Follets*, inventés pour expliquer l'inflammation des gaz, et éclatant de rire quand ils ont conduit le voyageur dans une fondrière ; les *Goublins*, un nom très répandu pour toute apparition; transformés en cheval, ils prennent le nom de *Bayard*, d'après le cheval bai des frères Aymon. Pour se rendre le Gobelin favorable, il faut l'appeler *bon garçon*, et cette tradition se retrouve en Angleterre, où le *Hob-Goblin* porte le surnom de *Robin Good-fellow*. Le Gobelin vient de loin puisqu'il s'appelle ainsi du grec κοβαλος, un faune, un satyre; de même pour le gobelin germanique, le *Kobold*. Le lutin personnifie aussi l'esprit malin, mais joyeux, comme le fait entendre le proverbe :

Où il y a fille et bon vin
Là aussi hante le lutin.

Les *Hans* sont des esprits effrayants qui *hantent* certaines maisons du littoral. Tout le littoral du pays de Caux est hanté par un

Digitized by Google

gobelin, du nom de *Nain-Rouge*, comme celui de Carteret l'est par les *hans*, hurleurs, appelés *Huards*. Le vieux château de Mortain a son *Trou du gobelin*, consacré par la légende d'un jeune fille enlevée. (Sauvage, *Légendes de Mortain*). Dans le Bessin, on a les *Lubins*, déguisés en loups, déterreurs de morts, mais très peureux, qui, au moindre bruit, s'enfuient en criant : *Robert est mort !* sans doute une allusion à Robert-le-Diable.

Un Normand célèbre, l'archevêque Mauger, avait un démon familier, nommé Toret, dans lequel on peut voir le dieu Thor, dieu de la guerre, changé en démon par le procédé chrétien, comme on le fit pour Jupiter, Pluton, Proserpine. Wace semble y croire :

Un déable aveit privé,
Ne sai s'esteit lutin ou non,
Toret se feseit appeler...
Plusors le poeient oïr,
Maiz nuls d'els nes poet veïr.

Mais, en sa qualité de Normand, Wace n'était pas très crédule, du moins autant que les Bretons. Ceux-ci voyaient les merveilles de la forêt de Brocéliande, tandis que Wace dit :

Merveilles quis, maie ne trovai,
Fol i alai, fol m'en revins.

Les génies gardeurs de trésors offrent quelquefois des indications archéologiques : pour le peuple, les savants, les touristes sont des *trachours*, des *levours* de trésors. La *Normandie merveilleuse* donne une légende qui est une forme sensible donnée au proverbe normand, faisant allusion au travailleur matinal : « Les louis d'or se cueillent à la rosée du matin. » C'est ce champ des environs d'Alençon qui, au lever du soleil, se montre couvert d'or et d'argent.

Nous passerons rapidement sur les pierres druidiques, les souvenirs des Sarrasins, le terme injurieux de *Mahom*, tête de *Mahon*, comme appartenant plus à l'archéologie et à l'histoire qu'à la littérature. On a cru voir une tradition celtique dans les torches enflammées, en norm., *coulines*, qu'on porte sous les pommiers, et on en a rapproché ces mots des Capitulaires... *Si quis vota ad arbores, aut ibi candelam deferat, velut ibi quoddam numen sit...* » Mais ces torches ont pour objet de brûler les mousses, lichens, gui, et autres plantes parasites. Toutefois cette opération est accom

Digitized by Google

pagnée d'un chant où s'exprime à l'aise toute la luxuriante *beuverie* normande :

Couline vaut lolo
Pipe au pommier,
Guerbe au boisset.
Men père bet bien,
Ma mère co mieux :
Men père à guichonnée,
Ma mère à chaudronnée
Et mé à terrinée.
Adieu Noët,
Il est passé...
Bieurre et lait
Tout à plianté (abondance)
Taupes et mulots,
Sortez de men clios
Ou je vous casse les os.
Barbassionné,
Si tu viens dans men clios
Je te brûle la barbe jusqu'aux os.
Adieu Noët.., etc.

On remarque dans ce chant, inséré par Pluquet dans son *Essai sur Bayeux*, quelques termes normands : *Couline*, torche de paille, de glui ; *lolot*, lait, et ici, toute boisson agréable, cidre, *guichon*, tasse, *pipe*, petit tonneau, *planté*, v. f. du l. *plenitas*, resté dans l'Anglais *plenty*, et le nom d'un diable barbu, *Barbassionné*, qui se trouve dans Shakespeare, et que ses commentateurs, Stevens et Malone, sans le rattacher à une origine normande, expliquent par « *the name of a devil or a fiend.* » Le même chant, à Coutances, est à trois parties, d'après Renault, *Esquisses* :

LES GARÇONS

Des pommes ! à chaque branquette,
Tout plein ma pouquette !

LES FILLES

A chaque bourgeon,
Tout plein men cotillon !

LE CHŒUR

Taupes et mulots,
Si tu viens dans men clios,
J'te brûle la barbe et les os.

Digitized by Google

Bien rares sont les ondines en Normandie : *Chabrettes* dans le Calvados, *Bêtes Havettes* dans la Manche. Nous en trouvons une dans la *Fée de la Fontaine*, légende racontée en style très littéraire, par M. Boyer, de Domfront. Elle semble faite après coup, au service d'une étymologie de fantaisie. Elle se passe dans le château de Carrouges. Le comte Ralph avait épousé Louise de la Motte, personne accomplie. Elle devient mère ; Ralph invite les seigneurs, ses voisins, à des fêtes, à des parties de chasse. Il arrive au bord d'une fontaine où il entend une voix de sirène et il tombe à genoux devant une beauté incomparable, mais sévère. Toutefois, devant un joli compliment, elle s'adoucit et puis engage avec lui une danse échevelée où la danseuse enlève son cavalier et lui fait faire avec elle un plongeon dans un monde mystérieux, mais de délices, puisque Ralph, quand tout dormait au château, allait au séjour de la fée. Comment il n'en sortait pas mouillé, trempé, l'histoire ne le dit pas. Mais sa jeune femme a des pressentiments. Elle découvre tout et se dispose à se venger. Un coup de poignard à la fée, mais elle plonge et n'a pas de mal ; or c'était une fée vindicative. Le lendemain on trouve le comte un poignard dans le cœur avec ce billet : « Je suis vengée... » puis on aperçut la comtesse étendue sur son lit, et une main imprimant une tache de sang à son front. Elle eût six enfants, tous stigmatisés au même endroit, aussi le nom leur fut donné de Carrouge, qui signifie *car* (chair) *rouge*.

Malgré notre richesse philologique en appellations diaboliques, nous n'avons pas gardé ce terme celtique de *dusius*, lutin, transmis par Isid. de Séville et resté dans le breton *Teuz*, et il est également usité en Suède et en Islande sous la forme de *Duss*. Les Anglais l'ont aussi : *deuce*, *deuse* et *duse*. Saint Augustin l'emploie aussi sous forme de *Dusius*, dans la *Cité de Dieu* (Liv. 15, 23.) Nous avons ici un de ces rares vocables qui sont à la fois celtiques et germaniques, par communauté du point de départ des deux langues. C'est un gobelin breton qui nous donne l'expression « courir le guildou » (litt. le chien noir.) Si les fées, qui sont des naines, se présentent en grand nombre en Normandie, les nains y sont aussi rares qu'ils sont abondants en Bretagne. Nous y signalerons un nain peu connu, le nain Cliethoue, de tradition ancienne, puisque Mme Evelyn Desormery en a publié une version du XIII^e^ siècle.

Digitized by Google

II

CYCLE DU DIABLE

Le diable est la personnification du mal, dans la poésie et dans l'art; il est représenté par le laid et ses diverses formes sont des êtres hideux et malfaisants, mais doués d'une grande puissance.

La plus importante des traditions normandes sur le génie du mal, c'est l'histoire de Robert-le-Diable. Qui est historiquement ce Robert? La question, longuement débattue, spéc. par Edel. du Méril, est tranchée par la version populaire qui fait de son héros le fils du duc Aubert, bien antérieur à Rollon et le fait ainsi rentrer dans le cycle de Charlemagne. Pour nous, Robert-le-Diable, par sa date et par l'impossiblilié d'expliquer son histoire par le Robert historique, duc de Normandie, personnifie le terrible pirate scandinave pour l'imagination effrayée et vengeresse du peuple.

C'est un des plus beaux trésors du savoir populaire, de ce *folk-lore*, d'où vient de sortir un groupe de conteurs, les *Folkloristes*. En effet, deux époques partagent la vie de Robert, celle où il est païen, celle où il se fait chrétien, C'est le Viking converti. Ce serait même de Rollon que ce type se rapprocherait le plus. Il s'appelle, dans la légende, Robert-le-Saint, et l'on sait que Robert fut le nom de Rollon baptisé; Robert-le-Diable épouse la fille du roi de Rome; Rollon épouse la fille du roi de France. Cf. ici la *Vie du terrible Robert-le-Diable, lequel fut après nommé Lomme-Dieu*, version en prose du XV^e^ siècle, qui est devenue le conte de la bibliothèque bleue. Notre histoire légendaire a donné aux pastorales basques *Richard-sans-Peur, duc de Normandie*. (Vinson, *Eléments des pastorales basques*).

Le terme *herbe à Robert*, en angl. *herb Robert*, d'où le nom *geranium Robertianum*, nous semble appartenir à cette légende, d'autant mieux que Mlle Bosquet signale *l'herbe qui égare*, en norm. qui *égaire*, comme une des croyances attachées aux ruines des Moulineux. Encore une étymologie fondée sur un calembourg; écrivez *aiguaire*, l'herbe aquatique, et vous en avez le point de départ. Signalons encore le cri des *Lubins* : « Robert est mort! » La contre-partie du héros méchant est *Richard-sans-Peur*, l'idéal du chevalier, dans lequel on retrouve visiblement le Richard de l'histoire. Un trait de la légende, c'est qu'il épouse un démon

Digitized by Google

femelle. Les variantes de cette légende sont résumées dans le *Romnant de Richarz filz d'Robert-le-Diable*, du XIV^e^ siècle, tombé dans la bibliothèque bleue, défiguré par des fantaisies, par l'invention de la *Fée minutieuse*, par la transformation du démon *Burgifer* en un hybride greco-latin, *Nasomega*. Or les démons de ce roman portent des noms du dialecte normand : *Burgifer*, litt. heurte-fer, du patois *burguier* et *Brundemore*, litt. glaive de mort, du vieux norm. *branc*, épée.

Des chasses fantastiques, les unes, comme la chasse Saint-Hubert avec le cerf crucifère, appartiennent au cycle religieux, d'autres comme la chasse Arthur ou Arthour, au cycle héroïque, mais le plus grand nombre au cycle diabolique. Un souvenir de l'antiquité païenne est resté dans la *cache* ou chasse Proserpine ou *Quéserpine*, de la Basse-Normandie, qui nous rappelle cette même déesse infernale des drames basques, citée par M. Vinson (*Rev. de l'Hist. des rel.*). Un souvenir biblique subsiste dans la *Chasse-Caïn*, à Orbec, voisine de la *Chasse-Hérode* du Périgord. Mais le Moyen-Age est signalé par la *Chasse-du-Diable*, par la chasse de la *Mère-Herpine*, le nom d'un être rapace et ravisseur, par la *Chasse-Hellequin* ou la *Mesnie-Hellequin*. Il faut lire dans Ord. Vital (*Hist. de Normandie*, livre VIII), l'apparition de ce seigneur germanique « au visage noir » condamné à errer les nuits par les airs, appelé par ce dernier *Herlechinus*, un nom qui nous livre l'étym. controversée d'Arlequin, en norm. *Harlinquin*, qui a gardé de lui le visage noir et qui a pour racine, selon H. Cocheris, *Erle-Konig* litt. roi des Aulnes. Mais quel fait naturel a donné lieu à ces chasses aériennes? Ce sont ces bruits d'insectes, de cris d'oiseaux de passage, de clameurs d'oiseaux marins qui traversent les régions de l'air et que les Normands appellent *Besnèque*, nom altéré de Bernache. Ainsi, en Scandinavie, Odin chevauche dans les airs avec les Walkyries : « Si le vent pleure ou gémit le soir dans les sapins, c'est la chasse d'Odin qui poursuit les élans et les loups. » (*La Norwège*, L. Enault); c'est encore le fait naturel élevé au merveilleux. En Angleterre règne également la croyance à la chasse aérienne d'Arthur, « *Arthur's chace* » et W. Scott a aussi chanté le chasseur Hellequin dans *Minstrelsy of Scottish borders*. On a comparé (Mlle Bosquet) le lambeau de cadavre qui tombe de la « chasse de Proserpine, » quand on crie « part à la chasse! » avec la pièce de venaison gâtée qui tombe de la chasse du veneur allemand Falkemberg, quand on

Digitized by Google

crie : « Bonne chasse Falkemberg ! » Les esprits hurleurs de ces chasses sont appelés *Huards*. Le nom de chasse Macabre ou Machabée, qui existe aux environs de Blois, ne se trouve pas en Normandie, bien que la chasse d'Hellequin soit une vraie chasse macabre ou des morts, mais on y appelle *machabée*, une vieille femme, spéc. revendeuse de fruits et de légumes, décharnée, squelette ambulant, un nom dérivé de l'arabe *magabir*, cimetière.

Un thème favori de ces chasses, c'est la transformation d'hommes en animaux et d'animaux en bêtes merveilleuses comme le cerf de Saint-Hubert, la biche de Geneviève de Brabant, On chante aux environs de Laigle une chanson de ce genre, la « Fille changée en biche ». Elle a été souvent reproduite (v. *Norm. merv.* et de Beaurepaire, *Poésie pop. de Norm.* et Le Héricher, 1er vol., 181 du *Gloss. Norm.*). Ampère en cite une version bretonne, mais il est difficile dans cette existence double de voir « un écho de la croyance druidique à la métempsychose, » qui suppose des vies successives. Nous préférons à la version de cet auteur celle d'Em. Souvestre : v. p. 14, de ses *Derniers Bretons*.

La légende du Juif-Errant, dont G. Paris a suivi la genèse, est répandue dans toute la chrétienté, et on signale de temps en temps en Normandie le passage de l'éternel marcheur, ou du moins « jusqu'au jour du jugement ». Je m'en souviens bien encore, bien que je fusse enfant de trois ou quatre ans, c'était dès lors vers 1815, temps des âmes agitées; le bruit se répandit dans mon quartier natal, dit Turin, à Valognes, que le Juif allait passer. Les femmes accoururent au carrefour, et moi dont le cœur battait très fort sous ma jaquette jaune, tirant de ma main la robe de ma mère, j'allai avec tout le monde. Où étaient les hommes alors? je ne me souviens pas d'en avoir vu : rien que des femmes et des enfants. Enfin on cria : le voilà! le voilà! et bientôt passa à travers la foule rangée en haie un homme de très haute taille, à la grande barbe, à toque de poil, tablier de cuir, grand bâton de la main gauche et clochette sonnante dans la droite; il passa à grandes enjambées sans rien dire.

Mais voici le chant de la fille changée en biche :

Celles qui vont au bois, c'est la fille et la mère ;
L'une s'en va chantant, l'autre se désespère.
— Qu'avez-vous à pleurer, Marguerite, ma chère ?

Digitized by Google

J'ai un grand ire au cœur qui me fait pâle et triste :
Je suis fille sur jour et la nuit blanche biche ;
La chasse est après moi par haziers et par friches.

Et de tous les chasseurs, le pir', ma mèr', ma mie,
C'est mon frère, Lyon ; vite, allez, qu'on lui die
Qu'il arrête ses chiens, jusqu'à demain récie.

— Arrête-les, Lyon, arrête, je t'en prie.
Trois fois les a cornés sans que pas un l'ait ouïe ;
La quatrième fois la blanche biche est prie.

— Mandons le dépouilleur, qu'il dépouille la bête.
Le dépouilleur a dit : — Y a chose méfaite,
Elle a sein d'une fille et blonds cheveux sur tête.

Quand ce fut pour souper : — Que tout le monde vienne vite,
Et surtout, dit Lyon, faut ma sœur Marguerite.
Quand je la vois venir, ma vue est réjouite.

— Vous n'avez qu'à manger, tueur de pauvres filles.
Ma tête est dans le plat et mon cœur aux chevilles ;
Le reste de mon corps devant les landiers grille.

Le bras du dépouilleur est rouge jusqu'à l'aisène ;
Dans le sang que ma mère avait mis dans nos veines,
J'ai laissé boir' mes chiens, comme à l'eau des fontaines.

— Par un malheur si fier, je ferai pénitence,
Serai pendant sept ans sans mettr' chemise blanche,
Et j'aurai sous l'épin' pour toit rien qu'une branche.

On remarquera dans ce langage *haziers* (halliers), *récie* (souper, collation), du l. *re-cœnare*, *landier* (chenêt), *aisène* (aisselle).

Ces chasses aériennes tiennent à la morale populaire et se présentent en général comme la condamnation d'êtres méchants ou impies. Dans le *Roman de Richard sans paour*, il y a des veneurs aériens, dits « la mesgnie de Charles Quint, qui fut jadis roi de France ; » il faut voir ici, avec Mlle Bosquet, Charles-Martel, condamné à combattre, après sa mort, les Sarrasins, pour avoir usurpé des biens d'église. On croit, en Basse-Normandie, qu'un prêtre et une nonne, qui se sont aimés, sont transformés en démons si hideux que l'enfer les rejette et qu'ils sont poursuivis dans les airs par des troupes de démons et de damnés. C'est de cet amour que doit naître l'Antéchrist, ou mieux l'Antichrist.

Les fées méchantes appartiennent au cycle diabolique. Elles en

Digitized by Google

veulent surtout aux mères et aux petits enfants. Ce sont des voleuses d'enfants et on leur attribue des faits qui réellement sont imputables aux races vagabondes, Juifs et Bohémiens. Il y a sur ce sujet une jolie légende normande, d'une paysanne qui refuse l'enfant d'une mère « fût-il neuf fois plus beau que le sien. » En rentrant des champs, elle croit s'apercevoir que son enfant a été changé. Pour s'en assurer, elle casse une douzaine d'œufs et elle en range les coques devant l'enfant qui s'écrie :

Oh ! que de petits pots de crême !
Oh ! que de terrines de lait !

C'était, à ce qu'il paraît, une épreuve suffisante. Alors, elle bat l'enfant jusqu'à ce que la fée lui ait rendu le sien *(Norm. rom.* 117). Cette légende a aussi cours à Carolles ; seulement, au lieu de coques d'œufs, ce sont des *bénits*, coquilles coniques en forme de bénitiers, très communes sur les rochers de cette localité marine. C'est aussi la même que conte la Bretagne, l'*Enfant supposé*, mais avec des détails mystérieux et dramatiques. La Bretagne est longuement conteuse ; la Normandie n'est pas prolixe.

Une voleuse d'enfants appartient en propre à la Manche ; elle s'appelle la *Bête Havette*, du patois *haver*, saisir avec effort. On y menace les enfants de la *bête havette*, comme ailleurs de Croquemitaine. A Briquebec, en particulier, c'est la *bête Saint-Germain* (Le Fillâtre, *Ann. de la Manche*, 1832). Près de Laigle, c'est la *Mère-Nique*. Or, ce dernier mot est celui du diable en anglais, *old-nick*, et, dans le Nord, les divinités malfaisantes des eaux sont dites *Nick*, *Nixen*, dit M. Vaugeois, qui en dérive l'expression pop. « faire la nique, » plus sûrement tirée de l'all. *nicken*, faire un signe de tête. Il faut rattacher à cette catégorie les mangeurs d'êtres humains, les Ogres, nom tiré de l'*Orcus* des Latins, ou des Hongrois les *Fortes-Epaules*, les Gargantua et sa femme Gargamelle, deux types bien antérieurs à Rabelais. Un gobelin du pays de Caux, le *Nain rouge*, vindicatif et farouche, habitant des falaises, l'*Homme-Rouge* du Pollet, signalé par Shoberl (*Excurs. in Normandy*, 1^er^, 259), le *Gargarouf* du *Roman de Richard* rentrent dans le cycle diabolique, ainsi que tous les géants, qui sont presque tous méchants. « Le *corps-sans-âme*, dit Campbell, est un des contes les plus curieux qui se redisent en Normandie. La forme primitive en est depuis longtemps perdue. On sait seulement qu'il s'agissait d'un

Digitized by Google

géant, séduit par les caresses d'une femme qui lui enlevait son âme, laquelle était dans un œuf de pigeon. Il mourait quand l'œuf était écrasé. Ce conte se retrouve en Islande (Davent, *pop. tales from the North*, 47) et dans les montagnes d'Ecosse ; il y a une forme semblable dans la *Fille de la Mer* (*Pop. tales of the West Highlands* 1er, 1 et 71).

On peut dire des génies malfaisants que chaque canton a le sien, comme au temps du paganisme chaque localité avait sa divinité. Nous venons d'en localiser plusieurs. Il serait trop long d'en dire davantage. Il suffira d'en faire défiler une série dont les noms ont un intérêt philologique.

A la *Bête Havette*, à la *Bête Saint-Germain*, à la *Mère-Nique*, à *Forte-Epaule*, etc., nous ajouterons les dragons serpents, *vouivres*. « Martine, dit Littré, ou bête Martine, est en Normandie un démon qui se montre sous la forme d'une martre : la *Gargouille* de Rouen, le monstre appelé *Cocodrile* ou *Cocodèque*, en Sologne *Codrille*, les *Trou-au-Serpent*, la *Chincheface* (ou figure de singe) mentionnée dans un vieux mystère :

Laide estoit de cors et de face,
L'en l'appelait la Chincheface,

marqué du chuintement normand, la *Bigorne* (ou double corne), laquelle mange les maris « qui font le hait de leurs femmes, » la *Piterne* (synonyme de *Pitois*, putois), espèce d'hermine ou *laitice* (litt. blanche comme le lait), qui représente l'âme des enfants morts sans baptême, la Tarane, où L. du Bois voit la Taranis des Gaulois ; mais en Norm. la *terrenne* est le lézard terrestre, litt. *terraneus ;* le *Rongeur d'os*, le *Faulot* ou *Falot*, une âme errante, la *Fourlore* ou le spectre de la femme qui s'est donnée à un prêtre, les *Meneurs de nuages*, qui rappellent les *Tempestaires* auxquels est consacré le Capitulaire *de Tempestariis*, les *Bières*, apparitions ou fantômes et cercueils blancs. On trouverait outre-mer des traditions normandes : au Canada, le cap Gargantua, dans l'Acadie le monstre *Gougon*, dont le nom offre une onomatopée d'engloutissement.

Le nord de la Manche, spéc. le Val-de-Saire et la Hague, sont riches en légendes. La plus célèbre est le moine de Saire, qui a eu les honneurs d'une belle image. Il est le mauvais génie de ces parages et la terreur des marins. Il crie sur la rade de Cherbourg :

Digitized by Google

« Sauve la vie ! » et entraîne dans les flots les matelots qui volent à ce cri, qui se continue par d'autres : « Par ici, par là ! » Il se plaît surtout, posté sur le pont de la Saire, à jouer aux cartes, au clair de lune, avec les passants et, joyeux et railleur, il précipite à l'eau les joueurs toujours malheureux. Le fond de la légende, c'est un moine qui nia un dépôt et qui fut emporté par le diable ; mais, selon l'histoire, ce serait le receveur d'un seigneur de Tourlaville lequel, ayant dépensé sa recette, fit un pacte avec Satan qui lui donna de l'argent et le pouvoir de s'échapper de tous lieux « en vent ou en fumée. » (Asselin, l'*abbé de Tourlaville*). Dans la Hague, les sorciers volent au sabat, oints de graisse de mort et quand, au matin on en trouve un immobile et brisé sur la bruyère, « c'est qu'il a perdu sa graisse. » (Diguard, *La Hague*). Cette croyance à la puissance des sorciers sur les éléments, vent, grêle, tonnerre, pluie, se retrouve dans tous les procès de sorcellerie. Une sorcière, qui avait le don de paraître à la fois en plusieurs lieux, Marie Bucaille, fut brûlée à Valognes en plein XVII^e^ siècle et quand quelqu'un apparaît soudainement en deux endroits, on dit encore : « Tiens, t'es comme Marie Bucaille, t'es partout à la fès. » Il n'y a pas loin, pour le peuple, de la science à la sorcellerie, et je me souviens encore d'un paysan qui me disait alors que je faisais ma philosophie et que j'étudiais la *physique* : « N'est-ce pas, M. Edouard, que vous pourriez faire pleuver, grêler, et tonner? » Nous apprenons bien autre chose, lui dis-je, sans doute pour justifier que le Normand ne dit ni oui, ni non, ni vère; nous avions à Valognes un jeu qui consiste à répondre aux questions sans employer ni négation ni affirmation, avec cette formule à sale calembourg :

Je te défends de dire ni oui, ni non, ni voire,
Jusqu'à tant que je revienne de la foire.

Aussi dans ce pays-là on n'aime pas les rapporteurs qu'on traite de cette manière :

Conte-nouvelles
A vingt chandelles,
La paille au cul,
Rapporte fêtu.

Dans ce vague où vous laisse la phrase normande on ne sait plus où est le vrai ou le faux. Ainsi il n'est pas aisé de dire si un dicton

Digitized by Google

sur trois saints est naïf ou railleur. On suppose, dans l'Avranchin, qu'ils se parlaient dans le sein de leur mère, de cette manière :

Range-té, Gervais,
Nenny Protais,
Car Luce me neie (noie).

Nous rapportons volontiers au cycle du diable la *demoiselle de Tonneville*, légende de la Hague, qui n'a pas une marque d'antiquité, mais qui représente une femme méchante, obstinée dans son impiété et qui finit par être à peu près emportée par le démon. Elle a été racontée avec des variantes par M. Fleury de la Hague, qui nous l'a envoyée de Saint-Pétersbourg, avec des détails sur la *Roussalki* ou Dame Blanche russe, et par M. Le Grin qui l'a présentée à la Société que nous présidons. Cette histoire semble avoir été faite pour personnifier ce qu'on appelait les philosophes et les incrédules, pour lesquels notre siècle a trouvé le mot incroyant.

Il y a quelques cent ans vivait noble demoiselle de Tonneville, et le souvenir de la dure et méchante femme survit au temps. Malheur au paysan qui n'apportait pas sa dîme à jour fixe. Son argent suait la sueur du paysan, mais il n'en glissait que mieux entre ses doigts. Elle avait refusé les partis les plus riches de la Basse-Normandie et n'avait pas même honoré d'une réponse de nobles officiers du roi, en garnison à Cherbourg. Son plaisir était d'errer dans sa lande de Tonneville qui faisait à son manoir une ceinture de stérilité et de malédiction : « Que Dieu me laisse ma lande et qu'il garde son paradis! » Par une belle soirée d'automne, elle entendit des chants au loin, c'était le 19 octobre, et c'étaient des pélerins qui se rendaient à Biville, au tombeau du Bienheureux Thomas. Elle les regarda passer sans offrir l'hospitalité aux vieillards : « Que leur Bienheureux les soutienne; voilà une belle occasion pour faire des miracles! » Et pourtant, lorsqu'ils eurent disparu, elle demeura rêveuse : « Ces gens sont heureux, dit-elle, parce qu'ils croient et moi je ne crois pas. Bienheureux Thomas, si tu descends sur la terre et que tu m'apparaisses, chassant devant toi mes chevaux que seule je puis approcher, je croirai en toi. » A peine avait-elle achevé qu'elle vit s'avancer d'un pas tranquille ses cavales indomptées, et un homme qui, au lieu de fouet, portait un lys dans sa main. C'était Thomas Hélye. Il revenait sur la terre pour essayer de

Digitized by Google

sauver les âmes, lui qui, comme nous l'apprend un chroniqueur son contemporain, c'est-à-dire du XIII[e] siècle :

Ardent d'amour, de charitez,
Des pêcheurs si grand pitez
Avait que tant iert gardant
Ses ouailles.....,
Ou de pêchiés ou de folie.

D'abord interdite, elle s'écria : « Quelque sortilége te vaut l'honneur de t'être rendu à mon appel. » Elle dit et le saint disparut. Alors elle cria : « hola ! quelqu'un pour conduire mes chevaux. » Alors un digne serviteur d'une telle maîtresse répondit : « Thomas n'avait qu'une fleur de lys : je prendrai une branche de genêt et nous verrons, si pour conduire des chevaux, je ne vaut pas bien un saint. » Il partit et ne revint pas. La noble demoiselle mourut très vieille. Quand la cloche tinta son trépas, il y eut, dans tout le pays, comme une muette action de grâces. Les porteurs enlevèrent la bière, mais quand ils furent à la grande porte, elle se trouva si lourde qu'ils furent obligés de la déposer. On y attela tous les chevaux du village, qui tombèrent épuisés. On enleva la pierre du seuil et on y creusa la fosse et celle qui fut si orgueilleuse est foulée aux pieds de tout venant.

Sur ce Bienheureux Thomas, on raconte encore « La messe des naufragés, » des naufragés entre le cap de la Hague et Aurigny avec ses vingt-deux récifs. Sauvés, ils vont la nuit remercier leur sauveur, qui allait comme eux en ce moment : « Si alet tout nus piés esbattre... » Ils voient l'église resplendissante de lumière : un vieux prêtre sortit de la sacristie précédé d'un enfant. La messe commença ; on voyait remuer ses lèvres, mais on n'entendait aucun son ; l'enfant agita sa sonnette, mais aucun bruit n'en sortait et à la consécration une auréole d'or couronna le front du prêtre : il bénit les naufragés et disparut, et tout devint noir. Cependant au-dehors le vent faisait rage, la neige fouettait les vitres et la campagne n'était plus qu'une blancheur. Cette messe muette à minuit rappelle les *messes blanches* que viennent redire à cette heure, du fond du purgatoire, les prêtres qui ont négligé de dire leurs messes et spécialement les messes payées. C'est une vengeance du créancier normand.

Qu'est-ce que la croyance aux dragons ? Est-ce un souvenir des énormes bêtes disparues qui ont coexisté avec l'homme primitif ?

Digitized by Google

Est-ce l'image de l'hérésie vaincue, du diable foulé aux pieds, de Satan dompté? Cette dernière tradition est universelle. En Normandie, il y a, dans cet ordre d'idées, l'idole Roth, d'où *Rothomagus*, Rouen; il y a la Gargouille; il y a le dragon de Saint-Germain et beaucoup d'autres. Nous aimons à raconter cette dernière légende d'après la plus récente version qui en ait été faite, celle de M. Legrin, de la Hague. Elle s'appelle « La rouelle de Saint-Germain.

Vers le milieu du v^e^ siècle, Flamanville, petit village normand, assis sur un roc de granit en face de l'Océan, ne se composait que de quelques cabanes de pêcheurs. Un dragon désolait la contrée, et chaque année on voyait se renouveler la cérémonie dans laquelle les Athéniens désignaient les enfants qui étaient donnés en pâture au Minotaure. Mais on venait d'apprendre que l'illustre Germain, le saint évêque d'Auxerre, parcourait la Grande-Bretagne, détruisant l'hérésie de Pélage et étonnant le monde par ses miracles. Les pêcheurs allèrent le prier de venir les sauver, il promit. Il y avait alors une vieille femme qu'à cause de sa grande piété on appelait sainte Pernelle (Pétronille). Un jour qu'avec sa fille Réparate, canonisée depuis, elle était assise au bord de la mer, ses yeux, longtemps fermés à la lumière, s'ouvrirent tout à coup : « Tiens, ma fille, le grand Saint Germain qui vient à nous sur la mer. » On aperçut sur les flots un évêque revêtu de ses habits pontificaux, qui venait, affourché sur une roue de voiture. Quand il eut touché terre, il s'agenouilla, pria et demanda où était le dragon. Les deux femmes lui montrèrent son antre creusé dans le roc de la falaise. Le pontife s'avança les yeux levés au ciel. Le monstre se souleva, dressa son cou et se déploya en long serpent et sa gueule vomit le soufre et le feu. Le saint avait ôté son étole, et avec elle il étrangla la bête. Il partit pour l'Armorique, afin de combattre les hérésies et apaiser le général Aetius.

En souvenir de cette délivrance miraculeuse, Flamanville prit le nom de Saint-Germain-de-la-Mer. A la veillée, les anciens content encore l'histoire du bon Saint Germain « de la rouelle, » L'antre de la bête est toujours là et s'appelle le Trou Baligan. La pleine mer en ferme l'entrée. On dit qu'il conduit sous l'église de Flamanville et que le téméraire qui s'y aventure y trouve une table magnifiquement servie; mais s'il s'assied à ce festin, le diable apparaît et l'emporte. Quand la mer est calme, les habitants vous

Digitized by Google

montrent sur l'Océan le chemin Saint-Martin : il est surtout visible dans les rayons du soleil couchant. Ceux qui se souviennent du Roman de Roland remarqueront que Baligan y est le nom d'un chef de mécréants, c'est-à-dire d'un démon.

Il y a en Normandie deux localités où l'on remarque une population exotique, exotique de costume, exotique de langage : c'est Granville, à quatre lieues de Cancale, son berceau, son point de départ; Cancalaises et Granvillaises sont des sœurs séparées par un bras de mer. L'autre, c'est le faubourg de Dieppe, celui des pêcheuses, le Pollet. Ces deux localités, où la race est celtique, se distinguent par un esprit pieux qui, comme cela se fait chez les Bretons, mêle la religion aux actes de la vie civile et de l'existence maritime. Les pêcheurs de Dieppe font à bord la prière en commun. Un mousse parcourt le bateau dès le matin, en répétant cet appel :

A la prière,
Devant et derrière,
Depuis l'étrave à l'étambord !
Réveille qui dort !

Puis il descend dans la cale, allume la *chandelle du bon Dieu* et chante :

La chandelle du bon Dieu est allumée ;
Au saint nom de Dieu soit l'alizée (vent uni, régulier),
Au profit du maître et de l'équipage,
Bon temps, bon vent pour conduire la barge,
Si Dieu plaît.

Enfin un des vieux matelots, appelé le *curé*, dit les prières et au retour de la pêche lointaine, entonne le *Te Deum* en entrant au port. (*Norm. rom.* p. 307). Mais voici venir la veine du surnaturel. Quand, après un vœu, le navire accélère sa marche, les Polletais s'écrient : « Le navire est doublé, » voulant dire que des êtres mystérieux sont mêlés à l'équipage. Le caractère celtique des Polletais outre « leur imagination si ardente et si sombre » (*Ibid*, 273), se montre dans le culte des morts, si prononcé dans les races kymriques et armoricaines avec leurs traditions de migrations des âmes sur des barques chargées d'êtres invisibles, telles que les raconte Procope, décrivant l'île *Brittia*. Le surnom d'un témoin

Digitized by Google

dans une charte de G.-le-Conquérant, *Passe-les-âmes*, semble se rattacher à cette tradition.

Aussi la fête des morts est-elle célébrée religieusement à Dieppe. Si des pêcheurs montaient leurs barques ce jour-là, ils se verraient doubles, c'est-à-dire qu'un second marin, semblable à chacun d'eux, les aiderait dans la manœuvre. Ce même jour, à minuit, on entend par les rues du Pollet un char funèbre, traîné par huit chevaux blancs, précédés de chiens blancs. Il porte tous les morts de l'année, dont on distingue aisément la voix.

Si la commémoration des morts n'a pas délivré les âmes de tous les naufragés, on voit s'avancer à toutes voiles une espèce de *Vaisseau-fantôme*, un navire aux manœuvres en désordre. Il jette une *drome* sur le rivage. On s'attèle au cordage, on s'écrie : c'est mon père, mon mari, mon promis. Mais le câble retient un navire « ancré par la main de Dieu et pour l'éternité. » Puis le coup d'une heure sonne et le navire disparaît. On n'entend plus qu'un cri : « Payez vos dettes ! » c'est-à-dire, acquittez vos prières et vos vœux. (F. Shoberl, *Excursions in Norm.* I, 251 et Vitel, *Histoire de Dieppe*, II. 308.) Assurément, il y a dans les traditions dieppoises une mansuétude, une poésie qui rappelle le caractère de l'esprit celtique et qui contraste avec le reste du légendaire normand, si fortement empreint de la rudesse, de l'égoïsme, de la cruauté des peuplades germaniques et scandinaves, celles de l'Edda et de Nibelungen.

Nous ne parlerons guère des sorciers, quoiqu'on y croie encore un peu en Normandie. On a toujours associé la science et la magie, témoin grammaire devenu grimoire, témoin le dicton :

Prêtres et bergiers
Sont sorciers.

Témoin le vieillard qui me disait qu'on pouvait faire des magies avec des herbes, mais à la condition « qu'on dirait des mots, » témoin mille autres mots et croyances, spéc. celle de l'Avranchin où l'on disait quand une tempête avait tout dévasté : « Les écoliers ont passé par là. » Si dans le Midi on indique le signal du sabbat par ces mots : « Pé su fielo, » dans le Nord c'est également : « Pied par sus fuuille. » Les innombrables procès de sorcellerie nous livrent les noms, généralement gracieux, comme *Verderet*, que porte Satan pour engager hommes et femmes à venir au sabbat. Tous ces

Digitized by Google

affidés du diable portent des désignations assez claires : *Noueurs d'aiguillettes*, *chevilleurs*, *joueurs* de verge d'*Aaaron* ou sourciers, et *levours de trésors*, *meneurs* de loups, appeleurs de poule, la poule noire à Simon (le diable) qu'on évoque à minuit dans un carrefour en criant « argent de ma poule noire ! » Le diable apparaît, promet des trésors et le pacte est fait. Aussi dit-on d'un homme riche, dont on ignore la source d'opulence : « Il a la poule. »

Est-il besoin de parler des ponts construits par le diable? C'est la légende universelle pour les ponts hardis et difficiles à construire. Nous ne citerons celle de l'Avranchin, à Pontaubault, que comme reflet de la croyance bretonne : il fut bâti par la reine Anne, à laquelle on attribue tant d'anciens monuments. C'est très souvent, dans cet ordre de choses, l'esprit de la femme qui tire l'homme des griffes du démon. La mystification du diable est au fond d'un conte très répandu : il existe en Ecosse, et Campbell l'a intitulé *The Soldier*, il est aussi dans les contes des frères Grimm, sous le nom de *Lustig*, d'où notre nom fr. loustic. A propos de son frère écossais, c'est le cas de citer un mot de Michelet : « Nous fûmes bien étonnés de nous trouver si sensibles aux légendes écossaises. Nous y retrouvions l'écho lointain des antiquités de la grande famille celtique. » En Basse-Normandie il est intitulé *Pimpernelle*. Nous l'avons raconté tout au long dans notre *Glossaire Normand*; ici nous l'abrégeons. Le conteur commence quelquefois ainsi : « écoutez une petite histoire; » c'est la formule du début de certains contes du danois Andersen.

« Il y avait une fois, comme on dit toujours, une fois, un soldat qui revenait chez lui. Il n'avait qu'un sou et s'appelait Pimpernelle; c'est le nom d'une jolie petite rose très épineuse. C'était aussi un militaire très aimable, de bon cœur, sans souci, mais un peu malin. Il cheminait par la grande route, au soleil, et chantait une chanson de régiment où l'on dit beaucoup de mal de la misère et de la mort, il était fier et comme l'on dit chez nous, il battait glorieux.

« C'est pour cela, sans doute, que l'une et l'autre en veulent au soldat. Vint à passer un homme, plein de beauté et de grâce, avec trois autres, qui paraissaient être à la fois ses amis et ses serviteurs; c'était Notre-Seigneur et les apôtres saint Jean, le bien-aimé, le porte-clefs saint Pierre et le grand convertisseur saint Paul. Les quatre voyageurs étaient couverts de poussière; ils demandèrent l'aumône au soldat et Pimpernelle, partageant son

Digitized by Google

sou, chacun eut un liard. Alors Jésus-Christ voulut le récompenser de tant de charité. Mon ami, tu es pauvre et tu es aumônieux ; tu seras récompensé. Je suis le Seigneur Jésus-Christ et je te donne à choisir entre le Paradis et le pouvoir de faire entrer dans ton sac tout ce que tu souhaiteras. Pimpernelle avait encore de fortes attaches à la terre ; la campagne était verte, le soleil rayait, partout des fleurs, les oiseaux s'égosillaient de chanter. Il prit le dernier don. Va en paix, dit le Seigneur, et qu'il soit fait comme tu le veux. Pimpernelle arrive à la ville prochaine. Les enseignes et les bouchons lui disaient : Beau soldat, soldat altéré, venez ici ; venez ici, beau soldat, mon ami. Mais il avait encore plus faim que soif et il ne se décidait pas à entrer, quand il aperçut un succulent gigot de mouton à l'étal d'un boucher et sans bien se penser à la promesse du Seigneur, il se dit à lui tout seul : Oh ! si je te tenais dans mon sac ! Tout à coup, il sentit son sac plus lourd et flaira l'odeur de la chair fraîche. Alors Pimpernelle eut la foi.

» La petite et joyeuse voix des enseignes et des bouchons chantit sa musique ; la bouteille de vin du cabaretier, la tourte du boulanger suivirent la même route et Pimpernelle se délectit de boire et de manger. L'histoire ne dit pas comment le boucher, le cabaretier, le boulanger furent payés ; mais Notre-Seigneur ne peut que faire bien les choses. En bon militaire, la halte faite, Pimpernelle se remit en route, sifflant la marche de son régiment. Il arrivit le soir à une ville et le plus près de son village, où il allait surprendre parents et amis. A l'auberge où il entrit, il n'y avait pas de place : « Nous n'avons, dit l'aubergiste, qu'une chambre où nous n'osons mettre personne, car il y revient. Qu'est-ce que cela fait, dit Pimpernelle ! j'ai couché en plus mauvais lieu. On le mit dans la chambre hantée et on crut que c'était un homme mort ; « mais ce n'est qu'un soldat, avait dit l'aubergiste, un mauvais gueux, comme vous le voyez. » Pimpernelle, avec son souhait, fut servi à bouche que veux-tu et il dormait déjà de ce bon petit sommeil qui suit la fatigue et un bon repas, quand il entendit du bruit dans la cheminée. On trimballait la crémaillère : bon, cela commence, dit-il ; j'ai bien envie de voir comment cela finira.

» En levant la tête, il vit un petit diable, gros comme un fort criquet, qui le regardait d'un œil vert et semblait guetter l'ennemi : « Toi, tu vas passer dans mon sac ; tu y trouveras une paire de souliers que tu vas décrotter. » Le diablotin fit bien une grimace,

Digitized by Google

mais il obéit, toujours pour la grâce de Dieu et de Notre-Seigneur. Un autre ose encore paraître : « Toi, saute dans mon sac, et tu vas bourrer ma pipe, » et le petit démon fit la chose, comme s'il n'avait fait que cela toute sa vie. Un troisième diable se montrait encore : « Va dans mon sac et m'y chante une chanson d'enfer pour me désennuyer d'être tout seul ; ce n'est pas ma coutume. » Mais à cette musique, voilà qu'il arrive une enfilée de diables le long de la crémaillère, que c'en était gênant : « Fichez-moi tous le camp dans mon sac, tas de canailles, crapules et mauvais sujets, et je vais vous hacher menu comme chair à pâté. » Au jour, il descendit dans la salle de l'auberge, où il fit voir ce que jamais personne n'avait vu, des diables dans un sac. Il se rendit chez un forgeron et deux forts compagnons écrabouillèrent le sac sur l'enclume. C'était bien drôle les cris des diables, le craquement des os ; mais, chose singulière, il ne coulait pas de sang ; on dit que les diables n'en ont pas. Quand on ouvrit le sac, il ne restait rien qu'un diablotin de vivant, qui demandit grâce à Pimpernelle, qui la donnit, et ce diable lui dit qu'il y avait une cuve pleine d'or sous l'escalier de l'auberge. Pimpernelle n'en voulut pas prendre un seul louis. Du reste, il n'avait pas beaucoup de mérite à cela, puisqu'il pouvait tout faire entrer dans son sac. C'était comme Juif-Errant qui avait toujours cinq sous dans sa bourse. Je voudrais bien en avoir toujours autant, toujours autant avoir je voudrais bien.

Ici l'histoire de Pimpernelle s'arrête, nous ne le trouverons qu'à sa mort. Pimpernelle mourut : il n'avait pas pensé à enfermer la mort dans son sac. Il s'en alla vers le Paradis. Arrivé à la porte, il trouva saint Pierre, et avec politesse et bonne grâce, il demanda l'entrée. Saint Pierre lui rappela qu'il n'avait pas opté pour le paradis, et lui dit qu'il était fâché de ne pouvoir ouvrir à un si brave homme. Pimpernelle alla frapper à la porte de l'enfer. Aussitôt on le reconnut, et on cria de tous côtés : c'est Pimpernelle ! Les diables avaient tellement peur de lui que personne n'osa lui ouvrir. Un diablotin glissa sa tête sous la porte et Pimpernelle le cloua à terre par l'oreille avec d'horribles cris. Pimpernelle aurait pu les mettre tous dans son sac, et régner seul dans l'enfer, en faisant bombance pendant toute l'éternité. Mais il avait son idée. Il alla retrouver saint Pierre. Le vénérable portier à barbe blanche était à son poste. Impossible de tromper sa consigne. Pimpernelle

Digitized by Google

fit observer à saint Pierre que son sac n'était pas un homme et il obtint de le jeter dans le Paradis : « Je me souhaite dans mon sac, s'écria Pimpernelle. Saint Pierre fut tenté de se fâcher, mais ce qui est dans le Paradis n'en sort pas. »

A la mode de Normandie, le conteur éteint le feu et termine sa *conterie* par cette formulette :

Je m'en allis par les quemins,
J'trouvis une enfilée de boudins,
J'en fis part à tous mes amins,
Et tui, tui, tui,
Mon p'tit conte est fini.

Le conteur normand ajoute quelquefois une double malice à ce conte ; c'est que saint Yves, quoique avocat, entra dans le ciel. On voulut l'en faire sortir ; on chercha un huissier pour le mettre dehors, mais on n'en trouva pas.

Il y a une belle collection de dictons diaboliques en Normandie : « C'est le diable qui battit Jean, » d'origine inconnue, pour exprimer une grande difficulté. On dit dans le même sens « c'est le diable à confesser, » allusion à quelque hypocrisie de Satan ; — « Quand le diable se fit vieux, il se fit hermite, » c'est la légende de Robert-le-Diable, ermite à Rome. « De jeune ange vieux diable, » est une locution qui parle d'elle-même, « c'est le valet du diable, il fait plus qu'on ne lui demande. » Goëthe à exposé cette légende dans son conte *Du balai du Sorcier*. Quand il pleut avec des rayons de soleil, on dit :

Il pleut, il fait solei,
C'est le diable qui bat
Sa femme à coups de balai.

Le Bas-Normand, qui a conservé le v. f. *poiser*, peser, importer, resté dans le nom des moulins de Quicampoist, un mot qui nargue la concurrence, comme l'expression féodale Quiquengrogne est un fier terme de défi, l'emploie dans son juron favori : « Le diable ne m'en put » (v. fr. *poist*) litt. le diable ne m'importe pas, nargue du diable !

La croyance au grimoire, qui repose sur la science et la sainteté du prêtre, n'est pas encore complètement éteinte dans les campagnes normandes. La science est sœur de la magie pour le

Digitized by Google

paysan ; car, pour faire « des magies, » il faut « dire des mots. » Mais nous devons nous borner à la plus remarquable des évocations que l'on connaisse en Normandie, sous le nom de *Chanoine de Cambremer*, dont la légende de Faust renferme certains traits. « Le chapitre de Bayeux était condamné à envoyer tous les ans un de ses chanoines à Rome pour y chanter l'épître de la messe de minuit. Or, en l'année 1537, c'était le tour de maître Jean Patye, chanoine de la prébende de Cambremer ; mais il en prenait si peu de souci que, la veille de Noël, il n'avait pas encore fait de préparatifs pour partir. A tout ce qu'on lui disait, il répondait qu'il arriverait à temps. Donc, le soir même, il évoqua le diable et lui ordonna de le porter à Rome : « Avec quelle vitesse faut-il voyager ? » — En pensée de femme, dit le chanoine. En pareil cas, Faust répond à Méphisto : « Plus vite que la pensée. » Le chanoine ajouta : Va m'attendre à la porte de la cathédrale, au coup de neuf heures je serai sur ton dos. Puis il se rendit à l'église, entonna le *Domine labia* des matines et rejoignit sa monture. Bientôt ils se trouvèrent au-dessus de la mer, dont on entendait bruire les flots, et Satan conseilla au prêtre de lui adresser ce distique supin, c'est-à-dire, qu'on peut lire dans les deux sens et qui est de sa composition :

Signa te, signa te, me temerè me tangis et angis,
Roma tibi subito motibus ibit amor.

Le chanoine normand ne donna pas dans le piège. « Allons toujours, dit-il, ce qui est porté par le diable est bien porté et le chanoine tenait très bien le diable par les cornes, bien posé à califourchon sur sa croupe, comme le représente l'image qu'on a faite de ce groupe fantastique. Bref, le chanoine chanta l'épître, puis, étant allé déposer ses ornements dans la sacristie, il demanda à voir la charte où était stipulée la redevance du chapitre de Bayeux, et faisant mine de la lire, il la jeta au feu. Après ce tour de Normand, il repartit comme il était venu, et lorsqu'il mit pied à terre sous le portail de sa cathédrale, ses confrères chantaient laudes et il leur raconta son aventure. On en profita, mais comme tout n'était pas orthodoxe en cette affaire, le clergé de Bayeux fit une procession générale, dans laquelle maître Patye marcha pieds nus et la corde au cou. Cet acte d'expiation lui valut l'absolution du Pape. Nous avons pris une grande partie de cette histoire dans l'*Essai sur Bayeux*, de Pluquet, et dans ses *Contes populaires*.

Digitized by Google

On conte dans l'Avranchin, où l'épigramme et l'injure se déchaînent contre les meuniers ou *farinots*, une facétie diabolique qui s'appelle le *Patron des Meuniers*; elle vient d'être relatée dans un journal d'Avranches. Le fond de l'histoire, c'est un meunier qui se plaint que sa corporation n'ait pas de patron. On l'amène dans la cathédrale d'Avranches, on lui bande les yeux et on lui dit de choisir parmi les statues. Il met son choix sur celle du diable. Le meunier est l'être détesté et le Normand le cloue au pilori :

Mônier pastou (garçon meunier),
La corde au cou,
Les fers ès piés,
Voleur de bliés.

Nous ne pouvons mieux clore le cycle diabolique que par un joli conte, bien raconté, que nous devons à M. Le Vallois, de Saint-Hilaire, né dans le nord de la Manche, dans le pays où *cela* se dit *chenna ;* il est écrit dans le dialecte de cette région. Malheureusement, le conte manque de dénouement.

LE PETIT PATOUR

CONTE DE NOURRICE DU PAYS DE *chenna*.

Y avait une fès coume une fès, un petit garçon qui s'en allit gardaï ses berbis. I vendit ses habits pour bère et mouégier. Quand i r'vint, sa mère touernait la galette. Sen père li dit : Qui que t'ainmes muus de t'assire tout nun (nu) sus la tuule (poêle) ou biin d'ten allaï en enfé ? — J'ainme muus m'n'allaï en enfé. — V'la qu'est bouon et pai trop. — I renconte en quemin le bouon Dieu, qui li dit coume chenna : — Salut, men pouer quenaille. Où qu'tu vas donc coume cha ? — J'm'en vais en enfé. — Viins-ten aveu mé putôt; tu seras biin pu héreux. — Ah ! nan, car v'là men père par d'sus la haie qui m'jetterait des caillouets. — V'là qu'est bouon et pai trop. I continue sen p'tit bouonhon-me de quemin et, au bout de quique temps, i renconte la bouonnne Virge. — Boujou, men fisset, qu'o li dit, où qu'tu vas donc coume cha tout seu (seul) ? — J'm'en vais en enfé ? — Viins-t'en aveu mé putôt ; tu s'ras biin pu héreux. — Ah ! nan, car v'la men père par sus la haie, qui m'jetterait des caillouets. — V'là qu'est bouon et pai trop. I va, i va, tant et tant qu'i n'en pouvait pus. Il était niit nère, quand

Digitized by Google

i ren'contrit l'diable, habillii de rouege sur un geva rouege. — Bouon sé, l'biaoû gâs, où qu'tu vas coume cha? — J'men vais en enfé. — Eh biin ! viinst-t'en quand et mé ; j'y vais d'çu pas. — V'là qu'est biin et pai trop. Le p'tit pâtou monte en trousse (croupe), le geva part coume eun écliai et galope, galope, galope si bel et si biin, qu'à la fin des fins la terre manquit sous leus pieds et i tumbirent dret dans la couer d'un biau palais. — Oh ! le biau châtet, dit le p'tiot. — Entre, m'namin, que dit le diable. — Le v'là qui entre. Il entend des quenailles couchiis dans de biaux liets, qui criaient, qui faisaient... l'enfé. — Silence, mille vipères, que fit le diabe. No n'entendit pus riin. — Oh ! le biau dodo. — Ch'est l'tiin, tu n'as qu'à t'y couechier. V'là qu'est bouon et pai trop. Le p'tit gas s'couchit, mais tout d'un coup i s'écriit : Cha m'pique, cha m'brûle. — Enfonce té pus qu'cha, cha n'te piquerai pai. — Tant qu'jenfonce, tant pus qu'cha m'pique et qu'cha me brûle.

On remarque dans ce conte, outre son patois, des formes grammaticales et narratives qui appartiennent à la manière du peuple. Nous recevons du Mortainais un conte légendaire dont le fond, un homme assommé par des mains invisibles, n'a rien de bien neuf, mais où il y a des formes qui intéressent l'art difficile de reproduire les narrations populaires.

« J'ai passé ma jeunesse, à dix minutes d'Orcel, au bas de la montée de Saint-Jean-des-Visions et autres choses bien pires ont rendu l'endroit terrible, et s'il y a tant de changement anui (aujourd'hui), c'est à cause de l'image de la Ste Vierge du bord de la route. Hélas! quand je repense aux histoires que nos gens racontaient l'hiver sous la cheminée, j'en tremble encore. Je n'aurais pas sorti le soir toute seule la longueur de mon nez. Voici une de ces histoires. C'était voilà près de trois cents ans : Un appelé Morin s'en retournait à son logis de la Monneraie, que vous connaissez bien. Il faut vous dire que personne ne passait par Orcel sans armes, et puis il paraît que les riches dans ce temps-là pouvaient porter des armes. Morin était brave ; mais qui n'a jamais eu peur le temps de sa vie n'a jamais vu le danger de près. Il s'en revenait gaiement du bourg de Saint-Jean chantant crânement l'*Imogyne*, une chanson du temps ; si vous voulez, je vais vous la dire. J'ai bien la voix un peu cassée, mais tant pis, il faut bien que je fasse pénitence à présent. Je chantais comme un oiseau dans ma jeunesse ; les gars, qui gardaient leur *bestial* (bétail) pas loin de

Digitized by Google

moi, venaient me tourmenter, car je faisais semblant de me faire prier et j'étais si fier au fond. La voilà :

Il me faut, disait un guerrier,
A la belle et tendre Imogyne,
Il me faut, je suis chevalier,
Partir de suite en Palestine.....

Le spectre, le squelette d'Alonzo

Saisit de ses bras hideux
Son infidèle qui l'implore ;
Ils sont disparus tous les deux
Que leurs cris s'entendaient encore.

Morin n'eut pas le temps de la dire tout entière. La route n'était pas ce qu'elle est ; à la place du pont, il y avait un malheureux petit noc, vous savez bien ce que c'est, un bout d'arbre creusé ; Morin fut bien forcé d'écourter sa chanson, car une personne était couchée tout le long du noc. Il eut plutôt peur qu'autre chose. Il recule et ajuste son fusil : Créature, six cents tonnerres, qu'il dit, ton nom. Si tu ne réponds et ne file et vite, tu peux faire ton oraison. L'autre ne bouge point. Le fusil craque et une voix de femme fit entendre un gémissement et la vision disparut. Morin prend ses jambes à son cou. Ah ! je vous assure bien que s'il avait été avec Loth quand il fuyait l'incendie de Sodome, celui-là n'aurait pas été changé en statue de sel. Aussi le château d'Orcel était beaucoup dans sa pensée. On y voyait une dame vêtue de noir avec un masque sur la figure..... des cris effrayants, je ne sais pas quoi, on n'y comprenait rien, etc. Et si on ne voit plus ces choses-là, c'est que les prêtres ont conjuré les mauvais génies et ont fait bien des prières pour ça.

III

CYCLE RELIGIEUX

« Il y a dans l'histoire des pays chrétiens un moment charmant ; c'est celui de leur évangélisation. Ce n'est plus l'époque des martyrs mais celle des saints convertisseurs, missionnaires, evêques itinérants, et leurs vies sont empreintes d'une adorable mansuétude. Ils

Digitized by Google

conquièrent les natures et les cultes les plus farouches, victoire symbolisée par cet éternel dragon qu'on trouve aux origines des églises et des monastères. Ces belles âmes aimantes ne sont pas seulement dévorées du désir de gagner des âmes; mais dans leur sympathie universelle, dans leur existence simple et rapprochée de la nature, elles se prennent de sympathie pour les bêtes et oiseaux à qui saint François disait « oiseaux mes frères » et que la voix affectueuse d'un grand historien de nos jours appelle « nos frères inférieurs. » Les animaux, à leur tour, sont émus de vénération et d'amour pour ces saints aussi bons que forts. L'idylle chrétienne se trouve dans l'hagiographie. Les saints bretons, gallois et irlandais montrent une suavité toute particulière. Aussi c'est aux hommes de race celtique que nous attribuons la plus grande part dans les légendes religieuses. C'est avec un charme indicible qu'on se repose avec eux dans ces chrétientés que le mot Bangor (grand chœur, collége) rappelle encore sur les deux terres sœurs de Galles et de Bretagne. Il faut lire ces vies de saints, pour la plupart honorés en Normandie, celle de S. Patrice avec son purgatoire, qui a inspiré Dante, celle de S. Patern, qu'il ne faut pas confondre avec un autre *S. Paternus* ou S. Pair, celle de S. Colomban, celle de S. Brandan, devenu S. Broladre, où se trouve l'idylle des colombes qui font leur nid dans sa main, et la légende de Judas dans les glaces du Nord, celles de S. Renan, de S. Cadwan, de S. Iltut, de S. Magloire, devenu S. Manlier à Guernesey, de S. Germain qui traverse la mer sur une roue de voiture, de S. Guinolé qui fut le patron de l'île normande d'Aurigny, et qui est rappelé dans un dicton normand peu respectueux : Est-ce toi? dit-on, et on répond :

En os et en chai (chair)
Comme saint Guinolé.

On trouve aussi une jolie idylle dans la vie du S. Paterne normand, ou S. Pair, écrite par un curé de la paroisse de ce nom pour les pélerins, une chrétienté où vivent en communauté avec Pair, les Scubilion, les Amabilis, Witherius, Gaud, Aroaste, Senator ou Sénier. Cet épisode est ainsi raconté par Fortunat :

« Lorsque Paterne allait de Sessiac (Saint-Pair) à Avranches, il demanda à son frère Scubilion de lui permettre d'emporter deux jeunes colombes qu'il avait nourries lui-même ; celui-ci répondit : Qu'au

Digitized by Google

moins elles me tiennent lieu de ta présence ; à quoi Paterne dit : Qu'elles restent auprès de celui qu'elles aiment le mieux. Lorsqu'il fut arrivé à dix-huit milles, au second jour de son voyage, les colombes volèrent vers l'homme vénérable. Ainsi ces oiseaux montrèrent leur prédilection pour le bienheureux Paterne. » (*Acta sanctorum Ben.*)

L'histoire d'un autre saint normand, S. Marcouf, né à Bayeux, offre un trait du même genre, lorsque, malgré l'écuyer du roi, il ouvre son giron au lièvre poursuivi par la chasse.

La légende de l'âne et du loup, où l'âne, pourvoyeur d'un saint ou d'un ermite, est dévoré par la méchante bête, qui est obligée de faire le même service, est tellement répandue que nous n'osons la déclarer normande. Toutefois, elle se localise au Mont Saint-Michel, racontée dans son cartulaire et les livrets de *viage* (pélerinage), à Pavilly et à Jumièges, où l'on célèbre « avec un cérémonial bizarre » (*Norm. merv.* 357) la fête du *Loup-Vert*. Pavilly, avec sa sainte Austreberte et son monastère de filles, rappelle par son nom que les hommes du Nord nommaient *Papœ* les lieux où ils trouvaient des chrétientés. (V. Worsaae, *The Danes in England* et Marmier, *Voy. en Islande*). Nous ne citons en passant les *Enervés de Jumièges*, que parce que Mlle Bosquet affirme que cet épisode semi-historique « a acquis une grande popularité en Normandie. »

Le Mont Saint-Michel, qui est à lui seul un cycle littéraire, possède un riche légendaire ; mais sa plus belle légende, qui a inspiré des poètes, spéc. celui qui signe *Sylvestris*, (*Légende du M. S.-M.*) et qui est purement populaire, a été ainsi résumée par nous dans notre *Avranchin*. « Au VI[e] siècle, alors que cette forêt de Scissy, que la tradition met dans tout l'espace de la baie actuelle, n'était peuplée que d'ascètes, Satan, déguisé en solitaire, s'y transporta pour surprendre leurs âmes. Mais l'archange du Mont Tombe accourt, il engage la lutte et convient avec Satan que les âmes des ermites seront à celui qui bâtira le plus bel édifice. Satan élève le Mont Saint-Michel et l'archange bâtit sur la roche sœur, Tombelaine, un palais de cristal. Le démon s'avoue vaincu et Saint-Michel (un Saint-Michel normand), feignant de le consoler dans sa défaite, lui propose d'échanger leurs palais. Satan accepte avec joie. Le palais de cristal était un édifice de glace qui fondit au premier rayon du soleil. » (*Avr. mon.*, 11, 212). Il y a à Fougères, un conte de diablotins qui apportaient des pierres au diable bâtissant le monastère. Mais

Digitized by Google

cette légende a eu un retentissement de nos jonrs, du moins sur la côte où nous étions alors. Comme on a dit que le diable viendrait ressaisir son édifice, prophétie déjà réalisée par sa transformation en prison criminelle, et qu'il finirait par en reprendre possession en personne, un soir les riverains virent de loin un navire noir, sans voiles, vomissant le feu et la fumée; c'était Satan lui-même. Or ce navire s'appelait la *Comète* et était le premier navire à vapeur qui venait au Mont Saint-Michel.

Mais le Mont Saint-Michel n'est pas solide : Aux trois pierres fondamentales il en manque une et il oscille sous le souffle des tempêtes, que les riverains appellent les ogres (orgues) de Saint-Michel. En effet, quand le diable alla chercher ces trois pierres dans la forêt de Saint-Sever, son sac creva. Il essaya bien de sa main crochue qui y laissa son empreinte (nous l'avons vue au village de la Pilière) de ressaisir son rocher, mais il n'y put réussir et la pierre est restée là; on y a adossé un four, mais le pain n'y cuit pas ou y cuit mal. Nous avons raconté le miracle de Péril, un peu voisin de celui du passage de la Mer Rouge. Mais la plupart des miracles du cycle montois sont sortis de la mémoire du peuple, excepté peut-être celui qui donne l'étymologie de Beauvoir. La vue y fut rendue à une pèlerine, qui s'écria à la vue soudaine de cette scène unique au monde : « Qu'il fait beau voir! » On a aussi oublié le *Feu Saint-Michel*, cette clarté qu'on voyait à la cime du Mont, quand la guerre devait éclater entre la France et l'Angleterre.

La tradition du *Précieux sang*, qui est encore l'objet d'une fête à Fécamp (*Norm. merv.*, 369) est le seul vestige du S. Gradal ou Graal dans notre province. Le toit, apporté par la mer de Saint-Marcouf à Fécamp, pour couvrir l'église de la Trinité, est encore une légende « d'une grande popularité » (*ibid.* 380). Le miracle des roses, répandu en France et en Allemagne, qui met en contraste la dureté de l'homme avec la charité de la femme, est particulier au pays de Caux, opéré sur la fille du sire d'Estouteville, Mlle de Bréauté, dont le nom est resté dans le dicton cauchois : « Belle comme Mlle de Bréauté. » Mais le dicton fier comme un « Ecochois » ne s'applique pas au Cauchois, ni même aux « belles Cauchoises » mais aux Ecossais, souvenir de la garde écossaise de nos rois.

Une tradition vulgaire, recueillie dans les *Essais sur Evreux*, de M. de Saint-Amand, (p. 143, *Notes*) fait connaître les luttes du Saint normand qui eut le plus de démêlés avec les malins esprits,

Digitized by Google

dont l'un est appelé *Gobelinus* par O. Vital, c.-à-d. Saint-Taurin qui arracha au diable une corne, conservée à l'abbaye d'Evreux jusqu'au dernier siècle. On y entendait chaque nuit : « Taurin, Taurin, rends-moi ma corne, » et l'on entendait ces paroles dans la corne, lorsqu'on l'approchait de l'oreille. C'est ainsi que l'église de Parigny conserve encore la corne de la vache de saint Berthevin, selon une légende locale racontée par M. Sauvage dans ses *Légendes de Mortain*. Ce qui a rendu populaire saint Gerbold, qui a d'ailleurs de poétiques parties dans sa légende, c'est qu'il a pour spécialité la dyssenterie, c'est qu'il guérit de ce mal, qu'il jeta jadis sur les habitants du Bessin, où il s'appelle « *le ma* S. Garbot, » un mal qui est aussi invoqué dans laFarce de Pathelin.

La légende des dragons, des serpents, des gargouilles, tués ou domptés par les saints, les suivant docilement rien qu'avec le lien d'une étole ou fuyant devant le goupillon, ne sont pas sans doute autre chose que la destruction d'un temple païen ou la victoire sur le diable. Le plus célèbre monstre en Normandie est la *Gargouille*, détruite par saint Romain, aidé d'un condamné à mort, d'où vint l'usage annuel de délivrer un criminel, qui levait la *fierte* (*feretrum*) ou la châsse du Saint. Nous avons encore entendu raconter par une Brette (Bretonne) un prince qui tue une bête à sept têtes, souvenir de l'apocalypse ou de l'hydre de Lerne. Si ce dernier cas était vrai, ce serait sans doute l'unique tradition mythologique en Normandie. Cf. le *Véritable dragon rouge*, ou l'art de commander aux esprits célestes, aériens, terrestres et infernaux, suivi de la *Poule noire* : de cette dernière nous avons raconté la puissance.

Les autres saints normands, vainqueur de monstres, sont saint Nicaise, de Rouen, qui extermina un dragon ou expulsa un démon ; saint Loup, de Bayeux, qui délivra cette cité d'un loup ou de la *Bête Saint-Loup*, qu'on voit sculptée sur l'église de ce nom, comme on voit au portail de Sainte-Croix, à Saint-Lo, un monstre chargé de chaînes ; saint Vigor qui noya un serpent ; saint Germain qui anéantit le dragon du Trou Baligan, près Cherbourg. Nous ajouterons saint Samson, missionnaire gallois et évêque de Dol, qui, avec son étole, traîna une horrible bête dans la Seine.

Une très intéressante veine de la littérature populaire se trouve dans la botanique légendaire, que nous avons essayé d'exposer dans notre *Flore populaire de Normandie et d'Angleterre*. C'est une branche du cycle religieux.

Digitized by Google

Le peuple retrouvait, dans la population des fleurs des campagnes, les objets de sa croyance, comme dans les vitraux et les sculptures de ses églises. C'était la Bible illustrée, mais vivante. Il y a plus, la plante cessait d'être un végétal pour représenter le Christ, la Vierge, les Saints, et, pour que le contraste ne manquât à ce poème divin, Satan. Tous ces êtres charmants qui, pour le savant, sont des végétaux, et, pour le poète, des symboles, étaient, pour le fidèle, le Sauveur, la Vierge, le Martyr, le Patron. Chacun d'eux élevait la voix pour dire au croyant : Je suis celui qui t'a sauvé, celui qui intercède pour toi, celui qui a été martyrisé, dont tu portes le nom sacré. La nature entière était un paradis où l'on marchait parmi les fleurs des saints, où l'on entendait chanter le chœur mystique et rappeler les fêtes et les grandes époques de la vie chrétienne. Toutes ces plantes étaient à la fois un catéchisme, un martyrologe, une litanie, un calendrier.

L'Ancien Testament a exercé peu d'influence sur la botanique chrétienne : le *sceau* de Salomon (*the Salomon's seal*), le lis *de la vallée* qui traduit le mot de l'Ecriture : « *ego flos campi et lilium convallium*, l'*aiguille d'Adam*, le yucca ; la *verge de Jacob*, ou l'asphodèle ; les *larmes de Job*, fruits du colutea, l'*échelle de Jacob*, la polemoine, et le *Buisson ardent* sont, à peu près, tous les souvenirs bibliques de la flore du peuple.

Le Christ n'a pas beaucoup de plantes marquées à son nom ; il n'y a guère que l'aster, *œil du Christ ;* mais sa naissance est marquée par la *Rose de Noël ;* sa passion, par le *Roseau de la Passion*, la massette ; sa résurrection, par la *Pâquette* et par l'*Alleluia.* Quant à la *criste-marine*, où un romancier normand a vu Christ, c'est une altération de chrîtme maritime.

Mais, c'est la Vierge qui a obtenu les plus grands honneurs. Ce que le peuple voit en elle, ce n'est ni la mère, ni la patronne ; c'est le côté pur et immaculé : c'est la Vierge. Le peuple a retrouvé, dans les champs, plusieurs parties d'elle-même ou de sa parure : dans la cuscute, les *cheveux de la Vierge ;* dans la nigelle, les *cheveux de la Vierge*, et même chose encore dans l'adiantum, pour les Anglais aussi le *Maiden hair.* Voici sa parure : la *collerette de la Vierge*, la stellaire ; les *manchettes de la Vierge*, le liseron des haies ; les *gants de Notre-Dame*, l'ancolie ; le *sabot de la Vierge*, le cypripedium ; le *sceau de Notre-Dame* ou *racine Vierge*, ou le *cissus quinquefolia ;* l'*épingle à la Vierge*, le fruit d'un geranium ; l'*éperon de la*

Digitized by Google

Vierge, le pied d'alouette. Il y a bien d'autres plantes qui lui sont consacrées : nous ne citerons plus que ce beau chardon normand, le *chardon-Marie*, un nom que la science a traduit en *silybum marianum*, copiant, comme elle le fait si souvent, la nomenclature populaire.

Il serait trop long d'énumérer les plantes que le peuple a consacrées à des saints ; mais cette série touche à la médecine populaire, qui, souvent, est fondée sur un jeu de mots. On invoque S. Clair pour obtenir la clarté des yeux. Dans l'Eure, on invoque S. Délié (S. Hélier) pour les enfants noués ; S. Eutrope guérit les *eutropiques*, c'est-à-dire les hydropiques. Pourquoi le gui guérit-il de la jaunisse ? c'est parce qu'il est jaune.

Mais c'est l'esprit du mal qui a la plus large part dans la flore populaire. Dans la catégorie des plantes diaboliques se pressent le *navet du diable* et le *verjus du diable*, la bryone ; le *diable en haie*, la clématite ; le *mors du diable*, la scabieuse succise ; les *cornes du diable*, la macre ; l'*herbe au diable*, la cynoglosse ; le *raisin du diable*, le taminier ; le *pain du diable*, les mauvais champignons ; les *entrailles du diable*, les orobanches ; la *canivière au diable*, le chanvre, et, par ext., un mauvais ménage « où le mâle et la femelle ne valent rien ; » la *tête du diable*, la macre et d'autres plantes diaboliques, le *trèfle à quatre feuilles* (rare, mais existe), la *mauvaise herbe*, l'*herbe aux magiciennes*, etc.

Parmi les animaux que leur légende fait rentrer dans le cycle religieux, on peut citer la bête blanche comme le lait, la *lactice* ou hermine, qui est l'âme d'un enfant mort sans baptême, l'oiseau Saint-Martin, qui n'est pas le martin-pêcheur et pour lequel on laisse debout le plus beau brin de chanvre, ainsi nommé parce que le premier laboureur, désolé de ce que les oiseaux mangeaient la semence, invoqua saint Martin, et dès lors le martinet ne fit plus de tort à son champ. Il est un autre oiseau honoré d'une jolie légende et dont la multitude de noms annonce un oiseau aimé du peuple, *Reblet*, *Reblot*, *Reblette*, *Berruchet*, *Racatin*, *Riqueu*, *Repepin*, onomatopées qui aspirent à reproduire son cri. C'est le roitelet, le petit roi, le plus respecté des oiseaux. Pourquoi ? C'est que ce fut lui qui apporta le feu du ciel. Il y brûla ses plumes, mais tous les autres lui donnèrent chacun la sienne, à l'exception du hibou qui, depuis ce temps, solitaire, nocturne, est un objet d'exécration pour la gent ailée. Le roitelet s'appelle encore l'oiseau du bon Dieu,

Digitized by Google

la *poulette au bon Dieu.* Mais nous n'avons pas de ces chants où l'oiseau parle lui-même, comme dans ce chant de l'Alsace : Je suis le merle noir. C'est un procédé germanique qui va jusqu'à faire parler la balle et l'épée. La version calvadosienne que M. Le Monnier a présentée à la Société savante d'Avranches, ajoute une scène où l'on voit en contraste notre *poulette au bon Dieu* et la mésange, qui est très méchante : « Un jour que Jésus avait dit aux hommes des vérités qu'ils ne voulaient pas entendre, ils voulurent le lapider. Les oiseaux eux-mêmes s'intéressèrent à son sort : « Il est sous le buis, il est sous le buis, » disait la mésange qui voulait le perdre : « Tu en as menti, il est sous le sapin, » disait le roitelet qui voulait le sauver. »

Les abeilles sont traitées avec beaucoup d'égard et même comme des membres de la famille, puisqu'à la mort de quelqu'un de la ferme ou de la maison on revêt les rûches de guenilles noires. On leur fait de la musique sur les poêles et les chaudrons pour engager les essaims à se poser et on leur parle avec amour : « Apiés belles, apiés belles, » du lat. *apes*, leur dit-on dans une partie de la France, et dans l'Avranchin on leur dit avec douceur : « Assias, belles, assias, » c'est-à-dire asseyez-vous et aussi : « Ailliez, ailliez ! » sans doute « réunissez-vous. »

Il est encore sur les animaux une croyance qui développe l'idée spiritualiste du peuple jusqu'à les douer de la parole. Dans cette mystérieuse nuit de Noël où les pierres vénérées tournent trois fois sur elles-mêmes, appelées *roche-qui-vire*, *pierre-qui-tourne*, à l'heure de minuit les bêtes fléchissent le genou et comme le dit Mlle Bosquet : « les bœufs, les vaches, les chevaux, les ânes sont gratifiés du don de la parole ; ils s'entretiennent gravement des devoirs de leur condition et se plaignent ou s'applaudissent du traitement de leurs maîtres. » Mais malheur à l'homme qui va les voir ! Il reçoit une volée qui fait qu'il ne voit rien. Cette élévation de l'animal au rôle d'homme est attestée par mille faits, par ex. par l'âne de l'église d'Argentan, où est sculpté sur un pilier, celui qui porta tous les matériaux de l'édifice. Il y a « le cheval à Hudru qui rit de sa bêtise, » il y a le cheval Bayard, des quatre fils Aymon, dont la croupe s'allonge indéfiniment. On peut rapprocher de cette messe de minuit, à Noël, les messes célébrées à la même heure par des prêtres qui sont morts, sans s'être acquittés des prières promises et payées, les messes de nuit, dites à rebours,

Digitized by Google

la messe nocturne des naufragés que nous avons déjà racontée.

Cette croyance est des plus répandues : elle existe à Mortain sous le nom de la messe d'un heure, et M. Sauvage l'a signalée dans les légendes de cette localité. C'est aussi le fond de la foi aux revenants, qui pour la plupart sont des personnes qui reviennent pour remplir une promesse faite en ce monde, coupée ou par la mort ou par l'oubli. On croit encore un peu aux devins, aux devineresses, aux médecines, femmes qui « cernent le mal, » aux noueurs d'aiguillettes, à ceux qui « remontent la luette, » aux guérisseurs du « carreau. » Nous avons connu, y a quarante ans, une *pâtouresse,* monomane incendiaire, qui, après trois incendies, ne fit d'aveux que sous l'empire de la peur du devin. On parle encore d'une espèce de messe que l'on faisait dire à un saint imaginaire, « Saint-Va et Saint-Vient, » pour obtenir vite mort ou guérison. Cet usage existe en Bretagne dans la messe du *Tepidu* (l'un ou l'autre) : « Dieu fasse qu'il soit *tepidu !* » disent les Bretons pour le malade dont l'état est incertain.

Dans ce cycle religieux se placent naturellement les chants populaires des fêtes dont les principales sont les Rois et Noël. Ces chants s'en vont. Des quêteurs chantent peut-être encore à cette fête des Rois, pour avoir la « part à Dieu, » un vieux chant rustique décousu et altéré :

Sur nos hautbois,
Monsieur de céans et madame aussi,
Donnez de vos biens
A ce pauvre ici.
Que l'âme de vous
Aille en paradis
Et la nôtre aussi.
Que de fèves, que de pès
Y ait planté, planté.
La part de Dieu, s'il vous plaît.

Un autre chant pour la part à Dieu se dit à Bayeux, Pluquet l'a donné ; mais il y a un mot singulièrement altéré. Le quêteur s'adresse au plus jeune du festin et on a écrit « *phœbe, domine,* » ce qui n'a pas de sens ; lisez « *ephebe domine.* »

On jouait naguère autour de la baie du Mont Saint-Michel, à Genêts, au Mont, à Pontorson, la *pastorale,* c.-à-d. la Nativité. Nous

Digitized by Google

l'avons entendue à Genêts, il y a quelques quarante ans. On puisait dans la *Bible des Noëls vieux et nouveaux, sur les plus beaux airs* de ce temps, imprimés à Saint-Malo chez Hovius fils, 1792, en pleine Révolution. Ces airs dont on ne peut pas dire, comme des vieux recueils « tant de musique que rustiques », sont des chants profanes et très populaires. Nous en citerons quelques-uns, comme oblitérés ou comme formant contraste avec la sainteté des Noëls. On n'y entendait pas malice alors, mais depuis..... « Réveillez-vous, belle endormie. Laissez paître vos bêtes. O gué, lan la, lan lire. Vous me l'avez dit, souvenez-vous en. Prends, ma Philis, prends ton verre, De tout temps le jardinage. Quand Iris prend plaisir à boire, Turlure. Un jour Guillot voyant Tircis. O reguingué, ô lon lan la. Laissez paître vos bêtes. Que vous ai-je fait Cloris. Si j'avais un sou marqué, j'achèterais un âne. Ne m'entendez-vous pas, trop aimable Lisette. Les officiers de terre. Messieurs de Nantes, etc. »

La farciture se rencontre assez souvent dans ces Noëls bretons-normands. Un d'eux est farci de couplets français et de deux versets du *Magnificat*; un autre est farci d'un vers français et d'un vers latin, compréhensible au peuple :

Célébrons la naissance
Nostri Salvatoris
Qui fait la complaisance
Dei sui Patris ;
Cet enfant tout aimable,
In nocte medid
Est né dans une étable
De castâ Maria.

Ensuite vient la *Pastorale* proprement dite, pièce dramatique par Claude Macée, hermite de la province de Saint-Antoine. La pièce, y est-il dit, se peut représenter dans une chambre dans le coin de laquelle on dressera une étable. Marie et Joseph demandent à loger; l'hôte refuse. Joseph conduit un âne chargé d'outils de charpentier et « si le lieu ne permettait pas d'avoir un âne, Joseph les portera dans un panier... acteurs... l'archange Saint-Michel et Lucifer enchaîné et cinq à six démons. » C'est de ces rôles que sont sortis, comme sobriquets d'abord, puis comme noms de famille, Lange, Le Dieu, Le Diable, etc.

Qu'y a-t-il à tirer de ces pièces naïves au point de vue des idées et de la langue? Assez peu de chose. Dans le couplet suivant, on

Digitized by Google

remarquera un mot tombé en désuétude, mais conservé chez les Anglais (*flour*, farine) :

Notre Calin, toute de cœur,
Nous fait et porte avec honneur
Des fruits, du lait, un peu de fleur.

Un Noël tombe dans la facétie ; mais, sans doute, on le chantait sérieusement ; il y a là un procédé aimé du peuple et qu'on trouve dans maintes chansons :

Tel, sous ses pauvres habits,
Cachait un peu de pain bis,
Pour la, la, la, la,
Pour la, Sain, Sain, Sain,
Pour la, la, pour la Sain,
Pour la Sainte-Vierge,
Et Joseph concierge.

sans doute dans le sens étymologique *conservus*, serviteur. « Vils drapeaux, » mot oblitéré qui a fait place à langes, et « poupon » se retire devant bébé. Une *canette*, pur patois, une petite cruche.

Les Noëls sont chantés encore par les enfants dans les rues d'Avranches, et, hier même, nous entendions ces deux vers, qui ne font nullement rire les chanteurs :

La mère Marie lui donnait son lait
Et le père Joseph il leur éclairait.

On devine le thème de l'humble bergère et de la mondaine ; nous en citerons un fragment, d'ailleurs intéressant pour la langue :

Veux-tu venir voir l'accouchée
Avecque moi ;
C'est une dame fort discrète,
Ce m'a-t-on dit,
Qui nous a produit le prophète
Souvent prédit.

LA MONDAINE

Au moins, est-elle bien coiffée
De fins réseaux ?
Et sa couche est-elle étoffée
De beaux rideaux ?

Digitized by Google

Son ciel n'est-il pas de brodure
D'or campané ;
N'a-t-il pas aussi pour ornure
L'or basané ?

Tu me dégoûtes, ma voisine
D'aller plus loin
Pour voir une femme en gasine (*sic*)
Dessus du foin.

Dans le rôle de Colin parlant à Ruben nous rencontrons une expression essentiellement du nord de la Manche :

Et toi, Ruben, vieux tallebot.

Or *tallebot* y veut dire une tache de noire saleté. Un autre terme inexpliqué du même quartier est « *la furie talbot*, » terme qu'on emploie ironiquement contre une fureur portée jusqu'à la furie. Y a-t-il là une raillerie normande contre le général anglais Talbot, qui se distinguait aussi par sa vivacité et ses colères. Le verbe *halener*, exhaler son haleine, tombé en désuétude, se dit encore dans notre pastorale : « Un enfant nouveau-né, de deux animaux halené. » Voici un verbe qui n'existe plus que dans nonchalant : « Que te chaut-il, cruel? Que te chaut-il, méchant. » Et un mot oublié : « une vierge ancelle. » On trouve un mot étrange dont le sens se devine mieux que l'origine :

Ne suis-je pas roi couronné,
Le plus beau et le plus parfait homme
Qui soit dessous le tour du dominé ?

C'est la rime sans doute qui amène « meurtrerie, diablerie, ragerie. » Mais, dans cette collection de vers, pour la plupart vides de sens, un passage se détache, très remarquable de couleur et de pittoresque, dans un temps de littérature terne et grise pour les spectacles naturels. Nous ne pouvons nous empêcher de citer ces vers qui sont d'une tout autre manière que le reste. C'est l'apparition de l'ange :

Sachez qu'avant minuit l'on ne voyait d'étoiles,
Le ciel était couvert de gros et sombres voiles;
Mais peu après minuit ces voiles s'épanchant
Sont allés tous se rendre au loin vers le couchant...
Quant un subit éclair, éperdu dans la nue,
Nous a surpris ensemble et l'esprit et la vue.

Digitized by Google

Mille sons éclatants, mille brillants éclairs,
Nous avons vus alors élancés dans les airs...
Ses yeux étoient perçants (de l'ange), sa voix était charmante,
L'air frémissoit au bruit de ses ailes brillantes,
Il accordoit si bien le doux son de sa voix
Qu'elle en a reveillé les échos de ces bois.
Son corps étoit porté par deux ailes dorées,
Et de mille couleurs peintes et azurées...
Elle (cette divinité) voloit en rond, s'élançoit vers les cieux,
Et perçant dans la nue échappoit à nos yeux,
Et puis en s'élançant dessus notre hémisphère,
D'un vol prompt et léger elle rasoit la terre,
En laissant après elle un lumineux éclair,
De mille cercles d'or elle embellissait l'air.
De ses vives clartés la nuit épouvantée
Dans ses gouffres profonds s'est tôt précipitée.
D'abord à son éclat je la croyais l'aurore.

Le berger Tircis, qui débite ces vers, n'a pas besoin de nous dire qu'il a « abandonné l'étude et la rhétorique... pour suivre la vie rustique. »

M. E. de Beaurepaire, qui a beaucoup découvert en poésie normande, trouve dans la *Bible des Noëls*, imprimée à Caen, deux Noëls, consacrés à la Madeleine et à la légende du semeur de blé. Ces deux pièces sont jolies, et il trouve encore aujourd'hui des vestiges de ces Noëls dans son pays natal, l'Avranchin. Dans l'un, c'est la Madeleine pimpante, si pimpante que, quand elle entre à l'église, l'enfant de chœur en perd sa leçon :

La Vierge allant à la messe,
Le jour de la Chandeleur,
Rencontra la Madeleine
Tenant un bouquet de fleurs.
Madeleine, belle dame,
Veux-tu venir avec nous ?
Mais comment donc irois-je ?
Je n'ai pas mes beaux atours.
Mais, si vous voulez m'attendre,
Je m'en vais les vêtir tous.
Ceinture qui l'environne
Lui fait bien quatre-vingts tours.
La couronne est sur sa tête,
Les quatre soleils y sont.
L'enfant qui chante l'antienne
En a perdu sa leçon.

Digitized by Google

Dans la légende du semeur de blé, c'est la Vierge qui fuit les cavaliers de l'armée juive et qui confie son enfant à un vieux semeur qui le cache sous son manteau. Aussitôt son blé germe, grandit et *épie*, et la Vierge lui dit :

Retourne à ton champ, bonhomme,
Va-t-en moissonnner ton blé.
Est il possible, madame ?
Tout n'est pas encore semé.
Va-t-en chercher ta faucille,
Il est temps de moissonner.
Le blé en moins d'un quart d'heure
En épi vite est monté.
A la première javelle
Rendit cent boisseaux de blé.
A la seconde javelle
On ne put le renfermer.

IV

CYCLE HÉROÏQUE

La Normandie n'est pas une terre de chevalerie, du moins dans le sens élevé où il faut prendre ce composé de courage, d'amour et de religion. Est-ce à dire qu'elle est restée étrangère aux traditions chevaleresques? D'abord le fond de sa population étant celtique, ce pays ne pouvait manquer de posséder, dans une certaine proportion, de ces épopées qui sont sorties des races désintéressées, aimantes et religieuses. Aussi y trouve-t-on des fragments des grands cycles épiques, de celui du Saint-Graal dans la fête du Précieux Sang, à Fécamp; de Charlemagne dans le bon duc Aubert, vassal du roi Pépin, dans Richard-sans-Peur, un des pairs de Charlemagne, dans la légende de Robert-le-Diable, et de celui d'Arthur dans les diverses traditions de la Chasse-Arthur, de la Fosse-Arthour, à Mortain, et surtout dans les traditions relatives à Tombelaine, traditions bretonnes, il est vrai, mais transposées par Wace en normand et longuement racontées dans le Roman de Brut. Le cycle d'Arthur réclame encore la fondation de la ville de Caen par Caïus, sénéchal du roi Arthur,

Digitized by Google

d'après une tradition populaire qui donne à cette ville une porte dite la Porte Arthus.

Mais les traditions normandes sont empreintes en général d'un caractère qui n'est pas celui de la chevalerie et même de traits de cruauté. Robert-le-Diable combat contre son père et le blesse. Rollon, dans l'aventure du paysan de Longpaon, fait pendre la femme comme voleuse de son mari, et celui-ci comme ne l'ayant pas assez surveillée. Le Conquérant, le héros de la race, n'est rien moins qu'un chevalier : il est avide, perfide, cruel. Il surprend à Harold un serment sur des reliques cachées. Il maltraite son épouse, la traîne à la queue de son cheval, dans les rues de Caen, il mutile ce corps « qui tant l'aime, » d'après une tradition qui explique l'érection de la *Croix pleureuse*, comme son acte de repentir et d'expiation.

Mais la complainte de la *Croix pleureuse* mérite bien que l'on en cite au moins un passage. On y remarquera ce genet d'Espagne, la monture favorite du Conquérant, celle sur laquelle, d'après Wace, il combattait à Hastings, et ce nom de Guilmot conservé dans le dicton « du temps du roi Guilmot, » ou comme on dit « du temps des vieux ponts de Rouen :

Quand est arrivé sur la place,
Le gros roi Guilmot attendait,
Tout près de s'en aller à la chasse,
Son noir genet qu'on habillait.
A ce genet par trois nœuds il l'attache,
Et en ses mains par trois nœuds aussi ;
Partout où avec elle il passe,
Les mouches vont pour boire après lui.
« Sire, ô que Dieu jamais ne vous le rende !
Un jour grand dépit vous aurez
D'avoir traîné par la grand brande
Le joli corps qui tant vous aimait.
Sire, c'est pitié qu'à la malheure
J'aie rougi le gazon du chemin
Avec mon pauvre sang qui pleure
De couler sans vous servir à rien. »

Ces actes de cruauté ne sont nullement rares dans l'histoire des ducs de Normandie. On nous adresse, du Calvados, la légende de la Bruyère du Corps-Nu : d'où vient ce nom? C'est Robert-le-Diable, qui pour se venger d'un rival, le fait écorcher vif au grand

Digitized by Google

soleil, sur cette bruyère. Tel est le fond du récit de M. Lemonnier, d'Ouffières.

D'ailleurs, ce genre d'histoire n'est pas rare en Normandie. Dans la romance populaire de Marie Anson (Marie Alençon), la dame d'Alençon, on voit un mari qui traite sa femme de la même manière, en y ajoutant le meurtre de leur enfant. C'est celle qui commence ainsi :

Marie Anson, dame jolie,
Où est allé votre mari ?

C'est la même chose dans l'histoire de la dame de Préaux. La légende de Bardouville, qui rappelle celle de Héro et Léandre, serait assez touchante, si la Seine était le Bosphore et si le Léandre normand n'était l'abbé de St-Georges. Ici encore apparaît le terrible mari qui tue l'abbé et enferme sa femme dans un donjon. G. Le Roux dépouille les églises et les abbayes, disant « que le pain du Christ est doux et savoureux. » Dans ses songes il dévore un cadavre sur un autel. Il se rit des prophéties d'un moine : « Vrai Dieu ! vous êtes clerc, mon voisin, et voudriez tenir faveur aux gens d'église ; mais moi je suis cousin des clercs, je connais leur finesse et ne m'y laisse point prendre. » Tout cela est dans la *magna chronica* de Mathieu Pâris. Enfin, après bien des crimes, résumés dans la légende de Robert-le-Diable, il est tué dans cette forêt maudite, la Forêt neuve, que le Conquérant avait faite avec plus de soixante paroisses, dont il avait détruit les églises, des églises bâties du temps du bon roi Arthur : « Pour Dieu assises, très le tans Artus, le bon roi. » Ainsi le dit la chronique rimée de Phil. Mouskes, le trouvère, qui met ainsi en contraste la douceur celtique et la rudesse scandinave. Enfin, quand Guillaume-le-Roux a été percé de la flèche de Gaultier Tyrrel, un grand bouc noir l'emporte en disant : « Je suis le démon et j'emporte, pour le jugement de Dieu, Guillaume qui n'a cessé de tyranniser l'église du Christ. » Ce n'est pas tout encore : l'abbé de Cluny dit à Saint Anselme : « J'ai vu la nuit dernière le roi amené devant le trône de Dieu ; le juge infaillible a prononcé sa condamnation éternelle. » Or, le peuple dit encore, comme Homère, les songes viennent de Dieu, Ex Διος οναρ.

Quoique remarquable par ses exemples de courage et d'énergie, l'histoire normande serait triste comme le spectacle continu et mo-

Digitized by Google

notone de la force, sans les femmes. Il suffit de faire passer rapidement sous les yeux les héroïnes normandes de l'histoire ou de la légende.

C'est Hélène, du roman de Brut, celle qui aurait dénommé Tomblaine (Tombe d'Hélène); Inde, la mère de Robert-le-Diable; la reine Mathilde, Rosamonde, l'impératrice Mathilde, Eléonore d'Aquitaine, Marie de France, la poétesse anglo-normande, Marie d'Estouteville, du miracle des roses, et Mlle de Bréauté, la dame de beauté, l'héroïne innommée de la côte des deux Amants, Marie Anson, la dame jolie, et la Pénélope normande ou la dame de Bacqueville, la dame du Manoir-Fauvel, l'héroïque Jeanne Bacon, châtelaine du Molley, Charlotte Corday et les saintes normandes, sainte Quitterie, sainte Pience.

Il faut y joindre Berthe, de la légende dite la *Fontaine*, qui, voyant son mari inanimé d'une blessure et qui manquant d'eau, fit jaillir une source d'un coup de la lance de ce guerrier, le seigneur du château du Ham, sur les bords de la Vire. Enfin une romance, qui se chante dans les environs de Saint-Valery-en-Caux, ajoute une héroïne à la France, et si elle a été composée, comme on l'a cru, par allusion au mariage de Catherine de France avec Henri V, roi d'Angleterre, nous aurions en elle une contemporaine de Jeanne d'Arc, de Jeanne Hachette et de Jeanne Couillard, l'héroïne de Saint-Lo. Quoi qu'il en soit, cette romance respire l'amour de la France et la haine de l'Anglais, et par ces sentiments est bien la contemporaine de l'occupation étrangère.

Le roi a fille à marier,
A un Anglois la veut donner,
Elle ne veut, elle ne veut,
Elle ne veut; mais jamais moi,
Jamais mari, jamais mari
N'épouserai, s'il n'est François.

La belle ne voulant céder
Sa sœur s'en vint la conjurer :
Acceptez, sœur, acceptez, sœur,
Acceptez donc à cette fois :
C'est pour la paix, c'est pour la paix
A France donner avec l'Anglois.

Et quand ce vint pour l'embarquer,
Les yeux on lui voulut bander :

Digitized by Google

Eh ! ôte-toi, retire-toi,
Retire-toi, franc traitre anglois,
Car je veux voir, car je veux voir
Jusqu'à la fin le sol françois.

Et quand ce vint pour arriver,
Le châtel était pavoisé,
Eh ! ôte-toi, retire-toi,
Retire-toi, franc traitre anglois.
Ce n'est pas là, ce n'est pas là,
Le drapeau blanc du roi françois.

Et quand ce vint pour le souper,
Pas ne voulut boire ou manger.
Eh ! ôte-toi, retire-toi,
Retire-toi, franc traitre anglois,
Ce n'est pas là, ce n'est pas là
Le pain, le vin du roi françois.

Et quand ce vint pour le coucher,
L'anglois la voulut déchausser.
Eh ! ôte-toi, retire-toi,
Retire-toi, franc traitre anglois,
Jamais homme, jamais homme
N'y touchera, s'il n'est françois.

Et quand ce vint vers le minuit,
Elle fit entendre un grand bruit,
En s'écriant, en s'écriant
Avec douleur : ô roi des rois,
Ne me laissez, ne me laissez
Entre les bras de cet anglois.

Et quatre heures sonnant à la tour,
La belle finissait ses jours,
La belle fi, la belle fi
Nissait ses jours d'un cœur joyeux,
Et les Anglois, et les Anglois
Y pleuraient tous d'un air piteux.

La luxure de la femme, personnifiée dans les Messaline, les Marguerite de Bourgogne, trouve aussi un type en Normandie dans la dame des Hogues, dont on montre le château, autre tour de Nesle, aux environs de Fécamp. Elle jetait les cadavres de ses amants dans la mer, du haut des falaises d'Yport. Elle alla jusqu'à séduire un abbé de Fécamp, qui en mourut de douleur, après avoir fait une confession publique. Les religieux la dénoncèrent à Henri II,

Digitized by Google

qui la condamna a être brûlée vive et donna ses biens aux moines de cette abbaye. (V. *Norm. rom.* 476). C'est de ces femmes folles de leur corps que les Normands disent qu'elles ont « le *turlu*, le *veson*, le *charlot*. »

L'avarice est représentée par la châtelaine de Rouvres, qui pesait à faux poids le lin qu'elle donnait à filer aux pauvres femmes et qui fut condamnée à tenir en enfer une énorme balance, qui penchait toujours d'un côté. La ruse normande à la guerre a été illustrée par maint exploit : la prise de Luna par Hasting, dans un cercueil, atteste celle des pères. Pour attester celle des fils, il y a dans Froissart un curieux récit de la manière dont G. de Graville s'empara d'Evreux : « Messire Guillaume, voyant un jour le châtelain au guichet, s'approcha de lui petit à petit en le saluant moult honorablement; celui-ci se tint coi en lui rendant son salut; tant fist messire Guillaume qu'il vint jusqu'à lui, puis commença à parler d'aucunes oisivetés, lui demandant s'il n'avait point ouï les nouvelles qui couraient. Aucune, dit le châtelain, moult désirant savoir, mais s'il vous plaist, apprenez-les nous. Alors il lui parla d'un jeu d'échecs qu'on venait de lui envoyer. Or trouva-t-il cette bourde pour tant qu'il savoit que le châtelain aimoit moult le jeu d'échecs. Le gouverneur accepte de faire une partie et Graville, en passant sous le guichet, saisit une hache cachée sous son bras et le pourfend jusqu'aux dents. » On trouverait d'autres histoires de ce genre dans un conteur normand, E. de Lonlay, dans ses *Légendes normandes et Hist. merveilleuses*.

On ne finirait pas de raconter tous les actes de violence, de perfidie, de luxure, de l'histoire et de la légende normandes. Nous voulons clore ce récit par la *Chambre des Demoiselles*. Sur la falaise d'Etretat, il y a trois rochers aigus, renfermant une plate-forme, dite Chambre des demoiselles. Un chevalier de Fréfossé, seigneur d'Etretat, remarqua trois jeunes sœurs, aussi sages que belles, et les fit conduire dans son château. Mais comme elles lui résistaient, il les jeta dans un tonneau hérissé de clous et le fit rouler du haut de la falaise. Dès lors trois fantômes revinrent sur la plate-forme et les pêcheurs les entendaient chanter. Dès que Fréfossé sortait, il les voyait à ses côtés, images du remords, de sorte qu'il mourut de douleur. Il y a aussi dans la baie de Plainvic, à la Hague, une grosse roche, de forme singulière, que les *bordains* appellent la Dame d'Equinandre. Un de ces conteurs classiques, qui faussent les tra-

Digitized by Google

ditions, en croyant les embellir, l'a transformée en la druidesse *Equinandra* (*Mém. de Cherbourg*, 1852). Rien n'empêchait qu'on ne poétisât aussi une île voisine, Aurigny, puisqu'on trouve dans Tacite une druidesse authentique, *Aurinia* : « *Auriniam venerati sunt*, » dans les *Mœurs des Germains*.

Au cycle religieux se rapportent toutes les légendes relatives à la construction des églises : ici ce sont des statues de saints qui tiennent à leur vieille place et qui, transportées ailleurs, y reviennent obstinément. Là ce sont des animaux qui portent tous les matériaux de ces édifices. Ailleurs ce sont les rivalités tragiques des constructeurs des *maîtres* de l'œuvre. Par exemple, il y a l'histoire de maître Berneval, l'architecte de St-Ouen, de Rouen, dont la tombe existe dans son église, contenant son corps et celui de son rival : « Sous un dais à riches fenestrages, sont représentés deux architectes, tenant en main les instruments de leur état. Celui de gauche tient le plan d'une rose, dans laquelle on a cru reconnaître celle du portail des Marmousets. Ce personnage est Berneval « maistre des œuvres de machonnerie de ceste église, qui trespassa l'an 1440. » Mais la figure voisine est moins facile à reconnaître, et sa qualification sera probablement toujours un sujet de conjectures. Voilà ce que dit la science, par la plume de M. Pottier; mais la légende est moins embarrassée. Elle vous apprend que Berneval fit la rosace du midi en abandonnant l'autre à son élève et que désespéré, de l'infériorité de la sienne, il le tua et fut tué à son tour. Les moines de St-Ouen placèrent le maître et l'élève sous cette même dalle funèbre. Voilà ce que conte la légende, par la bouche de M^lle^ Bosquet.

Cette légende est attachée à de simples églises rurales, comme à celle de Ponts-sous-Avranches, à celle de Norrey, d'après le récit de Lavalley, intitulé *le maître de l'œuvre*.

Nous ajouterions de nouveaux éléments pour apprécier le caractère normand, si nous pouvions, sans blesser des vivants, faire usage d'un manuscrit qui, à la véracité de l'histoire, joint l'intérêt du roman et qu'on pourrait intituler les *Vendettes normandes*, aux marches bretonnes. Son récit commence à la légende et aux croisades, par l'apparition du diable ou de *l'Homme* rouge. On y voit toutes les formes de la colère et de la vengeance depuis cette origine, en passant par l'avortement, la mutilation, la scène d'une mère qui, le crucifix à la main, maudit son fils qui l'assiège dans le

Digitized by Google

château de Sacey, puis le duel à cheval, ensuite le duel à pied, etc. Nous en avons discrètement détaché quelques scènes dans notre *Avranchin hist. et monum.* On trouverait de nouvelles révélations d'une forte race, avec un sens plus estimable, dans l'énergie individuelle qu'elle a ajoutée au sang saxon en Angleterre. C'est bien l'axiôme « *help yourself*, » et « Aide-toi, le ciel t'*aidera* » que met en scène la légende de Sainte-Adresse, ainsi qu'un certain scepticisme et dédain du surnaturel qu'on trouve souvent dans son histoire. La voici telle que la raconte Mlle Bosquet : « Un jour que la mer était dans sa plus grande fureur, un vaisseau vint à dériver vers la côte de St-Denis-chef de Caux. L'équipage, le pilote, à genoux, imploraient la protection de saint Denis. Le capitaine s'empare du gouvernail : et maintenant à l'ouvrage ; si quelque chose peut nous sauver, c'est l'assistance de *Sainte-Adresse*, sans quoi nous sommes infailliblement perdus. Sa courageuse résolution fut couronnée d'un plein succès : le vaisseau échappa à la tourmente. Depuis ce temps saint Denis fut dépossédé de son protectorat ; sainte Adresse devint la patronne du village et la tradition ajoute, ce qui est fort croyable, qu'elle fit bon nombre de miracles aussi manifestes. »

A cette sainte de fantaisie il serait convenable de joindre des saints imaginaires, inventés par les Normands, dans un sens railleur et même grossier. Dans l'Avranchin on parle, en riant aux éclats, de St Foutin, dont le nom révèle assez l'influence, de St Planplan, qui se contentait de *rian*, de St-Lâche, du saint qui buvait et mangeait tout et laissait le reste aux pauvres. Nous avons parlé de l'invocation à « St Va et St Vient et à St Attire-à-Li » pour obtenir une solution prompte, bonne ou fatale, pour une maladie, ce que les Bretons appellent un *viage de Tepidu*, c'est l'un ou l'autre, mort ou vie. Du peuple, la langue française a gardé Ste Nitouche. Rabelais a-t-il inventé son saint Adauras (ad *auras*), le saint des pendus ?

Nous ne mentionnerons les légendes de clochers qui sonnent sous terre ou sous les eaux, comme celle de l'étang de Flers (*Norm. merv.* p. 495), comme celle de la rivière de Corneville (*ibid.* p. 502), avec laquelle on a fait l'opéra des cloches de ce nom, comme celle de la Sélune, sous les Biards, que nous avons racontée dans la *Normandie illustrée*, que pour les rapprocher d'une tradition allemande, citée dans les contes des frères Grimm, d'après laquelle on entend sonner sous terre la cloche que le seigneur de Falkenstein avait jetée dans le puits avec le prieur chapelain.

Digitized by Google

L'histoire a quelquefois présenté des faits plus dramatiques que la fiction. Le drame ne manque pas en Normandie, dans les temps anciens et même dans les temps modernes : à Valognes, en plein dix-septième siècle, on brûlait une pauvre fille accusée de posséder le don d'ubiquité, Marie Bucaille, et de là vient le dicton « T'ès donc comme Marie Bucaille, partout à la feis », adressé à celui qui se montre soudainement en deux endroits. C'est en plein dix-septième siècle que se produisent les amours des Ravalet de Tourlaville, amours de frère et de sœur, beaux comme des anges, décapités en place de Grève, un drame dont s'est épris Théophile Gautier, lisant sur les murs de leur château des vers mythologiques si prophétiques, qu'on les eût dit faits après les évènements.

Digitized by Google

POÉSIE POPULAIRE

Dans la poésie populaire normande, où l'on retrouve les trois cycles, nous avons été devancé par un travail remarquable, très neuf alors, celui de M. Eugène de Beaurepaire. Nous croyons l'avoir développé et augmenté dans notre étude sur le même sujet, dans l'introduction de notre *Glossaire normand.*

Quand on a voulu établir la faiblesse de l'influence exercée par les Scandinaves sur la Neustrie, on a cherché dans la langue, dans les mœurs, dans les lois; on n'a pas mis en ligne de compte la poésie. Il y avait de la poésie chez les Scandinaves, de l'idéal, de l'exaltation, de l'héroïsme; il s'en est trouvé très peu chez les Normands. Toutefois, comme tout peuple, le Normand introduit la versification, ou mieux la rimaille, dans une foule de circonstances, mais qui ne sont rien moins que poétiques.

Peut-être même avait-il et a-t-il encore une position particulière sous ce rapport, relativement aux autres provinces. Rouen était considéré comme un pays de rimes et de chansons : « Vous savez qu'à Rouen on ne parle autrement qu'en rimes, » dit Bonaventure Desperriers. D'après un poète normand du XIII^e^ siècle, Jehan le Chapelain, l'hospitalité se payait chez nous en contes gais et en chansons joyeuses :

Usaiges est en Normandie
Que qui hebergiez est, qu'il die
Fable ou chanson lie à son hoste.

Aujourd'hui encore, il n'y a pas de repas de fête sans chanson ; mais, à la différence des bons temps gaulois, on y roucoule quelquefois la romance. Plusieurs de ces chansons de noces et festins ont un refrain qui rappelle les signatures des trouvères et des conteurs :

Qui a composé la chanson ?
C'est un fils de bonne maison, etc.
Des couplets qu'ici je vous chante
Les auteurs sont deux bons enfants, etc.

Digitized by Google

On termine ces réunions par l'invitation à se retirer de cette manière :

Allez-vous en, gens de la noce,
Allez-vous en chacun chez vous.

Mais, comme il faut toujours *blaguer*, railler, faire de l'esprit « faire glorieux ou frapper glorieux » même étaler l'égoïsme et la gourmandise, on ajoute :

S'il nous reste encore quelque chose,
Nous le mangerons bien sans vous.

Au moyen-âge on finissait d'une bien autre manière ; voici la finale du roman du Marquis au cort-nez :

Allez-vous-en, la chanson est finie ;
Dieu vous bénisse, vous qui l'avez oïe.

En Normandie même, des chants légers se mêlaient aux cérémonies du culte : « En Normandie, lit-on dans l'*Histoire littéraire de France*, dans les longues processions, tandis que le clergé reprenait haleine, les femmes chantaient des chansons badines, *nugaces cantilenas*. »

Aussi le sentiment, la délicatesse, l'amour du cœur ont rarement leur expression dans cette riche et grasse province. Bien qu'on y parle « de l'oiseau bleu couleur du temps », on n'y trouve pas de vieilles romances sur ce thème de l'oiseau bleu, qui était un être réel, et dont on fait aujourd'hui un symbole, l'image du cœur amoureux, de l'imagination ailée, habitante du bleu, voltigeant dans des régions d'or, de pourpre et d'azur. Autrefois c'était bien le messager de l'amour :

Du fond des bois
M'arrive une voix
Qui pleure et chante ;
C'est mon bien aimé
Que tient enfermé
Une main méchante.
Oiseau bleu, couleur du temps,
Vole, vole, à tire d'aile,
Va me chercher mon fidèle,
Je l'attends,

Déjà près de lui
Mon cœur s'est enfui ;
Mon âme est absente.

Digitized by Google

Quand il reviendra
Il me trouvera
Ou morte ou mourante.
Oiseau bleu, couleur du temps,
Vole, vole, etc.

Malgré ma pâleur,
Ami, ne prends peur
De ma léthargie.
Le bruit de tes pas,
Deux mots dits tout bas
Me rendront la vie.
Oiseau bleu, couleur du temps,
Vole, vole, à tire d'aile,
Va me chercher mon fidèle,
Je l'attends.

Les choses les plus prosaïques sont rimées : c'est le hoquet, c'est le toast ou la *santé*, c'est le bénédicité, c'est la dette, c'est la beuverie, c'est la finale des contes, c'est la pluie et le beau temps, et la collection de ces drôleries serait assez caractéristique ; nous l'avons faite ailleurs. Nous n'en citerons que deux, l'une parce qu'elle renferme une rime très moderne et l'autre pour son excès de réalisme et de crânerie gloutonne :

J'ai le hoquet,
Dieu me l'a fait ;
Par Jésus
Je ne l'ai plus.
Je l'ai encore
Par le pavillon tricolore.

Men père bet bien,
Ma mère co mieux ;
Men père à guichonnée,
Ma mère à terrinée,
Et mé à caudronnée.

Les jeux des enfants, qui devraient être recueillis pour toute la France, comme ils l'ont été par Halliwell pour l'Angleterre, renferment, outre une terminologie originale et archaïque, des fragments d'anciennes poésies, des allusions historiques, des satires. Il y a à Valognes le jeu de la Pomme d'or, qui semble *alluder* à l'expulsion des Anglais hors de notre pays:

Digitized by Google

Belle pomme d'or à la délivrance,
N'y a qu'un roi qui gouverne en France.
La guerre est finie,
N'y a pus que des amis.
Belle pomme d'or,
Sortez dehors.

Dans l'Avranchin, le jeu du chevalier Joli et du chevalier Cornard, qui nous rappelle qu'il y a eu le chevalier Sigurd-le-Cornu, contient le portrait d'un animal fantastique :

Je viens de la part
Du chevalier Cornard,
Qu'il y a un oiseau
A bec d'or, tête d'argent,
Yeux de rubis, ailes de fer,
Corps d'acier, pattes de coco,
Voilà son oiseau.

A Granville, où *pivolette* signifie papillon et *pivole*, hanneton, les enfants ont un refrain sur le hanneton, dont le dernier mot représente la cloche du couvre-feu, celle qui donne aux ribauds (qui tinte à ribaud) le signal de la retraite :

Pinvole, vole, vole,
Fais treis tours et pis t'envole,
Tintaribaud.

Mais le jeu vraiment caractéristique de la Normandie, une école de finesse et de duplicité, c'est celui qui consiste à toute question « à ne dire ni oui, ni non, ni vère. » La nécessité de la rime amène cette finale « Jusqu'à tant que je revienne de la fère. »

Avant de parler de la poésie populaire contemporaine, il serait bien de jeter un coup d'œil sur celle d'autrefois, d'autant mieux que plusieurs des chants du passé subsistent encore aujourd'hui.

POÉSIE POPULAIRE ANCIENNE

L'unique monument de la poésie des Franks et le chant le plus ancien où il soit question des Normands est celui sur la victoire de Saucour, remportée sur eux en 881, par Louis Le Bègue, et dont voici les premiers vers :

Einan kuning weiz ih,
Heizsit her Hludvig.

Digitized by Google

« Un roi je sais, appelé le seigneur Hludvig. » Mais citons surtout le passage relatif aux Normands, lequel révèle dans les vainqueurs une race poétique : « Dieu ordonna au roi Ludvig de monter à cheval : Ludvig, mon roi, secourez mon peuple, si cruellement maltraité par les Normands... Il brûlait de se venger de ses ennemis : peu de temps se passa avant qu'il vît les Normands... Alors il versa à ses ennemis la plus amère des boissons : malheur éternel à leur naissance. » C'est une manière populaire que de terminer, comme ici, brusquement un récit ; c'est le procédé scandinave. Andersen termine de cette manière un de ses contes, laissant l'auditeur étonné, ébahi :

« Elle gisait étendue tout de son long dans le ruisseau : qu'elle y reste. » Et c'est tout. Ou bien le conteur danois se débarrasse de la curiosité de son auditoire enfantin en terminant par ces mots : « Du reste, les enfants ne doivent pas tout savoir. »

On a prétendu que les Normands amenèrent des scaldes avec eux en France. On cite même l'un d'eux, le scalde Sigvatur qui vint à Rouen où il écrivit l'histoire de son voyage, sous le titre de *Chansons occidentales* dont quelques-unes ont été conservées par Perinkiold dans son *Hist. regum septent.* Mais le premier poète normand est l'auteur inconnu de la vie de saint Léger, dont quelques vers attestent qu'elle fut composée à Fécamp et dont, selon Edel. du Meril, la forme est certainement normande. Les premiers annoncent son âge et son dialecte :

Domine Deu devemps lauder
Et a sus honor porter, etc.

Toutefois celui qui se rapproche le plus des scaldes, à la fois chanteurs et soldats, c'est Taillefer, qui entonna sur le champ de bataille d'Hastings la chanson de Roland, jonglant avec son épée, en avant de son armée, et entrant dans les Saxons pour y trouver la mort. Il est dès lors évident que ce chant était populaire dans l'armée normande. C'est avec le nom normand de Théroulde, le signataire d'un vers de cette poésie, c'est avec le dialecte, avec l'éloge tout particulier qu'il fait de la race normande et d'autres signes que nous avons exposés dans les écrits des Antiquaires de Normandie, c'est pour une foule de raisons que nous pouvons rapporter à notre province la naissance de ce poème, qui a la simple beauté des poèmes homériques. Le Conquérant eut aussi un autre poète, Berdic, qualifié de *joculator regis* dans le *Dom's day book.*

Digitized by Google

Vers le temps où fut composée la chanson de Roland, il y avait un chant militaire, se rapportant à un évènement à la date de 1054. Il se trouve en récit dans la chronique de Robert de Torigny, abbé du mont Saint-Michel ; mais son caractère rhythmique nous a permis de le disposer en vers. C'est un messager qui annonce la victoire des Normands sur les Français à Mortemer ; voici la première ligne de ce genre qu'on appela plus tard une déploration :

Rodulfus de Tœnia nominatus sum,
Vobisque defero lugubre nuntium,
Ad Mortuum mare,
Currus vestros cum carris ducite, etc.

Ce chant, exposé historique et sérieux, fut plus tard transformé dans un sens insultant et railleur, tel que nous le trouvons dans le *Roman de Rou*, de Maistre Wace :

Franceis, Franceis, levez, levez,
Tenez vos veies ; trop dormez ;
Allez vos amis enterrer
Qui sont occis à Mortemer.

Ce grand évènement très national eut encore son écho plus tard dans une autre version. Nous n'avons pas ici ce qu'on appelle la rime normande, *enterrère*, et dans la strophe suivante *inhumère*, rimant avec *Mortemère ;* car en normand on prononce *Mortemé :*

Réveillez-vous et vous levez,
François, qui trop dormi avez.
Allez bien tost voir vos amis,
Que les Normands ont à mort mis,
Entre Escouys et Mortemer ;
Là vous convient les inhumer.

Le souvenir du fondateur de la dynastie normande en Sicile revit en ce pays dans la *Ruggiera*, ou danse de Roger, laquelle est chantée à quatre personnages, d'après les *Chants populaires d'Italie*, par Rathery.

On cite une chanson satirique du temps de la première Croisade (1099), sous Robert-courte-Heuse, composée à Jérusalem, par les Normands, contre Arnoult Malcouronne (le mal tonsuré), son aumônier, dont les mœurs laissaient à désirer. Ce Robert, le plus romanesque et le plus intéressant des princes normands, était un

Digitized by Google

vrai poète, qui eut toute la délicatesse des races celtiques. Il devait ce caractère à toutes les déceptions de sa vie, à vingt-huit ans de captivité dans le château de Cardiff, et à l'étude des poésies galloises. On sent l'inspiration de la muse celtique dans sa belle adresse au chêne de Penarth (le cap de la bruyère), qu'il contemplait de son donjon, avec son refrain : « Malheur à l'homme qui n'est pas assez vieux pour mourir ! » Nous ne citerons Philippe de Than que parce qu'il a écrit son *Bestiaire* en un rythme qu'aime l'oreille populaire, en vers léonins, et parce que son livre est un recueil de légendes vulgaires sur les animaux. A propos de rythme populaire, remarquons ici, en passant, que c'est le vers de cinq pieds qui est le favori, dont le type « *Au clair de la lune* » est gravé dans toutes les mémoires. Ce nom est pour nous l'occasion d'en citer un autre spécimen assez joli, dans son mépris de la rime :

Chez mon père j'étions
Cinq à six fillettes
Et j'allions danser
Dessus l'herbe verte
Dans le coin d'un bois,
D'un petit, petit,
Dans le coin d'un bois,
D'un petit village.

Peut-être on nous pardonnera, si, en vue d'égayer un sujet trop sérieux, nous y avons jeté ce sourire populaire ; nous reprenons :

Orderic Vital dit que les jongleurs de son temps chantaient les exploits de saint Guillaume, dit le marquis-au-cort-nez, et que ces chants étaient populaires en Normandie : « *Vulgò canitur de illa cantilena.* » Où les trouvères prenaient-ils leurs poèmes ? Là où tout se trouve, dans le peuple. Le premier poète des Normands, leur Homère, Wace, le dit partout, spécialement dans le *Brut*, où il définit ainsi la poésie populaire : « Ne tout mensonge, ne tout voir, » et où il dit qu'il a pris son sujet dans les chants bretons : « La Ronde table, dont li Bretons dient mainte fable. » Il y en avait alors beaucoup de perdus, et G. de Malmesbury regrette ces antiques traditions d'Arthur et les vieilles cantilènes « *cantilenæ per successionem temporum detritæ.* » Malgré cela, Arthur n'est pas encore complétement mort : les Anglais n'ont-ils pas sa chasse dans la Grande-Ourse « *Arthur's chase,* » et nous, gens de l'Avran-

Digitized by Google

chin, n'avons-nous pas les légendes de cette grande coupure des collines de Mortain « la fosse Arthour ? »

Il n'y a pas jusqu'au saint Graal qui n'ait laissé de traces en Normandie et qui n'y ait été populaire, témoin la fête du Précieux-Sang, célébrée à Fécamp. C'est à Fécamp que se rapportent les merveilles racontées dans le Graal de Chrétien de Troyes, sur ce sujet par « li conte... qui a Fécamp est tout escriz. » Mais il n'est pas possible, comme l'a essayé un Normand, le grand découvreur de nos vieux poèmes, l'abbé de la Rue, de donner aux Normands l'honneur de l'invention dans le cycle du Graal et de la Table-Ronde. Nos compatriotes ne furent pas des inventeurs en poésie ; ils furent des propagateurs, et par leur vie d'aventures et par leurs traductions. Ciampi parle du lai de Hoel, comte de Nantes, comme étant encore chanté de nos jours en Italie. Le petit poème d'*Evangeline*, de Longfellow, nous montre les Normands portant nos chansons en Acadie et au Canada ; il cite spécialement « le carillon de Dunkerque. » Tocqueville entendit dans ces régions un *bois-brûlé* qui chantait une de nos plus populaires et vieilles romances, la Claire-Fontaine :

A la claire fontaine
Les mains me suis lavé.
A la plus haute branche
Un rossignol chantait :
« Chante, rossignol, chante
Puisque t'as le cœur gai,
Le mien n'est pas de même,
Il est bien affligé. »

Pour appuyer ces observations se présente un poète anglo-normand du XII[e] siècle, qui place ses héros normands en Sicile, Hugues de Rotelande, qui dans son roman d'Ypomédon, traduit du latin :

Si le latin n'est translatez,
Gaires ni erent entendanz,

Se défend de l'invention comme d'une faute. C'est ce poète cosmopolite qui a pris dans le domaine populaire, sans doute, comme La Fontaine, ce dicton :

Mieux vaut un tiens ke deux auras

Digitized by Google

G. de Saint-Paier (de Saint-Pair) est aussi un translateur, pour adopter un mot qui exprime mieux que traducteur, l'amplification de trouvères ; mais il est un poète populaire. Il a composé son roman du Mont Saint-Michel pour l'instruction des pélerins et il en fait un tissu de légendes, de miracles, de traditions dont quelques-unes se disent encore sur les rivages du grand monastère normand.

Il y a un poète anglo-normand du XIII.e siècle, Henri d'Avranches, qui offre dans ses œuvres un côté populaire, parce qu'il consacre beaucoup de ses vers à la Vierge :

Reine de piété, Marie,
En qui déité pure et claire
A mortalité se marie,

Sujet du moins très populaire dans une province dont on disait :

Saint Martin et Marie,
Se partagent la Normandie.
— Marie et saint Martin,
Partagent le Cotentin.
— Si bonne n'était Normandie,
La Vierge n'y serait mie.

S'il n'est pas possible de constater à quelle époque la légende de Robert-le-Diable, duc de Normandie, a joui le plus de vogue, s'il n'est pas facile de déterminer quel personnage réel en a été le type, il n'en est pas moins certain qu'elle a pris naissance en Normandie et que nul thème ne fut plus populaire dans cette province et dans toute l'Europe. Un chef-d'œuvre moderne, l'opéra de ce nom, lui a rendu sa vogue d'autrefois. Elle a eu trois formes principales, le *Dit*, le *Roman*, le *Mystère*. Nous croyons que le *roman* est de rédaction normande : du moins la langue y est fortement chuintée; on y trouve *chelui* (celui), *noriche* (nourrice), *naissanche* (naissance), *merchi* (merci), *pénitanche*, *doutanche*, etc. Nous savons qu'une légende de la même province fondée en partie sur la même donnée, la vie de saint Alexis, était récitée le dimanche devant la foule. Nous avons une version normande de cette vie, celle qu'a publiée M. Hippeau dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*.

Le goût et la popularité des chansons en Normandie sont encore attestées par les redevances féodales. Les hommes du seigneur de Beaumont-le-Roger devaient venir chez lui, le jour de la Trinité

Digitized by Google

danser et chanter une chanson. C'est une des clauses du coutumier des forêts de cette localité. Cette redevance existait pour S. Aubin-le-Guichart : « mes hommes doivent dire une chanson comme les autres gens du pais. » (Ap. L. Delisle, *Etudes* p. 90.) Selon le coutumier de Dieppe, d'après ces mêmes *Etudes*, les manants du fief de G. Crespin étaient tenus « chacun an le jour de la Tiphanie (Epiphanie) de venir à la vicomté, avecques eulx un menestrel. » Quels étaient les airs de ces chansons? Nous ne les croyons pas perdus; on entend encore les vieux airs gaulois et c'est dans cette musique populaire que la musique savante prend le plus souvent ses motifs et ses mélodies. Quand on étudie les rythmes de la poésie populaire, on y trouve toutes les combinaisons que l'on attribue aux poètes et dont on fait surtout honneur à l'école de la Pléiade. Tout part de tous, du peuple, qui d'ailleurs, en littérature, pratique la liberté. Il scande et rime comme il parle et spécialement il se joue de le *e*, qu'il supprime ou qu'il allonge. Aussi y a-t-il lieu de s'étonner que dans un livre, d'ailleurs très bien fait, les *Vers français*, par de Gramont, on range dans les hendécasyllabes, ou vers de onze pieds, un exemple tiré d'un chant qu'il appelle lui-même populaire, le comte Ory.

Un des plus plus anciens chants bachiques de Noël que l'on connaisse est anglo-normand, du XIII^e^ siècle, renfermant des expressions purement anglaises, qu'avait d'ailleurs importées en Normandie une poétesse anglo-normande, Marie de France, entre autres *drincheyl* (*I drink health*, je bois la santé) et *Wesseyl* (*I wish health*, je souhaite la santé) :

Seignors, jo vus di par Noel
E par li sires de cest hostel,
Ça bevez bien ;
Et jo primes berrai le men,
E pois après chescon le soen
Par mon conseil
Si je vous di trestoz : Wesseyl,
Dehaiz eit qui ne dira : drincheyl.
(*Rapports* de Fr. Michel, p. 59).

En faisant un poème sur les Sept-Dormants, Chardry adoptait un thème très populaire, rapporté sans doute des croisades et pris aux Arabes, qui l'appellent les Compagnons de la caverne. C'est le premier découvreur de nos vieux trouvères normands, De la Rue, qui a signalé celui-ci et qui fait de son poème « une de ces pièces

Digitized by Google

dévotes qu'on chantait ou qu'on récitait dans les cours des barons ou dans les monastères. » Un des caractères d'un poème que cite Chardry est l'emploi dans la procédure contre J.-C. « de termes de loi qu'on ne peut trouver que dans les rôles des échiquiers d'Angleterre et de Normandie. » Ce caractère juridique, un des côtés originaux du génie normand, doit être mis en évidence, parce que la langue du droit y était populaire.

La littérature normande avait, dès le XIII^e^ siècle, sa coutume en vers. Un de ses poètes, Richard d'Annebaut, mit en vers les Institutes. Un autre, Jean de Courcy, dans le portrait de la Gourmandise, la rattache à la coutume normande :

Elle gardoit, quoi que nul die,
La coutume de Normandie.

dont on dit proverbalement que le premier article est ainsi conçu : « Item, il faut vivre. » En effet, il fallait aller chercher sa vie à l'aventure, alors que, selon le dicton, on ne donnait que trois choses au fils cadet : « A cadet de Normandie, espée, bidet et la vie. »

Une des versions du *Nouveau fort* offre des formes normandes : *Clichon* (Clisson), *Biaumanoir* (Beaumaner), *cop* (coup).

Il y a un genre essentiellement populaire, les farces ou chants farcis. Nous en avons cité un Noel assez intéressant. On en entend un autre en Normandie qui commence ainsi :

Pater noster
Qui es dans les hauts.

L'archevêque de Rouen, le célèbre Odon Rigaut, qui a dénommé le fameux bourdon « La Rigaut », d'ou est venu le dicton « boire à tire la Rigaut, » d'après la beuverie de ses sonneurs, ce prélat trouva des pièces farcies chez les religieuses de Caen : « *In festo Innocentium cantant lectiones suas cum farsis.* » (XIII^e^ siècle). Il parle d'un jeu populaire qu'il trouva chez les clercs d'une église de Gournai : « *dissolutè et scurriliter se habebant ducendo choreas per vicos et faciendo* LE VIRILI, » et le virelai était un poème composé de petits vers sur deux rimes. Dans ce même registre de l'archevêque sont reprimandées les religieuses de Montivilliers : « *Nimia jocositate et scurrilibus cantibus utpotè farsis conductis* (cantiques) *motulis* (motets. »

C'était aussi un chant farci que le peuple d'Evreux chantait encore

Digitized by Google

au commencement du siècle dernier, le jour de la fête de l'abbé des cornards. Nous ne parlerons pas de ces fêtes des cornards (cocus) d'un pays où le mot a un féminin qui manque au français, c.-à-d. *cornette*; nous ne citerons que deux vers populaires qui en peignent bien toute la licence ou toute la liberté :

Aux cornards est permis de tout dire
Sans offenser du prince l'ire.

A propos de *cornette*, nous nous rappelons une singulière périphrase pour un logis où la femme est maîtresse : « Le maite cheu li pisse d'accroupi. » Parmi les représentations théâtrales des cathédrales on doit citer une scène que l'on voyait à Rouen et qui rappelle la popularité dont jouissait spécialement en Normandie Virgile l'Enchanteur : « *Maro, Maro, vates gentilium, da Christo testimonium. Virgilius in juvenali habitu, benè ornatus respondeat : Ecce polo demissa solo.* »

Parmi les *Vaudevires-de-Basselin*, que nous ne regardons pas cependant comme des chansons populaires, c'est-à-dire chantées par la classe inférieure, l'ouvrier, le paysan, le soldat, il y en a deux farcis et l'on entend encore des chansons bachiques de cette espèce, mais assez bourgeoises. Tous ces chants peuvent se rattacher les uns aux autres, en remontant vers le passé, jusqu'au plus ancien du genre, le *Lœtabundus*, redigé en dialecte normand du XIII^e^ siècle :

Or hi parra,
La cerveyse vos chantera :
Alleluia !
Qui que aukes en bet,
Si tel seyt com estre doit (deit ?)
Res miranda !

Toutefois la plus ancienne mention de chants farcis en Normandie, est celle de Notker, qui écrivait en 880 et qui déclare en avoir entendu dans une des plus célèbres abbayes normandes, celle de Jumièges. Il y a une autre farciture, mais musicale : c'est un déchant, ou chant à deux voix, où l'une chante un psaume et où l'autre chante une chanson en français. Par exemple, la première voix dit dans un déchant du XII^e^ siècle : « Dames sont en grand esmoi » et la seconde en même temps : « *Et in fines.* » Un autre spécimen nous montre le déchant : « *Kyrie... et se la face ay pale* » dans la messe de Dufay.

Digitized by Google

La mort de Duguesclin fut un deuil national, surtout en Normandie où le connétable avait beaucoup guerroyé ; il était capitaine de Pontorson et partant pour la guerre d'Espagne, il avait mis son épouse Tiphaigne, surnommée la Fée, à cause de son savoir, dans la plus grande abbaye normande, le Mont Saint-Michel. Des chants populaires paraissent avoir servi à la composition de sa vie par le trouvère Cuvelier. La ballade d'Eustache Deschamps sur la mort du connétable renferme quelque chose de spécial à notre province et quelques vers d'un caractère populaire, comme la chanson : « Suis-je, suis-je, suis-je belle ? »

O Bretagne, ploure ton espérance,
Normandie, fais ton enterrement....
Hé! gens d'armes, ayez-en remembrance
Vostre père, vous étiez si enfant,
Le bon Bertrand, qui tant ot de puissance,
Qui vous aimoit si amoureusement.

Un autre grand évènement eut lieu en 1407, l'assassinat du duc d'Orléans. Ce fut un Normand qui le tua, Raoul d'Anctoville, et ce fut un Normand qui flétrit sa mémoire, le docteur Jehan Petit. Un notaire de Rouen, Pierre Cochon, applaudit au coup en écrivant un refrain de son temps et criant bravo à Raoul :

« Raoulet sache biau fanchon fiert sus bonne teste. »
(Raoulet, sage beau garçon, frappe sur bonne teste.)

Le XV^e^ siècle, celui de l'occupation anglaise, est de beaucoup le plus riche en chants populaires pour la Normandie, principal théâtre de la lutte nationale. On le constaterait par deux chants que s'adressèrent les Anglais et les Français à l'occasion du siége de Pontoise. Le second s'adresse aux Normands qui pactisèrent avec l'étranger :

Entre vous, Anglais et Normans,
Estans léans, dedans Pontoise,
Fuyez vous-en, prenez les champs,
Oubliez la rivière d'Oise
Et retournez à la cervoise
De quoi vous estes tous nourris,
Sanglans, meseaus, puans, pourris.

C'est aussi au souvenir de l'occupation anglaise que nous rapporterions un chant qui donne une idée de la licence des con-

Digitized by Google

quérants, de la bonhommie de Jacques Bonhomme et de l'honneur d'une Lucrèce française, curieuse pièce sur une seule rime :

Dessus le pont de Nantes,
Emmenons gai ! gai ! la bergère,
Les Anglais vont jouer,
Emmenons la bergère au pré.

Ils n'ont trouvé à prendre
Qu'un bonhomm' prisonnier.
— Bonhomm', donne ta fille,
Nous te lairons aller.
— Ma fille est à la messe,
Allez donc la chercher.
— Quand ell' fut dans sa chambre,
Ell' se mit à pleurer.
— Et le grand capitaine
La requit de l'aimer.
— Attendez, se dit-elle,
Ce soir après souper.
— Et quand ell' fut seulette,
Ell' se mit à prier...
— De la dague s'est saisie
Et le cœur s'est frappé.
— Et quand le capitaine
Revint pour la trouver,
— Il l'appela trois fois
Sans pouvoir l'éveiller.
— Il lui fit dire trois messes
Et la fit enterrer.
— Puis quitta le métier
Pour se fair'tonsurer.

C'est à cette époque que nous rapporterions aussi deux dictons. On dit à Mortain d'un lit dur :

Chest un liet d'Angliais,
Cha n'mollit pas aux Français.

et quand le paysan de l'Avranchin a vidé son écuelle pleine de soupe, il dit : « En v'la encore une que les Angliais n'éront pas. »

Par contraste, nous citerons un dicton de Brecey sur une couche molle, celle du bourgeois, pris pour type d'homme riche, qui est délicat pour le bon coucher :

Il faut sept ans de sept oies
Pour faire un lit de bourgeois.

Digitized by Google

Mais le cachet populaire et national est plus fortement empreint dans un vaudevire qui s'adresse particulièrement aux paysans :

Hé ! cuidez-vous que je me joue,
Et que je voulsisse aller
En Engleterre desmourer ?
Ils ont une longue coue.
Entre vous, gens de village,
Qui aimez le roy françoys,
Prenez chacun bon courage
Pour combattre les Engloys.

Un autre vaudevire pleure Olivier Basselin, peut-être pendu par les Anglais ou fustigé par eux, comme un ivrogne scandaleux, comme nous le croyons d'après ces vers de Le Houx :

Estais-tu point du temps que les Anglois
A Basselin firent si grand vergogne ?
Hellas ! Ollivier Basselin,
N'aurons-nous point de vos nouvelles ?
Vous ont les Engloys mis à fin.
Vous soulliez gayment chanter
Et de mener joyeuse vie
Et les bons compagnons hanter
Par le pays de Normandye.
Nous prierons Dieu de bon cueur fin,
Et la doulce Vierge Marye
Qu'el doint aux Engloys mal fin.
Dieu le père sy les mauldye !

Cependant sur la victoire même qui expulsa l'étranger du sol de la province, sur celle de Formigny, il n'y a, du moins à notre connaissance, qu'une poésie de Charles d'Orléans, dont quelques traits ne seraient pas désavoués par la muse populaire :

Comment voy-je les Anglois esbahis !
Et les Anglois menaient leur sabat
En grant pompe, baubans et tirannie.
Or a tourné Dieu ton deuil en esbat,
Et t'a rendu Guienne et Normandie.

Nous n'irons pas, bien que ce pays de Vire et de Vaudevire ait été un foyer de haine contre l'étranger, jusqu'à y mettre une insurrection nationale, ou, comme on l'a dit, une espèce de chouannerie. Nous n'en connaissons pas les preuves. Un souvenir de l'occupation

Digitized by Google

anglaise se perpétue encore dans l'Avranchin, c'est ce que dit le paysan, lorsqu'il a vidé son écuelle à soupe : « Encore une que n'auront pas les Anglais. » Que le terme vaudeville soit une forme de vaudevire, on n'en peut douter, mais on ne doit pas donner à Basselin l'honneur d'en être le père, car il se sert de ce mot comme d'un terme populaire et parfaitement connu :

Faisant l'amour, je ne sçauroy rien dire,
Ne rien chanter, senon ung Vau-de-Vire.

Mais il n'est pas exactement un poète populaire : il est chef d'une industrie, il est maître foulon ; il sait le latin, l'histoire, la mythologie ; il boit du vin dans la contrée du cidre et il en parle en connaisseur. Mais cet homme, dont nous n'avons les Vau-de-Vire que rajeunis de langage et retouchés d'idées, eut, plus que buveur au monde, le rire franc et épanoui ; il aima à boire pour boire, et Bacchus, selon les lois de la physiologie, ne laissa pas en lui de place à l'amour. Basselin fut un bourgeois touchant au peuple, d'ailleurs bien différent de vie, de langage et d'inspiration d'un autre Virois, avec lequel on a voulu le confondre, Jean le Houx. Ce n'était pas pour lui qu'était fait ce proverbe de la sapience normande :

Ni la filache près du tison,
Ni la fille près du garçon.

Basselin exprime l'horreur de deux choses, de l'eau et du médecin. Il connaissait sans doute le proverbe :

Qui court après le mière,
Court après la bière.

Basselin et le Houx furent l'un à l'autre ce que Désaugiers est à Béranger. Le foulon du Val-de-Vire a la fibre populaire, il s'inspire de vieux refrains, s'approprie la manière du peuple, comme on peut le voir dans ces vers, le plus joli chant en l'honneur du liquide national :

De nous se rit le François :
Mais vrayement, quoi qu'il en die,
Le sildre de Normandie
Vault bien son vin quelquefois.
Coulle à val et loge, loge !
Il faict grant bien à la gorge.

Digitized by Google

Ta bonté, ô sildre beau,
De te boire me convie ;
Mais, pour le moins, je te prie,
Ne me trouble le cerveau.
Coulle à val, et loge, loge !
Il faict grant bien à la gorge.

Voizin, ne songe en procez,
Prens le bien qui se présente ;
Mais que l'homme se contente,
Il en a tousiours assez.
Coulle à val, et loge, loge !
Il faict grant bien à la gorge.

Est par cestuy là logié ?
En est-il demeuré goutte ?
De la soif, sans point de doubte,
Je me suïs très bien vengié ;
Coulle à val, et loge, loge !
Il faict grant bien à la gorge.

On a voulu faire de Basselin un héros, tué par l'étranger ; mais ses vers à la main, on ne voit pas qu'il ait aimé autre chose qu'à boire, et dans sa chanson, qui fait allusion à un siége de sa ville, il ne songe qu'à sauver ses tonneaux. Ame molle et débonnaire, il ne hait personne : vous ne lui trouvez, en fait d'antipathies, que l'eau, le médecin et l'impôt. On a voulu faire de lui un chef de bande. D'après quoi ? D'après des vers de la Fresnaye, où « chevaliers » signifie compagnons, ou plutôt l'école du val de Vire, ce qu'il appelle « les bons compaignons. »

Il y a un refrain du vaudevire qui a embarrassé les commentateurs : c'est le final *ennéovoy*, qui est peut-être l'origine du mot hautbois ; mais, quoi qu'il en soit, doit-on voir là un mot ou un ensemble de mots ou bien un cri ? Nous sommes pour cette dernière solution, qui peut s'éclairer de nombreux rapprochements. C'est tellement dans la nature de terminer une phrase par un cri, soit de joie, soit de tristesse, qu'on trouve cet usage chez les sauvages. Charlevoix nous apprend que le nom d'Iroquois, formé par les Français, « a été tiré du terme *hiro* qui signifie « j'ai dit » par lequel ces sauvages finissent tous leurs discours et de *houé* qui est un cri, tantôt de tristesse, lorsqu'on le prononce en traînant et tantôt de joie, quand on le prononce vite. » (*Hist. de la Nouv. France*, 1,271). C'est ainsi qu'on appelle en certains lieux les Français les *Didons*,

Digitized by Google

de leur terme ordinaire, dis-donc ; ainsi les Anglais sont des *You-know*, vous savez. Ce cri final *houé* nous amène par analogie à l'*evohé* des Grecs et des Latins et surtout à l'*aoi* ! final des laisses du Roland, et du vieux refrain français ô gai ! dont la forme ancienne était *ô wai !* très près de la finale de l'*enné-ovoy !* des vaudevires ; le commencement est l'*enné*, le refrain d'une poésie de Villon. Un vaudevire ci-dessous finit par *Hé !* à chaque couplet ; on trouve encore cette exclamation dans cette farce populaire, très patoisée, et encore inexpliquée dans son entier, de la grivoiserie normande, la *Fricassée crotestyllonée :*

Horiho ! ma commère,
Allons bère chopinette
Du bon vin à la tassette.

C'est assez dire que nous ne voyons pas dans l'evohé, le εὖ οἶε, courage, mon fils, des commentateurs, ni dans le *ô gué !* le mot latin *gaudium*, malgré tout le respect qu'on doit à M. J.-J. Ampère. On trouvera plus loin d'autres exclamations finales : *ai ! hoye !*

Parmi les chants inarticulés aux élans sonores et clairs, à toute volée, où débordent la joie, le bonheur de vivre, la beauté du ciel, nous n'en connaissons pas de plus expressif, de plus musical que celui-ci qui éclate sur les montagnes et dans l'air vaste et pur ; c'est celui des vachers du pays de Bray : il nous rappelle un chant des gondoliers de l'Adriatique ; il remémore les expressions de joie des Grecs ἀλαλάζειν, dire *alala*, et des Latins, *lallare :*

Lariola, lariola,
Lonlanla, lariola
Lalonlariala !

Si la mort de Basselin contre l'étranger n'est qu'une supposition, il n'en est pas de même de celle d'un aventurier de cette époque, dont on n'a que le nom de guerre, assez significatif, *Da Nobis*, et dont la complainte était fort connue autrefois. Le chansonnier anonyme ne nous a appris qu'une chose, c'est que *Da Nobis* prit les armes pour la France contre les Anglais et fut, pour ce fait, pendu aux environs de Rouen, dans les dernières années de l'occupation :

Hé ! Da Nobis,
Tu es bon compaignon,

Digitized by Google

Tu as promis
Au noble roi françoys
De ta simple personne
D'être prêt à partir,
Si le tambourin sonne,
Hélas !
Si le tambourin sonne.

Cette chanson, d'un ton si simple, si populaire, se termine par quelques paroles d'adieu, mises par le poète dans la bouche de son hêros :

Rossignolet,
Qui chante au bois joli,
Va à Rouen,
A ma femme et lui di,
Qu'elle ne se désconforte,
Que je m'en vais mourir,
Qu'on me baille la corde,
Hélas !
Qu'on me baille la corde.

(*Vaux-de-Vire*, édit. 1821, p. 57).

C'est le seul chef de bandes célèbre que nous connaissions. La Bretagne en a célébré plusieurs dans ses récits et ses chants. Luzel a cité des chansons en souvenir de brigands célèbres, dans ses *Guerziou*. Le Normand ne cite guère que Cartouche et Mandrin. Pour la chouannerie, la Bretagne a des récits et des chants, pour Jambe-d'Argent et pour Jean Chouan. La Basse-Normandie garde le souvenir de quelques chouans au nom pittoresque : Bayard, Monte-au-Ciel, Fleur-de-Rose, etc.

La réaction contre l'étranger eut son expression populaire dans la farce des *Pattes-Ouaintes*, jouée à Caen, en 1492, par les écoliers de l'université de cette ville, qui avait été fondée par le roi anglais, Henri V; elle est fortement empreinte de patois normand dans son style et les noms de ses personnages. Il est resté dans le langage de la Basse-Normandie une expression que nous croyons issue des guerres anglaises : quand on veut railler la fureur, soudaine et sans cause, de quelqu'un, on lui dit : « Voyez donc la furie Talbot ! » C'est une allusion ironique à l'impétueux général de ce nom, qu'on a appelé l'Achille de l'Angleterre. Lorsqu'à la guerre étrangère succédèrent les troubles de la Réforme, de nouveaux sujets s'offrirent à la muse populaire pour chanter et gémir. C'est à cet

Digitized by Google

ordre d'idées que nous rapporterions un Vau-de-Vire, que nous croyons dirigé contre les Réformés, commençant par ces mots : « A la duché de Normendye il y a si grant pillerie » ; le poète ajoute :

Quant à moy n'y serai plus
Pour la doubte des court-vêtus.

Il désigne ainsi les religionnaires qui mettaient plus de sévérité dans leur costume et il souhaite la paix « par toute la crestienté. »

Après la plainte catholique, voici la chanson guerrière, intitulée cependant *Vau-de-Vire*, un nom qui s'appliquait non-seulement aux chants virois, mais à tous ceux de la vallée de la Vire, car celui-ci se rapporte à Saint-Lo :

Le premier jour de may
Par permission divine
Fut St-Lo assailli
A coups de couleuvrine.

Matignon y estoit
Et sa gendarmerie,
Rampan, Clerel aussi,
Aigniaux, Sainte-Marie,

Qui sans cesse disoit :
Colombière, rends-toi
Au grand Charles, ton roi,
Ou tu perdras la vie.

Colombière répond,
Tout rempli de furie :
De me rendre en poltron
Qu'on ne me parle mie.

Jamais ne me rendray,
Toujours combatteray,
D'ici vous chasseray,
Ou j'y perdray la vie.

Nous n'avons pas en Normandie de chant huguenot proprement dit. Toutefois, à Ivry, à Arques, comme à Coutras, les ministres huguenots entonnèrent sans doute le verset du psaume 118, devant les soldats agenouillés :

La voici l'heureuse journée
Qui respond à notre désir.

Digitized by Google

C'est de la poésie assez savante, celle de Marot; mais d'un accent populaire est celle-ci :

Durant que le Guisard
Gouverne nostre France.

Selon Montmerqué, le dicton « la vache à Colas » dérive d'une chanson sur une vache qui était entrée dans un temple de huguenots. Cette chanson, qui occasionnait des querelles, fut défendue sous peine de la hart.

Encore aujourd'hui, dans le nord de la Manche « une huguenote » est une terrine à étroite ouverture, semblable à celle où les religionnaires faisaient cuire leur viande les jours défendus, sans que les catholiques pussent voir dedans et le terme huguenot y est une injure adressée à celui qui n'a pas de religion ou qui ne pratique pas. Au XVI^e^ siècle, dans l'Orne, *hust* était le sobriquet des religionnaires. Nous avons entendu à Céaux, près d'Avranches, cette malédiction où *grignaut* semble désigner le diable : « Luther, Calvin, Grignaut. » Nous avons entendu un singulier synonyme de sein, de mamelles de femmes : « chai (chair) de huguenots. » Pourquoi ? parce qu'elles n'ont pas été baptisées, étant venues depuis le baptême.

C'est en pleine Réforme que vécut le vaudeviriste, Jean Le Houx; mais, malgré le titre de ses poésies, il n'est pas un poète populaire. Complexion délicate, caractère mélancolique, attaché à la profession d'avocat qu'il n'aimait pas, attaqué par le clergé, il diffère notablement de Basselin, dont il est l'imitateur. Il en diffère encore par un point important : il a aimé et il n'abusait pas de la coupe. Il a livré le secret de sa tempérance dans un distique qu'il s'est appliqué : *non quot sunt cantus author tot pocula sumpsi, ore etiam feci hos vel sitiente modos.*

En citant un beau chant de profession normand, celui du *Pressourier*, essentiellement national dans le pays de la pomme, nous devons dire que chaque profession se faisait son chant. Ainsi les faucheurs s'en allaient jetant dans les airs ce couplet aux pléonasmes si caractéristiques :

C'est trois faucheux qui s'en vont fauchant,
Au grand vent qui vente,
S'en vont avec trois beaux dards (faulx) d'argent,
O le grand vent, ô le rude vent,
O vent qui vente la nuit !

Digitized by Google

Les muletiers chantaient cette chanson sur les mulets :

Un mulet, deux mulets, trois mulets !
Sur la montagne voyez-les,
Au diable c'est la bande.

Et qu'on dise après ces types si tranchés que les chants populaires ont été faits par des esprits cultivés ! Imités, oui; créés, non.

Nous citerons plus loin d'autres refrains de profession ; contentons-nous de mentionner une chanson normande de moisson : c'est une ronde, appelée la *Passée* d'août, et l'équivalent de la *Micaut* de l'Avranchin. Pour cette fête de la moisson, célébrée encore dans une très grande partie de la Normandie, le fermier réunit les moissonneurs dans un grand repas. Les convives vont chercher à la grange la dernière gerbe, qui est très grosse ; on la plante dans la cour et on danse autour d'elle en chantant cette ronde :

Notre jeune maîtresse,
Entrez dedans le rond
Et puis baillez la gerbe
Aux gens de la maison.

Alors la jeune maîtresse ou la femme du fermier délie la gerbe et la partage entre tous les conviés qui lui donnent un gros baiser ; puis la fête se continue avec coups de fusil et de pistolet jusqu'à minuit, où l'on se met à table en y restant jusqu'au point du jour. Parmi les jeux de ces réunions champêtres il y en a un où l'on s'exerce à un art essentiellement normand : il consiste à répondre aux questions sans employer ni la négation, ni l'affirmation, d'après cette formule :

Je te défends de dire ni oui ni non ni vère,
Jusqu'à tant que je seis revenu d'la fère.

Une jolie expression, surtout dans une province qui aime l'argent, est celle qui veut dire qu'on ne peut plaire à tous : « Tout le monde n'est pas louis d'or. » On peut la rapprocher de cette comparaison normande : « aimable comme l'argent. »

De tous les vaudevires mis sous son nom, le plus normand et le plus marqué du cachet populaire est le suivant, au point que nous croirions volontiers à la signature de cette chanson, évidemment francisée :

Digitized by Google

Je vay boire aux gentils pommiers,
Qui ont fait mettre à six deniers
Le pot de sildre cest année,
Dont la soif sera ruinée.

Les sildres à peine parés
On fait boire aux gens altérés,
Et n'eussent-ils denier ny maille,
Pour remplir bientost la fustaille.

Le boisseau de fruit excellent
Ne vaut que six blancs seulement.
Des poires on ne sait que faire.
Qui mettra donc l'eau dans le bère?

On reliera les tonneaux vieux;
On y met des cercles tout neufs;
On n'oyt plus rien que reliager;
Chascun entend pressourager.

En donnant un vide tonneau,
Un autre de sildre nouveau
On vous emplira sans coustage.
Bon temps est revenu, courage!

Courage, drosles, bons garçons!
Encor on dira vos chansons;
Encore seront, pour faire rire,
En bon crédit les Vaux-de-Vire.

L'an mil six cent douze, un garçon,
Bon pressourier, fist la chanson,
A qui tous ceux du voisinage
Venoyent sur la nuit rendre hommage.

Ce thème du pressourier, le vendangeur normand, est une spécialité du Vaudevire. A l'exemple que nous venons de citer, nous en ajouterons un autre, d'un faire vraiment populaire, et sentant bien le métier : il est aussi du XVII^e^ siècle :

Un pressourier vraiment
Est bien plus qu'on ne pense:
C'est comme un président,
Quant le marc il agence.
C'est le premier
Entre tous les métiers,
Vive celuy des pressouriers.

Digitized by Google

Quand le marc est assis,
Pressouriers vont repaistre,
Et dîner au logis,
A la table du maistre.
Il faut du rôt.
Entre tous les métiers,
Vive celuy des pressouriers.

Les grands sabots aux pieds,
Le bonnet à la tête,
Sur la *may*, respectés,
Ils font toucher la bête
Aux valets.
Entre tous les métiers,
Vive celuy des pressouriers.

A eux seuls appartient
De tout le pressourage
L'entier gouvernement,
Et du grand couteau large
Tailler le marc.
Entre tous les métiers,
Vive celuy des pressouriers.

La jumelle, la vis,
Les cuves, le moulage,
Le mouton, la brebis (pièces du pressoir),
La may, leur font hommage.
Bref, je vous dis :
Entre tous les métiers,
Vive celuy des pressouriers.

Dans le recueil de chansons normandes cité ci-dessus, et à la page 187, on trouve une pièce fort jolie et à refrain exclamatif. Or, ces refrains sont un des traits les plus marqués des chants populaires et le Ho de celle-ci nous fournit l'occasion de remarquer que ce cri et le cri plus ouvert Hau, Hao ! sont assez fréquents dans les chants normands ; et, en l'ajoutant à plusieurs autres preuves, établiraient la nationalité du Roland, où l'exclamation Aoi ! termine chaque laisse, comme cet étrange *Ennéovoy !* final de couplets dans Olivier Basselin. Il semble bien que le *Enné*, de Villon : « Et Isabeau qui dit : Enné ! » est l'abrégé de l'Ennéovoy. Ce dernier refrain, qui a été l'objet de diverses interprétations, dont celle de L. du Bois (êtes-vous sourds?) n'est pas la moins étrange, peut représenter : venez

Digitized by Google

au bois, cet appel au bois, si familier à la muse populaire, et il semble être l'origine du mot Hautbois, l'instrument pastoral.

Gentils compagnons du raisin,
Buvons d'aultant au soir et au matin,
Jusqu'à cent sols;
Et ho!
A notre hôtesse ne paierons point d'argent,
Fors un credo
Et ho!

Conférons le chant bien connu :

Ho! batteux, battons la gerbe,
Battons-la joyeusement.

Nous trouvons une de ces exclamations finales dans une inscription de la cathédrale de Comminge, au dessous d'un chevalier combattant un dragon ou guibre :

Par amor de ma donna
Me combat
Aba questa guibra, ai!

Une chanson normande, du XVe siècle, dans le ms. Lambert, de Bayeux, dont les airs sont notés, se termine aussi par un cri :

Et je rotissois l'oye
Et trempois men dey dans la lechefroye.
Hé! Hoye!

Taine a remarqué ce cri final dans les chants des pâtres pyrénéens : « une ronde sur un air monotone terminé par une note aiguë, le chef bondissant avec un cri sauvage. » Du temps de Basselin la farciture n'était pas tombée en désuétude; savait-il le latin? *gingivas* n'est pas du latin macaronique : c'est une preuve de plus que les chansons publiées sous le nom de Basselin, buveur réel cependant, ont été faites ou retouchées par l'avocat Jean Le Houx.

Mais toujours le vin
Lavet gingivas.

Quelque clerc, quelque curé de campagne lui donnait-il des rimes latines, comme celle-ci :

Digitized by Google

Car son meilleur vin
Deprompsit cadis
Et nous en a faict
Usque ad oras
Remplir nos hanaps

L'auteur, avocat, latiniste, savant, n'avait pas besoin de recourir aux curés. Une autre preuve évidente de sa facture, c'est la « trogne de Basselin, » comparée au coq d'Inde, qui n'était pas connu à l'époque de l'ivrogne du Val de Vire, et qui ne fut introduit que du vivant de Le Houx.

Une branche fort intéressante de la poésie populaire est formée par les chants de pèlerinage, et notre province possédait un des buts de *viages* le plus célèbre de la chrétienté, l'abbaye du Mont Saint-Michel — au péril de la mer — *in periculo maris*, *in pelago maris*, *in procella maris*.

Les pèlerinages étaient les chemins de fer du moyen-âge. Les croisades elles-mêmes furent des pélerinages à main armée. Les grandes lignes, avec leur station aux églises, aux monastères, aux hôtelleries, se dirigeaient sur Jérusalem d'où le pélerin rapportait le nom de le Palmier, le Paumier, en ang. *Palmer*, comme orné de la palme d'Idumée, vers Rome d'où le nom de Romier, Romieu, Romiguière, selon le dialecte, vers St-Jacques en Galice, et de là les surnoms de Jacquet, de Jacquot, et vers le Mont Saint-Michel qui donnait à ses visiteurs la désignation de Michelets, Miquelets, Michelots; cette dernière forme se trouve encore comme nom commun de pèlerin au Mont Saint-Michel dans nos dictionnaires. C'était le palais, le paradis de l'Archange, où s'opéraient mille miracles. Semblable au mille doré du Forum où aboutissaient tous les chemins de l'Empire, le Mont était le centre où arrivaient ces voies de *viages* qui s'appelèrent et s'appellent encore les chemins *Montais* ou *Montois*.

C'est un trouvère, moine du Mont Saint-Michel, G. de Saint-Paier, au XII^e^ siècle, qui a composé, pour les pèlerins à son abbaye, le poème le plus ancien que nous possédions pour le cycle michelien. Il y décrit, non sans charme, les pèlerinages qui se déroulent par monts et par vaux, le long de ces grèves, qui ont englouti bien des pèlerins et voyageurs, et leurs chants et leurs musiques « dont retintoient les vallées et les plaines. » Au XVI^e^ siècle, un moine, du nom de Feuardent, qu'on lui croirait donné pour sa passion religieuse,

Digitized by Google

composa un recueil de chants de pèlerinages au Mont Saint-Michel, et dans son livret tout populaire il y est question de cette « croix de mi-grève, » plantée sur un rocher, entre la terre et et le Mont, dans cette région étrange que Wace appelle la « terre marine. » Nous nous contenterons ici de citer un fragment de chant de pèlerins que nous avons entendu dans notre enfance et qui représente bien les courses au clocher de ces grands marcheurs, en l'absence de routes. Il est tiré de la « Grande chanson des pèlerins de Monsieur Saint Jacques :

Quand je funmes dedans les landes,
Bien étonnés,
J'avions de l'iau à mont les gambes,
De tous côtés.
Compagnons, nous faut cheminer
En grande journée,
Pour nous tirer de ce pays
De grande rousée.

M. J. Fleury, né dans la Hague, rappelle, dans son *Rabelais et ses Œuvres*, le vieux cantique des pèlerins de S. Jacques, qui, comme le précédent, commence toujours par : quand, d'après ces spécimens :

Quand je fûmes sus le pont qui tremble...
Quand je fûmes au port de Blaye...
Quand je fûmes dedans les landes...

Quand je fûmes dedans l'Espagne
Je fûmes bien joyeux,
De voir sortir de ces montagnes
Si grande odeur,
De voir le romarin fleurir,
Thym et lavande.
Je rendîmes grâce à Jésus-Christ
Et chantîmes ses louanges.

Les Bretons visitaient fréquemment aussi le Mont Saint-Michel, qu'ils chantaient dans leur langue. Ils ont un chant populaire où l'on voit le jeune rustre, qui fut Duguesclin, tombant à genoux à la première vue qu'il a d'un chevalier tout armé, resplendissant, et il s'écrie : Grand St-Michel, ne me faites pas de mal. Ce chant est dans le *Barzas-Breiz* de la Villemarqué. Mais les Bretons, tout autre race, regardaient les Normands avec hauteur et inimitié, et ils

Digitized by Google

n'allaient chez eux que pour vénérer leurs saints, comme ils le disaient dans ces vers :

Sans le grand Saint-Gourgon,
Le gros Saint-Pierre-ès-Loges
Et Saint-Michel du Mont,
Je n'irions jamais veir
Ce que les Normands font.

Ce sont eux aussi qui complètent leur distique sur leur grand saint, sur St-Yves, avec cette pointe contre l'ennemi héréditaire :

Saint-Yves était un Breton,
Grand avocat, mais non larron.
Si Saint-Yves eût été Normand,
On n'en pourrait pas dire autant.

Quand saint Pierre voulut le mettre hors du paradis, on y chercha pour cela un huissier, on n'en trouva pas. Toutefois, le Normand riposte au Breton, mais à sa manière :

Breton, Bretonaille,
Combien ta volaille ?
Deux sous et demi
Et le Breton aussi.

Pour les chants Michelots, on en trouve plusieurs dans un mss. du Mont, l'*Hist. générale de l'abbaye* : « s'en suyvent plusieurs hymnes et chansons que pourront chanter les pellerins venant et s'en retournant de ce Mont Saint-Michel. » (*Bibl. nat.*, fonds S. Germain, p. 924, t. 11). On peut s'en former une idée d'après ces strophes qui annoncent le XVI^e^ ou XVII^e^ siècle, alors que, par suite de la cessation des grands pèlerinages, on commença à dire : « les grands gueux vont à St-Jacques, les petits gueux à St-Michel. »

Tu fais de flots escumer
Ceste mer.
Tu la brouilles de nuages,
Et puis tu retiens les vents
Insolents,
Pour accoiser ces orages.
Toi qui commandes à ces flux
Et reflux,
Fais qu'aucun mal ne me grève
Et deffends ton pèlerin
Au chemin,
Quand il passera la grève.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, si l'œil pouvait creuser la grève, il y verrait pêle-mêle des pèlerins nombreux dans leurs tombes de sables, ayant sur eux les mantelets de coquilles, les chapeaux retroussés, gourde au flanc, bourdon à la main, puis des moines à sandales, des soldats en armure et des enfants, dont beaucoup vinrent en troupe d'au-delà du Rhin « por ce que à cela Dieu les mouvoit. » Et si vous lisez l'obituaire de l'abbaye, vous y trouverez des prières pour tant de pèlerins « engloutis dans les grèves, » pour tant de pèlerins « étouffés dans la presse. »

Ces cantiques de Saint-Michel sont encore chantés dans les confréries des Miquelets de l'Orne, et c'est de là qu'est venu le dernier pèlerinage que nous avons vu et dont, signe des temps, le chef portait une bannière brodée, le don d'une dame protestante, une dame de la famille de Broglie. Ces Miquelets de l'Orne chantent encore ces vers, qui sont dans le livre du P. Feuardent :

Saint Michel, archange de paix,
Votre puissance sans égale
Ayant mis Satan à renvers,
Malgré sa puissance infernale,
Nous nous prosternons devant vous,
Saint Michel, priez pour nous.

Le pèlerinage à Saint-Girre, sur la Vire, avait aussi donné lieu à des cantiques :

Venus sommes du Vau de Vire
En pèlerinage à Saint-Girre.
Jésus nous gard' d'encombrer.
(*Recueil des Vau-de-Vire* de L. Dubois).

Après avoir cité quelques strophes du cantique précédent, nous devons ajouter que c'est la vingtième strophe qui a le plus de rapport avec les *viages*, celle qui commence ainsi : « De ce mien pèlerinage. » Le numéro 1423 de ce même fonds Saint-Germain renferme aussi plusieurs chants des pèlerins michelots.

Plusieurs des miracles de cette région michelienne, ni terre ni eau, étaient narrés dans les anciens poèmes dédiés aux pèlerins. Le plus beau était celui de Péril, l'enfant dont sa mère accoucha au milieu des flots, accumulés en muraille autour d'elle. Nous en citerons quelques-uns, à cause de leur caractère populaire. Il y a, dans les Annales du monastère, les miracles suivants : La femme, qui

Digitized by Google

se moque des pèlerinages, et qui est envahie par le diable et délivrée par l'archange. Les pèlerins qui n'ont pas d'argent pour payer l'hôtellerie et qui voient apparaître des pains et de l'argent. Le pain unique qui se multiplie pour treize pèlerins. L'homme de Mortain qui devient muet, parce qu'il empêche des enfants de venir en pèlerinage au Mont. Les tailleurs de pierres de Sourdeval qui sont pris de mal pour s'être moqués des pèlerins. Le pèlerin, à cheval, qui est emporté par la mer et sauvé par l'archange, quand il a crié : Aide à moi, grand saint Michel. Comme la Normandie possédait, dans le Mont Saint-Michel, un des plus grands buts de pèlerinage du Moyen-Age, il n'est pas étonnant que cette province garde encore un bon nombre de *dits* relatifs à ces grands courants de populations, qui étaient les grandes lignes au Moyen-Age :

Rouge rosée au matin,
Beau temps pour le pèlerin.
Pluie du matin,
N'arrête pas le pèlerin.
Petit paquet et long chemin
Fatiguent le pèlerin.

Pour les guerres civiles religieuses, la Normandie offre peu de documents populaires, sauf la chanson sur le siége de Saint-Lo. Le chansonnier huguenot n'est cependant pas dépourvu de pièces de cette nature. On peut s'en assurer dans le recueil où M. Bordier a recueilli les chants religieux, les chansons politiques, chants de martyres et cantiques de religionnaires, etc.

A partir des guerres religieuses et civiles, pour lesquelles nous n'avons guère que le vau-de-vire du siége de Saint-Lo, cité déjà, nul évènement n'agite la Normandie que la sédition des Nu-Pieds, les sauniers de l'Avranchin, qui, d'Avranches, « l'allumette de la ligue, » se répandit jusqu'à Rouen. Elle a produit un beau chant, mais un peu au-dessus du niveau populaire, un chant qui fut la Marseillaise de cette insurrection :

O mon pais, tu n'en peux plus.
Que t'a servi d'être fidèle ?
Pour tant de services rendus,
On t'a baillé la gabelle. ...

Dans cette sédition, commencée et soutenue par le peuple, mais dirigée par des nobles et des prêtres, le ton de la chanson principale

Digitized by Google

était assez élevé. Il n'y a guère qu'un vers : « Assiste un valeureux nu-piedz, » qui ait une couleur populaire.

L'époque de la Révolution, à part la Camargnole, produisit des chants plus bourgeois et lettrés que vulgaires et incorrects, car elle fut l'œuvre et l'avènement de la classe moyenne. Dans le pays que nous habitons, nous n'avons recueilli qu'une chanson de la chouannerie d'un cachet populaire, celle que nous disait un vieillard, en 1864, sur un combat entre les chouans et les bleus aux environs d'Avranches :

Entre la Forge et le Sellant,
Les bleus ont rencontré les chouans

Il y aurait une intéressante collection de noms de chouans à recueillir depuis le chef Jean Chouan jusqu'à un autre très célèbre du côté de Domfront, Jean Bon Bougre (Méril) en remplissant l'intervalle de noms plus connus de ceux de l'Avranchin, Bayard, Le Boucher (sobriquet) Monte-au-Ciel, Fleur de Rose, Pauvre Jacques, Le Bourru, garçon très gai, avec une épaisse chevelure, des hommes énergiques auxquels ne s'appliquerait pas le blason des gens d'Argentan : « Messieurs, ne tirez pas, je nous rendons. » Ils avaient un argot dont le Bréviaire vendéen par Al. de Veau donne les mots, spéc., bouteille signifiant cachette. Toutefois le sobriquet « les *chouans* ou *chouettes* de Milly, les chouans de Subligny, les *cohans* (même mot) de Marcey » sont plus anciens que la chouannerie, et il y a bien longtemps qu'en patois normand *chouan* est la contraction de chat-huant. Il faut voir sous ce sobriquet une allusion à des rapines nocturnes. Il y a cependant un sobriquet qui date de la chouannerie : « Le restant des treize » parce qu'il y avait treize chouans bien connus : il est appliqué à la commune de Bourguenolles.

Du temps de l'Empire on chantait le couplet :

Chantons l'antienne,
Qu'on chantait il y a mille ans,
Que Dieu maintienne
L'Emp'reur et ses d'scendants,
Jusqu'à ce qu'on prenne
La lune avec les dents.

Digitized by Google

POÉSIE POPULAIRE MODERNE

Il serait bien, en commençant ce chapitre, de donner les caractères de la poésie du peuple. Ampère en a indiqué les principaux dans les *Instructions*, pour les chants et contes populaires. Le récit est brusque et coupé, les mêmes formes reviennent souvent. Les discours sont rarement analysés, ils sont répétés textuellement, à la manière homérique. Les objets les plus communs sont d'or et d'argent. Le refrain est quelquefois sans rapport avec le sujet. La rime n'est que l'assonnance, et souvent même les vers ne riment pas : traits dominants dans tous les chants, écossais, allemands, scandinaves, espagnols. Nous ajoutons la brièveté du mètre qui, en général, est de six ou huit pieds, le refrain exclamatif, la répétition double et triple du vers saillant, et quelquefois l'allitération, comme dans : « A force de forger, on se fait forgeron, » et dans cette variante Mortainaise de Marie Anson :

Te souvient-il qu'à la première fois,
Tes anneaux s'y rompirent en t'y serrant les doigts.

Remarquons dans ce dernier vers ce besoin, pour la muse populaire, de syllabes sonores et accentuées et la substitution, très fréquente en Normandie, du son *i* et *y* à l'*e* muet.

Mais on n'aura pas l'idée complète du chant, s'il n'est pas chanté : « c'est l'air qui fait la chanson, » dit parfaitement le peuple, la poésie n'est que le corps ; l'âme c'est la musique. Toutefois si les classes instruites se passent volontiers des paroles, les classes inférieures en ont besoin, parce qu'elles n'aiment pas le vague et l'indécis. Le mélodie du peuple est simple, nettement dessinée, généralement triste, traînante à la fin des vers et surtout des couplets, chez les paysans normands. Il y a là des trésors pour la musique savante, qui, du reste, ne se fait pas faute d'y puiser. Si les vers sont modernes, les airs sont presque toujours anciens ; tel doit être ce bel air populaire que nous entendons dans l'Avranchin, celui de la *Fille du Pêcheur*, qui se termine en sons prolongés et décroissants, qui font à la fin un effet musical et témoignent de la bonne poitrine du chanteur. Nous disons que l'artiste savant puise ses airs

Digitized by Google

dans les chants du peuple. Les exemples seraient trop nombreux. Pour en citer un qui est éclatant, nous prenons ce passage de M. du Camp : « Deux des femmes (almées) commencèrent à chanter cet air charmant dont Félicien David s'est inspiré pour écrire la danse des almées. »

Nous croyons que le cancionero normand, si ce mot n'est pas trop élevé, doit, comme son légendaire, se diviser en trois grandes classes : la poésie religieuse, la poésie amoureuse et romanesque, la poésie badine et satirique. Il y a dans tout cela, sinon des efflorescences, mais bien des germes : peu de mots littéraires, peu d'airs de musique qui ne soient sortis du peuple. Si un Musset dit qu'il y a loin entre la coupe et les lèvres, le Normand dit en son patois :

Entre la bouche et la quillier (cuillier),
Il y a souvent du destourbier (dérangement).
(M. de Brieux, *orig. de q. q. usages*).

POÉSIE RELIGIEUSE

D'après tout ce qui précède, le lecteur ne doit pas s'attendre à trouver dans les Normands une population religieuse, c'est-à-dire éprise d'idéal. Vous ne rencontrerez pas, chez eux, la prière simple et humble du marin breton : « Mon Dieu, protégez-moi en passant le raz : mon navire est si petit et votre mer est si grande ! » La mer elle-même, qui l'enserre de tant de côtés, la mer, la grande inspiratrice, ne lui guère suggère que quelques termes assez poétiques : « La grande bleue... boire à la grand'tasse » et par un temps de tempête « la plaine du marin a des bosses » c'est-à-dire la mer moutonne. Mais près de l'expression « boire à la grande tasse, » il y aura « boire la lavure de ses fesses. »

Les prières liturgiques elles-mêmes prennent souvent un accent railleur, comme le *benedicite*, dont nous avons donné le commencement, le *Pater farci*, bien moins sérieux que le *Petit Pater du bon Dieu*, du Périgord, comme la Préface macaronique, comme le chant de la Résurrection qui se termine sur des facéties. Les enfants eux-mêmes s'accoutument à cette manière ou obéissent à ce besoin humain de railler ce qui gêne. Ils se moquent ainsi dans l'Avranchin de la *Croix-de-Dieu*, l'alphabet :

Digitized by Google

Croix-de-Dieu à la biboche,
J'ai du pain dams ma calotte,
J'ai du vin dans men baril,
Bien assez pour me nourrir
Mé et ma p'tite souris.

Il y a des thèmes qui servent à la fois pour le sacré et pour le profane, comme « J'ai un long voyage à faire » qui sert à l'Annonciation et au Château-d'Amour.

Toutefois, en cherchant bien, on trouve quelques chants religieux sérieux, qui ont, non pas l'élan ou la profondeur, mais la physionomie douce et dévotieuse. Telle est l'Annonciation, du canton de Tilly :

J'ai un long voyage à faire,
Je ne sais qui le fera,
Ce sera Gabriel l'Ange,
Vive Jésus !
Qui pour moi fera cela,
Alleluia.

Gabriel prend la volée. — Vive, etc.
Droit à Nazareth s'en va. — Alleluia.

Trouvant les portes fermées. — Vive, etc.
Par la fenêtre il entra. — Alleluia.

Trouvant la Vierge en prière. — Vive, etc.
Tout humble la salua. — Alleluia.

Je vous salue, Vierge très digne. — Vive, etc.
Mère du grand Dieu qui sera. — Alleluia.

Ave Maria pour la Vierge. — Vive, etc.
Pour les anges *Regina*. — Alleluia.

On entend aussi un chant pieux, fort simple, que l'on chante sur les bords de la baie du Mont Saint-Michel, aux *cueilleries* de lin, où il contraste fortement avec la chanson particulière à cette récolte : « As-tu point vu ma mie, au bois, au bois, au bois... Au joli bois je m'en vois » où la mie « cousait en soie. » Voici le petit cantique où l'on sent la chanson :

Que faites-vous seule en ce vallon,
Mon aimable bergère !
Je n'suis point seule en ce vallon,
J'suis en bonne compagnie.
Je suis en compagnie de Dieu
Et d'la Vierge Marie.

Digitized by Google

Il y a une pièce mystique, suave et pure en son cadre restreint, que M. de Beaurepaire donne comme fort répandue aux environs de Céaux, sur les bords de la baie du Mont Saint-Michel; son refrain a cette physionomie populaire que donne la répétition, et elle commence par l'accentuation normande :

L'autre jour en m'y promenant,
Mon doux Jésus j'ai rencontré.
Mon cœur vole, vole, vole,
Mon cœur vole vers les cieux.

M'a dit : Ma fille, qu'est-ce que vous cherchez ?
— Mon doux Jésus, j'allais vous chercher.

M'a dit : Ma fille, qu'est-ce que vous voulez ?
— Mon doux Jésus, l'humilité.

L'humilité, la charité,
Aussi la sainte chasteté.

Ce sont les dons d'amour parfait.
— M'a dit : Ma fille, vous les aurez.

Mon cœur vole, vole, vole,
Mon cœur vole vers les cieux.

Dans la bourgade de Genêts les *pâtours*, en voyant s'élever l'alouette, imitent la cadence de son chant, lui criant :

Petite alouette, petite alouette,
Monte en haut,
Pour prier le bon Dieu
Pour les petits pastouriaux
Qui n'ont ni robes ni mantiaux.

On peut mettre en regard les deux prières des marins de Bretagne et de ceux de Normandie ; les premiers disent : « Mon Dieu, protégez-moi en passant le raz, mon navire est si petit et votre mer est si grande. » Pour les seconds, le sentiment religieux ne fait pas oublier les intérêts matériels : « Au profit du maître et de l'équipage, bon temps ! » cette prière où l'on remarque l'expression : « alyzée » du v. fr. *alis*, uni, c.-à-d. vent uniforme.

Les cantiques de pèlerinages s'en sont allés avec les pèlerinages. Il y en avait un célèbre en Basse-Normandie, à Tamerville, celui de Saint-Suplie (Saint-Sulpice), qui se chantait le jour de *l'assemblée* ou fête patronale. On chante, encore en l'honneur du bienheureux Thomas de Biville, un cantique, qui n'est plus écrit en *hague-*

Digitized by Google

langage, comme son poème populaire du XIII^e^ siècle, et dont voici un couplet :

Scrofuleux, hydropiques,
Sourds-muets et goutteux,
Manchots, paralytiques,
Aveugles et boiteux,
Célébrez à jamais
De Thomas les bienfaits.

Le pèlerinage à Saint-Gilles était aussi très fréquenté, et on ne le faisait pas sans crainte de malheurs; témoins ces vers d'un chant normand du recueil de L. du Bois :

Venus sommes du Vau de Vire
En pellerinage à Saint-Girre,
Jésus nous gard' d'encombrer.

Nous avons vu les derniers pèlerins réels au Mont Saint-Michel; c'étaient des *Michelots* de l'Orne, qui chantaient ces vers, qui datent du XVI^e^ siècle :

Saint-Michel, archange de paix,
Votre puissance sans égale,
Ayant mis Satan à renvers,
Nous nous prosternons devant vous,
Saint-Michel, priez pour nous.

Nous avons encore entendu ce débris de la « grande chanson des pèlerins de Monsieur Saint-Jacques » assez fortement normannisé :

Quand je fûn-mes dedans les landes,
Bien étonnés,
J'avions de l'iau amont les gambes,
De tous côtés.
Compagnons, nous faut cheminer
En grande journée,
Pour nous tirer de ce pays
De grande rousée.

Il y a cinquante ans, on entendait dans les grèves du Mont Saint-Michel la chanson des Coquetières, plutôt un cantique qu'un chant de profession. Elle se chantait le jour Saint-Jean, au retour de la pêche des coques. Elle a une couleur antique et un cachet de naïveté qui exclut toute idée de *malice*. C'est certainement un fragment d'une hymne populaire de pèlerinage :

Digitized by Google

Allons tous au service
De notre Seigneu,
De monsieu Saint-Micheu
Qui vont çoucbier ensemble
Dans un biau liet de flieurs.

Ce terme d'honneur appliqué à l'archange, l'épithète de saint inséparable du nom propre, nous montre le normand respectueux dans la forme envers les habitants du ciel; il ne s'est départit de ce respect que rarement, dans des dictons de culture :

Entre Georget (Saint-Georges)
Et Marquet (Saint-Marc)
Il est un jour seulet
Ou on sème citrouillet.

Et dans cette allusion à la Fête-Dieu, qui en tombant la veille de la Saint-Jean fait de cette fête un jour de jeûne :

Quand Jean fait jeûner Dieu,
Abondance de bien en tout lieu.

On personnifie aussi au féminin certains jours de fête, en supprimant le nom de saint. Pour dire qu'il n'y a que la saint Guillaume entre la saint Georges et la saint Marc, on s'exprime ainsi :

Entre Georgette et Marcette
N'y a qu'une journée solette:
Que Gliaumette s'y mette.

On chante, près du Havre, un *cantique des marins à Notre-Dame de la Garde*, qui a été adressé au comité des chants populaires. On est cependant étonné de la rareté des cantiques à la Vierge dans une province qui était en grande partie sous son invocation ; témoin ces dictons : « Saint Martin et Marie se partagent la Normandie. — Si bonne n'était Normandie, la Vierge n'y serait mie. »

Les cantiques conduisent à parler des chants qui se rapportent aux grandes fêtes, à Noël, aux Rois, à la Passion, à la Résurrection, à la Saint-Jean.

Les Noëls, si communs autrefois, ont presque tous disparu. A cette époque on allait par les plants de pommiers, avec des torches de paille, dites *colines* et *colinettes*, et on y exorcisait un mauvais génie, appelé *Barbassionné*, le *Barbason* de Shakespeare. Les chants

Digitized by Google

suivants sont un mélange confus de ce motif et du motif de Noël. Voici d'abord celui de Caen, chanté par les enfants par les rues, avec des *colinettes* :

Salut, Noët, d'où viens-tu,
Depis un an qu'je n't'avais vu?
Si tu viens dans men clios,
J'te brûlerai la barbe et les os,
Tau, tau, tau, les mulots.

A Coutances ce même motif est plus complet, dans sa forme dialoguée, tel qu'il est cité dans les *Esquisses hist. sur les fêtes et chants de Noël et de la St-Jean*, par M. Renault :

LES GARÇONS

Des pommes à chaque branquette,
Tout plein ma pouquette.

LES FILLES

A chaque bourgeon
Tout plein men cotillon.

CHŒUR

Taupes et mulots,
Si tu viens dans men clios,
J'te brûle la barbe et les os.

Il est une autre bête détestée à laquelle le Normand fait une guerre sans merci, c'est la salamandre jaune, sur laquelle il dit :

Qui tue un mouron
A quarante jours de pardon.

Si la fête de Noël est la plus célébrée en Angleterre et en Allemagne, c'est celle des Rois qui est le festoiement des Normands. En Basse-Normandie, les domestiques quittent, en ces jours de l'Epiphanie, leur service pour aller dans leur famille. Dans le Bessin, le cérémonial de la fève est accompagné de paroles qui semblent être le reste d'un chant latin ou farci. Un enfant, caché sous la table, tire les morceaux du gâteau et les présente. Sur cette question : « *Phœbe, domine*, » à qui la part? et il désigne telle ou telle personne. Mais il faut lire : « *Ephebe domine* » jeune seigneur. On distribue la part à qui de droit; on fait celle du pauvre avec cette formule que nous allons retrouver dans un chant : « La part à Dieu, s'il vous plaît. » Partout la royauté du festin est saluée des

Digitized by Google

cris : « Le roi boit, la reine boit. » Ces deux circonstances sont réunies dans un chant qui offre le double tableau du pauvre sur le seuil et des convives à table :

Bonsoir à la compagnie,
De cette maison ;
Je vous souhaite bonne année,
Et biens en saison (à foison ?)

Nous sommes de pays estrange
Venus en ce lieu,
Pour vous faire la demande
De la part à Dieu.

Amis, puisque nous sommes ensemble,
Faut savoir qui est le roy,
En chantant à tête nue,
En chantant tous d'une voix :
Le roi boit, le roi boit,
La part à Dieu, s'il vous plait.

C'est e plus âgé qui a le droit de couper le gâteau :

Amis, puisque nous sommes ensemble,
I faut avoir un gâteau,
C'est au plus vieux que nous sommes,
A le couper par morceaux.

Voilà coupée la fallue,
Faut savoir qui est le roi,
En chantant à tête nue,
En chantant tous d'une voix :
Le roi boit, le roi boit,
La part à Dieu, s'il vous plait.

Depêchez-vous, je vous prie,
De nous renvoyer,
A une autre compagnie,
Pour la saluer.

(Ap. M. E. DE BEAUREPAIRE, *Etude*, p. 12.)

Le type de ces chansons est fort ancien ; on a une pièce du XIII^e^ siècle, sur le seigneur Noël : « A danz Noël por faire honor, » qui est rédigée en anglo-normand :

Seignors, ore entendez à nus :
De loinz sumes venus à wous
Pur quere Noel,

Digitized by Google

Car l'en nus dit que en cest hostel
Soleit tenir sa feste anuel
A hicest jur.
Deu doint à tuz icels joie d'amurs,
Qui à danz Noël ferunt honors.
Botum, baton, ferun guinard,
Car toz diz a le quer couard,
Por faire honor.
(*Rapports* de Fr. Michel, p. 59).

C'était un usage en Haute-Normandie, à cette époque de la fête des Rois, de faire entendre le chant : Adieu, Noël ! L'auteur de la *Muse Normande* y fait allusion plusieurs fois et nous dit qu'on portait en ces circonstances des lanternes bariolées : « Balafré comme un fallot des Rois... Painturais de la même fachon que le sont les fallots des Rois, quand no zi fique des candelles allumais pour crier Adieu Noël ! » et il en parle dans son chant sur la prise de la Rochelle :

Ne cherchez pas de fallot à candelle
Pour s'égaudir à la fête en laquelle
Tous chez purins chantent : adieu Nouel.

Sur le jour de l'an, il y a une chanson jersiaise, dans laquelle se montre une main bourgeoise et lettrée sous des formes vraiment populaires : nous la donnons aussi comme spécimen du patois des îles normandes :

Buonn' nouvelle année, buonn's gens
Iun' millieur que chelle de d'vant,
Jours sans peine et nüs sans plieurs,
Port' freumées cont' les docteurs,
D'aigrefins ête à l'abri,
Ren à faire avec le fossi (fossier, fossoyeur).
V'lo l'heureuse nouvelle année,
Qui par nos vos est suaitée.
... Buen travas et buonn' foison (*fusio*, abondance), etc.

Les chants de la Passion et de la Résurrection se font encore entendre en Basse-Normandie ; c'est l'occasion pour les pauvres gens et les enfants de faire une récolte d'œufs. Voici le début d'une Passion dans le pays de Coutances :

La passion du doux Jésus,
Vous plaît-il de l'entendre ?
Vive Jésus, le doux Jésus,
Vive le roi des Anges.

Digitized by Google

Le chant de la Résurrection est une paraphrase de l'*ô filii*, laquelle débute ainsi : « séchez les larmes de vos yeux, » et se termine par un appel à la générosité de la femme du logis. Le bonheur de la fin de l'abstinence respire dans ce couplet sur la fin du carême :

Au jeudi absolu
L' querême est sus l'c...
Au vendredi saint,
Il est sus les reins
Au samedi benit
L'querême est fini.
Bonn' femm' vot' fliane tient aux linceux (draps de lit).
Secourez les pauvres chanteux :
Par eux vous aurez part aux cieux. Alleluia.

Mais la gaillardise normande, qui profane ce qui est sacré, et souille ce qui est propre, a fait dans ces chants sérieux, comme pour presque tous les autres : elle l'a terminé de cette manière qui a eu bon nombre de variantes :

C' n'est pas des œufs que nous d'mandons,
C'est la fille de la maison,
Avec plaisir on la prendra : Alleluia.

On ajonte quelquefois avec non moins de hardiesse :

Apportez-en dix-huit ou vingt (œufs),
Mais n'apportez pas les convains.

Dans le pays de Bray on chante la veille des Rois :

Bonjou les Rois,
Jusqu'à douze mois,
Bonjou la reine
Jusqu'à six semaines,
Bonjou l' crapou (crapaud),
Jusqu'au meis d'oût.

Voilà l'attaque ; voici la riposte, du moins dans l'Orne, à Tinchebray :

Messieurs, vous êt' les malvenus,
Car nous n'avons pas d'eux pondus ;
Nos chienn' de poules n'ont pas pondu,
Rev'nez demain, not' chien pondra.

En cette circonstance la Haute-Normandie chante un cantique

Digitized by Google

original : c'est un récit symbolique de la visite des trois Maries au jardin des Oliviers, où le Christ est aperçu sous la figure d'un jardinier :

Ce sont les trois Maries,
Au matin sont levées,
S'en vont au monument
Pour Jésus-Christ chercher,
Marie Marthe,
Marie Madeleine,
Marie Salomé.

J'ai planté une vigne,
Je la veux labourer,
Et de mon propre sang
Je la veux arroser.

Alors les trois Maries
Se mirent à pleurer,
Puis ont baisé les pieds
Du Christ jardinier.

(Ap. M. E. DE BEAUREPAIRE, *Etudes*, p. 7.)

Nous n'avons pas de chansons de mai, dites *Trimousets* en quelques provinces, que l'on va dire en quêtant de porte en porte, usage qui existe encore en Grèce et remonte aux temps antiques. Cette chanson du printemps porte le nom de *Chant de l'Hirondelle*. Nous en trouvons une dans la Bretagne française, que Ampère appelle naïve et gracieuse ; elle nous semble, en outre, avoir une couleur féodale :

En entrant dans cette cour
Par amour,
Nous saluons le seigneur
Par honneur,
Et sa noble demoiselle,
Les petits enfants et tous
Par amour,
Les valets et chambrières.

Le dernier couplet est empreint de la gaillardise populaire, mais aussi il donne la note printanière :

Si vous n'avez rien à nous donner,
Donnez-nous la servante,
Le porteur du panier
Est tout prêt à la prendre ;
Il n'en a point, il en voudrait pourtant
A l'arrivée du doux printemps.

Digitized by Google

Nous avons aussi entendu la *Chanson de l'Hirondelle* dans la bouche des jeunes soldats de la plaine de Caen, mais le refrain annonce aussi une parodie d'un chant sérieux et régulier :

On la plumera l'hirondelle,
L'hirondelle on la plum'ra.

Ces chants printaniers se révèlent dans quelques refrains normands, comme « verdurette, verdurons ; » — la violette double, la violette doublera ; — ou encore : « la fougère graine, graine ; la fougère grainera. »

Des fêtes populaires de la Saint-Jean, il ne reste guère que les feux Saint-Jean, qui leur ont valu le nom de fêtes des brandons, et quelques chants dont le suivant offre des parties tronquées ; mais c'est toujours de la gaudriole dans la bouche d'une femme éhontée :

Voici la Saint-Jean,
L'heureuse journée,
Que nos amoureux
Vont à l'assemblée.
Marchons, joli cœur,
La lune est levée.
Le mien y sera,
J'en suis assurée. Marchons...
Il m'a apporté
Ceinture dorée.
Je voudrais, ma foi,
Qu'elle fut brûlée.
Et lui mon mari,
Moi la mariée.
De l'attendre ici
Je suis ennuyée.

Il y a, dans le Calvados, une variante de cette ronde, où la pudeur n'a pas l'air d'être mieux respectée et qui a été insérée au Bulletin du Comité :

La veill' de la Saint-Jean,
M'en allant me promener.
J'ai rencontré ma mie,
Qui s'en allait baigner, etc.

Une expression bretonne pour les étrennes du jour de l'an, expliquée par la Villemarqué ; « *Eghinad mé,* » étrennez à moi (*Barzas-Breiz*, t. 11), a été tellement broyée dans la bouche du peuple que

Digitized by Google

ses variantes sont innombrables ; mais c'est le v. f. *hoguinané* qui en a le mieux conservé la forme, ainsi que le cri par les rues de Saint-Pol-de-Léon ; *Inguinané, inguinané.* Nous avons fait de ce mot une étude philologique ailleurs (v. l'art. *Anguilaneu* p. 88 de notre *Gloss. norm.*). Ici nous ne chercherons guère que sa part dans la poésie populaire : à Guernesey les enfants chantent le dernier jour de l'année, d'après les *Rimes guernesiaises* de Métivier :

Oguinani, Oguinano !
Ouvre ta porte et pis la f'clios.

A Gisors, le même jour, les enfants crient : « donnez-nous nos aiguignettes, s'il vous plaît. » (*Hist. de Gisors*, par Hersan, p. 260.) Dans le Berry on appelle les étrennes le *guilané.* Ce mot se trouve même en Angleterre dans les patois. Dans son glossaire du nord de ce pays Brockett cite *hogmena ! hogmena !* comme appliqué aux dons de la fin de décembre, aux étrennes. A Newcastle les enfants vont souhaiter la bonne année en disant : « *Please, will you give us wor hogmena.* » Des Brieux a conservé un chant normand sur les *haguignettes* et dit qu'en Haute-Normandie les étrennes s'appellent *érivières :*

Si vous veniez à la despense,
A la despense de chez nous,
Vous mangeriez de bons choux,
On vous servirait du rôt,
Hoguinano !
Donnez-moi mes hagnignettes,
Dans un panier que voici,
Je l'achetai samedi
D'un bonhomme de dehors,
Mais il est encore à payer (pron. *payi*)
Haguinelo !

Ce terme breton n'est pas le seul qui ait pénétré dans la Normandie ; outre la *Nigouce*, certains chants y sont venus apportés par les marins, celui du *Petit bonhomme noir*, en breton le *Bugel-du.* Loti, le romancier marin, dit qu'ils se chante sur un air vif, spéc. à la fête de Ste Epissoire, la plaisante patronne des gabiers :

Les vollà qui arrivent,
Ils se donnent la main,
Pierre *brass* (grand) et Pierre *vienn* (petit).
Ils se demandent la main,
Pierre *brass* et Pierre *vienn*,
Et Pierre *vienn bugel du.*

Digitized by Google

Un autre chant des marins bretons que cite Loti, dans *Mon frère Yves*, se dit aussi dans nos ports normands, ou plutôt il appartient à la flotte française ; il est d'une certaine crânerie et de fière allure :

Il n'y a rien de faraud
Comme un matelot
Qu'a lavé sa peau
Dans cinq ou six eaux.

La veine du français macaronique est assez abondante en Normandie, mais se rencontre plus chez le bourgeois que chez le peuple et elle y est souvent à double sens très égrillard. Nous en donnons un léger spécimen, qui se chante sur un air de vêpres, et où l'on passe en revue toutes les parties du corps :

De frontibus ad sorciis,
De sorciis ad Nazareth,
De Nazareth ad mentonnet
De mentonnet ad gorgibus, etc.

Les chants de profession n'ont rien de saillant et plusieurs sont les variantes du même thème. Ampère cite le refrain des cordonniers : « Battons la semelle, le beau temps reviendra. » M. de Beaurepaire donne la ritournelle des sabotiers : « Retaillons le fou, (le fouteau, le hêtre) le beau temps reviendra. » Ce sont les variations du thème plus ancien du batteur de grain : « Ho ! batteux, battons la gerbe, battons-la joyeusement. » Les forgerons ont le cantique de saint Eloi, où le chanteur s'efforce d'accentuer un grossier calembourg :

Saint Eloi avait un fils
Qui se nommait Oculi,
Et quand saint Eloi forgeait
Son fils Oculi soufflait.

Les cordonniers sont l'objet d'un chant railleur et quelquefois ordurier que nous avons dû purifier :

C'est aujourd'hui la saint Crespin,
Mon cousin,
Les cordonniers se frisent
Pour aller voir Catin,
Mon cousin,
Qui met sa bell' chemise.

Digitized by Google

Mais le trait satirique contre cette profession est évident dans une chanson de l'Avranchin où une fille refuse d'embrasser un cordonnier, l'homme qui manie le *pougeat* ou poix grasse :

Qui a force de pougeasser
A toujours les mains gâtées.
Parlez-moi d'un jeune officier,
Qui a toujours le cœur gai.

Le reste du chant des batteurs, très usité dans le Maine et connu sur nos limites normandes, est une de nos plus jolies villanelles; nous n'en connaissons que les couplets insérés dans la *Revue des Deux-Mondes* (t. XIX) :

Voici la Saint-Jean passée,
Le mois d'août est approchant
Où les garçons des villages
S'on vont la gerbe battant.
Oh! batteux.

Par un matin je me lève,
Avec le soleil levant,
Et j'entre dedans une aire,
Tous les batteurs sont dedans.

Puisque nous venons de parler de saint Eloi, le patron des ouvriers en métaux, spécialement des forgerons, nous rappellerons la légende, qui a été développée et enjolivée, avec son talent fantaisiste et dramatique, par Alex. Dumas, le père (*Imp. de voyages en Suisse*, 11, 226). Il est particulièrement honoré en Basse-Normandie, où sa figure placide orne le devant des forges, où son nom est souvent donné en prénom, et où sa fête est toujours célébrée. On y chante sa chanson bien connue : « Quand saint Eloi forgeait, etc. »

Nous donnerons à la version de Dumas un accent plus populaire encore.

A Limoges, près de Cadillac, son pays natal, Elige, qu'on appelle Eloi, enorgueilli de son habileté et fier de forger un fer parfait en trois chaudes, inscrivit sur son enseigne : « Eloi, maître sur maître, maître sur tous. » Mais, de tous les maréchaux-ferrants indignés, s'éleva une clameur si grande, si grande qu'elle monta jusqu'au Paradis, et le bon Dieu, dont les regards étaient par hasard tournés vers Limoges, aperçut la fameuse enseigne et comprit tout. Il entra dans une grande colère contre tant d'orgueil, celui des péchés capitaux qui le fâche le plus ; or l'orgueil d'Eloi attaquait même

Digitized by Google

la puissance divine par les mots « maître sur tous. » Mais Jésus-Christ, qui aimait Eloi, parce que d'ailleurs il était plein de bons principes, essaya de calmer le Père Eternel, dont la bonté veut la conversion et non la mort du pécheur, et se chargea de le convertir. Il ne demanda pour cela que vingt-quatre heures. Jésus revêtit le costume d'un compagnon du devoir, glissa sur un rayon de soleil jusqu'à la forge de maître Eloi. Ce n'est pas qu'il ait besoin d'échelle, mais c'est qu'il lui plaisait de descendre de cette manière-là, et il lui offrit d'être son compagnon et le camarade de son fils Oculi. Mais que sais-tu faire, dit Eloi? Je sais forger et ferrer aussi bien que qui que ce soit au monde. Sans exception, dit Eloi? Sans exception, répondit Jésus. En combien de chaudes forgerais-tu un fer comme celui-ci? En une chaude, répondit Jésus. Eh ! voyons donc comment tu t'y prends? Volontiers, maître, dit Jésus, qui prit du fer avec la pince, qu'on appelle la *goulue*, et qui fit signe à Oculi, qui ouvrait un très grand, très grand œil, qui lui a valu son nom, car il n'en avait qu'un, et le fer fut forgé si vite que le maître sur maître n'y vit que du feu.

Eloi prit le fer, dans l'espoir d'y découvrir une paille ou une soufflure, mais il n'y manquait rien ; mais désirant prendre l'ouvrier en défaut : « Oui, ce n'est pas mal, mais ce n'est pas le tout de forger, il faut encore savoir ferrer. Oculi, tiens le pied du cheval. » « Oh ! ce n'est pas la peine, dit Jésus, j'ai une manière à moi qui est bien plus commode. » A ces mots, il tira un couteau de sa poche, coupa le pied de derrière, hors montoir, le mit sur l'étau, le ferra et le rapprocha de la jambe, où il reprit parfaitemen', sans qu'une seule goutte de sang eût coulé. Et il fit de même pour les quatre pieds. « Connaissez-vous cette manière, » continua Jésus? « Si fait, si fait, reprit Eloi, mais j'ai toujours préféré l'autre. »

Le lendemain matin, Eloi envoya Jésus faire une tournée dans les villages voisins ; mais à peine était-il parti, qu'Eloi voulut imiter la manière de Jésus sur le cheval d'un cavalier, armé de toutes pièces, qui venait d'arriver. Il trancha le pied, mais le cheval poussa un cri si plaintif que son maître se retourna, vit des flots de sang couler de la jambe coupée ; il crut que le forgeron était fou, surtout quand il le vit essayant de recoller le pied au moignon de la jambe ; mais elle était déjà morte et le cheval était tombé râlant, lorsque le compagnon revint. Il ramassa le pied, le recolla et le cheval se dressa sur ses quatre jambes. Eloi, confus, prit un mar-

Digitized by Google

teau et, brisant son enseigne, il dit : « C'est toi qui es le maître et c'est moi qui suis le compagnon. » — Heureux ceux qui s'abaissent, répondit le Christ, car ils seront élevés. Eloi leva les yeux et vit que le front de son compagnon était ceint d'un cercle de feu ; il reconnut Jésus et tomba à genoux : « Tu es pardonné, car tu es guéri de ton orgueil ; reste « maître sur maître, » mais souviens-toi que je suis « maître sur tous. » A ces mots, il monta en croupe du cavalier et disparut avec lui ; le cavalier était saint Georges. »

Le Mont Saint-Michel offre tout un cycle légendaire : nous avons déjà raconté la légende de Péril ; écoutons-la encore, avec quelques autres, racontée par un conteur Avranchais épris de ces vieilles histoires, le P. Vaudon, de l'Oratoire :

« Si vous voulez aller à la montagne sainte, un bac vous attend, qui vous déposera sur l'autre rive, à Céaux. Or, vous savez qu'en Normandie, partout où il y a un *passeur*, il y a des légendes. Celle qu'aujourd'hui encore racontent les riverains, Procope la narrait de son temps (1), à peu près comme il suit :

» Les indigènes ont chacun à leur tour la charge de passer les âmes.

» La nuit, ils entendent frapper à la porte de leur chaumière : « A l'ouvrage ! à l'ouvrage ! » répète une voix sourde. En hâte ils se lèvent, et, poussés par une force étrange, courent au rivage. Là, des barques vides, qui ne sont pas les leurs, et qu'ils ne connaissent point, les attendent. Ils prennent les rames. Du premier coup les chaloupes enfoncent. A n'en pas douter, quoique invisibles, les passagers sont nombreux. Cependant, en moins d'une heure, ils abordent en Bretagne, tandis que d'ordinaire, avec voiles et rames, il faut un jour et une nuit. Ils n'ont vu monter personne, personne naviguer ; ils ne voient débarquer personne. Seulement, un mystérieux murmure et qu'ils entendent distinctement, semble livrer à des êtres qui les reçoivent, les noms des passagers.

» Un vieillard de quatre-vingts ans, que nous rencontrons sur l'*herbue*, et qui, de sa vie déjà longue, en fait de visions, n'a jamais vu que la mer phosphorescente dans la rivière, et le feu follet sur les marais, nous rapporte un miracle des anciens temps que plus d'une fois il a entendu *réciter* à sa mère. Je l'avais lu déjà, à peu

(1) *De bello Gothico*, lib. IV, ch. 20.

Digitized by Google

près textuellement, dans dom Huynes, le vieil historien du Mont Saint-Michel.

» Une femme de Normandie, étant fort proche de son jour pour accoucher, persuada son mari de venir en pèlerinage en ce mont.

» Comme ils étaient au milieu des grèves pour s'en retourner, voilà qu'un épais brouillard s'élève tout à coup. Ces pauvres pèlerins, ne voyant ni ciel ni terre et entendant venir la mer, demeurèrent bien épouvantés. Comme ils s'efforçaient de courir, ces efforts et la peur avancèrent l'heure de l'accouchement, tellement que les autres la laissèrent à la merci des eaux.

» Elle cria vers Saint-Michel... La mer arrivant fit comme un cercle autour d'elle, de sorte que les eaux s'élevèrent plus de douze pieds, la laissant à ses couches, au milieu d'un puits. Elle enfanta un fils qu'elle baptisa des eaux de la mer. Il fut nommé Péril, à cause qu'il avait été enfanté au péril de la mer.

» Etant en âge, il se fit prêtre et vint tous les ans en ce mont offrir le saint sacrifice, comme actions de grâces d'une telle merveille. »

» Une croix fut élevée dans ces parages (1001), en mémoire de ce miracle. Depuis longtemps elle n'existe plus ; mais le souvenir dure encore parmi les pêcheurs de Genêts, de Vains et de Saint-Léonard. Le vieillard nous en fit voir l'emplacement et il la nomme « *la Croix de mi-grève.* »

Mais il y a la contre-partie de ces belles histoires dans les chants des métiers, spécialement dans celui des *niafs*, où *pire* a le sens de plus fier, plus élevé :

Les cordonniers sont pires que les évêques.
Tous les lundis ils vous font une fête.
Lon là,
Battons la semelle,
Le beau temps reviendra.

A Mortain ce chant s'applique aux *gas tessiers* (tisserauds), avec cette variante : « S'croient plus que des évêques. »

On a plusieurs chansons de sabotiers, avec un refrain du métier, par exemple une jolie ronde :

Ma grand'tante disait toujours,
Qu'y avait un loup,
Au bout de la prée,
Ma grand'tante une feis y fut,
N'an ne l'a point revu,
L'a-t-il mangée? Sabotons, saboteux.

Digitized by Google

Mais, pour les chansons de labourage, elles sont rares.

On peut dire en général que dans la Normandie, qui du reste est plutôt un pays d'élevage, de pâturage que de labourage, la poésie rurale n'existe pas. Nous n'avons pas de ces poésies qui sentent l'étable, qui exhalent l'odeur des moissons et qu'on peut appeler des *ranz* des vaches, comme ce chant de la Vendée cité par Souvestre dans la *Revue des Deux-Mondes* (1850) :

Hé ! mon rougeaud, mon noiraud,
Allons ferme à l'housteau (logis, hôtel).
Vous aurez du r'nouveau (regain).
L'bon Dieu aime les chrétiens.
L'blé a grainé ben.
Mes mignons, c'est vot'gain.
Les gens auront du pain.
Nos femmes vont ben chanter
Et les enfants seront gais.

La poésie agricole est donc rare en Normandie et une assez jolie chanson : « Trois laboureurs puissants visitant leurs levées, » ne met en scène que de gros cultivateurs, la bourgeoisie des campagnes. Nous n'y connaissons rien qui ressemble à la scène où un barde aveugle de l'Armorique, du v^e^ siècle, Gwench'lan, parcourant la contrée, sur un petit cheval que conduit son jeune fils par la bride et cherchant un terrain à cultiver, l'arrête et lui dit : « Mon fils, vois-tu verdir le trèfle. — Je ne vois que la digitale fleurie, répond l'enfant. — Lorsqu'il a enfin trouvé le terrain où le trèfle verdoie, « arrêtons-nous ici » et assis sur un dolmen, il lui apprend les engrais, les saisons, l'ordre des travaux.

POÉSIE AMOUREUSE ET ROMANESQUE

Les chansons d'amour sont ordinairement romanesques et les chansons d'aventure sont amoureuses : sous ce double titre nous mettons les chants de guerre, les cantilènes de noces, les pièces narratives et légendaires, enfin toutes les compositions qui renferment un sentiment tendre ou un fait héroïque.

La plus belle cantilène normande et aussi la plus intéressante pour le rhythme et la langue est un chant de noces que l'on nomme

Digitized by Google

la *Chanson des oreillers*. Elle a un caractère fort ancien dans sa série monorime, et comme elle est dialoguée, on l'a comparée aux vers fescennins. C'est un dialogue entre la nouvelle mariée, qui repose « sur les oreillers » et des personnes du dehors, qu'on appelle les *Reveilleux*. On distingue un prologue en deux parties dans cette pièce, qui rappelle beaucoup les *livrées* du Berry, telles qu'on les trouve dans la *Mare au diable*. Nous combinons dans notre version celle de M. de Beaurepaire et celle que nous envoie du Calvados notre ami M. Lemonnier.

PROLOGUE

Première voix

Nous somm' venus ici de Basse-Normandie,
Pour dire une chanson, s'il plaît la compagnie.

Deuxième voix

Oui-dà, oui-dà, messieurs, s'il vous plaît nous la dire.

PREMIÈRE PARTIE

Première voix

Sur le pont d'Avignon j'ai ouï chanter la belle,
Qui dans son chant disait une chanson nouvelle.

Deuxième voix

J'ai perdu mes amours, je ne puis les requerre.
Ils étaient sur la mer dans un bateau de verre (guerre ?)
Le bateau a cassé ; ils sont en Angleterre.

Première voix

Que donnez-vous, la belle, à qui vous les requerre ?

Deuxième voix

Je donnais bien Paris, Rouen et La Rochelle ;
Encore qui vaut bien mieux, cent acres de ma terre.

Première voix

Bridez cheval moron, et lui mettez la selle ;
Diguez-le à l'éperon au logis de la belle.
Et quand vous serez là, mettez le pied à terre ;
Frappez trois petits coups à l'huis de la pucelle.

DEUXIÈME PARTIE

Première voix

Belle, ouvrez votre porte, nouvelle mariée ;
Car, si vous ne l'ouvrez, vous serez accusée
Par trois petits pigeons, marchant dans la rosée
Au bras de votre amant, par la lune éclairée.

Digitized by Google

Deuxième voix

Comment que j'ouvrirais, je suis au lit couchée
Avecque mon mari pour première nuitée ;
Attendez à demain la fraîche matinée,
Quant mon lit sera fait, ma chambre balayée,
Tandis que mon mari sera à sa journée (tournée ?)

Première voix

Comment que j'attendrais, j'ai la barbe gelée,
La barbe et le menton, la main qui tient l'épée ;
Les fers de mon cheval sont ars par la glacée,
Belle, ouvrez votre porte, nouvelle mariée.

Car si vous ne l'ouvrez, vous serez accusée
Par trois petits faucons qui viennent de l'armée ;
Ils vous ont aperçue marchant dans la rosée,
Dans le bois de l'amour, par la lune éclairée.

Et mes petits pageaux, ils ont pris leur volée,
Ont pris leur vol si haut, la mer ils ont passée,
La mer et les poissons, la mer et la marée.
Belle, ouvrez votre porte, nouvelle mariée.

Sur le château du roi ont fait la reposée ;
Sur la table du roi ont fait la déjeunée ;
Dedans la cour du roi ont fait leur abreuvée,
Dans le jardin du roi ont fait leur promenée.

Pour cueillir un bouquet de rose et geroflée,
Aussi de romarin, lavande cotonnée,
Pour en faire un présent à la belle épousée,
Si de sa main mignonne elle nous donne l'entrée.

Belle, ouvrez votre porte, nouvelle mariée.

Oui-dà, oui-dà, messieurs, je vous donne l'entrée.

On chantait à Avranches une ronde qui a quelque rapport au mariage, mais que nous citons surtout à cause de ce refrain *giroflée, gironflan, girlonflan*, qui n'a pas encore été expliqué et que l'on dit dans la *Chanson du Pont Cassé*, épisode des représentations des *Ombres Chinoises :*

J'ai des filles à marier,
J'en ai tout plein mon grenier.
— Que t'as de belles filles !
— Des belles et des gentilles,
Girlonflan, girlonflan.
— N'en donn'ras tu point une ?
Girlonflan, girlonflan,
L'amour m'y contraint, etc.

Digitized by Google

Du Méril cite une apostrophe à la lune, qui rentre dans les chants d'amour et de mariage, et où l'on remarque deux de ces curieux substantifs-participes qu'aimait le vieux français et qui sont une des originalités de la langue anglaise. Les petites filles, dit-il dans ses *Contes de bonnes Femmes* (p. 450), chantent en Normandie, et quelquefois quand elles sont grandes :

Lune, lune, belle lune,
Faites-moi voir en mon dormant
Le mari que j'aurai en mon vivant.

A Vire on dit une chanson de noces qui se rapproche du thème connu des noces vendéennes, rude et grave leçon donnée à la jeune femme qui entre dans les devoirs du mariage :

Ce bouquet fruitager
Que ma main vous présente,
Il est fait de façon
A vous faire comprendre,
Que tous ces vains honneurs
Passent comme des fleurs.
Vous n'irez plus au bal,
Madame la mariée,
Vous n'irez plus au bal,
Ou bien à l'assemblée.

Dans un vaudevire du recueil de L. Dubois, un mari grotesque décrit complaisamment son costume : il renferme un vieux mot *gargache*, en v. f. *gargaesse*, culotte :

J'avais une belle gargache
D'un fort coutil
Passementé à vau les gambes
D'un biau nerfil.

En général, le dicton et la poésie sont durs pour la femme chez ces descendants des Scandinaves. On se rappelle le refrain : « Bats ta femme et ne la tue pas. » La coutume normande admettait ce principe, mais jusqu'à la *méhaigner* exclusivement. Or, comme un proverbe a très souvent son contraire, on peut opposer celui-ci :

Qui rechigne n'a que deu (deuil),
Qui bat sa femme n'a que malheu.

Il y a bien aussi une de ces maussades et égoïstes finales qu'on

Digitized by Google

est presque toujours sûr de rencontrer dans les poésies normandes :

Vous n'irez plus au bal,
Au bal, aux assemblées ;
Rest'rez à la maison,
Pendaant que nous irons.

Mais l'épithalame de la Vendée a beaucoup plus d'art et de sens. On en trouve une version dans la *Revue des Deux-Mondes* (nov. 1859), dont nous détachons un fragment pour le trait final, assez triste tableau d'ailleurs de l'assujétissement de la femme :

Jamais ne vous plaignez,
Ne grondez davantage,
Il faut que vous soyez
Pour la paix du ménage
Plus solid' que l'acier,
Plus souple que l'osier.

La note bretonne est aussi décidée, mais plus fière et plus mélancolique, encore à l'honneur de la femme. Sur nos frontières, à Dinan, à l'abbaye de Léon, la mariée devait danser devant le prieur en chantant ces paroles :

Si je suis mariée, vous le savez bien,
Si je suis à malaise, vous n'en saurez rien,
Ma chanson est dite, je ne vous dois plus rien.

Comme thème de rudesse et de dureté, il y a un chant de la Hague, que disent les pêcheurs de Vauville, c'est le père qui retient sa fille en prison, parce qu'il ne veut pas lui donner pour époux celui qu'elle aime ; il veut la séduire par l'argent :

Tes amours, si tu les quittais,
Oh ! que d'argent que tu aurais.
— J'aim' mieux mourir dans la tour
Que d'abandonner mes amours.
— Dedans la tour tu moureras
Et point d'argent que tu auras...
— Son bel amant passa par là,
Un beau couteau fin lui jeta.
— Faites-vous morte ensevelir ;
Faites-vous porter en terre
Par quarant' prêtr' et officiers...
(*Elle brise le cercueil*).
Ah ! vraiment oui, ma fille aura
Celui que son cœur aimera.

Digitized by Google

Ces accents de moralité austère ne sont pas ordinaires à la muse normande. On trouverait difficilement chez elle des pensées délicates et ingénieuses, comme dans la demande en mariage dans les Landes : « Le monde a commencé par un oui, il finira par un non. » Comme aussi dans ce chant de noces, de physionomie antique : « Chantez l'épousée, jeunes filles, votre tour viendra d'être chantées.» Sur les marches bretonnes, quand la mariée a dit sa chanson, elle ajoute cette formulette : Me v'la mariée, je l'sais ben. — Serai-je heureuse, je n'en sais ren, v'la ma chanson, je n'te deis ren. Il y a une idée délicate et même raffinée dans une chansonnette du Midi : « Le cœur que tu m'avais donné, pastourelle gentille, je ne l'ai perdu ni joué; je l'ai pris et mêlé au mien, je ne sais plus quel est le mien, quel est le tien. »

Voyons ce qu'ont fait de ce chaste thème la gaillardise et la lubricité normandes, dans la chanson : « Nous étions trois bons gas, » signalée p. 28 du *Bulletin* de 1857 :

Ton cœur avec le mien,
Le mien avec le tien,
Dondaine mala !
Tous deux dans la balance, la !
Dondaine et mala !
Tous deux dans la balance,
Si l'mien emporte le tien,
Si l'tien emporte le mien,
Dondaine, mala !
Nous coucherons ensemble, la !

Ces exemples de grossièreté finale fourmillent chez les Normands ; citons-en encore un : c'est le monosyllabe qu'ils substituent à *corps* dans un proverbe honnêtement énoncé dans le *Thrésor des Sentences dorées :*

Femme saffre et yvroignesse
De son corps n'est maîtresse.

Ces comparaisons affirment une supériorité incontestable aux contrées pauvres et montagneuses sur les gras pays de labour et de pâturage. Les Normands n'ont pas non plus d'accents pour les joies intimes de la maison et du foyer, comme les races saxonnes et germaniques, de ces compositions dont le *Home, sweet home* est la plus suave et la plus connue. Ils n'ont pas davantage l'amour comprimé par la pudeur ou les lois domestiques; c'est l'amour libre et

Digitized by Google

soustrait à la surveillance maternelle, comme dans la chanson si connue de la *Caille*, qui associe un refrain rustique à un dialogue vif et amoureux, le tout entrecoupé par une exclamation prolongée :

Mon ami est v'nu me trouver.

Entends-tu, hau !
Micaut
Hau !
J'ai vu la caille,
Parmi la paille,
J'ai vu la caille,
Dans le blé.

Ma dit : la bell', veux-tu m'aimer !

Nenni, ma mère le saurait.

Dis-moi donc, bell', qui lui dirait ?
Hormis la pie et le corbin,
Qui disent dans leur gai refrain :
Fill's et garçons, aimez-vous bien.

Dans l'Avranchin la fin de la moisson est l'occasion du couronnement de la dernière gerbe, qu'on appele Micaut, lisez *Michaut*, ou la Saint-Michel, comme la récolte des fruits de garde et les fruits eux-mêmes s'y nomment la *Michaut* ou *Migeaut*. La chanson ci-dessus où l'on crie *Micaut* ! appartient à cette fête de la moisson. Il existe une autre chanson de Micaut, dialoguée aussi, mais d'un style plus ancien, où l'on remarque *mésé* pour *meshui*, aujourd'hui :

Ouvrez-nous pour mésé,
Ouvrez-nous pour mésé,
Demain de bonne heure,
Demain je m'en wais (vais).

Cette chanson se chante autour de la baie du Mont Saint-Michel dans les *cueilleries* de lin, et reste dans une classe assez nombreuse dite des chansons *cueilloires*. Leur caractère musical est de se dire sur un air lent et très prolongé, facile du reste dans un exercice calme et lent comme l'est l'arrachement du lin ou du chanvre, où on laisse debout le plus beau *brin* pour l'oiseau Saint-Martin, qu'il ne faut pas confondre avec le martin-pêcheur. Y-a-t-il là une importation scandinave ? Du moins, en Norwège, on laisse debout quelques épis pour Odin, nous dit L. Enoult dans son voyage en

Digitized by Google

ce pays. Mais le cachet poétique des chansons *cueilloires*, qui est aussi le caratère général des poésies, des images, du peuple, c'est un raffinement très prononcé, jusqu'au faux, dû au besoin d'idéal qui est le fond de l'homme, et aux charmes de son contraste avec la vie grossière du paysan. Ce thème d'une femme idéale prête à l'improvisation et se développe jusqu'à la fin du sillon :

As-tu pas veu ma mie,
Au bois, au bois, au bois ?
As-tu pas veu ma mie,
Au joli bois j'men vois.

Je l'ai veue et parlée. Au bois, etc.

Quel métier faisait-elle ?

Elle cousait en soie.

De qui qu'était l'aiguille ?

Elle était argentine.

De qui qu'était la pointe ?

Elle était diamantine.

De qui l'enfilait-elle ?

D'nn cheveu de sa tête.

Dans qui le serrait-elle ?

Dans un coffret d'ivoire, etc.

M. E. de Beaurepaire remarque que cette chanson a été imitée, mise en musique par Moulu, et insérée dans les chansons de Le Roy et Ballard, avec cette variante dans le refrain :

Au bois, au bois, madame,
Au joli bois m'en vois.

Le pendant de cette cantilène idéale est le thème du mari qui vend triomphalement les effets de sa femme pour boire; c'est aussi un thème à improvisation facile, c'est aussi une réjouissance des *lineries :*

As-tu quèque chose à vendre ?

Oui, j'ai quèque chose à vendre.

La gabrielle (collier) à Jeanne.
Je l'ai vendu,
Argent reçu,
Pour boire un coup,
Pour faire un saoul.
Gai ! gai ! ma mère,
J'ai de l'argent pour bère.

Digitized by Google

Qu'as-tu encore à vendre ?

J'ai le mouchoir à Jeanne, etc., etc.

Mais la chanson des *cueilleries*, qui offre le plus de facilité à l'improvisation, est la suivante où le rossignol, oiseau rare en Normandie cependant, joue un rôle, comme dans cette autre où l'amant dit : « Le Rossignol charmeur y cheminait quant et mé. »

Dessus le pont de Nantes,
Roussignolet,
Chantons roussignolet,
Il y a un coq qui chante.

Il demande une femme, rossignolet, etc.

Quell' femme lui donrons-je ?

Donnons-lui de ces brunes.

Il ne veut de ces brunes.

Donnons-lui de ces blondes, etc.

Mais la romance qu'on pourrait appeler le chant du roussigneul est celle de la *Claire fontaine*, que Tocqueville un jour entendit chanter à un *Bois-brûlé*, au Canada, où les Normands l'avaient portée :

A la claire fontaine,
Les mains me suis lavé.
Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait.
Chante, rossignol, chante,
Puisque t'as le cœur gai,
Le mien n'est pas de même,
Il est bien affligé.
. . . . . .
Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier.

Une chanson du rossignol, bien qu'il y ait un trait d'amour délicat et discret, est un thème à vocalises, à fioritures, une fantaisie musicale, une lutte avec le rossignol :

J'en ai pris mon coutiau, léro;
De la branche en coupis, léri,
J'en ait fait un flûtiau, léro.
Un fla, lera,
Grolet, leret,
Aussi, leri.
Au bois rossignolet, léret,
Au bois rossignolet.

Digitized by Google

S'on n'la veit le matin, lériu,
On la veit au midi, léri,
Ou bien encore au sé, léré.
On lui, léri,
Fait un, lérun,
Souris, léri,
Au bois rossignolet, léret,
Au bois rossignolet.

Il en est de même d'une autre plus réaliste, dans lequelle on tire d'un coffre un nombre indéfini d'objets; c'est la bouteille sans fin :

J'ai un biau chapiau au fond de mon coffre,
Ch'est pour men hambin (boiteux) le jour de ses noches (noces).

C'est auprès de ces chansons de *filasse* que nous placerions volontiers un conte bizarre, écrit sous l'audition même d'une petite fille de douze ans, Marie Chauvois, de Céaux, pâtouresse, qui le tenait de sa couturière ou *cousette* et que nous intitulerions volontiers les Fileresses. L'idée qui semble s'en dégager, c'est le danger de l'excès du travail : nous trouvons dans le recueil des Grimm ce conte que nous avons déjà donné dans notre *Hist. et Glossaire du Normand*. La version allemande s'appelle les *Trois fileuses;* la version normande, la *Fileuse;* la voici :

« Il y avait une femme qui battait sa fille; il passa par là un monsieur qui lui dit : ma bonne femme, pourquoi donc que vous battez votre fille? — Elle file, elle file tant que je ne peux pas l'entretenir de filasse. (Contre-vérité, tout à fait dans le genre populaire). — Donnez-la moi, moi, je l'entretiendrai bien de filasse. — Il emmena la fille et lui donna une grande *paque* de filasse à filer. La fille se mit sur la porte à pleurer. Il passa par là une grande femme qui avait de grandes dents et qui lui dit: ma pauvre fille, qu'est-ce que vous avez donc à pleurer ? — Il m'a été donné une grande paque de filasse à filer et je ne sais comment *atteinter* (arranger) mon rouet.— Eh bien ! si vous me promettez de m'inviter à vos noces, votre paque de filasse sera filée pour ce soir. Le lendemain le monsieur lui donna encore un paque de filasse à filer. La fille se mit sur la porte à pleurer. Il passa une bonne femme qui avait de grosses lippes. Elle dit à la fille : Qu'est-ce que vous avez donc à pleurer? — Il m'a été donné uns paque de filasse à filer et je ne sais comment la filer. — Si vous voulez m'inviter de vos noces, votre paque de filasse sera filée pour ce soir. Le monsieur lui en donna encore

Digitized by Google

une. Elle se mit encore à pleurer sur la porte. Il passa encore une bonne femme qui traînait sa *couraie* (cœur et poumons). Elle lui dit : ma pauvre fille, qu'avez-vous donc à pleurer ? — Il m'a été donné une paque de filasse à filer et je ne sais comment la filer.— Si vous voulez m'inviter de vos noces, votre paque de filasse sera filée pour ce soir. Le monsieur ne lui donna plus de filasse et l'épousa. Alors la fille appela : Bonne femme, grandes dents, venez à mes noces, venez, venez ; et le monsieur lui dit : ma pauvre bonne femme, qu'est-ce qui vous a fait allonger les dents comme ça ? — J'ai tant filé, tant travaillé que mes dents ont allongé comme ça. La fille appela encore : Bonne femme grosses lippes, venez à mes noces, venez et le monsieur lui dit : ma pauvre femme, qu'est-ce qui vous a tant fait grossir les lèvres comme ça ? — J'ai tant filé, tant travaillé, que mes lèvres sont devenues grosses comme ça. La fille appela encore : bonne femme traîne-couraie, venez à mes noces, venez et le monsieur lui dit : ma pauvre femme, qu'est-ce qui vous a fait sortir la couraie du corps ? — J'ai tant filé, tant travaillé que ma couraie est sortie de mon corps. Le monsieur alors brisit le rouet, et j'dansîmes, et j'fricotimes et je ne filimes plus. »

Beaucoup de légendes ou de faits historiques perdues se cachent dans les leçons et les proverbes qu'elles ont produits. Dans l'Avranchin deux de ces dictons font allusion à des faits et à des légendes : « c'est comme le chien du prêtre, il cloche, quand il veut.» — « Tu ris comme le cheval à Hudru qui riait de sa bêtise. » Il en est de même de la locution « connu comme le loup blanc » qui, par parenthèse, l'est très peu. Pour exprimer une surprise soudaine et qui donne l'air bête on dit : « pris comme Pataud sous le four. » Mais qu'est-ce que ce Pataud sous le four ? Il y aurait un curieux, mais difficile glossaire ou répertoire à faire des locutions, dont l'interprétation est un des côtés faibles de l'œuvre de Littré. Par exemple j'en entends une très singulière et très crue et dès lors bien normande, dont l'interprétation est ainsi donnée : « faire le curé cocu » c'est quand une femme conçoit avant d'avoir fait ses relevailles, alors qu'elle appartient moralement à son curé. Le cocuage est une riche veine de la gausserie populaire et le Normand y est impitoyable ; une non moins riche, c'est celle qu'on ne peut guère désigner que par le mot de Rabelais, « plus, mais moins bien sentant que rose.» Il faut bien en donner un spécimen, puisqu'il caractérise la race et

Digitized by Google

nous l'empruntons à un glossaire normand, qui cite un passage sur le même mot grossier qui est en toutes lettres dans le *Pathelin* : « Le fouerous emporte le morvous » quand la tête entraîne le derrière ; « o ne fait pas de buure (beurre) dans une barette foirouse » et on dit d'un homme de sens et d'esprit « si no veut de la foire de niais, faut pas li pendre une pouquette au tchu (cul). » Ce réalisme n'est pas toujours aussi grossier, surtout quand le Normand parle de la pomme, sa vraie poésie : il dit d'elle par exemple quand elle se détache de l'arbre « la pomme refuse la branche. » Il n'y a rien de grossier non plus dans ce mot, il est vrai qu'il se dit aux marches bretonnes : « boire le vent d'une jeune fille » c.-a.-d. en être amoureux. C'est presque la *flairer*, ou la flaireter, ce qui nous donne l'étymologie d'un mot anglais qui se francise en ce moment, *flirter* et *flirtage*.

Dans le chapitre des grossieretés poétisées vient se placer une formulette finale (atténuée !) des contes et histoires en Basse-Normandie, du côté de Valognes :

V'la men conte,
De Robert men oncle,
Qui crachait dans l'âte (âtre)
Et disait : maque, maque,
Ch'est d'la pâte.

Les rondes perpétuent des traditions chevaleresques et féodales ; mais, comme les chants religieux, elles se terminent souvent par une gaudriole. Telle est la variante normande de la « Tour, prends garde, » où le roi des marmitons pourrait bien être pour le « roi des Myrmidons » :

La tour, prends garde,
Car je t'abatterais.

Je n'te crains guère,
Ni toi ni tes soldats.

J'irai m'en plaindre,
Au roi des marmitons ou au duc-que de Bourgogne.

Va-t-en t'en plaindre,
Au diable si tu veux.

Dans l'Avranchin, on chante la ronde des Sabots, dont voici un texte, évidemment altéré, mais sous lequel on aperçoit une fille vagabonde, une *rouleuse*, ou une musicienne bohême :

Digitized by Google

En passant par la Lorraine,
Mes sabots, la ridondaine,
Ah ! ah ! mes sabots de bois.
J'ai rencontré trois capitaines (Mes sabots, etc.)
Le premier m'a dit : je t'aime.
Le second m'a dit : tu m'aimes.
Le troisième m'a dit : vilaine.
Je ne suis point si vilaine,
Puisque le fils du roi m'aime,
Qu'il m'a donné pour étrenne
Un violon de bois d'ébène.

On chante dans l'Avranchin la ronde du château, qui semble garder le souvenir du malheureux Ango :

Ah ! mon beau château,
Verte, verte, verte,
Ah ! mon beau château,
Verte, verte, verte Ango.

A Bayeux, le peuple chante un refrain que M. Olivier fait remonter aux cours d'amour, où l'on voit *haiter*, plaire, racine du fr. souhaiter, et *plet* (plaid), réclamation ; il est cité par lui dans l'article sur les chants populaires du *Dict. de la Conversation :*

Sans het (dehet)
Ni sans plet,
Beau chevalier, rendez-vous à merci
Aux dames que voici.

On trouve ici ces mots *hait* plaisir, et *dehait* déplaisir, du vieux français, qui ont leur source dans une onomatopée de forte respiration et qu'on retrouve dans tous les idiômes celtiques : *hait* en irlandais et en gaëlique ; *het* en breton.

Il y a dans l'Avranchin la ronde des *Chevaliers de la marjolaine.*

La plus populaire est celle de Biron, mais elle raille son infortune sur l'air moqueur de Malborough, ou plutôt de son type, le duc de Guise :

Quand Biron voulut danser,
Ses souliers se fit apporter,
Ses souliers tout ronds,
Vous danserez, Biron.

Le thème chevaleresque de la dame dans la tour, dans le donjon, tant développé par les troubadours et les trouvères, avec leurs belles dames, comme Belle Ysabel : « An halte tor se siet belle

Digitized by Google

Ysabel, » comme belle Amelot, « belle Amelot soule en chambre filoit, » se rencontre rarement en Normandie, et encore ce motif sérieux y est altéré par la légèreté railleuse du refrain :

Madame est au pied de la tour,
Triste, songeant à ses amours,
Lon, lan, lere,
Lan derira lanlère,
L'amour me fait mourir.

Beau chevalier est dans la tour,
Pleurant sa belle nuit et jour. (Lon, lan, etc.)
L'amour me fait mourir.

Ap. DE BEAUREPAIRE, *Essai*, p. 60.

Ce chant berceur, caressant, de *lanlère*, a donné une expression normande, assez vague, synonyme amoureux de « va te promener, » c'est « va te faire lanlère. »

A ces chants de donjons on peut rattacher les nombreuses *Filles du Geôlier* qui font évader leur amant, et des *Pères barbares* qui retiennent dans les tours leurs filles, qui veulent se marier contre leur gré, leur *hait*. Dans la Hague, à Vauville, on entend les pêcheurs et les coupeurs de varech gravissant leur falaise en chantant une chanson de cette catégorie :

C'est le roi qui est là haut,
Il mit sa fille dans la tour,
Pour abandonner ses amours.
Au bout de cinq à six semaines,
Son papa vint la visiter :
— Bonjour ma fille, — bonjour, papa ;
— Bonjour, ma fille, comment qu'ça va ?
— J'ai un côté mangé des vers,
Et les pieds rongés par les fers.
N'auriez-vous pas à me donner,
Cinq ou six sous de sous marqués,
— Oh ! vraiment oui, nous en avons
Plus de cinq cent, cinq cent millions.
Tes amours, si tu les quittais,
Oh ! que d'argent que tu aurais !
— J'aime mieux mourir dans la tour.
Que d'abandonner mes amours.
— Dedans la tour tu moureras,
Et point d'argent que tu auras.
Son bel amant passa par là,
Un beau couteau fin lui jeta.

Digitized by Google

— Faites-vous morte ensevelir ;
Faites-vous porter dans la terre
Par quarante prêtres et officiers.
(*Elle brise le cercueil*)
Ah ! vraiment oui, ma fille aura
Celui que son cœur aimera.

La complainte d'amour la plus chantée est celle de *Henriette et Damon*, qui a plus de trois cents vers et qui, roulant sur le thème d'un père qui fait de sa fille une religieuse pour assurer sa fortune à son fils, semble être une protestation contre le droit d'aînesse ; nous ne la donnons pas cependant comme un poème vraiment populaire, et comme elle est très connue, nous n'en citerons que quelques vers :

Henriette était fille
D'un baron de renom,
D'une illustre famille
Etait le beau Damon.
Il était fait au tour,
Elle était jeune et belle
Et du parfait amour
Elle était le modèle.

Les récits de cruauté féodale atteignent leur apogée dans Barbe-Bleue et en Normandie dans la *Croix-Pleureuse* que nous avons citée et dans celle de *Marianson* (Marie d'Alençon), que son mari traite plus cruellement encore que le Bâtard ne traitait Mathilde, mais on y ajoute le meurtre de leur enfant : le début est charmant et la fin est atroce :

Marianson; femme jolie,
Où est allé votre mari ?...
La mère étant sur le balcon
Avisit son gendre venir.

Celui-ci, trompé par la falsification des anneaux, est emporté par la rage :

A pris l'enfant par ses maillots,
Et en a frappé les carreaux.
— A pris la mère par les cheveux,
L'a attachée à son cheval.
— N'y avait ni arbre ni buissou
Qui n'eût sang de Marianson
— Quand il l'eut longtemps déchirée,
De fatigue s'est arrêté.

Digitized by Google

— C'est pas pour toi, franche putain ;
C'est pour mon cheval qui a faim.
Ah ! venez ça, rusée catin,
Où sont les anneaux de vos mains.
Prenez les clefs du cabinet,
Mes trois anneaux vous trouverez.
Quand il a vu les trois anneaux,
Contre la terre il s'est jeté.
— N'est-il barbier ni médecin
Qui puisse mettre ton corps en sain ?
— Il n'est barbier ni médecin
Qui puiss' mettre mon corps en sain.
Ne faut qu'une aiguille et du fi
Et un drap pour m'enseveli.

On remarquera ici un curieux latinisme « en sain — *in sano.* » Properce dit « *ad sanum.* » La donnée de cette complainte est extrêmement répandue ; la canzone piémontaise garde même le nom de notre héroïne et le couplet normand (V. Rathery, *poésie pop. en Italie*) s'y présente sous cette forme :

Su tutte le rive, in tutte le siepi
Scorre il sangue della Marianson.

La chanson du *Grand Louis de Bretagne* associe de même la couleur féodale et la cruauté, mais ici c'est de la cruauté paternelle, ou l'honneur poussé jusqu'à la férocité et dès le début se révèle un sujet tragique par trois plaintives interjections :

Hélas ! hélas ! hélas !
Le grand Louis de Bretagne
A la guerre s'en va.
— Il part d'un' si grand hâte
Que son oiseau laissa
— L'oiseau qui brait, qui pleure
De la grand faim qu'il a.
— La fille au roi d'Espagne
A manger lui porta :
— Petit oiseau des cages,
Mange-moi donc cela.
— Pour l'amour de ton maître
Qui mon amant sera.
— Le père est aux fenêtres
Qui entendit cela.
— Il appelle la reine,
Ma reine, venez ça.
— Entendre votre fille
Et quels discours elle a.

Digitized by Google

— Faut lui trancher la tête.
Hélas! hélas! hélas!
— Faut lui trancher la tête,
Avaler les deux bras, etc.

On trouve ici deux expressions intéressantes, *avaler*, abattre et *reine*, dans le sens ancien, conservé en anglais.

Le thème universel de la femme outragée qui se tue, dont Lucrèce est la principale héroïne, et dont la *cane de Montfort (Instr.* d'Ampère, 229, et *Mém.* de Châteaubriand), offre, sauf la mort, le type populaire le plus remarquable, ce thème a un bon nombre de variations en Normandie : c'est l'idée développée dans trois chansons citées par M. de Beaurepaire (*Essai*, 57). En général l'outrage est consommé à bord des navires et signale tout particulièrement la licence du marin. Une de ces variantes qui se chante à Ducey :

Beau marinier qui marines,
Vive l'amour,
Apprends-moi za chanter,
Vive le marinier.

offre un pléonasme ou répétition qui existe aussi dans une chanson piémontaise sur le même sujet : « Beau marinier de la marine, oh ! chante une chanson. » Cette même donnée de la fille outragée à bord d'un navire, se chante, du côté de Valognes, sur un air traînant et mélancolique, où la fille dit dans son nom propre l'objet qu'elle a perdu, avec ce refrain :

Sur le bord de l'île,
Sur le bord de l'eau,
Sur le bord du vaisseau.

Ce qui se dit avec plus de poésie dans une chanson italienne citée par V. Rathery : « Nous possédions une belle fille, nous n'avons pu la garder, et nous n'avons pas su la garder sur la fleur des eaux, et nous n'avons pas su la garder sur la fleur de la mer. » C'est aussi une chanson marinière que celle du *Matelot* de Bordeaux, très retentissante avec ses échos, et fidèle aussi à la répétition de l'idée dominante, qui est l'eau :

A Saint-Malo sont arrivés
Sur le bord de la rivière
Trois bâtiments chargés de blés,
Sur l'i, sur l'o, sur le bord de l'eau
Dans l'eau,
Sur le bord de la rivière.

Digitized by Google

Puisque nous parlons de chants maritimes, signalons un chant, sur un air traînant et mélancolique, qu'affectionnent les marins des parages de Granville :

Le vingt du mois d'octobre,
Je nous somm' embarqués,
En grande diligence,
C'est pour nous éloigner
De la terre de France.

C'est le chant des marins long-couriers : les marins du cabotage et les pêcheurs en disent un qui est parfaitement simple ou nul :

Allons à Belle-Ile
Pêcher d'la sardine ;
Allons à Lorient
Pêcher du hareng.

Quelques allusions à l'Amérique, à Terre-Neuve, à l'Acadie se rencontrent dans la langue populaire des côtes de Normandie. Il y a la chanson : « Ce sont trois marchands de Terre-Neuve » citée dans le *Bulletin* de 1854. Pour indiquer une longue distance, un profond lointain, les enfants, dans la Manche, disent « bien loin, bien loin, juqu'au Missipipi. » Le nom de Cadien, donné sur nos côtes aux Français nés dans l'Amérique du Nord, rappelle notre belle et ancienne colonie d'Acadie, que Longfellow a chantée dans son poème d'*Evangeline*, où il a rassemblé tous les éléments populaires : le vieux curé, le ménétrier qui joue le *Carillon de Dunkerque*, la coiffe normande, « *The Norman cap.* » En Basse-Norm. il y a ce refrain de crânerie :

Je m' fous d' ça,
Je siis du Canada.

Un thème poétique général, mais bien répandu en Normandie, où, par son sujet et par sa mélodie traînante et mélancolique, il peut renfermer une leçon de prudence, sinon de moralité, c'est la lamentation de la fille qui a perdu sa virginité. Or, les plus dangereux *dévirgineurs* (ce mot est le titre d'un livre connu), ce sont presque toujours des matelots ; ils embarquent les filles et le tour est joué. C'est un sujet qui est entré dans le domaine littéraire, témoin les « Elégies de la belle fille lamentant sa virginité perdue, » par Julyot Ferry. La Manche chante une de ces lamentations sur un air d'une tristesse profonde, à portements de voix très prolon-

Digitized by Google

gés, qui font un grand effet lancés dans les vastes espaces. Il mériterait bien d'être recueilli et noté. En voici un fragment typique, dont la franchise d'expression est plus naïve qu'indécente :

Oh ! qu'avez-vous la belle,
Qu'avez-vous à pleurer,
Qu'avez-vous à pleurer,
Sur le bord de l'île,
Sur le bord de l'eau,
Sur le bord du vaisseau ?

Je pleur' mon pucelage
Que vous m'avez ôté,
Que vous m'avez ôté
Sur le bord de l'île,
Sur le bord de l'eau,
Sur le bord du vaisseau.

C'est bien le thème de la chanson la plus populaire de Normandie, transportée au Canada, dans l'Acadie, que celui de la *Claire-Fontaine ;* mais, dans cette dernière, il a reçu des formes plus littéraires et des voiles métaphoriques. De Tocqueville l'entendit chanter par un Bois-brûlé, dans les forêts du Canada. De cette jolie chanson, qui, en raison même de son immense popularité, a reçu bien des variantes, nous détacherons ce qui en est le sujet central :

A la claire fontaine
Les mains me suis lavé...
Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait :
Chante, rossignol, chante,
Puisque t'as le cœur gai.
Le mien n'est pas de même,
Il est bien affligé...
Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier.

Cette chanson, entendue dans les bois de cette région, nous rappelle qu'il y aurait à faire une intéressante et patriotique histoire de la langue normande et de sa littérature en Acadie et au Canada. Nous en avons écrit quelques éléments et notre point de départ fut ce nom de Cadien qu'on donne, sur le littoral de l'Avranchin, aux Normands nés ou élevés au-delà de la mer. Une de nos sources fut le joli poème de Longfellow, cette *Evangeline* normande : « *With her norman cap,* » entourée du vieux prêtre normand, du ménétrier

Digitized by Google

normand qui joue le carillon de Dunkerque ; l'autre source, c'étaient nos marins revenus de Terre-Neuve, où ils boivent le *spruce* et le *thé de jam*, que nous croyons être un myrtille. On retrouve là nos sobriquets familiers : *Lafrance*, *Laliberté*, *Lavaleur*, *Laframboise*, *Sansfaçon*, *Vadeboncœur*. (*Cinq mois chez les Fr. d'Amérique*, par de de La Mothe, p. 75), et ces deux derniers entrent dans une chanson libertine et troupière que nous entendions dans notre enfance :

En avant! Fanfan-la-Tulipe,
En avant Sansfaçon,
En avant Cadet-va-d'bon-cœur.

Au Canada, un nom normand de drap à côtes, *corduroy* (cœur de roi) s'applique à des chemins faits de rondins, de traverses de bois. Or, par une métaphore analogue, nous appelons encore dans l'Avranchin « satin broché » une palissade faite de pieux droits et de barres horizontales. On dit au Canada : « Dans c'pays-*cite*, j'sommes des pauv' Franças sauvages, mais des bons Franças tout d'même. » On traite de *messire* les curés de paroisse, comme autrefois on le faisait en Normandie, et la plus grande histoire ecclésiastique de notre province est celle de « messire Jean Trigan, » curé près de Cherbourg. Voulez-vous entendre un chant normand canadien, très moderne, fait sur le combat des Sept-Chênes (1816); il ne manque ni d'entrain ni de crânerie : « Li Normant est fier et vanteor. » (Wace) :

Voulez-vous écouter chanter
Une chanson de vérité ?
Les Bois-brûlés sont arrivés
Comme de braves guerriers.

Etant sur le point de débarquer,
Deux de nos gens se sont écriés :
V'la l'Anglais qui vient nous attaquer.
Tous aussitôt j'nous sommes dévirés (virés de bord)
Pour aller les rencontrer...

J'avons tué presque toute son armée ;
De la bande quatre ou cinq se sont sauvés,
Si vous aviez-vu les Anglais !
Et tous les Bois-brûlés après !
De butte en butte les Anglais culbutés !
Les Bois-brûlés jetaient des cris de joie.

Digitized by Google

Qui a composé la chanson ?
C'est Pierre Falcon, le bon garçon.
Elle a été faite et composée
Sur la victoire que j'avons gagnée :
Elle a été faite et composée :
Chantons la gloire des Bois-brûlés.

A cette prosodie inégale il faut appliquer la prononciation normande où joie se prononce *jouée*, gloire, *gloère*, gagné, *gagnié*, etc. Mais la langue anglaise, si envahissante, ne s'infiltre-t-elle pas dans le franco-canadien ? Assurément, là aussi, comme dans les îles normandes, M. de la Mothe cite ces anglicismes : « supporter une candidature, objecter un discours, faire application (demande), démettre un fonctionnaire. »

Un des caractères les plus prononcés de la poésie populaire, c'est que le peuple ne demande pas autant à comprendre qu'à sentir ; de là le décousu, l'interpolation, le soubresaut de ses chants et récits. Souvent, ils débutent par un motif qui n'a pas de rapport avec le sujet, à moins que la vague intention d'un contraste ; souvent aussi la finale n'offre que de lointaines relations. Très lugubres en eux-mêmes, ces chants commencent par un prélude gai, riant, printanier : « Plantons le may, » dit l'une d'elles en Normandie, qui a été imitée par un poète anglais sous le titre de « *Sweet Madelaine* » d'après, dit-il, « *an old Avranchin ballad.* » Ampère en a publié une de ce genre, et M. de Beaurepaire en cite quatre variantes normandes. La suivante justifie bien ce caractère de n'avoir « ni queue ni tête » :

De Paris à la Rochelle,
Plantons le may,
De Paris à la Rochelle,
Ah ! sous les bois,
Sous la feuillée nouvelle.
L'autre jour j'y cheminais
Dedans la forêt du ré.
— Le rossignol charmeur
Y cheminait quant et mé.
— Qui me dit dans son langage
Que ma miette était morte.
— Je m'en fus dreit au logis
Où la bell' m'avait aimé.
— Je n'y trouvai que la mère
Qui ne cessait de pleurer.

Digitized by Google

— Je n'avais qu'un' pauvre fille,
V'la qu'ils sont à l'enterrer.
— Je pris mon ch'val par la bride
Et mon manteau sous mon bras.
— Je n'fus pas à mi la route,
J'entendis les cloch' tinter.
— Je n'fus pas à mi cem'tière,
J'entendis le prêt' chanter.
— Je ne fus pas à mi la porte,
Je vis les cierges fumer.
— Je n'fus pas à mi bancelle,
Je vis le drap mortuer.
— Je m'en fus dreit à la bière,
Pour voir si ell' reposait.
Que je dorme ou que je veille,
Cela ne vous regarde plus.
— La ceintur' que vous me donnites
Fait treis tours autour de mé.
— Les anneaux que vous m'donnites,
Ils sont encore à mes deigts.
— La coiffe que vous m'donnites
Est encore dans mon coffret,
— Prenez tout et donnez lé
A qui priera Dieu pour mé.
— Faites en dire trois messes,
Un' pour vous et deux pour mé.
— N'allez plus aux assemblées
Danser, rire et vous ivrer.
— Ne conduisez plus les filles
Sans lanterne y allumer.
— Et que la Vierge Marie
Vienne en aide aux trépassés.

Dans la suivante, qui ne manque pas de grâce, nous ne voulons que signaler un procédé du conteur populaire, qui consiste à vous jeter brusquement au cœur même de l'action : « *Semper ad eventum festinat et in medias res auditorem rapit*, c'est parfaitement exprimé par Horace. Il y en beaucoup de spécimens dans les narrations bretonnes, spéc. dans le *Page de Louis XI*, du Barzas-breiz ; en voici un de la littérature normande :

J'ai fait un rêve cette nuit,
Que ma mie était morte.
— Sellez, bridez-moi mon cheval,
Que j'aille voir ma blonde.

Digitized by Google

— Je n'étais pas à mi chemin,
Mon cheval tombit par terre.
— Il a tombé sur les genoux,
Sur trois boutons de roses.
— Et moi j'en ai cueilli la fleur
Pour porter à ma belle, etc.

Ampère parle de versions de ce thème, où il est question d'un rosier qui pousse sur la tombe des amants, et remarque que ce détail se rencontre fréquemment dans les ballades scandinaves. Il se trouve aussi dans des versions normandes ; l'une d'elles évoque une des plus poétiques figures de l'ancienne France, le jeune clerc, le cloarek breton, si souvent cité dans les gwerz bretons, tels, par exemple, que le charmant *cloarek* de *Coatven* dont nous avons cité un passage :

Sur ma tombe que l'on y plante
Un rosier de roses blanches.
Les écoliers qui vont aux ordres
Y cueill'ront chacun une rose,
Et prieront Dieu pour la belle,
Pour la belle morte d'amour.

Sur la tomb' du garçon on y mit une épine ;
Sur la tomb' de la belle on y mit une olive, etc.

On chante, dans la Manche, une chanson dont le refrain est *la, sol, fa, mi, ré*, comme celui de la jolie chanson de Bois-Gilles, citée par Ampère dans ses *Instructions*. Cependant nous croyons que ces refrains ou savants ou recherchés descendent des classes élevées, effleurent le peuple et ne le pénètrent pas. Le cachet vrai de la muse populaire, ce sont les refrains onomatopiques, sans signification bien précise que celle d'un sentiment vague et général, et surtout les refrains redondants et retentissants comme dans cette chanson :

M'en revenant des noces,
Une lieue, n'est pas loin,
Larintintin, larintaine,
Larintintin, larintin.

La poésie narrative, avec ses longs récits, disparait dans la vie active et variée des temps modernes. Il n'y a plus place pour elle, alors que des genres plus brefs ne se conservent plus guère que par fragments. Aux specimens que nous avons cités on peut ajouter

Digitized by Google

Minette et *Roulette*, poésie narrative, récitée dans le Calvados et citée dans le *Bulletin* (de 1853, 54) comme se rapprochant de la chanson du Bouquin, dont celle-ci, de l'Avranchin, est une variante :

Tu sortiras, biquette, biquette,
Tu sortiras de ce chou là.

Nous croyons que c'est à cette classe narrative qu'il faut rapporter la *Chanson du roi Charles*, que nous ne connaissons que par le titre, donné dans le *Bulletin*, comme ayant été recueillie aux environs de Lisieux. On chante, dans toute la Normandie, dit ce même *Bulletin*, la vraie chanson de la *Vieille*, qui forme un petit poème, le même titre que la célèbre *Nigousse* de la Bretagne, et qui, dès le début, accuse le scepticisme normand :

Je sais ben un' chanson
De toutes menteries.

On chante, dans le pays de Caux, une romance qui a pour sujet la mort de Pierre de Bréauté, qui, à la fin des guerres de la Ligue, provoqua en duel le gouverneur de Bois-le-Duc ; chacun devait se faire accompagner de vingt-et-un des siens. Ce n'est pas la première fois que la poésie populaire, dans ce pays batailleur, nous montre des Normands dans des duels à nombreux personnages. Il y avait des Normands au combat breton des Trente. Il y avait, par exemple, J. Charruel. Cette complainte offre une curieuse analogie avec celle du sire de Bois-Gilles, rapportée par Ampère dans ses *Instructions*. La romance de Henriette et Damon, avec ses deux ou trois cents vers, rentre dans la poésie narrative.

Dans un pays militaire comme la France, les chansons de guerre ne manquent pas. Le thème le plus commun est celui des adieux de l'amante et du soldat, dont une des variantes les plus populaires dans la Manche est :

Je pars demain,
Mon cœur en est chagrin.

Non moins répandu est le thème féodal et chevaleresque, auquel les croisades ont sans doute fourni la plus large base : celui du mari qui revient après une longue absence, et qui arrive au moment où sa femme va prendre ou a pris un autre époux. Une chanson de ce genre se résume en ces deux vers :

Digitized by Google

Je croyais être veuve,
J'ai ce soir deux maris.

Une autre, plus ancienne, s'exprime ainsi :

Entre vous, gentilshommes,
Qui à la guerre allez,
Le cœur de moi soupire,
Il doit bien soupirer.
— Si vous voyez mon maître,
Pour Dieu, saluez-le, etc.

Les femmes déguisées en soldat forment aussi un sujet très populaire. Ce thème rajeuni par les guerres de la Révolution, où il y a eu plusieurs femmes soldats, grenadières ou dragonnes. Une de ces chansons, sur ce sujet, se dit sur le littoral de Coutances, en voici le dénouement :

Elle déclara par là
Qu'elle était un soldat.

Mais le récit le plus tragique et le plus bizarre de ces sortes de déguisements est celui de la fille qui a dit la messe et dont la complainte se termine par cette morale :

Approchez, brave jeunesse,
Venez voir ma triste fin,
Ayant le cœur libertin,
C'est ce qui cause ma tristesse,
J'ai suivi ma volonté,
Mauvaise vie j'ai mené.

C'est avec des chants militaires et merveilleux qu'on ferait l'épopée populaire de l'Empire, avec l'Homme-Rouge, avec Murat qui enchantait les balles, avec le Petit Caporal, l'Empereur invulnérable et des chants sur les trois évènements qui ont laissé la trace la plus profonde dans les mémoires, la bataille de Marengo, la retraite de Mouscou et la bataille que le peuple appelle de Mont-Saint-Jean. On entend un air douloureux avec ce refrain : « O Mont-Saint-Jean. » Pour représenter une extrême misère, on dit : « C'est la grêle de Mouscou. » Le souvenir de Marengo reste dans un dicton railleur sur une rixe ridicule : « C'est la bataille de Marengo... à coups de cuillers à pot. » La campagne de Russie arracha à la nation un long gémissement. On entend dans l'Avranchin ce couplet disloqué :

Digitized by Google

Frémissons tous, soldats français,
Sur l'armée de Russie :
Après de si brillants hauts faits,
Nos armées sont détruites.
On se souviendra de toi,
Moscou, la jolie ville,
Nous avons péri par le froid,
Réduits par la famine.

Le souvenir de cette guerre reste encore dans une poésie narrative du même pays, dans laquelle un fils revient tellement changé qu'il peut parler de lui-même comme d'un étranger et que sa mère elle-même ne reconnaît pas ; elle finit par ce couplet :

Je l'ai parlé dans la Russie :
Il m'a donné des compliments
A vous faire en passant...
Je suis votre fils Nicolas
Qui vous a causé tant de peines.
Je viens pour essuyer vos pleurs
Et j'apporte la croix d'honneur.

On dit encore d'une grande misère de famille, avec un nuance de mépris : « C'est la grêle, la grêle de Mouscou. »

Si nous continuions des citations dans la poésie populaire depuis la Révolution, nous la verrions modifier son caractère, ses sympathies s'agrandir, ses chants s'inspirer à des motifs plus généraux, tels qu'un amour plus pur, la gloire, la liberté, la patrie, la France, auxquels un poète bourgeois a donné une forme littéraire. Nous ne citerons qu'un refrain de la Révolution, qui reparut à la Restauration, chant de parti, chant de guerre civile :

On va leur percer le flanc,
Rataplan.

La chanson de la *Gamelle*, paraphrase d'un chant belliqueux, se chantait dans la période d'apaisement qui suivit 93. M. Sarot, dans ses études sur la période révolutionnaire de la Manche, dit qu'elle était très répandue dans ce département; M. Méniger l'a mise dans son livre, d'accent populaire, sur Granville. Nous en dirons le premier couplet :

Ah! s'ils avaient le sens commun,
Tous les peuples n'en feraient qu'un.

Digitized by Google

Loin de s'entr' égorger,
Ils viendraient tous manger,
A la même gamelle.
Vive le son, vive le son,
Du chaudron.

Bien que la muse populaire chante beaucoup moins qu'autrefois, cependant les grands évènements contemporains l'inspirent encore. Un chant de francs-tireurs, parmi lesquels il y eut des Normands, conservant le souvenir de la dernière grande guerre, nous servira à clore cette revue historique de notre littérature :

Clip et clap,
Ah! Prussien du diable,
Tu nous fais cloper;
Mais prends patience,
Les hommes de France
T'iront rattraper,
Et clip et clap,
Te faire chanter.
Clip et clap.

En avançant vers le temps actuel, on verrait la littérature et la langue se rapprocher du peuple et puiser dans son domaine comme à la source où s'enrichissent et se régénèrent les idiômes. Ce n'est du reste que la continuation d'un mouvement ancien et ininterrompu : « Les pères de l'Eglise puisaient à pleines mains dans les dialectes; ils augmentaient le vocabulaire, remettaient en honneur la poésie populaire, et l'idiôme vulgaire osa se montrer à côté de la langue savante. » (Burguy, *Gloss. de la langue d'oil*, Introd.) La variété et l'abondance exubérante de l'idiôme des écrivains originaux du XVI^e^ siècle, tout particulièrement de Rabelais, furent puisées à la source populaire. En Angleterre, suivant Fr. Schlegel, au XVIII^e^ siècle. « la poésie finit par le goût général des chansons populaires, échos partiels d'une époque plus reculée qui s'était perdue; Percy et le goût pour Shakespeare firent aussi renaître de bonne heure l'amour des vieilles ballades et des vieilles chansons populaires. » Walter Scott a été le grand promoteur ou continuateur de ce mouvement dans la littérature contemporaine.

Digitized by Google

POÉSIE SATIRIQUE ET JOYEUSE

Si la poésie populaire normande ne se distingue pas, en religion et en amour, par l'originalité des idées, la délicatesse des sentiments, l'achèvement du cadre, le rhythme et la musique, si, sans lui refuser du mouvement et de la vigueur, la plupart des chants sérieux restent incomplets ou vulgaires et finissent d'une manière plaisante ou grossière, il reste une veine, encore peu explorée, qui ne manque ni de caractère, ni d'originalité. Dans l'ordre de la joie sensuelle, de la malice narquoise, de la satire rude et grossière, de la finesse madrée, de l'injure qui mord et emporte le morceau, on ne peut y méconnaître un cachet, une verve, une vigueur remarquables. L'amour de la bonne chère et la malice cruelle, caractérisée à plusieurs siècles de distance, l'une par Wace qui appelle le Normand « fier *(ferus)* et vantéor et bombancier, » l'autre par Boileau qui le présente comme « né malin » nous introduisent dans un ordre de composition où la physionomie nationale se montre dans un relief puissant. L'obscurité s'y mêle, mais l'historien, malgré son devoir d'être vrai, ne peut pousser le naturalisme jusqu'à écrire tout. Ainsi les instructions du comité pour les chants populaires de France, en donnant un grand nombre de spécimens de compositions sérieuses et touchantes et en laissant dans l'ombre le côté bachique, satirique et railleur, donneraient une fausse idée du caractère français. Comme transition entre la poésie satirique et joyeuse, la poésie d'amour, nous avons une cantilène dialoguée, un jeu-parti celle des *oreillers*, et nous abordons les sobriquets.

Dans les classes ouvrières et rurales de Normandie, il y a peu d'individus qui n'aient leur sobriquet ; il n'y a pas de paroisse qui n'ait le sien et toujours très salé. Le *Blason pop.* de cette province, par Canel, est bien loin d'avoir épuisé cette veine, et nous croyons l'avoir enrichie dans l'étude spéciale que nous en avons faite au 3e vol. de notre *Avranchin hist.* et *monum.* Le sobriquet, comme le proverbe, conserve en outre des débris de la vieille langue française, et formule la pensée avec concision et énergie. Ce que nous

Digitized by Google

disons de cette manière : « l'ami du genre humain n'est l'ami de personne, » le proverbe le dit avec brièveté est toujours avec la rime dans cette formule où *nesun (nec unus)* a survécu : « Qui sert commun sert nesun. » Le français pourrait-il s'exprimer aussi laconiquement que le fait la locution : *servir serviette*, dirigé contre les enrichis ? Le sobriquet des villes et paroisses, qui quelquefois a cessé d'être vrai, l'a été dans un certain temps et il garde une valeur historique. Prenons quelques exemples. Granville, peut-être la plus jeune ville de France, est maintenant une cité considérable, aussi son dicton a vieilli ; mais il était vrai au XV^e^ siècle :

Granville, grand vilain,
Quatre maisons et un moulin,
Une sentinelle qui tremble,
Voilà Granville tout ensemble.

C'est aussi au passé qu'il faut se reporter pourjuger de la justesse du blason de quelques localités de la Manche et de son voisinage :

Avranches le pimpant,
Granville le puant,
Coutances le gourmand,
Saint-Lô le marchand,
Saint-Malo richesse,
Pontorson noblesse,
Avranches pomperie,
Saint-James pouillerie.

Le Normand a toujours lancé des brocards au Breton, et il dit encore d'une mauvaise monnaie : « Un louis de Cagou, quatre pour un sou, » en frappant sur cette race maudite de Bretagne, les *Cagoths*, litt. les mauvais Goths, du péjoratif *gal*, breton, et de Goth, le nom d'un peuple abhorré.

Mais ces sobriquets sont plutôt des caractéristiques que des satires. Pour celles-ci, il n'y a que l'embarras du choix. Pour les invectives contre le Normand en général, la collection est considérable et les provinces voisines l'ont stigmatisé à l'envi. Par exemple dans ce dicton :

Rousseau François, noir Anglois,
Blanc Italien, ce sont trois,
E le Normand de tout pelage
A qui ne se fie le sage.

Digitized by Google

Nous n'en citerons qu'un autre, peut-être moins connu, et qui est coulé dans un moule très usité : « Quatre-vingt-dix-neuf Normands et un pigeon font cent voleurs. » Le zezaiement des riverains de la Seine, du côté de Quillebeuf, dont on appelle les habitants « les enrazés, » se montre dans un dicton qui frappe quatre communes de ces parages :

Que le bon Dieu te préserve
Du feu du tonnerre,
Des bancs de Berville,
De la roche à Zervais (Gervais),
Des ciens de Zobles (Jobles)
Et des loups de Grestain.

A Avranches, contre une personne peu riche qui fait de l'étalage, on lance ce mot : « Poureté de chennevière, où t'enverrons-je à roui ? » On dit encore : « C'est misère et sa compagnie. » Mais pour la misère elle a trois causes principales :

Jeune femme, pain tendre et bois vert
Mettent la maison en désert.

Toujours maltraitée la femme, la *créature*, terme de mépris en Normand :

Femme couchée et fagot de bon bou (bouleau)
Homme n'en voit jamais le bout.
Femmes, moines et pigeons
Ne savent où ils vont.

« Les écrits sont des mâles et les paroles sont des femelles. »

Une femme, une chèvre, un pis (puits),
Ch'est pour gâter tout un pays.

Un sobriquet d'un réalisme assez prononcé est celui des habitants de Moidrey; on les appelle les « *Cliape à l'auge* » et on devine à quel animal on fait allusion. Une onomatopée normande, *Hombran* et *Hombrous*, lascif, qui s'est dit du cheval, s'applique au gens de Briouze. Les Foireux ou Foiroux de Bayeux, qui ont le mal Saint-Garbot, sont bien connus d'après la farce de Pathelin. On n'a pas besoin du l. *concacare* pour comprendre le surnom des gens de Conches. On comprend bien aussi les *Piaffeux* d'Evreux, et le mot imitatif de *sap*, origine de *super* et de soupe, le bruit du glouton qui avale, a donné au patois *sapard*, glouton : de là les *Sapas* de

Digitized by Google

Lintot, les *mangeux de soupe* de Louviers : « ils mangeaient, dit L. du Bois, tranquillement leur soupe, pendant que les ligueurs prenaient leur ville. » Après la bouillie, c'est la soupe aux choux qui est la nourriture de Normandie, et sa sapience disait :

Une soupe aux choux,
Au médecin ôte cinq sous.

D'après la *tique*, insecte parasite très laid et très malin (l'ixode), on dit les *Tiques* et *Tisses* de Saint-Pois, les *Tiques* ou *Louvettes* du Grand-Celland. Les *cochons* de Refuveille, les *cochons* de Bohon, c'est clair. Il y a un dicton commun à plusieurs lieux, le voici attribué à Carolles :

C'est à Carolles en Carollais
Que les femmes accouchent au bout de treis meis,
Mais seulement la première feis.

Il y a des sobriquets purement caractéristiques, tirés des produits locaux : Sur les bords de la baie du Mont Saint-Michel quatre communes sont ainsi caractérisées : Carolles, les soles; Saint-Jean-le-Thomas, ou au bout de la mer, Saint-Jean, les prunes; Champeaux, les pléciaux (poissons plats); Bouillon, les doucerons (coquilles bivalves lisses et à chair douce et fade). Il y a les *gruelliers* de Montanel; les *binotiers* des Loges-Marchis, de *binots*, ruches; les *kaisots* (chaisiers) de Saint-Cormier. On dit les *harengs* de Fécamp. Mais nous entrons plus avant dans les noms injurieux qui donnent mieux l'idée du génie normand.

Il y a les *cats* d'Ecoquenauville, les *cats-grillés* de Précey, les *cats-rôtis* de Courtils, à cause de ses salines. Les *douvés* de Vernix, sont dénommés de la *douve*, petite renoncule qui brûle et pourrit l'intérieur des moutons, et les *gambes-pourries* d'Ardevon, pays de marécages. Les *barbelots* d'Angey sont ainsi appelés du *barbelot*, coléoptère qui vit sur les bêtes bovines et leur perce la peau. Beaucoup de chiens : *chiens* de Tessy, de Périers, de Turqueville, d'Exmes. Cette dernière localité avait deux lévriers dans ses armes et on prête ce mot à un roi de France : mes chiens d'Exmes sauront bien se défendre. Pour les chevaux il y a les *quercots* de Beauvoir, de ses chétifs chevaux. Pour les maris trompés citons les *cocus* de Servon, et les *coucous* du Mont Saint-Michel, raillerie sur la visite de ses nombreux pèlerins. Il suffit de citer les *culs jaunes* de Saint-

Digitized by Google

Martin-de-Landelles, les *culs collés* de Tinchebray, bourgade de cordonniers, les *culs rhabillés* de Bacilly, les *culs tors* de Brionne.

Pont-Authou, Pont-de-l'Arche,
Pont-l'Evêque et Pont-Audemer,
Quatre pays d'enfer.
Sodome, Gomorrhe et Marcelet.

On dit les Juifs d'Ecouché, à cause, dit-on, qu'ils proposèrent de tuer le Christ, anecdote que l'on attribue aussi aux *sourdins* (assourdis par leurs bruyante industrie) de Villedieu. Les délégués de la paroisse vont chez un sculpteur pour faire faire un Christ. Leur trouvant l'air niais, l'artiste demanda s'il le fallait mort ou vivant, et eux de répondre « on ne l'a pas dit; » mais le plus avisé les tire d'embarras : « faites-le vivant, dit-il, s'ils le veulent mort, on le tuera. » Il y a aussi les *Juifs* d'Harcourt. Généralement, les gens des lieux où il y avait des abbayes sont appelés *fils de moines*; il y a les *fils* de moine de Lonlay, de Savigny. Dans la langue populaire on désigne l'idiot par le terme innocent, l'être incapable de mal faire : de là à sot, stupide, il n'y a pas loin ; c'est en ce sens qu'on dit les *Innocents de Fresnes*.

Quelquefois le dicton réaliste s'adoucit sous l'influence de l'interrogation, c'est un euphémisme plus bourgeois que populaire. Par exemple, au lieu de dire Nantes le pluvieux, Saumur l'amoureux, Angers le gourmand, on s'est ainsi exprimé : Pleut-il toujours à Nantes? Sonne-t-on toujours à Angers? (Cf. l'île sonnante de Rabelais) Fait-on toujours l'amour à Saumur? Mange-t-on toujours à Tours? (Dictons des bords de la Loire, dans la *Vendée en 93*, par E. Bonnemère.)

Beauchamps,
Tous pimpants.
Belles filles, belles armoires,
Et rien dedans.
A Beauchamps
Tout est pimpant,
De la dentelle et des sabôts
Et du pain d'orge... pas trop.

Dès le XIII^e^ siècle, les gens d'Avranches étaient appelés les *flâneurs*.

Avranches est toujours désigné par l'épithète de pimpant ; c'est aussi Avranches-pomperie, mais voici le revers du blason :

Digitized by Google

C'est les filles d'Avranches
Qui lavent leur chemise
Le samedi pour le dimanche.

Les marais produisent les *grenouillots* de Saint-Gilles, les *grenouilles* de Rouelle, les *crapauds* de Jerry (Jersey). On dit les *rouges* de Saint-Cyr-du-Bailleul, les *rouges* de Passais, non par allusion politique, mais à cause de la couleur de la barbe et des cheveux, couleur maudite, le rouge étant celle de la barbe et chevelure de Judas.

Barbe rouge et neirs cheveux,
Méfie-t-en si tu veux.

Leur *braverie* signale les *glorieux* d'Argouges, les *glorieux* de Saint-Vigor, les *glorieux* de Saint-Nicolas-des-Bois, les *basquins* (veste à basque) de Saint-James, les *huppés* de la Chaise-Baudouin. Mais restituons à Bretteville-l'Orgueilleuse son vrai nom de l'*Argileuse;* de même pour Fressigny-l'Orgueilleuse, et les *pimpants* de beaucoup de paroisses. Les *joleux* d'Yville semble une altération de *engeoleux*. Un grand nombre de loups : les *loups* de Moyon, les *loups* de Saint-Michel-des-Loups, les *loups* de Varanguebec (pays de forêts), les *meneux de loups* (sorciers) de Servon. A Bonneville-la-Louvet « plus de putains que de vaques à lait. »

Qui ne fait ni bien ni ma
Comme les gens de Bréha.

Le blason de Quettreville est assez énigmatique, c'est comme un portrait du diable :

Quettrevillois,
Gambe de bois,
Talon de fer,
Musiau ner,
Un cheval her (*hergne*, maigre),
Te porte en enfer.

La friandise signale les *saucous* de Saint-Georges-de-Livoye. Beaucoup de sorciers : les *sorciers* de Fougères, les *sorciers* de Domjean, les *sorciers* de Montreuil, les *meneux de loups* de Servon.

Le blason de Coutances conserve un vieux mot, un composé du v. f. *cuider*, dont il ne nous reste que outrecuidant ; on dit dans le sens de ce dernier mot les *sorcuidés* de Coutances et aussi « fier comme un Coutançais, » ce qui rappelle « fier comme un Ecossois, »

Digitized by Google

c'est-à-dire un Ecossais. Le norm. *sorcuidé* avait passé en Angleterre : « *In his surquiderie.* » dit Spenser, p. 250.

Pour le faux témoignage, il est stigmatisé dans les *faux témoins* de Rouxeville, par le dicton : « Les témoins de Cérences, comme je bérons, je dirons. » On demande aux gens d'une localité voisine de Bayeux : « Quelle est votre profession ? » Ils répondent : « J'témoignons. » On leur attribue ce propos : « J'en jurerais, mais je ne parierais pas. » (Quitard, *Dict. des prov.*, p. 484). Le mot « adroit comme un prêtre normand, c'est-à-dire maladroit, viendrait de ce que saint Gaucher, prêtre normand, figure dans le bréviaire de Rouen. » (*Ibid.* 606). On peut placer ici le blason de ceux de Lisieux :

C'hest un donneux
De Lisieux,
I baille un sou d'une main
Et de l'autre il en prend deux.

Et celui de Trévières :

Si je vous dais (dois), je vous paierai,
Ce sont les gaiges de Trévières.

On dit les *brûleurs* de Coulouvray ; les *velins* (bêtes venimeuses) de Saint-Brice ; les *voleurs* de la Chapelle-Cécelin. Lithaire est traité de la même manière : « A Lithaire, quand on crie au voleur, tout le monde fout le camp, jusqu'au curé. »

La paillardise caractérise Rouen : la *grand-gore* dans Rabelais, qui dit aussi les *vérolés* de Rouen ; au XIII^e^ siècle, les *garcilleors*. Ils avaient aussi la réputation de grands buveurs ; c'était chez eux qu'avait été fait le mot « boire à tire-la-rigaud ; » il y a une chanson de beuverie dans le *Bulletin du Comité*, sous le nom de *Biberon rouennais*. Un passage de la *Muse norm.* nous fait voir le côté bachique de Rouen et on y remarque un refrain local, *trélari*, d'où le patois faisait le verbe *trélarer ;* il n'a pas l'éclat et la sonorité du *carabomba* du Midi :

Mais y vos trélarest la chanson à Turpine ;
Les vaudevires etest glumez de tous costez ;
Le pot vide y criest : allons ! encore chopine ;
Morgoy ! l'on n'a pas beu à toutes nos santés.

On sait qu'une grappe figure dans l'écusson du Grand-Andelys ; on dit donc : « Le verjus d'Andelys, les têtes n'y mûrissent guère. »

Digitized by Google

Le paysan raille le citadin dans le dicton : « Il faut sept ans de sept oies pour faire un lit de bourgeois. »

Le terme huguenot est un sobriquet de quelques localités de l'Orne ; on appelait et prob. on appelle encore les Huguenots les *hust*. Les Isle-le-Bas est l'auteur de la violente satire des *Hust* et du *royal martyr*, ouvrage rarissime (Saint-Lo, chez Pien, 1634). Le sobriquet des gens de Saint-Cornier, très affublés de surnoms, est les *codelets*, qui est peut-être pour *coquelets*. Nous serions surpris si, par le droit du calembourg, ils ne s'appelaient pas aussi les *cornards*. Le peuple aime le calembourg : nous avons cité celui de Wace sur le mot Normandie, c.-à-d. *North mendie*, race de mendiants, un des plus vieux calembourgs de notre langue. En voici un autre, qui est ancien aussi et qui montre que Rabelais n'a pas inventé le mot papelard :

Tel devant fait le papelart
Qui, par derrière, pape lart.
(XIIIe siècle : *Renard*, 15188).

Du reste, le calembourg est bourgeois et atteste une éducation savante ; aussi on en trouve dans l'avocat Le Houx, le Béranger du XVIe siècle :

Cestuy verre va vous devancer :
Vous le voyez en Angoulême.

Sur ce poète, l'étude la plus approfondie est celle d'un Anglais, Patrick Mourehead, qui l'a traduit avec le texte original (Londres, 1875), avec une ample introduction. Le poète américain Longfellow s'est aussi épris d'Ol. Basselin dans *Haviatha and other poems* (1863, p. 369). Il a chanté le Val-de-Vire, la pierre commémorative, le donjon, etc., mais où a-t-il pris « les grâces légères des fougères agrestes souriant dans ses refrains ? Il est dans la vérité lorsqu'il célèbre l'orgie, les chants de la taverne, les tables rougies, etc.

Nous sommes loin de croire avoir épuisé les sobriquets normands de commune : il y en a même qu'on ne peut pas transcrire, les mots sur lesquels on dit en Normandie, par ex. « femme couchiée..., » et « Burque mé... », « les saints du Paradis en hodinent la tête. » Une extrême laideur provoque cette expression. « Si laid, si vilain qu'il faudrait un *patron* (modèle, copie) au bon Dieu pour en faire un de même. » Quand le jeune Normand a lancé une

Digitized by Google

injure qui a eu de l'effet, il triomphe en ces termes de son patois où bisque, (isl. *beisk*, en colère), signifie enrager de colère :

Bisque, bisque, bisque,
Bisque, bisque, bisque-t-i !

C'est surtout en ces termes que la femme agace le mari, et alors on ne s'étonne pas trop qu'il riposte ainsi : « J'en siis saô (saoul) de ma femme, l'erai-je tréjous ? »

La poésie bachique des Normands est lourde et sensuelle, mais assez débonnaire ; elle est comme l'ivresse du cidre qui nourrit et gonfle en même temps qu'il enivre, tandis que l'ivresse du vin est vive et spirituelle, celle de l'alcool est sombre et méchante. Une ronde assez leste associe le vin et l'amour, un certain amour :

Trois fleurs d'amour je rencontrai,
Deux je pris, l'une je laissai,
Branlons la bouteille, branlons,
Branlons la bouteille.

La bonne beuverie convient aussi aux vieilles gens, nous dit un vaudevire où l'on trouve un mot qui manque à la langue française :

A la personne vieillarde,
Mauvais boyre est-il nuisant ?
Nenny, nenny, hélas ! nenny.

Les chants d'ivrognerie laissent une impression profondément triste, quand ils sont le triomphe avoué d'un appétit grossier sur les devoirs et les affections. Nous ne connaissons rien en ce genre de plus brutal et de plus douloureux que la fameuse chanson de la *Femme du Roulier*, citée par Ampère (*Instr.* 236) et par Champfleury dans le *Réalisme*, où il y a ce passage mis dans la bouche des enfants du roulier :

Mon père est un libertin,
Il s'appelle *Sans-gêne*,
Nous sommes ses enfants,
Nous ferons tous de même.

Mais cette chanson où l'on voit la torture de la pauvre femme déchirée dans ses sentiments d'épouse et de mère, n'offre pas un tableau de dégradation et d'égoïsme aussi odieux que la version normande de *Catherine*, qui représente l'ivrognerie dans la femme ; elle essaie, comme les enfants du roulier, de justifier sa passion

Digitized by Google

par la fatalité du sang : on voudrait leur infliger le supplice du pain sec et de l'eau :

Catherine se dit malade,
Elle appelle le médecin,
Le médecin la regarde,
Lui défend de boir' du vin.
Que le diable t'emporte,
Maudit chien de médecin :
J'en ai bu toute ma vie,
J'en boirai jusqu'à la fin,
Tintin, rintintin.

Si je meurs, que l'on m'enterre
Dans la cave où est le vin,
Les pieds contre la muraille
Et la tête sous le gin (robinet);
S'il en tombe quelque goutte,
Ce s'ra pour rafraîchirr mon sein.
Tintin, rintintin.

On dira : Cath'rine est morte,
Elle a fait un' triste fin,
Elle est morte larronnesse,
Ivrognesse, franche putain,
Son grand-père et sa grand-mère
Ont tous fait la même fin.

Cette version incomplète renferme un passage bien connu de la chanson du menuisier de Nevers. Notre refrain normand *tintin, rintintin*, comme celui du Berry, *tireli, tirela*, entrecoupant d'un accent gai et insoucieux des idées profondément tristes, nous semble avoir une grande valeur de contraste. Tous ces refrains populaires ne sont pas de simples sons sans portée poétique ; nous ne dirons pas, avec Edel. du Méril, qu'ils « admettent fort souvent dans leur rhythme des sons qui n'ont aucune valeur intellectuelle. » Sans doute il y en a, mais peu. Certans refrains sont devenus des mots, comme fanfare, ronron, turlututu, « va te faire lanlère » sign. berner; « c'est comme si tu disais tralala » c'est-à-dire une chose légère et frivole. Toutefois, il y en a d'explication difficile, comme celui d'une chanson de Mortain, où l'on a peut-être voulu imiter un gazouillis d'oiseau :

Quand la feuille était verte,
Mon p'tit diriti, diriti
Deritru la la

Digitized by Google

Le même pénible sentiment se dégage du thème de l'ivrogne qui vend pour boire tout ce qu'il possède, comme dans cette chanson sur un rythme à cadence, aimé des masses :

J'ai vendu ma culotte,
Men chapiau,
Aussi ma redingotte,
Men mentiau,
Tous mes regrets sont superflus, etc.

Mais cette pensée pénible est portée à son comble, quand l'ivrogne vend ce qui n'est pas à lui, ce qui est à sa maîtresse, à sa femme, et qu'il chante sa mauvaise action avec une gaîté épanouie, comme dans ce couplet, déjà cité à un autre point de vue :

— Q'as tu encore à vendre ?
— La gabrielle à Jeanne.
Je l'ai vendue,
Argent reçue,
Pour boire un coup,
Pour me faire soûl.
Gai, gai, ma mère,
J'ai de l'argent pour bère.

A la fille amoureuse et sensuelle on applique des termes très mordants, très physiologiques : on dit d'elle qu'elle a « le veson, le turlu et le charlot. » Or, turlu a donné toute une famille : une *turlurette*, *un turlureau*, *turlurer*, *turlutte*, engin de pêche, *turlutu*, mirliton, *turluette*, cornemuse, *turlurette*, chansonnette, *tutu*, mot enfantin, trompette et le nom pop. du geai : Nicolas tuyau, *tourlourou*, jeune soldat joyeux, *turlutaine*, caprice amoureux : « Mlle B. avait une turlutaine pour Pierre. » (Ed. About). Ce terme de veson devient *veson*, une putain : en argot : *vessie*.

Selon un critique pénétrant, c'est à cette source des vilaines amours qu'un poète railleur, incisif, Henri Heine, aurait puisé son scepticisme en amour : « dans l'imitation singulièrement habile des chansons populaires qu'il avait prises pour modèle. Or, un des caractères de cette poésie, dans l'expression de l'amour, c'est un mélange d'ineffable candeur et de blessante ironie. Tant que l'amant veut séduire, il trouve les accents de la plus émouvante tristesse et des plus caressantes flatteries ; mais, vient-il à triompher, il notifie sa satiété avec la brutalité la plus révoltante. De même la jeune fille qui n'aime pas, écoute sans s'attendrir les plaintes les plus élo-

Digitized by Google

quentes et notifie congé à l'importun, avec une dureté, que les menaces de mort ou de suicide ne peuvent fléchir. » *(Revue des Deux-Mondes*, 1884*)*.

Nous pouvons confirmer les « caressantes flatteries » d'avant le mariage, sans rien préjuger pour après, en citant un fragment de chant de noces :

L'a prise par la main
L'a menée à l'église.
Allons, miquette,
Marchez à petits pas,
Et prenez garde
De ne trébucher pas.

Un poète moderne normand, M. Blier, qui a souvent associé avec un fin sentiment de ce double genre, la muse française et la muse populaire, a aussi élevé à la littérature un thème populaire, celui du loir, du lérot, *léret* en normand :

Lérot, lérot, gentil lérot,
Quand tu dors dans le creux d'un fau (hêtre)
Bien repu, bien gros et bien chaud,
De froid ni de faim ne te chaut
Jusques à la saison prochaine.
Mais nous, nos femmes et nos filles,
Il faut nourrir nos familles,
Suer d'ahan sur les faucilles,
Ou glaner le blé par brindilles.
Ah ! ah ! Lérot, gentil lérot !

Dans *Epopée intime*, il a inséré textuellement des refrains populaires : « *Do, do.... Te lairras-tu mouri ? Le cœur lui bat, gai gai, le cœur lui bat gaiment. Giroflé, girofla. Que t'as de belles filles*, etc. »

Parmi les thèmes qui ne sont pas même représentés dans les Instructions du Comité, il y en a un qui est un des plus féconds de la Normandie, celui qui donne à la femme sa réelle supériorité de finesse et d'esprit sur l'homme, celui de la femme et de la fille qui se moquent de la niaiserie de l'homme en fait d'amour. Aussi ces thèmes sont-ils mis surtout dans une bouche féminine. Ils ont d'anciennes origines dans la littérature populaire, mais la plus vieille version normande que nous connaissions est celle de la fille qui se débarrasse d'un poursuivant en se disant la fille d'un lépreux. Voici ce vaudevire, très loué d'un homme for

Digitized by Google

versé dans la littérature populaire, l'excellent commentateur de Rabelais, M. Rathery; ce chant tiré du ms. de Bayeux, ne nous est connu que par ce qu'en a cité Pluquet :

Et qui vous passera le bois ?
Dites, ma doulce amie.

Quand elle fut au bois si beau,
D'aimer il la requise :
Je suis la fille d'un mezeau,
De cela vous advise.

Dieu soit maudit le m...
Qui la fille a nourrie,
Qui ne la fait en lieu bouter
Que homme n'en ait envie.

Quand elle fut dehors du bois,
Elle se print à sourire :
Belle qui menez tel desgois,
Dites-moi, qu'est-ce à dire ?

Elle répondit à basse voix :
Je suis la fille d'un bourgeois,
Le plus grand de la ville.
L'on doit couard maudire.

Femme je ne croirai d'un mois,
Tant soit belle et abille.

Ce genre de raillerie, douce et spirituelle, est celui de la *Petite Camuson*, qui, avec le refrain Vive le roi Bourbon, devint une chanson royaliste fort en vogue en 1815. Elle est retirée de la fontaine par trois dragons qui mettent un prix à leur service :

Quand ell' fut retirée,
Chanta une chanson,
La Petite Camuson.
— Ce n'est pas çà, la belle,
Que nous vous demandons.
C'est votre cœur en gage,
Par ma foi, nous l'aurons.
— Leur fit la révérence,
Leur tourna les talons.

Cette donnée forme le fond d'une chanson qui se dit à Avranches et sur les marches bretonnes, et que nous ne citerions pas sans son refrain bizarre, extravagant, tour de force éblouissant où le chanteur,

Digitized by Google

au bonheur triomphant, jongle avec les mots, comme un prestidigitateur, devant un auditoire ébahi, en le mettant au défi de deviner; c'est le pot-pourri dans toute la force du mot. C'est un type rare, que nous n'avons rencontré qu'une fois. Il nous fut chanté par un de nos élèves de rhétorique, à demi-breton, dans une collation que nous fîmes en revenant de visiter les fouilles d'un camp gallo-romain, le Châtelier, au Petit-Celland. Nous donnons ce refrain en prose, où l'on sentira des intentions de rimes et d'obscénité. A la fin le mot garçon est pris dans le sens de *gars*, paysan.

PREMIER COUPLET

Que faites-vous, la belle,
Pêchez-vous des poissons ? glon, glon.
— Comment les pêcherai-je,
Ayant la tête au fond ?

REFRAIN

« La guédanoise, saquédanoise, fliqué de flac et de blanc d'oignon, n'y a-t-il rien dans le poêlon ? Et bon, bon, bon, darion, lurois d'Alençon, diganon, ô gué, chasse-martin, la gargalencon (ici l'on gargouille) diganoise, mistigo, dare, dare, tirelire, flic, flic, flac, la lurette, la luro, la falaïra, tourtalaïre, falaïra, buvons donc, c'est la ripipi, la ripopo, la ripopette, si vous attrappez mon refrain, joyeux vous êtes.

DEUXIÈME COUPLET

Que donnez-vous, la belle,
Si nous vous repêchons ? glon, glon.
— Vous irez chez mon père
Ils vous r'compenseront. (*Refrain*).

TROISIÈME COUPLET

Ce n'est point c'la, la belle,
Que nous vous demandons, glon, glon.
C'est quelque chose de plus,
Savoir si nous l'aurons. (*Refrain*).

QUATRIÈME COUPLET

Messieurs, votre demande
N'est pas pour des garçons, (paysans) glon, glon.
C'est pour un homm' de guerre
Qui est dans les dragons. (*Refrain*).

Un procédé qui a passé dans l'art classique est sans doute parti

Digitized by Google

de la muse populaire, c'est la tmèse, coupure assez commune, dont nous avons un exemple dans une version de la Claire-Fontaine « qui se dit au Canada avec cette prononciation épaisse, dénuée d'accent, que les voyageurs assimilent au bas-normand. » (*Revue des Deux-Mondes*, 1850, décembre.) Cette variante de la Claire-Fontaine, nous l'avons entendu chanter sur l'îlot de Tombelaine par des femmes de Genêts, qui y ajoutaient un tralala vibrant, sonore et prolongé dans ces libres espaces :

Ils sont ici tous jeunes gens,
Dont la plupart sont des amants ;
Mais le mien n'y est pas pourtant.
Il est là-haut où il m'attend,
Légère, légère, légère,
A la Claire-Fontaine, ment,
Mon bon ami m'attend.

Mais il faut reconnaître qu'il y a des imitations plus hardies et plus incisives sur ce thème de la mystification, et l'on peut, par elles, mesurer les progrès qu'a faits la raillerie féminine.

Quand ma journée est faite
La, la, la, la, la!
Je m'en vais promener.

Dans mon chemin rencontre
Une fille à mon gré.

L'ai pris' par sa main blanche
Et au bois l'emmenai.

La fille était timide,
Ell' se mit à pleurer.

Et moi comme un idoine
Je la quittai aller.

Quand ell' fut dans la plaine
Ell' se mit à chanter.

Ah! qu'avez-vous, la belle,
Qu'avez-vous à chanter?

Je chante Nicodème,
La, la, la, la, la.
Qui m'a quittée aller.

Il y a un autre pot-pourri, étonnant, *épatant*, avec des réminiscences de chants d'église ; il se chante dans l'Avranchin,

Digitized by Google

spéc. à Cuves, dont un natif, poète à ses heures et homme de goût toujours, M. Vaudon, nous communique une version : c'est une chanson linière :

Je m'y suis levé de grand matin,
Pour y cueillir du romarin,
Gentil coqueliki,
Quocum, vobiscum,
Verbum joli,
Genti coqueliki.

La même moquerie est présentée sous des formes plus poétiques et avec une finale plus spirituelle dans une variante, dont nous citerons quelques vers, où l'on remarquera le vieux verbe *adirer*, égarer, resté seulement dans la langue du droit, et ce tutoiement final, méprisant, de la fille hors de danger succédant au *voussoiement* de la fille en péril :

J'avais cinquante-deux moutons,
J'en ai adiré quinze.
— La belle, que donn'ous
A qui les ramènerait tous?...

Or, attachez votre cheval
A la jolie couldrette.
Or, étendez votre manteau
Sur la jolie herbette.

Je vais ramener mes moutons,
Qui passent dans la prairie.
— Oh ! revenez, belle, revenez,
Je vous donrai cent livres.

Oh ! non, je ne reviendrai pas,
M'en donnissi-ous deux mille.
Tu devais plumer la perdrix
Pendant qu'elle était prise.

C'est alors que le chevalier ébahi et honteux pouvait dire, comme dans une des chansons normandes du recueil de L. du Bois :

Belle, qui menez tel desgois,
Dictes-moi qu'esse à dire ?

C'est toujours le bois et son mystère qui est le rendez-vous des amours et le lieu dangereux pour les filles; toujours le bois et encore le bois :

Digitized by Google

Quand elle eut passé le bois,
Elle se mit à sourire.
— Belle, qui menez tel emoy,
Ah ! qu'avez-vous à rire ?

Je ris de toi et non de moi
Et de ta lourderie,
Qui m'as laissé passer le bois
Sans un mot à me dire.

La raillerie est douce encore dans la ronde suivante :

Nous étions trois filles,
Toutes à marier,
Nous nous en allîmes
Dans un pré faucher.
Haut le pied, mes compagnes,
Qu'il fait bon danser !

Nous y rencontrîmes
Un jeune berger ;
Il prit la plus jeune,
Voulut l'embrasser.
Toutes nous courîmes
Pour l'en empêcher. (Haut le pied...)

Le berger timide
La laissit aller.
Nous nous écriîmes :
Ah ! le sot berger.

Mais la raillerie va devenir l'injure, le dépit va devenir sottisier ; c'est une *engueulade* que la ronde des *Trois Cousinettes :*

Nous sommes trois cousinettes,
Toutes trois à marier.
Nous nous disions l'une à l'autre :
Ma sœur, fait-il bon aimer ?
Non, je ne puis, gai, gai,
Non, je ne puis m'en passer...

Retournez à votre place,
Vous m'avez prise sans m'embrasser.
Je dirai à votre mère,
Que vous êtes un engelé,
Un mangeur de pommes cuites,
Un buveur de lait *truté* (caillé)

Digitized by Google

Regardez sur votre manche,
Vous vous y êtes mouché ;
Regardez sur votre épaule,
Le coucou s'y est perché.

La gausserie normande est impitoyable contre le mari trompé, contre le Jeannin, le Jeanot, le Jean :

Janin, Janot, quel oysel es-tu ?
Es-tu pinchon, linot, merle ou cahu ? (chat-huant).
(*Vau-de-Vire* de L. Dubois, p. 168).

Il y a en Normandie, outre les types de Jean-qui-Pleure et de Jean-qui-Rit, un type de niais, de maladroit, appelé Jean-qui-Perd, dans le genre du Grigouille, que G. Sand n'a pas mis en récit avec son talent ordinaire. Il rentre dans le thème que nous exploitons, en ce sens qu'il est sourd à la voix de la bergère qui l'appelle toujours :

Jean-qui-Perd,
Berce trejours le petit ber,
Jean-qui-Perd.
La bergère l'appelle trejours,
Jean-qui-Perd.
Jean-qui-Perd a tout gâté,
Il a gâté le lait caillé,
Jean-qui-Perd, etc.

Par un contraste dont il y a peu d'exemples, une chanson normande nous montre le dédain du côté de l'homme, du garçon. Elle nous est communiquée par quelqu'un qui la représente justement comme la mise en action du proverbe : « Brebis offerte a le pied coupé. » C'est sur la donnée connue : « L'autre jour en m'y promenant, je rencontris une fille aux champs, etc. »

Nons voulons clore cette veine, presque inépuisable, par quelques vers du *Mitron*, qui se chante dans l'Avranchin ; c'est la chanson assez triviale, mais avec une couleur normande, d'une fille qui joue le dévergondage et qui laisse en gage à l'hôtesse le vieux débauché qui a commandé le souper:

Approchez, bons drilles,
Venez écouter
Le tour d'une fille
A un boulanger.

Digitized by Google

Ce vieux malhonnête
Voulut l'insulter,
La jeune fillette
L'a bien attrapé.

Donnez-nous du cidre,
Du pain, du fricot,
Il faut que je m'ivre
A tire la Rigaud.

Le thème le plus voisin de toutes ces chansons vives et égrillardes est celui de la jeune fille mariée à un vieil et riche époux et les variantes normandes de cette satire contre le mariage d'argent se présentent avec un redoublement de verve et de malice éhontée. Dans le Cotentin, ces chansons portent le nom de Babioles. La moralité de ces poésies sort d'une réalité plus vivante dans une province où ces mariages sont encore trop communs. La première nuit des noces y joue un rôle prépondérant :

Mon pèr' m'a mariée,
A mon âge de quinze ans,
A un vieillard bonbomme
Qu'a bien quatre-vingts ans...
Le matin je me lève,
Chez mon pèr' je m'en vas...
Ah ! quel mari j'ai là...

Autre:

Mon père m'a mariée
A un vieux avocat,
Ah ! Ah ! çà n'va guère,
Ah ! Ah ! çà n'va pas.

La première nuit des noces
Avec lui je m'coucha,
Il me tourna l'épaule,
Et puis s'endormit là...

Autre:

Comme j'étais jeune, j'étais gentille,
Zest, zest, zest, oui,
J'avais des amants à choisi,
Zest, zest, zest, oui.
Je pris le père, laissai le fils,
Pour un peu d'argent que j'y vis.

Digitized by Google

Quand le peu d'argent fut fini,
J'aurais voulu tenir le fils.
Je voudrais qu'il vint un édit
Qu'on écorchât les vieux maris.
J'écorcherais le mien aussi
Pour en avoir un plus joli.

Autre :

Mon père m'a mariée
A un vieillard bonhomme,
La fougère, la belle fougère,
La fougère graine, graine,
La fougère grainera,
Qui n'a ni maille ni denier,
Fors un bâton de vert pommier,
De quoi il me bat les côtés.
S'il me bat, je m'en irai
Avec les vaillants mariniers,
Ils m'apprendront le jeu de dés,
Le jeu de cartes après souper ;
Il en aura, il en aura...

Pour une étude complète de l'esprit normand, il resterait à faire l'imagerie normande, où cet esprit se réfléchit d'une manière assez frappante ; mais c'est un côté en dehors de la littérature populaire, proprement dite.

La brouette du diable est un vieux thème satirique contre les voleurs de différents métiers, spéc. contre le meunier détesté. Un couplet suffira comme spécimen :

Toi, monsieur le meunier,
Tu joues très bien ton rôle,
Tu vides tous les greniers,
Mais je sais que tu voles ;
Viens dans mon carrosse, ô gué,
Viens dans mon carrosse.

La noce du papillon, qui s'appelle en Angleterre *butterfly's ball*, représente la plupart des animaux comme apportant leur présent à une noce misérable et ridicule.

Le vêtement, la parure sont l'objet de quelques chants sérieux, comme la *Chanson du Cotillon* où il y a « la couronne sur la tête, le ruban en bavolant », mais bien plus souvent ce sont des descriptions grotesques, dont celle-ci est une des plus prononcées :

Digitized by Google

J'avais une belle paire de hannes (culottes)
Perchie au cu,
Que j'avais prinse à la potence.
A un pendu :
Saperdié !

On trouverait des chansons encore en vogue, dans les recueils des trois derniers siècles, dont la richesse prouve qu'on chantait beaucoup plus dans ces temps-là que depuis la Révolution qui a profondément modifié le caractère français dans le sens du sérieux et du bien-être. Nous ne citerons, en finissant, qu'un recueil essentiellement normand, pour clore cette veine railleuse, hardie, satirique : « La fricassée, crotestyllonnée (croustillante ?) des antiques modernes chansons par une grande herchelée (enfilée, réunion) des plus memoriaulx et ingénieux cerveaux de notre année, Rouen, 1604. »

Une classification rigoureuse des vers normands, d'après leur contenu, amènerait une classe bâtarde, qu'on pourrait appeler niaiserie, où il n'y a pas d'idée, où il n'y a que la rime; en voici un exemple entre cent :

Faire cas de ce que no dit,
Comme une poule qui vêne (vesse)
Au haut d'un quêne

Nous avons entendu, en Normandie, un chant facétieux et peu respectueux du culte, une espèce de parodie des vêpres, dont du moins on emprunte la mélopée. On l'appelle en Bretagne les vêpres d'Aucaleu, chantées à plusieurs voix. La première dit un verset, la deuxième un autre, et ainsi de suite indéfiniment en augmentant de trois en trois :

Un bâton, deux bâtons, trois bâtons ;
Si j'avais encore un bâton, ça ferait quatre bâtons

DEUXIÈME VOIX

Quatre bâtons, cinq bâtons, six bâtons ;
Si j'avais encore un bâton, ça ferait sept bâtons.

C'est un spécimen du genre bête, où le comble de l'art et du rire est le comble de la bêtise.

Ces chants monotones à répétitions, pauvres d'idées, sont tout à fait dans le génie populaire et se trouvent chez toutes les nations. Tel est l'espèce de réveil des marins, tel que le donne Loti dans

Digitized by Google

mon *Frère Yves* : « On entend en bas, dans le faux-pont, une vingtaine de voix chanter l'une après l'autre, en cascade, comme on fait pour *Frère Jacques*, une sorte d'air très ancien, qui est joyeux et moqueur.

« Ils chantent : As-tu entendu, les tribordais, debout au quart, debout, debout, debout ! As-tu entendu ! les tribordais, debout au quart, debout, debout ! »

Nous disons « chez toutes les nations. » Voici un refrain pop. anglais, dans le ton de ceux qu'on appelle les chansons des Bons-Enfants, chant qui revêt le même caractère : je l'emprunte au *Jersey* de M. Doucet, qui le dit chanté sur un air voisin de notre Malboroug :

For they are all jolly good fellows,
For they are all jolly good fellows,
For they are all jolly good fellows.
And so say all of us
And so say all of us,
And so say all of us.

Ces vers railleurs nous rappellent le *Chant des matelots*, cité par Reymond, dans son voyage de la *Reine Blanche* où plus d'une fois il a *pincé* le langage populaire : « La rime, dit-il, n'est pas riche, les pieds pèchent bien un peu, mais comme tout le monde reprend le refrain en chœur, elle est très appréciée. » Toutefois, elle a bien pu être faite par un officier plutôt que par un simple marin :

Il était un matelot } *bis.*
Qui partait pour le Congo,
A terre il avait laissé
Son objet, sa tendre moitié,
Margot, Margot, femme adorée.
Et nous allons voir comment } *bis.*
Le bien vient en naviguant.

« Il est inutile de citer les autres couplets de cette admirable romance ; qu'il suffise de savoir qu'en fin de compte Margot présente à son époux une ribambelle d'enfants et lui dit en manière de consolation :

Le bien vient en naviguant. »

Les chansons nautiques, celles du matelot « naïf, lourd et bon enfant » sont, en général, plus humoristiques et facétieuses que mordantes et *salées ;* mais il est très malicieux pour le bourgeois, le tou-

Digitized by Google

riste, l'homme de terre, comme en trouve des traits dans la *Vie nomade en Angleterre* au XIVe siècle : Les pèlerins embarqués sont très sérieux et sans doute déjà atteints du mal de mer : « Il ne faut point, disent-ils, penser à rire, quand on va par mer à Saint-Jacques. » Les marins facétieux, au milieu des cris de détresse des malades, viennent hurler à leurs oreilles : « Courage, dans un instant, nous serons en pleine tempête. »

Plus d'une fois, nous avons parlé des grands artistes musiciens puisant leurs mélodies à la source du peuple. Nous en avons un exemple que nous croyons normand : René Lenormand, l'auteur de mélodies fines avec paroles, dont la perle est le *Petit Gardeur de chèvres*, nous semble un nom du Val de Vire où on se souvient bien du suave botaniste René Lenormand. « Est-ce une mélodie populaire ? je n'en sais rien, dit E. Reyer. L'auteur appelle sa ballade rustique « esquisse d'après nature, » elle a tout le désordre rhythmique du genre : voici le *Petit Gardeur de chèvres ;*

J'avais une amoureuse, Cadina,
Et toujours nous chantions !
Elle gardait les chèvres Cadina,
Mon troupeau la suivait.
Maintenant, je vais seul dans les rochers ;
Je ne sais plus chanter comme autrefois,
Mon troupeau s'égare dans les sentiers :
Elle est partie aux anges, Cadina,
J'irai la retrouver,
Nous chanterons encore, Cadina,
Au rendez-vous des morts.

Ce chant francisé est pour nous évidemment un chant réel, d'après nature, comme dit l'auteur, et il est aisé de le rendre à sa forme première :

J'avais une amoureuse, Cath'rine, ah !
Et toujours, je chantions !
Elle gardait les chèvres, Cath'rine, ah !
Mon troupeau la suivait.
Maintenant seul, je vais dans les rochers ;
Je ne sais plus chanter comme autrefois,
Et mon troupeau s'égar' dans les sentiers.
Elle est partie aux anges, Cath'rine, ah !
J'irai la retrouver,
Nous chanterons encore :
Cath'rine, ah !
Au rendez-vous des morts.

Digitized by Google

Maintenant que nous finissons ce que certaines gens appelleront des drôleries ou pis encore, nous sentons le besoin de mettre ces choses-là sous la sauvegarde des gens de talent et de poésie qui en jugent autrement : c'est avant tout nommer G. Sand ; mais ce grand nom a déjà vieilli. Il y en a un autre plus jeune, un vrai rural, un forestier surtout (nous préférons ce nom à celui qu'il se donne, un *boisier*), un contemplatif des choses belles et simples. André Theuriet, dans l'*Automne dans les bois*, raconte son éveil au charme de la poésie rustique : « Je me souviens avec émotion du moment où le charme de la poésie populaire me fut révélé. C'était dans une petite ville poitevine ; je sortais du collége, saturé de formules scolastiques... Un matin d'été, au petit jour, je fus réveillé par la voix d'un jeune garçon menant ses chevaux à l'abreuvoir. Dans la rue vide et sonore montaient ces paroles que le conducteur chantait à pleine gorge :

Elle a son doux berger
Qui la vient voir souvent.
Hé ! levez-vous, bergère,
Hé ! levez-vous, car il est jour,
Les moutons sont dans la plaine.
Le soleil luit partout.

Mais les paroles détachées ne sont rien sans la musique. Il fallait entendre cet air d'abord traînant et rythmé comme du plain-chant, puis tout à coup s'envolant en notes gaies, sonores, légères, comme autant d'alouettes à l'essor. A partir de ce matin, je subis la séduction de la muse rustique et je me mis en quête de chansons paysannes. » Victor Hugo a eu aussi le sentiment de la poésie populaire qu'on reconnaît dans le refrain de la pièce sur « le coche qui va d'Avranches à Fougères », refrain qui tranche sur le reste du poème :

Je ne sais plus quand, je ne sais où
Maître Yvon soufflait dans son biniou.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CHRONIQUE D'AVRANCHES

AUX DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES

Cette chronique a été trouvée dans les archives de la famille Dubois, qui a fourni des écrivains, des prêtres et des magistrats distingués. L'auteur est donc très probablement un des membres de cette notable famille.

Son manuscrit commence par un recueil de pensées philosophiques et d'anecdotes curieuses ; il se termine par une étude sur les paroisses du diocèse, suivie, à l'exemple de Daniel Huet, d'un essai sur les étymologies de plusieurs noms de lieux. Mais de tous les travaux qu'il renferme, le plus curieux est assurément la chronique que nous publions.

Elle est divisée en deux parties. La première, qui n'est qu'une introduction à la seconde, commence à l'époque gallo-romaine. Après avoir montré Ingena, capitale des Abrincatui, elle cite, pour la première fois, grâce à une faible analogie de nom, le bourg des Biards comme chef-lieu des Ambiliates ou Ambibarii. C'est une nouveauté qui rappelle l'école de Cenalis. Elle donne ensuite la fondation des principaux monuments du pays, une courte statistique du diocèse et des détails inédits sur la révolte et le châtiment des Nu-Pieds en 1639 et 1640.

Le reste est tiré des registres diocésains, de la Chronique des Evêques d'Avranches par l'abbé Nicole, et des Antiquités de François Desrues.

La seconde partie est complètement neuve, et s'étend de 1684 à 1724. C'est le résumé de tout ce qui s'est passé d'intéressant pendant la vie de l'auteur, c'est-à-dire pendant l'épiscopat des évêques Froulay de Tessé, Daniel Huet, Kerhoent de Coetanfao, César Leblanc.

On y rencontre les noms de plusieurs vicomtes d'Avranches, et en particulier celui de J. Duquesnoy qui, après avoir soutenu les Nu-

Digitized by Google

Pieds, d'accord avec Quétil de Pont-Hébert, les abandonna bientôt pour se retirer dans la Chartreuse de Paris, avant l'arrivée de Gassion.

On voit aussi apparaître un grand nombre de maires, de lieutenants-généraux et particuliers du bailliage, de lieutenants ou présidents d'élection, une foule d'avocats et plusieurs curés de ville qui sont signalés comme décorant ou agrandissant leurs églises.

Le chapitre de la cathédrale est dignement représenté par les Dirois de Tirepied, dont l'un fut un auteur de mérite, le précepteur de Thomas du Fossé et l'aumônier du cardinal d'Estrée; les Betille de Saint-Pair, dont le plus célèbre, devenu doyen des docteurs en Sorbonne, a laissé des mandements qu'il publia alors qu'il était vicaire capitulaire; les Le Sauvage de Granville, dont l'aîné devint évêque; enfin par Gombert de Notre-Dame de Lyvoie; Ernault de Chantore, de Bacilly, Chesnel, concurrent du vénérable M. Arthur de la Vilharmois, pour la dignité de Grand-Doyen, et surtout par le savant chanoine Guérin, né dans la paroisse de Saint-Gervais d'Avranches, le confident de Mgr de Tessé, l'ami, pendant plusieurs années, de Daniel Huet, et qui, déjà célèbre par un procès dont le mémoire est imprimé, l'est beaucoup plus encore par ses savantes recherches et son histoire manuscrite du diocèse, intitulée : *Acta Sanctæ Ecclesiæ Abrincensis.*

Si les familles nobles dédaignent le commerce, l'annaliste nous montre des hommes du Tiers-Etat, de simples habitants de la campagne, de modestes bourgeois s'y livrant avec ardeur. Le succès vient à leur aide, la fortune sourit à leurs labeurs, ils obtiennent des positions qui les exemptent de la taille, leurs fils reçoivent une instruction sérieuse, achètent des titres de noblesse et occupent les positions les plus élevées du pays. C'est ainsi que les descendants d'un marchand de drap, d'un commerçant en gros, d'un banquier, d'un aubergiste, deviennent maires, lieutenants-généraux du bailliage, procureurs, conseillers, secrétaires du roi, etc., positions fort enviées par l'ancienne noblesse.

E.-A. Pigeon.

Digitized by Google

CHRONIQUE D'AVRANCHES

PREMIÈRE PARTIE

Ingena est l'ancien nom de la ville d'Avranches, *Abrincæ*, dont les habitants s'appelaient Abrincatui, Abrincates. César les désigne sous le nom d'Ambibarii, Ambiliates, peuple de la Gaule celtique qui habitait le diocèse d'Avranches. La paroisse des Biards et le bourg d'Ambie ou Hambie étaient leurs chefs-lieux.

460. — Vers l'an 460, Childéric fit bâtir une espèce de château dans la ville d'Avranches et y mit un capitaine pour y commander et la défendre.

638. — En 638, le neuvième jour de mai, les fondements de l'église Saint-Gervais d'Avranches furent commencés et jetés par Gervais Regnault, chevalier, capitaine d'Avranches, et par Protais Regnault, son frère, capitaine de Nantes. La permission de bâtir l'église fut accordée en 637, par Dagobert I^er^, roi de France. L'église Saint-Gervais fut dédiée, le 14 août 639, par saint Arnould, évêque de Metz, et par saint Cunibert, évêque de Cologne, ministre d'Etat de Sigebert, roi d'Austrasie. Gervais Regnault et Protais Regnault, fondateurs de l'église Saint-Gervais, étoient fils de Charles Regnault, seigneur des Regnaudières, et de Louise de la Boussaye, dame de Vannes, laquelle étoit sœur de Judhaël, roi d'Armorique ou de Bretagne.

1095. — Vers l'an 1095, pendant le siége de Michel I^er^, Italien, évêque d'Avranches, Robert, comte de Mortain, Mathilde, sa femme, et Guillaume, son fils, fondèrent l'église collégiale et chapelle royale de Saint-Evroult et Saint-Guillaume de Mortain. On remarque qu'elle fut bâtie telle qu'elle est en trente-deux ans, par trente-deux maçons, pendant lequel temps il n'en mourut que deux. Le prieuré du Rocher et l'abbaye Blanche sont aussi de leur fondation.

Digitized by Google

1121. — L'an 1121, le 17 septembre, l'église cathédrale d'Avranches fut dédiée sous l'invocation de Saint-André. Turgis était alors évêque d'Avranches.

1200. — Saint Louis fit environner la ville d'Avranches de hautes murailles et de fossés, et y fit bâtir un château considérable pour pour empêcher les excursions des Bretons.

1377. — L'an 1377, Geffroy de Servon, au diocèse d'Avranches, était abbé du Mont Saint-Michel. Ce fut lui qui obtint du roi que personne n'entrerait dans le Mont Saint-Michel, s'il ne laissait pas ses armes à la porte. Il obligea tous les vassaux de l'abbaye de comparaître au Mont, le jour Saint-Michel, et d'envoyer des soldats à la garde de son église. Les habitants des paroisses d'Huynes, des Pas, de Beauvoir et d'Ardevon sont encore tenus maintenant de monter tour à tour la garde au Mont Saint-Michel.

1490. — Vers l'an 1490, Louis de Bourbon, fils naturel de Jean, comte de Vendosme, évêque d'Avranches, fit bâtir le palais épiscopal. Il fit aussi bâtir le château du Parc. La plus belle pièce du palais épiscopal, qui était la grande salle du synode, fut abattue à coups de canon, en 1590, par l'armée des princes, qui, pendant les guerres civiles, assiégea la ville d'Avranches qui n'était pas pour le roi.

1562. — Le 9e jour de mars 1562, la ville d'Avranches fut trahie et livrée aux huguenots, lesquels ruinèrent et dépouillèrent entièrement l'église cathédrale et les autres églises des faux-bourgs. Ils enlevèrent les thrésors et les richesses. A leur tête était le seigneur de Touchet.

1597. — En 1597, le lundi devant Pâques, le feu prit en la rue des Trois-Rois, aux faux-bourgs d'Avranches. Il y eut plusieurs maisons consumées par les flammes. Le feu fut apaisé et éteint par l'exposition du Saint-Sacrement qui y fut apporté en grande révérence et auprès duquel les bourgeois s'étant jetés à genoux et mis en prière, le feu cessa et s'éteignit miraculeusement.

1606. — En l'année 1606, Jacques du Quesnoy, écuyer, sieur de la Chaussonnière, vivait et était à Avranches.

Digitized by Google

1618. — Vers l'an 1618, le couvent des capucins d'Avranches fut bâti par la permission et le secours de François Péricard, évêque d'Avranches, qui reçut les capucins de cette maison, le 15 juillet 1618.

1635. — En 1635, les religieux bénédictins furent établis à Avranches, sous l'épiscopat du même François Péricard.

1639. — En l'année 1639, Charles de Poupinel, écuyer, sieur de la Besnardière, lieutenant ancien particulier civil et criminel au présidial de Coutances, vint à Avranches au mois de juillet pour faire publier et enregistrer, dit-on, au bailliage d'Avranches, un édit banal. Cet enregistrement, qui eut lieu le samedi 16 juillet, occasionna une émotion populaire et M. Poupinel fut assassiné en sortant de son hôtel.

Le lendemain 17, le bruit courant par la ville qu'il était arrivé un monopoleur, on le poursuivit. Pour se mettre à couvert des insultes de la populace, l'inculpé s'enfuit dans le couvent des capucins d'Avranches. Il quitta ses vêtements et se revêtit d'une soutane qui était celle d'un jeune ecclésiastique qui avait pris l'habit religieux. Il sortit ensuite du couvent, vêtu de cette soutane, croyant qu'il ne serait point reconnu. Mais il le fut, et la populace l'attaqua très violemment devant la porte d'Hollebiche, dans le Petit-Palet. Il reçut plusieurs coups meurtriers. Les femmes le maltraitèrent avec leurs fuseaux dans le lieu appelé le Planitre et lui crevèrent les yeux. Le Planitre est un terrain entre Changeons et le jardin de Rouffigny dont il dépend. Il était ouvert; ce n'est que depuis quelques années qu'il est entouré de fossés.

Quant à M. Poupinel, il avait été transporté dans la maison de M. Vivien des Echommes, où il mourut à midi et demi.

L'assassinat de M. de Poupinel fut le prélude des excès, des violences, des pillages, des désordres et des meurtres que commirent, dans l'étendue du baillage d'Avranches et les lieux circonvoisins, des gens attroupés sous le nom de partisans et de brigadiers de *Jean Nuds-Pieds*. Le chef de ces mécontents étaient Jean Q., sieur de P. H. Ils pilloient les terres et les maisons, principalement de ceux qui étoient préposés au recouvrement des deniers royaux.

Pour réprimer ces excès et châtier ces rebelles, Louis XIII fit marcher des troupes sur Avranches, et M. Jean de Gassion, maréchal de France en 1643, à la tête de 4,000 hommes, entra dans

Digitized by Google

Avranches par la Croix-des-Perrières et la rue Dame-Jeanne-des-Touches, le mercredi 30 novembre 1639, fête Saint-André. M. de Courtomer, officier dans ces troupes, étant dans la rue Dame-Jeanne-des-Touches, à peu de distance de la Croix, reçut un coup de fusil à balle, que tira sur lui un particulier nommé Lepelé, de la paroisse du Val-Saint-Père. Le sieur Courtomer, blessé dangereusement, fut transporté dans une maison située, dit-on, rue Ormond, au haut du cimetière de Saint-Gervais, où il mourut.

Le même jour, 30 novembre 1639, M. de Gassion, à la tête de 4,000 hommes, pénétra dans les faux-bourgs de la ville où il se donna une bataille meurtrière. Les adhérents du prétendu Jean-Nuds-Pieds succombèrent. Il périt un grand nombre de bourgeois et d'habitants d'Avranches, sans avoir pu en savoir le nombre, attendu qu'on ne trouve aucun acte d'inhumation, de baptême ni de mariage dans les paroisses de Saint-Gervais et de Saint-Saturnin, pour l'année 1639.

Il se trouve un registre, à Saint-Saturnin, de l'année 1640 ; mais dans les registres de Notre-Dame-des-Champs on lit que le 30 novembre 1639, moururent et furent enterrés dans le cimetière de la même paroisse Jacque Néel, sieur des Monts, Guillaume Bernard, dit le Hamel, Eloi Landri et Nicolas Anfrai, lesquels avaient été tués dans la bataille donnée le même jour.

Le même jour, 30 novembre 1639, sur les trois heures après-midi, les églises des Champs, de Saint-Gervais et de Saint-Saturnin furent pillées par les troupes aux ordres de M. Gassion. Ces troupes exercèrent tous les mauvais traitements possibles contre les habitants des faux-bourgs d'Avranches et épargnèrent les habitants de l'enceinte des murs de la ville, ne s'étant pas écartés de leur devoir envers le Roi et n'ayant point eu de part aux brigan-ages qui avaient été commis.

M. Gassion étant à Avranches fit punir de mort quelques-uns de ux qui avaient eu part à la révolte, le jeudi 1er de décembre 39. En effet, Guillaume B..., de la paroisse de Saint-Gervais ; chel de la P..., de la paroisse de Notre-Dame-des-Champs ; rre F..., de la même paroisse ; Gilles G..., de la paroisse de nt-Loup ; Pierre des F..., de la paroisse de Saint-Georges de voie, et Gilles G..., de la paroisse de Vessey, furent condamnés à mort et pendus aux ormes de dessus le Promenoir, hors l'enceinte des murs de la ville.

Digitized by Google

Le second jour de décembre 1639, furent pendus et étranglés à Avranches, Jacques G..., de la paroisse de Tirepied ; Gilles B..., de celle de Vessey, et Bertrand Ob..., de celle de Juilley.

Le 21 décembre de la même année 1639, M. de la Poterie, intendant de la généralité de Caen, fit subir le même sort à Jean B..., prêtre, natif de la paroisse de la R... et à Jean M..., de la paroisse de Saint-Gervais, pour avoir été du nombre des Nuds-Pieds.

1640. — Le sixième jour de mars 1640, M. l'Intendant, par jugement, fit exécuter à mort Jacques du P..., de la paroisse de Notre-Dame-des-Champs, et le 22 mai suivant, Jean F..., de la paroisse de Dragé, subit la même peine.

Le 7 mars 1640, les sieurs de Saint-Genis, Angot, Marontaut, Poupinel, Vaugueroult, Gombert et paroissiens de Saint-Georges, présentèrent leurs requêtes à M. l'Intendant pour faire instruire et juger le procès de ceux qui avaient eu part aux crimes de lèze-majesté, sédition, rébellion, vols, ravages et pillages commis dans le bailliage d'Avranches et dans les environs, afin qu'il fût fait droit sur les torts et dommages qu'ils avaient soufferts, à l'occasion de ces désordres.

Le lendemain, 8 mars 1640, M. de la Poterie, intendant, vu les conclusions du procureur du roi du bailliage et de l'avis des conseillers du bailliage, condamna neuf des coupables à être rompus vifs, dix-sept à être pendus et étranglés, trente-cinq aux galères à perpétuité, et quarante-deux à être bannis à perpétuité de la province de Normandie.

M. de la Poterie ne fit droit qu'en général sur la requête des sieurs Saint-Genis, Angot, Valbasin et autres, et on ne voit pas qu'ils aient fait d'autres démarches pour obtenir des dédommagements, si l'on en excepte le sieur de Valbasin, sieur du Val, de la paroisse de Saint-Aubin-des-Bois, près Villedieu. En effet, on dit que les sieurs de Valbasin representèrent quils avaient souffert des pertes considérables dans les troubles arrivés en 1639 et qu'ils furent autorisés à s'en dédommager sur ceux qui les leur avaient causés. Il est certain que les Valbasin devinrent l'objet de la terreur publique à Avranches et aux environs, à cause de la rigueur qu'ils exerçaient sur les habitants dont ils faisaient saisir et vendre les effets sans commisération.

Digitized by Google

1669.— En 1669, au mois de décembre, le séminaire d'Avranches fut établi dans l'église et la cure de Saint-Martin-des-Champs.

Il y a dans le diocèse 177 paroisses et 180 cures, parce qu'il y a trois paroisses où il y a deux cures : Parigny, Saint-Pierre-Langers et Bouillon.

Il y a huit doyennés, savoir :

Sous l'Archidiaconé d'Avranches :

1° Le doyenné de la Chrétienté, formé des neuf paroisses exemptes.

2° Le doyenné de la Croix-en-Avranchin.....	35	paroisses.
3° Le doyenné de Genêts.....	24	id.
4° Le doyenné de Tirepied.....	26	id.

Sous l'Archidiaconé de Mortain :

1° Le doyenné de Mortain.	24	paroisses.
2° Le doyenné de Saint-Hilaire.....	20	id.
3° Le doyenné du Teilleul.....	16	id.
4° Le doyenné de Cuves.....	23	id.

Il y a 4 abbayes d'hommes : le Mont-Saint-Michel, Savigny-le-Vieux, Montmorel et la Lucerne ; deux de femmes : l'Abbaye-Blanche, à Mortain, et celle de Sainte-Anne-de-Moutons, à Avranches. Enfin 12 prieurés, savoir : le Rocher, à Mortain ; St-Hilaire ; Saint-Jacques, près de la Haye-Paisnel ; Sacé ; Saint-Cyr-du-Bailleul ; Les Biards ; Pontorson ; Tombelaine ; Céaux ; Sautbesnon ; Saint-James et Saint-Léonard-de-Vains.

DEUXIÈME PARTIE

1684.— Le 15 novembre 1684, Mgr de Froulay, évêque d'Avranches, fit une fondation à Saint-André de 78 livres de rente en faveur des chanoines et chapelains de la dite église, pour qu'ils assistent et veillent alternativement pendant une heure le jour et la nuit du Jeudi et Vendredi saint de chaque année, et autant de temps que le Saint-Sacrement demeurera exposé au sépulcre, et veut que, par

Digitized by Google

chaque heure, il soit distribué 16 sous à chaque chanoine et 8 sous à chacun des autres ecclésiastiques et assistants du bas chœur.

1686.— Le 20 mars 1686, Marie Vivien, fille aînée de René Vivien, seigneur de la Champagne, fut enlevée de son consentement par René-François du Bois, écuyer, marquis de St-Quentin, sous prétexte de lui faire épouser le comte de Poillé, son fils aîné, mais dans la vérité c'était qu'ils étaient amoureux l'un de l'autre. Mme de Saint-Quentin, jalouse de son mari, et qui voulait empêcher le mariage de son fils aîné avec Mlle Vivien, surtout dans la circonstance, obtint une lettre de cachet portant défense au marquis de Saint-Quentin et au sieur de la Champagne de parachever le mariage proposé. Le marquis partit pour Paris afin de faire lever cette lettre de cachet ; mais, loin d'y pouvoir réussir, elle lui fut renouvelée. Le marquis voyant qu'il n'avait pas réussi et que Mlle Vivien était enceinte, avancée dans sa grossesse, prit le parti de la faire enlever par Maurice Léon, dit Lebourg, son valet de chambre, qui mena la demoiselle à Fougères et la mit chez une sage-femme, jusques à ses couches ; elle y accoucha d'une fille qui mourut quelques mois après. Après ses couches, elle entra au couvent des religieuses de Fougères. Pendant ce temps, M. de la Champagne rendit plainte et fit informer contre le sieur de Saint-Quentin et ses complices pour rapt par eux commis, en la personne de sa fille, et les fit décréter par arrêt de la cour, qui ensuite renvoya le procès au bailliage de Coutances, où le sieur de Saint-Quentin fut conduit et incarcéré, mais il trouva le moyen de s'évader des prisons de Coutances avec le geôlier et, un peu avant ce temps, la demoiselle Vivien fut amenée de Fougères au couvent d'Avranches. M. de la Champagne, peu content des sentences de Vire et de Domfront, en appela au Parlement de Rouen, qui condamna le marquis de Saint-Quentin à avoir la tête tranchée et le dit Maurice Léon et le geôlier à être pendus, et M. de Saint-Quentin condamné à 20,000 livres d'intérêts envers M. de la Champagne. L'arrêt fut exécuté par effigie, attendu la fuite de de M. de Saint-Quentin et de ses complices. Mais M. de la Champagne ne put avoir la consolation de lui faire payer les intérêts et dépens de son vivant, car cinq mois après sa mort, ses deux fils accommodèrent l'affaire pour le prix de 15,000 livres pour tous intérêts et dépens, par l'entremise de M. de Béthune et de M. Huet, évêque d'Avranches, de laquelle somme ces deux frères ne tou-

Digitized by Google

chèrent que 13,000, en 1693, contre l'avis et même à l'insu de madame leur mère.

Le 18 de may 1686, M. René Le Champenois, sieur de Beaubisson, avocat au Parlement de Rouen, s'est fait recevoir en l'élection de ce lieu à l'office de Procureur du Roi, en ladite élection : il a acquis cette charge 12,000 livres de M. Duplessis Artur, qui l'exerçait auparavant. Beaubuisson est né dans la la bourgeoisie d'Avranches et est le fils de Me Jean le Champenois, dit Champagne, ci-devant greffier commis en ladite élection et qui est originaire de la province de Champagne. Quand il s'établit à Avranches, il était soldat d'une compagnie écossaise, qu'il quitta pour épouser une servante de l'auberge des Trois-Rois, laquelle auberge ils prirent ensuite à ferme, et où il gagna plus de 20,000 livres de bien. Après quoi il en sortit et prit le dit greffe. Il mourut le 20 septembre 1700. René Vivien, sieur de la Champagne, fit quitter à son père, qui s'appelait Jean Champagne, le nom de Champagne, qu'il portait, et le força de prendre celui de Champenois, qu'il a toujours porté. Il laissa deux garçons qu'il fit très bien élever, il envoya l'aîné à Paris pour y travailler, mais il s'abandonna si fort aux libertinages qu'il y périt à la fleur de son âge. Le cadet, qui était ce René, prit la charge de procureur du Roi en l'élection. Il était fort vain et fort orgueilleux, semblait mépriser tout le monde, il prenait des tons qui ne lui convenaient point, il avait oublié sa naissance, était d'ailleurs très-intéressé dans sa charge, il était et se fourrait toujours parmi les gens nobles avec lesquels il voulait aller de pair ; ses intérêts l'avaient porté à rompre avec ses meilleurs amis, quand il était question d'argent; il était peu obligeant, grand causeur, grand buveur, grand mangeur. Son père, Jean Champagne, soldat, avait acheté la maison, rue des Chapeliers, où il est né ; il avait épousé la fille de M. François Basselin, sieur de Vauhubert, marchand de draps, qui devint héritière dans la suite, et dont il laissa six enfants, trois garçons et trois filles. L'aînée fut mariée à Me Robert Le Conte, procureur du Roi au bailliage, et l'aîné prit la charge de son père, par délibération des parents ; le dernier des frères, encore mineur, a été chanoine de Coutances.

Le 10 septembre 1686, M. Fleury, prestre habitué en l'église de Saint-Paul, à Paris, et originaire de la paroisse de Vernix, a envoyé deux filles de la Providence pour instruire les jeunes filles; on les logea rue Saint-Gervais, où elles commencèrent leurs exercices.

Digitized by Google

M. Fleury paya le loyer de la maison, leur entretien et nourriture. Cela donna lieu à M. l'évêque et à quelques curés zélés d'établir des bonnes sœurs dans les paroisses de campagne.

1687. — Dans le mois de may 1687, Gédéon Trochon, sieur des Landelles, ayant pris querelle avec Jean-Baptiste Gaudin, qui demeure au haut de la rue de la Brasserie, et Gaudin ayant reproché par mépris à Trochon que son père était mesureur de drap, parce qu'il avait été marchand, Trochon, très piqué, prit son frère Chasné pour s'en venger et furent ensemble avec des bâtons pour le guetter par les rues qu'il devait passer, et l'assommèrent de coups sur la tête dont il s'est ressenti le reste de sa vie. Procès et information en conséquence ; les deux frères avec Me Legeard, avocat du Roi, qui était de la partie, furent décrétés et, par accomodement, il leur en coûta 2,000 livres.

1689. — Le mercredi 27 avril 1689, messire Gabriel-Philippe de Froulay de Tessé, évêque d'Avranches, mourut d'une apoplexie et paralysie compliquées, dans son palais épiscopal d'Avranches.

Le jeudi 28 avril 1689, Gilles de la Pigannière, écuyer, sieur de Fumiçon, présenta à la chambre du conseil ses provisions et arrest de réception au Parlement de Rouen, en la charge de conseiller du Roi, vicomte d'Avranches ; il avait eu cette charge par la résignation de Robert de la Pigannière, son père, qui l'a possédée pendant 35 ans et qui l'avait acquise de M. Jean Giroult, sieur de Ronton. Ce Robert de la Pigannière ne se fit aucun ami dans sa compagnie qui fut fort aise de sa résignation.

Le 15 février 1689, Gilles Vivien, sieur de Plomb, fils aîné de M. de la Champagne, lieutenant général, épousa demoiselle Anne Angot, fille de Jean Angot, sieur de Potrel, receveur des décimes, et de demoiselle Jeanne de Dieu, sa femme.

1690. — Le lundi 4 septembre 1690, M. l'abbé Huet, nommé à l'évêché d'Avranches, est arrivé pour la seconde fois à Avranches, où il est resté 15 jours, au Doyenné où il fit toute la dépense. Pendant ce temps, les principaux de la ville lui donnèrent à manger et il le leur rendit au Doyenné, ayant amené avec lui toute sa maison et apporté son argenterie.

Le dimanche 22 octobre 1690, M. Guillaume de la Broise, écuyer, sieur du Mesnil, procureur du Roi au bailliage et vicomté

Digitized by Google

d'Avranches, fils de Jean de la Broise, possédant ces charges, a épousé en secondes noces M^lle^ Alexandrine Vivien, fille de M. René Vivien, lieutenant général ; elle s'appelle M^me^ du Mesnil, elle avait en mariage 8 à 9,000 livres. M. de la Broise était veuf de D^lle^ Lemercier, qui était une femme charmante, mais, ayant fait la connaissance de M^lle^ Vivien, il était résolu de l'épouser au retour du père et de la mère, qui avaient mené avec eux M^lle^ Alexandrine ; de retour, Alexandrine fit si bien que M. de la Broise l'épousa de préférence à sa sœur aînée.

Au mois de mars 1690, Gilles Roger, ci-devant sergeant à la Luzerne, et ensuite commis au greffe du bailliage, et depuis greffier-commis en l'élection de ce lieu, s'est fait recevoir en la deuxième charge de référendaire taxateur des dépens audit baillage et vicomté, lesquelles charges étaient toujours exercées en ce siége par les juges en chef, jusques à l'érection de ces charges qui en ont été démembrées et créées en titre d'office, en 1690, avec la qualité de référendaire et de protester comme procureur.

1691. — Le vendredi 20 avril 1691, Guillaume de la Broise, écuyer, sieur du Mesnil, procureur du roi, âgé de 45 ans, est mort dans sa maison, située proche le puits de Livet, peu regreté même d'Alexandrine Vivien, sa seconde femme ; il faisait mal sa charge, vendait la justice, aimant beaucoup l'argent. Personne de la famille Vivien n'a porté son deuil, il n'en était pas aimé, pas plus que de toute autre personne ; il n'a vécu que six mois avec sa seconde femme... il n'eut point d'enfants de Mlle Vivien.

Le samedi 16 septembre 1691, Jean Pépin, dit Dupont, natif d'Avranches, frère de Nicolas Pépin, procureur aux siéges dudit lieu, fut pendu à Coutances en punition de plusieurs vols sur les grands chemins dont il a été convaincu, suivant le procès instruit par Joseph Tardif, écuyer, sieur de Moidrey, vice-bailli de la maréchaussée de Normandie, demeurant à Pontorson, sur lequel intervint sentence de mort au présidial de Coutances, le jeudi précédant ladite exécution. Il n'y a point de vols que ce Pépin n'eût commis, non-seulement en cette ville, fauxbourgs et aux environs, mais dans les autres villes voisines, sur les grands chemins et dans les églises.

Le mardi 2 octobre 1691, la charge de procureur du roi au baillage d'Avranches, possédée par M. de la Broise, sieur du Mesnil,

Digitized by Google

fut vendue, au profit de ses enfants mineurs, à M. Le Comte, de la paroisse de Montviron, pour le prix et somme de 12,000 livres.

1692. — Le 17 octobre, vendredi, 1692, Mgr Huet, évêque d'Avranches, fit son entrée publique dans la ville.

1696. — Le jeudi au soir, 23 février 1696, il arriva aux capucins d'Avranches un prêtre étranger se disant archevêque de Corinthe. Cet archevêque était accompagné d'un prêtre grec, qui faisait les fonctions d'aumônier, et d'un jeune homme qui lui servait d'interprète et qui parlait fort bien, grec, italien et latin. Toute la ville lui fit grand accueil; le Chapitre lui présenta le pain et le vin; beaucoup de personnes les régalèrent. Il dit une grand'messe en grec dans le chœur de la Cathédrale, l'on fit la quête pour lui dans la ville. M. César Grimo, receveur au bureau des aides d'Avranches, le régala aussi; il bénit les bagues et les joyaux des dames; il disait qu'il avait été pris par les Turcs, avec tous ses moines, dans une île de l'archipel, où il avait une abbaye, que les Turcs les avaient tous mis à la galère, qu'il y avait été six mois. Il fut très maltraité pour lui faire abjurer sa religion, et ses parents, de la ville de Venise, dont il est natif, l'avaient racheté, et que, pour lui, il avait repassé en Italie et en France pour quêter de l'argent pour racheter ses religieux. Le jeudi 8 mars 1696, il est parti d'Avranches, et a passé par Pontorson, où M. de Moidrey, lieutenant du grand provôt, le fit arrêter le même jour et ensuite relâcher, par ordre de M. Foucault, intendant de Caen, qui l'avait reçu chez lui, à Caen.

En l'année 1696, Jean Le Comte, dit Glatigny, qui était hoste des Trois-Rois, a acheté de M. Chasné-Trochon, président en l'élection d'Avranches, la maison située proche la place appelée de devant la Poste, laquelle maison Le Comte a érigée en auberge, nommée le Grand-Hôtel; c'est là l'origine et le commencement de cette auberge.

1697. — En l'année 1697, le feu ayant pris dans une maison du bourg de Ponts, il fut si violent et si actif qu'en moins de deux heures il consuma près de trente maisons voisines. Ce feu ne cessa que par l'exposition du Saint Sacrement, qui y fut apporté, sur la fin, par le sieur Moulin, prestre, contre l'avis de M. de Montléon, curé de Ponts, Mgr l'Evêque, dans ses statuts, ayant défendu, sous

Digitized by Google

peine de suspension, l'exposition du Saint Sacrement en pareilles occasions.

Le samedi IIe jour de may 1697, Jean Trochon, sieur de Chasné, président en l'élection d'Avranches, fit enregistrer à l'Hôtel-de-Ville ses provisions et réception de la charge de maire de cette ville. Ce Jean Trochon était fils de Trochon, paysan sorti de la paroisse de Marcilly. Il vint s'établir à Avranches, où il tint cabaret; ensuite il fut marchand de drap. Son fils continua le métier de marchand où peu à peu, par son épargne et par son exactitude à se faire payer, il augmenta sa boutique et sa fortune et s'y fit des amis, par le moyen desquels il fut établi maître de la poste d'Avranches; comme il savait bien faire valoir le talent, il fit un si bon usage de ces deux choses qu'il assembla en peu de temps près de 100,000 livres de bien. Ces richesses lui donnèrent l'ambition de s'anoblir avec trois enfants mâles qu'il avait, dont M. de Chasné, dernier mort, était un. Pour cet effet, il acheta 60,000 fr. une charge de secrétaire du Roi et quitta la boutique et la poste. Il posséda cette charge pendant 10 ou 12 ans et mourut. Ensuite la charge fut supprimée; cependant les Chasné ont toujours pris depuis ce temps-là le titre d'écuyer, mais à tort.

1698. — Le dimanche, 29 juin 1698, Aubin le Masson, sieur de la Mazurie, est mort, âgé de 76 ans; il était fils de Le Masson appelé vulgairement le Bourgmasson. Celui-ci n'était pas riche de son origine, mais, par son trafic et son épargne, il avait amassé du bien et il avait fait bâtir la maison qui est très belle, rue Quatre-Œufs. Quoiqu'il ne fût que greffier, il avait néanmoins si bien fait instruire Aubin qu'il se poussa après de lui-même et acheta une charge de la petite écurie du Roi, mais il l'abandonna quelques temps après qu'il fut marié et se mit à prendre le commerce sur mer, où il accrut son patrimoine. Aubin Lemasson se fit aimer de tout le monde de la ville, ce qui lui procura la dignité d'échevin; il avait plusieurs garçons, qu'il fit tous étudier, et a mis son aîné dans l'office de vicomte de Saint-James et Pontorson et l'a marié avant de mourir.

Le jeudi 23 octobre 1698, Charles Vivien, sieur de la Braudière, a été tué en la maison de sa terre de Cheruel, paroisse de Sacey. Il était le second fils de feu René Vivien et était frère de Gilles Vivien son aîné, dans le temps lieutenant-général au bailliage d'Avranches.

Digitized by Google

Ces deux frères avaient partagé la succession de leur père, qui consistait uniquement dans le fief de la Champagne, et celui de Cheruel. L'aîné avait pris le premier fief et Braudière le second : mais, comme ils devaient beaucoup de dettes à cause de cette succession, et que Braudière ne voulait point acquitter sa part, il se mit en la compagnie des chevaux-légers de la garde du roi, afin d'avoir ses lettres d'état, de sorte que le sieur de la Champagne se voyant seul, poursuivi par les créanciers, il obtint condamnation sur Braudière, et en conséquence fit saisir tous les bestiaux qui se trouvèrent sur la terre de Cheruel. Ils furent amenés à Avranches, mais peu de jours après Braudière et ses gens vinrent tous armés reprendre les bestiaux. M. de la Champagne rendit plainte contre lui et ses complices comme d'une rébellion, dont, après information, Braudière et ses complices furent decrétés au baillage d'Avranches ; mais comme c'était un garçon fier et hautain, sans se soucier de ce décret, il insulta encore davantage son frère, le menaçant de le tuer s'il l'obligeait encore de payer ses dettes.

M. de la Champagne, ayant peur que Braudière n'effectuât ce qu'il disait, prit la résolution de tâcher de faire prendre Braudière prisonnier, mais ne trouvant point d'huissier à Avranches qui voulut se charger de cette commission, il fit venir de Coutances un nommé Paul Adam qui se chargea de l'entreprise, en prenant bon nombre d'assistants, qu'on lui donna pour faire la capture. Ils s'en furent donc à Cheruel ou dans les environs, où ils passèrent la nuit, et aussitôt que le jour parut, ils entrèrent dans la maison sans résistance, ayant trouvé tout ouvert et Braudière couché dans son lit avec un de ses cadets nommé Chéruel.

Braudière cependant, dont la porte se trouva varouillée, voulut descendre par une fenêtre, ayant attaché ses draps ; mais les gens de l'escorte tirèrent des coups de fusil et il tomba auprès de la muraille baigné dans son sang, et il mourut peu de temps après de ses blessures. Ses jeunes frères poursuivirent le meurtre et cet assassinat qui coûta beaucoup d'argent et de peines à M. de la Champagne, le frère aîné, pour terminer cette affaire.

1699. — Le samedi 25 avril 1699, M. de Bellefontaine, prêtre, agent de Mgr l'évêque d'Avranches, reçut une lettre de lui par laquelle il lui mande qu'il avait remis son évêché entre les mains du Roi, qui lui avait donné l'abbaye de Fontenelle, près Caen, et que

Digitized by Google

le Roi avait nommé à l'évêché d'Avranches M. l'abbé de Coetanfao, originaire de Basse-Bretagne.

Un M. Omo, prêtre, curé du Rocher, à Mortain, a prêché le Carême, en 1699, en l'église cathédrale d'Avranches, avec approbation de ses discours.

Le mois d'août 1699, l'on a achevé de bâtir et de couvrir la tour de Saint-Gervais, située dans cette bourgeoisie. La dépense a été faite aux dépens du trésor et des paroissiens. Autrefois, il n'y avait qu'un campanile de carreau situé sur le milieu de l'église, entre les chapelles de la Vierge et de Sainte-Anne, où étaient pendues deux petites cloches.

1700. — Le 27 janvier 1700, M. de Coetanfao, évêque d'Avranches, fit son entrée publique dans la ville.

Ce lundi 20 novembre 1700, maître Louis Démoui, curé de Notre-Dame-des-Champs, est mort en sa maison, rue Sauguière, âgé de 68 ans. Il était fils de Démoui, sieur du Val, bourgeois d'Avranches, élu en l'élection d'Avranches, qui avait du bien et qui eut deux garçons à qui il donna de l'éducation. L'aîné s'attacha à M. Peltier, intendant de Flandres, dont il fut secrétaire ; le second, qui était Louis de Moui, embrassa l'état ecclésiastique et obtint après bien des procédures la cure de Notre-Dame-des-Champs. Après la mort de son père, il se fit pourvoir de sa charge, ensuite M. de Froulay le fit son promoteur. M. de Coetanfao, mécontent de lui, le déposa. Lorsque M. Foucault le père, fut intendant à Caen, il fit ce curé son subdélégué, à la recommandation de M. Le Peltier. Etant en place, il résista à M. de Coetanfao, qui projeta de lui faire perdre sa place de subdélégué ; il y réussit à la longue ; ce curé en prit tant de chagrin qu'il en mourut peu de temps après.

Le 21 septembre 1700, Mgr de Coetanfao, évêque, fit demander à M. Auvray, chantre de l'église cathédrale, la cure de Notre-Dame-des-Champs, à laquelle il présente pour M. Gautier, grand-vicaire de Mgr l'évêque. M. Auvray, qui voulut donner cette cure à un de ses parents, refusa honnêtement à M. l'abbé de Brébeuf, qui la lui avait demandée de la part de Mgr l'évêque, qui en fut si piqué qu'il n'y eut sorte de tracasseries et de procès que ne lui fit injustement Mgr l'évêque. M. l'abbé Auvray, après bien des procès suscités, fut obligé d'en venir à un accommodement, et une des conditions fut que la cure des Champs serait donnée à l'abbé

Digitized by Google

Gautier, grand-vicaire, qui désirait évidemment ce bénéfice. Le pauvre abbé Auvray perdit son bénéfice de grand chantre par les procès que Mgr l'évêque lui suscita.

Le samedi 4 décembre 1700, René Le Masson, vicomte de Saint-James et échevin, fut reçu à l'audience de l'élection en l'office de président de l'élection d'Avranches. Cette charge lui fut vendue par M. de Chasné 22,000 livres, qui ne l'avait payée que 13,000. Le grand-père de René Le Masson se nommait Jean Le Masson et avait très peu de bien de son origine ; il tenait à Avranches une petite boutique où il n'y avait guère que de la résine, du poujat et de la chandelle de suif, qu'il vendait au détail ; mais des marchands de Saint-Malo, qui lui fournissaient ces petites marchandises, l'ayant engagé à y faire venir des pots et tuyaux de terre qui se font à Ger, près Mortain, ce négoce lui réussit si bien que, s'étant enhardi d'en faire porter aussi sur les côtes de la Basse-Bretagne, il s'y enrichit à la fin et amassa du bien et fit bâtir tout en carreau la maison de la rue Quatre-Œufs. Il eut un fils, nommé Aubin Le Masson, qu'il fit bien élever, qui eut trois fils, dont l'aîné est René Le Masson, président. Des deux autres, il y en a eu un curé de Genêts, l'autre est mort à la fleur de l'âge.

Le 26 octobre 1700, M. Jean Lebouteiller de Rancé est mort dans son abbaye de la Trappe qu'il avait réformée après s'y être renfermé pour le reste de ses jours à l'occasion de la mort de Madame la duchesse de Montbazon qu'il aimait éperdûment.

Le samedi 4 décembre 1700, Charles Gouin, sieur de Montgotier, a présenté en l'audience du bailliage d'Avranches ses lettres de noblesse en confirmation de précédentes qu'il avait obtenues : il n'a qu'un fils qui ne se porte pas du côté de la judicature. Les Gouin sont d'anciens bourgeois d'Avranches.

1701. — Le 12 mars 1701, le roi Louis XIV fait une déclaration par laquelle il ordonne que la capitation sera levée et que, pour les rôles d'icelle, les nobles seront taxés par rôle à part en présence d'un d'iceux ; les officiers de Judicature par rôle à part, en présence d'un d'iceux, et les habitants des villes, par un autre rôle, en présence du receveur des tailles, et que les sommes des capitations d'un chacun seront fixées par les intendants et les rôles arrêtés au Conseil.

Le lundi, deuxième jour d'avril 1701, M. Jacques Pépin, fils de

Digitized by Google

Nicolas Pépin, procureur, a pris profession, à Saint-James et Pontorson et y a fait enregistrer son arrêt de réception. Nicolas Pépin, son père, était fils de Jean Pépin, qui mourut cuirassier ou vendeur de cuirs apprêtés. Ce Jean Pépin était pauvre d'origine, mais, par son beau ménage, il amassa quelque peu de bien et laissa trois enfants mâles de son mariage. L'aîné, qui est ce Nicolas Pépin, se donna à la pratique où, en qualité de clerc de Cousin, procureur, il a amassé quelque somme d'argent, et cette condition lui fut si avantageuse qu'elle fut cause de sa fortune. Car ce procureur Cousin, qui avait beaucoup de pratique, s'étant avisé de quitter son office pour se faire avocat, il se résolut de remettre sa charge entre les mains de Pépin, son clerc, afin de conserver ses clients et d'avoir ce procureur à sa dévotion, et, dans cette vue, il traita de son office de procureur avec Nicolas Pépin, et ce fut le commencement de sa fortune, car il s'attacha si bien à son devoir, et se rendit si capable dans son ministère, qu'il est devenu un des plus riches et des plus habiles procureurs du siége, et a fait son fils aîné vicomte de Saint-James.

A l'égard des deux frères de Nicolas Pépin, ils se sont si mal comportés qu'ils ont péri tous les deux ; le cadet s'est fait tuer à l'armée, mais pour l'autre, comme c'était un garnement qui volait effrontément à Avranches et partout aux environs, son procès lui fut fait ici par Joseph Tardif, sieur de Moidrey, vice-bailli du provost, après quoi le voleur et son procès furent portés au présidial de Coutances par ordre d'en haut, et il fut condamné a être pendu. Il le fut en effet, mais la dignité de ce jeune vicomte, qui en est le neveu, pourra effacer cette ignominie, s'il est homme de bien et d'honneur. Cet office de vicomte a coûté 13,000 livres à son père et lui a été vendue par M. René Lemasson, sieur du Porteaux, qui s'en est défait pour acheter celle de président en élection.

1702. — Le 29 juillet 1702, Michel Pépin, fils puîné de Nicolas, procureur, a été reçu avocat en ce bailliage, devant maître Angot, président et lieutenant général.

Le dimanche 18 décembre 1702, dame Jacqueline Vivien, veuve de Robert de la Pigannière, écuyer, vicomte d'Avranches, est morte, âgée de 70 ans. Elle était de la famille de M. de la Champagne. C'était une femme de mérite ; elle laissa des enfants dont sont sortis les MM. Funesson.

Digitized by Google

Le mois de juillet 1702, il arriva une fâcheuse aventure à M. Jean Le Mareschal, lieutenant particulier de M. le vicomte d'Avranches. M. Le Mareschal s'amouracha d'une religieuse du couvent de cette ville, nommée Sainte-Blaise, de la ville de Vire. Il lui proposa de feindre une maladie qui pouvait lui faire obtenir la permission de sortir de son couvent pour aller dans sa famille faire des remèdes ; elle se noircit le sein et fit croire qu'elle était menacée d'un cancer. La permission de sortir fut donnée de la part de Mgr de Coetanfao et de l'abbesse de Moutons. La mère de la religieuse vint la prendre un matin et la conduisit à Vire chez une sœur qu'elle y avait, mais de moyenne vertu.

Le Mareschal ne fut pas longtemps sans arriver chez la sœur, il fit apporter de son auberge un fort bon souper. Cette nouvelle parvint aux oreilles de Saint-Blaise, frère de la nonne, qui était dans le service, et qui s'imagina que Le Mareschal n'était pas venu de si loin régaler ses sœurs sans mauvais dessein. Il se transporta dans la chambre où étaient ses sœurs avec deux camarades, se jeta sur le Mareschal, le maltraita beaucoup de paroles et de coups et se mit en devoir de l'étendre sur la table et de lui faire subir un traitement honteux. Le Mareschal, bien embarassé, demanda miséricorde, donna sa montre et tout ce qu'il avait d'argent et promit, de plus, de faire un billet de la somme de mille écus en faveur de Saint-Blaise. Cette proposition calma Saint-Blaise qui, après le billet donné pour argent prêté, laissa aller Le Mareschal.

Aussitôt qu'il fut sorti et sans entrer dans son auberge, il se transporta chez un notaire, et y fit une protestation contre la violence que Saint-Blaise venait de lui faire et rendit ensuite sa plainte criminelle contre lui, dont Le Mareschal se trouva bien, car les amis de Saint-Blaise lui ayant fait connaître que cette action, qui avait fait bruit, serait découverte par les voisins, qu'elle ternirait la réputation de ses sœurs et qu'il serait obligé de rendre l'obligation de mille écus, il se prêta à l'accommodement qu'on lui proposa de la part de Mareschal. L'obligation lui fut rendue, parce qu'il paya sur le champ 300 livres qu'on prêta au Mareschal.

A l'égard de la religieuse, dès qu'elle vit entrer son frère, elle s'échappa par une porte de derrière et ne fut point présente à cette scène tragique ; elle rentra dans son couvent où on lui fit faire une pénitence proportionnée à sa faute, avec défense d'aller au parloir.

Digitized by Google

Elle y a vécu très chrétiennement et supporté toutes ses mortifications.

Dans le mois de novembre 1702, M. François Le Courtois, sieur du Fresne, s'est fait recevoir en l'office de lieutenant-général du maire d'Avranches, créé par édit du roi, 1702, pour la finance duquel office il a payé 3,500 livres. Son père était de Paris, où il épousa une fille originaire de la paroisse de Saint-Sénier, près Avranches, laquelle étant beaucoup plus spirituelle que son mari, qui était presque innocent, l'engagea de venir s'établir à Avranches, où ils apportèrent leur bien et achetèrent les terres du Fresne et du Fouteau.

1704. — Dans ce mois de janvier 1704 est mort Robert Plane, procureur, grand-père de M^me^ de Mizoir.

En janvier 1704, Jacques Bétille, prêtre, trésorier et théologal de l'église-cathédrale, est mort à l'âge de 63 ans : c'était un homme violent et brusque qui avait eu beaucoup d'affaires avec Mgr l'évêque de Froulay pour son ministère et sa conduite, qui cessèrent par la mort de cet évêque. Ce Jacques Bétille était neveu de M. Jacques Bétillle, docteur de Sorbonne, de la paroisse de Saint-Pair, près Granville. Ce docteur trouva le secret de s'intriguer si bien dans la cathédrale d'Avranches qu'il y posséda la trésorerie et la théologale, de sorte qu'après avoir fait étudier son neveu et lui avoir fait prendre des degrés de licence, il lui résigna ses deux bénéfices et se retira tout vieux à Paris dans la maison de Sorbonne, où il devint sénieur ou doyen. Son domestique voulant aller se promener mit son maître dans un fauteuil devant le feu et le lia dans le fauteuil, crainte qu'en dormant il ne tombât dedans pendant son sommeil. Le feu prit à sa robe, et comme il ne pouvait rompre ses liens, il en fut entièrement étouffé et consumé. Après la mort du neveu, Mgr l'évêque donna la théologale à M. Bertrand Hatier, prestre, demeurant à Paris chez M. Poultier, fameux partisan, des enfants duquel il avait été précepteur, et qui auparavant avait été enfant de chœur dans la cathédrale d'Avranches.

Pour la trésorerie, M. de Coetanfao la donna à M. François Du Bois de Kerbeston qui n'était que diacre. Il était de Vannes, en Bretagne. Comme il avait rendu de grands services à Mgr l'évêque, tant à Paris qu'à Rouen, où il s'était fait beaucoup d'amis, Mgr l'évêque le gratifia de tous les bons bénéfices qui vinrent à

Digitized by Google

vaquer à sa nomination. Il le fit grand vicaire théologal en reconnaissance des services qu'il avait rendus à Mgr l'évêque dans tous ses procès, tant à Rouen qu'à Paris. C'était un homme trop du monde et trop bien disant auprès des femmes pour un ecclésiastique.

Le premier jour d'avril 1704, l'on a commencé, par édit du roi, a percevoir le droit de massacre sur toutes les viandes de boucherie.

Le vendredi 9 de mai 1704, M. de Monteault, maréchal de camp et commandant les milices des côtes de la Basse-Normandie, s'étant rendu à la Lande-des-Quatre-Vents, fit recevoir M. Angot, sieur de la Bretesche, colonel du régiment des milices du quartier de Pontorson.

Le Dimanche 11 de mai 1704, M. de Monteault fit assembler sur la grève, au-dessous de la Bicqueterie, toutes les autres milices du bailliage d'Avranches, à la tête desquelles il fit reconnaître pour colonel Jacques L'Empereur, écuyer, sieur de Cavigny, âgé de 50 ans. Il avait acheté une charge de secrétaire du roi pour l'anoblir et quand il sut que ces sortes de charges allaient être supprimées, il acheta une charge d'écuyer de la grande écurie chez le roi; il fut haï dans la ville parce qu'il voulut contraindre les avocats et procureurs à prendre les armes, mais il n'y réussit pas.

Le père de Cavigny avait nom Jean L'Empereur et était originaire de la paroisse de Saint-Fragaire, proche la ville de Vire. Ce Jean L'Empereur fut amené à Avranches par Jean Angot, receveur des décimes, son oncle, à cause de sa sœur, dont L'Empereur était sorti. Il servit donc longtemps à Avranches son oncle en qualité de son commis, et comme L'Empereur était un grand homme, assez bien fait, adroit, souple, actif et grand ménager, il trouva le secret de s'immiscer auprès d'une des filles héritières de Boursin, receveur des domaines d'Avranches, qui était un homme de fortune, riche, opulent, et des amis particuliers d'Angot, dont il se disait aussi parent. Mais Boursin ne pouvant se résoudre à consentir au mariage de sa fille avec L'Empereur, parce qu'il ne lui voyait aucun bien assuré, Angot l'y détermina par un trait généreux de bon parent et de bon ami envers L'Empereur. Pour cet effet, il le cautionna de 500 livres de rente, quoiqu'il n'en eût pas 50, et fit, par ce moyen, réussir le mariage. Quand L'Empereur eut obtenu cette fille et que la succession de Boursin fut échue, il fit si bien et si adroitement, qu'il fit sa part meilleure que celles

Digitized by Google

de ses belles-sœurs et de leurs maris, qu'il éblouit à force d'artifices et de mauvais discours. En continuant ses ruses, il traita, en son nom, de la ferme du domaine d'Avranches, où Boursin avait gagné son bien et où il y avait à profiter considérablement.

Lorsque L'Empereur fut dans cette ferme, il y ménagea deux gros profits : le premier fut sur les grains de rente dus au domaine, qu'il fit hausser de prix, et le second fut en ce qu'il trouva le moyen de gagner les secrétaires de M. de Blérancour et de M. de Gesvres, qui furent successivement les propriétaires du domaine, lesquels secrétaires lui firent avoir à vil prix, non-seulement la ferme du Domaine, mais aussi presque tous les offices dépendants du domaine qui vaquèrent pendant la ferme. Il revendit ensuite bien cher ces offices, de sorte que sa fortune ayant augmenté tout d'un coup par ces voies, il se procura un tel crédit ici et à Paris qu'il y trouvait, quand il voulait, de l'argent à un denier modique, et c'est ce qui l'a enrichi, car de cet argent il acheta d'abord une charge d'élu pour s'exempter de la taille. Ensuite, il prit un office d'assesseur en ce bailliage, où, ayant remarqué qu'il s'y décrétait beaucoup d'immeubles à vil prix, il se servit de cet argent qu'il trouvait à un modique intérêt et en achetait de ces biens décrétés qui souvent lui rapportaient le denier 7 ou 8, si bien que, par ce commerce, il s'assurait des fonds considérables et augmentait tous les jours sa fortune. Des revenus qu'il en percevait, il acquittait les sommes qu'il avait empruntées, et c'est de cette façon que, quoiqu'il n'eut rien de son estoc, il a néanmoins acquis les seigneuries de Cavigny, de la Rochelle, de la Beslière et plusieurs autres titres et rentes qui composent plus de 15,000 livres, avec de bons effets.

Cependant tant qu'il a vécu il a été sobre et bon ménager, n'a jamais fait de dépenses considérables pour lui ni pour ses enfants, auxquels il faisait porter un état fort modeste. Il est vrai qu'il eut envie d'anoblir sa famille ; pour cet effet, il acheta deux fois des lettres de noblesse. Les premières, qui étaient de 1636, furent cassées comme bien d'autres, mais les dernières, qui étaient des noblesses accordées par le roi à M^me^ de Montespan, sa maîtresse, ont subsisté jusqu'à présent, si bien qu'il est mort gentilhomme et a été enterré dans l'église de Saint-Gervais. Il a laissé de son mariage un garçon, qui est ce Jacques L'Empereur, et sept filles dont cinq ont été très bien mariées. La sixième, qui était aveugle, s'est mariée avec un

Digitized by Google

commis aux aides, malgré sa famille, après la mort du père, et la septième se fit religieuse à Vire de son vivant.

Pour revenir à ces charges de capitaines garde-côtes et de colonels, elles ne faisaient qu'une seule charge du vivant de M. de Pontion-Godefroy, demeurant à Pontorson, qui les possédait ; à sa mort cette charge fut donnée à messire René Dubois, marquis de Saint-Quentin, après qu'il eût terminé son affaire avec la maison de la Champagne. Peu de temps après qu'il eût été reçu en cet emploi, le roi créa ce régiment de milices, sous le titre de régiment de Saint-Quentin, dont on le fit colonel. Quelque temps après, l'envie et la méchanceté lui firent perdre ce titre de colonel. Il fut accusé auprès du ministre de recevoir de l'argent pour exempter des miliciens de marcher et de servir : ce fait là était faux. Il est vrai que, mal-à-propos, il recevait des présents : volailles, gibier, fruits, etc., qu'il n'exigeait assurément pas ; au reste, il ne faisait que ce que les capitaines du régiment faisaient, mal-à-propos, eux-mêmes, mais il paya lui seul pour les autres. Monteault, maréchal de camp, qui n'aimait pas M. de Saint-Quentin, qui ne lui faisait pas la cour, reçut l'ordre de M. Foucault, qui avait les ordres de M. de Chamillard, ministre de laguerre. Monteault ne rendit pas un compte avantageux sur M. de Saint-Quentin ; en conséquence, il lui arriva un second ordre de séparer cette place en deux, et au lieu d'un colonel seul, il y en eût deux, dont l'un fut Jacques L'Empereur, sieur de Cavigny, et l'autre fut M. Angot, sieur de la Brétesche, et on les força tous les deux d'acheter cette charge.

Au mois de juin 1704, le sieur Marsin, contrôleur général des Gabelles au département d'Avranches, découvrit que le receveur et la plupart des employés aux traites et quart bouillon dudit département relevaient la plupart des droits du quart bouillon sans les enregistrer et les partageaient entr'eux. Il en écrivit aux fermiers généraux qui en firent attribuer la connaissance à M. Foucault, intendant, avec tel présidial qu'il voudrait choisir par arrêt du conseil. En conséquence de cet arrêt, l'intendant adressa au sieur Duval, lieutenant-général à Vire, très habile homme, lequel se transporta à Avranches pour faire informer et prendre connaissance des informations déjà faites par le président des traites. Après les informations on décreta Jacques Hellant, receveur du bureau d'Avranches, Roger de la Pigannière, sieur de Courcelles, contrôleur dudit département, Louis Poupart, Remangerie, fils de

Digitized by Google

Chevalerie ancien commis, et vingt-deux autres employés, il n'y eut d'arrêtés prisonniers que Hellant, Remangerie et deux autres commis. Le reste avait pris la fuite. Hellant, Remangerie et deux autres furent menés à Caen.

M. Foucaut fit juger le procès par le présidial de Caen qui, malgré les vols manifestes et considérables que tous ces commis avaient faits, puisqu'ils avaient volé par an près de 30,000 livres, pendant cinq années, ledit Hellaut, le plus coupable, ne fut condamné qu'à 1,000 livres d'intérêts envers les fermiers, en 100 livres d'amende envers le roi, et aux quarts des dépends et déclaré incapable d'exercer aucune charge ni commission dans la généralité de Caen. Remangerie a été banni pour trois ans de la généralité, déclaré incapable de posséder aucune charge ou emploi, condamné à 1,000 livres d'intérêt envers les fermiers et en 50 livres d'amende et un quart des dépends. Courcelles a été condamné à trois ans de bannissement hors la généralité, en 2,000 livres d'intérêts pour les fermiers et en 50 livres d'amende envers le roi, déclaré incapable d'exercer aucune charge ni emploi dans la généralité et aux dépends de sa contumace. Les deux autres commis qui n'avaient point de protection, furent condamnés en trois ans de galères et chacun en 3,000 livres d'intérêts pour les fermiers et aux dépens de la contumace. A force de sollicitations auprès du présidial, qui fut gagné, ces vols constants ne furent punis que très légèrement.

Le samedi 14 juin 1704, François Gombert, sieur de Lyvois, a présenté à l'élection ses provisions pour être reçu deuxième Président, en l'élection d'Avranches, où il a été installé. Il est originaire de la paroisse de Lyvois, où est son bien, et est marié. Son père avait acheté sa noblesse, mais elle fut supprimée comme les autres et renvoyé à la taille. Ayant voulu racheter une des noblesses créées au commencement du siècle, il envoya son argent à un caissier qui fit banqueroute. C'est ce qui le détermina à acheter cette charge de second président pour s'exempter de la taille. Le grand père de François s'appelait Hervé Gombert, huissier en l'élection d'Avranches, qui amassa du bien.

Sur la fin de novembre 1704, les séminaristes ont institué, dans le collége, la congrégation des écoliers et, pour cet effet, ils ont pris une chambre dans le collége.

En 1704, M. Artur fut maintenu dans le doyenné du chapitre d'Avranches contre le sieur Chesnel qui avait été élu par une

Digitized by Google

cabale dans le chapitre à l'instigation et la sollicitation de M. de Coetanfao. Ce doyenné était possédé par M. l'abbé de Carbonnel-Canisy qui l'avait résigné à M. l'abbé Artur, à la sollicitation de M. Dyrois, pénitencier.

Le 7 décembre 1704, l'on a commencé à élever la pompe de la place de devant la poste et le lendemain le partage des eaux a été fait entre Mgr l'Evêque et la ville qui a bien voulu lui en concéder une partie, à la sollicitation de M. l'Intendant.

Le 20 décembre 1704, Jean-Baptiste Lemaréchal a été reçu avocat en ce bailliage. Il avait pris le parti ecclésiastique et avait fait de bonnes études. Il avait de la capacité pour tout, mais, comme il avait changé d'état, son père voulut qu'on l'appelât à l'avenir Changeons ; c'est aussi le nom du lieu où ils demeurent.

1705. — Le mercredi 14 janvier 1705, M. François Levesque, ancien curé de Saint-Gervais, est mort âgé de 84 ans. C'est lui qui a fait allonger le chœur, qui y a fait mettre les contretables et les stalles des prêtres, il fit mettre aussi les contretables des chapelles; il avait résigné sa cure à Jean Labbé, prestre qui mourut avant lui. Il ne voulut pas rentrer dans sa cure, il le pouvait puisque le résignataire n'avait pas encore pris possession. A son refus, le chanoine de Saint-Gervais, nomma Charles Le Vendeur, originaire de Vannes, en Basse-Bretagne.

Le 15 mars 1705, M. de Coetanfao eut un grand procès entre lui et les fournisseurs de sa maison. Son maître d'hôtel, nommé Leclerc, qui recevait l'argent pour payer ne payait point et Mgr l'évêque, à son retour de Paris, fut assailli de gens qui demandaient de l'argent. Le boucher Autin, plus hardi que les autres, à qui il était dû 500 livres, fit assigner Mgr l'évêque, qui fut condamné malgré toutes ses sollicitations, et tous les autres furent payés.

1706. — Le jeudi 28 février 1706, M. Michel Pépin, vicomte de Saint-James et Pontorson, est mort à Fougères d'un abcès qu'il avait dans la tête et qui coulait par une oreille. Pendant son voyage d'Avranches à Fougères, il se boucha les oreilles avec du coton ; la quantité de pus qui lui tomba dans la gorge à son arrivée à Fougères l'étouffa et il y mourut sans sacrements. Ce n'était pas une grande perte, car il était ivrogne et n'avait nulle capacité pour la justice, ni disposition, ni volonté pour bien faire sa charge. Il

Digitized by Google

était plus occupé de son intérêt que de rendre à chacun ce qui lui appartenait. Son père et sa mère ont été un peu affligés de sa mort ainsi que son frère le bossu qui est prêtre à Saint-Gervais; mais ses quatre sœurs s'en sont consolées aisément, puisque cela leur assure la succession du père qui jouit présentement de plus de 2,000 livres de rente qu'il a amassées depuis qu'il est procureur. L'une des quatre sœurs a été mariée dans la suite à M. Mariette, originaire de Hambie, homme de mérite qui posséda les charges de vicomte de Saint-James et Pontorson ; les autres sœurs n'ont point été mariées.

1708. — Le lundi 16 avril 1708, M. Claude-Henri Mariette, avocat, a demandé acte à l'audience de la vicomté de Saint-James de la représentation de son arrest de réception en l'office de vicomte de Saint-James et de Pontorson, et a commencé, dès ce moment, d'en faire les fonctions. Il est originaire de Hambie et a épousé, depuis trois mois, la fille aînée de M. Nicolas Pépin, procureur aux juridictions d'Avranches, laquelle lui apporta cette charge en mariage. Auparavant, il avait été reçu avocat à Coutances et, après son mariage, il se fit immatriculer en ce bailliage, le 11 février 1708. C'est un bon sujet, âgé environ de 28 ans.

Le mercredi 11 juillet 1708, M. Gilles Gombert, sieur du Manoir, prestre, ci devant missionnaire de la maison de Saint-Lazare de Paris, a pris possession de la Pénitencerie d'Avranches. Ce bénéfice lui a été résigné, avec pension de 100 livres, par M. Le Dirois, dernier pénitencier, qui, étant devenu un peu sourd, se défit de sa Pénitencerie et la remit à M. Gombert, bon sujet à tous égards.

Ce Dirois était le troisième fils de Dirois, natif de la paroisse de Tirepied, lequel étant devenu veuf fut fait prêtre et ensuite curé de Tirepied, où il est mort en réputation d'homme de bien. Ses trois garçons se portèrent tous au bien et furent prêtres et très habiles. L'aîné, qui excellait encore par-dessus les autres, fut aumônier de M. le cardinal d'Estrées et eut toute sa confiance, le second fut curé aux environs de Rouen, et Jacques Dirois, qui était le dernier, fut d'abord curé des Chambres, et ensuite curé de Tirepied, après la mort de son père, où il se fit connaître de plusieurs chanoines et particulièrement de M. Maillard, pénitencier, qui, étant aveugle, résigna la Pénitencerie à M. Dirois, qui s'acquitta de cette place avec distinction, le zèle le plus ardent et la plus

Digitized by Google

grande patience et charité. Cela n'empêche pas qu'il n'eut bien des peines et des mortifications, qu'il supporta avec toute la patience possible. M. de Froulay, évêque, lui en suscita lui-même ; son successeur, M. de Coetanfao, fit de même, et tout cela parce que cet homme, rempli de religion, désapprouvait, dans bien des occasions, la conduite de ces évêques. Le dernier, ne sachant quel tour jouer à M. Dirois, s'avisa, avec maître Guillaume Caillot, sieur de la Besnardière, qui avait la maison de la Bicterie et qui ne menait pas une conduite édifiante comme prêtre et chanoine, mais, ami de l'évêque, il s'avisa, dis-je, de dire que M. Dirois était janséniste, et, en conséquence, il obtint du P. La Chaise une lettre de cachet pour le faire enfermer ou exiler, ce qui n'eut pas lieu.

Toutes ces tracasseries et bien d'autres que M. l'Evêque lui suscita mal à propos n'empêchèrent point Dirois de remplir tous ses devoirs avec zèle, patience et résignation pendant longtemps. Mais, désirant résigner sa Pénitencerie, il choisit, de l'agrément de Mgr de Coetanfao, M. Gombert, qui occupa cette place, et Dirois continuant de vouloir servir les pauvres, il se retira à l'hôpital général, pour en prendre un soin plus particulier ; mais il y mourut peu de temps après et fut enterré à Saint-André un peu au-dessous de la porte de la chapelle de Pitié, par dehors, et tout contre la clôture et la balustrade de cette chapelle.

1709. — Le 23 avril 1709, M. de Coetanfao, évêque d'Avranches, régla dans un synode que les prêtres prendraient dors en avant huit sous pour la rétribution de chaque messe basse ; avant M. Huet on ne prenait que cinq sous, et M. Huet les régla à six sous.

Le 22 juillet 1709, Jean-Baptiste Lemaréchal, sieur de Changeons, avocat au bailliage d'Avranches, fils unique, quitta la maison de son père et sa mère pour se faire ermite à Saint-Sever, où il passa onze mois ; mais, trouvant la règle trop austère, il quitta le froc et revint dans sa famille.

Le 11 octobre 1709, la sacristie de Saint-André fut volée. L'on y prit des burettes d'argent, des galons d'ornements et plusieurs ornements d'étoffes de brocard d'or. L'on ne put découvrir les voleurs qui avaient passé par un pan de vitrage de la sacristie. L'on attribua ce vol à des soldats dont le régiment était ici en garnison.

Digitized by Google

1710. — Au commencement de l'année 1710, Thomas Anfray, originaire du Grand-Celland, fut reçu procureur au bailliage; il avait acheté cet office de Gabriel Colin. Ce Thomas Anfray avait été clerc de maître Nicolas, procureur.

Le 18 janvier 1710, maître Robert Lhostelier fut reçu avocat; il était fils de Pierre Lhostelier, un des huissiers du bailliage.

Le 14 octobre 1710, le roi commença à lever le dixième des biens, ce qui n'a point été aboli depuis.

1711. — Dans le mois de janvier 1711, l'on a fait établir, au Val-Saint-Père, une brasserie pour faire de la bière, attendu la disette de vin et de cidre; en 1710 et 1711, le tonneau de cidre valait 200 livres.

Le 9 de mars 1711, M. Charles Guérin, diacre, ancien chanoine, est décédé en cette ville d'Avranches, âgé de 84 ans. M. Charles Guérin, fils d'un bourgeois d'Avranches peu fortuné, était né chétif et un peu difforme; il ne pouvait marcher qu'à l'aide de petites béquilles qu'il tenait souvent à la main. Il fit de très fortes études au collége d'Avranches. Très spirituel, il avait la mémoire heureuse, la conception vive, le jugement bon et solide. A l'égard des qualités de l'âme, il était violent, parfois colère et brusque, mais il aimait à faire l'aumône et était très sobre dans le boire et le manger.

Aussitôt que M. Guérin eut achevé ses études, il entra dans l'état ecclésiastique et prit le diaconat. Ensuite il acheta une charge de notaire apostolique où, s'étant formé dans les affaires, cela lui donna de la réputation et le fit connaître comme très capable.

Pendant qu'il était ainsi en vogue, il gagna l'amitié et la confiance des moines de Savigny, qui le prônèrent si bien auprès de M. de la Vieuville, évêque de Rennes et abbé de Savigny, qu'il désira à tout prix l'avoir à son service. Il lui donna alors le gouvernement et la direction de tous ses biens, qui étaient considérables, à raison de ses bénéfices. M. Guérin rendit les services les plus éminents à l'évêque. Il fit revenir à la manse abbatiale beaucoup de rentes et même de terres usurpées. En récompense, M. de la Vieuville lui fit un beau traitement, lui donna une chapelle et lui procura plus tard le canonicat de la Lande, dans la cathédrale d'Avranches.

M. Guérin resta longtemps avec Mgr de Rennes et ne le quitta

Digitized by Google

que pour venir prendre possession de son canonicat. Ayant obtenu une quittance générale et une entière décharge de sa gestion, il se retira.

Il vint alors demeurer à Avranches, avec sa mère, qui y possédait une petite maison. Avec ses économies il acheta des terres, et remplit régulièreuent les fonctions canonicales en assistant au chœur et en allant au chapitre. M. Guérin ne parut pas plutôt au chapitre qu'il y acquit tant d'autorité que la plupart des chanoines lui déféraient en tout. C'est ce qui détermina Mgr de Froulay de Tessé à l'attirer à lui et à l'entourer de toute sa bienveillance.

Plusieurs années après, le chanoine de Plomb, M. Le Maitre, homme de condition, mais fort âgé, se voyant infirme et grabataire, fit un testament où il léguait 2,000 livres au chapitre d'Avranches, et en même temps se mettait en état de résigner son canonicat de Plomb. Il pensa d'abord à le céder au sieur Auvray, l'un des fils de Valonie Auvray. Mais il se ravisa en faveur de M. Guérin qui avait une grande autorité dans le chapitre et dont la sœur avait épousé le neveu de M. Auvray. M. Le Maître permuta donc son canonicat de Plomb, qui valait 800 livres de rente, avec celui de La Lande qui ne vaut pas plus de 50 livres de gros, et peu après M. Le Maître résigna son nouveau canonicat au sieur Auvray.

Non content de son riche canonicat et de sa belle position de fortune, M. Guérin se fit résigner par adresse le prieuré simple de Saint-James, qui était de plus de 2,000 livres de rente. Ce prieuré était alors possédé par le sieur de Taillefer, prêtre, gentilhomme de Bretagne. Ce Taillefer avait laissé tomber en ruine toutes les maisons du prieuré, et étant au moment d'être poursuivi par le procureur du roi, il résolut de résigner ce prieuré à un nommé Nicole, veuf, avocat à Saint-James. Ce M. Nicole, qui n'était pas riche et qui se voyait chargé de réparations, conféra à ce sujet avec M. Guérin, son ami, et proposa de lui résigner ce prieuré. M. Guérin accepta l'offre. Il se fit résigner le prieuré avec les conditions des charges et de la pension faite à Taillefer.

M. Guérin, heureux de cette affaire, alla demeurer au prieuré de Saint-James dont il fit faire les réparations. Ce fut la plus belle époque de sa vie, mais aussi la source de tous ses malheurs. Quelque revenu qu'il tirât de son bénéfice, M. Guérin se persuada qu'on lui retenait des rentes qui en dépendaient, et pour les découvrir il

Digitized by Google

s'avisa de consulter les minutes des anciens tabellions des environs qui avaient exercé depuis cent ans. Pour cet effet, il se transporta chez les uns et se fit apporter au prieuré les minutes des autres et lorsqu'il trouvait quelque pièce qui l'accommodoit ou qui concernoit les gens nobles de la vicomté de Saint-James, il s'en saisissoit s'il pouvoit ou du moins en retiroit des copies. Mais cette conduite intéressée et curieuse donna ensuite occasion de lui faire un procès qui lui coûta la perte de la plus grande partie de son bien. Comme M. Guérin était fier, il se brouilla imprudemment avec la maison de la Paluelle à qui il voulut faire des procès et qu'il fit réellement. L'un à cause d'un ruisseau ou rivière qui coule dans les vallons du prieuré (Le Beuvron). Les domestiques de la Paluelle y étant allés pêcher, M. Guérin y envoya ses gens pour s'y opposer. Ils furent battus; M. Guérin rendit plainte et il y eut des procédures rendues inutiles par le crédit de M. et de Mme de Carbonnel, seigneurs de la Paluelle.

L'autre sujet arriva par la mort d'un de leurs enfants, qu'ils vouloient faire inhumer dans l'église du prieuré de Saint-James où étoit la sépulture ordinoire des seigneurs de la Paluelle. M. Guérin s'y opposa, mais on ne laissa pas de faire l'inhumation, et M. Guérin fut débouté de l'opposition qu'il avoit formée.

Ces procédés de M. Guérin donnèrent occasion à M. et Mme de Carbonnel d'examiner sa conduite de près afin de tâcher de le chagriner à leur tour.

Ils se servirent, pour y réussir, de ces recherches que M. Guérin avait faites parmi les minutes des tabelions, et comme ils apprirent qu'on lui avoit aussi apporté tous les papiers d'un tabelion qui avoit été autrefois agent de la Paluelle et qu'il avoit pris quelques pièces, ils rendirent plainte contre M. Guérin, disant qu'il avoit dérobé des titres concernant le marquisat de la Paluelle. Ils firent passer des témoins qui rapportèrent qu'on lui avoit vu éplucher tous ces titres de la Paluelle et bien d'autres. La faveur de la maison de la Paluelle fit que les juges d'Avranches ordonnèrent contre M. Guérin un décret de comparence personnelle.

M. Guerin appela à Rouen de cette sentence. La faveur le fit encore échouer et il fut débouté de son appel avec dépens. Ce procès lui coûta plus de 20,000 livres en comptant ce qui lui en avait coûté, plus les dépens de la maison de la Paluelle, qu'il fut obligé de payer et qui montèrent à plus de 10,000 livres.

Digitized by Google

M. Guérin, excédé des poursuites de la Paluelle, avait pris le parti de se défaire de son prieuré. Mgr Huet, évêque d'Avranches et son ami, fit son possible pour lui faire résigner ce bénéfice en faveur du Séminaire d'Avranches qui lui en aurait fait 1,000 livres de pension. Mais M. Guérin s'imaginant trouver dans les religieux du Mont Saint-Michel des gens plus en état de tracasser la maison de la Paluelle, le résigna à ces religieux avec la même pension.

Ce procédé le brouilla complètement avec Mgr Huet, qui, indigné de la préférence, voulut en faire ressentir son courroux à M. Guérin. Pour cet effet, il lui fit dire de lui apporter les lettres de son sous-diaconat et de diaconat avec les dispenses qu'il en avoit obtenues, parce qu'il étoit impotent. Il le menaçoit, s'il n'y satisfaisoit pas, de l'y forcer par les rigueurs de la justice.

M. Guérin qui probablement n'avoit point obtenu de dispenses et qui craignoit que l'évêque irrité ne lui fit perdre son canonicat de Plomb, prit le parti de le résigner à M. Sauvage, son neveu, originaire de la ville de Granville, et retint 400 livres de pension. Cette résignation sauva M. Guérin de l'orage dont Mgr Huet le menaçoit, car le voyant dénué de tous ses bénéfices, il le laissa tranquille, et ne demanda plus à voir ses dispenses.

M. Guérin se voyant en paix commença à réduire en forme les recherches qu'il avait faites sur les antiquités du diocèse d'Avranches. Il en avoit été à portée, car il avoit eu la commodité d'en faire des mémoires et d'en tirer de bonnes instructions sur les anciens registres et cartulaires des abbayes de Savigny, du Mont Saint-Michel, de Saint-Ouen, de Saint-Melaine, etc., où il était très bien reçu pendant qu'il était au service de Mgr l'Evêque de Rennes. Il avoit en outre visité toutes les archives de l'Evêché et et du chapitre d'Avranches, et avoit eu l'adresse de rassembler plusieurs mémoires faits par gens instruits et curieux de cette élection, de ce qui s'y étoit passé. Aussi il avoit de quoi composer une bonne histoire du diocèse, et il faut convenir qu'il en étoit très capable, ayant beaucoup d'esprit, de connoissance et une bonne judiciaire. Il commença donc à rédiger ses mémoires et s'y appliqua si sérieusement depuis qu'il ne fut plus bénéficier qu'il en avoit déjà mis en ordre plusieurs cahiers, lorsque ses longues maladies et la mort qui vint ensuite ne lui permirent pas d'achever son ouvrage. L'on ignore ce que sont devenus ses travaux qui

Digitized by Google

malheureusement ont été négligés ou peut-être perdus par ses héritiers. (1)

M. Guérin, quoique infirme et contrefait, a vécu 84 ans. Il étoit paralytique et asthmatique. Cet asthme l'emporta au moment qu'il y pensa le moins et ne lui donna pas le temps d'être administré. Il avoit fait une fondation à l'église cathédrale Saint-André et y a donné un calice, deux burettes et deux chandeliers d'argent. Il fut enterré solennellement dans l'aile gauche de l'église cathédrale, devant la chapelle de la Magdeleine. M. Guérin n'a laissé ni argent, ni meuble considérable, et après avoir possédé une fortune considérable, tout son bien s'est trouvé réduit à sa mort à 400 livres de rente, sans compter les 14 à 15 cents livres de ses pensions qui s'éteignirent avec lui.

Sur la fin du mois d'août 1711, l'on a achevé le pavillon qui est au haut de la seconde terrasse de l'évêché. M. de Coetanfao y a fait mettre des bancs. Il a fait mettre aussi en droite ligne le lit d'un petit ruisseau qui auparavant était inégal, tortu et désagréable.

Le 6 octobre 1711, sur les huit heures du soir, l'on ressentit dans cette ville et aux campagnes voisines un léger tremblement de terre par deux petites secousses consécutives qui durèrent chacune l'espace d'un *Ave Maria.*

Au mois d'octobre 1711, M. de Coetanfao, évêque d'Avranches, fit épouser à M. de Chantore, âgé de 45 ans, sa nièce Mlle de Quermaingui du Rosselan, à qui l'on donna 10,000 livres en mariage. M. de Chantore épousa la demoiselle sans l'avoir vue et M. l'Evêque profita de l'occasion. Il fit faire à l'abbé de Chantore, qui étoit l'aîné de sa maison, un avancement de succession en faveur du cadet qui se mariait, et ce procédé honnête de la part de l'abbé lui a valu dans la suite la Chantrerie de la cathédrale d'Avranches.

---

(1) Ces travaux ne sont pas perdus. Après avoir été consultés par les Eudistes d'Avranches, ils passèrent dans les mains de M. Lefranc, supérieur du grand séminaire de Coutances, qui s'en servit pour faire une histoire du diocèse d'Avranches en deux volumes. Cette histoire est réellement perdue avec la carte diocésaine qui l'accompagnait. Quant au manuscrit de M. Guérin, un des ornements les plus précieux de notre pays, c'est un gros registre in-4° d'une écriture fort serrée, et qui publié formerait plusieurs volumes. Longtemps en la possession de MM. Seguin, père et fils, il est aujourd'hui la propriété de l'auteur de cette note.

(Note de M. Pigeon).

Digitized by Google

1712. — Sur la fin de mai 1712, Mgr de Coetanfao, évêque, fit blanchir toute la cathédrale à ses dépens. Il en coûta 1,000 livres.

Le 31 août 1712, M. Gilles Auvray, curé de Notre-Dame-des-Champs, est mort. C'était un curé absolument incapable ; il se fit mépriser de tout le monde, même de ses ecclésiastiques, à cause de son incapacité. Les Auvray sont des plus anciens bourgeois d'Avranches.

Le 4 septembre 1712, Antoine Ernault, écuyer, prêtre, nommé l'abbé de Chantore, prit possession, en l'église cathédrale d'Avranches, du canonicat de Noirpalu qui vaut 300 livres.

Le 6 septembre 1712, M. Jacques Gautier fut nommé à la cure de Notre-Dame-des-Champs, par M. Chesnel, grand chantre, qui a ce droit à raison de son bénéfice. Ce Gautier étoit originaire de la paroisse de Belle-Fontaine, dans le comté de Mortain, d'une famille de paysans. Il avait un oncle prêtre qui le fit étudier et l'envoya à Paris pour y faire ses études en Sorbonne. Il y prit ses degrés de licence, revint dans le pays où il eut la cure de Chérencey et autres, et aussitôt que M. de Coetanfao étoit nommé par le roi à l'évêché d'Avranches, comme il l'avoit un peu connu à Paris, Gautier fut l'y trouver. M. de Coetanfao, par reconnoissance de ce voyage fait exprès pour lui faire compliment sur sa nomination, lui promit protection et lui tint parole, car il le fit son grand vicaire, official, archidiacre et curé des Champs.

1713.— Le 13 mars 1713, M. René Payen a été reçu avocat, âgé de plus de 55 ans, ayant femme et enfant. Il est originaire d'Avranches. Dans sa jeunesse, il avait exercé la profession de chirurgien comme faisait son père, mais en se mariant il abandonna ce métier et fut ensuite plusieurs années sans rien faire. S'étant ennuyé de son inaction, il s'est fait recevoir avocat, seulement pour en avoir le titre.

Le 30 septembre 1713, Robert Lemoine a été reçu avocat en ce bailliage. C'est un jeune homme de 20 ans qui est originaire de la paroisse de Lyvoie.

1714. — Le 30 février 1714, M. André Richer s'est présenté pour être reçu avocat. Il est originaire d'Avranches et fils de feu Christophe Richer qui était un bon chirurgien de la ville.

Le 16 avril 1714, l'on a commencé à faire deux chapelles aux

Digitized by Google

côtés du chœur de l'église Saint-Saturnin, l'une du côté droit, l'autre du côté gauche.

Le 18 juin 1714, Julien Belle Etoile, doyen des avocats d'Avranches, âgé de 83 ans, est mort dans sa maison, située en l'enclos de cette ville. Il était fils aîné de feu M. Robert Belle Etoile, greffier en la vicomté d'Avranches.

Le 8 septembre 1714, Henri Hardi, greffier de la maison de ville, mourut rue de la Brasserie. Il avoit donné 150 livres de rente perpétuelle pour les pauvres de la paroisse Saint-Gervais.

Le 16 septembre 1714, le sieur Tascane, opérateur, et sa petite troupe sont montés sur le théâtre pour distribuer leur orviétan.

1715. — Le 12 juin 1715, Messire Emmanuel du Quesnoy, baron du Quesnoy, a fait faire la lecture et publication des lettres patentes portant érection de la baronie du Quesnoy en marquisat. Le père du dit sieur du Quesnoy avoit, en 1646, obtenu du roi des lettres patentes contenant l'érection de la baronie du Quesnoy, et celui-là s'appelait Louis du Quesnoy.

Le nom du Quesnoy est le nom propre de la famille qui tire son origine du Bourgachard qui est proche, et sur le chemin de la ville de Rouen. Le premier qui vint s'établir en la paroisse de Saint-Martin-des-Champs, près Avranches, se nommoit Robert du Quesnoy. C'éstoit un homme de guerre. L'on ne sait pas bien par quel hasard il vint ici ; mais comme il étoit jeune et bien fait, il eut le bonheur de plaire à la veuve d'un gentilhomme riche nommé Grizi, mort sans enfants. Cette veuve l'épousa et lui fit sa fortune, car il n'avoit aucuns biens de son estoc.

De ce mariage il sortit un garçon, dit Jacques du Quesnoy, qui épousa une riche veuve de la famille des Viviens des Echommes, qui grossit sa fortune. Ils eurent deux fils, Louis du Quesnoy et Jean du Quesnoy, sieur de Chambures, lequel, étant âgé de 30 ans, acquit des héritiers de Nicolas Martin l'office de vicomte d'Avranches, qu'il posséda peu d'années, et quitta le monde pour se retirer à la Chartreuse de Paris, où il prit l'habit ; dans la suite il fut élu procureur du couvent.

Ainsi toute la succession demeura à Louis du Quesnoy, qui étoit le second fils. Celui-ci se maria avec noble dame Eléonore de Gouvet, de la maison de Clinchamps, lesquels par leur bon ménage augmentèrent entièrement leurs richesses. Ils eurent plusieurs garçons

Digitized by Google

et une fille, tous lesquels moururent sans se marier, à la réserve d'Emmanuel du Quesnoy qui est demeuré leur seul et unique héritier. Ce fut ce Louis du Quesnoy qui, en 1646, fit ériger les fiefs et terres de Chambeure et de Saint-Martin en la baronie du Quesnoy. Il avoit de l'esprit, estoit honnête et de facile accès ; il entendait les affaires, mais sédentaire et ne voyant presque personne, on lui faisoit rarement des visites. Toute son occupation était de faire bien ménager ses terres et d'y faire planter beaucoup. Il a si bien réussi qu'on peut dire qu'il a laissé du bois pour beaucoup d'argent avec plus de 25,000 livres de rente.

Cet Emmanuel du Quesnoy a épousé une demoiselle de la province du Maine, dont sont issus quatre garçons et trois filles. Il est seigneur de quatre paroisses, savoir : Clinchamps, Saint-Loup, La Godefroy et Saint-Martin-des-Champs. Il nomme aux trois premières cures, mais il n'est que patron honoraire de la quatrième. Un peu gros, mais grand de taille, il est honnête et bon, sage et prudent, économe et s'occupant de ses revenus ; il voit très peu de monde et peu de monde le va voir.

Le 6 avril 1715, M. Pierre Chesnel, grand-chantre de l'église cathédrale d'Avranches, est mort et enterré dans l'aile du côté de la Platte-Forme. Il n'étoit pas aimé du chapitre, à qui il suscitoit toutes sortes de procès, quand il en trouvoit l'occasion ; sans cesse, il contredisoit ses confrères ; il ne manquoit pas d'esprit, mais il avoit peu de capacité.

1716. — Le 5 septembre 1716, Charles Gouin, seigneur de Montgothier, a présenté des lettres du roi portant rétablissement et confirmation de ses anciennes lettres de noblesse qu'il avait achetées à différentes fois. Ce Charles Gouin n'avoit point servi ; mais son fils, qui se nommoit Gouin, sieur d'Athis, a servi près de 15 ans, fort bien, et c'est à cause de ses services que le roi, ou plutôt M. le régent, a bien voulu rétablir son père dans sa noblesse.

Le 25 novembre 1716, le sieur Lorin Maison-Neuve, receveur au bureau des traites, fut décrété avec sa femme et ses filles d'ajournement personnel, et ensuite ledit Lorin fut décrété de peine de corps, arrêté et mis en prison à l'occasion de malversations dont il fut accusé dans sa recette. L'on envoya à ce sujet des commissaires de Caen pour instruire le procès. Plusieurs commis

Digitized by Google

des traites et quart-bouillon furent aussi décrétés, mais ils s'enfuirent et ne purent être arrêtés.

1717. — En 1717, troubles en Bretagne et conspiration contre l'Etat. Ces troubles arrivèrent à l'occasion de sommes considérables que M. le régent demanda à la Bretagne. Les états, tenus par M. le maréchal de Montesquiou, furent cassés à différentes fois. La noblesse et le parlement de Bretagne s'étant révoltés et ayant même voulu mettre l'Espagne dans leur parti, le roi envoya beaucoup de troupes pour contenir cette province et en même temps il établit à Nantes une chambre de justice, composée de M. de Châteauneuf, conseiller d'Etat, et de quatorze conseillers, tous maîtres des requêtes, pour instruire le procès et juger définitivement ceux qui se trouvaient coupables de cette conjuration. Cette chambre travailla si diligemment à l'instruction de cette affaire, qu'il se trouva une infinité de personnes de Bretagne, de toutes sortes de conditions, coupables de la révolte.

Les plus considérables furent quatre gentilshommes qui avoient été mis auparavant en prison au château de Nantes comme plus entêtés perturbateurs que les autres. Les quatre gentilshommes s'appeloient le marquis de Pontcalec, le sieur de Mont-Louis, le chevalier de Talouët et le sieur de Coëdic, lesquels, par arrêt du 26 mars 1720, furent déclarés atteints et convaincus du crime de lèze-majesté, de félonie, et, pour réparation, condamnés à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le même jour en la place publique de Nantes.

Cet arrêt condamna par contumace, au même supplice, seize gentilshommes de la même province, du nombre desquels étoit M. de Lambilli, conseiller au parlement, et qui furent pareillement exécutés par effigie.

Le 15 avril 1720, le roi accorda une amnistie aux autres gentilshommes de Bretagne, leurs complices, à la réserve des seize condamnés par contumace.

1718. — Le 21 novembre 1718, Mgr l'évêque d'Avranches, avant de partir pour Paris, donna ordre à M. Gautier, son grand vicaire et curé des Champs, de faire sortir du diocèse M. Philippe, vicaire des Champs, accusé de jansénisme et soupçonné du crime de sodomie. Cet ecclésiastique, fils d'un boulanger de la ville, faisoit des

Digitized by Google

prônes excellents, et il étoit en apparence d'une conduite régulière. M. Gautier qui l'avait pour vicaire fit tout ce qu'il put pour qu'il ne s'en allât pas, mais inutilement. Il se retira à Paris sur la paroisse Saint-Roch où il disoit la messe et où il faisoit des prônes qui le firent admirer et lui méritèrent beaucoup de réputation. Mais par malheur, il fut mis au Châtelet pour crime de sodomie, en 1723. Il n'en n'est sorti qu'à la prière de Mgr l'archevêque de Paris, pour l'enfermer dans un monastère le reste de ses jours et pour y faire pénitence.

1719. — Le 2 mars 1719, Jean Angot, sieur de Potrel, lieutenant général au bailliage d'Avranches, est mort dans sa maison située près de l'Auditoire. Cet officier étoit ignorant et point appliqué à son état dont il aimoit cependant à recevoir exactement les émoluments. Il étoit né dans la ville d'Avranches, mais son père étoit originaire de la ville de Caen, d'honnêtes bourgeois. Il vint s'établir à Avranches en qualité de commis des décimes du diocèse. Quelques années après, le roi mit ces charges en vente et Potrel, le père, acheta celle d'Avranches. Ensuite il épousa la fille unique du sieur Richard, riche bourgeois de cette ville, qui commença sa fortune. Mais il l'augmenta bientôt par son adresse et son bon ménage en se servant du crédit qu'il avoit à Paris où il prenoit de l'argent au denier 25 et 30, dont il achetoit ici des fonds et des rentes qu'il revendoit très cher. Par ce moyen, il s'enrichit si promptement qu'il assembla près de 10,000 livres de rente.

Ces richesses lui ayant fait naître le désir de se faire noble, il acheta une charge de secrétaire du roi, du petit collége, qu'il posséda près de 20 ans, et mourut revêtu de cette charge, ce qui lui donna le titre d'écuyer. Aux quatre garçons qu'il avoit eus de son mariage, la charge des décimes fut partagée après sa mort, et dans la suite Jean Angot, sieur de Potrel, devint possesseur de la meilleure partie et l'exerça jusqu'à ce qu'il fut lieutenant général. Depuis ce temps il la fit exercer par un commis. La moitié de cette charge lui fut remboursée et rachetée par le clergé, en sorte qu'il n'en est resté que l'autre moitié à ses héritiers auxquels cette moitié a été pareillement remboursée.

Le 11 août 1719, Jean René Vivien, sieur de la Champagne, âgé de 28 ans, fut reçu dans la charge de lieutenant général du bailliage,

Digitized by Google

Il portoit le nom de Plomb du vivant de son père, et, depuis sa mort, il a pris celui de la Champagne.

Le lundi 2 octobre 1719, Mgr de Coetanfao, évêque d'Avranches, mourut à Paris, au palais du Luxembourg, où il logeait avec son frère aîné. Il était âgé de 50 ans.

Le 5 novembre 1719, Mgr César Le Blanc, prieur de Dammartin, a été nommé par le roi à l'évêché d'Avranches. Il étoit religieux de l'ordre de Sainte-Croix, fils de feu M. Le Blanc, intendant de Rouen, et frère de M. Claude Le Blanc, d'abord intendant de Dunkerque et ensuite ministre de la guerre.

En l'année 1719, parut le fameux anglais Law qui établit en France l'horrible système des billets de banque, qui a ruiné tant de familles et même l'Etat. Il sut si bien s'insinuer auprès de M. le duc d'Orléans, régent, qu'il réussit à s'emparer de tout l'argent du royaume, qu'il ruina.

1720. — Le 25 octobre 1720, Mgr Le Blanc, évêque d'Avranches, a fait son entrée dans la ville épiscopale.

Le 21 novembre 1720, Nicolas Pépin, procureur au bailliage d'Avranches, est mort âgé de 77 ans, d'une goutte remontée. Il étoit le doyen des procureurs et a exercé pendant près de 50 ans. Il étoit habile procureur et quoiqu'il ne put pas, les dernières quinze années de sa vie, aller à l'audience, il y faisoit aller ses clercs pour lui et étoit toujours très occupé. Il a été enterré dans l'église de Saint-Gervais. Ce procureur étoit originaire d'Avranches, fils d'un bourgeois, marchand de cuir, qui avoit laissé peu de bien. Cependant, Nicolas Pépin, par son travail et son habileté, amassa plus de 3,000 livres de rente avec de bons effets. Il avoit eu de son mariage trois garçons, dont un fut prêtre et contrefait. Les deux autres furent successivement vicomtes de Saint-James et Pontorson. Ils ne se marièrent point et moururent tous les trois du vivant de leur père. Mais Nicolas a laissé une veuve et quatre filles.

Le 28 novembre 1720, M^me^ la maréchale d'Estrées est arrivée à l'évêché pour voir M. l'évêque. Elle avait amené avec elle, des Etats de Bretagne, un gentilhomme de ce pays nommé M. de Rosnivilain de Marcilly. Il sortit de l'évêché, où il avait soupé, sur une heure après minuit, sans se faire éclairer pour le conduire à son auberge du grand hôtel, où il étoit descendu. Ce jeune homme crut pouvoir retrouver seul son chemin ordinaire, mais au lieu de pren-

Digitized by Google

dre la rue d'Office, il enfila la rue d'Auditoire. Etant auprès du puits de Livet, dont les rebords étoient presque détruits, il heurta contre une pierre de ces rebords et tomba dans le puits très profond où il fut retrouvé le lendemain.

Le 20 décembre 1720, maître Nicolas de la Breardière a fait une fondation de 6 livres de rente à perpétuité, pour fournir des chandelles à chaque pilier de l'église cathédrale de Saint-André, la nuit de Noël, et cette illumination a commencé cette année. Autrefois l'église n'étoit point illuminée, et il se commettoit beaucoup d'irrévérences pendant l'office de nuit et même pendant la messe de Noël.

1721. — Le 26 janvier 1721, Mgr Huet, ancien évêque d'Avranches, est mort à Paris, chez les jésuites de la maison professe, rue Saint-Antoine, âgé de 98 ans. Il a donné sa bibliothèque considérable à cette maison. Il lègue 500 livres une fois payées à l'hôpital d'Avranches.

Le 30 juin 1721, dame Anne Roger, veuve de René Vivien, écuyer, lieutenant général du bailliage d'Avranches, mourut âgée de 78 ans. Elle était fille du sieur Roger de la Breudière, procureur du roi en l'élection d'Avranches, qui était riche de 1,000 livres de rente dont cette dame étoit seule héritière. Elle avoit de l'esprit, de la résolution et de la générosité. C'étoit une des plus belles filles de son temps. Aussi fut-elle recherchée de beaucoup de personnes de condition. Elle fut accordée à la fin à M. René Vivien, lequel, après la mort de son père, M. des Echommes, fut lieutenant-général d'Avranches. Pendant leur mariage, il leur survint de fâcheuses affaires que Mme Vivien termina seule par sa vigueur et son habileté, car les infirmités de son mari l'empêchèrent d'y vaquer. Elle fit condamner à mort le marquis de Saint-Quentin, qui avait débauché et enlevé sa fille aînée. Elle tira d'affaire le sieur de Chevigni, son gendre, qui avait tué le valet d'un des fils du sieur de Saint-Quentin ; par son crédit et ses intrigues elle obtint de M. le chancelier Boucherat des lettres de rémission pour son fils aîné, qui avait fait tuer son second frère, ce qui était un cas irrémissible, et les fit entériner à Rouen.

Enfin, après le décès de ce fratricide qui étoit lieutenant général et qui étoit mort en perte d'office, elle eut la résolution d'aller à Paris, toute vieille et infirme qu'elle étoit, et fit si bien par ses

Digitized by Google

amis qu'elle retira cette charge des parties adverses à très bonne composition. Après cette dernière affaire, elle a toujours été si incommodée d'une espèce d'asthme, qu'elle mourut peu après. Elle fut enterrée dans la cathédrale, en la chapelle Sainte-Anne.

1722. — Au mois d'avril 1722, M. Levendeur, curé de Saint-Gervais, fit diminuer le cimetière qui allait jusques vis à vis la porte de l'auberge des Trois Rois. Il a fait construire la murette qui existe à présent. Le tout cependant du consentement des paroissiens.

Le 17 septembre 1722, la ville a fait curer le puits de Livet, réparer et rétablir la maçonnerie et fait mettre les grilles de fer pour qu'on ne jette pas des ordures dedans et pour éviter pareil malheur à celui de M. de Rosnivilain. Cette réparation a coûté 1,500 livres. à la ville.

1723. — Le 1er juillet 1723, M. Le Blanc, ministre, frère de Mgr l'Évêque d'Avranches, fut disgrâcié et conduit à la Bastille. Ensuite le ministre sortit après justification et vint à Avranches.

Le 27 août 1723, le sieur Provost de la Fardinière, de la paroisse de Ducé, se fit recevoir lieutenant de M. le vicomte d'Avranches. Son oncle, qui étoit curé de Macé, l'avoit fait étudier et apprendre la médecine qu'il a quittée pour prendre le droit à l'âge de 30 ans.

FIN.

Digitized by Google

Notes philologiques de M. Le Héricher sur cette Chronique

Elle n'a pas plus d'un siècle et demi de date : elle offre cependant des variations curieuses dans la langue, qui est mobile et changeante, comme toutes les choses humaines.

1. La dédicace de l'église Saint-Gervais, par S. Cunibert, nous rappelle que ce nom est encore porté comme nom de famille dans l'Avranchin, à moins qu'il ne vienne d'un baptême d'hospice, comme celui de Ignace de Loyola qui est porté par une famille des environs d'Avranches.

2. Au temps de notre chroniqueur, on gardait encore le *h* étymologique, venu du l. *thesaurus*, d'où *thrésor*, où l'on remarquera l'intercalation d'une liquide, comme dans *S. Planchers*, issu de *S. Pancrace*. Mais il garde la fautive orthographe *faux-bourg*, mot issu de *for-bourg*, litt. en dehors du bourg, ou bourg en dehors (de la ville).

3. *Planitre* est un bon vieux mot perdu dans la langue, resté dans le peuple pour dire un terrain plat, uni. Appliqué ici à l'espace uni du Palet, devant Changeons, il n'est plus usité pour ce lieu là.

On ne tenait pas alors, et avec raison, à l'unité des régimes, qu'exigent aujourd'hui certaines grammaires trop puristes et desséchantes ; notre chronique dit bien : « Condamna 9 des coupables à être rompus vifs, 35 aux galères, 42 à être bannis. »

4. Savigny-le-Vieux, lisez l'*évieux*, litt. l'aquatique, d'après sa vallée où se réunissent trois cours d'eau. De même, au lieu de Saint-Martin-le-Vieux, près Bréhal, lisez l'*évieux ;* le terrain justifie aussi là cette orthographe.

« Les ormes de dessus le Promenoir, » on dit auj. sur le.

5. « Furent pendus et étranglés. » Ces deux mots souvent réunis à cette époque prouvent que l'on ne croyait pas à l'efficacité absolue de la pendaison. Beaucoup de pendus sont revenus à la pleine vie.

Digitized by Google

Libertinage ne se dit plus qu'au singulier, dans le sens général et abstrait. Notre chroniqueur dit : « S'abandonna si fort aux libertinages, » et par là ouvre un autre sens, celui de la pluralité, de la variété des diverses sortes de passions, de toutes les passions.

Remarquons passer dans son vieux sens actif : « Les rues qu'il devait passer. »

6. Ronton, écrit ainsi, et non Ronthon, où nous croyons que le *h* n'a pas sa raison d'être.

7. « Sergeant » forme ancienne de sergent, restée en anglais.

8. « Avec la qualité de référendaire et de protester *(sic)* comme procureur, » lisez et la qualité de protester comme procureur.

9. Le mot « régaler » ça et là, a le sens d'inviter à dîner, à souper, etc.

10. Le chroniqueur écrit « grand'messe » avec l'apostrophe qui montre que la tradition d'une règle du v. fr. était dès lors perdue, règle historique qui n'admet pas cette apostrophe.

11. « Mettre à la galère » auj. aux galères, mieux dit.

12. « Jean le Comte, qui estoit hoste des Trois-Rois, » son sens en v. fr., auj. hostelier, distinction nécessaire entre celui qui héberge pour de l'argent et celui qui le fait gracieusement.

13. « Ses provisions et réception » forme laconique au lieu de « ses provisions et sa réception », comme on dit « ses père et mère. »

14. Il écrit très bien « chevaux-légers » et non chevau-légers, absurde orthographe.

15. « Porte varouillée, » encore populaire, mais fautif, du l. *vericulum*. L'abbé Cerisier appelait Mlle Souvarow la petite Cerisier qui disait « être sous varrou ».

16. « Poujeat », la poix du cordonnier, est un bon mot qui manque à notre langue. On dit aussi *poujard*.

17. « Cuirassier » employé dans un sens tout local : « il mourut cuirassier ou vendeur de cuirs apprêtés ».

18. « Innocent » dans le sens (très touchant) de idiot.

19. « Le feu prit en la rue, » on dit auj. moins bien « dans la rue. »

20. Au lieu de Renault de Chantore, lisez Ernault (note de Mgr Deschamps du Manoir).

« Jusques à se coucher... jusques à l'érection de ces charges », aujourd'hui jusqu'à.

Digitized by Google

21. Notre chroniqueur écrit contretable et non rétable, une orthographe très controversée. M. Corblet, dans son *Autel chrétien*, est pour rez-table, comme on dit rez-terre, rez-de-chaussée. Sheler voit là le v. fr. *restauble*, d'un adj. *restabilis*, partie fixe de l'autel, relativement à la partie portative, le tabernacle. Pour nous, nous trouvons la forme archaïque *reretaule*, c.-à-d. arrière-table, et c'est à cette étym. que nous nous arrêtons. Quant au synonyme de notre choniqueur, contretable, c'est la contraction de contre-la-table, ou même contre-retable, qui est cité par M. Corblet. Le v. fr. *reretaule* est devenu rétable, comme le v. fr. *contrerouleur* est devenu contrôleur, du bas-l. *contrarotulator*, du l. *rotulus*, rouleau, registre roulé.

Dors-en-avant, désormais, est une vieille forme, avec *dores-en-avant*, qui est dans Montaigne, et qui représente d'*ore* (*hora*, maintenant) en avant. Le *s* est régulier d'après la vieille déclinaison française.

22. « Il n'avait aucuns biens de son estoc », locution vieille et abandonnée qui signifie litt. de sa *souche*, ou origine de famille, du v. fr. *estoc*, souche, tronc d'arbre, resté dans la locution « d'estoc et de taille ».

23. « Tous lesquels moururent sans se marier. » Littré dit qu'on « met quelquefois tous devant lesquels, » et il cite deux exemples tirés de Pascal et de Bossuet. Nous croyons que c'est une forme surannée et qu'il eut mieux valu dire : « on mettait, etc. »

24. « Le 6 avril, M. Pierre Choisnel est mort et enterré. » Combinaison très fautive, puisque les deux actions sont au passé. Lisez : est mort et a été enterré.

25. « La capitation sera levée et le rôle d'icelle. » Excellent génitif perdu que possède l'anglais (*of it*) et dérivé du l. *ecce ille*. Essayez de dire la même chose en français moderne avec autant de clarté et de concision.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY ET SES CHAPELLES

Par M. H. MOULIN

I

Saint-Georges-de-Rouelley, ou d'après les titres anciens de la *Roelle*, faisait partie, dans une certaine mesure, d'une contrée *sui generis*, dont le sous-sol était formé d'une glaise compacte se levant par *rouelles* et servant, depuis une très haute antiquité, à la fabrication de la poterie.

Cette région qu'arrosent la Sonce et ses affluents était formée principalement du territoire des communes de *Rouelley*, de *Saint-Gilles-des-Marais* ainsi que de la *Haute-Chapelle* : c'est le *Rouelley*, contrée au sous-sol imperméable, qui devait former autrefois, surtout en hiver, un vaste marécage, avant les travaux d'assainissement opérés de nos jours, et dans laquelle est une vaste couche de glaise ou de terre à potier, connue sous le nom de *goulande*, et d'où les potiers de Ger sont dans l'usage d'extraire leur terre à pots depuis un temps immémorial.

La commune de Saint-Georges-de-Rouelley, placée sur les marches de la généralité d'Alençon, était sillonnée par un grand nombre d'anciens chemins qui la mettaient en communication soit avec le Passais et le Teilleulais, par le chemin de la Chiffetière, soit avec le Mortainais et l'Avranchin, par le grand *chemin montois*, soit avec Lonlay-l'Abbaye par le chemin du Gué-Saffray et des tertres, soit enfin avec Ger et Tinchebray par le grand chemin de la forêt de Lande-Pourrie.

Saint-Georges-de-Rouelley, était donc comme frontière, une position importante, et à une époque où les marais du *Rouelley*,

Digitized by Google

d'une part, et les grandes rivières du Passais, d'autre part (1), devaient souvent couvrir, sinon inonder le pays, tout porte à croire que Saint-Georges-de-Rouelley devint le *terminus* des anciens chemins du Mortainais, lesquels devaient, dans le principe, converger vers Lonlay-l'Abbaye (2).

Ce qu'il y a de plus ancien à Saint-Georges-de-Rouelley, c'est sans contredit son église dont le portail, construit en blocage, avec d'anciens contre-forts, une porte romane à claveaux, sans autre ornement que le damier et une rosace circulaire, doit dater du commenement du douzième siècle et présente tous les caractères de l'architecture romane, en Normandie, à cette époque.

Au Midi, est une fenêtre à meneaux, en style ogival trilobé, sinon en fer de lance, qui peut dater du quatorzième siècle : ce sont les seules parties anciennes de l'édifice actuel.

Un manuscrit du quinzième siècle, qui paraît fort exact (3), désigne ainsi ce monument : « *L'église sainct Georges de Rouellé faicte par les Anglois ;* » mais cette construction ne pourrait s'expliquer de la sorte qu'autant qu'elle serait l'œuvre des Anglais établis dans le Mortainais en général et à Saint-Georges-de-Rouelley en particulier, après la bataille de Tinchebray, en 1106 ; et les parties les plus anciennes de l'église présentent bien les caractères de l'architecture romane sous le règne du roi d'Angleterre, Henri I^er^.

Dans cette hypothèse, l'église actuelle de Saint-Georges-de-Rouelley aurait donc été fondée sous Etienne de Blois, premier comte de Mortain, depuis la bataille de Tinchebray, et la fenêtre du Midi pourrait être également d'origine anglaise et dater de la guerre de Cent ans.

L'église est placée sous les vocables de Saint-Georges et de Saint-Julien, premiers évêques du Mans, ce qui s'explique par le voisinage de ce grand diocèse qui comprenait, dans l'origine, tout le Passais.

Quant à l'ancien château de Saint-Georges-de-Rouelley, il était situé dans le bourg même, à côté de l'église, sur un large plateau

---

(1) La Sonce, l'Egrenne et la Varenne.

(2) Lonlay-l'Abbaye paraît être plus ancien que Domfront, dont la fondation date seulement du commeneement du onzième siècle.

(3) Manuscrit sur les trésors anglais, publié par M. l'abbé Hersent, en 1875, dans la *Revue catholique* et reproduit par le *Mortainais*, dans le numéro du 29 mai de la même année.

Digitized by Google

d'environ trois hectares d'étendue, entouré de douves au Midi, au Nord, à l'Ouest ; et l'on peut encore affirmer, tant d'après les restes de ce château que d'après l'importance des douves, surtout à l'Ouest, que le château de Saint-Georges-de-Rouelley constituait une position forte au treizième siècle et qu'après le château de Saint-Cyr-du-Bailleul, c'était certainement la forteresse la plus importante du canton de Barenton (1).

Dans l'état actuel des choses, ce qui reste du château date de la seconde moitié du treizième siècle, et peut remonter au règne de Saint-Louis. Ainsi la porte d'entrée, au Midi, offre un type très pur d'ogive lancette avec chanfrein, et la cheminée, de forme très élégante, reproduit le type des belles cheminées du réfectoire du Mont Saint-Michel.

L'emplacement du château a fait place à une ferme que ne désignent ni la carte de Cassini, ni celle de l'état-major, mais qui figure, l'on ne sait trop pourquoi, sur l'Atlas cadastral de la commune et sur les cartes cantonales de M. Bitouzé, sous le nom de la *Salle* (2).

II

D'après les historiens et les géographes, il n'existait sur le territoire de la paroisse de Saint-Georges-de-Rouelley que deux chapelles : *Saint-André-de-la-Pierre* et *Saint-Laurent-des-Aulnaux* (3).

La chapelle Saint-André, qui existait au quinzième siècle, figure encore sur les cartes de Cassini ainsi que la chapelle Saint-Laurent.

Elle avait été bâtie en pleine forêt, dans le *bois de la Pierre*, dépendant de la forêt de Lande-Pourrie, et pour se rendre compte de sa construction en ce lieu solitaire, il faut se reporter en imagination à plusieurs siècles en arrière.

Il existait, en effet, dans cette partie de la forêt et depuis un temps immémorial, un ancien chemin *montois* ou *montais*, allant directement de Lonlay-l'Abbaye vers Avranches, par Mortain. Ce

(1) A Barenton, il n'existe aucune trace de position forte, soit à la Siourie, soit à la Filolaye ; et il n'y a que l'ancien château des de Verdun, à Passais, qui pourrait présenter quelques traces d'une défense importante.

(2) Cette dénomination, qui ne doit pas être ancienne, peut être attribuée, soit à la nature de l'eau qui coulait dans les anciens fossés, soit aux douves, qui devaient être très sales.

(3) MM. Hersent, Foucault et Cassini.

Digitized by Google

chemin est déjà cité dans des titres du commencement du quinzième siècle, mais il est évidemment beaucoup plus ancien (1).

Il partait de Lonlay-l'Abbaye par la rue Saint-Michel, au haut de laquelle existait une ancienne chapelle de ce nom ; il traversait la forêt où était précisément la chapelle Saint-André, et franchissait sur un pont très ancien, le *Pont-de-Biorbe*, deux affluents de la Sonce qui se joignent en cet endroit (2). De là, il traversait les anciens villages du *Breil*, de la *Croix-le-Comte*, passait près de la chapelle de Rancendray, but d'un très ancien pèlerinage, et de là gagnait la *Montjoie* et l'ermitage *Saint-Gilles* (3) d'où les pèlerins avaient déjà une première vue du mont dédié à l'archange.

Tout porte à croire que c'est la présence de cet antique chemin qui a motivé l'érection, dans cette contrée, de l'ancienne chapelle Saint-André (4) dont les deux statues sont actuellement dans l'église de Saint-Georges-de-Rouelley (5).

La chapelle Saint-André avait été construite en pleine forêt, probablement dans l'intérêt des voyageurs, et des habitants de ces contrées solitaires, entre le village de la Pierre et le village de la Prise-Guimont, dans une situation élevée, comme en général les anciennes chapelles, et d'où l'on a une très belle vue du côté de Domfront et du Passais.

Elle était placée à la jonction de deux anciens chemins, savoir : du chemin de la Pierre et d'un ancien chemin venant de Lonlay-l'Abbaye, dans la direction du Gué-Tribaud, par la Croix-des-Champs, le village du Cerisier et la forêt (6).

Elle avait été bâtie dans un champ qui porte encore le nom de *Champ-de-la-Chapelle*, et, comme beaucoup d'autres chapelles anciennes, elle était entourée d'un cimetière, planté d'ifs. Elle fut desservie (7) par les religieux de l'Abbaye de Lonlay jusqu'à

---

(1) Dans les franchises et libertés des coutumiers et gens de Ger, en 1402.

(2) Ces affluents descendent des environs de Ger, et constituent avec la Sonce, qui leur sert de collecteur, ce que l'on appelle le bassin des trois rivières.

(3) V. le manuscrit du quinzième siècle, publié par l'abbé Hersent.

(4) La verrerie de la Pierre ne datait que de la fin du seizième siècle.

(5) Ces deux statuettes ont été placées à droite et à gauche, au-dessus du rétable du maître-autel.

(6) Il existe, il est vrai, une autre ligne de faîte par la Tablère et les Quatre-Vents, mais il est à remarquer qu'il y avait beaucoup de variantes à travers les bois et les forêts, et que les chemins n'avaient guère de limites précises.

(7) *Histoire du diocèse de Coutances et Avranches*, par M. l'abbé Lecanu, imprimerie A. Salette, à Coutances, 1878. T. II, p. 368.

Digitized by Google

l'époque de la Révolution; mais, abandonnée depuis 1793, elle est tombée en ruines, et aujourd'hui il n'en reste plus pierre sur pierre. Toutefois, le souvenir de cette chapelle subsiste toujours dans la contrée, et la tradition en est toujours vivante.

Cette chapelle a dû être fondée par l'abbé de Lonlay, déjà patron présentateur de l'église paroissiale de Saint-Georges-de-Rouelley, et cette fondation a dû être motivée tant par les besoins du service, que par l'intérêt des populations rurales de cette grande commune disséminée sur une vaste étendue de la forêt.

En fait, la chapelle de Saint-André, était donc comme beaucoup d'autres, une sorte de succursale de l'église paroissiale; et c'est ce qu'indique d'ailleurs la présence d'un cimetière et d'un presbytère à la Prise-Guimont.

Au-dessus et vers la ligne de faîte de la forêt, est le village de la Pierre, avec l'emplacement de son ancienne *verrerie*, et l'industrie du verre était autrefois très active dans cette contrée de la forêt de Lande-Pourrie (1) ou dans ce val de Sonce, si riche en grès supérieur (2).

La chapelle Saint-Laurent des Aulnaux ne figure pas dans le manuscrit du quinzième siècle; mais elle est citée par M. Foucault, intendant de la généralité de Caen, dans les mémoires qu'il publia sur le Mortainais, en 1697, comme appartenant au doyenné du Teilleul: elle aurait été fondée par les Poisnel et elle existait certainement en 1475, suivant le livre blanc de l'évêché d'Avranches; mais nous verrons bientôt que, d'après le style de sa construction, elle est beaucoup plus ancienne.

Cette chapelle figure encore comme entière sur les cartes de Cassini.

Elle avait été construite originairement à la limite des généralités de Caen et d'Alençon (3), sur un ancien chemin reliant le Passais avec Lonlay-l'Abbaye, tout près d'un gué qui permettait de passer aisément la Sonce en cet endroit et du manoir des anciens seigneurs de Rouelley, enfin, au milieu d'un petit bois et sans doute dans un bouquet d'aunes.

---

(1) Cette industrie a été transportée à Fougères; mais il est à remarquer que plusieurs villages ont encore conservé le nom de *La Verrerie*.

(2) Voir la carte géologique de l'Avranchin, par M. Lapparent.

(3) Une haie de terre qui part de la Chiffetière en formait la séparation.

Digitized by Google

Cette chapelle est aujourd'hui en ruine ; mais ses débris sont encore suffisants pour permettre de s'en faire une idée exacte et de préciser l'époque de sa construction.

De forme rectangulaire, elle avait 10m 50 de longueur sur 5m 30 de largeur, dans œuvre : elle était orientée avec une porte d'entrée au Midi et éclairée par trois fenêtres au moins, au Nord, au Sud et à l'Ouest, sinon à l'Est.

Ce qui subsiste encore et ce qui permet de dater l'édifice, c'est une élégante fenêtre au Midi, de 2 mètres de hauteur et de 40 centimètres de largeur, en style ogival trilobé, avec chanfrein : fenêtre d'un style très pur et d'une belle exécution qui rappelle l'architecture gothique de la seconde moitié du treizième siècle et du règne de Saint-Louis (1).

L'on peut donc sans crainte faire remonter à cette époque l'érection de la chapelle Saint-Laurent, bien qu'elle ait certainement subi depuis plus d'un remaniement.

Tout près de là était l'ancien manoir des seigneurs de Rouelley, dont la motte existait encore, il y a quelques années, mais a été depuis complètement rasée, de sorte qu'il n'en reste plus aucune trace. Mais, quoiqu'il fût entouré de douves, ce manoir n'a jamais dû avoir d'importance sérieuse d'après les renseignements que nous avons recueillis sur les lieux. Quant à la chapelle elle-même, elle avait dans les derniers temps pour titulaire M. François Couppel, prestre, official du Mans au siège de Domfront (2), auquel succéda M. Louis Couppel, seigneur de Saint-Laurent, patron présentateur de Rouellé.

L'on conçoit qu'ainsi cette chapelle soit devenue l'oratoire des seigneurs de Rouelley, bien qu'elle fût située sur le territoire de la commune de Saint-Georges (3).

Non loin de cette chapelle et derrière l'ancien domaine de Rouelley, apparaît une des merveilles naturelles du pays ; cette haute et large brèche par laquelle la Sonce s'est frayée sa voie, sur

---

(1) La pointe en a été, il est vrai, renversée ; mais on peut la reconstituer à l'aide des morceaux qui gisent à terre.

(2) Renseignement communiqué par M. Ed. Le Héricher et publié dans la Revue trimestrielle de la Société archéologique d'Avranches et de Mortain, année 1884. Numéro 2, page 98.

(3) La statuette de Saint-Laurent a été transportée au presbytère de la paroisse de Saint-Georges.

Digitized by Google

un lit de roches erratiques et entre deux murailles de grès armoricain dont les larges et imposantes assises descendent vers la rivière en suivant un plan incliné.

Quant à la Sonce, elle se précipite avec une chute d'environ deux mètres dans une cave profonde de cinq à six, que l'on appelle, pour cette raison, soit la *fosse* (1) soit la *fosse Artour*.

L'on remarque, en face l'une de l'autre, deux grottes profondes, dans lesquelles une dizaine de personnes peuvent se tenir debout, et que l'on a appelées, comme dans les contes de fées, la *chambre du roi* et la *chambre de la reine*. Ce sont des jeux de la nature très communs dans les massifs de grès armoricain, et dont on trouve des types fréquents dans la longue chaîne de rochers qui s'étendent de Mortain vers Domfront, mais il existe peu de grottes aussi belles que celle-ci et nous n'avons pas de brèche aussi imposante que celle de la fosse Artour (2).

Aussi l'on conçoit que l'imagination ait cherché à placer là ses légendes, bien que le nom de l'*Artour*, qui leur a servi de base, puisse s'expliquer aisément par la nature de la Sonce, qui, à peu de distance de sa chute, se divise en deux branches, lesquelles ne tardèrent pas à se replier sur elles-mêmes, notamment vers le village de l'*Artour* (3) comme dans une autre bassin la Vire se replie également sur elle-même, vers un endroit que l'on a appelé le *Pont-au-Retour*, *Aux Retours* ou *Es-Retours* (4).

D'après une tradition conservée dans le pays, Saint-Louis, à la suite d'un pèlerinage fait par lui au Mont Saint-Michel, revenant de Mortain à Paris, aurait passé par Saint-Georges-de-Rouelley, et aurait couché au château du domaine, lequel devait lui appartenir, et il est certain qu'en avril 1256 Louis IX revint à Paris par Domfront après avoir visité le Mortainais.

Mais il dut suivre le *grand chemin montois*, lequel constituait à l'époque une des lignes les plus fréquentées du pays dans le bassin

---

(1) Cassini écrit simplement *La Fosse*, et il existe, à peu de distance, un village de ce nom.

(2) Notamment à l'Abbaye-Blanche, près Mortain, à Bourbe-Rouge, à Lonlay-Rouge, à Lonlay-l'Abbaye et à Notre-Dame-sous-Domfront.

(3) Cette bifurcation présente un développement de deux kilomètres avec un écart maximum de mil huit cents mètres, et au sommet de la branche de gauche est le village que l'on nomme aujourd'hui l'*Artour* et que Cassini écrit la *Retour*.

(4) Voir les cartes de Cassini et de l'état-major.

Digitized by Google

de la Sélune (1) ; il passa donc certainement par Barenton et par Saint-Georges-de-Rouelley, mais il dut aller coucher à Domfront avec sa suite, dans ce château célèbre où avaient tant de fois résidé, au siècle précédent, les rois d'Angleterre, et qui était seul digne de le recevoir.

Ce qui est certain c'est que le souvenir de Saint-Louis est toujours vivant dans le pays, tant à cause du prestige attaché au nom glorieux de ce saint roi que du voyage qu'il avait fait dans le Mortainais et des grands fiefs qu'il y possédait.

Ainsi, avant la constitution de ce que l'on a appelé les deux moitiés de Barenton, Saint-Louis devait posséder les terres fertiles ou les riches domaines (2) qui ont servi à constituer le premier fief de la Filolaye, connu sous le nom de *Terres-de-Saint-Louis* (3).

Un pont construit sur un ancien chemin qui traversait ce fief (4) a conservé le nom du souverain qui le fit bâtir : le *pont Saint-Louis* ; et, d'après une tradition confirmée par certains documents historiques (5), l'on érigea, après la mort du roi, une chapelle placée sous son vocable, la *chapelle Saint-Louis*.

Enfin une chapelle ancienne, la chapelle de Montéglise, comprise dans le premier fief de la Filolaye, et dont Saint-Louis devait être patron présentateur, a été évidemment restaurée dans la seconde moitié du treizième siècle (6), et la statue vénérée de la vierge offre tous les caractères de cette époque en supposant qu'elle ne soit pas même un don du souverain (7).

---

(1) V. notre notice sur les anciens chemins du Mortainais.

(2) V. un cartulaire manuscrit de M. Louis de Gouvet, seigneur de Barenton, *penes nos*, et la charte de Navarre au chartrier de l'hospice de Mortain.

(3) V. *idem*, page 275, verso.

(4) Chemin passant par le village de la Lamerie et reliant directement l'ancienne route de Ger avec le bourg de Barenton. Ce fut longtemps un *chemin messier* très fréquenté.

(5) V. le cartulaire ci-dessus cité, page 248 recto.

(6) Il existe au Nord une fenêtre en ogive lancette, et au chevet une autre en ogive trilobée.

(7) Statue en pierre calcaire, représentant la vierge assise avec tous les ornements des reines de France, à la fin du treizième siècle.

Digitized by Google

REVENU TEMPOREL

DE LA

ROYALE ABBAYE DU MONT SAINT-MICHEL

AU PÉRIL DE LA MER

Que baillent Messire ETIENNE TEXIER D'AUTHEFEUILLE, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, Bailly, Ambassadeur extraordinaire d'iceluy auprès de Sa Majesté, Abbé commendataire et les Religieux, Prieur et couvent de ladite Abbaye, tant de ce qui appartient à la manse abbatiale qu'à la manse conventuelle.

Au bailliage d'Avranches, fief d'Ardevon en titre de baronie, qui a pour limite le ruisseau de la Gueindre, Selune, Coesnon, la seigneurie de Courtis, de Perron. A l'égard de ses proches fiefs elle s'étend aux paroisses d'Ardevon, du Mont-Saint-Michel, Lespas, Huynes, Tanye, Curé et Maccé. Les arrières fiefs qui en sont dépendants, ce sont les fiefs de Maidré, Soligny, Megny, Costard, Caugé, Baalant, Plomb, Villiers, La Croix-en-Avranchin, Fournes, Pitelou, Saint-Benoist-de-Beuvron, la maison Dieu de Saint-James, la chapelle Hamelin, le Mesnil-Adelée, etc.

Le manoir seigneurial de nostre dite baronnie est seis et joignant notre église paroissiale d'Ardevon et se consiste en plusieurs maisons manables, salles, chambres, greniers, écuries, celliers, pressoirs, chartrie, grange, colombiers, jardins, grande cour, le tout enclos de murailles, et peut contenir cinq verges de terre ou environ, joignant d'un côté à notre dite église et à une petite maison qui nous appartient dont nous nous servons pour y faire tenir nos pléds par nos officiers, d'autre à notre jardin qu'on nomme Pallé.

Nostre domaine non fieffé dont nous jouissons par nos mains ou que nous donnons à ferme à des particuliers, consiste ès dits Clos ou Colombier, Pallé, et dans un autre clos appelé le Domaine, au côté du quel nous avons un petit étang, quelques saullayes, prairies,

Digitized by Google

herbages et un jardin potager qu'on nomme Pingé. (450 vergées de terre).

En outre, l'herbage de la Rencontre (100 verges de terre), donnés à ferme à moietier.

Une petite maison à l'usage de forge. (2 vergées).

La Bidonnière. (140 vergées de terre).

Deux petites maisons. — La Bergerie, près la rive d'Ardevon. (16 vergées). — Un four banal seis audit bourg d'Ardevon où nos sujets sont obligés de faire cuire leur pain, en nous en payant le droit ordinaire et pour raison du dit four nous devons au roi une rente annuelle de 30 sols tournois que nous payons aux mains de son receveur à Avranches.

Item sous nostre dite baronnie, nous tenons notre moutier sous le nom et protection du grand Saint-Michel Archange. Il est bâti sur la cime du rocher dudit lieu et se consiste en une grande église, cloistre, dortoirs, réfectoire, sales et autres lieux réguliers, et maison abbatiale au bout de laquelle nous y avons un appartement dont nous laissons la jouissance aux gouverneurs, leurs officiers et soldats, lorsqu'ils nous sont envoyés par le roi pour des raisons particulières. Ce qui se fait toujours sans nous préjudicier ni donner aucune atteinte à la possession en laquelle nous sommes de temps immémorial d'être seuls capitaines, gouverneurs de la ville forteresse et château du dit mont. Pour cet effet, nous avons trois soldats que nous gageons en qualité de portiers qui après nous avoir fait serment d'être fidèles au roi, et de veiller à la conservation de notre moutier, viennent chaque soir prendre de nous les clefs pour en fermer les portes du château ; ensuite nous rapportent les dites clefs que nous conservons jusqu'au lendemain qu'ils les reviennent prendre pour ouvrir les portes en présence et conjointement de soldats lors en faction ; et où il arriveroit, comme dit est, qu'il plut au roy nous donner un gouverneur autre que nous, pour lors nous garderions et aurions la moitié de toutes les clefs qui nous seraient apportées par nos dits portiers en la manière que dessus, le tout pour l'intérêt du roi et le nostre en particulier, étant vrai que la dite forteresse et château ne sont précisément que nos dits moutiers, et c'est en ces mêmes qualités de commandants et seigneurs fonciers de la ville du Mont Saint-Michel, que nous y faisons faire tout service militaire par nos hommes qui en sont les habitants et francs bourgeois, et afin que le tout se fasse dans

Digitized by Google

l'ordre nous y avons un sergent-major qui leur fait faire les gardes accoutumées et se charge des clefs des portes de la dite ville qu'il remet entre nos mains lorsqu'il en est par nous requis.

En outre sont tenus pour la conservation de notre dit moutier nos hommes et nos vassaux de nos paroisses d'Ardevon, Beauvoir, Lespas et Huynes de se rendre suivant nos ordres en notre moutier, pour y faire le guet en temps de guerre pendant un montant et retirant de la mer. En conséquence duquel service ils ne reconnaissent aucun capitaine, garde coste, et ne sont tenus de comparaitre à autres montres qu'à celles qui leur sont par nous indiquées. Et pour faire voir le juste intérêt que notre moutier, forteresse et château soient conservés, c'est que les seigneurs propriétaires des vavassories dépendantes de notre dite baronnie d'Ardevon, qui sont Vergoncé, Plomb, Villiers, Pitelou, Fournes, Soligny, Mégny, Costard, Branart, Du Boschet et Coupart sont tenus de nous fournir plusieurs hommes de pied, armés de casques, haussecols, gantelets, bracelets, épées, lances, hallebardes, pour faire la garde le jour de Saint-Michel en septembre, pendant un montant et retirant de la mer, ce qu'ils font en tems de guerre pendant quinze jours; et les défaillants ou ceux qui n'ont pas leurs armes en bon état sont condamnés à une amende pecuniaire par nos officiers d'Ardevon.

Hors l'enceinte de notre moutier qui est renfermé de murailles, bastions et d'un corps de garde, nous possédons un moulin à vent avec plusieurs vieilles masures de maisons, quelques jardins à herbe, au bout dequels sont nos greniers; l'autre partie du rocher nous sert de garenne prohibitive et y avons lapins. Et à l'égard de la ville elle est bâtie sur le penchant dudit rocher, et tous les habitants se nomment francs bourgeois, à cause de leurs anciens priviléges, et parcequ'ils sont tous hommes et vassaux de notre dite baronnie, ils nous payent annuellement plusieurs rentes de diverses espèces pour les maisons et autres emplacements qu'ils possèdent dans l'étendue de ladite ville du Mont Saint-Michel.

Et parce que nostre dit moutier, tant en chef qu'en membres, est de fondation royale, toutes les appartenances et dépendances sont unies et incorporées à la couronne et domaine de France pour la conservation de nos droits. Pour cet effet nous avons beaucoup de beaux priviléges comme de committimus aux requêtes au palais, de lettres de garde gardienne au bailliage d'Avranches, et de sauvegarde générale pour nos personnes, biens, serviteurs et

Digitized by Google

domestiques, même nous demeurons exemps de payer aucun tribut, coutume, péage ou impots de quelque nature qu'ils soient, pour les vins, cidres, blés, poissons et toutes autres provisions que nous faisons entrer entre notre dit moutier pour notre usaige et celui de nos domestiques.

Item notre manoir seigneurial en nostre paroisse de Beauvoir (160 vergées). Pour ce qui reste des herbages de ladite paroisse, nous en partageons les dîmes avec le curé. On bat dans notre grange dixmeresse près le presbitaire.

Dîmes en entier de toutes sortes de grains à Ardevon, moitié à Lespas, même des lins, chanvres, aigneaux, laine, pain, fèvres. Grange dixmeresse.

Dismes en entier à Huynes, à l'exception des blés noirs, grange dixmeresse, four banal, moulin à vent, terres de Boulnaye, de l'isle Magniere et du Jardin, 330 verges de terre, en outre les maisons de Basse voye et de la Geintre (2 vergées) au village de Montitier près le pont de la Geintre.

Tanye, manoir de Monts bruns. Curé, four banal, grange dixmeresse, deux tiers des dîmes. Macé, manoir seigneurial au village de Noyan (190 vergées). Boucé, deux tiers de toutes sortes de blés. Aussé, un petit trais de dîmes. Argouges, un quart de toutes sortes de bleds. St Aubin Tergaste, les deux tiers sur le trais de Baalans. Servon, les deux parts même de blés noirs. Juilley, un petit trais. Bourd, autre petit trais sur les héritages de la masure Benoist, etc. Ponts, un trais, nommé *trais de St Michel* qui se lève sur tous les grains, pommes, pois, filasse, etc.

Item, les hommes et tenans de nostre dite baronnie et paroisses d'Ardevon, le M. St Michel, Beauvoir, Macé, Les Pas, Huynes, Tanye, Curé, nous doivent en rentes, treizièmes, reliefs, sont obligés de moudre à nos moulins, de cuire leurs pains à nos fours ; même ceux de Macé, en notre fief de Noyans, nous doivent plusieurs corvées de herse et de fourche, et se montent les dites rentes en froment à 176 ruches — en seigle 5 ruches, en chapons 43, en poules 107, en oysons 3 et demye, en œufs 32, en cire 3 livres, en pain 3 quarterons, une paire de gans et un chapeau de roses avec 752 livres en argent de menues rentes.

Item, nous faisons tenir la foire au M. St Michel le 8 mars ; en qualité de seigneurs fonciers, nous avons toutes les grèves et herbues à prendre depuis le ruisseau de la Gueintre à aller jusqu'au

Digitized by Google

pont de Pontorson... etc. Nous avons officiers de justice, gage pleige, création de prévost, cour, juridiction, hommages, garde nobles, relief, successions de bastards, confiscation, mettons taxe au vin et autres boissons, avons droit de jaugeage, mesurage, sous-mesurage, aulnage, et où il nous arrive quelques bateaux sur nos côtes il nous en est dû l'encrage.

Item, pour raison de nostre dite baronnie, nous devons au roi le service d'un chevalier qui nous est fourni aux dépens des seigneurs possesseurs d'un plain fief de haubert qui est mouvant et dépendant de nostre dite baronnie, ledit chevalier devant être fourni en temps de guerre, toutes les fois que le ban et l'arrière-ban de la province est mandé.

Item, dans la dite vicomté d'Avranches, nous avons fief noble s'étendant en la paroisse de Sceaux, où nous avons officiers, gage pleige, cour juridiction, création de prévost hommes et tenans qui nous doivent relief, etc. (four banal).

Seigneurie de Genest. — Domaine fieffé et non fieffé. Nous mettons les taux au vin et autres boissons en nostre bourg de Genest, qui est une ville d'arrest et dont les bourgeois nous doivent 40 livres de rente pour leur droit de bourgeoisie. Domaine non fieffé, 500 vergées de terre.

Saint-Michel-des-Loups. — Nos hommes et tenans nous payent 61 livres 5 sols et des denrées. Dîmes.

Bacilly. — Fief avec juridiction, cour usage. — 43 livres 18 sols 6 deniers et quelque petit fief lui est tenu par l'écuyer Lancesseur.

Sartilly. — Trais de dime de Claqueret et de Mirande ; au Luot autre trais, etc.

Du prieuré de Tombelaine dépend le fief de Fougeray, seis en la paroisse de Bacilly, et en outre es paroisses de Genest, Dragé, Vains, Mesnildrey, Bruqueville. Son manoir est seis au village de Fougeray.

Dépend dudit prieuré de Notre-Dame, le roc de Tomblaine, seis au milieu des grèves, entre le mont Saint-Michel et notre bourg de Genest, et autrefois estait bâtie une chapelle dédiée à Sainte-Apolline, qui a été depuis quelques années rasée avec le fort dudit lieu par l'ordre du roi. Le dit Roc appartient en propre au dit prieur, avec les droits de pêche et de vars, et dans l'étendue de 120 pieds de distance tout autour du roc. Le dit prieur a quelques droits assez peu importants. Il n'a guère qu'une petite chapelle, une

Digitized by Google

maison en ruine, neuf vergées, à Fougeray. 78 messes sont dues à l'évêque d'Avranches.

Seigneurie de Saint-Jean-le-Thomas. Droits importants pour le domaine fiéffé. Beaucoup de chapons, debte de geline, un chapeau de roses au jour de Noel, les deux parts d'un videcoq. Le fief non fiéffé a été aliéné au profit de René de la Beslière, écuyer sieur de Rainfroy. Et est à remarquer que la dite baronnie nous a été autrefois aumonée par les rois de France avec le moulin Dupré, aux charges qu'il leur serait par nous payé de rente annuelle la somme de 280 livres dont nous avons été dans la suite déchargés par les rois Philippe et Charles d'heureuse mémoire, en considération de deux chapelles qu'ils ont fondées en notre dit moutier et d'une messe que nous sommes obligés de dire l'11e jour d'octobre chaque année, avec autres prières, services, oraisons, dont nous nous acquittons ponctuellement.

Item en la paroisse de Bouillon, nous tenons le fief de Bouillon à gage pleige. Pour raison du dit fief qui nous a été autrefois aumoné par une princesse d'Orléans, nous devons le service d'une chapelle, avec prières et oraisons.

Document découvert et transcrit par M. Charles DE BEAUREPAIRE, Archiviste de la Seine-Inférieure.

Committimus. — Privilége accordé par les souverains de plaider en 1re instance aux requêtes du Palais ou de l'hôtel de Paris, en matière personnelle et mixte. Committimus de respect. Il avait lieu *plano*, ou par concession. 12e siècle au moins.

Lettre de Garde gardienne. — Privilége assez semblable au Committimus ; il consistait en ce qu'on pouvait poursuivre ses débiteurs devant le juge royal, au lieu d'aller devant le bailly seigneurial. Privilége légitime, par les vexations que les baillis seigneuriaux faisaient essuyer au clergé, accordé aux monastères.

Sauvegarde. — Espèce de lettre ou d'affiche aux armes du roi par lesquelles il est défendu de faire aucun tort au lieu ou à la personne que le roi prend sous sa protection.

Coutume. — Redevance, fermage en nature.

Tractus. — *Vel tractus decimæ*, orthographié ici en *treis* de dîme.

Census. — Redevance annuelle et seigneuriale, foncière et perpétuelle dont un héritage roturier est chargé envers le fief ou franc aleu dont il est mouvant. Cens abonné, cens requérable ou portable. Cens cottier, rente fermage. Chef cens, redevance imposée lors de la concession primitive à la différence du sur cens, contre-cens. croist de cens, qui est un second cens consenti au profit d'un tiers par le tenancier.

Relief. — Redevance faite au seigneur à toute mutation autrement qu'à prix d'argent. Relief de soccage, relief de fief militaire.

Garde-noble, tutelle privilégiée en ce sens que le tuteur nommé gardien fait les fruits siens.

Digitized by Google

Fragment des impressions d'une solitaire

PAR

MADAME D'AUXAIS LÉZIART DE LA VILLORÉE

En septembre, la campagne se présente sous un tout autre — et, à mon avis, non moins charmant — aspect qu'au printemps. S'il est vrai que les quatre saisons correspondent assez aux quatre âges de la vie, vous pourrez trouver que j'ai des raisons personnelles pour aimer l'automne. Quoi qu'il en soit, je respire avec délices, chaque matin, en allant à l'église, cet air vif et tonifiant qui succède aux chaleurs estivales. J'admire, comme un spectacle nouveau, ces grasses prairies, diaprées de rosée, où de belles vaches normandes se repaissent paresseusement, où de jeunes poulains se livrent à de fols ébats et où les moutons, en rupture de ban, broutent furtivement le fruit défendu, avec cet air bêtement béat que nous ne leur pardonnons guère, malgré leur douceur traditionnelle.

Les haies n'ont plus les fleurs multicolores, ni les violettes parfumées du printemps, mais elles sont chargées de lourdes grappes de mûres bien appétissantes, elles ont de hautes touffes de fleurs jaunes, espèces d'asters sauvages, on y voit surtout de longues traînées de ces lys des champs, auxquels, d'après l'Evangile, le somptueux appareil de Salomon ne peut être comparé, et des fils de la Vierge et d'innombrables toiles d'araignées, dont Anne d'Autriche eût pu souhaiter se faire des chemises, elle qui ne trouvait aucune toile assez douce pour sa peau délicate.

Elles me paraissent charmantes ces courses matinales, surtout lorsqu'elles se terminent par quelque visite de charité; hier, à une poitrinaire de vingt-sept ans, vieillie par la souffrance et rêvant, à l'approche de l'hiver même, une guérison impossible, l'implacable maladie ayant déjà imprimé les stigmates de la mort sur chacun de ses traits amaigris.

Je me trouvais devant une scène dont le pinceau d'un artiste créerait un joli tableau de genre. Une jeune femme, au type d'une

Digitized by Google

moissonneuse de Léopold Robert, tenait un beau *baby* entre ses bras. Le visage de la mère s'épanouit à ma vue, tandis que le poupon lui-même me sourit. Deux garçons de cinq et six ans se tiennent près de leur maman, s'accrochant à son tablier, comme s'ils avaient peur que je ne voulusse les voler. Ils ont de larges faces roses et intelligentes, que plus d'un Parisien millionnaire voudrait sans doute acheter pour ses enfants. Ils ne mangent pourtant guère que du pain sec et de la galette. Sur l'injonction de sa mère, l'aîné me récite le *Pater*, avec le gracieux balbutiement de l'enfance. Le plus jeune se cache à moitié derrière son frère, honteux semble-t-il, de n'être pas aussi savant que lui. Je leur donne quelques gros sous et je promets de les habiller, puis toute la bande me reconduit joyeusement à ma voiture, dont ils examinent, d'un œil curieux, les chevaux et leurs grelots, avec un instinct de petits charretiers en herbe.

Mes jouissances de solitaire sont si bornées que je les compte toutes et j'en éprouve une assez singulière, aujourd'hui dimanche. Il ne reste au logis que le domestique de garde. Tout est calme et silencieux; je n'entends que le son éloigné des cloches, appelant les fidèles à l'église, le bourdonnement des mouches et le gloussement de quelques poules, qui ont franchi les limites de la cour de la ferme pour envahir mes domaines. (Les poules elles-mêmes ne peuvent résister à l'annexion des états limitrophes). Un merle jette dans les airs son rondeau sifflé et le chien de basse-cour gémit d'être seul, tandis que cette tranquillité autour de moi me cause un bien-être inexprimable. Elle me détend les nerfs et me fait comprendre le charme de la vie cénobitique, tout mysticisme à part, puisque je suis trop sensible aux jouissances qui flattent mes goûts pour aspirer aux mortifications des anachorètes. Allons au jardin disputer aux abeilles et aux guêpes friandes les figues les plus mûres. Les feuilles de l'arbre qui les porte, premier vêtement de nos premiers parents (Worth et Félix étant encore dans le néant), vont me faire rêver du paradis terrestre, en attendant celui où j'espère me faire un petit ermitage à ma façon.

J'admets volontiers cependant, de temps à autre, quelques rares amis dans ma thébaïde. La semaine dernière j'y possédais une aimable jeune fille et un homme d'esprit. Nous faisions ensemble de longues promenades et de plus longues causeries encore, effleurant tous les sujets : politique, morale, littérature, théologie même.

Digitized by Google

A propos de la foi et de la difficulté que certains esprits éprouvent à y soumettre leur raison, j'ai cité ce mot de Joubert que mon visiteur ne connaissait pas et qu'il a trouvé fort juste : « Ferme les yeux et tu verras. »

Passant ensuite à un sujet moins grave, on s'est entretenu de l'imagination, cette « folle du logis, » à laquelle on adresse trop souvent peut-être des reproches immérités. Chose bizarre, c'est la plus jeune du trio qui lui cherchait noise et c'est moi, la plus vieille, qui ai pris sa défense en ces termes : A mon avis, l'imagination est à l'esprit ce que le coloris est à un tableau, dont il rehausse et embellit le mérite des formes en leur donnant du relief et de l'éclat. De même que le coloris doit être sobre et bien fondu, de même l'imagination doit être contenue dans certaines limites, elle doit *servir* et non pas *dominer*. On peut dire d'elle ce que Montaigne dit de l'argent : « C'est un bon valet et un mauvais maître. »

Mes interlocuteurs ont approuvé la définition et j'ai été fort étonnée d'avoir, pour la première fois de ma vie, plaidé et gagné une cause. Sur ce, j'ai été prudemment dormir sur mes lauriers, adressant à mes hôtes le souhait que je me permets de répéter à mon bienveillant auditoire : *Félicissima notte e sogni d'oro !* (1)

D'A. L. DE L.

(1). Bonne nuit et des songes d'or !

Digitized by Google

Digitized by Google

POÉSIES

PRIÈRE ENFANTINE

« O Créateur ! protége notre mère,
» Conserve-la longtemps à notre amour,
» Nous implorons ta tendresse de Père :
» Accorde-lui tes faveurs chaque jour.

» Lorsque la nuit partout étend son voile,
» Quand le sommeil ferme ses yeux d'azur,
» O Dieu si bon ! sois sa meilleure étoile,
» Du noir souci garde son front si pur.

» Toi qui d'un souffle animas la nature,
» Toi qui subviens à l'humble vermisseau,
» Toi qui pourvois l'oiseau de sa pâture,
» De tes enfants reçois ce chant nouveau. »

Ainsi priaient deux anges de la terre,
Vrais chérubins rayonnants de bonheur ;
En écoutant leur naïve prière
On devinait qu'ils étaient frère et sœur.

JULES DURAND.

(Octobre 1884).

Digitized by Google

SONNETS

A M. Ed. Le Héricher, Président de la Société d'Archéologie

A TOMBELAINE

Pour Elaine qui iloe fut
Tombe Elaine ce nom reçut.
WACE (*Rom. de Brut.*)

J'aime ce vieux rocher qu'on nomme Tombelaine !
Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai toujours pensé
Qu'il était le tombeau d'une autre belle Hélène,
Dont le souvenir dort à l'ombre du passé !

Quand le sable n'est plus par Zéphyr caressé,
Quand la bise de mer à l'âpre et froide haleine
Fait moutonner les flots à la sinistre laine,
Sans doute elle repose en son tombeau glacé !

Mais quand s'ouvrent les fleurs, le printemps la réveille ;
Du vieux Mont devant elle, elle voit la Merveille,
La côte qui s'étend de Cancale à Genêts ;

Joyeuse, elle gravit le Piton de Folie,
Et cueillant au hazard troènes et gênets,
Elle admire longtemps Avranches-la-Jolie.

Digitized by Google

A SAINT-JEAN-LE-THOMAS

A Saint-Jean-le-Thomas, au pied d'une colline,
Village souriant au bord des flots posé,
Imprégné des senteurs de la brise marine,
Qui rêve nonchalant par la mer caressé ;

J'aime à venir l'été, dans une humble chaumine,
Achever quelque rêve au printemps commencé,
A respirer l'air pur, plein de l'odeur saline,
Du varech par les flots au rivage laissé.

Dans ce lieu retiré que je me trouve à l'aise !
Il fait si bon le soir sur la haute falaise,
Que mai joyeux remplit de genêts aux fleurs d'or ;

Et pendant que Zéphyr murmure sa romance,
Le vieux Mont Saint-Michel, dans cette grève immense,
Géant, semble garder Tombelaine qui dort.

ETIENNE DUPONT.

Digitized by Google

LE BERCEAU DE MES AMOURS

Paroles de D. LEGOT

MUSIQUE DE M. FOUILLEUL

Ah ! combien j'aime le village,
Où sont restés mes bons amis,
Qui m'ont, jadis, sous le feuillage,
Les premiers donné des avis.
Que j'aime le charmant murmure
Du petit ruisseau des Fourneaux ;
Et cette éclatante verdure,
Qui tapisse, au loin, les côteaux.

O ! ma verte prairie,
Berceau de mes amours ;
Ma charmante patrie,
Je t'aimerai toujours. *(bis)*

Je rêve au bon jus de la vigne,
Au beau pays de Perrusson,
Aux trains qui roulent sur la ligne
Qui va de Tours à Montluçon ;
J'entends des oiseaux le ramage,
La voix des bergers dans les champs,
Le doux zéphyr dans le bocage,
Tout me rappelle mon printemps.

O ! ma verte prairie, etc.

Digitized by Google

Je vois, le long des belles routes,
Courir de vigoureux chevaux ;
Je vois des châteaux, des redoutes,
A travers les bosquets d'ormeaux ;
Au loin, sur la ville de Loches,
Brille un chaud soleil radieux
Et le vent m'apporte, des cloches,
Les sons qui montent vers les cieux.

O ! ma verte prairie, etc.

Puis, je vois l'Indre qui serpente
Parmi les vastes prés fleuris,
Et son eau claire et miroitante
Baignant des troupeaux de brebis ;
Les moutons bêlant dans la plaine,
Les petits agneaux bondissants,
Et ma douce bergère Hélène,
Avec ses yeux noirs ravisssants.

O ! ma verte prairie, etc.

Digitized by Google

VUE D'UNE CAMPAGNE NORMANDE

A Madame la Comtesse du T....

I

Madame ! regardez ! — tout au bout de ma main, —
Là bas... où le sentier fait un coude au chemin,
Voyez-vous ces marronniers sombres ?
C'est là ! — sur le coteau noyé dans l'horizon,
Parmi des pommiers verts, c'est là qu'est la maison,
Ensevelie au fond des ombres...

II

Ces champs de sarrasin, — lacs de neige encadrés
Dans des buissons, où pend la ronce aux fruits pourprés,
Ce carré d'éteules d'avoines,
C'est pour nous ; — C'est pour nous, cet enclos de sainfoin,
De pavots si fleuris, qu'on le prendrait, de loin,
Pour une touffe de pivoines !

III

Voici les bois taillis qui font bordure aux prés ;
Les guérets, de moutons et de bœufs diaprés,
La fontaine où le cresson germe,
Le chêne séculaire au front chauve et noirci,
Où les corbeaux, au soir, s'assemblent, — le voici !
Voici le sentier de la ferme !

Digitized by Google

IV

Sur les monts, que l'automne a vêtu de langueurs,
Contemplez ce réseau de mobiles lueurs,
Qui court par les cimes chenues.
Plongez votre regard dans ces plis onduleux !
Est-il rien de plus beau que ces grands lointains bleus
Suspendus aux lèvres des nues ?

V

C'est là que nous avons vécu... ce frais séjour
Fait pour la rêverie, et l'étude et l'amour,
C'est notre Eden, notre campagne !
Notre âme s'est mêlée à ces vallons confus,
Et nous avons bu l'air que ces arbres touffus
Ont respiré sur la montagne !

VI

Tenez ! arrêtons-nous sur ces gazons mourants,
Au pied de ce mélèze, aux rameaux murmurants,
Qui tord dans l'herbe ses racines...
Entre des peupliers, voyez-vous ces gros murs
Où la vigne, en festons, suspend ses raisins mûrs
Sous les filets des capucines ?

VII

C'est elle ! la maison ! le nid des premiers jours,
Le berceau d'autrefois, l'abri des purs amours,
Le réduit caché sous les branches !...
Sur le seuil du jardin, que la mousse brunit,
Voici les vieux piliers aux boules de granit
Qui portent des barrières blanches !

Digitized by Google

VIII

Ah ! Madame ! en suivant les détours des halliers,
Où l'on entend siffler les merles familiers
Dans les épaisseurs de l'ombrage,
Vous demandiez pourquoi les pleurs mouillaient nos yeux ?
C'est que mon père, hélas ! ne verra plus ces lieux,
Ces lieux qui furent son ouvrage !

IX

Depuis qu'avec les morts, dans sa tombe rangé,
Du sommeil éternel il dort, rien n'a changé,
Sur la terre qu'il a quittée ;
Des fruits accoutumés les vergers sont couverts,
Les saules qu'il aimait, comme autrefois, sont verts
Et courbent leur tête attristée.

X

Le vent gémit toujours dans leurs feuilles ; les cieux
Brodent du même azur leurs voiles spacieux,
De fleurs le jardin se décore...
Ainsi nous passons tous ! — Le temps poursuit son cours,
Le jour d'après la mort ressemble aux autres jours,
Et la terre sourit encore !...

XI

Voilà tous nos trésors, Madame ; ils sont tous là ;
Et nos humbles désirs ne vont pas au-delà
Des bornes de cet héritage.
Des plus doux souvenirs nos cœurs l'avaient peuplé ;
Mais depuis que vos pas, Madame, l'ont foulé,
Il nous plaît encor davantage !

Digitized by Google

XII

Quand vous serez là-bas, dans votre île au ciel froid,
Que, du Roc de Granville, à travers le détroit,
On voit poindre comme un nuage,
Si votre esprit charmant s'occupe du passé,
Songez à cet asile où vous avez laissé
Rayonner, pour nous, votre image !

CHARLES CARPENTIER.

(Septembre 1847).

Digitized by Google

Digitized by Google

Documents relatifs à Daniel Huet & à L. de Vicques

DÉCOUVERTS ET DONNÉS A LA SOCIÉTÉ

Par M. TROCHON, Aumônier du Lycée Saint-Louis.

I

Lettre (1) de l'intendant Foucault à « Monsieur... l'evesque d'Avranches à Avranches. »

J'espère, monsieur, que mon voyage n'aura pas esté inutil à la Normandie et mesmes à la Bretagne, la rivière de Coesnon n'est pas si mauvaise qu'on me l'avoit faict, c'est la mer qui a faict jusques à présent tout le désordre et qui continueroit avec grand dommage des costes s'il n'y estoit pourvu par des digues, ainsi la rivière demeurera bretonne et nous tâcherons de donner des bornes à la mer.

Nous pourvoirons aussi aux inondations de vos prairies d'Avranches en fermant une partie des arches de vostre pont et en mettant des portes aux autres ; voilà tout le mistère.

Si le roy me renvoye vostre curé (2) il sera régalé selon ses mérites et je seray d'advis qu'on le mette en lieu où il apprenne à rendre le respect et l'obéissance qu'il doit à son Evesque.

J'ay escrit à Vire pour vos lettres et vous suplie, monsieur, d'estre bien persuadé que personne n'est avec plus d'attachement et de respect que je suis vostre très humble et très obéissant serviteur.

FOUCAULT.

A Caen, ce 23 juillet 1678.

(Bibl. nationale, Mss. 11,934 du f. f. n° 9.)

(1) Voir dans la collection des *documents inédits*, les Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault, page 325.

(2) Levendeur, curé de Saint-Gervais, dont il est fort question dans le volume, et qui fut condamné pour divers méfaits, et entr'autres pour avoir habité avec trois jeunes filles, à se retirer au prieuré de Boucachard, au diocèse de Rouen. Il n'en est point question dans les mémoires de Foucault, bien qu'il ait écrit à son sujet plusieurs lettres à l'évêque d'Avranches.

Digitized by Google

II

Sentence d'Excommunication

Prononcée par Monseigneur l'Evesque d'Avranches, sur toute personne qui dégradera ou abattera, fera dégrader ou abattre en tout ou en partie les murs de l'enclos des PP. Capucins, sur tous ceux qui y introduiront femmes ou filles, et sur toute femme et fille qui y entreront.

(Imprimé par les soins du P. Gardien des PP. Capucins).

Pierre Daniel, par la miséricorde de Dieu, et par le grâce du Saint Siége Apostolique, Evêque d'Avranches, salut et bénédiction

Sur les plaintes qui nous ont été faites par les RR. PP. Capucins de cette ville, et par plusieurs personnes pieuses de ce Diocèse, de la licence impie que se sont donnez souvent quelques libertins, de rompre la clôture de leurs murs, pour colorer par cet attentat l'audace qu'ils prennent d'introduire des femmes dans leur maison et jardins ; Nous voulans remedier à ce desordre deffendu par tant de Conciles sous les anathèmes de l'Eglise, deffendons à toutes personnes pareilles entreprises, et à toutes femmes et filles d'entrer sous quelque pretexte que ce soit dans leur enclos, sous peine d'excommunication encourüe par l'action même, dont nous reservons l'absolution à notre seule personne. — Donné à Avranches dans notre Palais épiscopal le vingt-troisième avril 1696.

Signé : † PIERRE DANIEL, Evêque d'Avranches.

Par commandement de Monseigneur,

DE BELLEFONTAINE.

Cette sentence a été lüe et publiée le mardy de Pâques à Saint-André par le Prédicateur en présence de Monseigneur ; elle l'a été aussi aux Prônes de toutes les Paroisses, et affichée aux portes des Eglises.

(Imprimé. — Bibl. nationale, Mss. 11,934 du f. f. n° 112).

Digitized by Google

III

Louys de la Moriciere, seigneur de Vicques

Lieutenant general pour le Roy en la basse Normendie

Aux Parroissiens de la Parroisse de [S[t] Aubin des boys]. Il vous est fait commandement de porter ou envoyer dans huict jours apres la signification de la presente en cette ville d'Avranches ès mains de maistre Richard Basire escuier sieur des Champs, par nous commis pour cet effaict, les deniers des tailles de vostre dicte Parroisse, pour les termes et quartiers escheus en cette année mil cinq cens quatre-vingts et dix, sur paine du double : et d'estre declarés rebelles au party des catholiques et adherantz des hereticques et comme telz estre declarez de bonne prinse. Et d'autant que à cause des troubles on n'a peu envoyer aux esleuz de vostre eslection commission pour asseoir en vostre parroisse et cuilir la mesme somme à laquelle vous estiez assis l'an passé mil cinq cents quatre-vingts et neuf, en la mesme forme et maniere sur ce neantmoins deduit et rabatu ce que par cotisations particulieres de nostre mandement vous auriez ja payé lequel nous voulons vous estre preconté sur lesdites tailles. Et oultre le tiers d'icelles dont le roy et nos dictz sieurs les princes veullent parreillement vous estre rabatu sur les deux derniers quartiers de cette dite année et moiennant lequel payement que vous en fairez comme dit est Nous avons faict deffenses à tous nos capitaines gens de guerre de ne vous molester ni inquietter en vos personnes ni biens, remettant vostre trafic ordinaire en liberté pourveu qu'aussi en oultre de vostre part vous vous mainteniez en vostre debvoir sans rien attenter contre le party des catholicques donc si besoing est nous vous envoyrons sauvegarde pour vos dictes parroisses. Donné à Avranches, ce premier jour de juin mil cinq cens quatre-vingts et dix.

Signé : VICQUE.

[*Par mondit sieur*, AUZEREY].

(Imp. sauf les mots entre crochets. — Mss. 11,934 du f. f. n° 110).

Digitized by Google

IV

Billet de Segrais

L'on demande si monsieur d'Avranches est bien informé des meurs de celuy qu'il destine pour estre son official. Cet avis mérite reflection et ne doit pas estre rejeté.

Au dos : *Monseigneur, Monseigneur d'Avranches en son abbaye d'Aunay, à Aunaye.*

(Mss. 11,934 du f. f. n° 7.)

V

Nota. — Malgré le désir exprimé par M. l'abbé Trochon, que tous les documents qu'il nous a envoyés sur D. Huet, fussent imprimés, la Société a décidé qu'elle ne donnerait pas la publicité de ses Mémoires au 5e numéro, qui renferme la dénonciation détaillée d'un prêtre à l'évêque contre les désordres d'un ecclésiastique désigné sous l'abréviation de son nom Caill...., curé de Crollon. Cette pièce est écrite de la main de Huet, qui a transcrit cette dénonciation pour que l'écriture de son auteur ne vint sous les yeux de personne, auteur anonyme qui a signé Em. pbre indigne, Avranches 2 déc. 1644. Cette pièce n'en reste pas moins un document historique qui prouve que de pareils déportements ne se rencontrent pas dans le clergé actuel de l'Avranchin, et même qu'ils seraient impossibles aujourd'hui.

Digitized by Google

LES SIGNES DE LA MORT

La mort apparente et la mort réelle.

La pensée des tortures de ceux qu'on a pu enterrer vivants sous de fausses apparences de la mort est si affreuse qu'elle remplit l'âme d'une profonde terreur ; on ne peut l'envisager sans frémir.

Cette crainte a eu jadis sa raison d'être, mais il n'en est plus de même à présent. Un signe de vie, qu'on retrouve toujours dans la mort apparente, la distingue de la mort réelle, avec une certitude qui ne laisse point de place à l'erreur.

Bichat a distingué la vie organique ou végétative de la vie animale ou de relation. Les végétaux n'ont que la première, les animaux possèdent l'une et l'autre étroitement unies. Or, lorsque la mort survient, ces deux vies ne disparaissent pas ensemble, c'est la vie animale qui est frappée tout d'abord, ce sont les activités les plus manifestes du système nerveux qui s'arrêtent avant toutes les autres. Mais si les fonctions et les propriétés vitales de la vie organique et de la vie animale s'arrêtent à la fois, la mort est réelle et irrévocable.

Quand la vie animale disparaît sans qu'il y ait interruption de la vie organique, l'économie est en état de mort apparente. Dans cet état, le corps est pris d'un sommeil profond analogue à celui des animaux hibernants. Toutes les expressions ordinaires, tous les indices de l'activité intérieure sont disparus. En voyant le corps dans cette apparence, il est impossible de ne pas songer à la mort. Dans ce singulier état, toutes les manifestations physiologiques sont suspendues, cependant elles ne le sont pas complètement, un caractère de vitalité persiste, ce sont les battements du cœur. Ces battements sont plus rares, plus faibles, la main appliquée sur la région précordiale souvent ne peut les sentir, mais ils restent toujours appréciables à l'oreille, on les retrouve constamment dans

Digitized by Google

les syncopes les plus graves, dans les diverses sortes d'asphyxies, dans les empoisonnements par les narcotiques les plus terribles, dans l'hystérie, dans le coma de l'épilepsie, enfin dans les états les plus variés et les plus prolongés de mort apparente; partout ils existent à divers degrés de fréquence et de force pour témoigner de la persistance de la vie jusqu'à la limite la plus extrême, la mort, qui est le résultat de leur interruption trop prolongée.

La découverte de l'auscultation par Laennec, l'heureux emploi qu'il en fit pour apprécier les bruits qui se font entendre dans la poitrine, ses admirables travaux sur l'auscultation du cœur, enrichirent la médecine de nouveaux moyens d'investigation, qui furent pour elle une grande ressource et un grand progrès. Avant l'entrée dans la science de l'auscultation, comme moyen de diagnostic, toutes les erreurs étaient possibles et bien des méprises, malheureusement incontestables, ont eu pour résultat des mesures d'inhumation précipitées.

C'est d'une méprise de ce genre que le cardinal Donnet manqua d'être la victime. Il a raconté lui-même au Sénat, dans une séance de l'année 1866, les circonstances dans lesquelles il faillit être enterré vif. Voici son discours inséré au *Moniteur* de l'époque :

« En 1822, dans une des journées des plus chaudes, dans une église entièrement pleine, un jeune prêtre fut pris en chaire d'un évanouissement subit. La parole expira sur ses lèvres. Il s'affaissa sur lui-même. On l'emporta et, quelques heures après, on tintait un glas funèbre. Il ne voyait pas, mais il entendait, et tout ce qui arrivait à son oreille n'était pas de nature à le rassurer. Le médecin déclara qu'il était mort, et après s'être enquis de son âge, du lieu de sa naissance, il fit donner le permis d'inhumation pour le lendemain. Le vénérable évêque, dans la cathédrale de qui prêchait le jeune prêtre, était venu auprès de son lit réciter un *De profundis*. Déjà avaient été prises les dimensions du cercueil. La nuit approchait, et tout le monde comprend les inexprimables angoisses d'un être vivant dans une pareille situation. Enfin, parmi toutes les voix qui résonnent autour de lui, il en distingue une dont les accents lui sont connus, c'est la voix d'un ami d'enfance. Elle produit un effet merveilleux et provoque un effort surhumain. Le prédicateur reparaissait le lendemain dans sa chaire; il est, Messieurs, au milieu de vous, vous priant, après quarante ans écoulés depuis cet événement, de demander aux dépositaires du pouvoir, non-seulement de

Digitized by Google

veiller à ce que les prescriptions légales qui regardent les inhumations soient strictement observées, mais d'en formuler de nouvelles pour prévenir des malheurs irréparables. »

La preuve de la vie résulte de la négation des signes de la mort ; l'étude des caractères de la mort réelle est donc inséparable de la mort apparente.

Il est un certain nombre de signes de la mort dont la certitude ne laisse aucune place à l'erreur. Le premier et le plus décisif est la cessation des battements du cœur, c'est-à-dire de la circulation sanguine. La mort est certaine, lorsque, chez l'homme, on a constaté, par l'auscultation, la cessation des battements du cœur pendant cinq minutes au moins. Ce signe, à l'usage des médecins, ne peut être appliqué par des personnes étrangères à l'art.

Les signes suivants, qui offrent aussi une grande certitude, ont de plus l'avantage de pouvoir être facilement constatés par tout le monde.

Dans les derniers instants de la vie et au moment de la mort, les yeux perdent leur éclat. Il se forme, sur la cornée transparente, une toile glaireuse très mince, qui se fend en plusieurs morceaux quand on y touche, et que l'on emporte par le moindre frottement. Ce signe est important parce qu'il marque l'instant précis de la mort et n'apparaît qu'à ce moment.

Dans l'agonie, la pupille se contracte avec force, elle se rétrécit d'une manière surprenante et son diamètre diminue au point d'être compris entre un et deux millimètres. A l'instant de la mort, la pupille prend tout à coup un diamètre considérable qui varie entre cinq et six millimètres. Ce signe est excellent, il est seulement regrettable qu'il disparaisse après quelques heures. Tel qu'il est pourtant, il sert à reconnaître une mort datant de trois à quatre heures.

L'œil conserve sa fermeté jusqu'au dernier moment de la vie ; mais à peine s'est-il écoulé quelques instants depuis la mort, qu'il s'affaisse, et devient d'une flacidité et d'une mollesse remarquable. Antoine Louis, secrétaire de l'Académie de chirurgie, qui avait une autorité médicale considérable, dit : Tant que le globe de l'œil conserve sa fermeté naturelle, on ne peut pas prononcer que la personne est morte, quelles que soient les marques qui conduisent à le penser ; l'affaissement des yeux dispensera d'attendre la putréfaction. C'est une observation que j'ai faite pendant plu-

Digitized by Google

sieurs années, sur un très grand nombre de sujets, d'âge et de sexe différents, morts de maladies différentes, et dans toutes les saisons de l'année. Ce signe a une durée de deux à trois jours.

M. le professeur Bouchut, auteur d'un traité des signes de la mort couronné par l'Institut et l'Académie de médecine, ajoute : Les observations que j'ai faites viennent à l'appui des idées que le secrétaire de l'Académie de chirurgie a fait connaître, et j'attribue encore plus d'importanceque lui à la formation de la toile glaireuse de la cornée. Quant à la mollesse et à l'affaissement du globe de l'œil et de la cornée, ce phénomène, qui se produit à l'instant de la mort et que l'on observe sur tous les cadavres, a une grande importance et sa signification est positive.

La raideur des articulations, qui se manifeste à une époque plus ou moins rapprochée de la mort, est généralement désignée sous le nom de rigidité cadavérique. Elle commence ordinairement au cou et à la mâchoire inférieure, d'où elle gagne les extrémités supérieures du haut en bas, puis les membres inférieurs. C'est un phénomène constant, et qui existe toujours, quel que soit le genre de mort des individus ; le moment de son apparition, son intensité et la durée sont seuls variables. Elle a lieu aussi bien dans l'eau que dans l'air.

Dans les maladies convulsives, comme le tétanos, l'inflexibilité des membres accompagne communément la mort apparente. Dans ce cas, la raideur des membres est un accident primitif, qui se manifeste en même temps que l'apparence de la mort. La rigidité cadavérique, signe de la mort réelle, est au contraire un symptôme consécutif qui n'apparaît qu'à une époque plus ou moins éloignée de la mort; il n'y a donc pas d'erreur possible.

A la rigidité cadavérique se rapporte la conservation de l'attitude des soldats avant la mort qu'ils trouvent sur un champ de bataille.

M. Armand, médecin-major, a remarqué à la bataille de Magenta qu'un grand nombre de morts conservaient l'attitude qu'ils avaient eue au moment fatal. Un zouave, frappé en pleine poitrine, était couché sur son fusil qu'il tenait dans la position de la charge à la baïonnette ; sa face énergique était projetée en avant et dans une attitude menaçante. Non loin de ce zouave était un fantassin autrichien qui avait eu les vaisseaux cruraux du côté gauche coupés par une balle, il était mort d'hémorrhagie, il baignait dans son sang. Pendant son agonie, quelle qu'ait pu être sa durée, il avait pris

Digitized by Google

l'attitude de la supplication ; couché sur le dos un peu à droite, il avait la face et les yeux tournés vers le ciel, les deux mains jointes, les doigts entrelacés et crispés, il semblait être mort en faisant une prière.

M. Perier fut grandement étonné alors que parcourant le champ de bataille de l'Alma, le surlendemain de l'action, il aperçut ça et là bon nombre de cadavres russes qui conservaient une expression de figure et des attitudes offrant encore l'image de la vie. Quelques-uns paraissaient se tordre dans les angoisses de la douleur et du désespoir, mais la plupart avaient l'air empreint de calme et de résignation ; quelques autres semblaient avoir la parole sur les lèvres, et sourire au ciel avec une sorte de béatitude exaltée ; l'un de ceux-ci surtout attira toute son attention : il était couché un peu sur le côté, les genoux fléchis, les mains levées et jointes, la tête renversée en arrière et l'on eût dit qu'il murmurait une prière.

Il résulte également de nombreuses observations de M. Baudens, médecin principal, qu'après la bataille d'Inkermann plusieurs figures semblaient sourire, d'autres étaient menaçantes. Quelques-uns étaient restés le genou en terre, serrant convulsivement leur arme, et déchirant la cartouche. Plusieurs avaient le bras levé, soit qu'ils eussent cherché à parer le coup, soit qu'ils eussent formulé une prière suprême en rendant le dernier soupir. Toutes ces figures étaient pâles, et le vent soufflant avec force semblait ranimer ces cadavres ; on eût dit que ces longues files de morts allaient se relever pour recommencer la lutte.

Parmi les cadavres qui jonchaient la rive droite du Tessin, à Magenta, on a remarqué plusieurs officiers autrichiens ; quelques-uns avaient une physionomie distinguée ; ils étaient mis avec recherche et une exquise propreté. Ces belles têtes blondes, bien différentes par la régularité de leurs traits de la plupart de celles de leurs soldats, avaient une expression de bravoure résignée. Mais de tous les spectacles, le plus saisissant se trouvait dans la contemplation, le soir de Magenta, des amoncellements de cadavres au bord de longues et profondes tranchées que l'on creusait pour les inhumer ; la plupart de ces figures d'hommes exsangues étaient pâles sans doute, mais elles n'étaient pas livides. Il y avait chez nos Français, fantassins, chasseurs à pied, cavaliers, artilleurs, zouaves, tant d'énergique expression sur leur mâle figure, tant de vie dans la mort, si

Digitized by Google

l'on peut parler ainsi, qu'on eût été tenté de crier à leurs camarades qui creusaient les fosses : « Pas encore, attendez, attendez ! »

La connaissance des signes de la mort perd de son importance partout où il y a des médecins pour ausculter le cœur et conclure la mort de la cessation définitive des battements de cet organe. Mais on n'a pas toujours des médecins à proximité et c'est alors qu'il peut être fort utile de savoir distinguer la vie de la mort. Les faits suivants en sont la preuve.

M. A..., homme de savoir et d'une haute intelligence, à la suite d'un événement qui l'avait profondément impressionné, s'était livré avec ardeur à l'étude des signes de la mort. Un jour qu'il rentrait chez lui après une courte absence, il trouva sa famille éplorée et attérée par la douleur ; sa fille aînée venait de mourir subitement. Elle était là gisant sur le lit où on l'avait posée, pâle, sans vie, et présentant la terrible image de la mort. M. A..., le cœur brisé, s'approche de la chère enfant qu'il avait laissée si pleine de vie et qu'il retrouvait morte, il écarte les paupières, les yeux brillent de leur éclat habituel, la pupille n'est nullement dilatée, le globe de l'œil ne cède point sous la pression du doigt. Complètement rassuré il se retourne vers les siens et calme toutes les douleurs, en annonçant qu'elle est en syncope et quelle leur sera bientôt rendue. Avant le retour de M. A..., on avait envoyé en toute hâte chercher un médecin, mais le plus proche était éloigné d'une lieue, et lorsqu'il arriva, la chère morte était ressuscitée.

En se promenant un soir sur les bords de la Meuse, M. A... rencontra un noyé que deux hommes venaient de retirer du fleuve, il l'examina et ne trouvant pas les signes de la mort, il le fit transporter à une ferme voisine où il le suivit pour diriger le traitement. Ses prescriptions furent d'abord exécutées avec empressement par les deux sauveteurs et les gens de la ferme. Mais, au bout de quinze à vingt minutes, n'apercevant aucun changement dans l'état du patient, ils disent qu'il est bien inutile de se fatiguer à frotter un mort. Il n'est pas mort, leur répond M. A..., vous pouvez encore le sauver, et vous commettrez un crime si vous l'abandonnez. En effet, peu d'instants après, un signe de vitalité se manifestait, et une heure à peine s'était écoulée, depuis son transport à la ferme, qu'il revenait à la vie. C'était un jeune cuirassier de la garnison voisine ; quelques jours après il remontait à cheval.

La toile glaireuse de la cornée, comme signe de la mort, était

Digitized by Google

un fait antérieurement répandu dans le peuple de différents pays fort éloignés les uns des autres, ce qui témoigne en sa faveur. Ainsi, en Danemark, on disait : « Les yeux sont crevés, tout est fini. » A Metz, en apercevant la toile glaireuse, les femmes disaient : « Le larmier est rompu » et perdaient tout espoir. Les yeux n'étaient ni crevés, ni rompus ; ils se trompaient à cet égard ; mais la conséquence qu'ils en tiraient était juste, c'était le signe certain de la mort. Dans aucune famille, on n'eut consenti à une inhumation avant l'apparition de la toile glaireuse, et nul n'était abandonné et réputé mort tant qu'on n'avait pas vu le signe fatal.

Il résulte de ces faits, qu'au point de vue de l'humanité, il serait d'un grand intérêt de répandre dans le peuple la connaissance de quelques signes de la mort. Dans beaucoup de cas, où l'existence est compromise et prête à s'éteindre, des malheureux meurent abandonnés, parce qu'il ne se trouve personne à côté d'eux pour reconnaître que, malgré l'apparence, ils vivent encore. Ces victimes de l'illusion de la mort sont la conséquence fatale d'une ignorance à laquelle il serait bien facile de remédier, en ajoutant aux programmes de l'enseignement public l'étude sommaire des moyens de distinguer la vie de la mort.

Cet enseignement, donné dans les écoles et appuyé par des exemples choisis, de manière à frapper l'imagination, répandrait bientôt dans le peuple la connaissance des caractères de la mort réelle.

Les signes de la mort, chez les animaux, sont absolument les mêmes que chez l'homme, et c'est à l'affaissement des yeux que, dans les vivisections, Magendie et Claude Bernard jugaient souvent de la mort des animaux. Partout où l'on tue des animaux pour l'alimentation, les sujets ne manqueraient pas pour compléter, par quelques leçons pratiques, l'enseignement théorique. Il n'est pas nécessaire de faire ressortir l'utilité d'un pareil enseignement, relativement à l'illusion de la mort et aux inhumations précipitées.

Docteur LOYER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Cadran Astronomique

DU

BOIS-ADAM

Le manoir du Bois-Adam est situé au sommet du monticule jadis appelé la Haute-Epelangère, à la limite de la commune de la Chapelle-Urée, auprès du vieux bourg de Reffuveille, et se trouve par suite aux confins des arrondissements d'Avranches et de Mortain, à peu près à égale distance, 19 kilomètres environ, de ces deux villes.

Il est devenu la propriété de ma famille en 1823, époque à laquelle mon grand-père, le chevalier Jean Tesson, l'acheta des héritiers de M. François Adam de Boisadam, pour rester dans le voisinage du château de la Mancellière où il était né, lui et la plupart de ses enfants, et qui appartenait par droit d'aînesse à son frère Louis-Auguste, ancien page de Louis XVI, ancien officier de cavalerie, Chevalier de Saint-Louis.

Du jardin heureusement disposé en terrasse au moyen de murs de soutènement, le regard embrasse une vaste superficie de notre bocage bas-normand d'où émergent les flèches de Saint-Hilaire-du-Harcouët, du Teilleul, de Sainte-Anne-de-Buais, la tour de Saint-Martin-de-Landelle, etc., etc. Ces dernières paroisses sont limitrophes des départements de l'Orne, de la Mayenne, de l'Ille-et-Vilaine.

Ce n'est pas seulement par une vue aussi étendue que ce jardin est remarquable. Il l'est encore par un cèdre majestueux rapporté du Liban à l'état d'embryon, il y a plus d'un demi-siècle, par mon oncle, M. Alfred de Tesson, Chevalier du Saint-Sépulcre, et enfin par le cadran qui fait l'objet de cette notice.

Celui-ci est élevé, au milieu de l'allée principale, sur un piédestal de granit, affectant la forme élégante d'un vase quadrangu-

Digitized by Google

laire. Il est établi sur une forte plaque de bronze qui a pris cette jolie teinte verdâtre due à la patine du temps.

C'est, comme il l'indique lui-même, par une inscription gravée en haut du côté gauche, un :

> « *Cadran horisontal, astronomique, géographique, pneumatique, azimutal, analemmatique, etc., calculé pour la Lat. de* 48 *D.* 40 *M.* 1^er^ *May* 1759. »

Le cadran astronomique proprement dit est *solaire*, *lunaire* et *astral*.

Le tout constitue donc une œuvre exceptionnelle de gnomonique, laquelle devait être présentée à notre Société qui s'intéresse d'une façon toute spéciale aux diverses curiosités archéologiques de l'Avranchin et du Mortainais.

Cette table d'airain, sur laquelle on a tracé d'avance les projections des différents parcours de l'Astre radieux dans le Ciel, parcours qu'il retrace lui-même par des ombres fugitives et que l'œil suit de la sorte commodément sans fatigue pour la rétine, peut bien, en effet, être déjà considérée comme un objet archaïque, à notre époque de progrès où nous n'avons plus besoin de relever par ce mode simple, mais primitif, la position du Soleil, principalement pour avoir l'heure qui nous arrive directement de Paris et conséquemment de l'Observatoire par le fil électrique, et que l'on s'empresse d'accepter telle quelle, sans seulement lui faire subir la correction nécessitée par la différence des longitudes.

On a ainsi adopté presque partout en France, sans attendre une décision qui ne peut manquer de la rendre tôt ou tard légale, une heure uniforme, indispensable pour le service des chemins de fer, des postes, des télégraphes, des voyageurs, etc., et qui présente, tout compte fait, plus d'avantages que d'inconvénients, dans un pays où il ne peut en résulter qu'une différence maximum de 30 minutes, entre cette heure fictive et l'heure réelle, pour les lieux les plus distants en longitude de la capitale. C'est une heure babylonique d'un nouveau genre, puisqu'il est convenu d'appeler Paris la Babylone moderne.

Le patient travail exigé par la construction d'un cadran aussi complet est assez important pour que l'auteur n'ait point omis de le signer de son nom. C'était un Rennais : François Deulin, bache-

Digitized by Google

lier en l'un et l'autre droit, ami intime du seigneur de Boisadam, comme le prouvent le soin qu'il prit de lui offrir pour sa fête cet instrument fort utile alors au fond de la campagne et la plainte qu'il exhale, en songeant à la courte durée des liaisons d'ici-bas que la mort vient bientôt rompre sans pitié.

Si l'on soulève, en effet, le disque du cadran lunaire, on trouve sur la plaque, dans l'intérieur du cercle fixe, cette inscription :

« *Franciscus Deulin Rhedonensis in utroque jure bacchalaureus exegit in diem festum dmni Jacobi de Boisadam anno dmni* 1759. »

Quant au gémissement amical, il est gravé en tête du côté droit et tiré d'Horace OD. XI. L. II :

« *Eheu ! fugaces, Postume, Postume,*
labuntur anni : nec pietas moram
rugis, et instanti senectæ
afferet indomitœque morti. »

Il y aurait, sans doute, un recueil intéressant à faire de toutes les devises trouvées sur les cadrans solaires.

En voici une, gracieusement poétique, qui se voyait au fronton du château de Crenne, ancienne résidence de ma grand'mère maternelle dans le Calvados :

Vita quid est hominis ?
Viridantis flosculus horti,
Sole oriente oriens,
Sole cadente cadens.

On en découvrirait d'historiques ; la suivante, qui existe encore dans une ferme italienne, est due au général Bonaparte :

L'ombre passe et repasse,
Et sans repasser l'homme passe.

Devant me borner à une simple exposition, en évitant d'entrer dans des détails techniques de construction, qui se devinent du reste aisément pour peu que l'on soit familiarisé avec les principes

Digitized by Google

fondamentaux de l'astronomie, la description qui va suivre, des différents cadrans, dans l'ordre ci-dessus indiqué, sera aussi succincte que possible. Elle suffira néanmoins pour permettre aux gnomonistes qui en éprouveraient le désir, de prendre comme modèle le remarquable cadran astronomique du Bois-Adam, fort bien agencé et bon à imiter.

Cadran solaire horizontal. — Il se compose, comme tous les instruments de ce genre, d'une table plane et d'un style ou gnomon parallèle à l'axe de rotation de la terre, c'est-à-dire faisant avec cette table horizontale, du côté du pôle élevé, un angle égal à la latitude du lieu ; mais, dans le cas particulier qui nous occupe, ce style, formé d'une lame de bronze soutenue à son extrémité supérieure par une autre lame verticale, présente un détail particulier de construction, afin de pouvoir servir en même temps à l'établissement du cadran analemmatique, dans l'espace circonscrit par le cadran horaire. Il est découpé de façon à avoir pour base une petite équerre pleine sur le côté vertical de laquelle la partie principale se raccorde par une courbure. L'hypoténuse de ce triangle rectangle n'est donc que le gnomon raccourci. L'évidement produit par la courbure, laissant passer les rayons lumineux, on pourra suivre facilement, sauf lorsque l'astre éclairant se rapprochera du méridien, l'ombre du sommet de l'équerre, sommet qui est à la fois le bout du petit style et la pointe d'un axe vertical qu'il faut surtout considérer.

La soustylaire porte l'indication de « *méridienne du tems vray* », avec laquelle elle se confond.

Le cadran horaire marque, à l'extrémité de grandes et de petites lignes horaires, les heures en chiffres romains, les demi-heures et les quarts d'heure en chiffres arabes. Il indique aussi les 5 minutes au moyen d'une portée de 4 lignes qui lui sert de cadre intérieur. Celle-ci étant coupée par toutes les lignes horaires grandes et petites, on a réuni les points d'intersection inférieurs des lignes des heures et des demi-heures aux points d'intersection supérieurs des lignes des quarts d'heure intermédiaires. De la sorte, chaque intervalle de quart d'heure se trouve traversé par une diagonale qui, étant partagée en trois par les deux lignes intérieures de la portée, donne les divisions de 5 minutes.

Digitized by Google

Cadran lunaire. — Il est formé de deux cercles superposés de même diamètre, l'un fixe et l'autre mobile, qui servent simultanément à la représentation mécanique et graphique des retards successifs du passage de la Lune au méridien et séparément, le cercle mobile, à la mesure des angles horaires de cet astre. Les centres de ces cercles se trouvent sur la même verticale dans le plan méridien.

Le cercle fixe est tracé sur la table, en arrière du gnomon et entre les lignes horaires extrêmes de 4 h. du matin et de 8 h. du soir. Il est divisé en trente parties inégales (les parties opposées ou placées symétriquement par rapport à la méridienne, égales toutefois) numérotées, à partir du point Sud et de droite à gauche, autrement dit, en sens inverse du mouvement des aiguilles d'une montre.

Le cercle mobile est un disque formant un cadran horaire complet, c'est-à-dire divisé en 24 heures ou plutôt deux fois 12 heures numérotées dans le sens ordinaire. Les heures sont subdivisées en quarts d'heure. C'est la reproduction achevée des angles horaires du cadran solaire. Il tourne au-dessus du cercle fixe et autour d'un pivot mobile lui-même, lequel porte comme style une équerre pleine percée d'un petit trou qui devait vraisemblablement servir au passage d'un fil de laiton pour la maintenir dans le plan méridien, pendant les mouvements de rotation du disque, en supposant ce fil attaché sur le gnomon du cadran solaire. Aux extrémités et à droite de la ligne des 12 heures se trouvent des échancrures aussi larges que la plus grande division du cercle fixe, de façon à pouvoir toujours lire le chiffre qui indique l'âge de la Lune.

Le cadran en question ne pouvant, cela va sans dire, être établi dans son ensemble pour la Lune vraie dont le mouvement à suivre présente des inégalités trop sensibles, il l'est, en ce qui concerne les heures des passages au méridien, pour une Lune idéale, telle d'ailleurs qu'on la suppose d'ordinaire dans les cours de cosmographie, en décrivant les phases de notre satellite, et qui passe invariablement au méridien supérieur à midi précis, 6 heures du soir, minuit ou 6 heures du matin, suivant qu'elle est nouvelle, arrivée à son premier quartier, pleine ou pour la seconde fois dichotome.

Avec l'hypothèse en plus d'un mois lunaire de 30 jours, le retard

Digitized by Google

uniforme entre deux passages consécutifs au méridien sera exactement de 48 minutes, le trentième de 24 heures. Les divisions du cercle fixe représentent donc les espaces horaires comptés de 48 minutes en 48 minutes sur le cercle mobile, à partir de la ligne des 12 heures. C'est pourquoi ces divisions, tout en figurant une même quantité, suivent une progression croissante dans le 1er et le 3e quarts de cercle, décroissante dans le 2e et le 4e, comme les intervalles des lignes horaires du cercle mobile.

Puisque l'on n'a à déterminer, pour le cercle fixe, que les angles horaires horizontaux correspondant à une série d'angles horaires équatoriaux multiples de 48 minutes ou 12 degrés, on voit la simplicité (1) de construction d'un pareil cadran qui n'est du reste qu'un instrument moyen, n'offrant aucune précision astronomique.

Il arrivera néanmoins forcément que ses indications seront exactes ou suffisamment exactes certains jours, tandis que, le plus souvent, elles ne donneront qu'une très grossière approximation pouvant aller jusqu'à différer d'une heure environ de la vérité.

Si donc, par un beau clair de lune, on veut s'amuser à rechercher l'heure avec ce cadran, il faudra :

1° Faire tourner son disque, jusqu'à ce qu'une extrémité de la ligne des 12 heures soit sur le trait du cercle fixe dont le numéro s'accorde avec l'âge de la Lune ; l'heure que l'on relèvera sur la soustylaire sera l'heure plus ou moins approchée du passage au méridien, heure du soir, de la néoménie à la pleine lune, heure du matin, de la pleine lune à la nouvelle.

2° Mesurer l'angle horaire pour avoir l'intervalle de temps qui nous sépare de ce passage et pour cela, suivant que la Lune est dans l'Ouest ou dans l'Est, placer la ligne des 12 heures sur la méridienne ou sur l'ombre du style ; l'heure indiquée, dans le premier cas, par l'ombre de l'aiguille, et, dans le second, par la soustylaire, sera à ajouter à ou à retrancher de l'heure du passage, pour avoir l'heure cherchée.

Tout cela, bien entendu, n'est que de l'à-peu-près. Par ses proportions exigües mêmes, le cadran lunaire ne permet point la justesse. Nous avons vu le degré d'approximation toujours problema-

(1) Supprimant le style du cadran lunaire, il serait encore plus simple de diviser le cercle mobile en 24 parties égales et le cercle fixe en 30 parties égales aussi et de se servir du cadran solaire pour la mesure des angles horaires de la Lune.

Digitized by Google

tique et souvent illusoire de la première opération. Pour la seconde, il faudrait, à la rigueur, tenir compte de la proportionnalité du mouvement propre d'Occident en Orient qui fait retarder moyennement la Lune vraie sur le Soleil de 50 minutes dans un jour, et, par conséquent, augmenter de 2 minutes par heure l'angle horaire trouvé, pour qu'il représente plus exactement le laps de temps en question.

En somme, ce cadran ne peut guère être envisagé que comme un moyen matériel de suivre les lunaisons et de faire comprendre les révolutions synodiques de la Lune. Son utilité, autrement, est des plus contestables, puisque ses indications sont beaucoup trop vagues pour que l'on puisse en tirer aucun parti sérieux.

La seule manière, en effet, d'avoir l'heure au moyen de la Lune avec assez d'exactitude pour régler une horloge, serait de prendre l'heure de son passage au méridien, dans une table d'éphémérides, et de relever son angle horaire, non sur le cadran lunaire de trop petite dimension, mais sur le cadran solaire même, plus juste à proportion de sa grandeur.

Cadran astral. — Il figure, sur la partie droite de la table et au-dessous de la surface du cadran analemmatique, notre système planétaire, tel qu'il était connu au milieu du siècle dernier. Ce n'est donc qu'une simple image faite un peu au hasard et sans mesures. Le Soleil est représenté par un Phébus flamboyant ; la Terre et son satellite par un petit cercle strié accompagné d'un croissant mal orienté du reste ; les cinq autres planètes par leurs signes ordinaires.

Les planètes inférieures ou intérieures, *Mercure* et *Vénus*, sont situées à peu près en conjonction inférieure, autrement dit, entre le *Soleil* et la *Terre ;* les planètes supérieures ou extérieures, *Mars*, *Jupiter*, *Saturne*, aussi à peu près en conjonction, c'est-à-dire au-delà du Soleil, par rapport à la Terre. De cette manière, les deux ordres de planètes sont nettement séparés. On a trouvé, sans doute, que cette séparation était suffisante et l'on ne s'est guère préoccupé des intervalles. Les planètes supérieures se trouvent bien entre elles à leurs distances respectives du Soleil, mais non dans l'ensemble du système où les planètes inférieures sont même mal ordonnées.

Pour corriger cette fâcheuse cacographie, c'est le cas d'utiliser

Digitized by Google

le moyen mnémotechnique donné par Titius et reproduit par Bode. On trouve, par cette méthode, pour les distances des différentes planètes au Soleil, en choisissant pour unité celle de la Terre à cet Astre :

MERCURE	VÉNUS	
0,4	0,7	
	TERRE	
	I	
MARS	JUPITER	SATURNE
1,5	5	10

En prenant convenablement ses mesures, rien donc n'eût été plus facile que de placer les planètes non-seulement à leurs distances respectives du Soleil, mais même proportionnelles.

De ce que ce cadran, sans importance, a été incorrectement établi, on aurait tort d'en conclure qu'il pourrait bien en être ainsi des autres.

Le petit cercle qui représente la Terre a son centre au pied de l'arête droite du style vertical du cadran analemmatique. Ceci fait remarquer que, dans la construction de tout ce qui a rapport au Soleil, on a soigneusement tenu compte de l'épaisseur des axes. Ceux-ci, étant à section rectangulaire (la lame du gnomon n'est point en effet en forme de couteau à tranchant, comme l'on pourrait croire), leurs arêtes forment par le fait deux styles, un pour chaque côté du cadran qui se compose ainsi de deux parties distinctes qu'il faudrait rapprocher, par la pensée, de la largeur de la soustylaire, pour que les lignes traversières symétriques, ne présentant plus de solution de continuité, soient le prolongement l'une de l'autre.

Dans l'espace resté libre sur la partie gauche de la plaque, en regard du cadran astral, on distingue quelque chose de bien effacé. Ce devait être l'écusson des Boisadam, oblitéré sous la Révolution. Une personne de ce nom, qui habite la commune de Tirepied, porte pour armes : *De gueules, à la bande d'hermine, côtoyée de six molettes d'éperon d'argent.*

Digitized by Google

Cadran géographique. — Soixante-dix-sept noms de lieux sont gravés autour du cadran solaire qui donne ainsi, en temps, leurs différences de longitudes avec le Bois-Adam. Les noms sont inscrits à gauche ou à droite, suivant que les lieux sont situés dans l'Est ou dans l'Ouest, de sorte que, quand l'ombre de l'aiguille passe sur un nom géographique, il est midi dans l'endroit qu'il désigne. C'est pourquoi ce cadran porte l'indication de « *Meridiens et longitudes terrestres.* »

Cadran pneumatique ou **cadran à vent.** — Une rose des vents, divisée en quarts ou rumbs, entoure le cercle fixe du cadran lunaire dont le style porte à son sommet une tige horizontale qui se recourbe verticalement au-dessus du pivot, pour servir d'axe à une petite girouette en forme de guidon. On peut ainsi relever l'aire du vent. Cette installation a en partie sa raison d'être dans un lieu élevé et disposé en plate-forme, un peu exposé par suite à tous les courants de l'atmosphère, comme le jardin du Bois-Adam.

Cadran azimutal. — Sur l'avant du cadran solaire se trouve un second style vertical dont le pied est le centre d'un arc de cercle qui embrasse toute la moitié Nord de l'horizon, ne se prolongeant que de 15° vers le Sud à chaque extrémité de la ligne Est et Ouest, limité qu'il se trouve par la base du cadran analemmatique complémentaire formé par cet axe.

Comme le relèvement Nord du Soleil ou de la Lune est indiqué par l'ombre Sud du style, il y a là une lacune regrettable qui pourrait faire supposer, à la simple inspection du cadran, que ces astres ne se lèvent et ne se couchent jamais plus de 15° au Nord de la ligne Est et Ouest. Or, par notre latitude, pendant les jours les plus longs de l'été, le Soleil se lèvera et se couchera jusqu'à 37° au Nord de cette ligne. Quant à la Lune, les années où elle pourra atteindre sa déclinaison boréale maximum de 28° 36' 30", son amplitude ortive et occase parviendra à 46° Nord.

L'encadrement de ce nouveau cadran a donc en hauteur des proportions insuffisantes vers le Sud. Nous verrons, à l'article *analemmatique*, ce qui a servi à déterminer sa base ; mais, en indiquant autrement le point de départ du gnomon supposé, rien n'eût empêché de la reculer jusqu'à l'endroit où elle aurait coupé le

Digitized by Google

cercle azimutal à 37 ou 46° du diamètre qui lui est parallèle. Il eût suffi, pour cela, de donner deux ou trois centimètres de longueur en plus à la plaque.

Le cercle azimutal a pour rayon l'ombre projetée par le style pour la plus petite hauteur méridienne du Soleil. Il est donc tangent à la courbe du solstice d'hiver. Il est pointillé de degré en degré. Ceux-ci sont numérotés de cinq en cinq, à partir des points Est et Ouest, vers le Nord et vers le Sud. Quoique le cadran porte cette indication : « *Azimuts ou Degrez verticaux du Soleil et de la Lune,* » on voit qu'il est cependant gradué pour mesurer l'amplitude complément de l'Azimut. Il convient d'ailleurs de remarquer que l'angle fait par l'ombre du style avec le Nord est le supplément de l'Azimut.

Si donc on veut se servir de la graduation existante pour compter l'Azimut, il faudra, si l'ombre est dans le Nord, ajouter 90° au chiffre que celle-ci indique, et, si elle est dans le Sud, retrancher au contraire ce nombre de 90°.

Des rayons sont tracés, de dix en dix degrés, de la circonférence à la courbe du solstice d'été que l'ombre du style atteint toujours lorsqu'il s'agit du Soleil. Ils sont seulement indiqués pour les divisions de cinq degrés intermédiaires.

Cadran analemmatique ou **cadran à style vertical.**— C'est le plus complexe. D'après Littré, l'étymologie de ce terme peu usité est le mot grec : « Ανάλημμα, base ou pied d'estal du cadran, dont on a, par métonymie, donné le nom aux lignes qui forment le gnomon ; de *ανά, en haut*, et λῆμμα, prise, c'est-à-dire *soutien.* »

Nous avons vu, en effet, à l'article du cadran solaire, que son aiguille était *soutenue en haut* par une tige verticale qui aurait pu servir à l'établissement du cadran analemmatique, en donnant des dimensions beaucoup plus étendues à la table (1) ; mais pour restreindre sa surface, on a fait un gnomon plus petit, en pratiquant dans le grand, à une faible distance de sa base, une échancrure à bord vertical, lequel forme un axe perpendiculaire à la plaque et n'ayant guère en hauteur que le sixième du soutien en question.

(1) Sur un cadran de cette grandeur, on pourrait tracer des courbes diurnes pour tous les jours de l'année, ce qui en ferait un véritable calendrier.

Digitized by Google

Littré nous apprend, en outre, que ce genre de cadran a été inventé par Vaulerard vers 1664.

Le pied du petit style vertical est le centre de onze arcs de cercle qui ont pour rayons les ombres qu'il projette pour les hauteurs du Soleil et de la Lune, variant de cinq en cinq degrés, depuis dix jusqu'à soixante. Ces arcs de cercle sont compris entre deux branches d'hyperboles marquées : « *Tropique du Capricorne* » et « *Tropique du Cancer* » que l'ombre de la pointe du style décrit les jours des solstices ; ce sont donc, en quelque sorte, les lieux de ces ombres pour les plus grandes et les plus petites hauteurs du Soleil de l'année aux mêmes heures. Quoique ces arcs soient désignés sur le cadran sous le nom d' « *almucantaras* (1) *ou cercles des hauteurs du Soleil et de la Lune* », il va sans dire qu'ils sont légèrement insuffisants pour ce dernier astre et qu'ils devraient être limités pour lui par deux autres courbes hyperboliques plus extrêmes, calculées avec des déclinaisons supérieures de 5° 9' aux déclinaisons maximum du Soleil, puisque l'orbite lunaire est inclinée de ce nombre de degrés sur l'écliptique.

On a de même tracé le parcours de l'ombre de cette pointe pour les jours des équinoxes où la déclinaison est nulle et l'on a eu ainsi *l'Equinoxiale* qui se réduit à une ligne droite.

Cette ligne et les deux courbes des solstices forment les *courbes des saisons.*

La soustylaire porte, en dehors des courbes limitrophes, les indications de « 64 *D:* 49 » et de « 17 *Degrez* 51 *minutes* » qui représentent la plus grande et la plus petite hauteur méridienne du Soleil pour la latitude du Bois-Adam. Ces chiffres, par leur disproportion, font bien sentir la différence considérable qui existe entre la température de l'été et celle de l'hiver.

Enfin, on a encore tracé en pointillé les quatre autres courbes zodiacales qui, comme l'Equinoxiale, représentent chacune deux signes du Zodiaque ou du moins le trajet de l'ombre de la pointe, les jours où le Soleil entre avec la même déclinaison dans ces deux signes. Il y a donc 7 courbes pour 12 signes. Leurs noms et leurs

---

(1) On dit aujourd'hui Almicantarats.

Digitized by Google

marques sont inscrits aux extrémités des courbes dans l'ordre naturel et en sens inverse du mouvement des aiguilles d'une montre, autrement dit, dans le sens du mouvement du Soleil sur l'Ecliptique. On eût dû, pour bien faire, ajouter la date de chaque entrée et la valeur de la délinaison du Soleil à ce moment.

En évaluant les distances de l'ombre de la pointe entre deux courbes, on reconnaîtrait donc au besoin le nom du mois dans lequel on se trouve.

Les points d'intersection de la courbe du solstice d'hiver avec les lignes horaires ont été rejoints par des droites aux points d'intersection de la courbe du solstice d'été avec les lignes horaires distantes des premières de 4 heures de chaque côté. Et réciproquement. Mais, pour cette seconde opération, il faut observer que la dernière courbe compte huit points d'intersection de plus que l'autre, puisqu'il y a 8 heures de différence entre le jour le plus long et le jour le plus court de l'année. Par conséquent, si l'on ne trouve pas le point d'intersection à joindre, sur la courbe d'hiver, il faudra naturellement aller le chercher sur l'Equinoxiale et sur la ligne horaire distante alors seulement de 2 heures ; et enfin, si on ne le trouve pas non plus sur cette ligne des Equinoxes, ce sera sur la courbe d'été même, de l'autre côté du cadran et sur la ligne horaire distante de 8 heures, pour avoir la direction de la droite à tracer.

Il résulte de cette disposition un système fort ingénieux assurément, mais assez compliqué, de lignes à entre-croisements, numérotées de gauche à droite et de droite à gauche, qui ont simplement pour but de donner à chaque moment et en toute saison l'heure babylonique et l'heure italique. Cela embrouille un peu trop le cadran pour un aussi mince résultat.

Les Babyloniens faisaient commencer le jour au lever du Soleil et les Italiens le font encore commencer à son coucher.

Or, chez nous, il y a précisément une différence maximum de 4 heures, entre les heures des levers, comme dans celles des couchers du Soleil, ce qui explique suffisamment la construction ci-dessus.

La droite qui rejoint 9 heures à 5 heures du matin porte en toutes lettres la désignation de « *première heure Babilonique* » et en

Digitized by Google

effet le Soleil se lève au plus tard à 8 heures et au plus tôt à 4 heures du matin.

La droite symétrique, qui rejoint 3 heures de l'après-midi à 7 heures du soir, porte l'appellation de « *première heure italique ;* » mais, là, il faut supposer une inversion : le chiffre de chaque ligne de jonction indique le nombre d'heures qui nous séparent de la fin de la journée et l'on doit, par suite, le retrancher de 24, pour avoir réellement l'heure italique, le jour étant divisé en 24 heures et non pas deux fois 12 heures, comme en France.

Je tiens de notre savant et spirituel sociétaire, Monsignor Deschamps du Manoir, camérier du Pape, que le clergé et le peuple italiens sont restés fidèles à cet ancien usage, toujours en vigueur dans les petites localités ; mais que, dans les grandes villes, on a adopté notre manière de compter les heures pour la vie civile et pour régler les horloges publiques. Parfois, celles-ci présentent deux cadrans, suivant les deux systèmes. La journée italique commence à l'*Ave Maria* du soir : « Adieu harmonieux au jour qui finit et salut à la journée qui va suivre. »

Aux extrémités des deux grandes lignes des premières heures se trouvent sur le cadran horaire, en bas, une croix à huit pointes, qui est le signe de la consécration au culte catholique, et, en haut, une H surmontée de la croix du Calvaire, qui est le monogramme du Christ, et auprès des chiffres qui marquent les heures intermédiaires, une M double, monogramme de la Vierge Marie. Ces emblèmes religieux rappellent que nous devons consacrer à Dieu, par la prière, les premiers moments de la journée et de la soirée. La Salutation angélique est particulièrement indiquée par l'M double dont le second jambage intérieur forme, avec la partie inférieure du premier, un A. Cet entrelacement est bien le symbole de l'*Ave Maria*, que les personnes pieuses ne manquent point de réciter, matin et soir, comme il vient d'être dit.

Les deux croix, qui se trouvent placées au bas du cadran, ont donc exactement la forme de la croix de Saint-Louis. Cela me fait souvenir que j'ai entendu dire que la famille Adam, devenue de Boisadam, devait son anoblissement, des plus honorables, à trois générations successives de chevaliers de cet ordre.

Cette partie du cadran analemmatique se trouvant ainsi suffisamment chargée, on s'est servi, pour le compléter, du style vertical

Digitized by Google

(de même hauteur que le précédent) du cadran azimutal et l'on a tracé de nouvelles courbes diurnes pour les jours où les moments des levers et des couchers du soleil tombent juste aux heures, aux demi-heures et aux quarts d'heure. Chaque courbe convenant pour les deux jours où le soleil passe par la même déclinaison, il y en a 17 en tout pour 32 jours de l'année. Là se retrouvent donc les courbes des saisons, telles qu'elles existent d'autre part.

Les heures des levers sont marquées, aux extrémités des courbes, à gauche du cadran, et celles des couchers, à droite. Au-dessous de ces chiffres, dont ils sont séparés par une ligne pointillée, s'en trouvent d'autres qui indiquent, dans le premier cas, la longueur des jours, et, dans le second, celle des nuits.

Si, maintenant, nous supposons une ligne partant de la pointe du style vertical et aboutissant au point de rencontre de la méridienne et de la base de ce cadran analemmatique complémentaire, cette ligne, d'après les dispositions prises, sera parallèle à l'axe de la terre.

Pour ce gnomon supposé, on a tracé les lignes horaires de 11 heures du matin et de 1 heure de l'après-midi. Les parties des courbes diurnes, qui se trouvent entre la méridienne et ces lignes horaires, représentent donc chacune 60 minutes. Si, pour les jours qu'elles désignent, on porte sur ces courbes, à partir de la ligne de midi, les valeurs proportionnelles de l'équation du temps, à gauche (entre midi et 11 heures) ou à droite (entre midi et 1 heure) suivant qu'elle est positive ou négative et que l'on rejoigne ensuite par une ligne continue les points ainsi obtenus, on aura une courbe transcendante ayant la forme d'un 8 très allongé (puisque l'équation est nulle 4 fois l'an) qui sera la « *méridienne du tems moyen* ». Lorsque l'ombre de la pointe du style atteindra cette courbe, il sera midi moyen. A toute autre heure, en comparant, sur la courbe diurne, les distances qui séparent la courbe de l'équation du temps des lignes horaires voisines, on appréciera à l'œil la valeur de l'équation pour le jour où l'on se trouve. Mais il eût été bien préférable de tracer les lignes horaires de 11 heures 45 minutes et de midi 15 minutes, au lieu de celles de 11 heures et de 1 heure. En tout cas, pour plus de commodité, on eût dû indiquer, par des chiffres, les valeurs en minutes de l'Equation.

Digitized by Google

Les dates des courbes diurnes sont naturellement inscrites de façon à se rapporter ausssi à la courbe de l'équation du temps et à la suivre du côté convenable dans son évolution.

Il fallait absolument un style isolé pour cette représentation graphique des *temps vrais à midi moyen*. Le premier ne pouvait servir à cette besogne, puisque l'ombre de son sommet se confond presque avec celle du gnomon du cadran horaire, lorsque le soleil approche du méridien.

Résumé et conclusion. — Ainsi donc, en résumé, le cadran astronomique du Bois-Adam a quatre styles ingénieusement disposés, dont deux sont parallèles à l'axe du monde et les deux autres verticaux, et il donne :

L'heure vraie du lieu et de soixante-dix-sept autres endroits ;

L'équation du temps qui permet de convertir cette heure vraie en heure temps moyen ;

L'heure babylonique et l'heure italique, c'est-à-dire le temps écoulé depuis le lever ou depuis le coucher du Soleil ;

L'heure plus ou moins approchée du passage de la Lune au méridien d'après son âge, et la possibilité d'avoir, au moyen de cet astre, l'heure du moment présent ;

Les hauteurs du Soleil et de la Lune au-dessus de l'horizon ;

Les amplitudes et les azimuts de ces mêmes astres ;

Les Saisons ;

L'entrée du Soleil dans les différents signes du Zodiaque et, par suite, les mois de l'année ;

Les heures des levers et des couchers du Soleil ;

La longueur des jours et celle des nuits ;

Une représentation de notre système planétaire ;

Et, enfin, l'aire du vent.

Il serait difficile, je crois, d'en demander davantage à un simple cadran et on aurait sans doute de la peine à en découvrir un plus complet.

Il permet, comme l'on voit, de suivre tous les mouvements apparents du Soleil et de la Lune au-dessus de l'horizon et par conséquent de faire *de visu* un petit cours d'astronomie qui, ayant le mérite de parler aux yeux, serait accessible à toutes les intelligences, attrayant même et très suffisant pour la plupart des per-

Digitized by Google

sonnes. Un semblable cadran aurait donc sa place marquée dans la cour des Ecoles. Ainsi que nous l'avons déjà dit en commençant, sa moindre utilité serait de donner l'heure que, grâce à l'électricité, à la mutiplicité des horloges régulatrices et aux facilités de communication, l'on a aujourd'hui autrement. Aussi les cadrans uniquement horaires sont-ils, avec quelque raison, tombés singulièrement en désuétude. Ils peuvent dire adieu à leur vogue d'autrefois si, à l'exemple de celui du Bois-Adam, ils ne se transforment point en cadrans astronomiques pouvant servir à l'instruction :

On venait de placer sur le mur d'un palais
Un superbe cadran solaire.
Les passants devant lui s'arrêtent satisfaits.
Il fixe tous les yeux, tant que Phœbus l'éclaire ;
Mais le soir c'est une autre affaire ;
La foule se retire avec le jour qui fuit,
Et notre cadran solitaire
Est bientôt oublié dans l'ombre de la nuit.
. . . . . .

(Le Bailly).

Sans compter que l'abandon aurait pu aussi bien se produire en plein midi dans nos tristes climats où le Soleil brille souvent par son absence.

Cependant, le procès entre l'horloge et le cadran solaire a été fait, et qui le croirait ? jugé à l'avantage du cadran :

Certaine horloge interrogeait
Son voisin le cadran solaire,
Demandant quelle heure il était.
Le cadran lui dit : Ma Commère,
Je ne réponds jamais en étourdi,
J'attends que le Soleil m'éclaire.
— Bah ! du Soleil je n'ai que faire.
Moi, sans le consulter, je veux sonner midi.
— Vous vous pressez un peu, ma chère.
Phœbus de ses rayons dissipe les brouillards,
Tenez, voyez, il n'est que onze heures trois quarts.
Le faux savant imite mon horloge ;
Il parle étourdîment sitôt qu'on l'interroge ;
Le vrai savant consulte et réfléchit,
Et ne répond jamais sans savoir ce qu'il dit.

Digitized by Google

L'apologue ne manque certes pas de justesse. Seulement, l'auteur de ces vers, le chevalier Coupé de Saint-Donat, n'a point réfléchi que l'horloge devant être réglée sur le temps moyen, tandis que le cadran donne le temps vrai, ils pouvaient marquer, la première, midi, et, le second, 11 heures 3/4, et se trouver cependant l'une et l'autre parfaitement d'accord avec la vérité, puisque l'équation du temps peut être de quinze minutes.

Mais les poètes n'ont point pour habitude d'y regarder de si près ; pour eux tout est bien qui finit... non... qui rime bien.

Alfred DE TESSON.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ALCOOLISME ET L'ABSINTHISME

L'abus des boissons fermentées, l'extension que cet abus a prise, le caractère d'aggravation qu'il a revêtu, en ont fait une des calamités particulières de notre époque. Des études médicales ont mis hors de doute l'efficacité meurtrière du poison alcoolique et l'influence pernicieuse qu'il exerce sur l'organisme et sur l'intelligence de l'homme. C'est donc un fléau qui se manifeste à nous, un fléau nouveau, une production spontanée et caratéristique de notre civilisation. Une habitude si générale doit avoir un retentissement profond sur la condition morale, sociale ou physique de notre société ; il est des moments de crise où cette action souterraine de l'alcoolisme éclate tout à coup au grand jour. Nous avons vu, pendant le siège de Paris, une éruption de ce genre. A ce moment le mal est devenu évident à tous les yeux ; tout le monde a compris alors le rôle considérable que l'alcoolisme joue dans nos mœurs, tout le monde a prévu tous les dangers dont il menace l'avenir.

Le vin ne se prête pas à un abus aussi facile que les liqueurs spiritueuses. Il ne renferme généralement qu'une proportion d'alcool assez faible, variant de 9 à 11 pour 100. La substance active et enivrante s'y trouve ainsi diluée et par conséquent atténuée dans ses effets ; la dilution s'exagère encore, si le vin est pris pendant le repas et réparti dans toute la masse des aliments. L'effet toxique et pernicieux exige alors l'absorption de quantités assez considérables que l'estomac n'est pas toujours en humeur de supporter, il n'est pas aisé de devenir un grand buveur ; c'est un art difficile qui au temps de la décadence romaine avait ses règles, ses pratiques et ses admirateurs. Peu de buveurs seraient capables aujourd'hui de l'exploit de ce Novellius Torquatus qui avait conquis la faveur de Tibère et le consulat, en avalant, d'un trait, devant lui, trois conges (9 litres 1/2 de vin) de Falerne.

Digitized by Google

L'alcool a les défauts du vin, il n'en a pas les vertus. Dans l'opération de la distillation, toutes les substances qui donnaient au vin une valeur hygiènique et alimentaire ont disparu. La production des esprits de vin, tout en favorisant l'ivrognerie, n'aurait pas suffi à lui donner le développement qu'elle a pris, sans la découverte des alcools de pommes de terre, de betteraves, de riz, de seigle, de maïs. Les eaux-de-vie de Cognac, la Fine-Champagne, l'Armagnac ont toujours été d'un prix élevé qui en empêchait la diffusion ; les alcools de grains, au contraire, n'ont qu'un prix avili, la production en est illimitée. Dès lors l'abus des spiritueux ne rencontrait plus d'obstacles ; tout conspirait à l'extension de l'alcoolisme : l'activité enivrante, l'abondance et le bon marché de la liqueur.

Cela même n'était pas encore assez. Les alcools, qui sont la base des liqueurs spiritueuses, s'y trouvent le plus souvent mélangés à des substances nuisibles par elles-mêmes : les unes, comme l'absinthe, y sont introduites à dessein ; les autres, telles que les huiles empyreumatiques de l'eau-de-vie de betterave, de l'eau-de-vie de pommes de terre et des eaux-de-vie de grains, y persistent malgré les efforts des fabricants. Ces principes possèdent une odeur extrêmement pénétrante ; ils communiquent aux eaux-de-vie une sorte de bouquet désagréable qui offense le goût le moins délicat. Le distillateur s'ingénie à le dissimuler par mille pratiques : il ne livre l'alcool à la consommation qu'après l'avoir mélangé, coupé, transformé en liqueurs dont l'amertume ou la force couvre tous les autres défauts. Ces éléments accessoires sont loin d'être innocents ; ils contribuent à revêtir l'ivresse d'un caractère plus terrible, ils expliquent la variété des formes qu'elle présente de nos jours et surtout la différence avec l'ivrognerie ancienne.

Les anciens n'avaient pas su opérer la distillation du vin, et en isoler la partie volatile et inflammable, si commune aujourd'hui sous le nom d'esprit-de-vin. La cornue et l'alambic sont des inventions du moyen-âge ; le premier alchimiste, qui eut l'idée de soumettre dans ces appareils le vin à l'action du feu, découvrit l'alcool. On fait honneur de cette inspiration à Arnaud de Villeneuve, célèbre savant, qui fut médecin de Pierre III d'Aragon, vers l'an 1280 ; mais il est certain que celui-ci ne fît que vulgariser la préparation de cette substance, qu'il avait apprise en Espagne des

Digitized by Google

médecins arabes; il devint l'historien de cette eau de vin ou eau de vigne, *aqua vini*, *aqua vitis*, et il lui attribua, entre autres vertus merveilleuses, celles de guérir la plupart des maladies, de retarder la vieillesse et de nourrir la jeunesse. De là le surnom d'eau-de-vie donné à ce prétendu régénérateur de l'humanité, que plus tard, et avec plus de raison, les successeurs d'Arnaud appelèrent l'eau de mort ou le démon alcool; Guy Patin disait que cette eau inestimable faisait vivre ceux qui la vendaient et tuait ceux qui en usaient. Au milieu de tous ces débats, le nom arabe d'alcool a prévalu.

Si, au dire des historiens grecs et latins, nos pères les Gaulois ont été le premier peuple qui s'adonna au vin, nous avons été le dernier qui se soit adonné à l'alcool. Les distilleries qui s'étaient répandues en France, pendant le cours du dix-septième siècle, et dont les plus célèbres étaient celles de Nantes et de Strasbourg, exportaient la plus grande partie de leurs eaux-de-vie en Angleterre. Quelques liqueurs spiritueuses étaient cependant très appréciées sous le règne de Louis XIV, et le grand roi lui-même estimait fort le rossolis. C'était une liqueur d'origine italienne, où l'alcool était aromatisé par le suc d'une plante appelée *drosera* ou *rossolis*. La liqueur favorite des gens de cour et des bourgeois, pendant tout le dix-septième siècle, celle dont la vogue s'est prolongée le plus longtemps, fut le *ratafia*. On fabriquait plusieurs espèces de ratafia; la principale n'est autre chose que la préparation appelée aujourd'hui liqueur de noyau. Les conserves de fruits portaient aussi ce nom générique; mais de toutes ces boissons anodines, on faisait peu d'abus, du moins en France.

Avec le dix-huitième siècle, l'eau-de-vie pénétra plus avant dans les habitudes et on commença à signaler les excès qu'elle entraîne. Cependant les origines du mal ne doivent pas être cherchées si loin ; elles datent de l'exploitation, dans notre pays, des alcools de grains, c'est-à-dire de 1824. A ce moment, l'industrie de la distillation prît une extension considérable ; elle devint même, en peu d'années, l'une des plus puissantes de la France. Le prix de l'alcool s'abaissa dans une proportion inconnue, et le pays fut inondé de ces liqueurs malsaines, qui après avoir imbibé jusqu'à la moëlle les populations urbaines, se sont infiltrées ensuite jusqu'au fond des campagnes.

Ce qui aggrave encore l'influence pernicieuse de ces boissons,

Digitized by Google

ce sont les circonstances dans lesquelles on en fait usage ; on les prend à jeun, alors que l'estomac est plus sensible aux effets irritants et que l'absorption est plus facile et plus rapide. On ne saurait trop sévèrement condamner, au nom de l'hygiène, une des coutumes les plus chères aux ouvriers des champs comme de la ville, qui est d'ouvrir la journée par le coup du réveil, sous le bizarre prétexte de neutraliser les effets de la brume, de chasser le brouillard, ou de tuer le ver. Cette habitude déraisonnable est aussi l'une des plus efficaces à produire l'alcoolisme chronique, avec son cortége habituel d'accidents.

L'abus des alcooliques n'existe pas seulement dans la classe ouvrière ; il est presque aussi fréquent dans certaines catégories d'employés d'industrie et de commerce ; il s'étend même jusque dans les classes plus aisées. Là, les résultats funestes en sont retardés par une hygiène meilleure et une vie plus confortable ; mais ils sont loin d'être entièrement conjurés. Beaucoup de dispepsies, de gastralgies, chez les gens du monde, ont pour cause l'usage, même modéré, des liqueurs. Bien des gens enfin s'alcoolisent sans le savoir ; ce sont des personnes d'une santé faible, qui, sous prétexte d'activer une digestion languissante, de stimuler un estomac paresseux, font un usage déréglé de l'Eau de Mélisse des Carmes, des Elixirs de la Liqueur de Vulnéraire. M. le docteur Magnan rappelle que bon nombre de malheureux ont éprouvé des accidents les plus graves de l'alcoolisme pendant le siége de Paris, pour avoir employé la soupe au vin comme principal appoint à leur maigre repas. Les individus chétifs, surmenés, mal nourris, sont d'une sensibilité extrême à l'action de l'alcoolisme. On a vu chez des convalescents, chez des personnes à santé chancelante, le simple usage de vin de quinquina amener des troubles digestifs, le tremblement, le délire avec hallucination. Il faut enfin citer, parmi les victimes innocentes, ces enfants en bas-âge qui doivent des attaques de convulsions à l'intempérance de leurs nourrices.

Le mot d'alcoolisme a été introduit, dans la langue médicale, par un médecin suédois, pour résumer l'ensemble des symptômes pathologiques qu'entraîne l'abus de l'alcool. C'est que, pour le médecin, l'ivrogne est un malade, et un malade à part, chez lequel tous les phénomènes morbides se présentent avec un aspect spécial et particulièrement grave. L'ivrognerie n'est donc point seulement une simple infraction à la morale et à l'hygiène, c'est un empoi-

Digitized by Google

sonnement véritable qui a ses formes, ses symptômes, ses accidents, ses complications, ses terminaisons, comme toute autre maladie. Les manifestations de l'alcoolisme sont aujourd'hui suffisamment connues ; elles présentent une marche tout à fait caractéristique et une succession prévue. Il est permis d'attribuer les irrégularités qu'elles montrent aux substances qui sont mêlées à l'alcool dans les liqueurs spiritueuses, et qui superposent leur action propre à celle de cet agent. Des recherches médicales ont démontré, en effet, que l'essence mêlée à l'alcool, dans la liqueur d'absinthe, a une influence propre et détermine par elle-même des accidents qu'on avait à tort attribués à l'alcool. M. Magnan a su démêler, par une analyse délicate, la part qui revenait à l'une et à l'autre substance dans les troubles variés que l'on observe chez les buveurs d'absinthe. La conséquence est que l'on doit aujourd'hui distinguer l'empoisonnement par l'absinthe ou absinthisme de l'empoisonnement par l'alcool ou alcoolisme.

Si l'on connaît la plupart des phénomènes morbides qui constituent l'alcoolisme, on n'en connaît guère le mécanisme intime. On n'a qu'une idée vague de l'évolution que l'alcool subit dans l'organisme. On le suit jusqu'au moment où il entre dans le sang et s'y mélange ; on le voit pénétrer avec le liquide sanguin dans la profondeur des tissus, et s'y arrêter pendant quelque temps. Le buveur est donc imbibé d'alcool jusque dans l'intimité de ses fibres ; l'expression « se noyer dans le vin » n'est pas une simple métaphore. L'alcool est ensuite éliminé par les émonctoires naturels. Le poumon renvoie à chaque expiration des bouffées de vapeurs alcooliques ; une autre portion d'alcool prend la voie de la sueur ou de la salive ; une autre encore disparaît par le rein. L'alcool ne reste donc pas dans l'organisme ; il en sort après un court séjour, et c'est pendant ce séjour qu'il fait subir aux tissus des lésions dont les conséquences se développent, les unes immédiatement, les autres à plus longue échéance.

Le rôle alimentaire, qu'on a attribué à l'alcool, se réduit à peu de chose, sinon à rien : l'efficacité apparente de l'alcool pour apaiser la faim et la soif est un effet nerveux. Ajoutons que la réputation stomachique et apéritive, dont l'alcool jouit auprès des buveurs, est aussi usurpée que sa réputation nutritive. A dose concentrée, Claude Bernard a montré que cette substance arrêtait toutes les sécrétions intestinales et suspendait la digestion. Aussi

Digitized by Google

l'alcoolique invétéré mange-t-il très peu. Les journaux ont signalé la mort d'un ancien sous-officier d'artillerie adonné à l'absinthe ; ce malheureux en était arrivé à ne plus prendre d'aliments que de loin en loin, et en si petite quantité que ses voisins l'avaient surnommé « l'homme qui ne mange pas. »

L'empoisonnement commence à l'ivresse passagère, qui ne laissera point de traces si elle n'est point suivie de rechutes ; il aboutit à ces états irrémédiables qui sont la démence et la paralysie générale. Entre ce commencement et cette fin, l'alcoolisme subit une série d'arrêts qui en marquent les étapes, arrêts nombreux qui donnent lieu à autant de formes morbides. Ces formes peuvent se réduire à trois états successifs : l'alcoolisme passager ou ivresse, qui guérit sans laisser de traces ; l'alcoolisme avéré, qui est encore susceptible de guérison, mais qui s'accompage du délire alcoolique et du *delirium tremens ;* enfin, l'alcoolisme chronique, mal à peu près sans remède. Telle est la série des échelons que devra parcourir le buveur incorrigible, à moins qu'une maladie intercurrente ne vienne brusquer le dénouement fatal.

L'alcoolisme passager, c'est l'ivresse de l'homme habituellement sobre qui s'est abandonné à un excès. Que de formes variées ne semble-t-elle point revêtir ! Cette variété n'est pourtant qu'une apparence, sous laquelle se retrouve une uniformité réelle. Après une période d'excitation légère, un phénomène, qui est toujours le même, se produit : la prostration, prostration d'autant plus profonde que la quantité d'alcool absorbée a été plus forte. L'ivrogne tombe dans un sommeil de plomb, dans un état comateux d'où rien ne peut le tirer. Tandis qu'il cuve son vin, pour employer l'expression populaire, l'obtusion de ses sens est profonde, sa sensibilié est émoussée ou éteinte, sa température a baissé, ses fonctions languissent, sa vie est purement végétative. Voilà le véritable caractère de l'ivresse passagère aux yeux du physiologiste. Pendant tout le temps que l'habitude alcoolique ne sera point constituée, cette forme subsistera. Cependant quelques auteurs avaient déjà signalé des discordances dans les accidents de cette première période. Ils avaient reconnu que l'ivresse de l'absinthe se présente avec un aspect souvent très particulier : l'essence mélangée avec l'excipient alcoolique semblait produire une action toxique qui se greffait sur celle de l'alcool et la défigurait quelquefois. L'étude clinique, en confirmant M. Magnan dans cette idée d'une superposition d'effets

Digitized by Google

chez les buveurs d'absinthe, lui suggéra des recherches expérimentales, dont le résultat a été d'établir la forme d'empoisonnement appelée absinthisme.

Il fallait d'abord, parmi les symptômes cliniques produits par l'absinthe, distinguer ceux qui sont dus à la liqueur verte et ceux qui dépendent du dissolvant. Pour y arriver, on a enivré des chiens avec de l'alcool et avec de l'extrait d'absinthe isolément, puis on les a observés. L'ivresse du chien est l'ivresse même de l'homme. L'animal passe, lui aussi, par une période d'excitation légère, pendant laquelle il court en tous sens; il saute, il jappe, il aboie, il prodigue les caresses; au bout de quelque temps, il commence à tituber, ses pattes s'entrecroisent, le train de derrière fléchit et se dérobe, le regard est sans expression : l'hébétude arrive, les membres tombent dans une résolution complète. L'anéantissement est moins profond dans le sommeil ou dans la léthargie que dans cet état où le corps semble fluidifié et se prête comme une fourrure vide à toutes les formes qu'on veut lui donner. Si on a employé l'essence d'absinthe, le spectacle est tout différent. L'animal est pris d'une attaque véritable de convulsions. Les muscles du dos se contractent énergiquement, comme chez le tétanique, et courbent le corps en arc : les mâchoires sont serrées, les pattes étendues; c'est le premier stade. Puis tout à coup apparaissent des secousses brusques, se succédant comme des décharges; les dents claquent et s'entrechoquent, la gueule se couvre d'écume, les yeux sont convulsés, la face est grimaçante, la langue est ensanglantée par les morsures qu'elle subit; c'est le tableau fidèle d'une attaque d'épilepsie, avec les deux stades qu'elle présente chez l'homme. Ainsi l'alcool fait tomber le chien dans la paralysie, l'absinthe le jette dans l'épilepsie.

Une telle violence d'action en une substance qui est la base d'un des liquides spiritueux les plus répandus ne mérite-t-elle pas d'attirer l'attention des hommes qui sont chargés de veiller sur la santé publique? On sait que le nombre des malheureux épileptiques va croissant chaque année, et que cette maladie a une origine héréditaire dans les habitudes alcooliques des parents. Ne serait-il pas possible que les buveurs d'absinthe fussent plus aptes encore que les buveurs d'alcool à transmettre ce vice à leur postérité? La transmission héréditaire, dont les ivrognes possèdent le redoutable privilége, n'est pas l'un des moindres dangers auxquels ils exposent

Digitized by Google

la société ; le mal qu'ils font ne disparaît pas avec eux : il se prolonge par une descendance de fous, d'idiots, de scrofuleux et d'épileptiques.

Les excès alcooliques répétés constituent bientôt le buveur à l'état d'alcoolique avéré. Il entre dans la seconde période. Alors les organes, constamment imbibés par le poison, ont contracté des altérations profondes, l'individu n'est déjà plus le même. Aussi, dans ce second stade, un excès peut-il provoquer, au lieu de la simple ivresse, un phénomène nouveau, sans précédent jusque-là, le délire alcoolique ou le *delirium tremens*.

Certes il est triste que l'homme abdique sa raison pour se faire le jouet des conceptions délirantes qui hantent le cerveau d'un fou. Le mangeur d'opium trouve au moins, dans les images riantes qui peuplent ses songes, une sorte de compensation à son abrutissement ; le délire alcoolique éveille seulement des impressions pénibles ou repoussantes. Dans les premiers jours, les fausses images défilent sans interruption devant les yeux du malade : les hallucinations ne lui laissent ni repos ni trêve. Bientôt après, les crises s'espacent ; mais l'attaque délirante gagne alors en violence ce qu'elle perd en durée. Le malade voit des animaux, des rats, des chats, des fourmis, des insectes, des scorpions, des crapauds qui courent autour de lui, sur lui ; ce sont des araignées qui se glissent entre sa chair et sa peau, des vers qui rongent son corps ; ce sont des griffes qui se plongent dans son dos, des bêtes froides et mouillées qui se traînent sur ses cuisses. Pendant que ces hallucinations traversent son cerveau, il est sans cesse en mouvement, il va, il vient, il court, il saisit à terre des objets imaginaires, il les rejette. On massacre ses enfants sous ses yeux, lui-même on le frappe, on le déchire. Ces exemples suffisent pour faire comprendre le caractère terrifiant et la mobilité extrême des illusions délirantes et des perversions sensorielles de l'alcoolique. Les accès durent plus ou moins longtemps, se reproduisent plus ou moins souvent. D'ordinaire la guérison est possible, si le délire alcoolique reste simple et ne prend point le caractère du *delirium tremens*, qui présente un pronostic plus sévère et entraîne fréquemment un dénouement fatal.

Chez le buveur d'eau-de-vie, les attaques délirantes sont tardives ; il faut des mois, des années, pour qu'elles apparaissent. Chez le buveur d'absinthe, il suffit de quelques semaines ou même de quelques jours. Lorsqu'un homme arrive, après un petit nombre

Digitized by Google

d'excès, avec une rapidité inusitée aux accidents de l'alcoolisme avéré, aux hallucinations terrifiantes ou à l'épilepsie, on peut à coup sûr incriminer l'absinthe.

La main de l'ivrogne tremble toujours ; mais l'agitation ne se communique pas au corps tout entier. Le malheureux, attaqué du *delirium tremens*, est, au contraire, secoué par des frémissements et des ondulations qui ne laissent pas un muscle en repos ; et, tandis que le délire simple est susceptible de guérison, le *delirium tremens* est le plus souvent mortel.

Le buveur qui doit atteindre la troisième période de l'empoisonnement ne présente que rarement les accidents suraigus du *delirium tremens*, ou même du délire alcoolique simple ; l'alcoolique chronique arrive au terme fatal par une marche progressive et lente. Sa condamnation est pourtant certaine. Les ravages de l'alcoolisme se sont accomplis sans bruit, dans le silence de la vie végétative.

Deux alternatives seulement s'ouvrent devant le malheureux alcoolisé : la démence ou la paralysie générale. Dans les deux cas, c'est une fin odieuse. Quel regret peut laisser aux parents ou aux spectateurs de ces lamentables maladies la catastrophe qui en est le dernier dénouement ? Avant d'être arrivé à ce terme extrême, la vie du vieil alcoolisé ne vaut déjà plus qu'on la pleure. Ce n'est plus un homme cet être livré aux appétits instinctifs, dont l'imagination est morte ; — l'intelligence est émoussée, le jugement incertain, le caractère hypocondriaque et indifférent. Son visage est défiguré par des éruptions, sa main est agitée par des tremblements perpétuels, son pied est hésitant, sa démarche traînante ; il est la proie de tous les maux.

Nous avons esquissé à grands traits les tableaux des misères dont nous accable le fléau de l'alcoolisme. Si l'on considère les ravages qu'il exerce sur la santé de l'homme, ravages qui se prolongent jusque sur sa descendance, on reconnaîtra qu'une société qui ne se protégerait pas contre un pareil agent de destruction ne serait bientôt plus qu'une ruine vivante.

DOCTEUR LOYER.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE DRAMATIQUE

A PROPOS DE THÉODORA

Au moins par les compte-rendus, tout le monde connaît le drame de M. Sardou. J'en rappellerai donc seulement le sujet en quelques mots.

Justinien a épousé l'écuyère Théodora. Au milieu des grandeurs, l'augusta regrette le sans-gêne de sa vie passée, et la nuit, sous un déguisement, court les aventures dans Byzance. Un hasard lui fait rencontrer le poète grec Andréas pour lequel elle s'éprend d'un amour sincère. Précisément, c'est un patriote qui conspire contre l'empereur et l'impératrice dont les vices souillent sa patrie. Le complot éclate une première fois sans succès; Théodora sauve Andréas en tuant un des conjurés au moment où, vaincu par la torture, celui-ci va livrer les noms de ses complices. Une deuxième tentative a lieu aux jeux du cirque. L'impératrice sauve encore Andréas; mais maintenant qu'il l'a reconnue, il la hait autant qu'il l'aimait. Pour reconquérir son amour, Théodora s'adresse à une vieille bohémienne de la troupe de belluaires du cirque, qu'elle a connue jadis dans sa vie nomade. Elle lui demande un philtre dont elle a le secret et qui fait aimer. Mais la vieille femme pleure un fils mis à mort par les gens de Justinien; croyant qu'il s'agit de l'empereur, elle empoisonne le breuvage. Andréas meurt. Justinien, éclairé sur les turpitudes de son épouse, la fait étrangler.

Telle est, d'une façon sommaire, la donnée de ce drame étrange par endroits, presqu'absurde dans d'autres, mais bien charpenté, dissimulant ses défauts sous une mise en scène fastueuse et des épisodes pleins de vie qui distraient le spectateur et empêchent son esprit d'en saisir les invraisemblances.

C'est, en un mot, un grand succès.

En rechercher les causes intimes, examiner le rôle de l'histoire au théâtre, tel est le but que je me propose en ce moment.

Digitized by Google

Le temps des grandes épopées est fini, les légendes se meurent, la plaisanterie, je devrais dire la blague moderne, les a tuées ; partout, sous le héros, on cherche l'homme.

L'histoire générale d'une nation est bien d'ailleurs l'image agrandie de celle de chaque individu. Aux premiers temps de sa vie, l'enfant se passionne pour un conte de fées, les palais enchantés qui sortent de terre, le mauvais génie sans cesse confondu par le bon, les splendides récompenses qui attendent toujours ceux qui ont été injustement persécutés, plaisent forcément à sa jeune âme encore pure des tristesses et des souillures de la vie réelle.

Un peu plus tard arrive la jeunesse proprement dite. L'esprit de l'adolescent cherche déjà une satisfaction plus terrestre, plus possible. C'est l'âge de l'amour et de la gloire. Ce n'est plus pour un palais enchanté, destiné à abriter la vie éternellement heureuse d'une princesse imaginaire, que son cœur se passionne, c'est pour les maux de l'humanité, c'est pour le soulagement des misères de toutes sortes de ceux qui vivent réellement et n'ont connu de la vie que les amertumes et les déceptions.

Arrive enfin, dans les goûts de l'homme, une troisième période qui débute par un regard jeté en arrière sur un passé qui fuit à jamais, sur les illusions envolées, sur les maux sans remède, les générosités qui s'oublient, les ingratitudes qui restent. L'homme aperçoit alors la vie telle qu'elle est. La vue des choses extérieures aussi bien que sa propre conscience lui révèlent l'inanité de tant de splendeurs apparentes, la réalité de bien des laideurs. Il est assez dégoûté du clinquant qui l'illusionnait, des rêves dorés qu'il croyait ou voulait croire réalisables, pour ne plus étudier que le vrai, rejeter tout ce qui ne le conduit pas à la vérité.

Voyons maintenant de quoi se compose l'histoire d'un peuple ; elle commence par la légende, puis viennent des hommes dont on ne sait que les hauts faits, les grandes actions, héros dont les côtés humains nous sont inconnus. Rien de ce qu'ils étaient dans la vie courante n'a surnagé dans les souvenirs populaires. Puis enfin, intervient le peuple lui-même qui a grandi ; ses mœurs, ses habitudes de chaque jour, deviennent un élément avec lequel il faut de plus en plus compter. Alors, le temps des illusions est fini ; les grands hommes impeccables deviennent de plus en plus rares. Ils sont plus discutés, ils durent moins longtemps. La masse se dit

Digitized by Google

qu'étant de la même substance qu'elle, ils peuvent bien avoir aussi ses défauts; la cohue les bouscule et les renverse.

Nous avons vu ce qu'était la vie de l'homme et la vie d'un peuple et combien la deuxième ressemblait en plus grand à la première. Dans le premier cas, en effet, rêveries brillantes et chimériques d'abord, ensuite avènement d'idées plus réalisables d'amour et de remèdes aux maux de l'humanité, et enfin, découragement et dégoût de ce qui n'est pas réel et positif. Dans le deuxième cas, d'abord la légende, puis des grands et purs génies qui laissent un souvenir impérissable et sans tache et, enfin, une troisième période de discussion, de recherche de la vérité, de haine du convenu. Nous allons tâcher de faire voir comment les goûts littéraires d'un peuple se modifient comme le peuple lui-même, et comment la grande préoccupation de l'auteur à la recherche du succès doit être surtout de se conformer à l'état actuel du spectateur pour lequel il travaille, et de lui donner, autant que possible, l'illusion de la vérité.

A cet effet, jetons un regard sur la littérature d'un peuple, et, pour ne pas nous égarer trop loin, sur la nôtre, que nous n'examinerons même qu'à partir des temps absolument modernes, soit de la naissance de la tragédie classique et sur le rôle des personnages historiques au théâtre.

Que trouvons-nous dans les tragédies? des personnages tout d'une pièce, une intrigue rendue forcément une par la règle des trois unités et toujours très simple. Aucune complication, les personnages vont, viennent, récitent constamment et agissent peu sous les yeux du spectateur. Tous ces êtres, trop parfaits ou trop noirs pour être possibles, sont froids, guindés, figés par l'étiquette sévère du grand siècle qui a mis leurs hauts faits à la scène. Leur langage est sublime, mais ils ne vivent pas. Aussi le temps où ces œuvres pouvaient charmer, je ne dis pas les lettrés, qui aimeront toujours les beaux vers, mais la grande foule, le public en un mot, ce temps, dis-je, était bien limité et est bien fini. La preuve, c'est qu'à part deux grands génies, Corneille et Racine, qui faisaient, pour leur temps, le théâtre qui convenait à leur temps, et qui auraient certainement suivi un autre système s'ils avaient vécu aujourd'hui, tous ceux qui, plus tard, ont voulu galvaniser ce genre, n'ont réussi qu'à faire quelque chose de parfaitement ennuyeux.

Digitized by Google

Dans cette première période du théâtre moderne, nous trouvons donc deux points : illusion et convention, tout comme dans l'enfance de l'homme nous trouvons le goût du merveilleux, et dans celle des peuples, la légende. Le souci de la vérité ou même de la vraisemblance existe à peine; le détail, qui leur est si nécessaire, n'existe pas encore.

A peu près au moment où finit l'époque la plus brillante du théâtre classique, surgit un monde de chercheurs, de philosophes, d'hommes dont les doctrines, que je laisse bien entendu de côté, n'ont qu'un but : l'étude de l'humanité, de ses souffrances, de ses injustices, la recherche du pourquoi de chaque chose.

Malgré ses gloires, l'absolutisme de l'antique majesté royale perd de sa splendeur, le monde est moins ébloui de son soleil qui commence à pâlir. Comme dans la vie de l'homme, comme dans la vie des peuples, commence pour le théâtre une deuxième période. La masse devient une puissance, elle veut se voir à la scène telle qu'elle est dans la vie ordinaire, avec ses passions, son bruit, son mouvement surtout ; le drame dispute timidement la place à la tragédie ; à peine le génie de Talma arrêtera-t-il un moment le déclin de ce grand art qui s'en va.

En jetant au monde le cri de liberté, 89 n'a pas seulement semé un germe politique, une secousse pareille a le choc plus puissant ; 89 a préparé le terrain pour la grande révolution romantique, si tant est qu'on puisse appeler révolution ce qui n'est que le résultat d'un enchaînement de faits historiques d'une part, philosophiques et littéraires de l'autre, d'une évolution en un mot, je crois l'avoir fait sentir dans les lignes précédentes.

A la foule vivante et agissante, il faut des héros qui vivent et qui agissent ; on ne se contente plus de récits. Si la tirade existe encore, elle est philosophique et humanitaire, elle répond à une idée de la foule sur elle-même ou sur les grands, comme les monologues de Triboulet, de don Carlos, ou la tirade de Ruy-Blas. Sans doute, il y a bien des invraisemblances dans ces drames ; il est peu admissible que Triboulet puisse piétiner toute une scène le corps de sa fille enfermé dans un sac, en croyant que c'est celui du roi ; l'aventure politique de Ruy-Blas est au moins étrange ; mais, malgré ces invraisemblances, ces absurdités même, tout ce monde est bien vivant et le personnage épisodique jeté déjà dans le

Digitized by Google

théâtre une vie, un mouvemement bien modernes, qui le rapprochent des évènements de chaque jour.

Arrivons maintenant à l'époque complètement actuelle. L'étude du peuple et de ses mœurs tient une plus grande place dans les recherches historisques, comme le peuple aussi tient une plus grande place dans le monde. Comme conséquence, l'histoire déshabille en quelque sorte les grands hommes, et nous introduit de plus en plus dans leur intimité. Le drame historique actuel doit donc être plus vivant encore que celui de l'époque romantique.

C'est ce qu'a admirablement compris l'auteur de *Théodora*, et je crois qu'une bonne part du succès de son œuvre tient à la façon dont il a deviné le goût du spectateur actuel, qui ne s'amuse qu'à la condition d'être sûr qu'on ne se moque pas de lui, de pouvoir en un mot *croire que c'est arrivé*, sans commettre une absurdité ; et, pour croire, il veut tout voir.

Dans *Théodora*, en effet, plus de récits interminables comme l'aventure d'Hippolyte, ou plus même de monologue de Triboulet ou de don Carlos, mais peu de paroles et beaucoup d'actions, et d'actions se déroulant sous les yeux du spectateur. Pas de discours; à peine ce qu'il en faut pour poser un caractère, ou avoir l'occasion de jeter un mot à effet. Ce que sont les personnages, ce n'est pas par leurs paroles, mais par leurs actes que nous le verrons. Quand ils parlent sans que ce qu'ils disent soit rigoureusement nécessaire à la pièce, c'est pour dire deux lignes que les peignent d'un seul trait. C'est Théodora, s'écriant à la fin de sa réception officielle et en baillant : « ouf ! que c'est ennuyeux l'étiquette ! » Autrefois, il eut fallu subir une tirade sur l'ennui des grandeurs, mais notre siècle est plus pressé.

Le deuxième tableau nous mène dans les dessous du cirque. Nous y trouvons la vieille bohémienne témoin de l'enfance de Théodora. Eh bien ! cette vieille femme, cette vieille écuyère, qui ne pratique plus, nous l'avons tous vue donner des contre-marques à la porte de nos cirques forains ; son fils, le dompteur aux formes athlétiques, à la figure abrutie, nous l'avons vu entrer dans toutes les cages d'animaux féroces. Tout ce monde vit bien. Cet autre personnage épisodique, ce Lutécien qui vient à Byzance pour les jeux, c'est l'Anglais ou le Brésilien qui viennent à Paris pour le grand prix, et l'auteur n'a pas oublié, pour compléter le tableau,

Digitized by Google

les beautés interlopes de Byzance qui courent après lui, comme, de nos jours, nos demi-mondaines après les étrangers au gousset bien garni. Dans un ordre plus élevé, à l'acte où se décide le complot, nos conspirateurs ne déclament pas, ou à peine ; ils discutent leur plan et en règlent les détails, et le complot ne se passe pas dans la coulisse comme la mort d'Hyppolite, ou le combat des Horaces ; on assiste à son exécution. C'est sous nos yeux que tout arrive, en un tableau rapide, débarrassé de phrases inutiles.

Et le peu de goût de notre époque pour ce qui n'est pas l'action elle-même est tel, que ce sont ces faits, sans phrases, ou à phrases très courtes, qui sont le plus applaudis. Il y a dans la pièce un seul récit, *vieux jeu*, pardon de l'expression, c'est celui que fait la vieille bohémienne de la mort de son fils. Et bien ! quoique court et très bien dit par l'actrice chargée du rôle, il paraît long et n'est applaudi que par la claque.

Sans doute, on trouve des récits et des tirades dans le théâtre moderne ; mais, d'abord, on compte ceux dont le souvenir est resté et ce qui fait le goût qu'on a pris à quelques-uns devenus célèbres, c'est que toujours ils contiennent une idée neuve ou originale, comme la théorie des vibrions dans l'*Etrangère*, par exemple, où sont rigoureusement nécessaires à l'intelligence de ce qui va suivre. Mais le vrai récit est mort ; on n'en veut plus. Une fois qu'on a compris ce dont on avait besoin pour se rendre compte de la pièce, on a tout ce qu'il faut.

Je ne dis pas que le récit de la mort d'Hippolyte se réduirait de nos jours à quelque chose de ce genre : « Ses chevaux se sont emportés sur la plage et l'ont jeté dans la mer, où il a été mangé par un animal qu'on ne connaît pas, après qu'il eut essayé de se défendre. » Mais, à coup sûr, il y en aurait moins long, et, pour la pièce, ça reviendrait au même.

Droit au but, rien d'inutile, voilà le goût du jour. Ayant le goût façonné par les exemples courants, le spectateur cherche à la scène la représentation de ce qu'il voit chaque jour. Si les personnages qu'il a sous les yeux ne font pas ce qu'il fait, s'ils ne s'empressent pas d'arriver au but déterminé, comme l'homme de notre époque, il n'y croit pas, il sent trop que ça n'est pas arrivé, et l'intérêt qu'il porte aux personnages épisodiques, très sensible chez le public qui assiste à *Théodora*, tient précisément à ce que

Digitized by Google

tout ce monde ajoute à la vie, à la vérité du tableau qui se déroule devant lui.

Aux grandes époques de despotisme et de pompe royale, lorsqu'une cour à l'étiquette strictement réglée donnait le ton partout, les personnages historiques devaient être à la scène guindés et pompeux comme la cour elle-même. Trop de mouvement n'eut pas été compris. Lorsque les chercheurs eurent tourné leurs vues vers l'humanité tout entière, vers ses aspirations, ses besoins, ses souffrances, ses passions, l'horizon scénique dut s'élargir. Réelles ou fictives, le spectateur, c'est-à-dire la foule, c'est-à-dire tout le monde, voulut voir ses passions et ses aspirations à la scène, il lui fallut le spectacle du mouvement, de la vie, tels qu'il les comprend. Les phrases commencèrent à perdre ce que l'action gagnait. A une époque pressée d'arriver, positive comme la nôtre, il fallait à la scène une dose de vie plus grande encore ; alors, la tirade, qui ne servait déjà plus que comme moyen d'exposition de caractère, comme exposé de doctrine philosophique, disparaît à son tour, pour faire place au mot qui en dit autant qu'elle lorsqu'on sait s'en servir et qui ne retarde pas l'action. Plus de phrases, des faits visibles se passant sous les yeux du spectateur ; avec cela, des épisodes qui augmentent la vie du tableau ; voilà la vraie formule du théâtre actuel, et surtout de celui qui veut représenter une page d'histoire.

C'est ce que semble avoir compris l'auteur de *Théodora ;* c'est ce que témoigne, chaque soir, donnant raison à ma doctrine, le public qui applaudit l'œuvre, ne laissant, à de rares instants, paraître un peu de lassitude que lorsque les événements ne se pressent pas avec assez de rapidité. Le goût littéraire est arrivé au troisième âge de l'histoire de l'homme et de l'histoire des peuples ; l'heure du réalisme et du naturalisme a sonné pour lui !

Digitized by Google

Digitized by Google

ALAIN BLANCHARD

D'après de nouveaux Documents

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Le dernier Bulletin trimestriel de la Société d'Archéologie d'Avranches m'a inspiré des sentiments de nature différente. J'ai d'abord été très heureux de me trouver au milieu de confrères, que je commence à connaître par leurs travaux, quelques-uns même autrement, mais qui ne savent guère de moi que mon nom, mon silence et mon ingratitude. Puis j'ai été vivement intéressé par quelques pièces curieuses comme le *Noël de Madeleine :* les poésies du Bulletin m'attirent volontiers, quand elles sont vieilles surtout, parce que les jeunes, les trop jeunes regardent un avenir peut-être encore lointain, tandis que le passé n'est jamais trop profond pour une Société d'archéologie. Enfin je me suis senti déchiré par un remords intolérable. Je ne cherche pas d'excuse et je dépose dans le sein de M. le Président de la compagnie l'aveu bien net de ma paresse. Car le temps ne me manque pas, ni les sujets non plus : l'histoire est assez vaste et la Normandie assez grande. Il y a peut-être un autre empêchement ; mais on ne se dit pas ces choses-là à soi-même, comme écrivait Beaumarchais. Bref, afin de mettre le moins d'intervalle possible entre ma faute et sa réparation, voici que je prends la plume et que je commence à écrire sur... je ne sais pas encore quoi : cela va venir.

Justement — j'allais dire justanément : influence de vos glossaires — devant moi, sur ma table, deux volumes que vient de m'envoyer mon collègue de Condorcet, Henri Vast. C'est l'histoire de l'Europe et particulièrement de la France, de 1270 à 1610. L'ouvrage est très méthodique, très étudié au point de vue de l'exactitude des faits et très complet, en ce sens qu'il n'a pas ce

Digitized by Google

qu'on trouve encore dans un grand nombre d'ouvrages classiques, et qu'il renferme beaucoup de choses que ceux-ci ne donnent pas.

Bernard Délicieux, Jean Huss et bien d'autres émergent en pleine lumière, dans les proportions de leur importance historique, tandis que Guillaume Tell, Eustache de Saint-Pierre, les six bourgeois de Calais et quelques autres sont replongés dans les profondeurs littéraires, d'où ils ne devront plus désormais sortir. Ce n'est pas la guerre systématique à la légende, c'est l'examen critique et approfondi d'une quantité de faits et de paroles qui encombrent et dénaturent nos annales, sans profit pour la gloire française et sans respect pour la vérité. Ah ! la vérité dans l'histoire est une torche bien tremblottante et parfois bien fumeuse, malgré les solennels dictons transmis de bouche en bouche et de livre en livre depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours. Si la bonne foi, disait le roi Jean II, était bannie du reste de la littérature, on la trouverait dans les livres d'histoire. Et plus tard Talleyrand, parlant de la suppression de faits mensongers, proférait ces mémorables paroles : il n'y a rien de changé dans nos annales ; il n'y a qu'une erreur de moins. — Je ne suis pas absolument sûr de mes citations; mais enfin le brutal et ignorant chevalier du moyen-âge et le fin diplomate des temps modernes, auraient pu dire cela ou tout autre chose.

Pour revenir à l'histoire de mon collègue et ami, je l'ai fouillée dans les bons coins, je veux dire sur les surfaces qui sont la pierre de touche du talent critique de l'histoire et de la sagacité de ses jugements, et partout je l'ai trouvée conforme aux plus récentes découvertes, aux travaux les plus autorisés, sauf pour un personnage, celui qui fait l'objet principal de ma communication, Alain Blanchard.

M. Vast écrit, en parlant de la capitulation de Rouen en 1419 : « Le chef de la résistance, l'héroïque Alain Blanchard, commandant des arbalétriers, eut la tête tranchée par les ordres du cruel vainqueur. C'était un bourgeois ; il était trop pauvre pour payer sa rançon. — C'est le récit traditionnel : combien de fois, hélas ! ne l'ai-je pas moi-même reproduit en termes émus, je vous prie de le croire, comme il convient en parlant d'un homme antique, plus grand par le sacrifice de sa vie mortelle, que le roi d'Angleterre par sa victoire. Il y avait pour soutenir ce fait de si puissantes et de si unanimes autorités !

Digitized by Google

C'est Michelet qui écrit : « Ceux des cinq qui étaient riches ou gens d'église se tirèrent d'affaire ; Alain Blanchard paya pour tous; il fallait à l'Anglais une exécution pour constater que la résistance avait été rébellion au roi légitime. » Et Henri Martin : « Alain Blanchard, pauvre et le plus redouté de tous, paya pour la cité entière, et monta fièrement à l'échafaud, sans s'abaisser à d'inutiles prières. »

Eh bien ! j'en demande pardon à Michelet, à Henri Martin, à mon collègue M. Vast, à la ville de Rouen qui a donné le nom d'Alain Blanchard à l'une de ses rues, et je supplie les mânes du chef des arbalétriers de me pardonner aussi, mais le héros n'est plus pour moi qu'un affreux gredin, que la mort même n'a pas réhabilité ; car c'est comme malfaiteur qu'il a été condamné et attaché à une potence !

Les écrivains cités plus haut, et tous ceux qui avant eux ont propagé la tradition d'Alain Blanchard, sont des historiens de deuxième, de troisième et de quatrième main ; ils n'ont pas vu les évènements qu'ils racontent ; ils ne sont pas contemporains des personnages qu'ils font parler et agir : leur témoignage ne peut donc être accepté que comme renseignement. Ils ont été les échos plus ou moins fidèles, quelques-uns déjà défiants (1), de faits mal déterminés, enveloppés d'obscurité dès leur origine, grossis par les passions politiques et ennoblis par la plus nationale, la plus aveuglante et la plus sympathiquement trompeuse de ces passions, l'amour de la patrie. Aussi ces historiens, si Français quand ils disent la vérité et plus Français encore quand ils l'altèrent, ont-ils toute notre affection, quand même nous ne pouvons plus accorder le même sentiment et la même estime à des héros imaginaires.

Parmi les contemporains, plusieurs ne parlent pas du héros rouennais : tel l'auteur d'une vie manuscrite de Henri V (Bibliothèque nationale, n° 6239) ; tel encore l'auteur du *Poëme anglais composé par un témoin oculaire*, les deux ouvrages ont été commentés en 1869, par M. Léon Puiseux. Les autres écrits contemporains, dans lesquels les historiens postérieurs auraient pu trouver le nom d'Alain Blanchard, sont au nombre de *trois*.

---

(1) Comme Michelet, qui se garde bien de s'expliquer sur la personnalité de la victime. Il cite en note Prévost, qui en effet a commencé, en 1826, l'examen critique des textes relatifs à Alain Blanchard.

Digitized by Google

1° Le texte de la Capitulation de Rouen : Alain Blanchard est dans la liste des personnes exceptées de la clémence de Henri V.

2° Un passage de l'Anonyme (f° 71) : *Quidam maleficus, Alanus Blanchard nomine, crucis pœna merito plectebatur.*

3° Monstrelet. C'est le plus complet et le seul qui puisse faire réellement autorité. Il parle d'Alain Blanchard en *deux* endroits de sa chronique. Voici le premier. « En ces propres jours, par » l'exhortation d'aucuns qui étaient favorables et aymaient le duc » de Bourgogne, se meirent sus par manière de rébellion aucuns » méchantes gens et de *petit état* en la ville de Rouen, desquels » était le principal un nommé Alain Blanchard, qui depuis fut le » capitaine du *commun* d'icelle ville. Et de faict, allèrent à la mai- » son du Baillif royal de ladite ville de Rouen, nommé Raoul de » Gaucourt, etc., etc. » Le chroniqueur raconte ensuite qu'Alain Blanchard attira le Bailli dans la rue et qu'il le tua avec son lieutenant et dix de ses gens.

Le crime, ouvrant si tristement la vie politique de Blanchard, était le résultat des dissensions qui ensanglantaient alors la France déchirée entre la faction des Armagnacs et celle des Bourgignons. Ce n'était pas seulement la lutte du Nord contre le Midi, un ressouvenir de la guerre des Albigeois : ce fut encore, à Paris et dans les grandes cités, la guerre intestine, intime et plus que civile du bas peuple contre la noblesse et la bourgeoisie à l'occasion. Les Bourguignons cherchaient à se créer des partisans en flattant les passions des gens de *petit état*, comme on disait alors, en leur promettant l'exemption des charges et des impôts; ils faisaient assassiner le magistrat énergique envoyé à Rouen pour y rétablir l'ordre, et Alain Blanchard conduisait au carnage les bandes de pillards séduits par ses mensonges.

Bientôt Henri V d'Angleterre vint établir son armée devant Rouen, et alors commença un des siéges les plus mémorables dont l'histoire fasse mention. Pendant que peuple et bourgeois offraient l'exemple de la plus inaltérable union et des plus héroïques efforts dans la défense de la ville natale, que Robert de Linet, vicaire-général de l'archevêque de Rouen, et Jean Jourdan, capitaine des canonniers, se montraient bons Rouennais et braves Français, le gouverneur Guy Le Bouteiller, dévoué comme Blanchard au duc de Bourgogne, faisait échouer une sortie agressive des habitants par une infâme machination. Quant à Alain Blanchard, exilé après

Digitized by Google

son meurtre, puis revenu depuis quelque temps à Rouen et nommé chef des *arbalétriers de commun* (non pas la bourgeoisie, mais la tourbe populaire, clientèle ordinaire du duc de Bourgogne); *son nom n'est cité nulle part à propos des opérations du siége.*

Lorsque, le 18 janvier 1419, la ville dut enfin subir les conditions du roi d'Angleterre, Alain Blanchard fut excepté du pardon. Monstrelet dit à ce sujet, et c'est le second passage du chroniqueur où le nom du capitaine des arbalétriers soit cité : « Fust ordonné » que le roi d'Angleterre aurait trois hommes à faire sa voulenté; » lesquels furent dénommés, c'est-à-savoir Robert de Linet, » vicaire-général de l'archevêque de Rouen; le second fut un » bourgeois nommé Jean Jourdan, qui avait le gouvernement des » canonniers; le tiers fut nommé Alain Blanchard qui était » capitaine du *menu commun*, et avait été le principal de ceux qui » à l'autre-fois avaient mis à mort messire Raoul de Gaucourt, » baillif de Rouen. Le lendemain, ledit roi d'Angleterre fit couper » la tête à Alain Blanchard. »

Robert Linet et Jean Jourdan se rachetèrent de la mort en donnant de grosses sommes d'argent, suivant un usage que le cupide roi d'Angleterre se fût bien gardé de ne pas observer. Ces rançons étaient un véritable marché, prévu quand la peine de mort était prononcée, et d'autant plus onéreux pour une des parties qu'il n'y avait pas de débat possible; la gloire de Henri V ne gagnait rien à ces honteux trafics; mais l'honneur des citoyens rouennais n'en souffrait rien non plus, et ils ne pouvaient certes faire un meilleur usage de leur fortune que de l'employer à sauver leur vie.

Pour ce qui regarde particulièrement Alain Blanchard, les historiens postérieurs à cette époque ont couronné ses derniers jours de fleurs et de lauriers; il serait difficile de porter plus loin le génie inventif. Le héros se refuse à toute démarche, à toute sollicitation; son fils va supplier vainement le farouche vainqueur, et marchant au supplice, Alain Blanchard s'écrie : « Je n'ai pas de bien, mais quand j'en aurais, je ne l'emploierais pas pour empêcher un Anglais de se deshonorer. »

Le sublime approche ici du grotesque : ce discours si fin, si précieux pour le meurtrier de Gaucourt, cette pensée si tourmentée, non-seulement le pauvre Blanchard ne l'a jamais exprimée, mais l'homme d'armes de cette époque-là, le sicaire de

Digitized by Google

Jean-sans-Peur n'en aurait pas pu saisir la portée et la moralité. Eh ! quoi, Monstrelet, dont les sympathies bourguignonnes sont bien connues, n'aurait pas trouvé d'autre motif à la condamnation d'un de ses partisans, que cet assasinat du bailli de Rouen vengé par le roi d'Angleterre, quand des exploits éclatants, un grand rôle patriotique et des sentiments d'une délicatesse inconnue désignaient la victime à l'admiration de la postérité ? Sans doute Henri V se montrait bien pressé de juger souverainement une cause de parti, quand les deux partis lui étaient, en apparence, également hostiles. Mais qui pourrait pénétrer les intentions secrètes du futur roi de France, démêler le dédale de ses machinations et découvrir quels mobiles particuliers l'entraînaient sur le terrain vacillant des passions politiques, à donner des gages aux plus puissants, et des victimes à ceux qu'il convenait d'accabler.

Toutes les suppositions sont permises, excepté celle qui nous montrerait Blanchard comme le héros de la résistance et le palladium de la bourgeoisie rouennaise. Sa vie mêlée aux intrigues bourguignonnes a été une carrière de violence et de meurtre, avec un réveil de patriotisme dont son titre de capitaine des arbalétriers est la seule preuve, sans qu'aucun fait de guerre signalé dans les annales ait soutenu l'honneur de cette charge. Il a été, pendant le temps que l'histoire revendique, l'âme d'un parti fatal à la France par ses actes comme par son inaction. Je verrais volontiers en lui le chef d'un groupe d'hommes travaillant pour leur propre compte, même en face de l'ennemi, un Cluseret, un général Henri quelconque, entraîné par intermittence dans une grande lutte nationale, mais restant toujours au fond le champion d'idées et d'intérêts bourguignons.

Il fut pendu, et son seul biographe n'a pu lui donner d'autre titre de gloire que d'avoir été l'assassin d'un bailli. Ce n'est pas moi qui ai trouvé cela : c'est l'anonyme et Monstrelet qui le disent.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'hommage de ma haute considération.

LAUNAY

Professeur d'Histoire au Lycée Janson de Sailly.

Digitized by Google

GROUPE DE POÉSIES

LA VIEILLE MAISON

A MA SŒUR

I

Te souviens-tu, ma sœur, de la vieille maison
Où s'accrochait la vigne ?
Je la revois encor, blanche en toute saison,
Aussi blanche qu'un cygne.

Près de la porte, au seuil, quatre pommiers touffus
Versaient de fraîches ombres...
Je la revois encore... Hélas ! elle n'est plus
Qu'un amas de décombres.

Je la revois toujours... J'étais petit enfant,
Lorsque tu vins au monde...
Longtemps je caressai, craintif et triomphant,
Ta chère tête blonde.

A mon réveil, j'allais auprès du berceau blanc...
Tu souriais, charmante !
Et puis, je déposais un doux baiser tremblant
Sur ta bouche dormante.

Et je joignais les mains, saisi d'un saint effroi...
Je te trouvais si belle
Qu'il me semblait qu'un ange envolé près de toi
T'abritait sous son aile !...

Digitized by Google

Te souviens-tu, ma sœur, de la vieille maison
Où s'accrochait la vigne !
Je la revois encor, blanche en toute saison,
Aussi blanche qu'un cygne.

II

Te souviens-tu qu'aux murs pendaient les deux saints Jean,
L'Apôtre et le Baptiste ?
L'un dans ses cheveux noirs avait des fils d'argent ;
L'autre nous semblait triste.

T'en souvient-il, ma sœur? Pour le pauvre orphelin
Que l'âpre hiver assiége,
La grand'mère filait à pleins fuseaux le lin
Aussi pur que la neige.

Et des longs soirs d'hiver te souvient-il encor ?
Les marrons sous la cendre,
Et le cidre mousseux, le cidre au reflet d'or,
Du vin — à s'y méprendre !...

Le fagot pétillait et le grillon chantait...
— Vois donc cette étincelle !... —
Notre mère en pleurant quelquefois nous contait
Jehanne la Pucelle.

Hélas ! ma pauvre sœur, « Cette grande pitié
« Au royaume de France, »
Elle dure toujours, plus triste de moitié,
Car morte est l'espérance !

Te souviens-tu, ma sœur, de la vieille maison
Où s'accrochait la vigne !
Je la revois encor, blanche en toute saison,
Aussi blanche qu'un cygne.

Digitized by Google

III

Lorsque le vent sonnait en lugubres sanglots,
Comme un tocsin d'alarme,
Je l'ai vu! tu pensais aux marins sur les flots,
Et versais une larme.

Quand à la porte un pauvre au nom du Christ frappait,
Epuisé d'un long jeûne,
Qui donc, pour l'accueillir, de l'âtre s'échappait,
Disant : « Je suis la jeune. »

Que de fois tes yeux bleus, tes yeux pleins de douceur,
Chassant de noires ombres,
D'un sourire, en des jours rayonnants, ô ma sœur,
Ont changé des jours sombres!...

Te souviens-tu, dis moi, de la vieille maison
Où s'accrochait la vigne?
Je la revois encor, blanche en toute saison,
Aussi blanche qu'un cygne.

IV

Le printemps ramenait les fêtes et les fleurs,
Et les nids d'hirondelles...
Je me souviens — et toi? — de deux merles siffleurs,
Au vieux jardin fidèles.

Dès l'aube, tu lisais au fond de ce jardin...
Le soir, pâle veilleuse,
Tu dévorais encor « la Lampe d'Aladin,
« La Lampe merveilleuse! »

Les lointains souvenirs me reviennent toujours
Des premières années;
Et Malherbe a bien dit : « Tout le plaisir des jours
» Est dans leurs matinées. »

Digitized by Google

Te souviens-tu, ma sœur, de la source dormant
Au pied d'un bouquet d'aulnes ?
Des branches, vers midi, descendaient doucement
Les lavandières jaunes ;

Et, deux à deux, buvant, tour à tour et plongeant,
Elles lustraient leurs ailes...
Tu riais de les voir sous les gouttes d'argent
S'éclabousser entre elles.

Non loin, dans la fraîcheur de son lit de roseaux,
La rivière murmure ;
Et la prairie en fleurs mêle aux chants des oiseaux
Un parfum d'herbe mûre.

Oh ! les beaux rameaux verts cueillis dans les grands bois
Pour la Pâques fleurie !
Rose, pervenche, lys, s'effeuillaient sous nos doigts
Pour la Vierge Marie !...

Te souviens-tu, ma sœur, de la vieille maison
Où s'accrochait la vigne ?
Je la revois encor, blanche en toute saison,
Aussi blanche qu'un cygne.

Près de la porte, au seuil, quatre pommiers touffus
Versaient de fraîches ombres...
Je la revois encore... Hélas ! elle n'est plus
Qu'un amas de décombres.

V

Non, la maison n'est plus, hélas !... Mais, près de nous,
Chaud foyer de tendresse,
Cœur ardent et profond, soleil aimable et doux,
Brise, parfum, caresse,

Digitized by Google

La mère est toujours là, ma sœur, comme autrefois...
C'est le même sourire,
C'est le même regard et c'est la même voix
Tremblante qui soupire !

La mère est toujours là, — notre mère ! — Longtemps
Dieu nous la garde encore !...
De son dernier hiver qu'il lui fasse un printemps
Radieux, une aurore !

JEAN VAUDON.

Digitized by Google

LE RÉVEIL

Enfant, ton sommeil se prolonge,
Réveille-toi ; le plus beau songe
Ne vaut pas ton long avenir ;
Enfant, il ne faut plus dormir.

Jeunesse ardente et courageuse,
Tu dors et ton âme est songeuse...
Laisse donc tes beaux yeux s'ouvrir ;
Tu peux bien rêver, sans dormir.

Homme, ton oubli se prolonge ;
Tu ne dors pas, mais ton cœur songe ;
Il faut travailler et souffrir
Et tu ne pourras plus dormir.

Vieillard, ton sommeil se prolonge...
Ah ! puisses-tu, dans un beau songe,
Oublier la vie et mourir...
Vieillard, il faut toujours dormir.

I. Y.

(Octobre 1884).

Digitized by Google

AVRANCHES D'AUTREFOIS

En se reportant, par la pensée, quarante ans en arrière, dans la ville d'Avranches, on est frappé par le nombre et l'éclat des fêtes qui se succédaient dans cette ville : c'était le temps où l'on dansait chez Mme Martin, rue des Fontaines-Couvertes ; chez Mme Jules Bouvattier, boulevard du Sud ; chez Mme Camille de Pracomtal, rue Sauguière ; chez Mme du Mottet, rue des Champs ; chez Mme de Longueville, boulevard de l'Est ; chez Mme de la Pèna, et chez Mme de Girardin, route de Mortain ; chez Mme Clausse, route de Pontorson ; chez Mme Victor Bunel, au Parc, et chez Mme la baronne Poncet, à Lillemannière ; c'était le temps où l'on jouait au whist chez M. du Homme et chez Mme de Chagny ; où l'on se réunissait tous les jeudis, chez M. et Mme de la Boutraye, à Rocheplate ; où l'on applaudissait, sur notre théâtre, les grands acteurs et les grands artistes ; où Mlle Georges venait jouer *Mérope ;* où Richelmi venait chanter ses délicieuses romances ; où Hermann exécutait ses merveilleuses variations *sur le carnaval de Venise.*

Si l'on veut, aujourd'hui, avoir une idée des impressions de ce temps, on peut lire l'ode suivante, qui fut composée après l'une de ces soirées, et qui, à côté des louanges dues à l'artiste, exprime un vif sentiment d'admiration pour la ville d'Avranches : des considérations particulières, qu'il est inutile d'indiquer, et qui n'existent plus aujourd'hui, n'avaient pas encore permis de la publier.

Digitized by Google

Ode à Hermann

Puisque tu n'as pas craint, dans ta course hardie,
Tandis que tu planais sur notre Normandie,
D'arrêter, un instant, ton essor radieux ;
Voyageur échappé des sphères immortelles,
Puisque tu n'as pas craint, pour reposer tes ailes,
D'abattre, parmi nous, ton vol mélodieux ;

Puisqu'à d'autres appels, dédaignant de te rendre,
Entre mille cités jalouses de t'entendre,
Et disputant l'honneur d'écouter tes concerts,
Ton choix s'est arrêté sur cette heureuse ville
Qu'on aperçoit, au loin, des côtes de Granville,
Comme un phare élevé sur des rochers déserts ;

Puisque tu devinas qu'une foule lettrée,
Avide de plaisirs, élégante, parée,
Accueillerait, ici, tes chants par des transports,
Qu'il était, parmi nous, des natures divines,
Et des milliers d'échos cachés dans nos poitrines,
Qui n'attendaient que toi pour rendre des accords.

Homme, spectre ou démon — qu'on peut, sans ironie,
Avec Paganini, ce maître de génie,
Comparer, pour l'éclat d'un jeu prodigieux ;
Sois content ! — nous t'avons acclamé dans ta gloire !
Nos enfants, après nous, garderont ta mémoire
Et pourront protester contre tes envieux.

Depuis que, — des grandeurs subissant l'esclavage,
Tu marches, sans repos, de rivage en rivage,
Avec des monceaux d'or recueillant des lauriers,
Tu vis des nations de tous les idiômes,
Et fleuves, océans, capitales, royaumes,
La moitié de la terre a passé sous tes pieds.

Digitized by Google

Partout, la foule émue, en te voyant paraître,
Avant de t'écouter, t'a proclamé son maître ;
Partout, électrisée, elle a battu des mains,
Quand ton magique archet, qui court comme une flamme,
Au bois prêtant la vie, aux sons donnant une âme,
Du royal instrument tirait des cris humains ;

Mais, jamais, en montant sur un plus grand théâtre,
Tu n'as vu, plus qu'ici, d'auditoire idolâtre
De ton jeune talent, si chaud, si vigoureux ;
Jamais Londre ou Paris, — ces ruches colossales, —
Pressant leurs noirs essaims dans leurs splendides salles,
N'ont bourdonné, pour toi, des bravos plus nombreux.

Nous ne sommes qu'un bourg auprès de ces Sodômes,
Entassement d'hôtels, de clochers et de dômes,
Formidables Babels de bronze et de granit,
Archipels de maisons, effrayants madrépores,
Où le peuple entassé grouille, par tous les pores,
Comme une fourmilière au milieu de son nid ;

Nous n'avons ni palais, ni bassins, ni portiques,
Ni cloîtres, ni couvents, ni vieux temples gothiques,
Dont l'aiguille des tours se perd au firmament,
Ni jardins décorés d'un peuple de statues,
Ni quartiers populeux, où l'on voit, dans les rues,
La musique qui passe avec son régiment ;

Mais, ce que nous avons d'unique, dans Avranches,
C'est notre immense baie avec ses grèves blanches,
Nos horizons lointains, vus de nos vieux remparts,
Notre mer arrivant avec sa haute barre,
Et, dans nos habitants, — chose encore plus rare !
Le sens exquis du beau, la passion des arts.

CHARLES CARPENTIER.

(Avranches, 1847).

Digitized by Google

LE SOUVENIR ET L'OUBLI

Savez-vous que, dans la bruyère,
Etaient réunis ce matin,
Des députés de toute sphère
Qui donnaient leur voix au scrutin ;
Cette Chambre mystérieuse
Tenait ses assises sous bois,
Elle attendait silencieuse
Afin de mieux fixer son choix.

Les deux candidats en présence
Devaient s'exprimer tour à tour :
L'un d'eux, d'un pas léger s'avance,
Il s'expose aux rayons du jour.
On a vu sa taille élancée,
Ses beaux yeux bleus, son air railleur,
Sa jeunesse, et, dans l'assemblée,
Circule un souffle approbateur.

Vous ai-je dit que, dans l'enceinte,
On voyait, assis sans façon,
L'églantier près de la jacinthe,
Et l'écureuil près du pinson?
Le lierre, selon l'usage,
Auprès du chêne se tenait ;
Le lapin, le renard sauvage,
En face du bœuf qui paissait.

Digitized by Google

Puis, on m'a dit aussi que l'homme
Y avait ses représentants
Et que ce dernier groupe, en somme,
Etait dans les plus importants :
Moine, ouvrier, penseur, poète,
Se trouvaient là comme au hasard.
La Chambre n'étant pas secrète,
Tous les passants y prenaient part.

Ecoutons, l'orateur se lève :

« Mes amis, dit-il, nommez-moi !
» Pour que toute douleur s'achève,
» Il suffit de me nommer roi.....
» Si vous voulez, de votre porte,
» Eloigner regrets et soupirs,
» De chez vous, que le passé sorte,
» En emportant les souvenirs.

» Pour moi, l'heure s'achève,
» Comme un léger parfum,
» Je vais de rêve en rêve
» Et suis de tout festin.
» Par moi, le rire éclate
» Et dans tous les états
» Quand le plaisir dilate,
» Je préside aux ébats.

» Amis, j'ai parcouru l'espace
» D'un pas si rapide et léger
» Que jamais une seule trace
» N'a pu trahir le passager.

» Pour moi, toujours les choses
» Ont d'éternels attraits,
» Car je les crois écloses
» Avec de nouveaux traits.

Digitized by Google

» Allons, mes amis, vive le plaisir !
» Vive la gaîté, mort au Souvenir !
» En avant, fêtons le règne établi !
» Couronnez mon nom, car je suis l'Oubli ! »

— « Avant de chanter ta victoire,
» Dit un merle, plein de bon sens,
» Laisse donc, si tu veux m'en croire,
» La parole à ton concurrent. »

Alors un tout petit murmure,
Doux comme celui d'un ruisseau,
Se fit l'écho de la nature
Appuyant l'avis de l'oiseau.

Le second orateur ayant pris la parole,
Les mouches à l'instant n'osèrent plus voler ;
Chaque fleur se blottit au fond de sa corolle
Et le bœuf regardant cessa de ruminer.

« Il n'est point ici-bas de cœur dans la souffrance,
» Qui n'ait bu sur sa route une goutte de miel ;
» Je suis le Souvenir et c'est à ma présence
» Que l'on doit la douceur qui tempère le fiel.

» Si jamais d'un ami vous pleuriez l'absence,
» Je serais près de vous son vestige immortel ;
» Je suis le Souvenir, frère de l'Espérance,
» Quand j'embellis la terre, elle ent'rouvre le ciel.

» Ah ! plaignons à jamais, car ils sont malheureux,
» Ceux qui voient leur sillon se fermer derrière eux :
» Ceux qui, de leur chemin, n'ont pas laissé la trace !...

» Le charme de vos jours, je viens le recueillir,
» Et si vous restez seul, en ce monde où tout passe,
» Je reviendrai vers vous : Je suis le Souvenir ! »

Digitized by Google

— C'est un bien beau discours, murmura la fauvette.
— Je le répèterai, pensa le sansonnet.
— Ce doit avoir un nom, reprit la violette.
L'abeille dit : « C'est un sonnet. »

Un mouvement alors se fit dans l'assemblée.
L'ouvrier se leva, de courage rempli ;
Mais pour mieux commencer sa féconde journée,
Il but ; hélas ! au fond du verre était l'Oubli.
Le souvenir, éteint, n'habita plus son être,
Il suivit, au hasard, un flot de papillons,
Cortége de l'oubli qu'il reconnut pour maître,
Il vécut et passa sans laisser de sillons.

Se levant à son tour, d'une démarche austère,
Le moine, lentement, prêcha le souvenir :
« O homme ! souviens-toi que tu n'es que poussière ;
» O homme ! souviens-toi qu'il te faudra mourir. »

Le poète gaîment cherchait quel avantage
Il pourrait recueillir de ce vote charmant ;
Lequel des deux offrait la plus riante image,
Lequel inspirerait plus doucement son chant.
« Bah ! pour le souvenir, car la rime est plus riche. »

Le lis et la pensée enrolèrent les fleurs,
Et quelques animaux guidés par un caniche,
Devant le souvenir, se placèrent rêveurs.

Au milieu de la bruyère,
Beaucoup restaient indécis,
Quand, du seuil d'une chaumière,
Une forme descendit :
Elle était si gracieuse
Qu'elle enchaîna les regards,
Et la foule curieuse
Applaudit de toutes parts.

Digitized by Google

On venait de reconnaître
Celle qu'on cherche à saisir.
L'Amitié, qu'un mot fait naître
Et qu'un souffle fait mourir.

Tandis que chacun la fête,
Soudain son cœur a faibli,
Elle détourne la tête
Et pleure en voyant l'Oubli.

Tout aussitôt, dans la vallée,
Chassé par la foule en fureur,
L'Oubli fuit à toute volée
Et son doux rival est vainqueur.
L'Amitié qui le regarde
Attire le Souvenir :
« Je respire sous sa garde
» Et ne crains plus de mourir. »

Désormais il fixe son règne
Partout où se voit l'Amitié
Et la nature s'en imprègne,
En s'embellissant de moitié.
Il vit dans chaque feuille,
Il chante avec l'oiseau,
Chaque fleur le recueille,
Il murmure dans l'eau.

Demain, de ce bouquet les fleurs seront fanées,
Lentement sous nos yeux elles vont se flétrir,
Et qui remplacera leurs saveurs embaumées ?
Le doux parfum du Souvenir.

Demain, quand nous serons divisés par l'espace,
Quel fil mystérieux viendra nous réunir ?
Ici, de chaque absent, qui remplira la place ?
Qui parlera de lui ? Encor le Souvenir.

Digitized by Google

Demain, c'est l'inconnu, demain, c'est le mystère,
Que nous apportes-tu, silencieux avenir ?...
Que tu sois souriant, redoutable ou sévère,
Tu seras consolé si j'ai le Souvenir.

Demain ?... Ah ! si jamais notre espérance sombre,
Si le bonheur fuyait pour ne plus revenir ?...
Il reviendra... quand nous évoquerons son ombre,
Car l'ombre du bonheur, c'est bien le Souvenir.

Et vous que nous fêtons, et vous dont le passage,
Marqué par des bienfaits, partout vous fait bénir,
Ici, que l'Amitié vous offre son hommage
Et suive le sillon de votre Souvenir.

I. Y.

(15 août 1883).

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'ANCIEN PRIEURÉ D'YVRANDE

PAR M. HENRI MOULIN

Le comté de Mortain possédait, aux onzième et douzième siècles, sept Prieurés proprement dits, savoir : les Prieurés du *Rocher-lès-Mortain* (1) et de *Saint-Cyr-du-Bailleul* (2), affiliés l'un et l'autre à l'ancienne abbaye de Marmoutiers ; le Prieuré de *Saint-Hilaire-du-Harcouët* (3), dépendant de l'ancienne abbaye de Saint-Benoît de Fleury-sur-Loire ; le Prieuré des *Biards* (4), affilié à l'abbaye de la Couture du Mans ; les Prieurés de *Virey*, de *Brecey*, dépendant de Savigny (5), et enfin le Prieuré d'*Yvrande*, affilié à l'abbaye du Plessis-Grimoult (6).

Les quatre premiers Prieurés datent de la fin du onzième siècle et remontent à une époque où le clergé paroissial devait se recruter difficilement en Normandie, à la suite des grandes invasions scandinaves qui, depuis le neuvième siècle, avaient dépeuplé la Neustrie, et fait du pays un désert. Aussi ces Prieurés furent-ils affiliés à trois grandes abbayes carlovingiennes de l'Ouest de la France qui avaient su échapper aux dévastations des hommes du Nord. Quant aux trois autres, ils furent fondés plus tard, au douzième siècle, c'est-à-dire vers la même époque que les grandes abbayes normandes.

---

(1) V. (Notre *Notice sur le Prieuré du Rocher*, imprimerie de Madame veuve Boulay, Mortain, 1875).

(2) V. (L'*Annuaire de la Manche*, année 1882, *Notice sur Saint-Cyr-du-Bailleul*, par M. H. Sauvage).

(3 et 4) V. (*Gallia Christiana*, t. XI, p. 476, 477, et *instrumenta*, p. 107 et 108).

(5) V. (*Idem*, p. 554 D. et l'*Histoire du diocèse de Coutances et Avranches*, par M. l'abbé Lecanu, imprimerie de Salettes, 1878, t. II, p. 373 et 377).

(6) V. (*Tinchebray et sa région*, par M. l'abbé Dumaine, imprimerie de H. Champion, Paris, 1883, t. I, *passim*).

Digitized by Google

Des sept Prieurés du Mortainais cinq avaient été fondés dans le bassin de la *Sélune* ou dans ce que l'on appelait autrefois le *Val de Mortain;* un dans le bassin de la *Sée*, le Prieuré de *Brecey*, et un enfin dans le bassin de l'*Égrenne*, le Prieuré d'*Yvrande*.

Ce dernier offrait d'ailleurs ceci de particulier, qu'il avait été construit à la limite de trois diocèses qui se rencontraient en cet endroit, savoir : les diocèses d'*Avranches*, de *Bayeux* et du *Mans*. Ainsi, alors que le diocèse d'Avranches n'allait pas au-delà de Ger, le grand diocèse du Mans, longeant le Mortainais à l'est, comprenait Lonlay-l'Abbaye, Frede-Bise, Beauchêne ; et la partie du diocèse de Bayeux qui correspond au *Bocage*, c'est-à-dire à l'ancien territoire des *Unelli-Vidocasses*, s'avançait assez avant dans le Mortainais, comprenant Yvrande, et s'étendait jusqu'à l'Egrenne, au milieu de la forêt de Lande-Pourrie ou jusqu'aux limites de la commune de Ger.

Enfin les Prieurés du Mortainais ont presque tous disparu, sauf quelques débris qui subsistent encore, notamment de l'ancien Prieuré du Rocher, du Prieuré de Saint-Cyr-du-Bailleul et de Saint-Hilaire-du-Harcouët (1) ; mais, par des circonstances rares, le Prieuré d'Yvrande est resté tel à peu près qu'il existait à l'époque de la Révolution, comme nous le verrons plus tard.

I

Origine d'Yvrande

Le Prieuré d'Yvrande avait été fondé au sein de cette célèbre forêt de Lande-Pourrie, qui a occupé une grande place dans l'histoire du Mortainais, au carrefour d'anciens chemins, autrefois très fréquentés, et notamment sur le grand chemin de la forêt qui reliait Le Teilleul à Tinchebray.

Dans le principe, ce n'était qu'une chapelle au milieu d'un ermitage ; chapelle très visitée et connue sous le nom de *Notre-Dame-de-Délivrance* (2). C'était donc *la Délivrande* de la forêt de Lande-Pourrie, et Robert Wace la décrit ainsi dans son vieil langage :

(1) La tour carrée de l'hospice de Mortain ; l'intertransept de l'église de Saint-Cyr-du-Bailleul ; et la tour isolée de l'ancienne église de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

(2) V. (La *Chronique de Normandie*, apud Dom Bouquet, t. XIII, p. 251, D).

Digitized by Google

Livrande est en un hermitage,
Si est close de grant boscage,
Ke l'on clame lande pourrie ;
L'église est de Sainte Marie.

Et comme variante:

Et sied en une praierie :
L'église est de Sainte Marie. (1)

Cette chapelle avait d'ailleurs été construite dans un des plus beaux sites de la forêt, à environ 260 mètres d'altitude, le long de la ligne de faite de *Chaulieu*, sur un des hauts plateaux qui séparent le bassin de l'*Egrenne* de la vallée du *Noireau*, ou au point de partage des eaux entre les deux grands bassins maritimes de la *Manche* et de l'*Océan*.

De ce point culminant, la vue embrasse un horizon parfait : au levant, la ville de *Domfront* sur son roc escarpé, avec l'ancien château des *Talvas* et le mont *Margantin*, dont la masse imposante domine le bassin de l'*Egrenne ;* au midi, la motte de *Ger* (*mota de Ger)* avec sa tour carrée, et la butte des *Herbreux*, que couronnait, il y a quelques années, un télégraphe aérien ; au couchant, *Brenbal*, le roi des monts de la région ; et enfin, au nord, les collines lointaines de *Vassy* et de *Condé-sur-Noireau*.

Yvrande était donc un de ces lieux élevés que l'on choisissait de préférence, comme lieux consacrés à la prière, dans les premiers siècles du christianisme, tandis que, plus tard, notamment aux douzième et treizième siècles, les fondateurs d'abbayes préférèrent les vallées.

Le terrain de cette région offre d'ailleurs ceci de particulier, que c'est un sol d'une fertilité prodigieuse : terre de bénédiction qui formait une *oasis* au milieu de cette vaste forêt de Lande-Pourie, couverte autrefois, dans ces parages, de bois de haute futaie, et contrastant avec ces contrées voisines, connues sous le nom de *Brousses*, de *Hautes-Brousses*, de *Broussettes*, de *Geriers*, de *Buissons* et de *Buissonnières*.

Yvrande, ou mieux *Notre-Dame-de-Délivrance*, dut être, depuis une haute antiquité, un lieu fréquenté de pèlerinage où l'on venait des contrées voisines, sinon lointaines, invoquer la Vierge, connue

(1) V. (Le *Roman de Rou*, vers 16326, 27, 28 et 29).

Digitized by Google

sous le nom de *Notre-Dame-des-Malades* (1), et ce pèlerinage existait certainement au douzième siècle (2).

Or, dans ces temps de foi où l'on ne séparait pas les secours spirituels des secours temporels, il s'établit à Yvrande une de ces *léproseries* ou *maladreries*, si communes au Moyen-Age, dans lesquelles on pratiquait avant tout l'*isolement*, comme remède contre les maladies épidémiques ; et, sous ce rapport, il était difficile de trouver un lieu et un site mieux choisis que l'ermitage d'Yvrande (3).

Avec le temps et les défrichements, la population de la contrée s'étant augmentée, l'on comprit le besoin d'ériger en paroisse l'ancienne chapellenie d'Yvrande, ce qui eut lieu vraisemblablement à la fin du onzième siècle, alors que Robert, frère utérin de Guillaume-le-Conquérant et comte de Mortain, fonda la collégiale de Saint-Evroul, ainsi que les Prieurés du Mortainais ; et, comme nous le verrons plus tard, le fondateur de la nouvelle paroisse y annexa un temporel, qui devint plus tard la base même du Prieuré d'Yvrande.

La paroisse d'Yvrande est citée dans deux chartes que nous possédons, d'abord dans la charte de fondation de l'ancienne collégiale de saint Evroul, laquelle date de 1082 ; ensuite dans la charte de fondation de l'ancienne Abbaye-Blanche, de 1105.

Ainsi la charte de 1082 mentionne l'église d'Yvrande avec le fief presbytéral qui en dépendait, *Ecclesiam Yvrande cum feodo sacerdotis vel Presbyteri* (4) ; et dans la charte de 1105, Guillaume, comte de Mortain, ayant donné à sainte Adeline, sœur de saint Vital, l'église de Saint-Hilaire-du-Neufbourg, laquelle appartenait originairement à la collégiale de Mortain, le comte concéda en échange, aux chanoines, l'église d'Yvrande avec ses dépendances : « Et pro ex-» cambio sancti Hilarii (dit la charte), ego comes dedi Ebrulfo » ecclesiam de Yvrandâ, cum feodo presbyteri, sicut de me » tenebat. » (5)

Telle est donc l'origine de l'ancienne paroisse d'Yvrande, et, quant au fief presbytéral, il est encore facile de s'en rendre compte, comme nous le verrons plus tard ; et il forma au douzième siècle la base même de ce que l'on appela *la Prieuré*.

---

(1) Il existe encore dans l'église une statue de ce nom.

(2) V. (Wace et la *Chronique de Normandie*).

(3) V. (M. Dumaine, pages 72, 73 et 74).

(4) V. (M. Dumaine, p. 503).

(5) V. (*La Gallia Christiana*, t. XI, *instrumenta*, p. 103 B).

Digitized by Google

II

Fondation du prieuré d'Yvrande

Le Prieuré d'Yvrande fut certainement fondé au douzième siècle, en faveur de l'abbaye du Plessis-Grimoult, par le roi d'Angleterre, Henri II ; mais ce qu'il est plus difficile de préciser, c'est la date, et ce sont les circonstances de cette fondation.

Ainsi l'obituaire du Plessis-Grimoult contenait la mention suivante : « 6 julii 1190, obiit Henricus rex Angliæ et dux Normaniæ, » qui nobis dedit ecclesiam de Yvrandâ aliaque plura. » (1)

Quant aux chartes de fondation, elles sont au nombre de deux, l'une et l'autre sans date, la première sans doute rédigée à *Ger*, dans des circonstances que nous préciserons bientôt, et la seconde à *Argentan*, ville dans laquelle le roi d'Angleterre, Henri II, tenait souvent sa cour (2).

Ce que nous savons avec certitude, c'est que la charte de fondation fut confirmée, avec plusieurs autres, par une bulle du pape Alexandre III, donnée à Velletri, le 3 des nones de mai 1180 — la fondation est donc antérieure à cette époque (3).

Or, comme d'un autre côté cette charte cite le nom de l'archevêque de Rouen, Rotrou, ainsi que celui de l'évêque de Bayeux, Henri II, et, comme l'un et l'autre furent préconisés en 1164, la fondation du Prieuré d'Yvrande se place nécessairement dans un intervalle de seize années, de 1164 à 1180 (4).

Pendant cette période, le roi Henri II tint quatre fois sa cour à *Argentan*, en 1168, 1169, 1171, et définitivement en 1175 ; savoir : en 1168 et 1169 à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance ; en 1171, après la mort de saint Thomas de Cantorbéry, et 1175, pendant les fêtes de Noël. Mais il est à remarquer qu'au mois de juillet 1171, le roi d'Angleterre, qui faisait alors les préparatifs de son expédition en Irlande, séjourna pendant sept semaines à Argen-

(1) V. (La *Neustria Pia* et la *Gallia Christiana*, t. XI, p. 441, D.)

(2) V. (Les *Mémoires des Antiquaires de Normandie*, t. XV, p. 95, vol. I ; Archives du Calvados, t. II, p. 113 ; M. Dumaine, p. 507).

(3) V. (M. Dumaine, p. 80).

(4) V. (La *Gallia Christiana*, t. XI, p. 48 et 364).

Digitized by Google

tan, et qu'il y reçut tous les évêques de la province de Normandie, notamment l'archevêque de Rouen, Rotrou (1), témoin de la charte de fondation.

Tout porte donc à croire que cette charte fut définitivement rédigée à *Argentan*, en 1171, en présence des évêques de Normandie, de Rotrou, archevêque de Rouen, et de Henri, évêque de Bayeux, prélats qui figurent à l'acte de fondation.

Quant à la première charte, sans date de lieu ni de temps, elle a dû, suivant nous, être rédigée à *Ger* même, dans des circonstances palpitantes d'intérêt, et qu'il nous paraît utile de préciser ici.

Au douzième siècle, soit par politique, soit par goût, peut-être par politique et par goût, les rois d'Angleterre, maîtres de la Normandie depuis 1106, et voulant s'attacher leur nouvelle conquête, la visitaient souvent, y tenaient leur cour, notamment en basse Normandie, et y venaient passer l'automne dans la saison de la chasse. Or, sous ce rapport, ils n'avaient pas de centres mieux choisis que les châteaux de *Mortain* et de *Domfront*, châteaux situés non-seulement sur les marches du Maine, mais encore au milieu de vastes forêts et d'un pays de chasse splendide, sinon unique, à une époque où rois, comtes et barons ne connaissaient guère que deux choses : la guerre et la chasse.

C'est ainsi que Henri Ier d'abord, Henri II Plantagenest ensuite, apparaissent si souvent dans les comtés de *Mortain* et de *Domfront*, chassant dans les forêts du *Mortainais*, du *Passais* et du *Houlme*.

Or, au mois de septembre 1170, le roi d'Angleterre, Henri II, chassant dans la forêt de *Lande-Pourrie*, sur les parages de *Ger*, fut pris d'une indisposition subite qui mit sa vie en danger. Transporté à *Ger*, il y fut bientôt entouré des prélats, des comtes et des barons de la province. Se croyant en danger de mort, il fit vœu, s'il revenait à la santé, de faire le pèlerinage de *Roquamadour*, et il dicta à *Ger* le testament par lequel il désignait ses héritiers, instituant notamment son jeune fils, Jean, comte de Mortain : « Johanni filio suo, adhùc minimo, dedit comitatum Moretonii. »

Cette indisposition du roi n'eut pas de suite, il est vrai ; mais elle fut si grave que le bruit de sa mort se répandit en France.

(1) V. (Dom Bouquet, t. XIII, p. 311, B; 312, D; 145, C; 162, A; 189, B, et 315, B.)

Digitized by Google

Voici du reste le récit de cet évènement, par les historiens normands et anglais :

« Mense septembri (dit Robert du Mont), rex Henricus infirmi-
» tatus est penè usquĕ ad mortem, apud Motam de Ger (1) ; sed
» miseratione divinâ et supplicatione servorum Dei, quibus se
» humiliter commendabat, sopitâ adversâ valetudine, sanitatem
» refovit (2). »

L'historien anglais, Benoît de Peterborough, donne d'autres détails :

« Rex venit Normanniam, et circà festum sancti Laurentii (3),
» ad Motam Gerni (4), quæ parum distat à Domnifronte, et ibi
» in gravem incidit infirmitatem, ità quod dicebatur per regnum
» Galliæ quod mortuus esset, et ibi divisit regnum suum et terras
» suas filiis suis, posteà præcepit episcopis et comitibus et baro-
» nibus, qui ei in illâ infirmitate assistebant, quod, si illam
» non evasisset infirmitatem, corpus suum deferrent ad sepelien-
» dum apud grandem Montem....; sed paulò post, sicut divinæ
» placuit providentiæ, de illâ convaluit infirmitate ; et quàm citiùs
» poterat (sicut in illâ infirmitate voverat) iter arripuit..... ad
» sanctam Mariam de Rupe-admatoris.... (5). »

En somme, toutes les circonstances précisées par les historiens anglais et normands indiquent, comme dates de la fondation du Prieuré d'Yvrande, les années 1170 et 1171 ; 1170, comme date de la première rédaction de la Charte, pendant la maladie du roi d'Angleterre, au bourg de *Ger* (6) et la formule définitive à *Argentan*, en présence des préfets, des comtes et des barons de la province de Normandie, réunis dans cette ville pendant que Henri II faisait les préparatifs de l'expédition d'Irlande.

---

(1) La Motte de Ger, *Motager*, *Motanger*, ancien nom du bourg de Ger, au douzième siècle, bourg situé au-dessous du *Gué de la Motte*.

(2) V. (Dom Bouquet, t. XIII, p. 314, B.)

(3) 10 août.

(4) Ou mieux *Gerii*, le nom du pays ou des *Geriers* étant en latin, suivant la charte de 1082, *Gerium ;* et le nom du Bourg au douzième siècle, *Motager*, *Motanger*, *Montauger*, *Mortager*, c'est-à-dire *Mota de Ger*, *la Motte de Ger ;* et en effet, le Bourg, avec l'ancien château Robert, situé à l'est de l'église, émergeait de tous côtés, au-dessus des bassins de *la Souce*, de *la Cance* et de *l'Epreuve*.

(5) V. (Dom Bouquet, t. XIII, p. 143, C. D. E.)

(6) Sans doute au *Château-Robert*.

Digitized by Google

III

La Charte de fondation

Le roi d'Angleterre, Henri II, donna, aux termes de cette charte, au prieur et aux chanoines réguliers du Plessis-Grimoult, d'abord l'église de *Sainte-Marie-d'Yvrande*, avec ses dîmes, ses dépendances et le fief presbytéral, tel qu'il était délimité par une enceinte de haies doubles, avec fossé extérieur et intérieur (1).

Le roi y ajoute le patronage de plusieurs églises, telles que *Ger* ou *Motager*, *Buais*, devenu depuis Prieuré-Cure (2), *La Cambe* (3) et *Saint-Clément* des Veys (4); des droits de chauffage et de passage dans les forêts de Lande-Pourrie, du Passais, de Tinchebray, d'Andenne..... Le vivier de la Pommeraie, une rente perpétuelle de cent livres, monnaie d'Anjou; enfin le droit de construire un moulin avec bief à travers la forêt et en dehors de l'enceinte du Prieuré (5).

Par suite de cette donation, le Prieur du Plessis était tenu d'établir à Yvrande et d'y entretenir, tant au spirituel qu'au temporel, sept chanoines réguliers de l'ordre de Saint Augustin; enfin la charte de fondation fut confirmée et même augmentée par les rois d'Angleterre, successeurs de Henri II, de sorte que le Prieuré jouissait en définitive du patronage des églises de *Saint-Martin-du-Fougeray*, de *Saint-Christophe-d'Infernet*, de *Saint-Pierre-de-Beauchêne*, de *Saint-Michel-de-Monsecret*, de *Canville*, de *Fresnes*, de *Burcy* et de *Saint-Cornier*, indépendamment des cinq églises visées dans la charte de fondation (6).

A la différence des autres Prieurés du Mortainais, abandonnés en général au seizième siècle, sinon plus tôt (7), le Prieuré d'Yvrande

---

(1) « *Totam terram quæ est inter fossata illorum interiora et exteriora, sicut claudit locum* »

(2) V. (M. l'abbé Lecanu, t. II, p. 372).

(3) Arrondissement de Bayeux.

(4) *Juxta sudæ vire.*

(5) Le moulin du Prieur. — « *Concedo ut faciant molendinum extra fossata sua et ut habeant aquæ conductum liberum ad illud molendinum per terram meam.* »

(6) V. (M. Dumaine, pages 80, 82, 91, 94, 464, 476, 479, 494 et 500).

(7) V. (Notre *Notice sur le Prieuré du Rocher*, p. 13).

Digitized by Google

subsista jusqu'à l'époque de la Révolution, au moins comme Prieuré-Cure ; et le dernier Prieur-Curé, connu pour sa bienfaisance et pour ses goûts de chasse, disparut vers 1793, après avoir dit sa messe comme d'usage, et sans que l'on sût ce qu'il était devenu ; mais tout porte à croire que, sous ce régime de terreur, cet ecclésiastique, de famille noble, avait émigré, comme tant d'autres, et passé en Angleterre peu de temps avant que la guerre civile n'éclatât dans le Mortainais.

En effet, en avril 1795, un gentilhomme normand, le comte Louis de Frotté, récemment débarqué d'Angleterre, avec d'autres émigrés, Normands comme lui, pour soulever le pays, établissait le quartier-général de son armée dans cette forêt de Lande-Pourrie, si propice à une guerre de partisans avec ses bois de haute futaie, et se fixait de préférence à Yvrande. (1).

Les bâtiments du Prieuré d'Yvrande ayant été vendus par le gouvernement avec les biens de main-morte qui en dépendaient, comme les autres abbayes du Mortainais, une famille riche et bienfaisante du pays, la famille Chancerel, se rendit adjudicataire de l'ancien Prieuré d'Yvrande ; et c'est à cette famille honorable que l'on doit sa conservation.

En effet, dès que le culte fut rétabli en France, cette famille rendit à la paroisse l'ancienne église du Prieuré, aujourd'hui église paroissiale, avec le cimetière qui en dépend ; sauf l'ancienne demeure du Prieur (2), transformée en maison moderne, les anciens bâtiments conventuels subsistent toujours, malgré leur changement de destination.

IV

L'Eglise d'Yvrande, les Bâtiments conventuels et les Haies doubles.

Il ne reste rien de l'ancienne église du onzième siècle, ni des constructions du douzième, et tout ce qui subsiste encore remonte aux treizième et quatorzième siècles.

---

(1) V. (*Histoire de la chouannerie et de la restauration de la religion et de la monarchie en France*).

(2) C'était une maison en style gothique avec tourelles.

Digitized by Google

Les bâtiments conventuels, orientés au midi, comme, du reste, le Prieuré, et construits sur un plateau que l'on désigne sous le nom de *cour d'Yvrande*, offrent tous les caractères de l'architecture civile en France au treizième siècle ; et ces bâtiments, malgré leur changement de destination, sont toujours bien conservés.

Quant à l'église, elle affecte la forme d'une chapelle, sans transept comme sans bas-côtés ; et les colonnes, engagées à l'intérieur, attendent une voûte en pierre que l'on n'a pas osé entreprendre avec des murs sans contre-forts ni arcs-boutants ; la nef, avec ses fenêtres en ogival-lancette, appartient à l'architecture gothique du treizième siècle ; mais le chœur, d'une date postérieure et d'un autre appareil, dessine une *circata* à pans coupés, abside ajourée par de larges baies en ogive équilatérale, avec des meneaux trilobés et des tympans ornés d'étoiles ou de trèfles ; tous détails de l'architecture gothique au commencement du quatorzième siècle.

En somme, l'église d'Yvrande est un édifice qui ne manque ni d'élégance ni de beauté, et qui dut être commencé dans la seconde moitié du treizième siècle, ou sous l'administration du prieur Henri, lorsque ce dernier entreprit la restauration des bâtiments de son abbaye, comme le constate l'archevêque de Rouen, Odon Rigault, dans le journal de ses visites (1).

Cette église, malgré ses petites proportions, rappelle le diocèse de Bayeux, si riche en monuments d'architecture religieuse, et contraste avec le Mortainais, en général si pauvre en architecture dans ses anciennes églises paroissiales.

L'ancien fief presbytéral du onzième siècle, qui a servi de base au prieuré du douzième, était situé au midi des bâtiments ou de ce que l'on appelle encore *la cour d'Yvrande;* et ce domaine, de 70 à 75 hectares d'étendue, était flanqué d'une *haie double* qui lui servait tout à la fois de *clôture* et de *défense*, à une époque où les bêtes fauves abondaient dans la forêt de Lande-Pourrie.

Mais, avant de décrire cette *haie double*, type du travail normand, nous croyons utile de remonter en arrière dans l'histoire de nos pères et de rechercher quels étaient leurs usages et leurs méthodes dans ce genre de construction.

---

(1) V. (*Gallia Christiana*, t. XI, p. 442, et le *Journal des Visites*, publié par M. Bonnin. — Rouen, chez A. Le Brument, 1852).

Digitized by Google

Soit par instinct, soit par imitation des Romains, les Danois construisaient, comme moyens de défense, depuis un temps immémorial, des retranchements en terre ou ce que les Bretons appellent des *Castels-Douar*, châteaux en terre.

Ainsi le célèbre *Danne-Wirk*, rempart en terre, construit par les anciens Danois entre le *Jutland* et le *Sleswig*, et que nous ont décrit les historiens carlovingiens du neuvième siècle, remontait à une très haute antiquité. (1)

Lorsque ces peuples du nord, sortis de leur presqu'île, avec leurs *Wikings*, commencèrent leurs courses à travers la Manche et l'Océan, ils élevèrent dans les îles ou les presqu'îles destinées à leur servir de retraites, des retranchements en terre dont le *Hag-Dick* de la Hague est resté un type célèbre.

Plus tard, quand ils débarquèrent en Neustrie, les Northmans y construisirent, comme les Romains, des camps que nous ont décrits les historiens français et normands (2); enfin, maîtres du pays, ils entourèrent les nouvelles villes par eux construites d'un rempart en terre auquel ils donnèrent le nom de *haie*, *haya* (3); et c'est ainsi que, beaucoup plus tard, ils élevèrent, sur les marches de la Bretagne, ces *haies de terre*, destinées à protéger les frontières de leur nouvelle conquête contre l'invasion des Bretons, notamment à *Saint-James* et à *Saint-Hilaire-du-Harcouët*. (4)

Ces *haies de terre* sont très communes dans la forêt de Lande-Pourrie, notamment autour des *prises*, des *ventes*, des *fieffes*... c'est-à-dire des concessions faites dans la forêt, où elles sont connues sous le nom de *haies doubles;* mais la plus remarquable et celle que l'on peut citer comme un type du genre ou comme un véritable *hag-dick*, c'est sans contredit la *haie double* d'Yvrande.

Ainsi figurez-vous une masse de terre de deux mètres et demi de hauteur, sur huit mètres de largeur moyenne en couronne, masse de terre protégée à sa base par deux fossés, de deux mètres

---

(1) V. (Dom Bouquet, t. v, p. 57 D, p. 255 C. et D.; Eginhard, *Vie de Charlemagne*, année 808; M. Mallet, *Histoire du Danemarck*, édition de 1787, t. III, p. 61, 62 et 63).

(2) V. (D. Bouquet, t. VIII, p. 81, 83, 84, 94, 95, 97, 182, 183; Guillaume de Jumièges, t. II, c. 10, et Dudon de Saint-Quentin, l. II, c. 14).

(3) *La Haye-Pesnel; La Haye-du-Puits.....*

(4) V. (Entre les villages du *Hamel* et de *La Lande*, et dans l'intervalle qui sépare *La Sélune* de *Léron*, vers les *Loges-Marchis*.

Digitized by Google

et demi de largeur (1), l'un intérieur, l'autre extérieur, et couronnée à son sommet de deux rangs de hêtres très drus, formant un double rempart impénétrable, avec une voie au milieu pour l'exploitation du bois.

De la sorte, la *haie double* ne servait pas seulement de limite aux propriétés rurales, mais encore de clôture dans l'intérieur du parc, et surtout de défense à l'extérieur, *defensa*, pour les hommes, les animaux domestiques et les récoltes, contre les bêtes fauves qui peuplaient alors la forêt.

Cette haie avait dû être construite par corvées, comme travail d'utilité publique, et suivant les procédés traditionnels des Danois, lorsque l'on créa la paroisse d'Yvrande, et quand l'on délimita le fief presbytéral, *feodum sacerdotis vel presbyteri*, destiné à constituer le temporel de la cure, et elle enveloppait ainsi un domaine de 70 à 75 hectares d'étendue.

Cette haie était encore entière il y a une quarantaine d'années, c'est-à-dire avant l'ouverture des chemins vicinaux qui sillonnent aujourd'hui la commune d'Yvrande, et qui ont entamé ou coupé la *haie double*; mais il n'en reste pas moins encore de très beaux *specimen* qui permettent de s'en faire une idée.

La haie double d'Yvrande n'est pas sans ressemblance, au moins quant à ses dimensions, avec la *haie-de-terre* ou *hecterre* de Saint-James (2), laquelle mesurait une hauteur de 2 à 3 mètres, une largeur de 9 mètres à la base, et de 5 à 6 en couronne, avec un fossé et quelquefois deux, peu profond, il est vrai, dans l'état actuel des choses, mais qui pouvait avoir, dans l'origine, 4 mètres de largeur.

En somme, si l'on rétablit par la pensée la *haie double* d'Yvrande, telle quelle devait être dans l'origine, avec ses fossés profonds, elle devait constituer un rempart impénétrable.

Construite vers la fin du onzième siècle, c'est-à-dire il y a 800 ans, elle offre ceci de particulier qu'elle est encore en tout point conforme à la description qu'en donne la Charte de 1170, dont voici le texte :

« Ad sustentationem verò illorum (canonicorum) concedo et do

(1) Les fossés sont aujourd'hui en partie comblés ; mais, d'après l'épaisseur de la masse de terre (8 mètres), ils devaient avoir 4 mètres de profondeur.

(2) V. (Les *Mémoires de la Société d'archéologie d'Avranches*, t. VI, p. 109 et 110).

Digitized by Google

» eis in perpetuum supradictam ecclesiam de Ivranda, cum omni-
» bus decimis et pertinenciis, et totam terram que est inter fossata
» illorum interiora et exteriora, sicut *claudit* (1) locum et pasturam
» illorum..... »

« Pour l'entretien du chapitre, je donne à perpétuité aux cha-
» noines l'église d'Yvrande avec ses dîmes ainsi que tous ses
» revenus, et je leur transfère la pleine propriété de tout le
» domaine compris dans l'enceinte des doubles fossés, intérieurs
» et extérieurs, qui en forment la clôture, le tout avec la pâture
» d'iceux. »

Tel était, en somme, le Prieuré d'Yvrande ; et, si l'on excepte l'ancien Prieuré du *Rocher-lès-Mortain*, c'est le plus intéressant à étudier et surtout le mieux conservé des sept Prieurés de l'ancien comté de Mortain.

---

(1) Je pense qu'il faut lire *claudunt*, sicut *claudunt* locum, c'est-à-dire en tant que lesdits fossés enclosent de terrain.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES MALADIES DE L'ESPRIT

L'HALLUCINATION

Quand on entre pour la première fois dans un asile d'aliénés, on se croit le jouet d'un rêve pénible ; une pitié douloureuse, un effroi glacial vous oppressent. Les aliénés ne ressemblent pas aux infirmes qu'on rencontre dans les autres établissements, et chez lesquels le corps languit ; ici, c'est l'hôpital de l'âme. Dans ces créatures effacées, l'ombre de l'homme, souvent même celle de l'animal se montre à peine. La figure du monde est voilée pour elles ; les éléments de l'intelligence sont rentrés dans le chaos. L'esprit a précédé ces êtres humains dans la mort ; ils existent et ils ne vivent déjà plus.

De tous les phénomènes de la folie, si sombre et si impénétrable elle-même, le plus mystérieux est encore l'hallucination. Un homme voit tout à coup ce que les autres hommes ne voient pas, il entend ce qu'ils n'entendent pas, il touche ce que leur main ne saurait toucher. Jouet de ses sensations maladives, l'halluciné assiste à une existence qui n'est plus qu'une fable. L'halluciné se montre aux yeux du moraliste ce qu'il est aux yeux du médecin, un malade sans doute, mais un malade d'un ordre supérieur, chez lequel le trouble des fonctions vitales s'élève directement jusqu'à l'âme.

Les hallucinations sont aussi anciennes que le genre humain ; mais voici à peine un siècle qu'elles sont entrées dans la science. Rattachées à diverses causes surnaturelles, attribuées ici au principe du bien et là au principe du mal, elles ont rencontré des fortunes très diverses. Dans le premier cas, elles se trouvaient encouragées, honorées, consultées ; dans le second cas, elles étaient réputées criminelles et encouraient toute la sévérité des lois. Le

Digitized by Google

mouvement philosophique du dernier siècle, en renversant les barrières d'un monde surnaturel, remit la médecine en possession de son domaine.

Quoique les hallucinés se montrent le plus souvent confondus dans les hospices et les établissements particuliers avec les autres fous, ils présentent une physionomie singulière qui les fait aisément reconnaître. Ces altérations mystérieuses frappent volontiers un sens unique. Si c'est l'ouïe qui est affectée, les malades entendent des voix. Ce n'est pas comme chez nous les vibrations de l'air qui frappent leur oreille, c'est leur idée qui parle en quelque sorte à l'organe de l'ouïe et qui le trouble au point de lui faire attribuer à une cause étrangère ce qui vient de la personne même. Quelquefois les hallucinés rapportent ces voix à des êtres qu'ils connaissent, d'autres fois ils en ignorent la cause, ou bien encore ils les attribuent à des esprits.

L'état de l'organe ne fait rien à ces bruits intérieurs. Il existait, à la Salpêtrière, une femme complètement sourde qui entendait des voix et qui leur répondait toute la journée. La docilité des hallucinés aux avertissements que leur donnent ces voix est à peine croyable. Une jeune fille, pour obéir aux ordres qui lui étaient donnés, a essayé de tuer sa mère ; une autre s'est privée de parler pendant cinq années entières parce qu'on lui avait dit de garder le silence. On voit des jeunes filles pleines de santé qui refusent tout espèce d'aliments, parce que leurs voix leur ont défendu de manger.

Les erreurs de la vue ne sont pas moins singulières. Tel malade marche à grands pas, vocifère, lance à droite et à gauche des coups qui n'atteignent que l'air ; vous avez sous les yeux un halluciné qui cherche à repousser l'ennemi acharné à sa poursuite. Les sens du toucher, de l'odorat, du goût, présentent de même mille altérations. Quelques femmes nagent dans les parfums, d'autres sont poursuivies par des odeurs insupportables dont elles ignorent la cause. Quand plusieurs sens sont hallucinés à la fois, le malade n'a plus aucun lien avec le monde extérieur ; il vit d'une existence à lui, cherchée, le plus souvent, dans ses souvenirs, dans des impressions anciennes, dans les images du monde où il a passé ses jours.

Tous les hallucinés ne sont pas des fous ; l'intégrité de la raison est compatible avec l'hallucination. Socrate, qui entendait une

Digitized by Google

voix et qui croyait à l'assistance de son démon familier, n'est pas déchu pour cela du trône de la philosophie. Jeanne d'Arc, dès son enfance, fut inspirée par des visions divines. Des voix quelle entendait la guidèrent dans toutes ses entreprises, et ce n'était pas cependant une aliénée, cette noble fille qui sauva la France et son roi. Jeanne fut une sainte par toute sa vie, et par sa mort une martyre des plus nobles causes ; martyre du roi qui représentait, à cette époque, l'autorité ; martyre de la patrie qu'elle venait sauver ; martyre de sa foi religieuse, sans laquelle il n'y a rien de véritable, de noble, de généreux au monde.

Les historiens se sont souvent montrés surpris de l'opiniâtreté que les sorciers, hommes et femmes, déployaient au milieu des supplices. Cette circonstance n'a rien qui étonne le physiologiste. Nous retrouvons ce même entêtement chez les hallucinés. La cause en est bien simple : les hallucinés ne croient pas sentir ; ils sentent réellement. Comment faire désavouer à un homme ce que ses yeux ont vu, ce que son oreille a entendu, ce que ses mains ont touché ? Quand Pascal dit : « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger ; » ce grand philosophe s'engage, sans le savoir, à croire au témoignage de véritables fous. Les hallucinés ont été littéralement témoins de ce qu'ils racontent. S'ils disaient autrement, ils mentiraient.

Il est des cas où les hallucinés sont poussés à commettre des actions monstrueuses par une force irrésistible. Une mère regarde dormir son enfant dans son berceau ; elle le contemple avec une joie et une tendresse infinies ; tout à coup passe, comme un éclair au milieu de la sérénité de son âme, cette idée étrange : si je le tuais ! La mère écarte avec horreur cette image abominable ; elle aime son enfant, elle est prête à donner sa vie pour lui épargner une larme et le sauver d'un danger. Cependant, l'idée chassée ne se tient point pour battue ; elle assiége le cerveau de cette pauvre femme par tous les côtés faibles, elle prend un corps, une voix ; elle lui crie aux oreilles : « Il faut tuer ton enfant ! il faut tuer ton enfant ! » La malheureuse repousse cette voix comme elle a éloigné l'idée, mais plus faiblement.

Une nuit, au milieu du repos et des ténèbres, seule près de son nouveau-né qui dort, elle entend la voix qui parle avec instance, une force inconnue lui pousse le bras ; elle tombe effrayée sur les deux genoux : mon Dieu, mon Dieu, ne me faites pas commettre

Digitized by Google

une action horrible ! Voyez comme il dort dans son berceau ; on dirait un ange ou l'Enfant-Jésus. Tout se tait ; elle se recouche et essaye de rappeler le sommeil. « Non, reprend la voix, non, cela ne finira pas ainsi : lève-toi, prends cette arme et fends la tête de ton enfant. »

La malheureuse mère est saisie d'effroi ; elle veut s'enfuir, une puissance invincible la retient et la pousse sans cesse vers l'enfant endormi. D'une main tremblante, elle ramasse la hache qui est dans un coin de la chambre et recule. « Achève, dit la voix, frappe ! frappe ! » Le visage de cette femme est noyé de larmes ; pâle, effarée, tremblante, elle immole alors ce qu'elle aime le plus au monde. A peine cette femme a-t-elle obéi que l'hallucination se dissipe ; réveillée comme en sursaut de son état d'aveuglement par cette affreuse secousse, la pauvre mère étend les bras et reconnaît ce qu'elle a fait. La raison revient toujours en pareil cas pour éclairer d'une lueur sinistre et tardive les actes irréparables du délire.

Des faits de la nature de celui que nous venons de raconter se renouvellent constamment. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle que la loi confondait, dans ses châtiments, tous les auteurs de ces actes coupables, sans remonter à la source de ces actes, sans s'informer de l'état mental de l'homme qui les avait commis. Aujourd'hui, la science ne cesse d'intercéder pour ces malheureux, instruments d'un crime involontaire, et de disputer leurs têtes à la justice.

Les caractères de la folie ne se prononcent pas toujours nettement ; il y a ici, comme partout, des demi-teintes. Un homme n'est pas complètement aliéné ; mais il a déjà perdu le contrôle moral de ses actions. Ces consciences, très peu libres, assistent, dans le monde, au jeu des passions, se mêlent au mouvement de la société qui les entraîne, passent journellement sous mille influences diverses. Pour peu qu'une idée fixe, qu'une erreur de sens s'empare de ces esprits douteux, elle les domine sans réserve. Ces esprits dominés ne s'appartiennent plus ; ils sont à l'hallucination qui les domine ; ils agissent sous la loi du délire, qui pervertit tous leurs sentiments.

Le traitement des hallucinations doit avoir pour base la connaissance philosophique de l'homme ; nos maladies participent de notre double nature ; elles sont tantôt physiques, tantôt morales. Les deux doctrines rivales que nous avons vu partager les écoles

Digitized by Google

anciennes et modernes, nous les retrouvons en présence sur le terrain de la médecine pratique. Le matérialisme et le spiritualisme ont calqué chacun leur traitement sur les idées qu'ils se faisaient de l'homme malade. Les médecins, qui n'ont cru reconnaître dans la folie qu'un désordre du cerveau, se sont arrêtés à l'emploi des moyens physiques. Cette méthode est au moins insuffisante.

Il y avait, dans un établissement particulier, un aliéné qui s'imaginait être roi. Cette erreur était fondée sur une hallucination de la vue. Ce pauvre malade se figurait assister tous les soirs, dans son château, à une cérémonie dans laquelle tous ses sujets venaient, l'un après l'autre, lui baiser la main. Il avait été, pour cette orgueilleuse erreur, sévèrement purgé, saigné et médicamenté. A peine pouvait-il se tenir debout, car deux larges vésicatoires avaient mis à nu la partie la plus sensible des jambes.

On menaçait de lui poser un troisième vésicatoire sur le bras. — « Eh ! mon Dieu ! s'écria le malade avec un accent de raison qui frappa toutes les personnes présentes, quand vous me couvririez de plaies vives, m'empêcherez-vous de voir ce que je vois? un vésicatoire de plus ou de moins sur le bras, ne changera rien à mes idées. Ce sont ces idées qu'il faut combattre si vous les trouvez fausses. Cela ne prouve rien de me martyriser comme vous faites. Dites-moi donc au moins que je me trompe et trouvez un moyen de me le montrer. » On se demande lequel de ces deux hommes était le médecin, lequel était le fou.

La médecine, entraînée par Gall, par Broussais et par Georget dans la voie du matérialisme, en était là, quand un homme d'une volonté ferme, opiniâtre, d'une conviction inébranlable, d'une perspicacité de tact singulière, annonça qu'il allait guérir les hallucinations, sans saignées, sans purgatifs, sans moxas, rien que par l'emploi d'un traitement moral, c'est-à-dire par les idées et par les passions; il y eut émeute. M. Leuret fut déclaré digne de prendre la place de ses malades. Des attaques d'une violence inouïe fondirent comme la grêle sur ce médecin orgueilleux qui voulait redresser, par le raisonnement, les idées contrefaites et les sentiments déviés. Cependant les guérisons vinrent, les opinions se calmèrent, et l'on vit tomber une à une les armes par lesquelles on s'efforçait de le combattre. C'est qu'en effet ce médecin philosophe avait entre les mains un levier d'une puissance énorme et trop longtemps méconnue.

Digitized by Google

Comme l'hallucination se montre le plus souvent entée sur une idée, sur un sentiment, sur une passion, c'est cette idée qu'il faut combattre ; c'est ce sentiment ou cette passion qu'il faut déjouer.

Nous verrons, dans les observations suivantes, l'emploi de ce traitement qui exige un esprit ingénieux et un grand tact. Il y avait, à Bicêtre, une femme du monde, grande théologienne, qui s'imaginait avoir sur elle des signes de la malédiction divine. M. Leuret arrive chez cette dame ; il la trouve fort concentrée dans ses idées. Cette malheureuse ne cesse de parler de son état ; elle se croit indigne, repoussée de Dieu, damnée. M. Leuret la laisse divaguer toute à son aise.

— J'étais venu, lui dit-il enfin, pour vous entretenir de votre mari, de vos enfants, mais je vois que vous êtes au-dessus de cela. Continuez, madame, de vous livrer à vos rêveries égoïstes. A ces mots, il se retire, content de lui avoir, pour ainsi dire, jeté un premier hameçon dans le cœur.

Le lendemain, M. Leuret retourne chez cette femme, ; il la trouve plus inquiète que la veille. Elle demanda des nouvelles de sa famille ; ces nouvelles sont mauvaises. Elle s'alarme, se trouble. Survient une de ses amies qui lui propose de faire une neuvaine ; il s'agit d'arracher à la mort des têtes bien chères. La pauvre folle consent à réciter tous les soirs une prière convenue. Le dixième jour, elle reçoit de son mari une lettre écrite d'une main tremblante : « Je viens d'échapper à un grand danger ; j'ai fait une maladie très grave. Les médecins m'avaient tous condamné ; mais hier, à huit heures du soir, un vrai miracle s'est opéré en moi, je me suis, pour ainsi dire, senti revenir à la vie. Quoique encore faible, je me porte beaucoup mieux, je suis sauvé. Nos enfants, qui ont été, comme moi, fort malades, sont aussi rétablis. C'est une faveur inespérée du ciel. »

L'effet de cette lettre fut tel qu'on l'avait prévu. La malade ne manqua pas de réfléchir sur ce qu'elle venait d'apprendre et d'en tirer cette conséquence : « Je ne suis donc pas tout à fait réprouvée, puisque Dieu m'écoute. » De ce jour, la guérison fut certaine. Nous n'avons pas besoin de dire que l'amie était mise en avant par le médecin, et que la maladie du mari, la lettre du miracle, étaient autant de moyens concertés.

Le travail des mains est une diversion aux images du délire. Quand les mains ne veulent pas travailler, il faut intéresser la tête,

Digitized by Google

Plus le malade appartient à une classe cultivée, plus il offre de prise au médecin pour varier la nature des distractions.

Un homme, qui remplissait dans le monde des fonctions honorables, s'imagina un jour avoir du poison dans la poitrine. A force de raisonner, ce malade arrive à cette conclusion : « Ce poison que j'ai dans la poitrine coule avec mon sang dans mes membres, et je peux le communiquer. » Dès lors, il n'ose plus ouvrir les portes, car sa main empoisonnerait le bouton de cuivre de la serrure, et ceux qui y toucheraient après lui seraient perdus. Lui sert-on sur une assiette des artichauts, du poisson, il mange toutes les feuilles, il mange les arêtes, au risque de s'étrangler.

Ces détritus pourraient causer la mort de ceux qui les manieraient par hasard en nettoyant l'assiette; un tel état était insupportable. Quand le malade arrive à Bicêtre, M. Leuret lui dit : « Vous êtes ici dans une maison dont je suis le médecin, je vous ordonne d'agir comme si vous étiez en bonne santé. S'il arrive des malheurs, votre conscience en sera déchargée, je prends tout sous ma responsabilité. » Le malade ayant cette assurance ne se surveilla plus. — Tant pis pour vous, dit-il au médecin, cela retombera sur votre tête ! Il commença alors d'agir convenablement. Mais M. Leuret ne tarde pas à s'apercevoir que la conduite de cet homme, quoique régulière, est toute passive. Il agissait comme un instrument dans la main de l'ouvrier qui le dirige.

M. Leuret cessa alors de lui donner aucun conseil. Notre homme s'emporta, même silence. Ce refus amena une crise, à la suite de laquelle M. Leuret lui adressa une exhortation très vive. « Soyez homme enfin ! c'est se dégrader au-dessous de la brute que d'aliéner ainsi sa volonté. Vous avez vu que vous aviez touché tous les objets à votre portée et qu'il n'en était résulté aucun inconvénient. Vous étiez donc dans l'erreur. Ayez le courage d'agir en conséquence. » Ces mots firent leur effet. Pour achever d'enlever le malade aux préoccupations de son délire, M. Leuret lui fit suivre un cours de physique ; cet homme y prit un intérêt très vif qui assura sa guérison.

M. Brière de Boismont se déclare pour un traitement mixte, tantôt physique, tantôt moral, le plus souvent l'un et l'autre. Ce parti est sans doute le plus sage. M. Foville a rétabli le calme le plus parfait chez des hommes que des hallucinations de l'ouïe avaient poussés aux plus horribles tentatives. Il lui avait suffi de

Digitized by Google

traiter le sens spécialement affecté pour obtenir cet heureux changement. Dans le service de M. Falret, une jeune Italienne s'était montrée, durant un jour et une nuit, fort tourmentée de la présence de trois hommes nus. Un simple bandeau appliqué sur les yeux de cette fille fit cesser la vision importune.

Si la philosophie gagne à descendre sur le terrain des maladies mentales pour se faire une connaissance exacte de l'homme, il y a d'un autre côté avantage pour la science à s'élever vers la philosophie. Ce sont les doctrines du dix-huitième siècle qui, dans la personne de Pinel, ont créé la médecine des aliénés. La philosophie est destinée à exercer, de nos jours, une influence non moins décisive sur les progrès de cette science. Ce n'est pas seulement en tourmentant la matière morte qu'on découvrira les lois de la vie ; il y a, dans l'analyse des maladies mentales en particulier, tels points délicats que le scapel n'atteindra jamais. Sans négliger l'observation des faits, la médecine a besoin d'invoquer l'appui des idées. L'étude de la folie a déjà entraîné une partie de la science médicale dans cette voie. S'il est encore des médecins vraiment matérialistes, c'est-à-dire qui rapportent aux organes seuls la cause productrice de nos idées, ce n'est plus dans les régions élevées de la science qu'il faut les chercher. La lumière s'est faite à travers les ténèbres que l'esprit de système opposait froidement à la vérité.

Ce n'est pas seulement dans l'analyse des désordres de la folie que le spiritualisme a changé les méthodes reçues, c'est aussi dans la pratique. Il devient de jour en jour plus manifeste que la première condition du traitement des aliénés est dans la connaissance du cœur humain.

Docteur LOYER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

S.-Maria-de-Bugeda, 3 Juin 1885.

Très honoré Monsieur le Président,

On m'a dit que ma première lettre vous avait fait plaisir, j'en suis bien heureux et je m'empresse de vous adresser celle-ci, qui complétera la précédente.

Les impressions plus ou moins tristes que je vous ai communiquées il y a quelques semaines venaient de ce que, habitué à la chaleur et à l'exubérante végétation des Tropiques et même de l'Equateur, je me trouvais perdu au milieu des montagnes nues de la Vieille-Castille et que le froid intense, la pluie presque quotidienne, la neige et la grêle ne savaient pas se concilier mes sympathies. Cependant le sentiment qui m'anime envers l'ancien royaume d'Isabelle-la-Catholique n'est pas flatteur en soi.

Ce grand pays, si riche en souvenirs et en monuments, me paraît en pleine décadence. Une Société d'archéologie, avec un Président instruit et zélé comme vous, y ferait beaucoup et mieux qu'on ne pourrait faire en France.

On n'a pas besoin de faire de grandes recherches en Espagne pour faire des découvertes précieuses. Il suffit, pour ainsi dire, de sortir de chez soi pour trouver de quoi satisfaire le touriste le plus difficile.

Je ne sais s'il y a un ministère des Beaux-Arts en Espagne ; ce ne serait pas le moins utile pour la conservation des merveilles d'architecture qui y sont en si grand nombre que le peuple n'en fait pas de cas.

Je vous entretiendrai aujourd'hui de mon excursion à Burgos, en compagnie de mes confrères. Nous arrivâmes dans la capitale

Digitized by Google

de l'ancienne province de Vieille-Castille, à minuit. En sortant de la gare nous fûmes surpris de rencontrer des individus qui criaient à pleine gorge : « *Son las doce, sereno.* » Ce qui veut dire : il est minuit et il fait beau. Ces individus, qu'on appelle les *serenos* (les sereins pour traduire littéralement) sont au nombre d'une vingtaine et se chargent de la police nocturne. Ils doivent, quand l'heure sonne, le dire à haute voix et faire part de l'état du ciel à leurs concitoyens. Fait-il beau, alors c'est le *sereno* qu'on emploie ; mais, si le temps est couvert ou s'il pleut, ils le disent également : *nebuloso, llueve.* On se trouve prêt ainsi à toute éventualité, mais ce tapage nocturne n'en est pas moins fastidieux pour les habitants et surtout pour les étrangers.

Veuillez m'accompagner maintenant à la magnifique cathédrale de Burgos. Elle date du treizième siècle. Ses deux flèches d'architecture gothique, qui ont 84 mètres d'élévation, sa merveilleuse coupole qui en a 60, produisent une impression indéfinissable au premier aspect. Malheureusement, elle est masquée par de vilaines constructions. Vue d'un peu loin, elle s'élève dans toute sa splendeur, dominant la ville et le pays.

Lorsque les yeux s'égarent dans cet amas de clochers à formes coniques, à flèches dentelées, parmi ces faisceaux de piliers grêles, montant comme des roseaux le long des tourelles pyramidales qui s'élancent des angles de la tour octogonale du dôme, à la vue de cette riche architecture, où la grâce et la légèreté sont unies à la solidité, on est saisi d'un sentiment inexprimable d'admiration. La façade principale, placée vers l'ouest, est une merveille de dentelle de pierre, et les deux flèches percées à jour semblent si légères qu'on se demande comment elles résistent aux orages si fréquents dans la contrée. La rosace est d'une grande élégance.

L'intérieur de la cathédrale répond à la magnificence de l'extérieur. Il est orné de tableaux, de statues, de bas-reliefs, d'encadrements qui reçoivent, par les vitraux coloriés des hautes fenêtres en ogive, des torrents de lumière dont les rayons décomposés produisent un effet ravissant.

Le temple a la figure d'une croix latine : il a 81 mètres de longueur, 25 de largeur à la croix et 58 de largeur dans les nefs. Il comprend trois nefs interrompues par la croisée, au milieu de laquelle s'élève le dôme magnifique dont j'ai déjà parlé. Ce chef-

Digitized by Google

d'œuvre, auquel travailla Philippe de Bourgogne, fut achevé en 1567. Plus d'un écrivain l'a proclamé la huitième merveille du monde. Philippe II déclara que c'était plutôt l'œuvre des anges que le travail des hommes.

Le *coro* et sa grille massive produisent, dans l'intérieur, l'effet que l'on reproche en général aux chœurs des églises espagnoles, d'interrompre la perspective du monument et de nuire aux solennités du culte. Les stalles sont un travail fini, de toute beauté ; il n'y a pas deux sujets semblables et l'on compte plus de deux cents stalles. Celles du Mont Saint-Michel, si admirées, ne sauraient leur être comparées.

Le maître-autel est tout en bois sculpté et incrusté, et représente des scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament.

Au milieu de la grande nef est suspendu l'étendard fort curieux que portait le roi Alphonse VIII à la bataille de las Navas de Tolosa, quand il remporta sur les Maures une victoire qui rappelle la bataille où Constantin-le-Grand vainquit Maxence. Il représente, sur un fond blanc, Notre-Seigneur en croix et à ses côtés sa Sainte Mère et Saint Jean.

Les chapelles de la cathédrale méritent toutes un examen attentif, mais celle que j'ai visitée avec plus d'intérêt est celle connue sous le nom de Capilla del Contestable (chapelle du Connétable) ; elle fut construite dans le style ogival fleuri du quinzième siècle, en dehors de l'abside et sur l'un des côtés. Ce riche et gracieux appendice ne nuit pas à l'harmonie de l'ensemble du monument ; son dôme est un peu moins élevé que la coupole du transept. Cette chapelle fut ajoutée à la cathédrale pour servir de sépulture à l'illustre famille de Velasco. Le tombeau principal est celui du fondateur, le Connétable de Castille, Don Pedro Hernandez de Velasco, mort en 1492, et de sa femme dona Mencia de Mendonça, morte en 1500. Le tombeau est en marbre des environs de Burgos et les statues ont été taillées dans deux blocs apportés de Carrare. Il est difficile de voir plus beau.

Mon attention a aussi été fixée agréablement sur un énorme bloc de jaspe poli qui pèse 30,000 kilos.

La sacristie de la chapelle renferme aussi des objets précieux. Ce que j'y ai le plus admiré, c'est un tableau représentant une Madeleine à demi-corps. On l'attribue à Léonard de Vinci ; un amateur, qui en offrait 300,000 fr., n'a pu l'obtenir.

Digitized by Google

J'aime beaucoup la chapelle portative en marbre blanc du Connétable, ainsi que la Vierge et le divin Enfant dus au ciseau de Michel-Ange.

Une navette en vermeil, représentant les tours de la cathédrale, a été estimée 100,000 francs. Avec les drapeaux pris par le Connétable aux Maures, on a fait une chape fort curieuse qui sert aux processions.

La première chapelle, à droite, lorsqu'on entre par la porte principale de la Basilique, porte le nom de *Chapelle du Christ*. Elle est très grande. C'est une petite église dans la cathédrale, et l'on peut dire la même chose de toutes ses sœurs.

Au centre du rétable est placé le célèbre Christ, en bois sculpté, venant du couvent des Augustins. La tradition l'attribue à Nicodème qui l'aurait modelé d'après le corps du Sauveur, lorsqu'on le descendit de la croix.

Dans la belle chapelle de Santa-Anna, j'ai vu le magnifique tombeau en marbre blanc de l'archevêque Luis de Acuna y Osorio; il est riche en sculptures et en belles statues. L'autel est de style gothique pur; le rétable, en bois sculpté, représente la rencontre de Saint Joachim et de Sainte Anne.

La chapelle de Santiago est la paroisse de la cathédrale; elle renferme les sépultures monumentales de plusieurs archevêques. Je ne m'arrête pas à vous parler des autres chapelles où l'on admire de beaux tableaux, des autels très riches avec rétables d'un travail fini et excessivement intéressant. Deux journées d'été ne suffiraient pas pour visiter convenablement la monumentale cathédrale de Burgos.

Je ne saurais passer sous silence le cloître merveilleux juxtaposé à la cathédrale. J'ai admiré et réadmiré celui du Mont Saint-Michel, avec ses gracieuses colonnades et son architecture de dentelle si délicate; mais celui de Burgos est plus austère, plus imposant. On y a prodigué l'architecture gothique. Aussi, en présence de ces bas-reliefs tous plus beaux les uns que les autres, on est obligé de dire comme ces touristes Anglais, que je rencontrai un jour au Mont Saint-Michel : *Splendid, beautiful.*

La porte de ce cloître est peut-être la plus ancienne de la Basilique. Sur l'imposte de l'arc, on voit une tête de pierre qu'on dit être le portrait authentique de Saint François. Le patriarche d'Assise assistait, dit la tradition, à la construction du portail de

Digitized by Google

l'église ; il était fort occupé à voir travailler les ouvriers, lorsqu'un sculpteur habile se hâta d'esquisser sa figure et la transporta tout aussitôt sur cette pierre qui fut mise à la place qu'elle occupe encore aujourd'hui. La tête est couverte d'un capuchon, le visage a une expression angélique, le regard est animé, la bouche sourit, et la barbe assez longue donne à cette image une apparance de majestueuse dignité.

Dans le vestibule qui conduit à la salle du Chapitre, nous avons vu ce qu'on nomme le Coffre du Cid. C'est, nous a-t-on dit, l'un de ceux que l'illustre guerrier remplit de ferraille et de sable et remit à certains marchands israélites en leur disant qu'ils renfermaient sa vaisselle plate et en leur demandant contre ce gage une somme de 600 marcs d'argent qui lui était nécessaire pour faire face aux dépenses de la guerre...

Nous sommes montés sur le dôme de la cathédrale, nous avons admiré ses richesses de figures et d'ornements à l'intérieur et à l'extérieur. Tandis que je visitais cette merveille, j'aimais à la rapprocher de la coupole de la cathédrale de Coutances, si admirable et toujours si admirée. Le dôme de Coutances est plus élancé et paraît plus haut parce qu'il est moins large que celui de Burgos. J'ai oublié la hauteur du premier, le second s'élève à 60 mètres. L'un et l'autre peuvent faire les délices du touriste : le premier, par sa grandiose simplicité ; le second, par la richesse et le fini de son ornementation. Comme dernière remarque, je vous dirai : le dôme de Coutances est propre et celui de Burgos est couvert de poussière à l'intérieur.

Nous n'avons pas eu le temps de visiter toutes les églises, mais nous ne pouvions quitter Burgos sans visiter celle de *San-Nicolas*. On nous avait dit qu'il ne fallait pas oublier de visiter le rétable de cette église. Il est vrai que c'est une œuvre merveilleuse. Il est tout en pierre magnifiquement sculptée. Qui oserait dire qu'un pareil résultat est difficile à obtenir ? On avait autrefois plus de patience qu'on n'en a aujourd'hui.....

C'est près de l'arc de triomphe élevé par Philippe II à Fernando Gonzalez, que se trouve, dans la rue Alta, la place où fut la maison du *Cid*. On a élevé, en 1784, sur les ruines de cette demeure illustre, une colonne portant un écu armorié et un écusson. Des deux côtés, on a placé deux obélisques : l'un porte les armes du monastère de S. Pedro de Cardena, où le *Cid* fut inhumé, l'autre

Digitized by Google

l'inscription : « *Caput Castellæ* » et les insignes particuliers de la ville de Burgos.

Les glorieux restes du grand capitaine et ceux de Dona Chimène, sa femme, sont maintenant à la Casa consistorial ou Hôtel-de-Ville de Burgos, où ils ont été apportés en grande pompe, du monastère de S. Pedro de Cardena, le 19 juin 1842. Ils sont renfermés dans un coffre de bois sculpté portant, sur les côtés, deux strophes en l'honneur des illustres époux. Ce coffre est déposé dans un petit oratoire au service duquel est attaché un chapelain.

Deux faits importants ont signalé l'histoire de Burgos à l'époque de l'invasion française, connue en Espagne sous le nom de Guerre de l'Indépendance. Napoléon Ier y installa son quartier-général, le 12 novembre 1808, et y offrit pleine et entière amnistie à tous les Espagnols qui consentiraient à déposer les armes.

Le 6 juin 1813, le roi Joseph rétrogradait sur Victoria, la ville de Burgos fut évacuée et le château qui domine la cathédrale à une petite distance fut démantelé.

Nous n'avons pas voulu quitter Burgos sans visiter la Chartreuse de Misaflores. Ce couvent est situé tout près de la ligne du chemin de fer, à 4 kilomètres de Burgos. On y parvient, à pied, en sortant de la ville par le *paseo* de la Quinta. Ce paseo, ou promenade sur les bords de l'Arlanzon, est un charmant espace planté d'arbres et couvert de fleurs ; il est très fréquenté pendant les belles soirées de mai et de juin.

Le couvent de la Chartreuse fut fondé en 1441, sur l'emplacement d'un palais d'Henri III, pour servir de sépulture royale, et fut tout à fait terminé par Isabelle en 1488. Ce fut aussi cette princesse qui fit construire le rétable, doré, dit-on, avec le premier or qui arriva d'Amérique, le chœur et le mausolée sur lequel on lit ces inscriptions : « Ici reposent Juan II et sa seconde femme Isabelle avec son fils l'infant Alonzo, qui mourut à Cardenosa le 15 juillet 1470, âgé de 16 ans. » Ces tombeaux sont en marbre blanc et d'un travail achevé. Nos compatriotes, en 1809, les ont maltraités, et l'on ne saurait excuser de tels actes de vandalisme commis inutilement sur des bijoux d'architecture.

On admire, dans la *chapelle de Saint-Bruno*, une très belle statue du saint, en bois peint, chef-d'œuvre du portugais Ribeira. Elle est parlante.

Digitized by Google

Nous avons visité un confrère, nos étudiants et moi, le *Collegia Maximo* des RR. PP. Jésuites, à Ona. On nous a accueillis avec cet esprit de fraternité qui fait tant admirer les congrégations religieuses quand on les connaît. Cet établissement est disposé avec une intelligence et un goût remarquables. Il n'y a pas de *desiderata*.

Dans l'église, on voit deux monuments magnifiques en bois sculpté qui couvrent de leur architecture riche et imposante les sépultures de plusieurs rois de Castille.

Pour nous rendre à Ona, nous avons dû traverser la sierra de ce nom et nous sommes montés sur le pic de l'*Union*, d'où nous avons joui d'un panorama délicieux. Nous avions d'un côté la sierra de *San Lourenço* couverte de neige, et de l'autre les montagnes de Santander.

Sur le pic de l'*Union*, qui commande une plaine immense, nous avons vu le *castillo* ou château fort, élevé par Napoléon Ier pour prévenir toute surprise du côté de Burgos et assurer sa position de Frias.

Hier, j'ai suivi la route que l'Empereur, averti par un espion espagnol, fit à travers la sierra pour déboucher dans les plaines de la Castille. Une armée espagnole l'attendait auprès de Paucorbo, à huit kilomètres d'ici, à l'entrée d'une gorge où il paraissait devoir passer nécessairement. S'il s'y était engagé, pas un Français n'échappait. C'eût été plus terrible que les *fourches caudines*. Averti à temps, Napoléon prit ses précautions et ouvrit cette route célèbre appelée la *carretera* de Napoléon. Certains prétendent qu'il la fit en en jour et une nuit. Cela me paraît peu vraisemblable. Ce qui est certain, c'est qu'il surprit grandement les Espagnols, quand il déboucha dans les plaines de la Castille et les prit par derrière. Ils le croyaient encore fort éloigné et quel ne fut pas leur étonnement en le voyant en marche sur Madrid sans avoir pu l'arrêter dans leur défilé.

Je crois que l'Espagne est le pays du monde le plus facile à défendre, à cause de ses *sierras*. Du reste, nos historiens français prétendent que Napoléon perdit peut-être plus de monde en Espagne que dans toutes ses autres guerres. On ne nous aime pas en Espagne ; tous les ans on fait une grande fête à Madrid, le 2 mai, comme protestation au carnage que firent les Français en arrivant dans cette ville. Ce jour-là, les Français font bien de se tenir cois pour n'être pas exposés à des désagréments regrettables.

Digitized by Google

Ma lettre est déjà bien longue ; si elle est un peu fastidieuse, écrite sans suite avec quelques notes prises au vol, vous y verrez au moins une preuve de ma bonne volonté pour notre illustre Société.

On parle beaucoup de l'œuvre importante de Cervantès, *Don Quichotte de la Manche*, et beaucoup de personnes ne savent pas trop comment expliquer cette épithète de la Manche. La *Mancha* était autrefois une province espagnole. Son territoire a été partagé entre les provinces modernes d'Albacète, Toledo, Cuença, et Ciudad-Real. Celle-ci, qui en occupe le centre, en a retenu la plus grande partie.

La *Mancha* faisait partie de l'ancien royaume de Nouvelle-Castille, son nom lui venait de l'arabe *Manxa*, qui signifie terre desséchée. Notre département, si fertile, ne mérite pas cette dénomination dans le sens arabe.

Le caractère particulier du vaste territoire de la *Mancha* est d'abord la sécheresse, l'immense étendue des plaines, l'absence complète d'arbres, la rareté ou l'exiguité des cours d'eau et, au contraire, l'abondance des nappes d'eau salée. De là, un nombre considérable de plantes salines propres à la fabrication de la soude et très recherchées des bestiaux. La propriété territoriale y est réunie dans un petit nombre de mains, et partout la population est peu nombreuse et pauvre. On peut parcourir de 20 à 25 kilomètres de terrain sans rencontrer un habitant. Ce serait la plus malheureuse et la plus dédaignée des provinces espagnoles, si Cervantès ne l'avait rendue célèbre en la prenant pour théâtre de son roman immortel.

Un mot sur les Canaries en terminant cette longue lettre.

Je fus obligé de m'arrêter à mon retour d'Afrique, au mois de février 81, à Sainte-Croix-de-Ténériffe, pour me rendre à Bordeaux sur un navire français.

Nous passâmes devant Las Palmas, la capitale de la Grande-Canarie, et nous eûmes le loisir de voir de près cette belle ville. J'aurais aimé la visiter, mais le navire n'y *stoppa* pas assez longtemps. C'est à Ténériffe que j'eus le plaisir de mettre pied à terre après quinze jours de navigation sur un beau navire anglais, l'*Ethiopia*. Je vis de près le pic de Theyde après l'avoir aperçu de 30 lieues en mer. Son sommet se trouve à plus de 3,700 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le cratère est éteint et n'est plus

Digitized by Google

aujourd'hui qu'une mine de soufre de 80 mètres de diamètre sur 27 mètres de profondeur.

C'est dans l'île de Ténériffe que se récoltent les fameux vins de Viduena et de Malvoisie. J'en ai bu plusieurs fois : je trouvais ces vins plus doux que le Madère et le Xérès.

La couleur, le goût et le parfum du tabac de Ténériffe lui donnent une grande ressemblance avec le tabac de la Havane.

La principale ressource de l'Archipel des Canaries est la cochenille qui y a réussi d'une façon merveilleuse. Ce précieux insecte, appelé en histoire naturelle *Coccus*, y fut apporté, vers 1823. Ténériffe en a exporté plus de 25,000 kilos dans ces derniers temps. La cochenille, d'où l'on tire le carmin, appartient à la famille des *Gallinsectes*, de l'ordre des *Hémiptères*, et n'est pas moins intéressante par la singularité de ses mœurs que par la valeur des produits qu'elle jette dans le commerce.

Le mâle y est fort différent de la femelle ; les larves des deux sexes sont très agiles, même au sortir de l'œuf. Elles courent avec une extrême rapidité sur les branches et le feuillage des végétaux propres à chaque espèce, tels que le figuier, l'olivier, l'oranger, et surtout le nopal, espèce du genre *cactus*, vulgairement appelée *raquette*. Ces larves sont si petites qu'on ne peut les apercevoir qu'au moyen d'une loupe ; elles sont plates et ovales.

Un homme seul peut entretenir un arpent planté en nopal et procurer, par le revenu qu'il en tire, l'aisance à une petite famille. La livre de cochenille ne valait pas moins de 25 fr., dans ces derniers temps, et on l'a vu vendre 120 fr. pendant la guerre.

Je m'arrête, car je crains vraiment d'abuser de vos instants.

Je vous serai bien obligé, très honoré Monsieur le Président, de communiquer cette lettre à ma famille ; mes parents seront heureux d'en avoir connaissance.

Daignez agréer, Monsieur le Président, mon souvenir respectueux, reconnaissant et dévoué.

Louis BOUTRY.

Nota. — J'ai oublié de dire deux mots de la découverte des Canaries. Les anciens, comme tout le monde le sait, avaient donné

Digitized by Google

à ces îles le nom d'Iles Fortunées, parce qu'on les croyait voisines des Champs-Elysées ; ce fut tout aussi bien en raison des charmes du leur climat ; de même que leur situation, à l'Occident de l'Ancien-Monde, les fit nommer les Hespérides. De grands chiens d'une espèce particulière que l'on trouve dans ces îles leur valurent le nom de Canaries, qui leur est resté.

Connues des Romains, signalées par Pline, mentionnées par Ptolémée et Plutarque, fréquentées par les Phéniciens et les Carthaginois, les Canaries furent ensuite complètement oubliées. Une expédition arabe, partie de Lisbonne en 1016, les découvrit de nouveau. Elles avaient été considérées, autrefois, comme appartenant au continent africain ; elles devinrent dépendance de l'Europe par cette nouvelle découverte.

En 1393, elles furent reconnues par une flotte de Biscayens qui en ramena des prisonniers et quelques produits. C'est alors que Jean de Béthancourt, seigneur de *Granville*, d'aucuns disent de Dieppe, organisa une expédition, sous les auspices et avec le concours de Don Henri III de Castille, qui lui conféra la souveraineté de sa future conquête, à la condition de prêter foi et hommage à la couronne d'Espagne.

Béthancourt, qui prit le titre de roi, aborda à Lanzarote et y fonda une ville qui a conservé son nom, Santa-Maria-de-Bétencuria. Cette petite ville est fort curieuse à visiter parce qu'ayant été fondée par des aventuriers normands du quinzième siècle, elle est demeurée semblable à celles de l'Armorique ; on s'y croirait dans le moyen-âge. Ainsi, dans une autre partie du monde, on assure que les Canadiens sont toujours des Français du temps de Louis XV. Leurs demeures et leur manière de se mettre rappellent, dit-on, celles des grands-pères de la plupart d'entre nous.

Digitized by Google

A bord du « NIGER. »

Très honoré Monsieur le Président,

C'est avec un véritable bonheur que je vous adresse quelques-unes de mes impressions de *voyage au long-cours*, prises au jour le jour sur un cahier de notes que je garde comme un fidèle *vade mecum*. Le roulis du navire, le bruit que font les passagers autour de moi ne sauraient m'empêcher de recueillir suffisamment mes pensées et de faire courir ma plume jusqu'à notre chère Société d'Archéologie. Je suis souvent au milieu de vous tous, et je ne voudrais à aucun prix passer à vos yeux pour un indifférent et un sans patrie.

Dieu seul sait ce qu'il m'en coûte chaque fois que je dois me rembarquer pour des plages lointaines et m'éloigner de ce qui fait battre mon cœur si tendrement — ma famille, mes amis — ma patrie... Aussi comptez, très honoré Monsieur le Président et très sympathiques collègues, que je vous donnerai signe de vie aussi souvent qu'il me sera possible, surtout quand j'aurai quelque chose d'intéressant à vous communiquer.

Avant de vous entretenir de mon voyage à bord du *Niger*, permettez-moi de vous parler un peu de ma visite au château de Pau, appelé aussi château d'Henri IV.

La base du château monumental d'Henri IV, qui est de forme irrégulière, a une longueur de 170 mètres sur une largeur moyenne de 100 mètres. Sa forme est à peu près celle d'un triangle tronqué.

Le château est flanqué de six tours carrées ayant chacune leur nom. Le donjon, ou tour de Gaston de Foix, est une tour en briques plus élevée et plus forte que les autres. Sa hauteur est de 34 à 35 mètres et l'épaisseur de ses murailles d'environ 3 mètres.

Dans la tour de Montaüser ou Monte-Oiseau, l'escalier était remplacé par des échelles que l'on retirait après être monté. C'est à

Digitized by Google

cette disposition que la tour doit son nom de Monte-Oiseau. Elle est haute de 22 mètres. Les autres tours n'ont rien de particulier à signaler, sinon qu'elles peuvent avoir une élévation de 30 mètres.

Au sud du château, au bord de l'escarpe qui domine le Gave impétueux, se trouve une septième tour en ruines, appelée tour du Moulin ou de la Monnaie, parce que la fabrication des monnaies béarnaises y avait été établie.

Le *salon d'attente* ou *salle des gardes* n'a rien de bien remarquable. On l'a vite oubliée quand on a pénétré dans la *salle à manger des princes*, appelée aussi *salle des Etats*, parce que c'est là que se réunissaient les Etats de Béarn. Elle sert maintenant pour les banquets officiels.

Elle est longue de 26 mètres et large de 11. On a placé, au milieu, une large table de 100 couverts ; mais ce qu'on y admire principalement, ce sont ces belles tapisseries de Flandre, faites par ordre de François Ier. Elles représentent, au vif, des scènes de chasse et divers mois de l'année. La statue d'Henri IV, en marbre blanc, est très belle. On l'attribue à Francheville.

Le grand escalier a 2 mètres 65 de largeur. Les arcs des voûtes varient à chaque pilier et sont tour à tour en ogive, en plein-cintre et en cintre-surbaissé. Dans les frises, on voit des H et des M, initiales d'Henri II et de Marguerite de Valois, qui ont restauré le château.

Nous sommes au premier étage. Entrons dans ce petit salon que couvrent de splendides tapisseries des Gobelins. En voici une qui nous représente Gabrielle d'Estrées s'évanouissant, quand le roi lui fait ses adieux. Cette autre excite l'hilarité modérée des visiteurs : c'est Henri IV, le verre à la main chez le meunier Michaud. Celui-ci, ignorant qu'il a le roi pour hôte, s'amuse à le faire rire et à lui chanter une chanson de son joyeux répertoire.

Le salon, dit de Bernadotte, est couvert de tapisseries des Gobelins. On y remarque une cheminée de porphyre vert et une table en mosaïque de marbre, présents de Bernadotte, quand il monta sur le trône de Suède.

Dans ce qu'on appelle le salon de famille, on se plaît à admirer la statue en bronze d'Henri IV enfant, la table en porphyre rose de Suède et le bureau de Napoléon, sans parler des tapisseries admirables des Gobelins, que l'on trouve dans tous les appartements.

Dans la *chambre de l'Empereur*, qui était celle des rois de

Digitized by Google

Navarre, les tapisseries font un très bel effet. On y a placé un beau bahut du seizième siècle, deux vieux fauteuils de la même époque et un coffre gothique de saint Louis, acheté à Malte en 1838. Ce meuble est le plus ancien de tous.

Au second étage nous entrons d'abord dans la chambre à coucher de la reine Jeanne d'Albret. Le lit, magnifiquement sculpté, est très curieux par la représentation d'un gardien couché au chevet et celle d'un hibou au pied.

Nous arrivons à l'appartement le plus intéressant de tous. C'est la chambre où naquit Henri IV, le 12 décembre 1553. On y voit l'écaille de tortue qui lui servit du berceau, avec le trophée d'armes qui le surmonte, présent de la duchesse d'Angoulême. Citons ici, en passant, une légende curieuse relativement à la naissance d'Henri le Béarnais.

Le roi de Navarre avait promis, paraît-il, à Jeanne d'Albret, de lui montrer son testament et de lui donner une chaîne d'or qui lui ferait 25 fois le tour du cou, si elle chantait une chanson béarnaise pendant les douleurs de l'enfantement « afin qu'elle ne fît pas un enfant pleureur et rechigné. » Quand son heure fut venue, Jeanne se mit à chanter un cantique à Notre-Dame-du-Pont.

En voici la traduction :

Notre-Dame du bout du Pont.
Aidez-moi à cette heure,
Priez le Dieu du ciel
Qu'il veuille bien me délivrer au plus vite
D'un fils qu'il me fasse le don,
Tout jusqu'au haut des monts j'implore.

Le grand-père du petit nouveau-né lui frotta les lèvres avec une gousse d'ail ; puis, admirant comme il avalait volontiers le peu de vin qu'il lui versa dans la bouche avec une coupe d'or, il lui dit : « Tu seras un vrai Béarnais. »

Le lit d'Henri IV, avec ses 74 médaillons représentant les rois de France, est très remarquable et complète l'ornementation de ce bel appartement.

La pièce voisine est celle qu'occupa Abdel-Kader en 1848. On a dû en remplacer le parquet, pourri par les fréquentes ablutions qu'y fit ce terrible guerrier pendant son séjour forcé. Je pense qu'on n'a jamais vu un lit aussi beau que celui brodé par les demoiselles de Saint-Cyr pour le Roi-Soleil. C'est un travail achevé. On dirait une

Digitized by Google

peinture fine. On se demande comment les jeunes protégées de Madame de Maintenon ont eu la patience et le talent de faire ce chef-d'œuvre de broderie. Tout était grand sous Louis XIV...

Voilà un petit compte-rendu de ce que j'ai pu voir d'intéressant dans le célèbre château de Pau.

La place Royale mérite une visite particulière. On y voit le splendide hôtel Gassion, la magnifique statue en marbre blanc de « notre bon roi Henri », et l'on y jouit d'une vue ravissante des Pyrénées.

Les jardins publics de Pau sont délicieux, et l'on peut dire que la ville d'Henri IV est une espèce d'Eden pour les personnes qui en font leur séjour pendant l'hiver.

Pau a donné naissance au maréchal Gassion, en 1609, à Bernadotte, devenu roi de Suède sous le nom de Charles-Jean XIV.

Ampère fils y est mort en 1864.

Je passerai sous silence la réception pleine d'affabilité et de bienveillance touchante que m'a accordée Mgr Guilbert, archevêque de Bordeaux, notre illustre compatriote, et l'amabilité qu'il a eue de me faire asseoir à sa table ; je ne dirai rien non plus de mon départ de Bordeaux ni du mal de mer (le *seasickness*, qui est venu s'asseoir jusque dans mon estomac). J'aime mieux arriver au plus vite à Lisbonne, notre première escale sur la longue route de Buenos-Ayres.

Parti de Bordeaux le 20 juin, nous entrions le 22 au soir, vers onze heures, dans la capitale du Portugal ; nous avions ainsi fait 740 milles ou 342 lieues françaises. Beaucoup de feux étaient éteints ; mais, avec le beau clair de lune, au milieu des ondes agitées du Tage, à cette heure solennelle de la nuit, je me suis trouvé saisi d'un sentiment inexprimable.

J'étais content et triste à la fois : content de voir la métropole d'un peuple, resserré sans doute dans ses frontières, mais grand dans sa gloire passée, comme l'a dit Paul Féval, et j'étais triste en pensant à la famille, aux amis, à la patrie absente.

Il ne nous fut loisible de débarquer qu'après la visite de « la Santé » ; la *Sande* en portugais. On appelle ainsi une réunion de médecins qui, dans les ports de mer, vont s'assurer, à bord des navires arrivants, s'il n'y a aucune maladie contagieuse. Ce n'est que sur leur permission qu'on a la liberté d'aller à terre.

Digitized by Google

La visite de la santé étant favorable, nous prîmes une embarcation et nous nous dirigeâmes vers Lisbonne. Notre première visite fut pour l'église Saint-Louis-des-Français, desservie par les fils de Saint-Vincent-de-Paul. Une fois la messe dite, un frugal déjeuner pris, nous nous mettons à visiter la ville.

Lisbonne, en portugais *Lisboa*, s'appela anciennement *Olissipo*, vague et douteux témoignage de sa fondation par Ulysse (suivant certains archéologues distingués, il paraîtrait que le premier nom de Lisbonne, *Olissipo*, aurait une origine phénicienne et viendrait de *alis ubbo*, qui signifie : *baie délicieuse*), puis *Felicitas Julia*, sous la domination romaine, en l'honneur de Jules César. C'est une ville de 250,000 âmes, chef-lieu de l'Estramadure et capitale du royaume de Portugal. Elle est assise comme une reine sur la rive droite du Tage (*Tejo*), qui a son embouchure dans l'Océan atlantique.

Le Tage, devant Lisbonne, a plus d'une lieue de large. Lisboa est bâtie en amphithéâtre sur plusieurs collines qui dominent les bords du fleuve ; quelques-unes d'entre elles peuvent avoir 100 mètres de hauteur. D'aucuns disent que Lisbonne s'élève sur 7 collines, à cause, sans doute, du nombre de celles de Rome qui serait devenu classique.

Le développement de la ville, le long du fleuve, présente une étendue de 10 à 12 kilomètres, sur une largeur beaucoup moindre. On admire cette rade qui peut avoir 12 kilomètres de largeur en certains endroits, cette multitude de vaisseaux portant pavillons de toutes les nations, ces coteaux couverts d'une belle végétation. Aussi les Portugais, fiers de leur capitale, aiment-ils à dire : « *Quem não vio Lisboa, não vio cousa boa.* » « Qui n'a pas vu Lisbonne, n'a rien vu de beau. » — « Les vieilles tours, dit M. Vogel, et les castels qui s'élèvent sur les deux rives, les anciens couvents, les palais, les églises avec leurs coupoles, des milliers de maisons et une foule de villas en partie revêtues de plaques de faïence, avec le cadre magique de la riche végétation des hauteurs environnantes, tout cet ensemble radieux de lumière impose et charme par un aspect que l'on a comparé à celui de Constantinople. » Cette appréciation est un peu exagérée. Lisbonne est beaucoup plus belle du milieu du fleuve que de n'importe quel endroit de la ville.

Les plus belles rues de Lisbonne sont celles do Ouro (de l'or), da Prata (de l'argent), la rue Augusta, rendez-vous des flâneurs du monde élégant. On y rencontre les magasins les mieux ap-

Digitized by Google

provisionnés ; c'est là que se fait le commerce intérieur de la ville.

La place du Commercio, dont la surface est de 112,000 mètres, est la plus remarquable parmi les nombreuses places de Lisbonne. On l'appele aussi Esplanade du Palais. Les eaux du Tage la baignent au sud. Au milieu s'élève la colossale statue équestre, en bronze, de Joseph Ier ; elle a plus de 6 mètres de hauteur. Sur les trois autres côtés de la place s'élèvent de beaux édifices : la Bourse, la Douane, l'Hôtel des Indes, l'Intendance de la Marine... Au milieu, du côté nord, un bel arc de triomphe forme l'entrée de la rue Augusta.

Cette rue et les deux autres belles rues parallèles, do Ouro et da Prata, conduisent à la place du Rocio (de la Rosée) ou de D. Pedro IV. Cette place ne vaut pas celle du Commerce, mais elle est remarquable par le théâtre de Dona Maria. Toute la partie de la ville, qui s'étend entre ces deux places, est construite sur un plan uniforme et composée d'édifices réguliers, mais sans style et sans originalité. Ce quartier, le plus beau de Lisbonne, appartient à la ville moderne, reconstruite par le marquis de Pombal après le tremblement de terre de 1755. Les maisons sont généralement assez coquettes. Les Portugais, comme les Brésiliens, aiment à avoir leurs habitations revêtues en faïences vertes, bleues, roses, jaunes, reluisant au soleil.

Le faubourg de Bélem possède de beaux jardins dans lesquels on voit deux statues venues de Rome et qui sont dignes d'être comparées aux chefs-d'œuvre de l'Italie.

La fameuse tour de Bélem est un précieux modèle de l'art gothique, érigée par le roi D. João II. Elle présente un massif carré s'élevant par étages à une hauteur de 35 mètres environ ; elle est assise sur un terre-plein fortifié et casematé qui s'avance dans le Tage. Le style général de cette belle construction est gothique pur ; les angles sont flanqués de tourelles en poivrières, et les fenêtres à balcon font un très bel effet. Les créneaux de la galerie du second étage sont formés par des écussons portant une croix de Malte.

Près de la tour de Bélem se trouve le monastère des Hiéronymites, au-dessus duquel s'élèvent bon nombre de petites coupoles couronnées de globes. La fondation de ce splendide monument remonte à Vasco de Gama. Quand le célèbre voyageur se mit en

Digitized by Google

route pour découvrir la route des Indes, il alla prier la Vierge Marie dans une humble chapelle érigée par l'infant Don Henrique, fils de João Ier. L'infant D. Manoel, qui l'accompagnait, fit vœu, si l'expédition réussissait, d'élever, à cette même place, un monastère et une basilique. Vasco de Gama revenait deux ans plus tard et l'on commença aussitôt les travaux sur un plan d'une grandeur et d'une richesse dignes de retracer la mémoire de cette belle découverte.....

Un phénomène, bien intéressant à contempler quand on arrive dans les Tropiques, est celui de la phosphorescence. La mer est couverte de myriades d'animalcules phosphorescents, qui font ressembler les flots à une véritable mer de lumière. Le vaisseau fend ces vagues lumineuses, laissant derrière lui, en guise de sillage, une traînée de feu qui indique le trajet qu'il vient de parcourir. Rien ne peut rendre la beauté de ce spectacle enchanteur, surtout quand une belle dorade vient prendre ses ébats au milieu de l'onde scintillante.....

Je ne veux pas laisser passer sous silence notre passage devant le banc d'Arguin, si lugubrement célèbre par le naufrage de la *Méduse*.

C'était en 1817. Les traités de 1815 ayant obligé l'Angleterre à nous restituer les îles de Saint-Louis et de Gorée, le roi Louis XVIII confia au colonel Schmaltz l'honneur d'aller reprendre possession de ces îles.

Le gouverneur s'embarqua à Toulon, avec son personnel administratif et les troupes qui devaient composer la garnison, sur la frégate la *Méduse*. Arrivé à la hauteur d'Arguin, plus près du cap Mirik que du cap Blanc, le navire fut jeté, par une fausse manœuvre, sur les récifs de la côte, et s'échoua.

Le gouverneur et sa famille purent se sauver dans un canot. Le reste des passagers, les soldats et l'équipage s'entassèrent sur un radeau, où, pendant douze jours, ils furent en proie à toutes les horreurs de la faim et de la soif, à toutes les abominations de l'anthropophagie. Sur 152 qui s'y étaient embarqués, 15 seulement échappèrent à la mort. Les scènes déchirantes et lugubres de ce naufrage ont été popularisées par le tableau de Géricault. (1) .....

(1) Sanson aîné, serrurier à Avranches, en était un.

Digitized by Google

Nous voici au Sénégal. Ce nom vient de l'ancienne tribu berbère des Zénagas. Pour arriver à Dakar, notre seconde escale, nous doublons le Cap-Vert. Ce nom lui fut donné par les aventuriers normands, qui le découvrirent dans un voyage entrepris en 1364 et 1365.

Dans les premières années du quatorzième siècle, les Normands se lancèrent dans les entreprises commerciales et maritimes, et y mirent toute la hardiesse et l'intrépidité que leurs ancêtres leur avaient léguées. Ils voulurent trouver des pays nouveaux pour en rapporter de l'or et des marchandises précieuses, et ils franchirent bientôt les bornes du monde connu. Aussi leur commerce prit-il bientôt une extension considérable. Une petite ville, bien déchue aujourd'hui de sa grandeur passée, Dieppe, fut bientôt le plus grand port commercial de France.

Il est aujourd'hui prouvé, comme 2 et 2 font 4, que les Normands furent les premiers à franchir le terrible cap Bojador, qui était, pour les marins du moyen-âge, ce que les colonnes d'Hercule avaient été longtemps pour ceux de l'antiquité.

Les Dieppois allèrent plus loin encore. Ils reconnurent également la côte d'Afrique, jusqu'en Guinée, vers le Niger, et revinrent chargés d'ivoire et d'autres marchandises, comme l'or, les épices.

Quand l'Amérique fut découverte et qu'on commença à la coloniser, les Portugais eurent l'idée d'y amener des travailleurs nègres, plus aptes que les Européens à supporter le climat des tropiques. L'odieuse traite des nègres commençait. Dès lors, le *bois d'ébène*, comme on disait autrefois par une amère ironie, tint le premier rang parmi les marchandises exportées d'Afrique, et l'on a calculé que 200,000 esclaves, en moyenne, traversaient l'Atlantique chaque année. La Compagnie française, établie par Colbert et concessionnaire du monopole commercial dans la Sénégambie, était tenue, par son cahier des charges, de transporter, chaque année, un certain nombre de nègres en Amérique.

L'esclavage ne fut supprimé, par le gouvernement français, qu'en 1848. La suppression de la traite a forcé les habitants de la colonie sénégalaise à demander à un commerce honnête la fortune que cette coutume barbare leur procurait autrefois.

Vers 1840, la découverte des principes oléagineux de l'arachide, signalés par un négociant marseillais établi à Gorée, M. Jaubert, donna une impulsion nouvelle aux produits agricoles. Depuis lors,

Digitized by Google

la production de ce fruit précieux a pris des proportions imprévues, qui ont fait de lui la principale richesse de la Sénégambie.

L'arachide, que nous appelons aussi pistache en français, est connue en anglais sous le nom de *ground-nut*, en portugais sous celui de *mandubé*, et en brésilien on l'appelle *amendoin* (petite amande).

On tire de l'arachide une huile excellente que l'on vend souvent dans le commerce comme huile d'olive, surtout quand cette dernière entre pour une petite quantité dans sa composition.

Le dimanche 28 juin, vers neuf heures du matin, nous sommes entrés dans la baie de Gorée et nous avons mouillé à Dakar, qui en est éloigné de 2 milles marins.

Nous avons pu fouler le sol africain de la Sénégambie, à défaut de celui des côtes de Guinée. 2,285 milles ou 1,057 lieues nous séparent déjà de Bordeaux.

Dakar ne date que de 1859. Ce fut alors que le général Faidherbe, nommé gouverneur du Sénégal, prît cet endroit, qui n'était qu'un hameau de pêcheurs. Dakar a pris, depuis, une grande importance et semble merveilleusement situé pour devenir une grande ville industrielle, quand sa population fournira des ouvriers suffisamment habiles et intelligents. Un jour viendra peut-être où les huileries de Dakar feront concurrence à celles de Marseille !...

Il y a déjà un chemin de fer qui relie Dakar à Saint-Louis.

Les principaux produits du Sénégal sont l'arachide, la gomme, le caoutchouc, les plumes pour parures, l'or, la graine de lin, les peaux, les poissons frais conservés par les nouveaux procédés réfrigérants.

Le millet, que les nègres cultivent partout pour leur nourriture, dont il forme la base essentielle, est entré depuis peu dans le commerce d'exportation. Le coton, l'indigo, le cacao, le riz, les bois de construction, d'ébénisterie, de teinture, croissent à l'état naturel dans ce merveilleux grenier d'abondance qu'on nomme la Sénégambie.

L'île de Gorée, l'ancienne Cernès, a 800 mètres dans son plus grand axe et 300 dans sa partie la plus large. C'est un port franc. La population est d'environ 3,000 habitants. Cette île n'est qu'un rocher émergeant au-dessus des flots. La partie Sud est formée par une colline haute d'une soixantaine de mètres, presque à pic du côté de la mer, et surmontée d'un fort qu'on appelle le Castel. Les

Digitized by Google

vagues du large s'y brisent avec violence. Le reste de l'île présente, au contraire, une surface unie terminée par une plage au milieu de laquelle s'ouvre le fort défendu par une batterie. L'île de Gorée a passé par bien des vicissitudes ; mais depuis 1815 elle n'a pas cessé d'appartenir à la France...

Le jeudi 2 juillet, nous avons traversé la fameuse ligne de l'Equateur, et nous avons quitté l'hémisphère septentrional pour entrer dans l'hémisphère austral. En voyant de nouvelles terres, nous allons voir de nouveaux cieux. Il a fallu dire adieu à l'étoile polaire et à la grande Ourse, mais nous aurons la joie de contempler souvent, dans un ciel pur, la splendide Croix du Sud.

Samedi 4 juillet. — Ce matin, nous avons mouillé auprès de Fernambouc. De l'endroit où nous avons jeté l'ancre, nous avons pu voir cette cité qui n'a pas moins de 120,000 âmes. Les Brésiliens l'appellent souvent Recife, du principal quartier de la ville qui, lui-même, doit ce nom aux récifs qui lui forment un port naturel.

Ces récifs, sauf quelques petites interruptions, longent la côte jusqu'à Bahia.

Olinda se trouve uni à Fernambouc par un chemin de fer. Les palmiers à huile, les cocotiers, les palmiers nains et différentes espèces d'arbres magnifiques lui font une gracieuse et verdoyante parure. Nous sommes en face d'une végétation toute africaine, et bientôt on va nous servir la célèbre noix de coco, la banane d'argent, la pomme cannelle, l'orange si renommée du Brésil, et la mangue avec son petit goût de thérébentine.

On a comparé Fernambouc à Venise, à cause des différents bras de mer qui la coupent et que l'on traverse, non pas en gondole, mais au moyen de ponts nombreux et beaux.

Les environs de la ville sont très jolis et l'on y fait de belles promenades, grâce aux tramways multipliés qui en facilitent l'exécution.

Lundi 6. — Nous sommes entrés hier au soir, à la tombée de la nuit, dans la magnifique baie de *Bahia de todos os Santos*. Notre navire s'avançait lent et majestueux, quand le canon annonça le coucher du soleil, et la grande ville de 180,000 âmes s'illumina comme par enchantement.

Les becs de gaz, qui éclairaient les quais en hémicycle, formaient une belle ceinture de feu à notre « *Niger* », et la ville disposée en amphithéâtre sur un fond de verdure, avec ses milliers

Digitized by Google

de feux placés en zig-zags, suivant le caprice des rues, nous offrit un panorama féerique. Je me plus à converser, sur la dunette, une bonne partie de la nuit, avec quelques amis, et à respirer l'air frais du soir, tandis que notre attention était souvent occupée par le tir d'un beau feu d'artifice en souvenir de l'indépendance de Bahia.

La baie de Bahia est très étendue : elle rappelle celle de Rio-de-Janeiro, mais elle ne la vaut pas. Son entrée est trop large et elle n'est pas protégée contre les vents du sud, comme la capitale de l'Empire.

On voit, dans cette baie, de belles îles, en particulier celle d'Itapenia, célèbre par ses mangues.

La ville de Bahia est divisée en deux parties : la ville basse et la ville haute. On communique, de la première dans la seconde, au moyen d'un ascenseur qu'on appelle *parafuso* ou la vis.

On arrive aussi dans la ville haute par une route dont la pente est assez douce. Le plus beau quartier de la ville est à l'entrée de la rade, et on l'appelle le quartier *da graça* ou de la grâce. Il y a de belles églises dans cette ville, une des plus religieuses du Brésil. Celle qui a le plus de renommée, comme sanctuaire vénéré, est Nosso Senhor de Bom-Fim.

L'asile de la mendicité est splendide et admirablememt situé.

Il n'y a qu'un fort à l'entrée de la rade *a fortaleza do mar*, mais il n'est pas bien redoutable avec ses quelques canons plus ou moins rouillés.

Dans la continuation prochaine de mon journal, je parlerai de Rio-de-Janeiro, de Montevideo et de Buenos-Ayres.

Cette première partie est déjà assez longue et peut-être un peu ennuyeuse. J'ai cependant bien abrégé les notes de mon journal *personnel*.

En ce moment-ci, midi, 8 juillet 1885, nous passons en face le Babo Frio et, s'il plaît à Dieu, nous coucherons la nuit prochaine dans la baie de Rio. Nous serons ainsi séparés de Bordeaux par une distance de 5,133 milles ou 2,375 lieues françaises.

Daignez agréer, Monsieur et bien cher Président, mes respectueuses et cordiales salutations.

Louis BOUTRY.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES

SUR QUELQUES

ARBRES ET ARBUSTES REMARQUABLES DE LA CONTRÉE

ARBRES ET ARBUSTES DISPARUS

§ 1er — ARBRES

1° — Châtaignier du plant de la Haute-Bercoisière, commune du Mesnil-Thébault. — Tronc de près de 5 mètres 50 c. de circonférence à la base, très bas, recouvert d'un grand nombre d'excroissances globuleuses ; abattu vers 1839.

2° — Châtaignier-têtard du Theil, commune du Mesnil-Thébault. — Tronc de 6 mètres de circonférence à la base, très inégal ; abattu vers 1848.

3° — Hêtre de l'avenue du château de la Mancellière (canton d'Isigny-le-Buat). — Arbre parfaitement sain ; tronc élevé, de près de 6 mètres de circonférence à la base ; pour détails plus précis, je me propose de prendre des informations auprès d'un nommé Cahu, sabotier à la Mancellière, qui en a employé une partie ; abattu vers 1852.

4° — Hêtre du Bois-Cervel, commune de Ducey. — Tronc de 5 mètres de circonférence à la base, rugueux, haut seulement de 2 mètres 50 c. ; arbre sain dont le débit présenta de sérieuses difficultés. Son tronc, une fois équarri, avait un mètre de côté, a été mentionné dans le journal l'*Avranchin ;* abattu vers 1859.

5° Châtaignier-têtard de la ferme du Pont-Tesson, commune de Montigny — avait plus de 6 mètres de circonférence à la base, tronc assez élevé ; abattu vers 1869.

Digitized by Google

6° — Châtaignier de la Bouteillère, commune de Chalandrey, « arbre sain, franc comme un osier, » tronc de 4 mètres 20 c. de circonférence à la base, haut de 10 mètres ; abattu en 1869.

7° — Châtaignier des Ménardières, commune de Chalandrey, vraisemblablement l'arbre le plus gros qui ait existé, de mémoire d'homme, dans le canton ; tronc de *neuf mètres* de circonférence à la base, haut de 7 mètres, en partie creux ; fut adjugé, pour la somme de 30 francs, à un nommé Resteux, fermier au même lieu. Au moment de sa chute, un énorme chat-huant s'en échappa. La scie, qui servit à le débiter en tronçons, formait presque la charge d'un homme. Quatre ouvriers employèrent une journée à faire le trait de scie le plus rapproché des racines; bois rougeâtre qui donna de fort mauvaise aissante ; abattu en 1874.

8° — Aubépine du jardin légumier de l'Aubinière, commune des Biards ; tronc de la grosseur d'un fort pommier ; avait cela de particulièrement remarquable qu'elle portait un si grand nombre de touffes de gui, qu'un hiver, vu d'une certaine distance, il avait l'aspect d'un arbre vert ; abattu en 1878.

9° — Figuier, dit de Blanquette, du jardin de la Haute-Bercoisière, commune du Mesnil-Thébault, avait trois branches principales, couvrait un espace d'environ 40 mètres carrés. A péri pendant le rude hiver de 1879-1880.

10° — Hêtre de la Bouverie, abattu le 27 février 1884, vous est bien connu par ma lettre à M. le président ; toutefois, M. Louis de Tesson, dans ses *Souvenirs forestiers*, ayant écrit quelques semaines après : « Et le hêtre légendaire de la Bouverie, en Montgothier, règne-t-il encore sur cette région éminemment bocagère ? » (n° 3 de la *Revue* de 1884, page 181), je me demande si j'ai suffisamment précisé sa position. J'ajouterai donc que le vieil arbre était placé à quelques pas de l'entrée principale de la ferme de la Bouverie, dont le Boucé n'était, paraît-il, autrefois, qu'une dépendance. D'après M. Sauvage, le Boucé est parfois désigné sous le nom de la Roche-de-la-Bouverie, et d'après M. le président, Bouée et Bouverie ont la même étymologie.

Digitized by Google

§ 2 — ARBUSTES

1° Sureau, situé derrière la grange de la ferme de la Mignonnerie, commune du Mesnil-Thébault ; sur une seule tige de la grosseur d'un fort pommier ; abattu vers 1852.

2° Rosier thé, dit Chromatella, franc de pied, planté par moi à la porte de notre habitation, côté du midi, au mois de janvier 1859 ; a commencé à pousser au mois d'avril, et la tige unique qu'il produisit (j'avais soin de pincer les bourgeons latéraux) atteignit, le 22 octobre de la même année, la longueur, presque invraisemblable, de 7 mètres 58 c., ce qui porte l'accroissement journalier moyen à 36 millimètres environ. Cinq à six ans après, ce rosier, dont la tige principale était devenue notablement plus grosse que le bras d'un homme de forte taille, périt pendant un rude hiver.

Nota. — J'ai fait l'année dernière, sur l'accroissement journalier du bourgeon terminal d'une plante vivace à tige herbacée, qui me rappelle l'asperge, des expériences qui m'ont paru curieuses. L'accroissement journalier a été divisé : 1° de six heures du matin à midi ; 2° de midi à huit heures du soir ; 3° de huit heures du soir à six heures du matin. Dans l'après-midi du 11 mai, la plante s'est accrue de 81 millimètres !! c'est-à-dire que l'extrémité de la pousse terminale était animée d'un mouvement ascendant que le microscope aurait pu rendre visible, et a parcouru un espace plus considérable que la petite aiguille d'une montre de moyenne dimension.

ARBRES ET ARBUSTES EXISTANTS

§ 1er — ARBRES

1° Dans sa notice sur Saint-Cyr-du-Bailleul (*Annuaire de la Manche* année 1882, page 9), M. H. Sauvage a écrit : « Au village des Eaux-Grouées, on remarque un chêne magnifique, le roi de cette contrée bocagère. »

(Prendre des renseignements, pour détails précis, auprès de M. l'abbé Dubois, membre titulaire de la Société, vicaire de Husson, paroisse limitrophe de Saint-Cyr-du-Bailleul).

2° — If du cimetière de Naftel ; vous est bien connu ; tronc de 7 mètres 70 c. de circonférence à la base, haut seulement de

Digitized by Google

2 mètres 80 c.; a subi, à une époque qu'il serait difficile de préciser, un élagage très sévère. Avant cette mutilation, certaines branches devaient retomber jusqu'à terre.

3° — If du cimetière du Mesnil-Thébault; ne végète plus que par la moitié de son écorce, et cela sur toute la hauteur du tronc qui est d'environ 7 mètres. On peut supposer que cet if a été jadis frappé par la foudre. Ce qui reste d'écorce a 3 mètres 25 c. de tour.

4° — Les deux ifs de la Croix-de-la-Chauvinière, commune du Mesnil-Thébault, n'ont rien de remarquable en eux-mêmes, mais comme la date qui se trouve sur la croix (1743) passe pour être celle de leur plantation, il n'est pas sans intérêt de donner leurs dimensions. Le tronc du plus fort a 1 mètre 80 c. de circonférence à sa base, et le plus faible 1 mètre 40 c.

5° — Cerisier, if et coudrier implantés dans la tour de Chalandrey, côté du nord. — Le cerisier est assez fort pour donner quelques fruits; quant à l'if et au coudrier qui ont pris naissance entre des pierres très rapprochées, d'une certaine distance, ils rappellent deux fortes touffes d'herbe.

6° — Chêne-porte-gui de la ferme du Bois-Commun d'Isigny-le-Buat. — Vous est bien connu. — Tronc de 6 mètres de circonférence à la base, haut de 6 mètres 50 c.; a cela de tout particulièrement remarquable que les touffes de gui y sont tellement nombreuses qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de les compter, même en hiver; sous ce rapport, est peut-être unique en France. Il y a quelques années, j'ai communiqué à un petit journal de Paris, sur cet arbre remarquable à plus d'un titre, une note de M. l'abbé Desroches qui fut mal interprétée, et d'après laquelle on donnait à entendre que le chêne-porte-gui de la ferme du Bois était un des plus vieux arbres de France. Or, dans mon opinion, il n'a pas encore deux siècles. C'est seulement, en effet, depuis une trentaine d'années, au dire des vieillards de la commune, qu'il est entré dans la période de la décrépitude. Le tronc parait être encore sain.

Le jeune chêne-porte-gui qui se trouvait à côté, a été abattu il y a une quinzaine d'années.

Digitized by Google

7° — Châtaignier-têtard de la ferme de la Haute-Bercoisière, commune du Mesnil-Thébault, ne végète plus que par son écorce qui est crevassée sur toute la hauteur du tronc, tronc de 5 mètres 10 c. de circonférence à la base, haut seulement de 2 mètres.

8° — Sapin de Normandie, de la Haute-Bercoisière, commune du Mesnil-Thébault, planté par mon grand-oncle, l'abbé Jean-François Guérin, il y a environ 110 ans, tronc de 4 mètres 70 c. de circonférence à la base, haut d'environ 28 à 29 mètres, a eu sa cîme rompue accidentellement il y a une vingtaine d'années, ce qui a arrêté sa croissance. Ses branches inférieures couvrent une surface de près de 9 mètres.

9° — Poirier du village du Rocher, commune des Biards, tronc de 3 mètres 10 c. de circonférence à la base, est entré dans la période de la décrépitude; les branches sont en partie dégarnies, le tronc commence à pourrir.

10° — Poirier de la ville des Biards, commune des Biards, tronc de 2 mètres 53 centimètres de circonférence à la base, arbre dans toute sa vigueur.

11° — Chêne placé à l'entrée du verger de la ferme de la Mignonnerie, commune du Mesnil-Thébault ; le tronc, mesuré à 1 mètre 30 c. de hauteur, donne 3 mètres 80 de circonférence ; la haie contre laquelle il est placé ne permet pas de le mesurer plus près du sol. — Les arbres de cette grosseur n'auraient été que peu ou point remarqués il y a une trentaine d'années ; actuellement ils sont devenus rares.

12° — Araucaria imbricata du jardin légumier de la Haute-Bercoisière, commune du Mesnil-Thébault ; planté par moi en 1859 ou 1860 ; avait alors 19 c. de hauteur ; tronc de 1 mètre 18 c. de circonférence à la base, haut de 8 mètres 90 c. Au mois d'avril 1884, je remarquai sur cet arbre cinq petits cônes qui avaient la forme et l'apparence d'une simple bogue de châtaigne. Au mois de décembre suivant, ces cônes avaient pris une forme ovoïde, et leur diamètre, piquants compris, avait 11 centimètres de diamètre. Depuis cette époque, ils paraissent avoir notablement grossi, et leur teinte devenue un peu rousse semble indiquer que la maturité n'est pas éloignée.

Digitized by Google

Nota. — Je sais que vous collectionnez les fruits exotiques. Si vous n'aviez pas de cônes d'araucaria, je pourrais vous en offrir un.

§ 2 — ARBUSTES.

1° — Lierre du cimetière du Mesnil-Thébault, a pour support un if qui paraît être arrivé aux dernières phases de la décrépitude; a pris, depuis une vingtaine d'années, une telle extension, que c'est à peine si ça et là on peut apercevoir quelques branches d'ifs. C'est un lierre en arbre, haut d'environ 7 mètres.

2° — Lierre du pressoir de la Basse-Bercoisière, commune du Mesnil-Thébault ; sa tige unique, qui s'est aplatie contre la muraille, a 90 c. de diamètre à sa base et 50 à la bifurcation des branches. Il y a environ 30 ans, la tige de ce lierre fut aux trois quarts coupée à coups de hache, ce qui ralentit sa végétation pendant quelques années. Aujourd'hui, il est plus vigoureux que jamais.

3° — Yucca gloriosa du jardin légumier de la Haute-Bercoisière, commune du Mesnil-Thébault ; planté par moi il y a environ 22 ans, tronc de 85 c. de circonférence à la base, haut de 1 mètre 75 c.

Mesnil-Thébault, le 27 juillet 1885.

CH. GUÉRIN.

Fin du Septième Volume

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

Littérature, Sciences & Arts

D'AVRANCHES ET MORTAIN

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1886

Président. — M. Ed. Le Héricher.

Vice-Présidents. — MM. L. de Tesson et E. Loyer.

Secrétaire. — M. le comte de Chabannes.

Secrétaire-Adjoint. — M. Sosthène Mauduit.

Trésorier. — M. Alfred de Tesson.

Bibliothécaire-Archiviste. — Mlle Ida Hubert.

CONSERVATEURS DU MUSÉE :

1° *Des Tableaux et Objets d'art.* — MM. Ch. Fouqué et Potier de la Varde.

2° *Des Antiquités et du Musée lapidaire.* — M. Ed. Le Héricher.

3° *Des Objets d'histoire naturelle.* — M. R. Chevrel.

Ordonnateur. — M. Lebedel, architecte de la ville d'Avranches.

COMMISSION D'IMPRESSION :

MM. Le Héricher, L. de Tesson, de Chabannes, J. Bouvattier.

OFFICIERS D'HONNEUR POUR MORTAIN

Vice-Présidents. — MM. Henri Moulin et Joseph d'Avenel.

Secrétaire. — M. de Bailliencourt.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

Depuis le 1er JANVIER 1882 jusqu'à JANVIER 1886.

MEMBRES HONORAIRES

MM.

Boulatignier, ancien Conseiller d'Etat, à Paris.

Lenordez, artiste sculpteur, à Paris.

MM.

Levéel, statuaire, à Cherbourg, rue du Maupas.

Milne (John-H.), pasteur protestant, à Avranches.

MEMBRES TITULAIRES

MM.

Achard de la Vente, homme de lettres, à Saint-Cyr-du-Bailleul.

Adam (Georges), professeur d'anglais, au lycée de Lorient.

Allain, curé de Saint-Paul, chanoine honoraire, à Granville.

Allix, chef adjoint au ministère des finances, à Versailles, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Alviset de Maisières, propriétaire au château de Saint-Pair.

Amari (Mme), Ecossaise, à Terpsichore, en Bacilly.

Ameline, pharmacien, à Avranches.

Ameline-Basbourg, receveur de l'enregistrement, à Sartilly.

Asheton Tonge, au Ragotin, à Avranches.

Aubrée (Dr), à Avranches.

Auray (d') de Saint-Pois, conseiller général.

Auxais Léziart de la Villorée (Mme d'), à Lolif, château de Bas-Luçon.

Avenel (Vicomte Georges d'), propriétaire, à Saint-Sénier, au Champ-du-Genêt.

Avenel (Comte Joseph d'), propriétaire, à Nantray, à Heussey.

Bachelot, principal du Collége de Mortain.

Bailleul, ancien sous-chef à l'Instruction publique, à Saint-James.

MM.

Bailliencourt (de), anc. receveur des finances, maire, à Mortain.

Barbé, clerc de notaire, rue de la Constitution.

Barenton, curé de Notre-Dame-des-Champs, à Avranches.

Baron, conseiller général, notaire, à Ducey.

Bazin, du Val-Saint-Père, professeur, à Liverpool, Catherine Street, 40.

Bazire (Elphége), agronome, à Dragey.

Beaufort (Marquis de), rue Ville-Levêque, 25, à Paris.

Beaumont (Mlle Marguerite), artiste, à Avranches.

Beaurepaire (de), Charles, archiviste de la Seine-Inférieure.

Beaurepaire (de), Eugène, ancien magistrat, secrétaire des Ant. de Norm., à Caen.

Béchet, conseiller d'arrondissement, à Barenton.

Beghin (Henry), professeur d'anglais, à Lorient.

Besnard, notaire, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Besnard-Locherie, ancien chef de division de préfecture, à Saint-James.

Besne (de), maire, à Saint-Nicolas-des-Bois.

Digitized by Google

MM.

Boisnard, propriétaire, à Ducey.
Boudent de la Godelinière (Roger), maire aux Chambres.
Boulanger, procureur de la république, à Ploërmel.
Boulay, conservateur de la bibliothèque de la ville de Mortain.
Boulée, principal du collége, à Avranches.
Bourne, médecin anglais, à Avranches.
Boursin, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Mortain.
Bouvattier (Gustave), bibliothécaire de la Société, à Avranches.
Bouvattier (Jules), député, ancien sous-préfet, à Avranches.
Bouvattier (Paul), contrôleur des contributions directes, à Avranches.
Bouvier (René), directeur des messageries générales, à Dinan.
Brehier, ancien conseiller général, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Bréhier (Julien), licencié en droit, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Brindejonc de Bermingham, ancien officier de marine, au château de Martigny.
Buisson, pharmacien, conseiller d'arrondissement, à Mortain.
Cacqueray (Marquis de), propriétaire, au château de Macey.
Cahours (Dr), à Beaufou, en Savigny-l'Evieux ou le Vieux.
Canisy (Comte de), Henri, propriétaire, au château de la Lucerne-d'Outremer.
Cantilly (René-Philippe de), propriétaire, à Lolif.
Carnet, professeur au Petit-Séminaire, à Mortain.
Carpentier (Charles), conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue du Bac, nº 38.
Carville (de), Georges, à Saint-Jean-du-Corail.
Caumers (Emile), sous-intendant militaire, à Alençon.
Cauquelin (Henri), ancien pharmacien, à Avranches.
Chabannes (comte de), propriétaire, à Avranches.
Chambers R. Halley, principal du collége Victoria, à Jersey.
Champion, pharmacien, à Avranches.

MM.

Châtel (Victor), agronome, à Valcongrain-Campandré.
Chawner (capitaine), à la villa Madeleine, à Paramé (Ille-et-Vilaine.
Chenardière, maire, à la Bazoge.
Cherbonnel, ancien inspecteur des télégraphes, à Avranches.
Chesnel, professeur de philosophie au collége de Mortain.
Chevrel (René), professeur au collége d'Avranches.
Cléret, horticulteur, à Avranches.
Clinchamp (Comte Arthur de), propriétaire, à Avranches.
Clouet, agronome, à Villedieu.
Cluche, curé, à Macey.
Couraye Du Parc (Jules), propriétaire, à Avranches.
Créances (J.-B.), licencié ès-sciences, professeur au collége de Carentan.
Cruchon (Ad.), de la Lucerne-d'Outremer, receveur de l'enregistrement, à Nantes.
Daguenet (l'abbé), à Granville.
Datin (Henri), ancien notaire, à Saint-Hilaire du-Harcouët.
David (Louis), juge au tribunal de Mortain.
Debroize, docteur-médecin, à Villedieu
Delamare (Jules), pharmacien, à Granville.
Delanoë (Aimé), propriétaire, à Avranches.
Delaporte, propriétaire, à Mortain.
Delépine, professeur de philosophie au lycée, à Coutances.
Denis Thieudière, conseiller général, notaire, à Brecey.
Desboulletz, docteur-médecin, à Brecey.
Deschamps du Manoir (Monsignor), à Naples, via San Carlo alle Mortelle, nº 2 (Italia).
Desdevizes du Désert, professeur à la Faculté des lettres, à Caen.
Desfeux, ancien conseiller d'arrondissement, à la Lucerne-d'Outremer.
Desfeux (Hospice), notaire, Ducey
Desgranges, agent-voyer, à Brecey.
Dior (François), négociant, à Granville.
Dolley (Louis), artiste compositeur, à Villedieu.

Digitized by Google

MM.

Doutelleaux (Anatole), professeur de rhétorique au collége d'Avranches.
Dubois, supérieur du Petit-Séminaire, à Mortain.
Dubois, vicaire, à Husson.
Dubufe (Paul), artiste peintre, à l'Abbaye de la Lucerne-d'Outremer.
Duchemin, de Saint-Oven, principal du collége de Vire.
Duclos, curé, à Saint-Nicolas-près-Granville.
Dufour, médecin-vétérinaire, à Avranches.
Dupont, curé, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Vains.
Dupont, banquier, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Dupont (Etienne), ancien notaire, à Avranches
Dupont (Etienne), fils, étudiant en licence, à Caen.
Dupont, curé-doyen, à Villedieu.
Durand (Jules), imprimeur, à Avranches.
Durell, avocat et membre des Etats, à Jersey.
Duval, curé-doyen, à Le Teilleul.
Duvay (Le Père Achille), de Saint-Lo, couvent de la Miséricorde, à Passy, Paris.
Esnault, sous-inspecteur des douanes à Valognes.
Fauchon (Victor), conseiller général, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Fauchon, principal-fondateur du collége de Granville, à Terpsichore, en Bacilly.
Feray (Olivier), armateur, à Granville.
Fleury, pharmacien, à Mortain.
Fleury (Jean), professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, rue des Officiers, n° 33.
Fontaine (Auguste), notaire, à Villedieu.
Fontaine (Ludovic), notaire, conseiller général, à la Haye-Pesnel.
Fontenier, propriétaire à Beauvoir, canton de Pontorson.
Foulkes (le Reverend Edmond), à Oxford, Angleterre.
Fouqué (Charles), professeur de dessin au collége d'Avranches.
Frémin (Gabriel), avocat, à Avranches.

MM.

Frémont, docteur-médecin, à Villedieu.
Galland, receveur des douanes, à Granville
Gallie, professeur de physique au collége de Mortain.
Ganché, vicaire, à Vains.
Gardin, propriétaire, à Saint-James.
Garnier (Arsène), propriétaire, à la Noblerie, à Cuves.
Garnot, agronome, président de l'ancienne Société d'Agriculture, au Val-Saint-Père.
Gautier-Bidan, archéologue, à Dol-de-Bretagne.
Gautier (César), conseiller d'arrondissement, à Saint-James.
Gautier, ancien notaire, au Manoir de Saint-Nicolas-de-Granville.
Geffroy, notaire, à Saint James.
Genreau, ancien avocat général, au château de Chantore, à Bacilly.
Gibert (Henri), imprimeur à Avranches.
Gibert (Paul), propriétaire, à Avranches.
Gibon (de) fils, au château de Grainville.
Gilbert (Hippolyte), banquier, à Avranches.
Gilbert (Pierre-Aimable), ancien pharmacien, à Avranches.
Girre, avoué, à Avranches.
Gissot, chef de section au chemin de fer de l'Ouest, à la Bicqueterie.
Gitton (Ed.), propriétaire, au château de la Mancellière, en Baguer-Pican.
Godfray, avocat, à Saint-Hélier (Jersey).
Goron, vicaire de la Trinité, à Cherbourg.
Grainville (baron de), au château de Parigny et à Avranches.
Grallan, pharmacien, à Pontorson.
Graveron (de) Adrien, propriétaire, à Avranches.
Graveron (de) Maurice, propriétaire, à Avranches, boulevard de l'Est.
Gruchy (de), juré-justicier, à la Cour de Jersey.
Guérin (Charles), propriétaire, au Mesnil-Thébault.
Guérin, notaire, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Digitized by Google

MM.

Guillard, maire, à Sacey.
Guiton (Vicomte François de), maire, au château de Bonne-Fontaine, à Antrain.
Halley, ancien professeur, à Ducey.
Hamard, ancien pharmacien, à Saint-James,
Hamel (Victor), pharmacien, au Teilleul.
Hamel, pharmacien, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Hantraye, pharmacien, Avranches.
Havard (Adolphe), fondeur, à Villedieu.
Havard, curé-doyen, à Pontorson.
Hélaine, vicaire, à Valognes.
Héon, docteur-médecin, à Avranches.
Herpin, armateur, à Granville.
Homme (du), propriétaire, au château de Chassilly, en Saint-Sénier-de-Beuvron.
Houssin, curé, à Ger (Manche).
Hubert (Mlle Ida), artiste en modelage, à Avranches.
Hubert (Auguste), pharmacien, à Sartilly.
Jacob, notaire, à Dinan.
Jaunez (Gustave), propriétaire, au Val-Saint-Père.
Jenvrin (Paul), employé aux finances, à Rennes.
Joubin (Aristide), vicaire à Tirepied.
Jouenne, notaire, à la Haye-Painel.
Jourdan, ancien notaire, à Avranches.
Jourdan (François), contrôleur des contributions directes, à Avranches.
Labiche, sénateur de la Manche, à Sourdeval-la-Barre.
Labussière, cottage de Maindonaux, en Saint-Martin, à Guernesey.
Lahougue, ancien président du tribunal, à Avranches.
Laisné, docteur-médecin, à Paris.
Lalouël, ancien juge de paix, au Teilleul.
Lambert, vicaire, à la Haye-Pesnel.
Lanfranc de Panthou, ancien procureur général, à Caen.
Langlois, ancien agent-voyer, à Avranches.
Lanos (Edmond), docteur-médecin, maire, à la Haye-Painel.

MM.

Lanos (Léon), ancien notaire, à la Haye-Pesnel.
Lanos, curé, à la Lande-d'Airou.
Larère, ancien notaire, à Dinan.
Larturière (de), château du Houx ou des Rochers, à Mortain.
Lavalley, licencié en droit, à Villedieu.
Lebedel, architecte de la ville, à Avranches.
Lebel (Aimable), libraire-éditeur, à Avranches.
Le Biez, adjoint au maire, officier d'Académie, à Granville.
Lebreton (Paul), horticulteur-paysagiste, à Avranches.
Lebreton, conseiller d'arrondissement et maire, à la Lucerne-d'Outremer.
Lebreton (Charles), proviseur du lycée de Saint-Brieuc.
Le Breton, curé de Sainte-Honorine-du-Fay (Calvados).
Lechevalier (Octave), propriétaire, à Avranches.
Le Coupey-Grainville, licencié en droit, à Granville.
Le Court, notaire, à Deauville-sur-Mer (Calvados).
Ledo, docteur-médecin, à Villedieu.
Leduc, receveur de l'enregistrement, à Coutances.
Le Favrais, président du tribunal, à Mortain.
Le Fillâtre journaliste, Avranches.
Leforestier, propriétaire, à Virey.
Le Fresne (Jules), substitut, à Coutances.
Legallais (Arsène), instituteur, à la Haye-Pesnel.
Legot, courrier-convoyeur, à Avranches.
Legrain, receveur des postes, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Legrand, curé-doyen, à St-James.
Legrand (Anatole), conseiller général, à Romagny.
Legrand (Arthur), ancien député de la Manche, à Milly.
Legras, ex-adjoint au maire, à Granville.
Le Gros, docteur-médecin, à Saint-James.
Le Héricher (Edouard), correspondant du ministère de l'instruction publique, officier de l'Université, à Avranches.

Digitized by Google

MM.

Lelasseux, agriculteur, à Roz-sur-Couesnon.
Le Lièvre (jeune), négociant à Saint-Hilaire du-Harcouët.
Le Marchand (Jules), ancien sous-préfet, à Avranches.
Le Masson, juge suppléant au tribunal d'Avranches.
Le Masson, percepteur, à Marigny.
Le Moine Le Chesnay, propriétaire, à Dives (Calvados).
Le Monnier, négociant en métaux, à Villedieu.
Le Monnier, ancien professeur, à Ouffières (Calvados).
Le Montier, avocat, ancien magistrat, à Avranches.
Le Pelley-Fonteny, à Granville.
Lerebours (Gabriel), propriétaire, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Le Rouge, de Granville, juge, à Saint-Calais (Sarthe).
Le Rossignol (colonel), Philippe, Saint-Saviour's road, à Jersey.
Le Tourneur, docteur-médecin, à Granville.
Le Vallois, ancien professeur, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Levêque, ancien pharmacien, à Donville.
Leziart (de), de la Villorée (Mme), au château du Mesnil-Bas-Luçon, à Lolif.
Lhomer, banquier à Paris, rue Andrieux, numéro 1.
Livingstone (Jasper), ancien attaché d'ambassade, à Avranches.
Lomas (de), propriétaire, à Saint-Pair.
Louet (Mlle), professeur à l'école normale de Saint-Etienne.
Louvel, architecte, à Avranches.
Louvel (Constant), capitaine en retraite, à Avranches.
Loyer (Emile), docteur-médecin militaire en retraite, à Avranches.
Lucas, sous-principal du collége, à Avranches.
Lukis, vice-président de la Société scientifique de Morlaix.
Maheux, curé, à Saint Oven.
Mansigny (Comte Henri de), propriétaire et maire au Plessis, à La Godefroy (et à Paris, avenue Montaigne, 55).
Maquerel (l'abbé), principal du collége, à Granville.

MM.

Marquis, propriétaire, au château de Lillemanière, à Saint-Quentin.
Martre (Bon de la), propriétaire, à Avranches.
Mauduit (Sosthène), maire de Saint-Martin-des-Champs, à Avranches.
Méquet (baron), contre-amiral, à Mortain.
Millet (Louis), agent de change, à Paris.
Mobecque (Comte de), propriétaire, à Avranches.
Moisset, principal du collége de Mortain.
Montbrun ancien officier de marine, à Pontorson.
Morel (Hippolyte), ancien député de la Manche, conseiller général, à Saint-James.
Morel, maire, à Saint-James.
Mottet, professeur de lettres au collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Moulin (Henri), ancien maire, à Mortain.
Mourant (Edouard), juré-justicier, à la cour de Jersey, au manoir de Samarès.
Mousset (Louis), artiste-amateur, à Paris, 4, rue Coëtlogon.
Nélet (Charles), professeur au collége d'Avranches.
Nicolle (Minor), au Collége Victoria, Jersey.
Nolais, docteur-médecin, à La Haye-Pesnel.
Ouless, artiste peintre, à Jersey.
Oursel (Mme), femme de lettres, à Rouen.
Pancoucke, propriétaire, château du Quesnoy.
Parigny (l'abbé), professeur au collége de Saint-James.
Peguenet, percepteur, à Saint-Sénier.
Perier, capitaine en retraite, à la Cocarde, à Avranches.
Perrin, ancien pharmacien, à Pontorson.
Pichard (Prosper), directeur de la station agronomique, à Avignon.
Piel, président de la Société d'horticulture, à Mortain.
Pigeon, commandant du génie, à Granville.
Pinard, docteur-médecin, à Brecey.

Digitized by Google

MM.

Pinel (Emile), pharmacien, à Avranches.
Plaut, propriétaire, au château du Parc, à Sainte-Pience.
Poirier, vicaire, à Saint-Laurent-de-Terregatte.
Poisnel, de Reffuveille, membre de l'école française, à Rome.
Pope (Miss), directrice de la High-School, à la Colomberie, à Saint-Hélier (Jersey).
Poret, ancien notaire, à Saint-Hilaire-du Harcouët.
Potiche (vicomte de), propriétaire, à Granville.
Potier de la Varde, propriétaire, à Avranches.
Poulain (Victor), d'Avranches, commis d'académie, à Caen.
Powell (Wilfrid), à Croft, Crowbury, Sussex (Angleterre).
Price, résident anglais, à Avranches.
Provost (Auguste), receveur de l'enregistrement, à Avranches.
Provost (Palamède), propriétaire, à Avranches.
Quesnel (l'abbé), aumônier du collége d Avranches.
Rabel, vicaire, à Notre Dame-de-Granville.
Rachine (Emile), avocat, à Villedieu.
Recquier, pharmacien, à Granville.
Regnault Albert), notaire, à Le Teilleul.
Reid (Herbert), à Donnington-Newbury, Berks (Angleterre).
Restout, professeur de sciences au collége de Domfront.
Reynolds, membre de la *British archæol. association*, à Bristol (Manorhouse, Redland).
Riotteau, ancien député de la Manche, à Granville
Robert (le Père), au Mont Saint-Michel.
Robiquet (Mlle Marie), d'Avranches, artiste peintre, à Paris, avenue de Villiers, 72.
Ropes (Arthur), *fellow* et M. A. à l'Université de Cambridge.
Rougé (Comte de), propriétaire, à Saint-Symphorien.
Roullet de Benay-Lafond, professeur d'anglais, au collége d'Avranches.

MM.

Roussel, horticulteur, à Saint-Sénier-sous-Avranches.
Rousselle, avocat à la Cour d'appel, à Paris.
Rudaux, peintre, à Donville.
Saillard (l'abbé), professeur au collége de Granville.
Saint-Aubyn (Sir John), propriétaire du Mont-Saint-Michel de Cornwall.
Saint-Germain (de), ancien sénateur, au château d'Apilly.
Saint-Maixent (Vicomte de), propriétaire, à Avranches.
Saint-Pierre (de), propriétaire, au château de Saint-Pierre-Langers.
Sandral, principal du collége de Mortain.
Saunders, horticulteur, à Saint-Hélier Jersey).
Sauvé, sous-inspecteur divisionnaire des douanes, à Remiremont (Vosges).
Savage (Mme), **Catherine**, à Cadogan place, S. O. 71, London.
Scelle (Georges), avocat, juge suppléant, à Avranches.
Sellier, curé, à Montviron.
Sergent (Henry), notaire, à Avranches.
Simpson, percepteur, à Sartilly.
Soismier, curé, à Sacey
Taborel, docteur médecin, maire, à Juvigny.
Tardif de Moidrey, propriétaire et maire, à Moidrey.
Taurines, notaire, à Granville.
Templer, vicaire, à Beauchamps.
Ternan (Miss Helen), Southamptead, London.
Tesson (de) Alfred, capitaine de frégate en retraite, à Avranches.
Tesson (de) Louis, propriétaire, à Avranches.
Tétrel, conseiller général, maire, à Villedieu.
Thébault, libraire-éditeur, à Avranches.
Tirard (Jules), à Condé-sur-Noireau.
Toupet (aîné), banquier, à Granville.
Touzard, agronome, membre du conseil supérieur de l'agriculture, à Roz-sur-Couesnon.
Trochon, curé, à Hocquigny.

Digitized by Google

MM.

Turgot, curé de Granville.
Turgot (Charles), sous-préfet, à Tournon (Ardèche).
Vallée, pharmacien, à Ponts-sous-Avranches.
Vaudon (Jean), Père de la Miséricorde, à Passy, Paris.
Vaufleury (de), colonel du génie, à Mortain.
Vaugrente, docteur-médecin, à Saint-Hilaire du Harcouët.
Verdun de la Crenne (de), propriétaire et maire, à Aucey.
Viel-Augrain, négociant, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM.

Vignon, curé-doyen, à La Haye-Painel.
Villain, professeur d'hydrographie, à Brest.
Villain, ingénieur des constructions navales en retraite, à Villedieu.
Youf, homme de lettres, à Saint-Hilaire-du Harcouët.
Yvon (Charles), propriétaire, ancien juge de paix, à Pleine-Fougères.
Yvon (Inès), château de Saint-Germain, par Lengannerie (Calvados).

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

André (F.), archiviste de l'Aube, à Troyes.
Atkinson (Henri), Douro-Terrace, Saint Hélier, Jersey.
Auménier, principal de collége en retraite, à Châteaudun.
Baddeley, colonel en retraite, à Cheltenham.
Bain (Joseph), Ecossais, au *British Museum*.
Barbé (Emile), procureur de la République, à Taïti.
Barré de Saint-Venant, membre de l'Institut, à Saint Ouen, près Vendôme.
Basroger (Joseph), professeur d'histoire naturelle, à Cluny.
Bazin (Léon), instituteur-adjoint, à Paris.
Beautemps-Baupré juge, à Paris.
Béchade, conservateur des hypothèques, à Saint Lo.
Béchu, conservateur des hypothèques, à Coutances.
Bellière (docteur de la), conseiller général, maire, à Bréhal.
Benoist, avocat, membre de la Société de Valognes.
Bézier (T.), préparateur à la Faculté des sciences de Rennes.
Blier (Paul), professeur au lycée, à Coutances.
Blin, de Courtils, professeur au lycée d'Angers.
Blondel, directeur de l'Ecole Pompée, à Ivry-sur-Seine.

MM.

Blondel (Octave), avocat, professeur à l'Ecole Pompée, à Ivry-sur Seine.
Boëssé (Albert), propriétaire, à Paris.
Bourdon (Benjamin), maître répétiteur au lycée Saint Louis, à Paris.
Bourgeois, professeur au collége de Pont-Levoy.
Boutry (Louis), d'Avranches, missionnaire au Brésil.
Briant, ancien professeur du collége de Saint James, vicaire à Auvers.
Broyelle, conservateur des hypothèques, à Pont l'Evêque.
Brunet (Victor), homme de lettres, à Vire.
Castanier (Arthur), directeur de l'*Abeille méridionale* (Hérault).
Cazin, président de la Société Viroise d'Emulation, à Vire.
Châtel (Eugène), ancien archiviste du Calvados, à Caen.
Chergé (de), antiquaire, à Poitiers.
Chevrel (Maurice), inspecteur d'académie, à Caen.
Cialdi, commandant de marine, à Rome.
Ciccodicola (Mgr), camérier du Pape, à Rome.
Colin, principal honoraire, à Cherbourg.
Collin (Louis), poète improvisateur, à Saint-Brieuc.

Digitized by Google

MM.

Corblet (l'abbé), archéologue, rue Saint Louis, 13, Versailles.
Couétil, professeur de sciences au lycée du Havre.
Couraye du Parc, attaché à la Bibliothèque Nationale, à Paris.
Courtois (Auguste), instituteur, à Saint-Vaast la-Hougue.
Couscher, juge d'instruction, à Beaugé.
Cuyper (de), recteur de l'Université, à Liége.
Dangé d'Orsay, président du musée de Cahors (Lot).
Danjou de la Garenne, archéologue, à Fougères.
Danlos (Jules), docteur-médecin, à Montmartin-sur-Mer.
Delachapelle, ancien professeur, à Cherbourg.
Delécluse, inspecteur de l'enregistrement en retraite, à Brest.
Delisle, membre de l'Institut, à Paris.
Dinet, ingénieur en chef, à Cherbourg.
Dion (de), Adolphe, architecte, secrétaire de la Société savante, à Montfort l'Amaury.
Dolbet, archiviste de la Manche, à Saint-Lo.
Doublet, secrétaire de l'académie d'Hippone, à Bône.
Doucet, banquier, secrétaire de la Société savante, à Bayeux.
Drieu la Rochelle (Georges), interne en pharmacie, à Paris.
Dry-Dupré, avocat à la Cour d'appel, à Paris, 6, rue Cherche-Midi.
Dubosc, ancien archiviste de la Manche, à Saint Lo
Dupray de la Mahérie, ancien conseiller à la Cour d'appel, à Caen.
Duval (Louis), archiviste de l'Orne, à Alençon.
Elie (Th.), président de la Société savante, à Saint Lo.
Esnault (l'abbé), aumônier, à St-Lo
Esnoult, professeur de chimie à l'Ecole professionnelle, à Paris.
Fabricius, professeur d'histoire, à Copenhague.
Favalelli, préfet de la Manche.
Fédérique (Ch. A.), conservateur de la bibliothèque, à Vire.

MM.

Fierville, censeur au lycée de Versailles.
Fillâtre, vérificateur de l'Enregistrement, à Saint Malo.
Fleuriot, procureur de la République, à Lannion.
Fleury (Jean), professeur à l'Université Impériale Saint-Pétersbourg.
Formigny de la Lande, membre de la Société des Antiquaires de Normandie.
Fournier, sénateur, à Paris
Fournier, membre de la Société botanique de France, à Paris.
Gasté, professeur à la Faculté de Caen.
Gaudin (P. J.), Saint-Saviour's road (Jersey)
Gavelle (Gaston), notaire, à Couterne.
Genvresse, professeur de sciences, à Paris.
Grenfeld, médecin, à Weston-super-mare (Angleterre).
Grünwald, du collége Victoria, Jersey.
Guigard, homme de lettres, à Paris.
Guiot, inspecteur d'académie honoraire, à Rennes.
Havard (Oscar), homme de lettres, à Paris, rue Cler, 49.
Hébert, membre de l'Institut, Paris, rue Garancière, nº 10.
Heerdegen, privat docent, Erlangen (Bavière).
Helleu, archiviste-paléographe, à Paris.
Hénault, conservateur de la bibliothèque et du musée, à Chartres.
Hervé (le R. P), à l'école Saint-Martin, à Rennes.
Hicky (le Rév.), en Angleterre.
Hore, savant Irlandais, membre de l'Académie de Dublin.
Huë de Caligny, membre de l'Institut, à Versailles, rue de l'Orangerie, 18.
Hurel (Arthur), étudiant, 162, rue Saint Jean, à Caen.
Isabet, ancien principal à Briqueville-la-Blouette.
Jacques (Victor), homme de lettres, professeur, piazza S. Salvator, casa del Paraco, Roma.
Joret, professeur à la Faculté d'Aix

Digitized by Google

MM.

Jouan (Henri), capitaine de vaisseau, à Cherbourg.
Jourdan-Lavigne, route de Ger, à Mortain.
Juin (Albert), de Ducey, directeur d'usine, faubourg Poissonnière, 137, Paris.
Laffetay (l'abbé), bibliothécaire, à Bayeux.
Lair (Jules), ancien directeur des télégraphes, à Rennes.
Laisné (Henri), magistrat.
Lance (Paul), président du tribunal, à Pont-Audemer.
Lasteyrie (de), professeur à l'école des Chartes.
Launay, professeur au lycée Janson de Sailly, à Paris, 2, rue de l'Ecluse.
Lauvrière (Emile), au lycée Henri IV.
Leballe (Léopold), professeur au lycée de Brest.
Lebasnier, au ministère de l'instruction publique, à Paris.
Lebeschu de la Bartraye, directeur du *Progrès Militaire*, à Paris.
Lebeuf, antiquaire, commissaire de police, à Amiens.
Lebeurier, chanoine titulaire, à Evreux.
Lebon, professeur, rue Daval, 5, à Paris.
Lebourgeois (Henri), inspecteur général de l'instruction primaire, à Paris.
Lebreton (Charles), proviseur du lycée de Saint Brieuc, passé titulaire.
Lecacheux, aumônier des Augustines, à Coutances.
Lecanu, chanoine titulaire, à Coutances.
Lecoq, ancien receveur de l'enregistrement, à Dinan.
Lecoq, propriétaire, à Dinan.
Lecorps (Mme), en littérature Marie Darenel, à Fermanville
Lefort, professeur de philosophie, à Falaise.
Le Hanneur, professeur, à la faculté des lettres de Caen.
Lehodey, professeur de morale au lycée du Havre.
Lejolys, secrétaire de la Société des sciences naturelles, à Cherbourg.

MM.

Le Lièvre, agent-voyer chef, à Saint-Lo.
Lemarchand, ancien professeur de de rhétorique du lycée, à Coutances.
Lemardeley, médecin-major, au ministère de la guerre, à Paris.
Lemare, missionnaire diocésain, à N.-D.-sur Vire.
Lemarié des Landelles, peintre, à Paris.
Lemonnier, ancien professeur, à Oulfières (Calvados), passé titulaire.
Lemoyne (Eug.), président du tribunal, à Pontivy.
Lenoir (Jules), architecte, à Paris.
Lepelletier, ancien ministre, avocat à la Cour d'appel, à Paris.
Lepingard, secrétaire de la Société savante de Saint Lo.
Le Rossignol, docteur médecin, à Jersey.
Leroux, conducteur des ponts-et-chaussées.
Lerrier-Aubin (Alfred), à l'Université d'Oxford.
Lesrel (A.), de Genêts, peintre d'histoire, à Paris, rue Ampère, numéro 65.
Levesque (Charles), principal honoraire, au Mans.
Lewis-Tonna, directeur du musée de l'armée, à Londres.
Liais, ancien procureur de la République, à Cherbourg.
Liard (L.), directeur de l'enseignement supérieur, à Paris.
Lingard (le docteur), historien, à Londres.
Louiche-Desfontaines, avocat à la Cour d'appel, à Paris, 19, rue du Sommerard.
Louise, principal du collége, à Château-Thierry.
Loyer, receveur de l'enregistrement, à Loudéac.
Lowcay, professeur d'anglais, à Cherbourg.
Lucante, directeur de la *Revue de Botanique*, à Courrenzan, par Gendrin (Gers).
Luce (Siméon), employé aux Archives nationales, à Paris.
Macleod, professeur au *Borda*, à Brest.

Digitized by Google

MM.

Madden (sir Frédérik), au Musée Britannique, à Londres.
Mallefille (Léonce), homme de lettres, à Saint-Pétersbourg, perspective Newsky, log. 32.
Mangon de la Lande (Albert), rédacteur au ministère de la guerre, à Paris.
Manoury (Charles), principal du collége, à Lisieux.
Marchal, ingénieur en retraite, à Laval.
Marié-Davy, directeur de l'Observatoire de Montsouris, à Paris.
Marigues de Champrépus, capitaine d'état-major, à Paris.
Marquis, curé d'Illiers (Eurc-et-Loir).
Mary-Cardine, inspecteur d'académie, à Saint-Lo.
Martinière (de la), conseiller général, à Paris, boulevard Malesherbes, 25.
Meana (de), directeur de la bibliothèque de Gênes, à Turin.
Mélion, sous-chef de bureau à l'Assistance publique, à Paris.
Menard, de Montjoie (près Saint-James), aumônier, à Saint-Lo.
Méniger, homme de lettres, à Granville.
Milano (le comte Pietro d'Aragona), à Naples, chez Fr. Mormile, imprimeur.
Moggridge (Mlle Blanche), à West-Brompton, 32, Saint-Oswald road (Angleterre).
Molony (Trevor), au collége de Marlborough, près de Londres.
Montauban, poète, à Paris, 148 *bis*, rue du faubourg Saint-Martin.
Moreau, conseiller général de l'Aisne, à Paris.
Niobey (Alphonse), docteur-médecin, à Paris.
Pépin, principal du collége, à Lunéville.
Petit (Paul), professeur au collége, à Dinan.
Philbert (Charles), consul, à Amsterdam.
Pichard, directeur de la station agronomique, à Avignon, passé titulaire.
Pigeon (Emile), chanoine titulaire, à Coutances.
Pontas, professeur de rhétorique.

MM.

Pontaumont (Lechanteur de), historien, à Cherbourg.
Ponton d'Amécourt, numismatiste, à Paris.
Quenault, sous-préfet honoraire, conseiller général, à Montmartin sur-Mer.
Quicherat (Jules), historien, à Paris.
Quicherat (Louis), antiquaire, à Paris.
Renouf, élève du collége Victoria, Belmont road (Jersey).
Reynolds, du collége Victoria de Jersey.
Ricciardi (le chevalier Vicenzo), archéologue, à Capoue.
Richard, ancien officier de marine, à Quimperlé.
Ritter (baron), ancien receveur des finances, à Draguignan.
Robillard (Henri), vice président du tribunal civil, à Reims.
Robin (Edouard), professeur de chimie, à Paris.
Romdahl (Axel), docteur en philosophie, à Lincoping (Norwège).
Rozeray, professeur d'agriculture du département de la Manche.
Rougier (Marcel), ingénieur du chemin de fer d'Orléans, à Paris.
Rubner (H.), professeur au gymnase de Nuremberg (Bavière).
Saint-René Taillandier, ancien sous-préfet..
Sarot, avocat, à Coutances.
Sauvage (Hippolyte), homme de lettres, à Paris-La-Chapelle, 12, rue Boucry.
Scelles (de), lieutenant au 40e de ligne, à Marseille.
Sémery (Henri), bibliothécaire, à La Flèche.
Severino Cassio, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Madrid
Sicotière (Léon de la), sénateur, à Alençon.
Smithsonian-Institution, à Philadelphie.
Sorrano Fuentès, auteur espagnol, à Madrid.
Stafford Mac Gregor, à Saint-Malo.
Surcouf, conseiller à la Cour d'appel, à Caen.
Tancrède (Léon), industriel, à Paris, rue Lafayette, 237.

Digitized by Google

MM.

Tanguy, propriétaire, à Rennes.
Tate (**Leonard**), botaniste, île de Ceylan.
Tétrel (**Victor**), receveur de l'enregistrement, à Louviers.
Thédenat, directeur du collége de Juilly.
Travers (**Emile**), président de la Société des Beaux-Arts, à Caen.
Travers (**Julien**), bibliothécaire, à Caen.
Trochon, aumônier du lycée Saint-Louis, à Paris.

MM.

Trochu, receveur des finances, à Pont-Audemer.
Vaidy, propriétaire, à Angers.
Vaulabelle, secrétaire de l'Observatoire de Montsouris, à Paris.
Vibert, inspecteur d'académie en retraite, à Saint-Lo.
Ysabel (**Prosper**), professeur à l'école des enfants de troupe, à Rambouillet.
Zévort (**Edgar**), recteur de l'Académie de Caen.
Wagner, directeur de *Wagner free Institute*, à Philadelphie.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
I	Littérature populaire de Normandie (Introduction), par M. Le Héricher.	1
II	— — Légendaire normand.....	43
III	— — Poésie populaire.....	91
IV	Chronique d'Avranches aux dix-septième et dix-huitième siècles, M. le chanoine E.-A. Pigeon.....	193
V	Notes philologiques sur cette chronique, par M. Le Héricher.....	233
VI	Notice sur Saint-Georges-de-Rouelley et ses chapelles, par M. H. Moulin.....	237
VII	Revenu temporel de la royale Abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer, document découvert et transcrit par M. Charles de Beaurepaire.....	245
VIII	Fragment des impressions d'une Solitaire, par Mme d'Auxais Léziart de la Villorée.....	251
IX	Prière enfantine (Poésie), par M. Jules Durand.....	255
X	A Tombelaine et à Saint-Jean-le-Thomas (Sonnets dédiés à M. Le Héricher), par M. Etienne Dupont..... 256—	257
XI	Le Berceau de mes Amours (Poésie, paroles de D. Legot, musique de M. Fouilleul.....	258
XII	Vue d'une Campagne normande (Poésie), par M. Charles Carpentier.	260
XIII	Documents relatifs à Daniel Huet et à L. de Vicques, découverts et donnés à la Société par M. Trochon, aumônier du Lycée St-Louis.	265
XIV	Les signes de la mort, par M. le docteur Loyer.....	269
XV	Le Cadran astronomique du Bois-Adam, par M. Alfred de Tesson....	277
XVI	L'Alcoolisme et l'Absinthisme, par M. le docteur Loyer.....	295
XVII	Etude dramatique à propos de Théodora, par M. Paul Bouvattier...	305
XVIII	Alain Blanchard, d'après de nouveaux documents, par M. Launay, professeur d'histoire au Lycée Janson de Sailly.....	313
XIX	La vieille Maison (Poésie), par M. Jean Vaudon.....	319
XX	Le Réveil (Poésie), par M. I. Y.....	324
XXI	Avranches d'autrefois (prose). — Ode à Hermann (vers), par M. Ch. Carpentier..... 325—	326
XVII	Le Souvenir et l'Oubli (Poésie), par Mlle I. Y.....	328
XXIII	Notice sur l'ancien Prieuré d'Yvrande, par M. Henri Moulin.....	335
XXIV	Les Maladies de l'esprit, par M. le docteur Loyer.....	349
XXV	Correspondances de M. L. Boutry, missionnaire au Brésil.....	359
XXVI	Notes sur quelques Arbres et Arbustes remarquables de la contrée, par M. Ch. Guérin.....	381
XXVII	Composition de la Société.....	389

AVRANCHES. — IMPRIMERIE TYP. ET LITH. DE HENRI GIBERT.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06815 2746

Digitized by Google

Digitized by Google